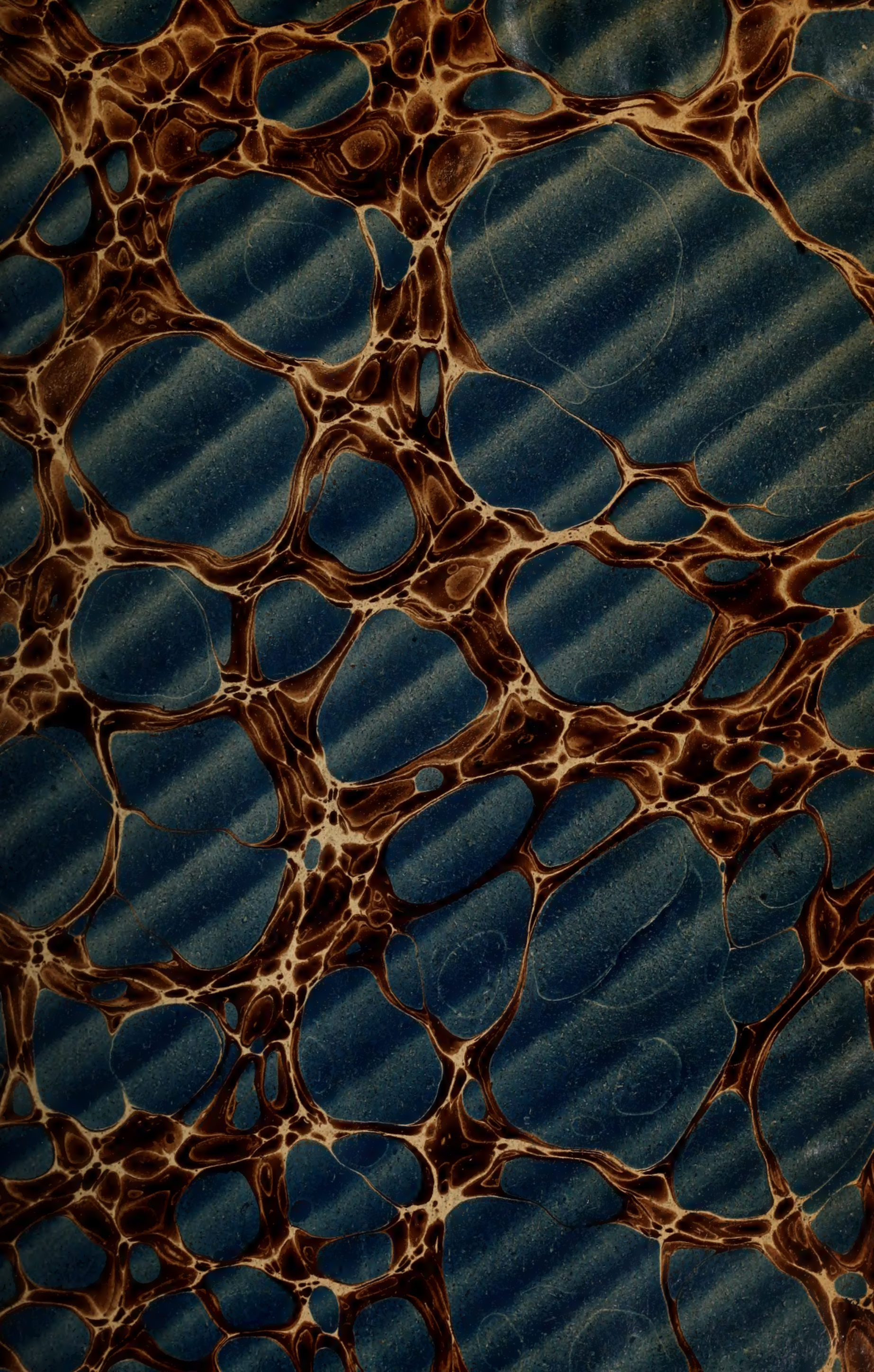





BIBLIOTHÈQUE
EVECHÉ
JOLIETTE



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE

***

PARIS. — IMPRIMERIE Vve P. LAROUSSE ET Cie

19, RUE MONTPARNASSE, 19

***

HISTOIRE

DE L'ÉGLISE



DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'AU XIIe SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

CONTINUÉE JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER
LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME VINGT-SIXIÈME





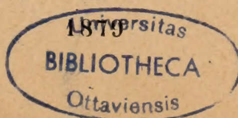
PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

—

1879



INTRODUCTION

I

Je n'aborde pas sans une émotion profonde, sans une religieuse terreur, l'œuvre en même temps si vaste et si délicate qui m'est imposée. Redoutable par elle-même, elle l'est beaucoup plus par la manière dont l'avait comprise l'éminent ouvrier qui vient de succomber à la tâche. Sous sa main, l'histoire de l'Église était devenue celle de l'humanité. Son insatiable intelligence et son infatigable énergie ne reculent devant aucun problème, se portent à toutes les investigations, poursuivent dans les réalités de la vie politique ou sociale le reflet et l'action de la vérité religieuse. Il a sur plusieurs points agrandi le domaine exploré par ses devanciers ; il l'a transformé sur plusieurs autres. Ce qu'ils ont laissé dans l'obscurité, il aimait à le mettre en lumière. On demeure étonné, parfois même ébloui du résultat de ses études concernant l'état du monde chrétien dans la première période du moyen-âge. Il a découvert des trésors de savoir et de vertu sous les calomnies entassées par l'ignorance et la haine. C'est à venger cette période en la reconstituant qu'il s'était heureusement attardé dans les derniers volumes. Si les travaux du

nouvel historien sont jamais popularisés sous une forme quelconque, il suffira de la simple probité pour faire justice des ineptes accusations qui se transmettent depuis trois cents ans dans les écoles et les livres.

Les questions autour desquelles on avait amoncelé le plus de préjugés, étaient celles qui l'attiraient de préférence. Il en recueillait les éléments, il en réunissait les preuves avec la sagacité de l'érudit ; il les discutait avec la logique du philosophe et la science du théologien. Est-ce à dire qu'on ne pouvait sur aucun point trouver en défaut sa critique ? Ce serait une exagération dont il n'a nul besoin. Dans des ouvrages bien moins considérables, quels sont les écrivains qui mériteraient un pareil éloge ? Je n'en connais pas qui portent plus loin le culte et l'amour de la vérité. Pour avoir la solution d'une controverse historique ou doctrinale, pour obtenir la vraie physionomie d'une époque, d'une institution, d'un homme, pas de labeur qu'il n'accepte comme un devoir, pas de recherche qui lui coûte, pas de détail qui se dérobe à son observation. Chaque fait l'absorbe tout entier ; chaque existence le saisit et le passionne, de cette passion qui n'appartient qu'aux esprits supérieurs, que ne soupçonne pas le vulgaire ; car pour sentir aussi profondément il faut éminemment comprendre. En retraçant les douleurs et les joies, les revers et les triomphes, il en subit l'entraînement ; il prend part aux incessantes péripéties de l'éternelle lutte. Il a vécu chacune des vies qu'il raconte ; et c'est pour cela que la sienne a été si vite épuisée.

On admire l'intérêt qu'il a su répandre sur toutes les parties de son immense narration ; il me semble que je viens d'en indiquer la source. En réalité, peu de lectures offrent un égal attrait ; il n'en est pas qui captivent davantage. La beauté des aperçus, le coloris de l'expression, l'ampleur du style, trop

ample quelquefois peut-être, le talent de l'écrivain expliquent en partie la séduction qu'il exerce. Mais avant tout la chaleur et la clarté du récit ont pour raison les ardentes aspirations de l'âme. « La foi, dit l'Apôtre, accomplit ses œuvres par la charité . » Ce principe ne regarde pas seulement l'ordre de la grâce ; changez les mots, il s'étend à celui de la nature : c'est un axiome universel, la loi qui régit tous les êtres, dans leur féconde activité. Des fortes convictions naissent les généreux et puissants enthousiasmes. De là tous les nobles desseins ; de là toutes les grandes œuvres : elles ne sauraient avoir une autre généalogie. C'est dans son fervent amour pour l'Eglise catholique, dans son dévouement filial, que le premier auteur de cette histoire en a puisé la pensée. De la même source émanait l'énergie qu'il a déployée dans l'exécution. Nulle part on ne sent ni défaillance ni lassitude. La sève ne tarit pas ; cet amour pur et fort palpite sans intermittence, communique partout la vie, de la première à la dernière page. C'est ainsi que l'auteur avait atteint la fin du onzième siècle.

Son esprit lui disait peut-être en ce moment, comme le Seigneur au prophète : *Grandis tibi restat via* ; mais tout lui promettait le temps et la force de la parcourir jusqu'au bout cette grande carrière. Rien dans sa vie, rien dans son œuvre ne laissait pressentir les approches de la mort, quand elle est venue tout à coup l'arracher à tant de sympathies et d'espérances. Après avoir retracé les militantes et glorieuses destinées de l'Église primitive, habité les vallées et les monts prophétiques de la Judée, les sombres galeries des catacombes, les laures du désert, les mystérieuses profondeurs de la basilique constantinienne, il voyait se dresser devant lui la splendide cathédrale du moyen-âge, l'idéal du temple chrétien, le rayonnant symbole du christianisme à son apogée. Il en

avait jeté les fondements, il en posait déjà les assises, qui montaient à d'inégales hauteurs ; car plus un édifice est grandiose, mieux il offre en s'élevant l'image anticipée des ruines! Dieu n'a pas permis que le savant architecte ait réalisé sa vision, lancé dans l'espace les voûtes hardies et vers le ciel les flèches aériennes.

Avant de toucher au monument, je veux m'agenouiller sur cette tombe, qui désormais en fera partie. En y versant des larmes et des prières, comme parle Bossuet, je voudrais y puiser la force et l'inspiration. L'illustre historien me lègue, en même temps qu'un écrasant labeur, l'exemple de son courage, de son dévouement, de son immolation héroïque. Le labeur sera continué dans les mêmes sentiments de piété filiale envers l'Église, d'amour et de respect pour l'infaillible autorité du Pasteur suprême. Je soumets à cette autorité sacrée, pleinement et sans restriction, toute la suite de cet ouvrage. Sous ce rapport du moins, il ne subira pas de déchéance. Il ne subira pas non plus de modification essentielle sous le rapport du plan. Ici les réserves sont permises. Ce n'est pas celui-là probablement qui serait adopté, si j'avais eu l'initiative. L'arrangement à peu près matériel de la tomaison ne nous semble guère une heureuse division historique ; et l'esprit est toujours étonné de voir la série des chapitres recommencer, sans autre indication, à chaque volume. Il n'est pas accoutumé non plus à des chapitres de cent ou cent cinquante pages. Une telle étendue d'un seul trait peut fatiguer l'attention et déconcerter la mémoire. Sur un aussi long chemin, le voyageur aime à rencontrer plus souvent les pierres milliaires. En dégageant notre responsabilité, ces remarques ne cachent nullement l'intention de toucher à l'ordre suivi jusqu'à ce jour. L'unité de l'œuvre ne le permet pas ; rien ne doit en altérer la marche et le caractère. Il faut qu'elle reste jusqu'au bout ce

qu'elle fut dès le principe. Il n'est pas d'homme complet, ni d'œuvre absolument parfaite. On eût pu relever dans celle-ci quelques rares inexactitudes, faciles à réparer, et de moins rares lacunes, difficiles à combler par l'éloignement des dates; on n'a signalé que des longueurs. C'est le grand et presque l'unique reproche que nous ayons entendu formuler. Au point de vue de l'esthétique, à considérer le monument dans ses proportions et son harmonie, l'observation peut sembler juste; mais au point de vue de l'intérêt et de l'utilité, le livre se défend lui-même : personne l'ayant lu n'en voudrait retrancher un volume. Les prédilections ne se discutent pas, les aptitudes s'imposent : « L'esprit souffle dans la direction qu'il veut[1]. » Il donne aux uns la puissance et l'intuition de la synthèse, aux autres les descriptions et les attraits de l'analyse. La supériorité gît, non dans la différence, mais dans le développement de ces facultés. C'est à l'école d'Hérodote et de Tite-Live que notre auteur appartient, plutôt qu'à celle de Thucydide et de Tacite. Il s'est fait une place à part dans le nombre déjà grand des historiens de l'Église ; disons mieux, il a laissé derrière lui tous ses devanciers, bien qu'il n'ait conduit son histoire qu'à l'année 1109, et, pour les seuls évenements de la Palestine, à la mort de Baudouin Ier, 1118.

II

Mon travail commence donc, à peu de chose près, avec le douzième siècle ; il ne devra s'arrêter qu'au milieu du dix-neuvième, au pontificat de l'immortel Pie IX. Quelle période ! et comment n'en être pas effrayé ?

[1] JOAN. III, 8

Ce vaste espace paraît encore étroit pour le nombre et l'importance des faits qui l'ont rempli. Il regorge d'hommes, de bouleversements, de luttes, de succès, de catastrophes. *Opimum casibus.* De sublimes créations, monuments, institutions, doctrines, pullulent de toutes parts au souffle divin du christianisme ; de toutes parts aussi, le désolant spectacle de la destruction, l'image multiple de la mort, *plurima mortis imago*, les posthumes réactions du vieux paganisme. Le bien et le mal, dans leur éternelle lutte, ont prodigieusement accéléré les coups, perfectionné la stratégie, dilaté le champ de bataille: il embrasse le monde entier. Les armes à tir rapide, à longue portée, n'appartiennent pas seulement, n'ont pas même appartenu d'abord aux guerres matérielles ; elles sont forgées et maniées par les idées. L'antagonisme des croyances allume la fureur des combats. Suivre les péripéties, retracer les alternatives de l'immense mêlée, n'est pas chose facile ; et ce serait peu. Que sont « les éléments de ce monde, » les phénomènes qui frappent les yeux, s'ils ne parlent pas à l'intelligence, si nous n'en comprenons pas le sens? « Le monde passe en figure[1], » dit admirablement le Livre saint. Sous les ombres corporelles qui passent en s'entrechoquant, il faut voir les puissances spirituelles qui militent pour le bonheur ou le malheur du genre humain. C'est ainsi que le poète, oubliant ses héros comme de purs fantômes, nous montre les divinités renversant dans les flammes les murs sacrés d'Ilion[2].

En dehors de ce symbolisme éminemment rationnel, l'histoire n'est plus qu'une scène de théâtre, une stérile et fatigante puérilité. Mais c'est à l'histoire de l'Église qu'il appartient surtout de descendre à ces profondeurs, de mettre en pleine lumière le côté supérieur des choses, ces intimes et vi-

[1] I *Corinth.* VII, 31.
[2] *Eneid.* II.

vantes réalités, les vrais acteurs du drame : il est essentiellement religieux et divin. Voilà notre domaine. Dans cet incessant tourbillon d'événements et de personnages, se révèle à nous la loi de l'unité, le principe de l'ordre, la source de la vie. L'Église est tout cela : elle ceint à nos yeux ce triple diadème. Mais que d'ennemis conjurés pour l'arracher de son front, pour l'anéantir elle-même ! Elle ne poursuit sa mission de salut, elle n'existe qu'à la condition de lutter et de vaincre sans cesse. Elle sauve les sociétés, en même temps que les âmes. Les génies dociles à ses enseignements sont les initiateurs des peuples et leurs plus fermes soutiens : les génies rebelles en sont les démolisseurs et les fléaux. Les uns mènent l'homme à la conquête de ses immortelles destinées : les autres le poussent aux abîmes, et dès le temps présent. Pour les nations, le drame commence et finit sur la terre.

Qui pourrait nier que, dans le cours de ces huit derniers siècles, les génies qui se disputent l'humanité n'aient acquis des forces et déployé des moyens jusque-là sans exemple ? Le mouvement s'accélère de jour en jour. C'est le cheval des Ecritures, à qui son instinct a dit : Vah ! et qui dévore l'espace ; c'est le char de feu qui ne connaît plus les distances. Ce mouvement saisit l'imagination par la sauvage beauté du spectacle et glace le cœur par l'imminence du danger. C'est la grande période historique ; à certains égards, elle embrasse toutes celles qui l'ont précédée. Toutes les audaces, toutes les erreurs, toutes les révolutions des anciens âges, nous les voyons repasser par là, mais agrandies et précipitées au souffle vertigineux qui s'est emparé des générations nouvelles. Quand les hommes ont paru s'amoindrir, les événements acquéraient des proportions gigantesques, à mesure qu'ils se rapprochaient de nous. Cela ne tient pas uniquement aux lois de la perspective ; ils ont en réalité plus de

puissance et d'étendue. Jamais ne fut mieux réalisée la parole antique : *Mens agitat molem*[1]. L'âme aujourd'hui soulève des masses devant lesquelles jadis elle eût tremblé, qu'elle tenait pour immuables ; elle met en jeu des instruments dont elle ne soupçonnait pas l'existence. Sont-ils absolument à sa disposition, les dirige-t-elle à son gré ? Non certes. Les dominera-t-elle un jour ! Nul n'oserait le dire. En dérobant le feu du ciel, elle risque d'incendiér sa demeure terrestre. En secouant le joug de l'autorité, elle perd tout pouvoir sur elle-même.

C'est maintenant que le poète latin pousserait le cri d'alarme en voyant les audaces des enfants de Japhet et leurs criminelles entreprises[2]. Dans la voie de la négation et de l'erreur, ils ont reculé les bornes du possible ; ils sont du moins allés jusqu'au bout. Les vieilles hérésies avaient attaqué le dogme catholique, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, mais ne les avaient pas tous niés à la fois. Elles ont reparu dans le monde pour compléter leur travail de destruction et de mort. Nous les suivrons à la trace de leurs ravages, comme on suit la marche des ouragans ou celle des colonnes infernales. Ce qu'elles ont étouffé de nobles inspirations, répandu de germes délétères, renversé de pieux monuments, anéanti d'œuvres saintes, démantelé de boulevards, utiles à la Religion, nécessaires à la société, fermé d'asiles aux malheureux, aux déshérités du monde ; ce qu'elles ont fait couler de larmes et de sang, allumé de divisions et de guerres, qui pourrait l'exposer, même dans une longue histoire ? Les invasions des barbares ne sont pas comparables à leurs invasions. Ils entassaient les ruines sur le sol qu'ils dévastaient : ils détruisent les

[1] *Eneid.* VI.

[2] HORATIUS, *Od.* III, 27, 28.

ruines elles-mêmes. *Etiam periere ruinæ* ! Leur instinct est de faire disparaître tout ce qui peut rappeler un glorieux souvenir ou garder une généreuse espérance.

« L'athéisme sera la dernière des hérésies, » a dit Leibnitz, ce génie malade et tourmenté que nous rencontrerons errant aux portes du sanctuaire. Voilà donc dans quelle catégorie un philosophe rangeait toutes les aberrations philosophiques. Il n'est pas vraiment douteux que cette hérésie ne soit la dernière ; qnand on a détruit Dieu, il ne reste plus rien à détruire. Ce dont il était alors permis de douter, c'est qu'elle fût jamais possible. Les temps périlleux sont venus : elle existe, elle s'étale à nos yeux. Les anciens estimaient chose funeste la rencontre d'un athée ; il leur apparaissait comme un être en déhors de la nature humaine, un maudit, ou plutôt la malédiction vivante. Il portait au front un signe pire que celui de Caïn ; Caïn n'avait tué que son frère ! Ce qui n'était avant nous qu'une rare et sinistre folie, est devenu maintenant un système. Depuis quelques années, l'athéisme a conquis, dans notre malheureuse patrie surtout, une sorte d'existence légale. Il a son enseignement public, son organisation, ses moyens d'action et de propagande ; il a ses docteurs salariés par l'Etat, couverts de décorations, ses chaires inviolables, ses encyclopédies, ses livres et ses journaux. Il domine dans la science ; les arts en sont imprégnés ; il s'attache comme un lèpre à toutes les manifestations de la pensée : le corps social l'aspire par tous les pores. La plupart de ceux qu'on désigne sous le nom de chrétiens, ou qui se persuadent l'être encore, se font à leur insu, par leurs idées, leur langage et leurs mœurs, les auxiliaires de la contagion. Ignorent-ils que l'indifférence est la pire des complicités ?

Ce n'est pas certes les ennemis actuels de la religion qu'on accusera d'indifférence. Les athées ne peuvent plus être consi-

dérés comme les libres partisans d'une philosophie, comme de purs sophistes ; Leibnitz avait raison : les athées sont des sectaires. Je ne sais s'il en fut jamais de moins tolérants ou de plus fanatiques. Ils n'aiment pas précisément l'erreur, qui serait après tout une croyance ; ils haïssent la vérité. L'Évangile nous a depuis longtemps révélé la cause de cette haine[1]. Ils sont animés contre Dieu d'une suprême aversion, parce qu'il est la vérité suprême. On n'a plus le droit d'en parler devant eux, moins encore de démontrer son existence ; son nom provoque leur feinte pitié, quand il ne les jette pas dans de sincères transports de rage. Ne pouvant escalader le ciel, ils ont juré d'anéantir Dieu sur la terre. C'est une guerre à mort, une guerre d'extermination, qu'ils poursuivent contre l'Auteur même de l'être, tout en proclamant bien haut qu'il n'existe pas. L'ont-ils banni de leur conscience ? Leur acharnement permet d'en douter ; mais ils l'ont pleinement exclu de leur vie. Désormais tous leurs efforts tendent, et par tous les moyens, à l'exclure de la vie des autres. Au moment où j'écris, la discussion tombe en desuétude : ils négligent l'arme du raisonnement, depuis qu'ils ont en main celle de la violence et celle de la légalité. A mesure qu'ils ont gravi les sphères gouvernementales, ils sont descendus dans le domaine de l'éducation, l'arrachant par lambeaux à l'action du sacerdoce, disputant à Dieu l'âme des enfants. Les voilà déjà qui manœuvrent pour lui ravir en dernier lieu le cœur de la femme.

S'il leur était donné de prévaloir, de spolier ce double sanctuaire, nous pourrions nous écrier à notre tour : « *Venit summa dies, et ineluctabile tempus ; fuimus Troes, fuit Ilium*[2] *!* » Nous serions comme ces peuples dont les anciens disaient :

[1] « Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus. » *Joan.* III, 20.

[2] *Eneid.* II, 324-25.

« Plus d'espérance ; les dieux sont partis [1] ! » Pour châtier nos révoltes, pour se venger de nos répulsions, Dieu n'a qu'à nous prendre au mot. « Si vous détournez votre face, les mortels sont dans la confusion, vous leur retirez le souffle, ils succombent aussitôt et rentrent dans leur poussière [2]. » Ceux qui poussent à ce fatal dénouement avec tant de persévérance, ont osé se nommer Positivistes ou Matérialistes ; et volontiers nous leur avons attribué ces qualifications comme une flétrissure. C'était un éloge immérité. Leur science est purement négative ; ils n'ont su que détruire et nier. Quels principes ont-ils donc émis ? De gratuites ou ridicules hypothèses ; et c'est tout. Il fallait en rire, on les a réfutées. La matière leur échappe, parce qu'elle est leur unique objectif ; ils n'en connaissent ni l'origine, ni la constitution, ni la destinée. Une race à demi-barbare infectée de leurs idées a trouvé l'expression adéquate, le mot qui rend pleinement l'œuvre et la situation : Nihilistes ! Les athées sont les travailleurs de néant !

III

Par quelles transformations successives, par quels lamentables progrès, l'hérésie, « toujours mobile et changeante, » en est-elle venue de nos jours à ces fureurs sataniques ? Quels en furent les promoteurs, les soutiens et les choryphées, durant le cours de ces derniers siècles ? Quels sont les héros chrétiens qui l'ont combattue sous toutes ses formes, les docteurs et les saints, les champions et les martyrs de l'Eglise, ceux qui lui

[1] Excessere omnes, adytis arisque velictis, Dii quibus imperium hoc steterat. » *Ibid*, 351-52.

[2] » Avertente autem te faciem, turbabuntur, auferes spiritum eorum, deficient, et in pulverem suum revértentur. » *Psalm.* CIII, 29.

consacrèrent leur vie et ceux qui lui donnèrent leur sang? C'est l'histoire, telle surtout que nous devons l'entendre ; c'en est là l'objet capital. Dans une œuvre de ce genre, tout ne consiste pas à retracer la physionomie des époques antérieures à la nôtre; il faut constamment avoir celle-ci pour but. Les drames qui se sont accomplis sur cette terre n'ont leur intérêt qu'à la condition de tourner au bien de ceux qui l'habitent encore. C'est dans la pensée d'être utile au présent que je puise le courage et la force de remuer la poussière du passé. Evoqués par l'étude, les morts défileraient sous nos yeux comme un funèbre cortége s'ils n'avaient rien à dire aux vivants. Les anciens ennemis du christianisme nous font mieux connaître ses ennemis actuels, nous révèlent leurs desseins secrets et leurs perfides manœuvres. Ses anciens défenseurs reviennent parmi nous comme nos éternels modèles, pour nous initier à leur stratégie, nous prêter leurs armes, nous enflammer de leurs sentiments. L'histoire n'est pas une exhumation ; elle doit pouvoir dire dans une certaine mesure : « Je suis la résurrection et la vie. » Qu'on n'y voie pas un musée d'antiques, une vieille panoplie désormais hors d'usage, mais plutôt un arsenal toujours ouvert aux apologistes, aux théologiens, aux prédicateurs, à tous les soldats de l'Eglise militante, le gymnase de la sainteté, l'école de la véritable science. « Bâtie comme la tour de David, elle porte mille boucliers appendus à ses murailles, la complète armure des forts. »

Chaque siècle en passant, nous léguera d'inappréciables richesses, après nous avoir causé de sublimes émotions. Le douzième, celui par lequel débute cette œuvre, est le siècle de saint Bernard. Pouvait-elle s'inaugurer sous de meilleurs auspices? Je ne sais pas si l'humanité, dans sa transfiguration chrétienne, offre à nos sympathies rien d'aussi pur, d'aussi noble, d'aussi complétement beau, que cette douce et grande

figure. Il en est peu du moins qui lui soient comparables. Autour de saint Bernard, que j'oserais appeler l'homme-siècle, nous voyons se ranger Ives de Chartres, Anselme de Laon, Godefroy d'Amiens, Hildebert du Mans, l'Abbé Suger, Pierre le vénérable, saint Norbert, saint Thomas de Cantorbéry, pour ne nommer que les plus illustres. En face de lui se dressent les orgueilleux dialecticiens qui sacrifient à leur vaine idéologie la pureté du dogme catholique, Roscelin, Abailard, Gilbert de la Porrée ; l'hydre manichéenne dont les mouvements souterrains ébranlent déjà le sol de l'Europe ; toutes les usurpations et toutes les tyrannies. Il impose silence à l'erreur, il arrête les débordements de la corruption, il ranime la vie monastique, il précipite de nouveau le monde chrétien sur l'empire toujours menaçant de l'Islamisme et les violentes réactions de toutes les idolâtries. Devant lui se tut le sacrilége despotisme des Césars. Leurs prétentions reparaîtront ensuite, mais pour ménager à la papauté l'occasion de déployer toute sa puissance, de se montrer visiblement à la hauteur de son institution, en défendant, avec ses divines prérogatives, la dignité de l'être humain, le sanctuaire de la conscience et celui de la Religion, les droits des peuples délivrés par la vérité .

Le treizième siècle s'ouvre par le pontificat d'Innocent III, celui de tous les Papes à notre avis, qui fut le plus réellement maître du monde, qui réalisa le mieux l'idéal de Grégoire VII, la pensée gouvernementale du christianisme, l'economie du plan divin. Une irrésistible commotion soulève l'Europe : en Orient, la croisade qui va fonder un empire latin à Constantinople ; en Occident, la croisade dirigée contre les Albigeois, ces problématiques et formidables champions de la grande hérésie ; au nord, la bataille épique de Bouvines, qui fait éclater le génie et sauve les destinées de la France ; au sud, la bataille non moins héroïque de las Navas de Tolosa, qui fut pour les

Maures le coup décisif et mortel dans la Péninsule Hispanique. Dans le même siècle on voit surgir François d'Assise, Dominique de Gusman, Pierre Nolasque, Jean de Matha, avec leurs immortelles milices. La main d'Innocent III est partout, et son inspiration, et son âme ; donnant l'essor, traçant la direction, combinant les forces, prévenant les écarts, domptant les résistances.

Ce n'est pas lui néanmoins dont le nom marquera le siècle. Ce ne sera pas non plus le héros, le juste, le saint, le martyr qui va rehausser la couronne de Charlemagne. C'est Thomas d'Aquin. La pensée triomphe une fois sur la terre. Albert le Grand, Roger Bacon, saint Bonaventure, Vincent de Beauvais ne sont que des astres secondaires, escortant le théologien à qui le soleil fut assigné pour emblème. Ce n'ést pas même un théologien, c'est la théologie qui règne à cette époque. Le génie de la raison venant à se rencontrer dans une pure intelligence avec le génie de la foi, leurs mains unies l'ont placée sur le trône. Tout est fécondé par son regard souverain. Reine des sciences, elle est aussi la reine des arts, et de la poésie, et des nations. A la *Divine Comédie* aboutira la *Somme Théologique* ; elle se réflétera dans des monuments immortels, dans mille épopées de marbre et de pierre. Jamais règne aussi grand, aussi formidable par son objet et ses magnificences mêmes, ne s'offrit aux méditations de l'historien.

Avec leurs perturbations et leurs décadences, les deux siècles suivants ne lui créent pas un moins rude labeur, ils lui posent de plus obscurs et périlleux problèmes : le long exil de la papauté, succédant à de sanglants outrages, cette nouvelle captivité de Babylone, l'univers ébranlé par le déplacement du centre de la sphère ; puis le grand schisme d'Occident, deux papes, un moment trois, les âmes déchirées et les peuples catholiques divisés entr'eux par le fractionnement de ce même centre ; et,

malgré tout cela, dans les ténèbres et la tourmente, d'éblouissants rayons de doctrine et de sainteté, des œuvres admirables, de sublimes dévouements, des âmes héroïques, parmi les femmes surtout, l'Eglise poursuivant dans la douleur et les larmes ses glorieuses destinées. Cette période si tourmentée se termine par l'invention de l'imprimerie, la découverte d'un nouveau monde et la révolution opérée dans l'astronomie. Tout change d'aspect, la parole écrite, la terre et les cieux. Rien qui ne touche à l'Église, dépositaire et gardienne de l'éternelle révélation. Quelle est son attitude devant les révélations du génie? Comment a-t-elle entendu ses droits et ceux de l'intelligence humaine? se posa-t-elle en ennemie de tous les progrès, ainsi qu'on est convenu de le dire? Essaya-t-elle vraiment de les faire avorter, d'arrêter la marche du fleuve? ou n'aurait-elle fait par hasard que le rendre plus puissant et plus rapide, en régularisant son cours, en le retenant dans ses limites, en le contraignant à garder la pureté de sa source, à mieux distribuer ses trésors? Les actes répondent; mais on les a dénaturés et travestis. La conspiration du mensonge a concentré sur ce point ses haineuses déclamations et ses perfides trames. A l'histoire de confondre la calomnie, en montrant par les faits que jamais la foi ne se mit en travers de la science; voilà sa mission. Est-il d'ailleurs une question plus importante? On ne le penserait peut-être pas. Le seizième siècle en suscitera de plus importantes encore.

IV

L'Eglise va désormais être attaquée de front. C'est le grand siècle de la révolte. De prétendus réformateurs se disposent à renverser son autorité, à détruire son essence. Toutes les pas-

sions, tous les instincts pervers se liguent spontanément contre elle, amènent des légions sous les drapeaux de l'hérésie : l'orgueil, l'ambition, la basse jalousie, la soif sacrilége de l'or, une corruption plus sacrilége encore forment visiblement ses premières armées. Qui voyons-nous donner le signal et marcher à la tête ? Un moine apostat, scellant son apostasie par l'inceste. Qui voyons-nous d'abord accourir sur ses pas ? Des prêtres et des moines impatients de leurs vœux, des princes rapaces et bigames, des aventuriers perdus de crimes et de dettes, cherchant une position dans les bouleversements ; des humanistes sans conviction, imbus d'idées mythologiques et païennes. La prétendue renaissance, qui mérite un examen à part, aura devancé la prétendue réforme. Voilà ceux qui se donneront la mission de restaurer les mœurs, en épurant les croyances. Ils attaqueront les enseignements traditionnels avec autant de frénésie que les antiques préceptes, pour mieux se débarrasser de ces derniers. Les querelles doctrinales, tout acharnées qu'elles paraîtront, ne seront qu'une vaine parade. A travers les arguments percera le cri sauvage des insatiables appétits : « Affer, affer ! » Ils se rueront sur l'Église comme sur une proie. Que leur importent au fond ses dogmes sacrés ? C'est à ses richesses qu'ils en veulent. En proclamant si haut la liberté de la pensée, ils aspirent à conquérir celles des passions. Et des peuples entiers seront entraînés à leur suite. En moins de cinquante ans, le tiers à peu près de l'Europe sera violemment séparé du Siége apostolique, s'agitera dans la nuit, loin des sources de la lumière et de la vie. Après avoir scindé la grande unité catholique, les révoltés se diviseront entr'eux ; ils ne seront plus d'accord avec eux-mêmes. Bossuet ne parviendra pas à dresser la statistique absolue des *Variations* et des sectes : le génie est impuissant à les énumérer. La divisibilité de l'hérésie semble égaler celle de la matière. Mais

ses ressentiments et ses fureurs contre l'Église qu'elle a trahie, qui pourrait les peindre ? à quoi les comparer ? En Allemagne elle fera couler assez de sang pour mettre à flot, selon le témoignage peu suspect de Voltaire, un navire à trois ponts. On peut en dire autant de la France peut-être, de l'Angleterre assurément. A ces effroyables hécatombes, à ces sanglantes apostasies, la Providence opposera l'abnégation, le zèle, la charité des premiers apôtres ; à la légion de Satan, la compagnie de Jésus. Inégale d'abord, stérile en apparence, la lutte engagée prépare par l'immolation les glorieux retours de l'avenir.

Le spectacle change avec le siècle. Tous les genres de splendeur, tous les titres à la reconnaissance comme à l'admiration, ne sont-ils pas réunis dans le dix-septième ? Aucun n'a mieux mérité le nom de grand, s'il en est même qui le méritent aussi bien. Quelle période centenaire a vu simultanément briller tant de génie divers, si sublimes et si chrétiens ? Tous rendent gloire à la religion, tous lui consacrent leurs œuvres ; ou plutôt c'est elle qui les consacre pour l'immortalité. Corneille ne serait pas complet sans Polyeucte, encore moins Racine sans Athalie. Ici le poète atteint la suprême limite, comme Raphaël dans la Transfiguration ; l'art, que le Dante appelle le petit-fils de Dieu, par la raison qu'il est le fils de la nature, ne saurait aller au-delà. Partout éclate l'inspiration, ou survit la pensée religieuse. Elle anime tous les travaux, elle résiste à toutes les audaces. Newton semble dérober au Créateur le secret de la mécanique céleste, et se délasse de ses calculs en commentant Daniel et l'Apocalypse. Pascal rivalise avec Newton dans les sciences d'application ou de théorie, sans abandonner un instant les exercices d'une rigide piété. Descartes, remontant aux sources de la lumière, préludant par les tourbillons aux lois mathématiques de l'univers, abusant de la

négation méthodique, se balançant follement sur les insondables abîmes du doute, est soutenu par sa foi de sincère chrétien. La guerre elle-même, malgré ses horreurs et ses éblouissements, ne pouvait la détruire. Succombant sous le poids des lauriers, Condé se dérobe au monde et passe à la théologie ; ce héros d'Homère, aspirant au repos, devient l'humble disciple de l'Évangile. Une étude approfondie, souvent interrompue par d'éclatantes victoires, mais toujours reprise par l'énergique amour de la vérité, arrache Turenne au protestantisme, et fait de ce noble cœur, de cet esprit si lumineux et si sage, l'enfant soumis, le zélé défenseur de l'Église catholique. En même temps que l'hérésie, le monde, cet irréconciliable ennemi de Dieu, cette permanente négation du christianisme, alors surtout qu'il se proclame chrétien, subit une irréparable défaite. On le voit un jour, dans sa personnification la plus brillante, dans tout l'éclat de sa grandeur, dans tout le prestige de sa puissance, abdiquer devant la religion : la jeune Lavallière, ce nom dit tout, se dérobe à ses triomphes, pour aller demander la paix au silence du cloître.

Bossuet préside à ces changements, réalise ces conquêtes, domine ces hauteurs. Les hauteurs intellectuelles ou sociales, il les soumet ou les foudroie. Son action est irrésistible ; et cette action part de la sincérité de sa foi plus encore que de la supériorité de son génie. On ne lutte pas contre un pareil athlète. Fénélon l'apprend à ses dépens. Génie moins vigoureux, mais plus sympathique, il subira son impulsion, il marchera sur ses traces, quoique attardé par sa rétrospective mythologie : il joindra sa douce main à cette main de fer pour l'accomplissement de l'œuvre capitale. Théologien, philosophe, historien, exégète, écrivain, orateur incomparable, Bossuet nous paraîtra menant le cortége des grands hommes et consacrant à la religion un siècle que la religion aura préparé, par ses

évêques et ses prêtres, par Richelieu, S. François de Sales et S. Vincent de Paul. Mais sur ce front qui ceint tant de couronnes une ombre restera, l'ombre portée de ce que nous appellerons l'hérésie politique. En est-il amoindri? Dans quelle mesure l'a-t-elle atteint? Problème à résoudre. Ce qui ne l'est pas, ce qui ne laisse aucun doute, c'est le prestige étonnant qui, de son vivant même, s'attachait à son nom, la merveilleuse influence qu'il exerçait sur son époque. On ne le redoutait pas moins qu'on ne l'admirait. « L'opinion est la reine du monde, » a-t-il écrit; il régnait sur l'opinion. Tant qu'il vécut, l'impiété n'osa jamais lever la tête. Déjà cependant elle s'agitait dans les bas-fonds de la décadence. L'immortel évêque de Meaux ne l'ignorait pas. Son oreille attentive perçoit les rugissements étouffés du monstre; mais il le tient en respect avec son regard d'aigle.

V

Dès qu'il disparaît, l'impiété sort de ses ténèbres et bientôt s'étale au grand jour: le dix-huitième siècle a commencé. Les ennemis de la religion se concertent pour la détruire, en dépit de leurs implacables jalousies et de leurs haines réciproques. La conspiration s'étend, la décadence se précipite. Grâce à de hautes complicités, ils escaladent toutes les positions, mettent la main à tous les rouages, obtiennent tous les honneurs; ils accaparent la renommée, qui devient leur courtisane. La dérision et la calomnie sont chaque jour déversées sur quiconque n'accepte pas le mot d'ordre de la secte et s'obstine à demeurer chrétien : on n'épargne ni les plus beaux caractères ni les talents les moins contestés. Le mensonge est un système, une loi posée par l'oracle de l'époque. Tous les

instruments de l'esprit humain, toutes les sciences, tous les arts sont mis au service de la passion anti-religieuse. L'encyclopédie, semblable à ces tours qu'on dressait jadis en face d'une ville assiégée, menace les remparts de la cité sainte. Le bélier les bat avec furie, la mine est creusée. Avant la fin du siècle, un épouvantable effondrement, renversant une nation, ébranle le monde. Le christianisme s'en va! disent les impies, — Non, c'est une société qui s'abîme dans le sang! Le christianisme sortira de ce sang et de ces ruines, fortifié par l'immolation, rajeuni par le martyre. Quels tableaux à retracer! Quelle route immense à parcourir! quel vaste champ d'investigations et d'études!

On est loin d'avoir assez mis en relief cette dernière période, si rapprochée de nous cependant, si glorieuse pour l'Église de France. Aujourd'hui qu'on fait l'insolente apothéose des bourreaux, n'est-il pas juste, n'est-il pas urgent d'élever un modeste autel aux victimes? Il y a là toute une légion de grands hommes inconnus, de héros innommés, qui préférèrent la mort à l'apostasie, ou qui, se dérobant au supplice par l'exil, sont ensuite revenus à leur sanctuaire pour le purifier ou le rebâtir. Tandis qu'on exalte le crime, faudrait-il au moins raconter la vertu. Sans doute, rien de pareil à la révolution française ne s'était vu dans aucun temps ni dans aucun pays du monde, et, malgré les apologies dont elle est l'objet, malgré les sinistres hallucinations dont elle est la cause, on peut espérer qu'on ne verra jamais rien de pareil; mais, à toutes les époques, dans de moindres proportions, furent commises des iniquités de même nature. Est-ce bien le droit et la vérité que nous voyons présider aux choses humaines? N'est-ce pas plutôt et presque toujours l'injustice et le désordre? L'usurpation regne dans les sociétés. Quand elle ne procède pas par la violence, elle parvient à s'établir par la ruse : l'effet n'en est

pas moins désastreux, ni la réussite moins certaine. Les moyens détournés et les voies tortueuses conduisent plus sûrement au but que la force et le courage. La race des lions se perd ; aux tigres succèdent les renards, qui, non contents de dévorer les fruits, « démolissent la vigne [1], » selon le mot profond des divines Écritures. Se peut-il que les biens destinés à la vertu deviennent ainsi le partage du vice, sans que les idées en soient altérées et les consciences atteintes ?

Au lieu de corriger ou d'atténuer ces fatales impressions, que font la plupart des historiens ? Ils les aggravent et les étendent. Le point d'appui leur manquerait pour réagir, alors même qu'ils en auraient la pensée ; mais elle est loin de leur intelligence. Les indifférents, les empiriques sont encore les moins dangereux ; d'autres repoussent de parti pris toute lumière supérieure. Pour eux la révélation n'existe pas. Ils ne négligent aucune occasion d'insulter au christianisme. Les faits sont entre leurs mains des machines de guerre. Oublis calculés, perfides insinuations, négations formelles, ingénieux travestissements, tout concourt à déraciner les croyances. Le mal que l'histoire nous fait, nul ne pourra jamais le dire. Elle détache de Dieu, elle dégoûte de l'homme ; elle sème dans les esprits un désolant scepticisme ; elle tarit dans les cœurs la source des pures émotions et des généreux enthousiasmes. Il est une faculté qui devance toutes les autres, la faculté de l'admiration ; elle l'altère et la pervertit jusque dans l'enfance, en la détournant de son véritable objet, pour l'appliquer à des grandeurs factices et mensongères. Cette observation se justifie pleinement, si je ne me trompe, par un seul trait : à force de raconter des batailles et d'exalter les guerriers, on ne laisse debout qu'une gloire ; il semble vraiment que les hommes ne

[1] *Cant.* II, 15.

soient ici-bas que pour leur extermination mutuelle. Si notre société roule à peu près toute entière sur le faux, l'histoire en est principalement responsable.

L'histoire peut tout guérir, mais à la condition de subir elle-même une réforme absolue. Par là doit commencer l'œuvre de régénération sociale. Il faut changer les idées, il faut éclairer les intelligences, si l'on veut ranimer les institutions en épurant les mœurs. Une action individuelle, une existence isolée n'est rien en présence d'une telle œuvre. Un jour peut-être me sera-t-il permis d'indiquer les moyens à prendre pour y consacrer une puissance collective. En émettant ce vœu, je ne dissimule ni l'intention ni l'espérance qui me guident dans ce nouveau labeur. Je l'offre à l'Église, comme un humble tribut de piété filiale ; je l'offre à Dieu, comme un sacrifice sans valeur, mais sans restriction et sans réserve.

Le 20 Août, fête de S. Bernard, 1879.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

CINQUIÈME ÉPOQUE

(Suite)

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DU B. PASCAL II (1099-1118)

SOMMAIRE

LES DERNIÈRES LUTTES (1110-1118)

§ I. HENRI V EN ITALIE (1110).

1. Pascal II se prépare à la visite de Henri V ; ses pressentiments. — 2. Invasion des Teutons en Italie : ravages qu'ils exercent. — 3. Préliminaires du couronnement ; engagements réciproques. — 4. Lettre du pape au roi de Germanie. — 5. Entrée de Henri V à Rome ; serments renouvelés ; de quelle façon ; portique de St-Pierre. — 6. Astuce et violence de l'empereur ; le Pape est fait prisonnier. — 7. Scène de pillage et de meurtre ; les Romains se soulèvent ; combat sanglant. — 8. Discours du cardinal Jean, évêque de Tusculum, au peuple romain. — 9. Siége de Rome par les Allemands ; la captivité du Pape s'aggrave de jour en jour. — 10. Admirable résignation de Pascal II ; sa courageuse résistance ; nul espoir de secours.

§ II. CONCESSIONS DE PASCAL II TOUCHANT LES INVESTITURES.

11. Les compagnons de captivité du Pape sont ébranlés ; leurs conseils et leurs prières. — 12. Angoisses du Pontife ; trompeuses garanties données par le futur empereur. — 13. Engagements de nouveau contractés et souscrits ; les deux puissances. — 14. Violente précipitation du tyran ; nuit lamentable. — 15. Acte signé par le Pape dans sa prison. — 16. — Cérémonie du couronnement ; oppression et clandestinité. — 17. Triomphale rentrée de Pascal II dans la ville de Rome ; Conrad archevêque de Salzbourg à la cour impériale. — 18. Le nouvel Athanase ; Adilgoz, archevêque de Magdebourg — 19. Singulière explication et cauteleuse assertion d'un historien courtisan.

§ III. JUGEMENT PORTÉ SUR LES CONCESSIONS DE PASCAL II.

20. Les cardinaux s'élèvent contre la fatale concession ; Jean de Tusculum ; lettre du Pape. — 21. Saint Bruno évêque de Segni et abbé du Mont-Cassin. — 22. Sa lettre à Pascal II ; il taxe d'hérésie la concession des Investitures. — 23. Déposition de l'abbé du Mont-Cassin ; son humble et prompte obéissance. - 24. Impatience des agitateurs ; modération du Pape ; Conon de Préneste légat en Orient. — 25. Concile de Lyon ; lettre mémorable de Saint Yves de Chartres. — 26. Suite de ce document ; question des Investitures et conduite de Pascal II admirablement appréciées. — 27. Jugement adopté ; chute prétendue de Pascal II réduite à sa juste valeur.

§ IV. CONCILES DE LATRAN ET DE VIENNE (1112).

28. Réunion du concile ; fausse accusation portée contre Pascal. — 29. Discours du Pape ; sa profession de foi. — 30. Décret du concile ; Gérard évêque d'Angoulême à la cour de l'empereur. — 32. Lettre synodale au souverain Pontife ; elle dépasse le but. — 33. Sentiment de Suger, celui de la Gaule entière ; lettre de Geofroi abbé de Vendôme.

§ V. DÉFENSEURS DU PAPE. TROUBLES DE BÉNÉVENT ET DE ROME.

34. Hildebert évêque du Mans ; son zèle, sa charité, sa prudence. — 35. Un défenseur inespéré, Adalbert archevêque de Mayence ; son invincible fermeté. — 36. Alexis Comnène offre son concours aux Romains en faveur du Pape — 37. Désordres à Bénévent ; l'archevêque et le connétable de cette ville. — 38. Emeute sanglante ; concile de Ceprano. — 39. Déposition solennelle d'un archevêque ; Guillaume duc d'Apulie. — 40. Tumulte à Rome ; attentats sacriléges. — 41. Le Pape s'éloigne de Rome ; concile de Troja ; le légat Conon. — 42. Triomphe d'Adalbert. Mort de la comtesse Mathilde.

§ VI. DERNIÈRES ANNÉES DE PASCAL II.

43. Second Concile de Latran, querelles particulières. — 44. Intérêt actuel et général : Investitures ; accusation d'hérésie. — 45. Noble attitude du Pape ; ses deux allocutions. — 46. Instance du légat Conon ; anathème prononcé

contre l'empereur. Grossolan évêque de Savone. — 47. Henri V revient à Rome ; factieux récompensés ; triomphe assombri. — 48. Second couronnement sans le Pape ; Maurice Bourdin. — 49. Grave maladie de Pascal ; son courage, sa prodigieuse activité. — 50. Suprêmes paroles du Pontife ; sa mort sainte ; honneurs qui lui sont rendus. — 51. Craintes et remords du persécuteur. Etonnants prodiges : les morts ligués avec les vivants.

§ I. HENRI V EN ITALIE (1110.)

Pascal II se prépare à la visite de Henri V ; ses pressentiments.

1. L'ordre des idées et la marche des événements nous appellent d'abord à Rome. C'est le rendez-vous que nous ont du reste donné les insolents ambassadeurs du roi de Germanie, dans la conférence de Châlons et le concile de Troyes[1]. Depuis son retour le souverain Pontife avait rétabli l'ordre et la paix dans la capitale du monde chrétien, beaucoup plus par sa mansuétude que par sa fermeté. La population romaine, quelque temps troublée pendant l'absence de son chef légitime, lui témoignait de nouveau, non-seulement une entière obéissance, mais encore un profond dévouement ; et nous allons en voir une preuve éclatante. Henri V se disposait à passer en Italie, pour aller dans la basilique de Saint-Pierre recevoir des mains de Pascal II la couronne impériale. Avec les sentiments qui l'animaient, il eût pu comme son père s'affranchir d'une telle soumission, faire tout simplement un pape qui le ferait empereur. Mais les conséquences et le dénouement surtout de ce double sacrilége, tant d'humiliations et de malheurs, toute une vie courbée sous l'anathème et la mort de l'excommunié, n'étaient pas de nature à l'encourager dans cette voie. Le jeune César se montrera plus habile politique que le tyran vieilli dans la ruse et la dissimulation, sans être moins féroce et moins cruel. Les messages qui le précèdent, loin d'inspirer la terreur, rappellent encore les heureux débuts de son règne. Comme alors il proteste de la pureté de ses intentions, de son entière déférence, de son respect et de son amour envers le seigneur apostolique. Celui-ci n'est point rassuré ; de noirs pressentiments assiégent son âme. On le voit déployer une activité qui présage les périls d'une terrible lutte, et non l'éclat d'une paisible solennité. Il semble même se prémunir contre une

[1] Cf. tom. XXV de cette *Histoire* p. 576.

défaillance personnelle. Dans deux synodes consécutifs, il réitère les condamnations si souvent prononcées par ses immortels prédécesseurs, Grégoire VII et Urbain II, au sujet des investitures[1]. Il court implorer l'appui des princes normands qui règnent au midi de la Péninsule italique. Il obtient d'eux le serment qu'ils marcheront sur les traces de Robert Guiscard, venant arracher le père commun des fidèles et la ville sainte aux mains impies des barbares Teutons. Hélas ! vaines promesses ; le seul capable de les exécuter, l'héroïque Bohémond se meurt, loin de sa principauté d'Antioche, exilé dans son ancienne patrie, ne laissant pour héritier de ses exploits et de sa gloire qu'un enfant de trois ans. Le pontife revient à Rome, il fait également jurer aux grands de soutenir avec courage l'intégrité de la religion, les droits de l'Église, l'autorité de leur chef spirituel et l'honneur de la ville éternelle. Le chroniqueur contemporain[2], qui rapporte ces émouvants détails, nous montre aussi les peuples de la Péninsule agités par de sinistres prévisions, observant avec inquiétude les signes avant-coureurs des grandes calamités. Une comète apparaît le 6 Juin 1110. C'est l'année où le roi de Germanie franchit les Alpes, à la tête d'une formidable armée. Trente mille cavaliers d'élite, selon quelques historiens, formaient l'étrange escorte du candidat impérial[3].

Invasion des Teutons en Italie ; ravages qu'ils exercent.

2. Aux premiers jours de l'automne, ils descendirent comme des

[1] Chronographus Hildesheim. *ad annum* 1110 ; — Concil. tom. X, ex chronico ms. sancti Petri-vivi.

[2] Pierre le diacre, continuateur de la chronique du Mont-Cassin. Il était d'une noble famille, celle des comtes de Frascati. C'est dans le célèbre monastère, dès l'âge de cinq ans, qu'il avait fait son éducation littéraire et chrétienne, comme beaucoup d'enfants de même condition à cette époque ; et c'est encore là qu'il avait embrassé l'état religieux. Son œuvre commence à 1086 et va jusqu'à 1138. Pierre a composé plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels on distingue le livre intitulé : *De Viris illustribus cassinensibus.* Son devancier dans la chronique fut Léon Marsicanus, que le pape Pascal nomma cardinal-évêque d'Ostie, l'une des premières dignités romaines. De là le nom plus connu dans l'histoire de Léon d'Ostie. Pour les faits actuels, voir chron. cass. IV, 37.

[3] Au nombre de ces historiens il faut compter l'Abbé Suger : « Collecto mirabili triginta millium hoste, imperator nullas nisi sanguine fuso gaudet habere vias. » *Vita Ludovici Grossi,* cap. IV, *Patr. latina,* tom. CLXXXVI, col. 1271.

torrents accumulés dans les riches plaines de la Lombardie. Malgré leur nombre et leur puissance, ces fiers Teutons, ces guerriers bardés de fer, ne dédaignaient pas de recourir à la ruse. Sous le masque de la religion et de la paix, ils se présentaient en qualité d'hôtes et de frères, mais pour se conduire aussitôt en impitoyables conquérants. Les villes qui refusaient d'ouvrir leurs portes et de livrer leurs trésors, étaient ravagées et détruites. On cite en particulier dans les auteurs du temps celle de Novare, dont les murs furent rasés et les habitants exterminés en grande partie, pour avoir essayé d'une faible résistance. La guerre d'invasion s'étendait de toutes parts ; elle était principalement dirigée contre les églises renommées par leurs ornements, et les ecclésiastiques qui s'étaient signalés par la vigueur de leurs sentiments catholiques. A l'entrée de l'hiver, les Allemands se dirigèrent vers la Toscane. Beaucoup d'hommes et de chevaux périrent au passage des Apennins ; perte insensible toutefois pour une telle armée : elle n'est ni moins orgueilleuse ni moins menaçante, quand elle apparaît sur le versant méridional. Instruits par le sort des cités lombardes, les seigneurs toscans et les représentants de la province se portent à la rencontre de Henri V, s'empressant de lui faire hommage et de lui payer tribut. La grande comtesse Mathilde ne se montrera pas au milieu de cette foule ; elle se gardera bien de ternir par une obséquieuse démarche son glorieux passé. Plusieurs chefs Teutons se détachent de la suite du monarque, pour aller la visiter dans son château, désireux de contempler les traits d'une femme qui lutta victorieusement contre toutes les forces de leur nation et que le monde entier regarde comme un être supérieur à son sexe. Le futur empereur ne s'y rendra pas, craignant peut-être de rencontrer en chemin un autre Canosse. Mais il daigne par ambassadeurs la confirmer dans tous ses droits et lui proposer un traité d'alliance. Elle y consent, elle lui sera fidèle envers et contre tous, moins le pape ! Pour elle Grégoire n'était pas mort, il revivait dans la personne de Pascal II. Hénri célèbre à Florence les fêtes de Noël avec une pompe à demi barbare, avec une ostentation de piété qui, rapprochée de sa conduite, forme un contraste douloureux. Dès le

commencement de l'année suivante, 1111, il poursuit son invasion, dont le caractère demeure toujours le même. Les récits de tous les historiens, sans en excepter ceux de l'Allemagne[1], s'accordent à nous le représenter comme un fourbe et cruel tyran. Le sang et les ruines signalent sa marche à travers l'Italie. Landolfe de Pise va jusqu'à le nommer l'exterminateur de la terre[2]. Dans la ville d'Arezzo il prend occasion d'une querelle entre le peuple et le clergé pour démanteler la place et renverser une partie des maisons, sous prétexte de venger l'honneur de l'état ecclésiastique.

Préléminaires du couronnement ; engagements réciproques.

3. De là furent expédiés en avant quelques-uns des principaux personnages de sa cour. Leur mission était de préparer les voies au jeune monarque, de débattre et d'arrêter, comme on dirait à notre époque, les préliminaires de son couronnement. Les noms des membres de cette ambassade nous ont été transmis par un vieux chroniqueur ; ils se retrouvent dans un autre monument historique dont nous aurons à parler. Les deux premiers sont Frédéric, archevêque de Cologne, et Bruno de Trèves ; viennent après eux le chancelier Adalbert de Lorraine, le comte Herman de Wissemburg, le comte Bérenger de Saxe, Conon frère de Bérenger, Siceboth de Bavière, Henri de Carinthie, Bertold fils de Bertold, et trois autres moins connus, mais d'égale importance. Ils entrèrent à Rome dans le plus magnifique appareil. Prévenu de leur arrivée, le Pape avait nommé, pour conférer avec ces princes, des cardinaux et des seigneurs capables de soutenir sa cause et dignes de représenter son autorité. De ces hauts personnages nous ne pouvons nommer que Pierre de Léon, l'un des hommes les plus importants de Rome, soit par ses éminentes qualités, soit par son immense fortune, et qui de plus était entouré d'une belle et nom-

[1] Dodechin. — Chronographus Hildesheim. ad annum 1110. — Domnizo, le biographe poète de la grande comtesse Mathilde, décrit avec plus de force que d'harmonie les horreurs de cette invasion. Il débute en ces termes :

.... Cum multis galeatus in ortu
Autumni venit, Lungobardosque peremit,
Ardens, devastansque illorum maxima castra,
Urbes munitas ejus perterruit ira.

[2] Landulfus Pisanus, *in Vita Pascal. II.*

breuse famille [1]. Les délégués des deux pouvoirs qui se disputaient et l'empire des consciences et la suprême direction des sociétés, se réunirent dans le portique de saint Pierre. Le résultat de leurs délibérations et la teneur même des engagements réciproques, nous les lisons dans la chronique du mont Cassin [2]. Le grand Annaliste Baronius les donne dans toute leur étendue ; il nous suffira de les résumer : D'une part, le roi s'engage par ses mandataires à restituer solennellement tous les droits usurpés sur les Églises ; ce qu'il consignera par écrit et confirmera par son serment, devant tout le peuple, le jour de son couronnement. Il laissera les Églises libres avec leurs offrandes et leurs possessions. Il rétablira le patrimoine de saint Pierre, tel qu'il fut constitué par Charlemagne, Louis et Henri ses prédécesseurs, et le maintiendra de toutes ses forces. Il ne fera et ne dira rien par lui-même ou ses agents affidés, qui puisse compromettre la dignité, la vie, les fonctions et la liberté du pontife, ou de ceux qui traitent actuellement pour lui. Le pape, d'autre part, donnera l'ordre aux évêques présents à la cérémonie d'abandonner à l'empereur tous les droits qui ressortent de la puissance temporelle, et dont avaient également usé Charlemagne, Louis et Henri. Il interdira sous peine d'anathème à tous les évêques présents, ainsi qu'à leurs successeurs, de s'immiscer dans les charges du royaume et d'en percevoir les revenus. Il leur interdira de même toute participation à la milice séculière. A l'avenir, le pape ne troublera plus ni l'empereur ni l'empire, concernant ces divers objets. Il accueillera son hôte avec distinction et lui confèrera, non en secret mais en public, la couronne impériale, comme l'ont reçue dans les anciens temps les empereurs catholiques ses prédécesseurs. Enfin, pour garantir ces conventions, on alla jusqu'à se donner mutuellement des otages, qui furent presque tous les signataires de cet acte solennel [3]. Nous ne tarderons pas

[1] Il était le fils d'un Juif opulent et d'une noble romaine ; devenu chrétien, il ne cessa de prouver la sincérité de sa conversion par son dévouement au souverain Pontife.

[2] Petr. diac. chronic. cass. IV, 38, 39.

[3] Petr. diac. chron. cass. IV, 40.

à comprendre à quel point étaient fondées d'un côté, par quelle raison inspirées de l'autre, les défiances qui se manifestent par de telles précautions.

Lettre du pape au roi de Germanie.

4. Non content de ces mesures, Pascal II voulut écrire personnellement au roi de Germanie. Nous avons sa lettre, dont voici quelques extraits : « La loi divine et les saints Canons ont depuis longtemps interdit aux prêtres de se jeter dans les préoccupations et les soucis des affaires temporelles, de se produire à la cour, si ce n'est dans le but d'implorer la grâce des condamnés, ou de venir en aide aux opprimés. Or, dans les diverses contrées de votre royaume, il y a des Evêques et des Abbés, tellement engagés dans les sollicitudes du siècle, qu'ils sont contraints à fréquenter assidûment la cour, et même à s'occuper des choses de la guerre : ministres des autels, ils sont devenus les ministres de la puissance royale, parce qu'ils ont accepté des rois le gouvernement des villes, des duchés et des baronies, la direction des monnaies et des péages, tout ce qui tient au pouvoir temporel[1]. De là cette coutume qui s'est introduite dans l'Eglise, que les évêques élus ne reçoivent la consécration qu'après avoir reçu l'investiture de la main du roi. Il n'est pas sans exemple que du vivant d'un évêque un autre soit investi. C'est principalement par l'investiture laïque que ces maux et beaucoup d'autres sont arrivés. Mus par cette considération, nos prédécesseurs Grégoire VII et Urbain II, d'heureuse mémoire, s'entourant de leurs collègues dans l'épiscopat, ont souvent condamné ces sortes d'investitures ; décrétant la déposition des clercs qui seraient ainsi placés à la tête des Eglises, lançant l'excommunication contre ceux qui les auraient nommés... En conséquence, très-cher fils et roi, nous avons ordonné que les choses dépendant de la couronne vous seraient désormais abandonnées ; nous interdisons à tout dignitaire ecclésiastique, sous peine d'excommunica-

[3] Il n'est pas inutile d'observer avec quel soin le Pape s'applique à dégager des entraves matérielles le ministère sacerdotal. Cette question prime à ses yeux celle des investitures. Il tient en suspicion les munificences des pouvoirs humains ; il y voit même la principale cause du mal auquel il faut maintenant remédier.

tion, de s'emparer de tels droits. Mais nous voulons aussi et nous avons décrété, sous la même peine, que les Églises demeurent en possession de tout ce qui leur appartient, d'après les usages antiques, des donations par testament et de toutes les offrandes qui leur sont faites... Nous vous recommandons, fils et roi bien-aimé, de rendre grâces au suprême illuminateur, d'avoir ouvert les yeux de votre âme, en vous inspirant une vive et sincère répulsion pour les erreurs si connues de votre malheureux père. Si, comme vous l'avez promis dans toute la série de vos lettres, vous rendez au Vicaire de Jésus-Christ l'obéissance que lui rendirent toujours les rois et les empereurs catholiques, lui ne cessera de vous témoigner tout le respect et tout le dévouement dont son cœur est capable ; et ce sera là le gage le plus assuré de bonheur et de gloire que puisse avoir la destinée de l'empire romain. »

Entrée de Henri V à Rome, serments renouvelés, de quelle façon ; Portique de Saint-Pierre.

5. Pendant qu'avaient lieu ces pourparlers et ces messages, Henri s'était rapproché de la ville éternelle et campait déjà dans les États pontificaux, à Sutri, non loin de Viterbe. Le 3 des Ides de Février, la veille de la Quinquagésime, il était au mont Marius. Le lendemain, sur l'ordre du pontife, vinrent jusque-là des hommes portant des flambeaux, une longue procession de jeunes filles vêtues de blanc [1], ayant des lampes à la main comme les vierges de l'Evangile, un brillant cortége de cavaliers, chargés les uns d'ouvrir la marche triomphale, les autres d'accompagner ou de suivre l'hôte impérial, avec une foule immense de Romains, qui jonchaient la route de verdure et de fleurs, remplissant l'air de chants de fête et de bruyantes acclamations. Acclamer les princes, s'enivrer du triomphe des tyrans, est chose si naturelle aux peuples ! Celui-ci n'avait pas cependant perdu, dans l'accès momentané de son ivresse, le sentiment de ses anciens droits. Avant d'introduire le monarque étranger dans la ville, il l'obligea par deux fois à renouveler son serment. En se prêtant à cette exigence, l'astucieux teu-

[1] En sa qualité de poète, Domnizo ne pouvait avoir omis cette circonstance :
.... « Monachæ quoque centum,
Lampadibus multis claro cum lumine sumptis,
Antiquo more processio regis honore... »

ton eut soin de jurer en sa langue, avec une expression de dépit et d'ironie qui ne pouvait échapper au regard des Italiens. Le mot de trahison circula dans la foule et rencontra dans l'intérieur de la cité de nombreux et redoutables échos. A l'entrée de la cité Léonine, le triomphateur est accueilli par les Juifs et les Grecs qui peuplent ce quartier, et dont les harangues sont pour ses oreilles ce qu'était son serment pour les oreilles italiennes. Là se trouve réuni, par l'ordre du pontife, tout le clergé romain, chargé de le conduire à Saint-Pierre. Le roi descend de cheval et suit à pied le vénérable cortége. Il monte les degrés; sur la plate-forme, le pape l'attend revêtu de ses ornements pontificaux, entouré de cardinaux et d'évêques, ayant à sa suite plusieurs ecclésiastiques d'un rang inférieur, les maîtres et les élèves de son école de chant. Le roi se prosterne et baise les pieds du pape, qui se hâte de le relever et l'embrasse par trois fois ; puis, selon l'usage, le conduit par la main vers la porte d'Argent. Henri lit dans le livre la profession de foi propre à la cérémonie, Pascal le désigne ou le proclame empereur et l'embrasse de nouveau ; l'un des évêques assistants prononce aussitôt sur lui la première oraison. Ici se place un incident grave, négligé par la plupart des historiens, mais signalé par un témoin oculaire, et dont la portée va nous être clairement révélée. Le nouvel empereur refuse d'entrer dans la basilique où doit avoir lieu son couronnement, à moins que toutes les issues et les places voisines n'en soient occupées par ses soldats. Et, chose étonnante, il ne paraît pas qu'on ait fait une réclamation, qu'un retard se soit produit; on consent à cette précaution non moins insolite qu'insolente[1]. Peut-être n'était-il plus temps de reculer ou d'incidenter. Mais de telles mesures ne pouvaient que corroborer les soupçons et nourrir les ressentiments. En rentrant dans son pieux sanctuaire, le pape s'engageait par le fait dans une citadelle allemande.

Astuce et violence de l'empereur ; le Pape est fait prisonnier.

6. Cela ne l'empêcha pas cependant, dès qu'ils furent arrivés à la partie du temple nommée la rotonde de porphyre, de demander au Germain le rétablissement dans ses États de la discipline ecclé-

[1] Petr. Diac. chron. cass. IV, 40 ; Landulfus Pisanus, *in Vita Pascal. II.*

siastique, la restauration de la hiérarchie, le renoncement aux investitures, la confirmation, en un mot, de toutes les promesses faites, de tous les engagements contractés et signés. Henri garde le silence et se retire à part, avec les seigneurs et les évêques qui l'accompagnent, dans une pièce attenante à la sacristie, pour y délibérer longuement et tout à son aise. La position se tendait de plus en plus. A cette sorte de conciliabule étaient présents, nous regrettons de le dire, trois évêques Lombards, Bernard de Parme, le vieux Bonus de Reggio, Aldo de Plaisance. La mystérieuse délibération menaçant de ne pas finir, le pape envoya demander au prince de ratifier sans délai les conventions antérieurement écrites. Les prélats transalpins vinrent encore se jeter à ses pieds et l'embrassaient avec une ardeur fébrile, qui semblait la muette expression du remords, ou la vaine protestation d'une conscience subjuguée par la crainte. Peu à peu les familiers de l'astucieux teuton se mirent à dire que l'écrit dont on arguait n'était pas conforme à la justice et ne pouvait recevoir le sceau de l'autorité. On avait beau leur répondre,et par les décisions des plus célèbres docteurs, et par les articles les plus formels des anciennes lois, et par le texte même des Écritures; ils persistaient dans leur obstination. Le digne fils de l'excommunié, laissant alors tomber le masque : « Je veux, dit-il avec emportement au souverain Pontife, que la division actuellement existante entre vous et le corse Étienne surnommé le Normand, cesse à l'heure même [1]. » Ce nom tout à coup jeté dans un pareil débat cache, ou dévoile plutôt une déloyale manœuvre : cette violente sortie n'est en réalité qu'un faux-fuyant, pour donner le change et se dérober à des obligations sacrées. Peu de jours auparavant le prince avait demandé dans le même but que le corps de son père reçût enfin les honneurs de la sépulture ecclésiastique et reposât dans un lieu saint. Le pontife déjoua la seconde tentative comme il avait déjoué la première ; il répondit : « Commençons par ce qui vous regarde ; car le jour est avancé, l'heure presse, et l'office que nous devons célébrer, sera d'une longueur peu com-

[1] Cf. tom XXV de cette *Histoire* p. 493, 494.

mune. » L'un des seigneurs allemands se lève alors et s'écrie : « A quoi bon tant de paroles? pourquoi perdre le temps? Sachez que l'empereur notre maître veut être couronné comme le fut Charlemagne, sans condition et sans retard. Le pape ayant déclaré que cela n'était point possible, le César irrité, hors de lui-même et confirmé dans son aveuglement par les conseils de l'archevêque de Mayence et d'un évêque saxon, fit aussitôt entourer le Pape d'une troupe d'hommes armés. Tous ceux qui formaient le cortége pontifical furent en même temps gardés à vue, au milieu des épées et des lances. A peine leur fut-il permis d'approcher de l'autel pour assister aux divins mystères. C'était bien la captivité qui commençait. Dans ce tumulte, on ne trouvait pas même le vin et l'eau nécessaires au sacrifice. La messe étant finie, le Pontife est contraint de quitter sa chaire et d'aller s'asseoir avec les seigneurs et les évêques romains devant la Confession de saint Pierre ; il reste là jusqu'à la nuit, toujours environné de gardes. Puis il est entraîné hors de l'église avec ses frères, dans un réduit qui leur servira de prison.

Scène de pillage et de meurtre ; les Romains se soulèvent ; combat sanglant.

7. En ce moment le désordre éclate. Plusieurs des enfants et des hommes de tout âge qui s'étaient portés à la rencontre du tyran avec des fleurs et des palmes, sont impitoyablement massacrés ; beaucoup restent entre les mains des barbares. Le temple saint est pillé, les dignitaires ecclésiastiques et les autres sont dépouillés de leurs vêtements précieux. Peu se dérobent par la fuite[1]. Jean évêque de Tusculum et Léon d'Ostie peuvent revêtir des habits laïques et gagner la ville sous ce déguisement. Tout cela se passait le dimanche où se lisait comme aujourd'hui l'Évangile suivant : « Jésus prit avec lui ses douze disciples, et leur dit : Voilà que nous montons à Jérusalem, et les choses écrites touchant le Fils de l'homme seront accomplies. Il sera livré aux nations étrangères, tourné en dérision, flagellé, conspué[2]. » La coïncidence fut

[1] Acta Pontif. Rom. ed ann. 1111 ; Petr. diac. chron. cass. IV, 41 ; Gotfrid. Viterb. chron. XVII ; Orderic. vit. *Histor. eccles.* X, *Patr. lat.* t. CXXXVIII, p. 719, 720.

[2] Luc. XVIII, 31, 32.

dès lors saisie; nous la retrouvons dans les écrivains de l'époque. « Les tourments autrefois subis par Jésus-Christ, le sont maintenant par son vicaire, » dit à cette occasion l'historiographe de la papauté. « A partir de ce jour lugubre, le zélé ministre de Dieu fut accablé de mauvais traitements et d'outrages. » L'historien particulier de Pascal II ajoute : « Le divin Sauveur montait, selon sa parole même ; son fidèle serviteur est au contraire descendu, mais pour souffrir les mêmes tortures. Nos prévisions se sont réalisées comme les oracles des prophètes[1]. » Le bruit de la captivité du Pape, du sang versé par les étrangers, des spoliations et des profanations commises à Saint-Pierre, se répand avec la rapidité de l'éclair dans tous les quartiers de Rome. Ce n'est qu'un cri d'indignation et de douleur; on court aux armes; et les Allemands qui parcourent les rues, isolément et par groupes, sont assaillis et massacrés. On se réunit, on se concerte pendant les heures de la nuit ; et, quand reparaît la lumière du jour, c'est une véritable armée qui se porte hors de la ville, à la rencontre des ennemis. Beaucoup succombent dans cette attaque imprévue. Les Romains escaladent le portique ; l'empereur, qui vient de monter à cheval pour marcher à la tête des siens, est bientôt renversé, avec une blessure au visage. Il va lui-même être fait prisonnier, quand le comte Otto de Milan, encore un lombard parmi les tudesques, s'exposant à la mort pour lui, le couvre de sa personne et lui cède son cheval, lui rendant ainsi la fuite possible. Otto reste, en effet, au pouvoir d'un peuple égaré par la vengeance, qui l'entraîne dans la ville et le tue avec des raffinements de cruauté indignes d'une telle cause. Rentré dans les rangs de ses chevaliers, l'empereur ranime leur courage. Allemands et Romains se livrent alors un combat acharné, les glaives frappent sans relâche, des milliers d'hommes tombent des deux côtés, le sang rougit les eaux du Tibre. Le jour baissait, et les Teutons ébranlés abandonnaient le champ de bataille, laissant là de riches et nombreuses dépouilles. Emportés par la soif du butin, les Romains vainqueurs se livrent

[1] Landulfus Pisanus, *in Vita. Pascal. II.*

au pillage ; mais,comme ils reviennent ainsi chargés, pensant n'avoir plus rien à craindre, César relance contre eux sa terrible cavalerie, qui les poursuit jusqu'aux portes, où l'entassement et la confusion deviennent effroyables. Les ennemis, à leur tour vainqueurs, suivent leur marche et vont au château de Crescentius. Mais, attaqués bientôt par des troupes fraîches, ils n'attendent pas le choc, battent prudemment en retraite et se réfugient dans leur camp. Une journée semée de pareilles alternatives demeurait à peu près également fatale aux deux partis.

Discours du cardinal Jean, évêque de Tusculum au peuple romain.

8. Pendant la nuit suivante, Jean de Tusculum convoqua le peuple et lui tint ce discours, dont le caractère, sous plus d'un rapport, mérite une attention spéciale[1]: « Bien que votre ardeur et votre courage, fils bien-aimés, n'aient pas besoin d'être aiguillonnés par nos exhortations, les paroles n'ayant pas la vertu de transformer un lâche en héros, un homme faible et timide en un vaillant soldat, je veux néanmoins vous dire que la lutte présente est engagée pour la défense de votre vie, de votre liberté, de votre gloire, en même temps que du Siége Apostolique ; tout cela est dans vos mains. Il faut se préparer à la guerre quand on désire la paix. Contre toute justice, contre tout devoir, vos enfants sont dans les chaînes. Un temple respecté de tout l'univers, la Basilique de Saint-Pierre, voit ses augustes parvis outragés par les armes,inondés de sang, jonchés de cadavres. Que pourrions-nous imaginer au-dessus de tels maux ? Quelle catastrophe inouïe, quel sauvage attentat ? Le Pontife qui siége sur ce trône de la Religion est retenu dans les fers par des hommes barbares ; tout l'ordre sacerdo-

[1] Ce discours prouve à quel point les hommes de ce douzième siècle qui, selon le commun des historiens, n'eut que l'ignorance en partage, étaient nourris des plus beaux modèles de l'antiquité. On croit lire au début une de ces harangues si renommées que Tite-Live et Salluste, pour mieux retracer une situation, mettaient dans la bouche de leurs illustres personnages : « Licet, filii clarissimi, alacritati, virtutique vestræ stimuli adhortationum admovendi non sint, cum verbis neque ex imbecille strenuus, neque robustus quispiam reddatur ex timido ; omnis enim vobis est pro vita et pro libertate, pro gloria, pro defensione Apostolicæ Sedis pugna : hæc omnia in manibus vestris sunt constituta... »

tal, toute la dignité ecclésiastique, sont dans les ténèbres des cachots. Les ministres du Seigneur pleurent, les saints autels se mouillent de pleurs ; l'Église notre mère gémit sous les pieds des impies, implorant votre secours : c'est aux enfants qu'il appartient d'arracher une mère à de tels désastres. Nous vous en conjurons donc avec toute l'ardeur dont notre cœur est capable, réunissez tous vos effors pour mettre un terme à son humiliation ; que la vue de ses dangers exalte en vous les généreux élans de la piété filiale. Les ennemis seront plutôt prêts à fuir qu'à résister, si vous marchez résolûment à la défense de la justice. Levez-vous, Romains, punissez le crime ; au nom du Seigneur Jésus et des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, nous absolvons de leurs péchés ceux qui combattront pour leur cause. »

Siége de Rome par les Allemands : la captivité du Pape s'aggrave de jour en jour.

9. Enflammés par un tel discours, tous les Romains jurent d'une voix unanime de lutter jusqu'à la mort, et de regarder comme un frère quiconque viendra se ranger avec eux et partager leur noble entreprise. Le vaillant évêque de Tusculum, non content d'agir ainsi dans la ville, expédie de sûrs messagers au dehors, donnant l'alarme et suscitant les dévouements. Nous avons la lettre qu'il écrivait cette nuit-là même au cardinal Richard, évêque d'Albano. Elle reproduit en partie et confirme de tout point la narration qui précède. Voilà pourquoi nous n'avons pas besoin de la citer ; il nous importe d'éviter les longueurs inutiles. Dès que l'empereur eut appris ce qui se passait à Rome, l'héroïque résolution des habitants, les mesures adoptées, il quitta sur le champ la cité Léonine, mais avec tant de précipitation qu'il laissa derrière lui les bagages, les malades et beaucoup de ses compagnons disséminés dans les maisons particulières. Ce qu'il n'oublia pas, ce fut d'emmener le Pape et les autres prisonniers. Contournant le nord de la ville, il se porta vers le Soracte. Le troisième jour il donna l'ordre à deux soldats d'enlever au Pontife les ornements sacrés[1].

[1] « Papa caret manto, captus ab hoste suo. » Gotfrid. Viterb. *part.* XVI. — « Ipsum etiam papam tam pluviali quam mitra, cum quæcumque deferret insignia apostolatus, non veritus in christum domini mittere manum, superbe

Son armée traversa le Tibre près du monastère de Saint-André; puis, se repliant tout à coup, il vint menacer la partie orientale de la ville, non sans avoir la précaution toutefois d'établir à distance un camp retranché. Ses escadrons volants sillonnaient et ravageaient la campagne, tenaient l'enceinte toute entière assiégée, et souvent tentaient de hardies incursions dans l'intérieur même de la ville. Le Pape fut alors séparé des siens et renfermé dans un château-fort du voisinage. Quatre cardinaux et deux évêques, celui de la Sabine et celui de Porto, restèrent prisonniers dans la même place, tandis que les autres étaient tous relégués sur un point différent. Aucune communication n'était permise entre les Latins et le souverain Pontife. L'une et l'autre prison étaient également l'objet d'une jalouse surveillance. Bientôt elle ne suffit plus aux soupçons inquiets, aux craintes imaginaires du persécuteur: il voulut avoir le captif près de sa personne et le fit ramener dans le camp. Peut-être avait-il aussi la pensée de le circonvenir par des menaces incessantes ou par de perfides conseils. Les historiens nous le représentent accablé sous le poids de son forfait, réagissant en vain contre sa conscience, changeant à chaque instant de dessein, tantôt plongé dans la tristesse, tantôt emporté par la fureur. Sa victime gardait toujours le calme et la sérénité de l'innocence. Quelques seigneurs allemands, de la plus haute noblesse, étaient à la fois les geôliers et les serviteurs de Pascal; on ne pouvait se défendre d'un reste de soumission et de respect pour sa dignité suprême[1].

Admirable résignation de Pascal II; sa courageuse résistance; nul espoir de secours.

10. Les prélats césariens dont on savait les honteuses attaches, avaient seuls le droit de le voir et de l'entretenir. Mais c'était en pure perte: rien n'ébranlait la fermeté, rien ne semblait modifier la détermination du saint Pontife. Sa douceur égalait son courage. Les sollicitations les plus hypocrites demeuraient sans effet, comme les plus violentes menaces. Il se déclarait prêt à mourir plutôt que

spoliavit. » Sugerius, *in Vita Ludovici Grossi*, cap. IX; *Patr. lat. tom.* CLXXXVI, col. 1272.

[1] Petr. diac. chron. cass. IX, 42.

de sacrifier les libertés de l'Église, l'autorité dont il était le dépositaire et le défenseur. Voyant ses manœuvres impuissantes, aussi bien que son pouvoir, le tyran en vint réellement à le menacer de mutilation ou de mort, s'il n'obéissait à ses ordres, s'il résistait plus longtemps à sa volonté ; et la même peine devait être infligée à tous les prisonniers sans distinction. La crise devenait chaque jour plus aiguë, le dénouement fatal paraissait inévitable. Humainement parlant, d'aucun côté ne brillait une lueur d'espérance. Le peuple romain montrait toujours à la vérité le même amour pour le Pape et la même haine pour l'Empereur ; derrière ses murailles, il bravait les efforts des Teutons ; mais il ne pouvait rien au dehors. Désespérant de le vaincre, on avait essayé de l'acheter et de le corrompre : l'or n'avait pas eu plus d'action sur lui que le fer. Il retardait la solution, il était hors d'état de la rendre favorable. Les Normands donnaient encore moins d'espoir, si c'est possible. Boémond était mort cette année-là même, ainsi que son frère Roger. Le prince de Capoue venait d'envoyer un secours presque dérisoire, environ trois cents cavaliers, qui n'avaient même fait que la moitié de la route ; car ayant appris à Ferentino que, sur la rive gauche du Tibre, Rome se trouvait comme cernée, renonçant au périlleux honneur de forcer les lignes teutoniques, ils étaient sans coup férir revenus sur leurs pas. Après ce vain simulacre de guerre, le chef normand se hâta de faire la paix avec l'implacable oppresseur de l'Église et de l'Italie. Il ne négligea pas cependant de pourvoir à la sécurité de sa province, dont il s'empressa de fortifier les châteaux, oubliant dans son égoïste prudence que le meilleur moyen de sauvegarder ses intérêts, c'était d'épouser avec courage ceux de la chrétienté. Que dut penser son cousin Tancrède, le héros de Jérusalem, si la nouvelle d'une pareille conduite lui parvint en Orient ?

§ II. Concessions de Pascal II touchant les investitures.

Les compagnons de captivité du Pape sont ébranlés ; leurs conseils et leurs prières.

11. Le Pape ne pouvait donc compter désormais sur aucun auxiliaire, il était absolument à la discrétion de son persécuteur, dont la violence toujours croissante faisait présager les dernières extrémités. Lui demeurait inflexible ; mais quelques-uns de ceux que le même sort menaçait ne montrèrent pas la même persévérance. La peur les envahit par degrés ; et nul n'ignore que sous l'empire de ce sentiment les convictions s'altèrent, la conscience est obscurcie, les énergies s'épuisent : ils ne dissimulèrent pas leurs douloureuses impressions ; et dès lors il leur fut permis de communiquer avec le Pontife. On avait tout lieu de croire qu'ils lui conseilleraient d'entrer dans la voie des accommodements. Ils ne furent que trop fidèles à leur inconsciente et tacite mission. A partir de ce moment, ils ne cessèrent de lui représenter les malheurs de tout genre qui résulteraient infailliblement d'une plus longue résistance. Devait-on pousser à bout un aussi violent caractère, un homme aussi puissant que le roi Germain ? N'est-il pas des natures qu'il faut savoir par une ingénieuse et patiente sagesse préserver de leurs propres excès ? Leur épargner un crime, et le plus horrible de tous, un sacrilége parricide, n'était-ce pas accomplir un immense bien ? Que le saint Père eût pitié de lui-même ; qu'il eût pitié de ses enfants, auxquels il était plus que jamais nécessaire ; qu'il eût enfin pitié de ceux qui n'avaient pas craint de se dévouer pour sa cause, pour l'intégrité de la Religion, pour le triomphe de l'Église. Devaient-ils en être récompensés par la perte de leurs membres ou celle de la vie ? Tant de prélats, remarquables par leur science et leur sainteté, pouvant travailler encore pour les âmes et pour Dieu, seraient-ils enlevés à leur auguste ministère ? Il n'était pas ici question des avantages temporels. Mais ces pères de famille, ces généreux citoyens, livrés en otages, devaient-ils être égorgés ou mutilés, et faire couler d'intarissables larmes ? Le peuple romain tiendrait-il longtemps contre les forces germaniques ? Rome emportée d'assaut ne serait-elle pas le théâtre des plus abominables

horreurs, si même elle n'était pas complétement rasée? Pouvait-on avoir oublié les désastres qu'elle avait subis, si peu d'années auparavant, lors de l'invasion de l'empereur Henri IV? Le fils ne serait-il pas tenté d'achever le travail de ruine et de mort commencé par le père? N'aurait-il pas de plus, dans une telle situation, l'audace héréditaire de créer un anti-pape, de scinder la robe sacrée du Sauveur? Le fantôme hideux du schisme ne se dressait-il pas à l'horizon, ajoutant d'interminables calamités à celles qu'on avait déjà souffertes[1]?

Angoisses du Pontife; trompeuses garanties données par le futur empereur.

12. Voilà les considérations et les terreurs dont on obsédait l'âme du captif, les responsabilités qu'on accumulait sur sa tête. Les dangers personnels, il les avait acceptés d'avance; mais devait-il se résigner à des malheurs dont il ne serait pas seul la victime, à ceux en particulier qui fondraient sur la société chrétienne tout entière? Et sa conviction cependant ne chancelait pas; cette dernière épreuve n'ébranlait que son cœur; sa tendresse paternelle lui donnait à ce dernier moment une sorte de vertige. L'isolement antérieur, plutôt augmenté qu'interrompu par les incessants retours du même adversaire, n'avait que trop préparé l'éblouissement actuel. Cette lutte énervante et sourde, ce duel sans témoins dans les étroites limites d'une prison, durait depuis plus de sept semaines; on touchait à la fin de l'octave de Pâques. Encore n'eut-il pas cédé, nous avons mille raisons de le croire, si l'empereur nommé ne fut venu protester lui-même qu'il n'entendait nullement empiéter sur le pouvoir spirituel de l'Église, que dans son esprit l'unique signification de l'investiture royale par la crosse et l'anneau, ne pourrait jamais être que la confirmation des pouvoirs et des avantages temporels attachés aux dignités ecclésiastiques. Alors seulement, en renouvelant toutes ses réserves et pour éviter de plus grands malheurs, le Pape consentit à lever l'anathème, à ne plus inquiéter le roi touchant les investitures ainsi comprises, à laisser dans l'oubli les attentats commis contre sa personne et celle de ses amis, à ne jamais punir les coupables par une sentence

[1] Landulfus, in vita Pascal. II; Petr. diac. chron. cass. IV, 43.

d'excommunication, à prendre sans retard les mesures nécessaires pour la cérémonie du couronnement. Il ne dissimula pas les angoisses auxquelles son âme était en proie, pendant qu'il contractait d'aussi criantes obligations. Les larmes ruisselaient sur son visage, il poussait des gémissements, il luttait contre lui-même. « Je suis donc forcé, disait-il, d'admettre pour la paix et la délivrance de l'Église, ce que j'eusse empêché volontiers par l'effusion de mon sang. » Protestations inutiles et qui rendaient le tyran plus soupçonneux : tous les prisonniers qu'il tenait dans les chaînes furent contraints à garantir, sous la foi du serment, les promesses faites.

Eugagements de nouveau contractés et souscrits ; les deux puissances.

13. Bornons-nous à nommer les principaux : Ascagne, du titre de Saint-Clément ; Robert, du titre de Saint-Eusèbe ; Domnizo, du titre de Saint-Cyriaque ; Théobald du titre des Saints-Jean-et-Paul ; Grégoire, du titre de Saint-Chrysogone ; en tout treize cardinaux évêques, plus trois diacres. Henri ne pouvait se dispenser, ne fût-ce que pour la forme, de contracter aussi certains engagements. Il promit en conséquence de rendre à la liberté, dans la quatrième ou cinquième férie de la semaine suivante, le seigneur apostolique Pascal, les hauts dignitaires de sa suite, tous les otages sans exception, qu'on avait pris pour lui et avec lui ; de les ramener sains et saufs dans l'enceinte de la cité transtibérine, de ne plus les molester à l'avenir, ni dans leurs biens ni dans leurs personnes ; de rendre au peuple romain, ainsi qu'à la ville, la paix et la sécurité, pourvu qu'on lui rende la pareille ; de restituer intégralement ce qu'il a distrait du domaine de saint Pierre, de travailler avec un complet dévouement et dans la mesure de ses forces, à le reconstituer tel qu'il existait aux plus heureuses époques. Il est un dernier engagement qui, dans ces démêlés séculaires, dans ces ardentes compétitions entre les deux puissances, frappera tout homme impartial : Le Roi promet obéissance au Pape. Vient aussitôt, il est vrai, l'inévitable restriction sous laquelle s'abrite la mauvaise foi, qui couvre d'un voile anticipé toutes les usurpations et toutes les résistances : « Sauf l'honneur de la royauté, les anciens droits de l'empire. » Mais cela n'amoindrit en rien la portée du fait, la va-

leur intrinsèque de la promesse. Ce qui l'augmente incontestablement et dans de considérables proportions, c'est la circonstance : Le pouvoir qui promet d'obéir se trouve en position et ne dissimule certes pas la volonté de dicter des lois à l'autre. Fallait-il que la subordination de la société civile à la société religieuse, de la matière à l'esprit, fût alors profondément enracinée dans les intelligences ! Plusieurs seigneurs allemands confirmèrent aussi de leur parole les engagements contractés par leur chef. Parmi les laïques, nous voyons toujours figurer le chancelier Adalbert ; parmi les ecclésiastiques, Frédéric archevêque de Cologne, Burchard de Munster, Gebéhard de Constance, Bruno de Spiré. Là ne paraît plus son homonyme de Trèves. La disgrâce de ce malheureux conseiller s'accentuait de jour en jour.

Violente précipitation du tyran; nuit lamentable.

14. A l'approche d'un dénouement pacifique, Henri s'était avancé jusqu'aux abords du pont de la voie Salaria, que les Romains gardaient sur la rive opposée. Son armée campait en ce moment dans la partie de la plaine appelée des Sept-Frères. La nuit était venue. Sans attendre au lendemain, avant de rentrer à Rome, le soupçonneux Teuton voulut avoir un acte solennel concernant les investitures. On eut beau lui représenter ce qu'avait de blessant et d'injurieux une telle exigence, ce qui resterait d'équivoque et de ténébreux sur cette négociation nocturne ; il fut sourd à tous les raisonnements. On eut beau lui dire que le sceau pontifical n'était pas entre les mains du Pape et se trouvait enfermé dans son palais. — Qu'on l'envoie chercher à l'heure même. — Il fallut boire le calice jusqu'à la lie. L'acte fut tumultuairement rédigé, moins par le Pontife lui-même que sous la dictée de son tyran[1]. Il désira le faire précéder de quelques conditions essentielles ; les Allemands s'y refusèrent d'une manière absolue. « Si vous ne voulez pas

[1] Tous ces détails et ceux qui vont suivre sont puisés dans les chroniqueurs du temps, Landolfe de Pise, Pierre du Mont-Cassin, Gotfrid de Viterbe... En les éclairant et en les conplétant les uns par les autres, on pouvait établir la suite des faits, que les historiens modernes, sans en excepter les plus accrédités, ne rappellent que d'une manière incertaine et confuse, dénuée de tout intérêt. Il me semble cependant que les annales de l'Eglise n'offrent guère de situation plus importante et plus dramatique. N'est-ce pas ici la crise ai-

qu'elles soient écrites, leur dit le noble captif, si vous n'avez pas le courage de les avoir sous les yeux, elles retentiront à vos oreilles; je veux et je dois les énoncer. » Ces conditions et ces réserves ne nous sont point parvenues; mais il est aisé de les comprendre. Voici l'acte tel qu'il fut imposé. L'importance exceptionnelle de cette pièce, les récriminations qu'elle allait susciter, le sérieux examen qu'elle mérite, nous font un devoir de la reproduire dans toute son étendue.

Acte signé par le Pape dans sa prison.

15. « Privilége accordé par le pape Pascal à l'empereur Henri concernant les investitures des abbayes et des évêchés. Pascal évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher fils Henri, roi des Teutons, et par la grâce du Tout-Puissant, Auguste et empereur des Romains, salut et bénédiction apostolique. Votre royaume, par une disposition de la divine Providence, a des liens particuliers avec la sainte Église; vos prédécesseurs, par suite de leur dévouement spécial, ont acquis l'empire et la couronne qui leur soumettent le monde romain. Cette couronne et cet empire, très-cher fils Henri, Dieu les a transmis à votre personne par le ministère de notre sacerdoce. La dignité que nos prédécesseurs conférèrent à vos prédécesseurs catholiques, nous la concédons également à votre dilection, et nous la confirmons par cet écrit : Vous aurez donc le privilége de donner l'investiture par la crosse et l'anneau, soit aux évêques, soit aux abbés de votre royaume qui seront élus librement, sans violence et sans simonie. Après leur institution faite selon les canons, les élus seront sacrés par l'évêque à qui il appartiendra. Si quelqu'un était élu par le clergé et le peuple en dehors de votre assentiment, personne ne pourra lui donner la consécration, à moins qu'il n'ait aussi votre investiture. Vos prédécesseurs, en effet, ont enrichi de tant d'avantages et de donations les Eglises de leur royaume, que le royaume lui-même trouve son principal appui dans le concours des évêques et des abbés ; il

guë dans cette longue agitation des Investitures? Pascal II la subit, malgré sa défaillance momentanée, avec le courage et la résignation d'un saint. A mesure que nous étudions la vie de ce pape, nous comprenons moins le silence et l'oubli qui pèsent sur sa mémoire.

faut dès lors que la majesté royale réprime les dissensions populaires qui se produisent dans les élections. Il incombe, par conséquent, à votre sagesse comme à votre dignité de maintenir la suprématie de l'Église Romaine et le salut des autres, par vos bienfaits et vos services royaux, autant que le Seigneur vous en donnera la puissance. S'il arrivait que n'importe quelle personne ou quelle dignité, ecclésiastique ou séculière, méprisant la concession dont cette page fait foi, eût la téméraire audace d'y contrevenir, qu'elle soit frappée d'anathème, dépouillée de ses fonctions et de ses honneurs. Que la divine miséricorde protége, au contraire, ceux qui l'observeront, et donne à votre Majesté un règne heureux et prospère. » Ce ne fut pas sans un redoublement d'agonie que le Pontife apposa sa signature et l'empreinte de l'anneau du Pêcheur au bas d'un pareil acte. Et le sacrifice n'était pas encore consommé !

Cérémonie du couronnement; oppression et clandestinité.

16. Le lendemain, Dimanche octave de Pâques, V des Ides d'Avril, celui qui donnait la couronne impériale, traîné par celui qui devait la recevoir, rentrait dans cette basilique de Saint-Pierre où, huit semaines auparavant, pour avoir soutenu la justice, il perdait la liberté. Son peuple fidèle n'était plus maintenant autour de lui, dans une circonstance aussi solennelle. Une sorte de deuil planait sur la cérémonie. L'assistance se composait exclusivement d'étrangers et de barbares. L'empereur ne voulait pas d'autres témoins ; il avait eu la précaution, par crainte ou par ressentiment, de faire fermer toutes les portes de la ville. C'est ainsi que le Vicaire de Jésus-Christ, l'évêque de Rome, dut monter à l'autel pour célébrer les saints mystères. Quand vint le moment de la communion, il détacha selon l'usage un fragment de l'hostie consacrée ; puis, le présentant au souverain germanique, au candidat impérial, il prononça, d'après quelques historiens, les paroles suivantes : «Comme a été séparée cette parcelle du corps vivifiant, ainsi soit séparé du royaume de Jésus-Christ notre Seigneur, celui qui tentera de rompre et de violer ce pacte. » D'autres, mieux renseignés, selon nous, et plus dignes de confiance, le font ainsi parler : « Ce corps du Seigneur, né de la Vierge Marie, mort sur la croix pour nous,

ainsi que l'enseigne la sainte Église catholique, nous vous le donnons, empereur Henri, comme un gage de la vraie paix, de la concorde qui doit régner entre nous deux[1]. » Cette communion, dans de semblables conjonctures, venant immédiatement après tant de violences et d'injustices, renverse toutes nos idées ; c'est un des traits caractéristiques des temps que nous parcourons : les passions pouvaient altérer la nature, mais non secouer le joug des croyances religieuses. Une dernière fois la tête orgueilleuse du Germain se courba devant le faible représentant de l'invisible Majesté ; la cérémonie se termina par l'imposition de la couronne.

Triomphale rentrée de Pascal II dans la ville de Rome ; Conrad archevêque de Salzbourg à la cour impériale.

17. Son but une fois atteint, Henri sortit incontinent de la basilique et de la ville ; il regagna son camp, pour reprendre le chemin de l'Allemagne. C'est uniquement après son départ que le Pape, les cardinaux, les otages et les autres compagnons de sa captivité se regardèrent comme libres[2]. Dès le matin, la population romaine était tout entière sur pied, assiégeant les portes, inondant les rues et les places publiques, impatiente de revoir son pontife et son roi. Les portes s'ouvrent, il apparaît ; des acclamations enthousiastes montent vers le ciel ; des chants d'amour et de reconnaissance, d'immenses applaudissements s'élèvent et se répandent au loin ; de douces larmes coulent de tous les yeux. C'est

[1] Hæc ex antiquo codice leguntur in Notis Massoni ad Ivonis Carnut. Epistolas. — Petr. Diac. chron. cass. IV, 44.

[2] Un historien profane, mais catholique, César Cantu résume ce drame en quelques mots dans son *Histoire universelle*, tome X, page 381. Les autres n'en parlent pas. Peut-être eût-il mieux fait d'imiter leur silence ; car voici ce qu'il dit : « Le pape presse Henri de renoncer aux investitures ; l'empereur s'y refuse avant que la condition soit remplie. » Il s'y refuse absolument ; sa conduite n'a pas d'excuse possible ; les auteurs contemporains ne portent pas trace d'une condition posée. Quel intérêt peut-on avoir à diminuer le mérite des victimes et les torts des tyrans? L'historien ajoute : « Mécontent des Allemands, grossiers et ivrognes, le peuple se soulève contre eux et se met à les égorger ; le sang coule dans Rome. Alors Henri s'empare du pape et des cardinaux, qu'il retient comme otages... » D'après ce qu'on vient de voir, c'est le contraire qui est la vérité. Loin d'être la cause ou le prétexte de la détention de Pascal II, les meurtres commis en furent les représailles. Voilà des erreurs qu'on ne croirait pas possibles chez un écrivain consciencieux. Que peut-on attendre de ceux qui ne le sont en aucune façon?

un père pour les jours duquel on avait tremblé, qui rentre au sein de sa famille. Tous les rangs sont confondus. Les élans de la piété filiale font presque oublier les égards dus à l'autorité souveraine. Les émotions du bonheur présent ne laissent aucune place au souvenir des calamités passées. La foule est tellement compacte qu'on ne peut avancer qu'avec une extrême lenteur, à force de prières. C'est le soir seulement, à l'heure des vêpres, comme parlent les historiens du temps, que le Pape arrive à sa demeure, pour y goûter un repos qui ne sera pas de longue durée. Aucun nuage du moins n'avait obscurci le pacifique triomphe de ce jour ; pas une voix dissonnante dans ce concert en l'honneur de la victime. La même sérénité régnait-elle dans le triomphe du tyran ? Nous avons des preuves du contraire : Parmi les éclats de joie de ces hommes grossiers et de ces plats courtisans qui suivaient le jeune monarque, adoptant tous ses desseins, le secondant sans remords dans toutes ses entreprises, on eût pu remarquer sur quelques fronts une sorte de malaise et de contrainte. Un fait surtout doit être signalé dans l'intérêt de la dignité humaine. Conrad archevêque de Saltzbourg ne se renferma pas dans cette protestation muette, qui déjà pouvait passer pour une trahison. Il alla droit à l'empereur, et lui déclara que sa conscience ne lui permettait pas d'approuver la conduite tenue envers le souverain Pontife, ajoutant qu'une pareille iniquité remontait jusqu'à Dieu même. L'un des assistants nommé Henri et surnommé Caput dégaîna son glaive et le menaça de mort. Le vénérable archevêque, loin de se dérober, tendit la gorge, ne cachant pas son désir de mourir pour la justice, aimant mieux perdre la vie que taire la réprobation des crimes qui s'étaient accomplis sous ses yeux[1]. Comment n'expiat-il pas à l'instant même sa généreuse protestation, et n'eut-il pas la gloire d'un martyre sanglant? Nous l'ignorons. Il est vrai que la sainteté de son caractère, jointe à la magnaninité de son action, put d'abord arrêter les coups de la vengeance, mais non la désarmer.

[1] Otto Frising. VII, 14.

Le nouvel Athanase ; Adilgoz archevêque de Magdebourg.

18. Poursuivi par une haine implacable, il allait subir un martyre de dix ans. Voici ce que nous lisons dans les actes de saint Gebéhard, son prédécesseur sur le même siége : « Le pieux et vaillant prélat ayant encouru la disgrâce du monarque, devint pour les flatteurs un être odieux et nuisible, qu'il fallait exterminer à tout prix. Comme on le raconte de saint Athanase, il vit le royaume entier conjuré contre lui ; les princes de la terre s'étaient aussi ligués et ne cessaient de conjurer sa perte. Nulle part il ne trouvait de retraite assurée, partout un asile incertain et précaire. Pendant près de six mois il vécut dans une grotte sauvage, au fond d'une obscure vallée. Il habita quelque temps les souterrains d'un monastère ; lui donner une meilleure hospitalité n'eût pas manqué d'attirer sur les moines, en même temps que sur le proscrit, les sacriléges fureurs du césarisme. Un jour entier, il demeura plongé jusqu'au menton dans le courant d'un fleuve, ne pouvant échapper autrement aux limiers impériaux qui circulaient autour de son gîte. Par des chemins détournés, il réussit à gagner la Saxe, et le vénérable archevêque de Magdebourg, Adilgoz—ce nom mérite une place d'honneur dans l'histoire—l'accueillit avec autant d'affection que de respect, et le retint dans sa demeure épiscopale, bravant tous les périls, déjouant toutes les investigations, prêt à tous les sacrifices. Quand de pieux catholiques, ou des amis fidèles au malheur, venaient en cachette, à pied, sous les livrées de l'indigence, de peur d'éveiller l'attention, visiter notre père, le bienheureux Conrad, son hôte avait coutume de les combler de présents et de leur fournir des chevaux pour le retour. La divine miséricorde ayant enfin rendu la paix à l'Église, le marquis Luitpold de Styrie, accompagné d'une nombreuse escorte, alla le chercher et le ramena triomphalement dans la ville archiépiscopale, depuis si longtemps privée de son premier pasteur[2]. » Le saint se remit aussitôt à l'œuvre, et la poursuivit avec une infatigable énergie. Au nombre des principales réformes qu'il établit

1 Cf. Acta sanctorum, Bol. tom. VI, 16 Junii. — Canisius, *Lection. antiq.* tom. IV.

dans son diocèse de Saltzbourg, il est juste de compter avant tout celles qui regardent l'état ecclésiastique. Il prenait pour lui ce que Dieu dit dans nos monuments sacrés : « Commencez par mon sanctuaire[1]. » Il eut le bonheur d'amener à la vie commune, sous la règle de S. Augustin, les chanoines de sa métropole, obéissant à la pensée que devait pleinement réaliser avant peu le jeune imitateur de son courage, par l'établissement de l'ordre de Prémontré, et que partageaient avec lui les plus éminents esprits de ce siècle. Rien ne pouvait mieux contribuer au progrès des mœurs, en ranimant les aspirations de la vie chrétienne. Le même auteur nous apprend que le saint archevêque déploya une égale activité pour la propagation de la vie monastique. Un grand monastère fondé par Conrad fut solennellement inauguré par un légat du Saint-Siége, le cardinal Conon, évêque de Préneste[2]. Ne nous laissons pas entraîner plus loin, même à la suite d'un saint et généreux évêque ; revenons à notre point de départ. Un clerc bien jeune encore, dont le caractère mondain et léger n'annonçait rien de semblable, Norbert de Xanten, aumônier de l'empereur et son parent, ne craignit pas d'exprimer devant lui le même blâme ; ce qui, grâce à sa position, n'eut d'autre conséquence qu'une disgrâce momentanée.

Singulière explication et cauteleuse assertion d'un historien courtisan.

19. La protestation ne demeura point isolée ; le blâme se retrouve chez tous les écrivains de l'époque, sans en excepter les historiographes de l'empire. Il en est un cependant qui fait un tour de force et tente de légitimer la conduite du persécuteur. Son explication ingénieuse et ridicule ne doit pas rester dans les ténèbres de l'oubli. Il transforme un épouvantable sacrilége en acte de religion et de piété. Dans cette circonstance, dit-il, en retenant le pape prisonnier, en le contraignant de céder à ses menaces, l'empereur imita le patriarche Jacob, luttant contre

[1] Ezech. IX, 6.

[2] Il s'agit de la célébre Abbaye d'Admont (*ad Montes*) sur les bords de l'Ems, où fleurirent dès le principe toutes les vertus religieuses, sous la direction du saint Abbé Arnold.

l'ange et refusant de le lâcher avant d'avoir reçu sa bénédiction[1]. Il est rare d'abuser à ce point de l'Écriture sainte. D'après le même chroniqueur, Henri V aurait obtenu du souverain Pontife, pendant la captivité de ce dernier, la tardive autorisation de faire inhumer dans un lieu consacré la dépouille mortelle de son père, le pseudo-empereur Henri IV ; et cela, sur le témoignage de quelques prêtres germains, qui n'hésitèrent pas à dire qu'il était mort dans les sentiments d'un repentir sincère et régulièrement absous. Mais personne au monde ne pouvait ignorer que les pompeuses funérailles célébrées à Spire étaient autorisées par le futur antipape Maurice Bourdin, que la politique impériale devait opposer à Gélase II, comme on le verra dans la suite. Mentionnons, puisque nous y sommes, une dernière assertion de l'historiographe courtisan : à l'en croire, Henri V aurait fait les plus magnifigues dons à Pascal II, ainsi qu'à tout son entourage. C'est presque insinuer que le pontife était coupable de simonie. Il n'eût vraiment fallu que cette accusation pour mettre le comble à l'agitation des esprits. La faiblesse qu'on lui reprochait dans la concession des investitures, les excitait bien assez. L'Église catholique s'ébranle pour venger ses droits méconnus et reconquérir sa liberté compromise. On exagèrera ce grief, on n'en formulera pas un autre. Les conciles vont se réunir, les protestations se multiplier avec les anathèmes. Jusque dans ses États, l'usurpateur entendra fulminer sur sa tête la sentence d'excommunication.

§ III. JUGEMENT PORTÉ SUR LES CONCESSIONS DE PASCAL II.

Les cardinaux s'élèvent contre la fatale concession ; Jean de Tusculum ; lettre du Pape.

20. Les premiers éclairs partent de Rome. Les cardinaux qui n'ont point signé la fatale concession, la déclarent nulle et demandent qu'elle soit immédiatement révoquée. Ceux qui l'ont consentie osent à peine la défendre, mais refusent de se déjuger ; ils ne veulent ni condamner leur auguste chef ni se condamner eux-mêmes. Les intérêts de la religion appellent le Pontife en Campa-

[1] Ursperg. ad ann. 1111.

nie ; et, profitant de son absence, les cardinaux et les évêques mécontents se concertent d'une manière plus ostensible, poursuivent leur but avec plus de vigueur ; ils émettent des propositions nettes et précises. Jean de Tusculum, que nous avons vu remplir avec tant de dévouement les fonctions de vicaire apostolique, quand le Pape venait d'être enchaîné, marche à leur tête. Ce nom est un gage d'unité ; la division toutefois est flagrante, et semblerait du jour au lendemain pouvoir atteindre aux proportions d'un schisme. Pascal en est informé, comme il arrive à Terracine. Pour prévenir le danger, pour arrêter du moins la discorde, il écrit aux agitateurs une courte lettre pleine de modération et d'habileté, modèle de prudence et de mansuétude ; la voici : « Pascal évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses vénérables frères, Jean de Tusculum, Léon de Verceil et les autres cardinaux réunis ensemble, union et paix en Jésus-Christ. Ce que vous avez fait contre notre personne, je dirai mieux, contre votre père, vous a sans doute paru dicté par un sincère désir du bien, mais me paraît à moi sortir des règles canoniques, puisque vous êtes en dehors de la présence et du jugement de l'Église. Ce n'est pas visiblement la charité, c'est un zèle imprudent qui vous inspire. Quoi qu'il en soit, nous confiant en la divine miséricorde, voulant aussi prendre tous les moyens de sauver notre âme, ce que nous avons fait pour nos frères et nos enfants, pour empêcher la ruine de la ville et de toute la province, nous aurons soin de l'amender, afin de montrer au peuple que son chef spirituel a su se corriger lui-même. Pour vous, agissez dans l'Église et pour l'Église de telle sorte qu'elle ressente les heureux effets du zèle qui vous anime et que vous manifestez. Je vous salue dans le Seigneur. Donné à Terracine le III des nones de Juillet. »

Saint Bruno évêque de Segni et abbé de Mont-Cassin.

21. Ces sages paroles ne calmèrent pas cependant un orage trop fortement déchaîné. Le péril demeurait toujours le même. Parmi ceux qui s'élevèrent avec le plus d'énergie contre le pacte qui soulevait tant de récriminations, nul peut-être ne l'emportait sur le vénérable Bruno, évêque de Segni dans les États mêmes du Pape, et simultanément Abbé du Mont-Cassin. Sa position éminente, ses

qualités et ses vertus plus éminentes encore, sa réputation de doctrine et de sainteté, les éclatants services qu'en plus d'une occasion il avait rendus à l'Église[1], tout donnait un poids exceptionnel à son sentiment dans une controverse de cette nature. C'était un glorieux vétéran des grandes luttes de Grégoire VII contre l'empereur d'Allemagne, et sur le même sujet. Dans l'opinion contemporaine, son nom figurait à côté de ceux d'Yves de Chartres, d'Anselme de Cantorbéry, d'Anselme de Lucques. Si la postérité ne lui conserve pas ce rang, cela ne prouve que le pouvoir de l'ignorance. Et c'est notre devoir à nous, c'est notre rôle héréditaire, de ressusciter les noms injustement oubliés, de rétablir les gloires légitimes, comme aussi d'abattre de leur piédestal les gloires usurpées ou surfaites. Pascal avait confié lui-même à Bruno d'importantes et difficiles missions. Lors du voyage de Boémond en France, l'évêque de Segni accompagnait le héros avec le titre de légat apostolique[2]. Le Pontife ne prit la peine de cacher ni la crainte ni la douleur que lui causait l'opposition d'un tel homme; il le redoutait d'autant plus qu'il l'estimait davantage. Il le regarda bientôt comme le promoteur et le porte-étendard de la ligue. Qu'ils aient débattu de vive voix, dans un ou plusieurs colloques, la question qui les divisait, ce que semble insinuer Pierre le Diacre[3], Baronius ne le croit pas. Que nous importent d'ailleurs des discussions orales, imaginaires ou vraies, quand nous avons l'attitude réelle et la pensée de Bruno dans cette lettre tirée de la bibliothèque du mont Cassin?

Sa lettre à Pascal II ; il taxe d'hérésie la concession des investitures.

22. « A Pascal, souverain Pontife, Bruno, évêque pécheur, serviteur de saint Benoît, hommages dus à un si grand seigneur et père. Mes ennemis vous disent que je ne vous aime pas, que je parle mal de vous ; ils mentent. Je vous aime autant que je dois

[5] En 1079, au concile de Rome, il était l'un des trois théologiens désignés pour combattre les erreurs de l'hérésiarque Bérenger. Cf. tom. XXII, de cette *Histoire*, p. 336. Plus tard, en 1095, étant évêque de Segni, Bruno suivit le pape Urbain II en France et prit part au grand concile de Clermont où fut décidée la première croisade. Tom. XXIII, p. 266 et 312.

[2] Cf. tom. xxv de cette *Histoire* p. 159 et 169.

[4] Landulfus Pisanus *in vita Pascal II* ad ann. 1111. — Petr. diac. chron. cass. iv, 45.

aimer mon père et mon seigneur ; vous vivant, je ne reconnaîtrai jamais d'autre pontife, ainsi que je vous l'ai promis avec tous les catholiques. Mais j'entends mon divin Sauveur me dire : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. » L'Apôtre, à son tour, frappe d'anathème quiconque n'aime pas le seigneur Jésus. Je suis obligé de vous aimer sans doute ; beaucoup plus dois-je aimer cependant celui qui nous a créés l'un et l'autre ; à cet amour rien ne saurait être préféré. Or, le pacte que vous avez souscrit est tellement honteux, arraché par une telle violence, préparé par une telle trahison, si contraire à tous les sentiments de la piété comme à tous les principes de la religion, que je ne saurais le louer ; et vous ne le louez pas vous-même, d'après ce qui me revient de plusieurs côtés. Et qui pourrait louer une chose qui porte atteinte à la foi, détruit la liberté de l'Eglise, renverse l'ordre sacerdotal, ferme la porte unique et sacrée, pour en ouvrir une infinité d'autres, par lesquelles ne s'introduit que le voleur et larron ? Nous avons les canons, nous avons les constitutions des saints Pères, depuis le temps des Apôtres jusqu'à vous. Il faut marcher par la voie royale, sans dévier ni à droite ni à gauche. La constitution établie par vous ne diffère pas de la leur, et celle-là mérite réellement nos éloges. Tous les apôtres, en effet, condamnent et séparent de la communion quiconque obtient une Eglise grâce au pouvoir séculier. Quelque religieux qu'ils puissent être, les laïques n'ont point qualité pour disposer des dignités ecclésiastiques. Vous avez renouvelé le même décret et la même excommunication. Ceux qui les observent avec respect sont seuls catholiques ; les contradicteurs demeurent convaincus d'hérésie. Confirmez donc, père vénérable, cette constitution apostolique, proclamez-la hautement dans votre Eglise, mère de toutes les Eglises de l'univers. Anathématisez cette hérésie, déclarée telle par vous-même ; et vous verrez aussitôt la fin des dissentiments, l'Eglise entière soumise à votre autorité ; vous verrez tous les fidèles accourir et se prosterner à vos pieds. Ayez pitié de l'épouse du Christ ; qu'elle recouvre par votre sagesse la liberté qu'elle semble avoir perdue par votre défaillance. Pour moi, l'obligation contractée et le ser-

ment fait, je n'en tiens aucun compte ; et je ne vous obéirai pas moins à l'avenir parce que vous les aurez annihilés. »

Déposition de l'Abbé du Mont-Cassin ; son humble et prompte obéissance.

23. Les mêmes appréciations reparaissaient dans une seconde lettre adressée à l'évêque de Porto par cet austère et saint personnage. Il revient toujours sur cette note d'hérésie qu'il ne craint pas d'infliger aux investitures laïques, en se couvrant même de l'autorité de Pascal II. C'est une erreur dogmatique, compliquée d'une erreur de fait, que nous réfuterions, sans peine, si nous ne préférions laisser ce soin à l'un des plus illustres évêques de la même époque. Le Pape comprit qu'on ne viendrait pas facilement à bout de cette exagération obstinée ; il aima mieux en paralyser l'influence. L'Abbé du Mont-Cassin lui semblait tout autrement puissant et redoutable que l'évêque de Segni ; sa préocupation s'était traduite un jour par cette parole : « Si je ne lui retire pas le gouvernement du monastère, c'est lui qui me renversera du trône apostolique. » Ceci pourrait bien n'être qu'une petite prosopopée dont le chroniqueur aura voulu brillanter sa narration. Il répugne de croire à la réalité de cet aveu ; mais les choses parlent assez d'elles-mêmes. Pascal écrivit à Bruno pour le rappeler aux règles canoniques dont il se portait l'ardent défenseur : l'autorisaient-elles, à retenir plus longtemps deux charges aussi considérables? Une tolérance momentanée devait-elle acquérir une sorte de prescription? Chef suprême de l'Eglise et gardien de ses divines lois, il lui mandait d'avoir à se démettre de son abbaye pour se consacrer entièrement à son diocèse. Bruno n'hésita pas un instant ; le saint apparaît dans la promptitude et l'humilité de l'obéissance. Les religieux étaient loin de montrer les mêmes dispositions. Par l'intermédiaire de Léon d'Ostie, un de leurs anciens frères, comme nous l'avons dit plus haut, le Pape leur transmit l'ordre de procéder immédiatement à l'élection d'un nouvel Abbé, s'ils ne voulaient pas que lui-même en instituât un dans chaque cellule de leur monastère. Ils n'eussent pas encore cédé ; leur résistance allait jusqu'au scandale ; leur dévouement à l'évêque de Segni méconnaissait l'autorité du père commun des fidèles. Bruno les réunit dans le chœur ; et, déposant sur l'autel la crosse abbatiale, « Je ne veux

pas, leur dit-il, qu'il existe à cause de moi, une dissension lamentable entre vous et le Pontife romain. J'abandonne ma charge, je ne reprendrai pas ce bâton pastoral ; à vous, frères, d'en disposer selon votre conscience. » Puis, leur ayant donné sa bénédiction, il s'éloigna du monastère et rentra dans son évêché, qu'il ne cessa d'édifier par ses exemples et d'éclairer par ses leçons, à l'imitation du divin Maître, jusqu'au dernier jour de sa vie. « Il émigra de cette terre, poursuit le chroniqueur, et prit possession de l'immortalité bienheureuse, pendant que Oderise II était abbé du Mont-Cassin, la veille des calendes de Septembre. Il fut enseveli à Segni même, dans l'église de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Sur sa tombe et par son intercession, encore aujourd'hui, le Seigneur opère des miracles. »

Impatience des agitateurs, modération du Pape ; Conon de Préneste légat en Orient.

24. « La soumission et la retraite de cet illustre champion ne ralentirent nullement les impatientes ardeurs de l'attaque. Déjà Pascal et ses amis, ses compagnons d'infortune, n'osaient plus légitimer leur condescendance vis-à-vis du Germain ; ils se bornaient à présenter des explications et des excuses, à plaider, comme on dirait maintenant, les circonstances atténuantes. Ce qu'il ne voulaient pas, c'est que le chef de l'Eglise universelle, le juge en dernier ressort de tous les chrétiens, ecclésiastiques ou laïques, fût jugé par ses inférieurs. Le Pape n'entendait point laisser amoindrir en sa personne la dignité dont il était investi. Il saurait lui-même réparer ses torts, dans la mesure et le temps convenables. C'est précisément ce qu'on le pressait d'accomplir, mais par une rétractation formelle, en lançant l'excommunication contre le tyran qui l'avait opprimé, le parjure spoliateur et sanguinaire. On n'admettait aucun retard, tout ménagement semblait un crime. Sans rien perdre de son intensité, l'agitation gagnait rapidement en étendue. A mesure que la nouvelle des tristes événements qui s'étaient passés à Rome parvenait aux diverses contrées du monde catholique, le mouvement réprobateur devenait de jour en jour plus terrible. A cette propagation avait puissamment contribué la conscience même du Pape. De retour à son palais de Latran, il s'était empressé d'écrire une lettre encyclique pour dénoncer à l'univers la manière

dont le roi de Germanie venait d'extorquer le titre d'empereur des Romains. Vu l'époque et la lenteur forcée des communications, l'Orient en fut instruit avec une promptitude étonnante. Conon, cet ancien religieux de la forêt d'Aroaise, que Pascal avait remarqué au concile de Troyes et nommé dès l'année suivante cardinal évêque de Préneste, était alors légat du Saint-Siége à Jérusalem. Il assemble aussitôt un synode épiscopal dans la cité sainte, expose les attentats commis contre l'Eglise et son chef ; d'une voix unanime, les Pères réunis prononcent l'anathème contre l'usurpateur. Non content de cette première sentence, l'intrépide légat court au devant du danger et reprend le chemin de l'Europe. Pour aller plus droit au but, il interrompt parfois sa course, assemblant partout des conciles provinciaux, qu'il enflamme de son zèle, qui partagent son indignation et réitèrent invariablement la même sentence. La Grèce et la Hongrie répondent successivement à son appel. Il ne craint pas de provoquer de semblables manifestations dans la Saxe et la Lorraine, sous les yeux de l'empereur excommunié, pour ainsi dire à la portée de sa main.

Concile de Lyon ; lettre mémorable de saint Ives de Chartres.

25. Au lieu de retourner en Italie, il passe en France, pour obtenir le concours d'une nation qui, par ses évêques, aussi bien, mieux que par ses guerriers, marchait alors à la tête des autres nations chrétiennes. Elle n'a pas attendu qu'on lui vint donner l'impulsion. Une ville depuis longtemps royale et française par les idées comme par les sentiments, quoique soumise encore à la suzeraineté de l'empire, se montre au premier rang : c'est Lyon. Son archevêque, Jean ou Josceram [1], a convoqué dans le bourg d'Anse [2]

[1] Au sujet de ce primat, nous trouvons une note assez curieuse dans le tome VIII de *l'histoire de l'Eglise Gallicane* par Longueval ; il nous paraît bon de la reproduire ; « Jean archevêque de Lyon n'est connu que par les lettres d'Yves de Chartres. Le P. Sirmond le distingue de Josceram, qu'il suppose lui avoir succédé ; mais le P. Mabillon croit que le nom de Josceram n'étant d'abord écrit dans les lettres d'Yves de Chartres que par la lettre initiale J, a donné lieu aux copistes de penser qu'elle désignait Jean, qu'ils ont ensuite écrit tout au long. La conjecture est heureuse ; mais ce n'est qu'une conjecture. D'ailleurs on écrit plus communément Gauceram par un G que Josceram par un J. »

[2] Aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département du Rhône, admira-

tous les prélats qui relèvent de sa primauté, pour délibérer, ainsi que porte la lettre de convocation, sur des matières de dogme et la question des investitures. Daïmbert, archevêque de Sens, refuse de s'y rendre, n'admettent à cet égard aucune obligation ou dépendance, et réunit ses suffragants dans sa ville métropolitaine. Les deux assemblées se tiennent en même temps. Nous n'avons les actes, à proprement parler, ni de l'une ni de l'autre [1] ; mais il nous reste un monument précieux qui jette sur l'une et sur l'autre une assez vive clarté : la réponse synodale des Pères de Sens au primat de Lyon, rédigée par Ives de Chartres, et nous donnant l'appréciation du célèbre docteur. Voici la traduction fidèle de ce qui peut nous intéresser : « Comme dans ce concile vous vous êtes proposé de traiter des investitures laïques, que plusieurs rangent au nombre des hérésies, vous allez mettre à nu la honte de notre père et le livrer à la moquerie dans les carrefours d'Ascalon [2] ; ce qui n'est certes pas le moyen d'obtenir la bénédiction paternelle. En se dévouant avec tant de générosité pour éviter le massacre de son peuple, il n'a pas agi de son propre mouvement, il était sous le coup de la violence. Cela ressort évidemment de la conduite qu'il a tenue après avoir fui le danger, en maintenant la discipline, en revenant aux enseignements sanctionnés par lui-même dans des temps meilleurs. Pierre n'a-t-il pas réparé sa triple négation par une triple profession d'amour [3], et conservé sa dignité d'apôtre ? Le pape Marcellin, après avoir brûlé de l'encens sur l'autel des idoles, entraîné par de perfides conseils, fut-il jugé par ses frères, et ne mérita-t-il pas sous peu de jours la couronne du martyre ? Tant d'autres saints ont paru céder un moment à la nécessité, ou plutôt ont détourné de grands malheurs par une sage réserve, sans avoir trahi la cause de Dieu. Si le souverain Pontife n'a pas encore sévi

blement situé non loin des bords de la Saône ; environ dix-huit cents habitants.

[1] A part quelques indications très-incomplètes et les seules qu'on ait pu recueillir, dans la grande collection de Labbe, tome X.

[2] II *Reg.* I.

[3] Joan. XXI.

contre le roi des Teutons, nous sommes persuadés que ses intentions sont pures, qu'il diffère son jugement, dans l'espérance de procurer un plus grand bien, ou d'empêcher un plus grand mal.

Suite de ce document ; question des investitures et conduite de Pascal II admirablement appréciées.

26. Nous ne voyons pas l'utilité d'un concile tel que vous l'entendez, puisqu'il est réuni contre des personnes que nous ne pouvons ni condamner ni juger ; il n'est pas d'homme sur la terre qui possède ce droit. En parlant de la sorte, nous ne voulons pas incriminer votre prudence, mais seulement justifier notre abstention. Quel que soit le successeur de Pierre, jamais nous n'attenterons au pouvoir des clés. Bien loin de déchirer avec nos langues la réputation et l'autorité de notre seigneur et père, au sujet de l'exception qu'il paraît avoir faite aux anciennes lois, en faveur du roi germain, nous l'excusons par un sentiment de piété filiale. Celui qui pèche contre la loi, parce qu'il est trompé par la fourberie ou contraint par la violence, n'est pas véritablement un prévaricateur ; il n'y a que celui qui la viole en connaissance de cause, et refuse après cela de reconnaître son péché. L'action qu'on reproche au Pape, nous irions jusqu'à l'approuver, non sans raison, puisqu'il s'est exposé lui-même pour sauver ses enfants. Du reste, il n'est ni le premier ni le seul dispensateur des divins préceptes ; le Seigneur Jésus, dont la vie en ce monde est la règle des mœurs, commença par ordonner à ses disciples de ne porter sur eux ni sac ni bourse ; et puis, quand vint le temps de sa passion, sachant qu'ils auraient à souffrir la pénurie dans leurs courses apostoliques, il mitigea son commandement, il leur permit de porter le sac et la bourse ; ce qui n'était pas une concession faite à la cupidité, mais bien une précaution en vue de la nécessité. Nous ne pouvons pas enfin admettre que les investitures soient une hérésie, comme quelques-uns le prétendent. L'hérésie est une erreur dans la foi ; elle part du cœur, et c'est là qu'elle réside, comme la foi dont elle est la négation ; tandis que l'investiture, objet de tant de débats, cause de tant de désordres, n'existe que dans les mains de celui qui donne et de celui qui reçoit. Or les mains peuvent faire le mal sans doute ; elles ne peuvent pas croire ou errer dans l'or-

dre de la foi. Ajoutez que, si l'investiture était une hérésie, on ne pourrait pas en y renonçant, revenir à la pure doctrine sans autre rétractation. Nous voyons cependant, et dans les Gaules et dans la Germanie, beaucoup de personnes honorables, après s'être purifiées de cette souillure, rendre le bâton pastoral pour l'accepter ensuite de l'autorité légitime ; ce que les souverains Pontifes n'eussent jamais toléré, si l'hérésie, le péché contre le Saint-Esprit. se cachait au fond d'une telle investiture. Une chose qui n'est pas sanctionnée par une éternelle loi, qui n'est instituée ou défendue que pour l'honneur ou dans l'intérêt de l'Église, souffre des exceptions selon les temps et les circonstances, dont les législateurs demeurent les juges en dernier ressort. Si des laïques poussaient néanmoins la démence jusqu'à s'imaginer qu'en donnant la crosse ils donnent un sacrement, ils exercent un droit ecclésiastique, nous estimons que ceux-là tombent absolument dans l'hérésie, non à cause de la transmission manuelle, mais à cause de leur diabolique présomption. En réalité donc et pour appliquer aux choses les noms qui leur conviennent, l'investiture manuelle dont on a fait tant de bruit, est une odieuse ingérence, l'usurpation d'un droit étranger, une dangereuse atteinte au pouvoir de l'Église, un abus qu'il faut complétement déraciner, mais sans compromettre, s'il se peut, la paix de la société chrétienne. Une telle usurpation ne saurait détruire la sainteté des sacrements, moins encore en altérer l'essence [1]. »

Jugement adopté ; chute prétendue de Pascal II réduite à sa juste valeur.

27. L'archevêque de Lyon fit à cette lettre une réponse qui nous est également restée, mais qui n'a pas assez d'importance pour que nous le reproduisions ici. On peut la lire dans la collection de celles de saint Ives. Les raisonnements établis par ce dernier, ni sa manière d'envisager la question, n'en éprouvent aucun ébranlement. Une certaine connaissance des Écritures, quelques arguties qui ne manquent pas d'habileté, un style pompeux et déclamatoire,

[1] Ivo Carnot. *Epist.* CCXXXVIII. Avant cette lettre synodale, l'illustre évêque en avait écrit une en son nom privé, dans laquelle il discute et résout de la même manière la difficulté dont il est question. Epist. CCXXXV, ad Henric. Abbat. Angeliac.

en vérité c'était trop peu dans une semblable discussion. L'auteur demeure bien loin de son illustre prédécesseur Hugues de Die : nous le laisserons à ses interminables querelles avec l'archevêque de Sens, concernant la suprématie de son siége. Quant au fond même du débat, nous n'avons plus à l'examiner par nous-même; nous adoptons sans restriction le jugement porté par le grand évêque de Chartres. Voilà donc à quoi se réduit la chute de Pascal II, si tant est que ce soit une chute. L'acte consenti par lui sous le coup de l'astuce et de la violence perd absolument toute valeur. Est-il nécessaire, pour achever de le mettre à néant, de rappeler les courageuses et persistantes réserves du pontife, les déclarations expresses du roi, jurant à plusieurs reprises qu'il n'entendait en aucune façon s'arroger dans les investitures un pouvoir spirituel? Poser en thèse la question d'hérésie, comme dans le cas du pape Honorius, ne serait-ce pas tomber dans d'inutiles et fatigantes redites? Non, l'acte incriminé ne touchait point à la foi; et, par rapport à la discipline, il était plutôt une exception qu'une prévarication. La pensée de saint Ives ainsi résumée, hâtons-nous de suivre le cours des événements. S'il fallait une dernière justification à la mémoire de Pascal II, nous la trouverions dans la conduite de Henri V jusqu'à la fin de son règne.

§ IV. CONCILES DE LATRAN ET DE VIENNE (1112).

Réunion du concile; fausse accusation portée contre Pascal.

28. Vidée pour la postérité, la controverse ne l'était pas encore pour les contemporains. Un concile sembla pouvoir seul la dirimer; et le pape le convoqua dans les premiers jours de l'année suivante, 1112. Il s'ouvrit au palais de Latran, dans la basilique Constantinienne, le V des calendes d'Avril (28 Mars). Là se trouvèrent réunis douze archevêques, cent quatorze évêques, quinze cardinaux prêtres et huit diacres, de nombreux abbés, une infinie multitude, comme s'explique le chroniqueur, d'autres ecclésiastiques de tout ordre. Parmi les cardinaux, reconnaissons en passant ceux de la Sabine, de Porto, d'Ostie et de Tusculum; parmi les évêques, Bruno de Segni et Gérard d'Angoulême. Au premier bruit des malheurs sur-

venus, celui-ci s'était acheminé vers Rome. Les grandes qualités qui distinguaient ce prélat, son dévouement et son zèle, nous ne les ignorons pas, il en avait donné des preuves mémorables au concile de Guastalla d'abord, puis à celui de Troyes ; heureux s'il eût persévéré jusqu'à ses derniers jours dans cette ligne de conduite ! Le bouillant prélat vivra quelques années de trop pour sa gloire. Peu de Transalpins figurent avec lui dans cette assemblée, le délégué de la province de Bourges, Gualo de Léon, Gui de Vienne. Trois jours furent consacrés à des affaires particulières qui n'ont aucun intérêt pour nous et n'en avaient guère pour les Pères présents : on était impatient d'arriver au but essentiel du concile. Le quatrième jour, les intentions de quelques membres commencèrent à se manifester ; une plainte s'éleva contre le Pape : il aurait permis aux derniers partisans de l'antipape Guibert la célébration des divins offices. A cela Pascal répondit : « Je n'ai pas d'une manière générale absous les excommuniés, comme on le fait entendre. Il est de notoriété que personne n'a reçu la grâce de l'absolution qu'après avoir fait pénitence et réparé ses égarements. Loin de permettre aux Guibertins les offices interdits, j'ai confirmé la sentence ecclésiastique portée contre eux par mes prédécesseurs ; je l'adopte et la confirme encore. »

29. Le cinquième jour, c'est le Seigneur apostolique lui-même qui proposa le sujet de délibération répondant à l'attente générale. Avant tout, il exposa les faits, tels que nous les connaissons, sans les aggraver ni les atténuer, avec une noble franchise, avec une humilité profonde. Il rappela les serments échangés, et poursuivit en ces termes : « Quoique le roi teuton n'ait pas observé les siens, je veux rester fidèle à ceux que j'ai prêtés. Jamais je ne le frapperai d'anathème, jamais je ne l'inquièterai, pour ma part, à l'occasion des investitures ; mais, puisqu'il a méconnu ses promesses envers nous, et que dans la suite il est demeuré sourd à nos avertissements, il aura Dieu pour juge. Quant à l'acte que j'ai souscrit, subjugué par la force, dans l'unique but d'épargner à l'Église les plus grandes calamités, et nullement pour ma sécurité personnelle, pour la prolongation de mes jours, je le réprouve et le condamne,

Discours du Pape ; sa profession de foi.

je reconnais que c'est un mal, je désire de toute mon âme le réparer avec l'aide de Dieu. Le mode de cette réparation, je le soumets au concile, je le livre au jugement de mes frères réunis dans cette enceinte ; il ne faut pas que ce soit un antécédent préjudiciable aux intérêts de la religion, un délit qui péserait sur ma conscience. » Ce discours fut accueilli par l'unanime assentiment de l'auditoire. Il fut convenu que tous les Pères réfléchiraient mûrement là-dessus, et que le lendemain, ils apporteraient la décision que l'Esprit Saint leur aurait inspirée. Le lendemain donc, sixième et dernier jour du concile, Pascal édifia de nouveau tous les assistants, au début de la séance, en faisant devant eux une solennelle profession de foi catholique ; il s'écrla tout à coup : « J'embrasse avec une pleine conviction l'Écriture sainte tout entière, l'Ancien et le Nouveau Testament, la loi écrite par Moïse, tout ce que les prophètes nous ont transmis ; j'embrasse les quatre Evangiles, les sept Épîtres canoniques, celles du glorieux docteur Paul, les saints canons des Apôtres, les quatre conciles œcuméniques, de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, les décrets de nos Pères les Pontifes Romains, et spécialement ceux de mon maître le pape Grégoire et du bienheureux Urbain. Ce qu'ils ont loué, je le loue ; ce qu'ils ont cru, je le crois; ce qu'ils ont confirmé, je le confirme ; ce qu'ils ont condamné, je le condamne ; ce qu'ils ont repoussé, je le repousse ; ce qu'ils ont interdit, je l'interdis ; ce qu'ils ont prohibé, je le prohibe, en toutes choses et dans tous les rapports ; à jamais je persévérerai dans cette conduite [1]. »

Décret du concile. Gérard évêque d'Angoulême à la cour de l'empereur.

30. Quand le Pape eut cessé de parler, l'évêque d'Angoulême lut la sentence rédigée par une commission formée de deux cardinaux et de trois évêques ; en voici la teneur : « Ce privilége, ou plutôt ce *pravilége*, extorqué par la violence du roi Henri, et que le Pape Pascal notre vénéré seigneur a concédé pour la délivrance des captifs et de l'Église, nous tous réunis avec notre chef dans ce saint concile, nous le réprouvons, nous le frappons des censures cano-

[1] Ursperg. ad annum 1112. —Nicolaus Aragon. *in vita Pascal II.*—Petr. diac. chron. cass. IV, 47.

niques, de par le jugement du Saint Esprit et la puissance ecclésiastique ; nous le déclarons nul et de nul effet, sans valeur aucune; nous jetons absolument l'excommunication sur un écrit d'après lequel tout dignitaire élu selon les canons par le peuple et le clergé, ne saurait recevoir la consécration, à moins d'être préalablement investi par le roi : c'est en opposition avec l'Esprit Saint, c'est contraire à l'institution canonique. » La lecture achevée, tous les Pères se lèvent à la fois et s'écrient : Amen, amen ; fiat, fiat ! Ils acclament le saint et généreux Pontife, ils rendent grâces à Dieu. Le peuple qui remplit la basilique redit les mêmes acclamations[1]. Un écrivain de l'époque dramatise beaucoup plus le récit ; il est vrai que c'est un poète. D'après lui, le Pape aurait déposé devant le concile sa mitre et son manteau, demandant à se retirer dans les îles Pontiennes et conjurant les évêques de lui donner un successeur. Ce n'est que sur leurs instances qu'il aurait repris les insignes de sa dignité[2]. On ne retrouve une allusion à ce fait que dans l'historien particulier des évêques et des comtes d'Angoulême. Nous n'avons pas eu le courage d'imiter les modernes historiens qui basent là-dessus leur narration. Le même chroniqueur raconte un autre fait que nous n'oserions passer sous silence. L'évêque Gérard, dit-il, fut chargé par le Pape et tout le concile de se rendre auprès de l'empereur. Un cardinal lui fut donné pour compagnon d'ambassade, ils avaient pour mission d'amener le Germain à restituer les investitures à l'Église, et, s'il refusait, de lui dénoncer la décision prise par le concile de Latran. Gérard s'acquitta de ce périlleux message avec la sainte liberté des Basile et des Ambroise ; il pérora devant le monarque teuton d'une manière admirablement éloquente. Le chancelier de l'empereur essaya de répondre, et ne réussit qu'à surexciter les préjugés et les passions schisma-

[1] « Ex codice Vaticano, collatione facta cum aliis exemploribus. » Baron. ad annum 1112.

[2] « Hæc ait, et mitram rejicit mantumque relinquit...
Copia pontificum, non ita, dixit, erit...
Tolle, pater, mantum.
Gotfrid. Viterb. chron. part. XVII.

tiques. Les courtisans revenant de leur stupeur feignent ou ressentent la plus vive indignation contre l'audacieux étranger. L'archevêque de Cologne, qui l'a reçu chez lui, ayant autrefois été son disciple dans la Gaule, tremble pour la vie de son hôte, et ne lui dissimule pas sa frayeur. « Maître, lui dit-il, vous avez causé un grand scandale à la cour. — A toi le scandale, répond Gérard, à moi l'Évangile. » Les génies dont nous avons rappelé les noms n'eussent-ils pas avoué cette parole ? Elle n'a que le tort d'avoir été prononcée six cents ans trop tôt ou trop tard. Henri V comprima les serviles colères qui grondaient dans son palais ; tout en éludant la demande, il renvoya l'ambassadeur pontifical comblé des dons de sa magnificence royale.

Concile de Vienne ; procès-verbal ; anathème prononcé contre l'empereur.

31. De ce côté, le concile romain n'avait donc pas obtenu le résultat qu'on pouvait en attendre. Il ne donnait pas, de l'autre, une pleine satisfaction au sentiment général des zélés défenseurs de l'Eglise. La condamnation du privilége extorqué leur semblait peu de chose ; ils voulaient de plus et surtout l'excommunication de l'usurpateur lui-même. Les conciles provinciaux continuèrent à se tenir dans ce but. Signalons celui de Vienne ; aucun n'alla plus loin, puisqu'il ne recula pas devant la note d'hérésie. D'autres circonstances l'imposent à notre attention : Vienne, comme Lyon sa voisine, dépendait encore alors de l'empire germanique, enclavée qu'elle était dans l'ancien duché de Bourgogne. Gui, son archevêque et légat de Pascal II, revenait à peine du concile de Latran quand il convoqua celui de sa province ; et cette convocation dut avoir un certain caractère de solennité, vu que les délégués de l'empereur y furent présents, et qu'on avait aussi l'adhésion du roi de France. Le saint évêque d'Amiens, Godefroy, remplit en quelque sorte les fonctions de président, suppléant l'archevêque, qui ne parlait qu'avec difficulté [1]. Un autre saint personnage fut avec lui l'âme de cette assemblée : Hugue, évêque de Grenoble [2]. Le concile s'ouvrit le XVII des calendes d'octobre (15 septembre).

[1] Nicolaus, *in vita Sti Godefr.* III, 7. — Surius, tom. VI, 8 nov. — Louvet, *Antiq. Bellovac.* IV, 30.

[2] Guido Abbas Carthusiæ, *in vita Sti Hugon. Episc. Gratianop.*

Les décrets rendus sont résumés dans deux monuments authentiques venus jusqu'à nous: le procès-verbal officiel et la lettre des Pères au souverain Pontife. On lit dans le premier: « Nous attachant à l'autorité de la sainte Église Romaine, guidés par la force de l'Esprit Saint, nous tenons pour hérésie l'investiture par main laïque des évêchés, des abbayes, d'une fonction ecclésiastique quelconque. Nous renouvelons la condamnation prononcée contre le détestable privilége que le roi Henri a violemment obtenu de notre seigneur le pape Pascal. Ce même roi des Teutons qui, se couvrant du masque de la paix, après avoir juré de renoncer aux investitures et de respecter la personne sacrée du vicaire de Jésus-Christ, après avoir baisé ses pieds et son visage, n'a pas craint, imitant la trahison et le parjure de Judas, de le retenir dans les chaînes avec les hauts dignitaires qui l'accompagnaient, dans la ville même de Rome, en face du tombeau de saint Pierre, le traînant ensuite dans son camp, le dépouillant des insignes apostoliques, le forçant à signer cette fatale concession, ce pacte abominable, nous l'excommunions, nous l'anathématisons et le retranchons entièrement du corps de l'Église notre mère, jusqu'à ce qu'il ait réparé le mal qu'il a fait et changé de conduite envers elle. »

Lettre synodale au souverain Pontife ; elle dépasse le but.

32. Dans la lettre à Pascal, l'archevêque de Vienne ajoutait: « Les délégués du monarque nous ont vainement opposé des bulles que vous lui auriez écrites, respirant la concorde et l'amitié. Elles nous causaient sans doute le plus vif étonnement ; mais, nous souvenant de celles que Gérard d'Angoulême, votre légat, et moi-même avions reçues de votre paternité, dans l'intérêt de l'Église, pour la défense de notre foi, pour la gloire de Dieu et la vôtre, nous sommes résolûment entrés dans la voie qui nous est tracée par les saints canons. En conséquence, nous avons à l'unanimité frappé le roi d'anathème, en le désignant par son nom. Et maintenant, très-saint Père, nous supplions votre majesté de sanctionner nos décisions par l'autorité apostolique. En preuve de cette sanction, daignez nous adresser des lettres parfaitement explicites, que nous puissions, afin de compléter notre joie, nous communiquer les uns aux autres. Et, comme la majeure partie des princes chré-

tiens, et tout le peuple, à peu près sans exception, sont dans nos sentiments, nous vous prions de leur enjoindre de se porter tous de concert, en nous venant en aide, au secours de la religion et de la patrie. Permettez-nous de dire avec toute la révérence qui vous est due qu'en vous rangeant de notre côté, en exauçant nos prières, en vous abstenant de tout rapport avec ce cruel tyran, vous aurez en nous des fils pleins de soumission et de zèle. Si, ce que nous n'osons penser, vous adoptiez une autre marche, vous refusiez de confirmer nos résolutions, Dieu nous pardonne, mais vous sembleriez nous repousser et nous affranchir de notre obéissance. » Ces derniers mots, on voudrait pouvoir les effacer de la lettre synodale; ils dépassent évidemment les intentions de ceux qui les ont écrits. En émettant une semblable hypothèse, n'ont-ils pas outrepassé déjà les bornes que cette même obéissance leur imposait?

Sentiment de Suger, celui de la Gaule entière ;lettre de Geofroi abbé de Vendôme.

33. La témérité de ce langage nous peint l'exaltation des esprits et le profond attachement des âmes aux droits spirituels qui sauvegardent l'essence du chistianisme, en même temps que la dignité de l'être humain. Ces généreuses susceptibilités n'appartiennent qu'aux générations éclairées et croyantes. Dans de pareils moments la modération n'est pas chose facile ; les vertus les plus éprouvées cèdent à l'entraînement, aussi bien que les plus fermes intelligences. L'illustre Abbé de Saint Denis, le grand ministre Suger, paraît donner son adhésion au concile de Vienne, autant que nous pouvons le voir par un remarquable passage de sa vie de Louis VI. « Le pasteur étant frappé, dit-il, un tyran avait presque réduit l'Eglise à l'état de servante, quand le Seigneur Jésus prit en main sa défense, ne permettant pas qu'elle fût plus longtemps sous les pieds de ses adversaires et qu'un tel crime restât impuni. Les principes de l'Eglise, qui n'avaient pas contracté d'engagement, soutenus par les suffrages et les conseils du roi Louis, se réunirent à Vienne, et là fulminèrent l'anathème contre le despote allemand, le perçant du glaive de Saint Pierre[1]. » Un chroniqueur anglais

[1] Sugerius, *in vita Ludovici Grossi*, cap. IX ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1272, 1273.

n'hésite pas à déclarer que la Gaule entière se leva contre l'empereur Henri, déploya le zèle le plus énergique et manifesta hautement son exécration. Geofroi, le célèbre Abbé de Vendôme, nous apparaît parmi les plus exaltés ; il écrivit directement au Pape : « Vous n'ignorez pas, très-saint Père, que la barque de Pierre portait, en même temps que le chef des apôtres, le perfide Judas, que la présence du traître la soumettant à de continuelles tourmentes, l'exposait chaque jour à de nouveaux périls ; qu'elle n'a retrouvé le calme qu'en le rejetant de son sein. Puisque un autre Judas attaque aujourd'hui l'Eglise, pour lui ravir sa foi, sa chasteté, son indépendance, son pouvoir, il faut que le glaive de Pierre, guidé par son indéfectible foi, brille encore sur son siége et défende sa barque menacée. » Suit un magnifique éloge de saint Pierre et de saint Paul. « Celui qui remplit maintenant leur place, et qui n'a pas su dans la persécution imiter leur courage, doit pleurer sur son péché, pour en obtenir le pardon, comme Pierre lui-même ; il faut qu'il se hâte de corriger la faute qu'il a commise par la crainte de la mort et la faiblesse de la chair. Dire qu'il n'a rien fait que pour sauver la vie de ses enfants, c'est une vaine excuse[1]. »

§ V. Défenseurs du Pape. Troubles de Bénévent et de Rome.

Hildebert évêque du Mans ; son zèle, sa charité, sa prudence.

34. Tout cardinal qu'il était, quelle que fût la grandeur de sa naissance, qui le rattachait aux Valois, et celle de son mérite, l'Abbé de Vendôme oubliait le respect qu'il devait au chef suprême de l'Eglise. Il y a de la précipitation dans son jugement, une impardonnable dureté dans son langage. Hildebert, évêque du Mans, s'offre à nous comme le type de la modération et de la délicatesse. Il ne sent pas moins vivement les blessures de la religion ; mais quelle autre manière d'y compâtir et d'en parler ! A peine connaît-il la détention du Pontife, qu'il écrit à l'un de ses amis : « Que nos yeux se répandent en larmes, si la flamme de la charité brûle

[1] Gauf. Vindoc. libr. I, épist. 7, apud Sirmond. tom. III.

dans nos cœurs ; ne nous laissons pas néanmoins abattre. La pourpre des martyrs orne encore l'Eglise dans sa vieillesse ; la rage des persécuteurs renaît en ce moment. Rome et le siége apostolique sont en butte à la cruauté des Allemands, le sanctuaire est au pillage, le sang coule dans le temple saint. Le Pape est conduit en captivité,la chaire respectée de toutes les nations gît dans la poussière. Bon Jésus, où serait la vérité de vos promesses, à quoi votre prière aurait-elle servi, si la foi de Pierre venait à défaillir? Venez à mon aide, Seigneur, confirmez encore la foi de votre ministre. » Un peu plus loin, Hildebert ajoute touchant l'empereur Henri : « Ce prince a rendu son nom fameux par deux étonnants prodiges, ou plutôt par deux crimes effrayants, qui le distinguent de tout autre. Qui donc a jamais fait prisonnier, et son père selon la grâce, et son père selon la nature ? Heureux le pape Pascal, il a mérité de souffrir comme les apôtres, parce qu'il a comme eux dignement occupé le siége apostolique. On n'est pas membre d'un tel chef, on n'est pas fils d'un tel père, quand on ne souffre pas avec lui, quand on ne ressent pas ses outrages[1]. » Dégager des ombres du passé ces nobles et douces physionomies d'évêques, recueillir l'écho de leur voix à travers les siècles, n'est-ce pas l'une des plus pures satisfactions que l'histoire puisse nous donner? Sachant ensuite les injustes accusations qui s'élevaient de toutes parts contre le Pape, le saint évêque du Mans se montre également ému de cette seconde persécution ; il fait l'apologie de celui qu'on accuse. Après avoir magnifiquement loué ses vertus, il poursuit en ces termes : « Mais comme il y a tant d'esprits envieux et chagrins, tant de cœurs pleins d'amertume, comme le mal règne ici-bas, on me dira peut-être : Vous élevez jusqu'au ciel un homme que nous avons vu trembler avant la lutte, se rendre à l'ennemi plutôt que d'exposer sa tête, faire un traité honteux, jeter les armes pour aller se cacher. Le courageux athlète, le vaillant soldat de Jésus-Christ, qui ne sait pas même combattre, loin de savoir remporter la victoire! — Confondons ceux qui tiennent de semblables discours. Si le Pontife n'a

[1] Hildebert episc. cenoman. libr, II, epist. 21.

pas craint de se livrer aux impies pour la justice et pour l'Eglise, s'il a bravé le glaive des bourreaux, que pouvait-il faire de plus pour l'accomplissement de sa mission sacerdotale ? A-t-on jamais soupçonné de lâcheté le capitaine qui s'expose et se dévoue pour ses soldats? Si le Pape a fléchi dans la suite, afin d'arrêter la main prête à frapper Rome et l'Italie ; s'il a fait une trêve pour se donner le temps de réparer les murs de la citadelle, quoi de plus prudent? »

Un défenseur inespéré, Adalbert archevêque de Mayence ; son invincible fermeté.

35. Hildebert finit par examiner le fond même de la question ; et son jugement est exactement celui d'Ives de Chartres. On ne s'étonnera pas que ces deux grands évêques se rencontrent dans la même appréciation, quand on les voit animés des mêmes sentiments. « Il appartient à la sagesse de celui qui gouverne, dit-il, de porter ou d'abroger les lois selon les conjonctures ; aux gouvernés l'obligation d'interpréter d'une manière favorable, dès qu'ils en ignorent les motifs, ce que les supérieurs décident. Ce n'est pas aux brebis de juger où de reprendre le pasteur. Du reste, Pascal vient d'annuler, étant libre, ce qu'il avait fait dans sa prison. Tel qu'un persévérant athlète, que ses blessures ne découragent pas, il rentre dans la lice avec non moins d'ardeur et de plus sages préoccupations[1]. » C'est ainsi que la France poursuivait à l'égard de l'Eglise et de la Papauté sa glorieuse mission, alors déjà sept fois séculaire, et que nous verrons se continuer pendant plus de sept siècles encore. Serait-elle près de finir? Sur un point tout différent du monde chétien, du milieu des schismatiques, surgit un défenseur qui dut causer au souverain Pontife autant de surprise que de joie. Cet auxiliaire n'était autre que le fameux Adalbert, le promoteur de ses infortunes. Pour le récompenser des iniques services qu'il en avait reçues, l'empereur venait de le nommer archevêque de Mayence. C'était entre eux une ancienne convention, et le prix de l'iniquité se trouvait payé depuis les derniers mois de l'année précédente. Mais le calcul fut aussitôt déjoué par un de ces changements qui n'étaient pas rares à cette époque, et qui mettaient au

[1] Ejusd. Ibid, epist. 21.

grand jour l'action secrète de la providence. En revêtant les insignes de l'épiscopat, quoique transmis par une main sacrilége, Adalbert parut transformé ; ce ne fut plus le même homme. Il se déclara sans hésitation contre l'empereur et pour le pape. Sa vie fut désormais une réparation éclatante du mal qu'il avait commis, le permanent contraste de sa vie antérieure. Dans ce long et terrible combat, il n'éprouva jamais la plus légère défaillance ; de jour en jour, au contraire, grandissaient son courage et sa fermeté. Lui-même eut à subir les horreurs et les angoisses qu'il n'avait pas épargnées naguère au chef suprême de la chrétienté. L'archevêque de Vienne faisant publier dans toute l'Allemagne la sentence d'excommunication portée contre l'empereur, celui de Mayence s'était immédiatement prononcé dans le même sens, ne tenant aucun compte des dangers suspendus sur sa tête. Enfermé dans un obscur cachot, il demeura soumis à toute sorte de mauvais traitements et d'insultes. Le fier chancelier les supportait avec la constance et l'humilité des premiers martyrs. N'ayant qu'une nourriture avare et dégoûtante, comme parlait jadis Tertulien, privé de la lumière du jour, si nécessaire à tout ce qui respire[1], il vécut là par une espèce de miracle trois ans entiers. C'est le peuple de Mayence qui, révolté contre le tyran, exigea les armes à la main qu'on lui rendît son archevêque, ainsi que nous le dirons en son temps.

Alexis Comnène offre son concours aux Romains en faveur du Pape.

36. Dans l'année même que nous parcourons, le souverain Pontife reçut les propositions d'un autre défenseur, plus étonnant peut-être, mais à coup sûr moins généreux et moins sincère. L'empereur d'Orient, cet Alexis Comnène dont les vrais sentiments resteront toujours, nous le croyons, un problème insoluble, envoya des ambssadeurs en Italie pour offrir aux Romains et spécialement au Pape, l'expression de ses sympathies avec le secours de ses armées. Il avait choisi les hommes les plus énergiques de son empire, écrit naïvement l'historiographe du Mont-Cassin, pour accomplir un tel message[2]. Par eux et les lettres dont ils

[1] « Teterrimo lucis exilio. » Tertull. *de resurrectione carnis.*

[2] « Alexius imperator strenuissimos ex suo imperio viros Romam cum suis litteris misit, quibus de injuria illata Pontifici atque Romanis dolenter acce-

étaient les porteurs, Alexis annonçait l'intention de venir lui-même à Rome ou d'envoyer Jean son fils, dans le but d'être couronné par le chef de l'Église universelle : tout un plan d'unité religieuse et d'alliance politique, à l'encontre de l'ambition effrénée des barbares du Nord. Les Romains prennent au sérieux les offres byzantines ; et là-dessus, sans autre garantie, ils envoient à Constantinople, non précisément une députation, mais un corps d'environ six cents hommes, chargés d'amener le monarque grec dans la ville éternelle. Les délégués passent au Mont-Cassin, se dirigeant vers l'Apulie ; l'Abbé leur adjoint quelques-uns de ses moines, qui seront ses propres ambassadeurs. L'Autocrator leur fait une réception magnifique, et les renvoie bientôt avec des promesses plus magnifiques encore. Il charge en particulier les bénédictins d'une riche aumône pour le monastère et d'un voile splendide pour l'autel de saint Benoît, en leur recommandant bien de dire à leur supérieur qu'il le compte au nombre des amis de l'empire ; il le prie de venir à Dyrrachium, lors de son voyage en Occident, pour l'accompagner ensuite à Rome[1]. Tout cela s'évanouit, on n'en trouve plus trace dans l'histoire. Alexis eut-il un moment la vague pensée de reconquérir ce que l'empire d'Orient possédait autrefois dans la péninsule italique ? Narsès ni Bélisaire n'étaient là.

Désordres à Bénévent ; l'archevêque et le connétable de cette ville.

37. Au mois de Décembre de la même année, Pascal II se rendit à Bénévent, où de graves désordres avaient éclaté. Cette ville était constamment en butte aux incursions de ses voisins les Normands, fort désireux, ce semble, d'arrondir de ce côté leurs récentes conquêtes. A chaque instant, leurs escadrons ravageaient les campagnes environnantes, ruinant ainsi les habitants, et réduisant surtout les villageois à la dernière misère. Quatre ans auparavant, le Pape avait donné à cette ville un évêque nommé Landolphe, dont

pisse significat. » Petr. diac. chron. cass. IV, 48, *strenuissimos*, les soldats de Byzance !

[1] Le même empereur, dans de semblables circonstances, avait adressé des félicitations et des promesses de secours, avec une ambassade non moins pompeuse, au père du tyran, pour l'animer de plus en plus contre le pape, « leur ennemi commun. » Cf. tom. XXII de cette *Histoire* p. 538.

la conduite à l'égard des Normands ne cessait d'éveiller les craintes et les susceptibilités des Bénéventins. Aux maux de la guerre étrangère paraissaient devoir s'ajouter incessamment ceux de la guerre civile. Pascal leur donna pour chef, sous le titre de connétable, un actif et vaillant soldat, également nommé Landolphe et surnommé le Grec[1]. Autant que nous pouvons en juger à travers la narration de Falco, le chroniqueur de Bénévent, Landolphe devait remplir les fonctions de gouverneur en même temps que celle de capitaine ; mais sa principale mission était de mettre la ville et la campagne à l'abri de la rapacité des ennemis extérieurs; il s'en acquitta trop bien, puisqu'il leur enleva quelques places ; et de là un redoublement d'hostilité. Sur une montagne en face de Bénévent, s'élevait une forteresse normande qui semblait braver tous les assauts. Construite depuis peu par celui-là même qui la commandait, et que le chroniqueur appelle Robertus Sclavus, elle favorisait singulièrement les attaques et les déprédations : c'était une menace permanente. Le Pape ordonne à ce Robert d'abattre la forteresse sous peine d'excommunication. Celui-ci refuse. Mais le Grec, non moins diplomate que guerrier, obtint par d'habiles négociations ce que peut-être il aurait vainement tenté par les armes. Avec deux beaux chevaux et quelques pièces de monnaie, il amena le terrible voisin à raser ses murailles. La guerre continuait cependant, toujours également ruineuse et destructive. Deux ambassadeurs, l'archevêque Landolphe et Rachaise abbé de Saint-Modeste, furent envoyés à Pascal, revenu depuis quelque temps à Rome ; ils remirent sous ses yeux les calamités dont la ville et la province de Bénévent étaient accablées, le conjurant avec larmes de venir au secours de son troupeau, comme le bon pasteur de l'Évangile. Ne pouvant retourner avec eux, il leur prescrivit de s'employer à rétablir la paix dans la ville par tous les moyens en leur pouvoir, et spécialement de soulager les pauvres, de peur, ajoutait-il, que l'apôtre Pierre ne vienne à perdre une partie de ses possessions. L'archevêque, bien loin d'agir en

[1] Cf. tom. XXIV de cette *Histoire*, p. 234.

homme de paix, ne montra d'autre souci que d'alimenter la guerre[1]. N'essayant même pas de traiter avec les Normands, il ne prenait aucune mesure pour s'opposer à leurs incursions. On eût dit qu'il entretenait avec eux de secrètes intelligences. Il tourna toutes ses batteries contre le seul homme qui fût capable de leur résister, le connétable Landolphe. Sans aucun frais d'invention, par des manœuvres qui sont toujours les mêmes, il ameuta contre lui les masses populaires. Qui ne le sait? les peuples ne trouvent rien d'aussi légitime que de briser les instruments de leur salut.

38. On envahit le palais du connétable en poussant des cris de fureur, on le somme de se démettre. L'injonction est de tous les temps et de toutes les révoltes. Elle vient se heurter ici contre une ferme et généreuse volonté. Le combat s'engage; mais les défenseurs ne sont pas assez nombreux : ils succombent sous les coups redoublés de la multitude. Le gouverneur grièvement blessé gît à terre parmi des flots de sang. Il est maintenant à la merci des conspirateurs, qui se bornent à proclamer sa déchéance, en lui faisant grâce de la vie. Ce n'est pas sans peine que nous parvenons à rétablir un peu de suite et de clarté dans ces perturbations intestines, tant le prolixe récit du chroniqueur se ressent du désordre au milieu duquel il écrivait. En apprenant ces choses, dit-il, le seigneur apostolique fut saisi d'indignation et de douleur : il versa d'abondantes larmes. Non content de déplorer les malheurs arrivés, il se hâta d'y porter remède. D'abord, il lança publiquement l'interdit contre l'ambitieux archevêque; puis, il fit partir un légat, le cardinal Anastase, évêque d'Albano, l'un des membres les plus distingués du sacré collége; enfin, il décréta la réunion d'un concile à Ceprano sur les bords du Liris. Cette affaire n'était pas la seule qui motivât une telle mesure, ainsi que nous le verrons. Tandis que le légat instruisait la cause et tâchait de ramener le calme et l'ordre à Bénévent, tout se préparait pour la tenue du concile. Les princes normands étaient convoqués; le connétable

Émeute sanglante; concile de Ceprano.

[1] Falco, chron. Benevent. sacri palatii notarius, ad annum 1114.

Landolphe y fut appelé par une lettre personnelle. C'est dans le courant de l'année 1114, d'après tous les documents, qu'eut lieu cette importante assemblée. Aucun ne détermine le jour, un seul fixe le mois d'Octobre[1]. Le duc d'Apulie, Guillaume, fils de Roger et petit-fils de Robert Guiscard, s'y rendit en grande pompe, avec le prince Robert, accompagné d'une escorte de mille cavaliers. Il est aussi question d'un comte, nommé Jordano, qui n'osa pas y paraître, à raison de ses nombreux méfaits, et qui jugea cependant nécessaire de s'y faire représenter. Le connétable prit la voie de mer, craignant les embûches que ses anciens ennemis auraient pu lui tendre. Qnant à l'archevêque de Bénévent, cité comme coupable plutôt qu'appelé comme prélat, il se transporta dans une île voisine, ne voulant se montrer qu'à la condition d'occuper sa place et son rang dans le concile. Il sollicitait cette faveur par l'intermédiaire de quelques nobles romains et du préfet même de Rome ; pourvu que sa dignité fût ainsi sauvegardée, il s'engageait à donner pleine satisfaction, à dissiper tous les nuages qui planaient sur sa conduite. Du conseil des Pères déjà réunis, le souverain Pontife accorda cette demande, et l'accusé n'hésita plus. Dès que la réunion fut complète, un diacre le somma, de la part du seigneur apostolique, d'avoir à purger les griefs formulés contre lui. Se levant alors pour répondre, il dit d'une voix entrecoupée de sanglots : « Avant toutes choses, je rends grâces à Dieu, au bienheureux Pierre, à vous, très-saint Père ; j'implore votre paternité, faites miséricorde à celui que votre Sainteté même a placé sur le siége de Bénévent. — Comment voulez-vous, répondit le Pape, que miséricorde vous soit faite ?—On m'a dit que vous vous étiez indigné contre moi, parce que je n'avais pas obéi sur-le-champ à vos ordres, qui me mandaient auprès de vous. — Et pourquoi n'avez-vous pas obéi, comme vous le reconnaissez vous-même? » Ne pouvant légitimer son retard et ne voulant pas avouer sa faute, l'accusé se jeta dans les incidents : tantôt c'était la crainte qui l'avait retenu ; tantôt c'était le temps qui lui avait manqué pour se dispo-

[1] Petr. diac. chron. cass. IV, 51.

ser au voyage. En effet, la citation pontificale ne remontait qu'à six mois, et la distance était si grande, de Bénévent à Ceprano.

Déposition solennelle d'un archevêque; Guillaume duc d'Apulie.

39. De semblables excuses ne comportaient pas un sérieux examen ; tout favorables qu'ils se montraient à l'archevêque, les cardinaux qui formaient la commission déclarèrent que ces raisons n'avaient rien de canonique. Il fallut en venir à la question de fond, à l'objet même du procès. Le diacre prend de nouveau la parole, demandant au malheureux prélat d'expliquer la conduite qu'il a tenue dans sa ville épiscopale. — Que me reproche-t-on ? murmura-t-il d'une voix à peine intelligible. L'acte d'accusation fut ainsi formulé : « Vous avez reçu les régales de saint Pierre, en dehors de notre volonté ; vous avez détenu les clefs des portes de la ville ; vous avez envahi le palais du gouverneur, en le maltraitant lui-même et l'envoyant en exil ; vous n'avez pas craint de paraître devant votre peuple avec le casque et le bouclier ; vous avez introduit les Normands dans la ville. » De ces griefs accablants, l'archevêque nia les uns, interpréta les autres, mais de façon à ne laisser aucun doute sur sa culpabilité. Les aveux n'étaient pas toujours implicites ; il en est un curieux à relever et qui peint admirablement le personnage : « Non, dit-il, je n'ai pas pris de bouclier ; je n'ai pris que le casque pour me mettre à l'abri des pierres qu'on lançait. » N'était-ce pas avouer d'une manière pitoyable qu'il se trouvait au milieu des perturbateurs ? Le rôle qu'il avait joué dans l'émeute apparaissait à tous les yeux. Le Pape donna l'ordre aux juges d'entrer en délibération et de prononcer la sentence. Le prélat, entendant cet ordre, tombe aux genoux des princes et des évêques, il les conjure d'intercéder en sa faveur auprès du seigneur apostolique, afin qu'il ne le déshonore pas devant une telle réunion ; il promet, s'il obtient indulgence, de partir pour l'exil, de faire le voyage d'outre-mer. Touchés de son humiliation et de ses larmes, ils implorent la pitié de Pascal. Celui-ci demeure inflexible et veut que le jugement soit prononcé. Les juges eux-mêmes hésitent à remplir ce pénible devoir. Le Pape les adjure par la fidélité qu'ils doivent à leur chef, par les liens qui les rattachent à son siége, de procéder canoniquement. L'âme

pleine de tristesse, le cardinal évêque de Porto vote le premier pour la déposition. Après lui viennent l'archevêque de Capoue et le cardinal Grégoire. Il était évident que tous allaient porter la même sentence. L'archevêque de Bénévent n'attendit pas qu'ils se fussent prononcés ; le visage couvert d'une pâleur mortelle, chancelant sous le poids de la douleur, il quitta la salle conciliaire, pour aller se cacher dans une cellule du Mont-Cassin[1]. On enleva son siége, comme pour ratifier sa condamnation : il ne comptait plus dans les rangs de l'épiscopat. Les conciles n'étaient donc pas seulement les assemblées délibérantes de l'Église, ils en étaient aussi les tribunaux ; et leur juridiction s'étendait sur les plus hautes têtes. Il n'est pas sans intérêt et sans utilité d'en donner quelques exemples. Pour montrer la physionomie d'une institution ou d'une époque, les plus beaux discours, les dissertations les plus savantes n'égalent pas le simple exposé des faits. Le tribunal qui venait de déposer un archevêque, en rétablit un autre dans sa dignité, celui de Cosenza, que le prince Roger avait expulsé de cette ville et réduit à se retirer dans le célèbre monastère bénédictin. En plus d'une occasion, les conciles devenaient de véritables assemblées politiques : ils touchaient à la direction des gouvernements, dans l'intérêt des peuples. Ce droit, nul ne cherchait à le contester ; on y voyait la sauvegarde la mieux assurée des sociétés chrétiennes. A Ceprano, Pascal II investit le prince Guillaume des duchés d'Apulie, de Calabre et de Sicile ; et le duc lui prêta serment comme à son suzerain, s'avouant vassal du Saint-Siége à l'exemple de ses prédécesseurs.

Tumulte à Rome ; attentats sacriléges.

40. L'année suivante 1115, la seizième du pontificat de Pascal, de graves désordres éclatèrent à Rome. Écoutons le chroniqueur, témoin oculaire et complétement digne de foi. C'est le cardinal

[1] Tout ce récit nous est transmis par le chroniqueur Bénéventin. Nous avons cru devoir le donner d'une manière à peu près intégrale, pour placer sous les yeux de nos lecteurs la vraie physionomie d'un jugement ecclésiastique. Notre guide habituel dans le dédale des années que nous parcourons, le célèbre chroniqueur du Mont-Cassin, ne parle nullement de cette importante scène.

diacre Pierre, bibliothécaire et biographe du pape régnant. « Le jour de Pâques, vingt-six du mois de Mars, le calice de la divine colère s'épancha sur notre cité. Le préfet de Rome étant mort, des hommes perdus de crimes, aimant les séditions, incapables de gérer leurs affaires privées,et beaucoup plus les affaires publiques, lui donnent un adolescent pour successeur. Pendant que le père meurt dans son domcile, le fils sur les degrés du Capitole est élu préfet ; les larmes accompagnent les funérailles de l'un, les applaudissements accueillent l'élévation de l'autre. Le père est déposé dans le tombeau, tandis que son âme paraît au tribunal du Juge suprême ; et le fils est placé sur l'ambon pour prêter serment au peuple. Misérable condition des deux côtés : à la mort de celui-là, sa femme, son enfant, sa maison tout entière doivent être dans les transports de la joie ; et celui-ci n'entre pas dans la carrière des honneurs sous de meilleurs auspices, puisqu'il doit les accepter en habit de deuil, parmi les cris déchirants d'une mère, au milieu d'une famille désolée. Le Pape et toute la curie sont dans le trouble en apprenant du même coup et la mort du père et l'audace du fils. » Après avoir énergiquement protesté contre une pareille violation de la raison et du droit, le Pontife se rend à Saint-Pierre pour les cérémonies du jour, et notamment pour la consécration des saintes huiles. C'était donc le Jeudi saint, non la fête même de Pâques ; par cette dernière expression, le chroniqueur entendait plus haut l'une des solennités pascales. Pendant la cérémonie, au moment où de son trône il prononçait ces paroles de la liturgie sacrée : « O Dieu, de qui Judas a reçu la peine de son crime, et le larron la récompense de sa confession, » une foule tumultueuse envahit la basilique et se précipite vers l'autel, poussant devant elle son ridicule fantôme de préfet, demandant qu'il soit confirmé dans sa charge. Par respect pour l'office commencé, le Pape diffère de répondre ; les clameurs redoublent, l'agitation tourne à la fureur, la horde déclare avec d'horribles serments que, si le peuple n'obtient pas une réponse immédiate, s'il rencontre la moindre opposition, ce jour verra s'accomplir des faits terribles, de lamentables calamités. Le seigneur apostolique répond alors : « Pour-

quoi me demandez-vous une chose que je ne puis dignement vous accorder, que vous ne pourriez accepter sans honte dans un jour comme celui-ci, quand des funérailles devraient vous éloigner des comices, quand nous sommes nous-même absorbé par l'office divin? Nous vous donnerons plus tard la réponse convenable. » Ces mots sont accueillis par des frémissements ; on se retire en désordre, et les malheurs n'auraient pas tardé si des troupes disposées d'avance n'avaient par leur aspect contenu la rage populaire et déconcerté les meneurs. Ce n'était que partie remise. Le lendemain, pendant que les habitants de Rome, selon l'usage traditionnel et datant déjà de plusieurs siècles, s'en allaient pieds nus visiter les plus augustes sanctuaires et les tombes des martyrs, en mémoire de la mort du Sauveur, les séditieux se livraient à toutes les manœuvres pour suborner les citoyens et recruter la faction[1]. Le Samedi saint et le jour même de Pâques ne ralentirent pas leurs criminelles démarches. Le Lundi, comme le Pape se dirigeait vers Saint-Pierre, à l'entrée du pont d'Adrien, devant lui se présenta, toujours accompagné d'une foule tumultueuse, l'imberbe préfet, renouvelant sa demande. N'ayant pu rien obtenir, il se jeta sur la suite du Pontife, qu'il accabla de coups et d'injures. Au retour, le Pape portant la couronne d'après le cérémonial consacré, vit disperser par la violence les clercs et les évêques qui le précédaient. Une délégation menaçante le suivit jusque dans son palais et le somma de répondre, sans même lui laisser le temps de déposer ses ornements pontificaux. Il ne parvint à se débarrasser de ces instances qu'en promettant de réunir son conseil et de donner une solution le Vendredi.

Le Pape s'éloigne de Rome ; concile de Troja, le légat Conon.

41. Ce jour-là l'audace fut au comble ; on bouleversait les maisons de ceux qui n'avaient pas voulu se révolter contre le Pape ; et la fureur tomba principalement sur celle de Pierre de Léon. Pascal fut réduit à quitter la ville, afin d'arrêter l'effusion du sang ; il se réfugia à Albe avec quelques-uns des siens. Pierre de Léon rentra dans Rome et s'efforça de gagner les chefs en leur prodiguant

[1] Petr. diac. chron. cass. IV, 58.

l'or, les terres et d'autres objets précieux. Ptolémée, de la famille Octavia, marchait à la tête de l'émeute, et pour sa part reçut la possession d'Aricie. Une troupe pontificale tombe sur la cohue des perturbateurs et la met en fuite, après avoir fait des prisonniers. Ceux-ci promettent tout ce qu'on exige d'eux : ils seront fidèles au Pape, ils ramèneront l'enfant captif. Vaines paroles ; à peine sont-ils délivrés qu'ils attaquent leurs vainqueurs, se retirant alors sans précaution et sans défiance. Ils sont conduits par Ptolémée, qui se parjure trois fois en quelques heures. La rébellion gagne les faubourgs, les maisons sont livrées au pillage, les meurtres se multiplient, Rome est dans la confusion. Pour donner aux esprits le temps de se calmer, ne serait-ce que par la fatigue, Pascal se retire dans le midi de ses Etats. Dans le récit de ces troubles, nous avons suivi le chroniqueur Pisan, ainsi que pour la date, à l'exemple de Baronius. Les commentateurs du célèbre annaliste et plusieurs autres historiens les renvoient à l'année 1116. Leurs raisons ne sont pas sans valeur, mais ne semblent pas décisives. La question d'ailleurs n'offre aucun intérêt ; passons sur ce léger débat chronologique. Ce qui bien certainement et de l'aveu de tous appartient à l'année 1115, c'est la tenue d'un concile à Troja, petite ville d'Apulie, en face de Bénévent, de l'autre côté des Apennins. Ce concile fut tenu dans le mois de septembre, il eut pour objet à peu près exclusif la pacification des populations chrétiennes ; on y renouvela sous les peines accoutumées la Trêve de Dieu. Le comte Jordano, malgré son humeur belliqueuse, et les autres barons d'Apulie furent dans l'obligation de la jurer. Nous ne voyons pas que dans ce concile on ait agité la question de l'empereur et du pape[1]. Le cardinal légat Conon fulminait alors dans le nord de la France. Après le concile de Beauvais, tenu l'année précédente, et sur lequel nous aurons à revenir, il en réunit trois dans le court espace d'une année, à Soissons, à Cologne, à Châlons ; et chaque fois il réitéra l'anathème, la sentence nominale d'excommunication contre le tyran de Germanie. A chaque nouveau décret, celui-ci frémissait de

[1] Petr. diac. chron. cass. IV, 46.

rage, mais sans pouvoir arrêter ces foudroyantes manifestations de la conscience publique. C'est dans cette même année qu'il fut contraint de mettre en liberté l'archevêque de Mayence retenu depuis trois ans dans une affreuse prison ; et c'est le peuple qui lui força la main.

Triomphe d'Adalbert. Mort de la grande comtesse Mathilde.

42. Henri V tenait une cour plénière dans cette antique cité. La population se soulève et se précipite vers le palais, demandant à grands cris qu'on lui rende son archevêque. Les gardes plient devant ces flots entassés, toute résistance est inutile : la peur gagne le fier Teuton. Il promet de délivrer Adalbert et quitte aussitôt la ville. Après son départ les portes du cachot sont ouvertes. Le prisonnier n'était plus qu'un squelette. Il n'avait que les os et la peau, selon l'expression d'un panégyriste même du monarque, le chroniqueur d'Ursperg. A peine libre, Adalbert écrivit au légat du saint-siége en Allemagne, le priant d'agréer sa complète soumission, de lui transmettre les ordres du Pape, et de venir enfin lui donner la consécration épiscopale si longtemps retardée par sa détention[1]. C'est à Cologne, dans un second concile provoqué par ses soins, et toujours dans le but de réagir contre le schisme, que le légat devait le sacrer. Mais celui-ci, qui venait d'accomplir un voyage apostolique dans les vastes régions de la Pannonie, mourut en route ; et les Pères assemblés reçurent les dépouilles mortelles de celui qu'ils attendaient comme président ; ils célébrèrent ses funérailles avec une pompe inaccoutumée. Adalbert reçut l'onction épiscopale des mains d'Oton, le saint évêque de Bamberg. On ne pouvait désirer un plus digne initiateur à ce grand archevêque de Mayence[2], dont la physionomie nous présente quelques linéaments

[1] « Sedato vix militum plebisque ferventissimo furore, Cesar ab urbe secessit, et post paucos dies Adalbertum, quem jam per annos tres arctissimæ mancipaverat custodiæ, vix nimirum ossibus hærentem, ut coactus promiserat, cathedræ suæ remisit. » Usperg. Abbas, ad annum 1115.

[2] Albert ou Adalbert Ier était comte de Saarbrück, avant d'être chancelier de l'empire, sous Henri IV d'abord, sous Henri V ensuite. Dès qu'il fut sorti de sa prison, il déploya la même activité dont il avait donné tant de preuves, mais en la dirigeant désormais contre les vues tyranniques de l'empereur et pour le triomphe de l'Eglise catholique. Il se montra d'autant plus homme

anticipés de celle de Thomas Becket, qui va surgir à l'horizon de l'histoire. Encore un fait important de cette même année 1115 : la mort d'un homme supérieur, de l'héroïne de la Toscane, de cette comtesse Mathilde qui s'était montrée l'émule de l'immortel Grégoire VII dans ses luttes pour l'Église et l'Italie. Au rapport de Domnizo, son biographe, elle fut aussi grande dans la mort qu'elle l'avait été dans la vie. L'approche de l'heure suprême n'excita chez elle ni regret ni terreur. Elle ne s'occupa que des intérêts de son âme ; depuis longtemps elle avait disposé de ses biens temporels en faveur de l'Église romaine [1]. C'est l'évêque de Reggio qui lui porta les consolations et les lumières que la religion prodigue aux mourants. Il entendit sa dernière confession, il lui donna le Viatique de l'éternité. Tout l'éclat des grandeurs terrestres s'était évanoui ; sur ce lit funèbre brillait uniquement la foi d'une humble chrétienne. Elle tenait dans ses mains et baisait avec larmes l'image du divin crucifié, en murmurant ces paroles : « Je vous ai toujours servi, mais non sans défaillance ; effacez maintenant mes péchés, je vous en conjure. Je n'ai cessé de vivre pour vous, en vous j'ai mis mon espérance, vous le savez, mon Dieu. Recevez-moi dans le sein de votre miséricorde, sauvez-moi, Seigneur. » C'est en priant de la sorte qu'elle émigra vers la patrie. Son corps fut transporté dans un monastère qu'elle avait fondé près de Mantoue [2].

d'Etat qu'il était devenu grand évêque. Sans discontinuer de travailler à procurer la paix et la liberté chrétienne de tous les peuples germains, il n'oublia jamais ce qu'il devait spécialement à celui de Mayence. Pour le récompenser de son courageux dévouement, il lui concéda des lettres de franchise, un droit municipal, dont le texte fut gravé sur les portes de la cathédrale.

[1] Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 270 et suiv. Après la remarquable discussion de notre savant et consciencieux devancier, il serait inutile de revenir sur cette question.

[2] « Corpus ei Christi crucemque crucifixi
Porrexit præsul Reginus corde serenus.
In manibus ejus comitissa Mathildis ab hujus
Ærumna sæculi jugiter memoranda recedit.
Accipiens Christi corpus venerabile, dixit :
Semper dum vixi, Deus, hoc scis, spem tibi fixi ;
Nunc in fine meo me salvans, suscipe quæso.

Le testament de la comtesse Mathilde n'a jamais été contesté que par l'ignorance ou la mauvaise foi ; il ne peut l'être d'une autre manière. Mais l'ambition et la cupidité feignirent alors de le révoquer en doute : Henri V ne va pas tarder à se prétendre le légitime héritier. C'est un sujet de discorde qui vient s'ajouter à la querelle des investitures, un nouveau débat entre le Pape et l'empereur.

§ VI. DERNIÈRES ANNÉES DE PASCAL II.

Second concile de Latran, querelles particulières.

43. Le sentiment de l'épiscopat, devenu celui du peuple chrétien, était loin de trouver suffisante la réparation des torts causés à l'Église par la violence de l'empereur et la concession forcée du souverain Pontife. Ce n'était pas assez des conciles provinciaux ; leur multiplicité même le démontre. Celui de Latran, qui suivit de si près les sacriléges audaces du pouvoir séculier, semblait avoir dissimulé la blessure au lieu de la guérir. Le malaise restait au fond des âmes ; parfois il éclatait, non-seulement en France, en Italie, dans les États romains, mais jusqu'en Allemagne, comme nous venons de le voir. Le Pape convoqua donc un autre concile dans ce même palais de Latran pour l'année 1116. Il l'ouvrit la veille des nones de Mars, le lundi de la troisième semaine du Carême, dans l'église du Saint-Sauveur, nommée la basilique Constantinienne. Les deux premiers jours furent consacrés aux intérêts particuliers d'un diocèse, celui de Milan, qui se trouvait avoir deux archevêques. L'un, nommé Grossolan ou Chrysolan, n'avait jamais paisiblement occupé ce siége. Fatigué par de continuelles séditions, par la résistance surtout d'un saint prêtre, il s'était décidé, d'après le conseil de quelques amis, à faire le pèlerinage de la Terre-Sainte; pendant son séjour en Orient, les factions avaient fini par s'entendre pour lui donner un successeur, Jourdain de Clives, qui plus tard ne voulait pas abandonner sa position. Le jugement d'une cause aussi compliquée fut renvoyé à la fin du concile et prononcé

Sic orans migrat...
Domnizo, *in vita Mathildis* ad annum 1115.

en faveur du titulaire actuel. Le troisième jour, l'évêque de Lucques porta plainte contre les Pisans, qu'il accusa d'avoir envahi des terres appartenant à son Eglise. Tout naturellement, l'évêque de Pise plaida pour ses diocésains.

Intérêt actuel et général : Investitures ; accusation d'hérésie.

44. La contestation traînait en longueur, quand l'un des Pères, dont nous ignorons le nom, se leva tout à coup au milieu de l'assemblée et fit entendre ces paroles : « Notre seigneur et père le Pape ne peut avoir oublié dans quel but une si grande multitude de saints et vénérables personnages, bravant tous les périls, traversant les terres et les mers, se sont rendus à son invitation. Ce n'est certes pas pour traiter d'affaires séculières et d'intérêts matériels. Nous avons à nous occuper de choses ecclésiastiques ou spirituelles. Expédions avant tout l'objet capital de notre réunion : sachons d'une manière nette et précise quels sont les sentiments, quelle est la pensée du seigneur apostolique, afin que chacun de nous soit fixé sur ce qu'il doit enseigner, revenu dans son Église. » Pascal s'exprime alors en ces termes : « Lorsque Dieu, dans les secrets desseins de sa providence, eut livré son serviteur et le peuple romain au pouvoir du roi d'Allemagne, je voyais chaque jour se renouveler les rapines et les incendies, les meurtres et les adultères. Voilà les maux que j'ai voulu détourner de l'Église et du peuple de Dieu ; ce que j'ai fait pour leur délivrance. J'ai payé tribut à la faible humanité, n'étant que cendre et poussière. J'avoue que j'ai mal agi ; mais, je vous en conjure, soyez tous mes intercesseurs auprès de Dieu, afin qu'il me pardonne. Ce fatal écrit qui me fut arraché sous la tente, ce privilége si faussement nommé, je le condamne, je le frappe d'un éternel anathème ; je vous en prie, condamnez-le tous également. » Tous alors s'écrièrent d'une voix unanime : « Fiat. » Bruno de Segni, poussant plus loin les choses, ajouta : « Rendons grâce au Dieu tout-puissant, puisque nous venons d'entendre Pascal notre seigneur et pape, qui préside ce concile, réprouver hautement un privilége inique et renfermant l'hérésie. » Puis, se laissant toujours entraîner par ses premières idées, il osa dire : « Du moment où ce privilége impliquait l'hérésie, l'auteur fut hérétique. »Jean, évêque de Gaëte et chancelier de

l'Église Romaine, ne pouvant dominer son émotion répondit : « Mais alors, en plein concile, devant vos frères réunis, c'est le Pontife Romain que vous appelez hérétique? L'écrit qu'il a fait, est un mal sans doute, mais non une hérésie. — On ne doit pas même l'appeler un mal, dit un autre évêque ; car, si c'est un bien de délivrer le peuple de Dieu, ce que le Pape a fait est un bien. Et qui pourrait en douter quand l'Évangile nous ordonne de donner même notre vie pour nos frères? »

Noble attitude du pape ; ses deux allocutions.

45. La patience de Pascal était à bout ; secoué dans le fond de son être par cette horrible accusation d'hérésie, il fit signe de la main pour demander le silence, et sa parole indignée comprima les murmures et les clameurs des dissidents : « Mes seigneurs et mes frères, écoutez-moi ; jamais l'hérésie n'a souillé cette Église ; c'est ici plutôt que toutes les hérésies sont venues se briser. Ici fut anéanti l'Arianisme, après avoir régné près de trois cents ans. Par ce siége apostolique furent exterminées les erreurs d'Eutychés, de Sabellius, de Photin et de tous les autres hérésiarques. C'est pour cette Église que le Fils de Dieu pria dans sa passion, en disant : Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. » Dans cette auguste assemblée, nous voyons reparaître les trois nuances d'opinions, les trois sortes de tempéraments spirituels que nous avions observés déjà dans le sacerdoce : les modérés et ceux qu'on peut nommer les deux extrêmes. Le quatrième jour, le Pape ne siégea pas au concile, retenu qu'il fut par ses négociations avec les émissaires royaux, au nombre desquels était l'abbé de Cluny, le trop célèbre Pons de Melgueil. Dans la séance du lendemain, présidée par le Pontife, entre les partis opposés la lutte fut encore plus vive. Le cardinal légat Conon poussait de toutes ses forces à la sentence d'excommunication ; mais Jean de Gaëte et Pierre de Léon, dont le faible pour l'empereur n'était ignoré de personne, lui résistaient en face. Pascal prit de nouveau la parole : « L'Eglise primitive, dit-il, l'Eglise des martyrs fut grande devant Dieu, non devant les hommes. Plus tard se convertirent les rois et les empereurs, les princes romains, qui dans un sentiment de piété filiale voulurent la relever et l'honorer en lui concédant des ri-

chesses et des dignités temporelles, ce que nous appelons aujourd'hui les alleux, les régales, et les autres droits désormais attachés aux Eglises. Ainsi fit Constantin, ainsi quelques-uns des princes qui lui succédèrent. L'Eglise alors fut grande devant les hommes comme elle l'était devant Dieu. Que notre auguste mère continue donc à posséder les avantages qu'elle a reçus des souverains ; qu'elle en dispose en faveur de ses fils selon sa conscience et sa volonté[1]. » Quant au privilége des investitures, concédé dans une prison, Pascal II renouvelle les sentences portées par Grégoire VII contre ceux qui donnent ou reçoivent d'une main laïque les pouvoirs spirituels.

Instances du légat Conon ; anathème prononcé contre l'empereur. Grossolan évêque de Savone.

46. Conon ne pense pas encore que ce soit assez explicite. «Si cela convient à votre majesté, seigneur et père, dit-il, si vous estimez que j'ai vraiment été votre légat, si la manière dont j'ai rempli ma mission vous est agréable, daignez la confirmer par votre autorité, par un mot de votre bouche, au milieu du concile présent, afin que tous sachent que c'est vous qui m'avez envoyé[2]. — Sans nul doute, vous avez été notre légat, répond le seigneur apostolique, je vous ai bien réellement envoyé; et tout ce que vous-même, ainsi que les autres cardinaux nos frères, légats de Dieu, représentants des apôtres Pierre et Paul, avez fait par l'autorité de ce siége, tout ce que vous avez décrété, je l'approuve et le confirme ; tout ce que vous avez condamné, je le condamne. » Ainsi donc Pascal était amené, malgré toute sa délicatesse de conscience et le désir qu'il avait de tenir son serment, à prononcer indirectement l'anathème, à porter l'excommunication contre Henri V, en sanctionnant les actes de ses légats. Celui qui venait de provoquer cette grave et solennelle déclaration, secondé par la demande analogue que firent en ce moment les délégués de l'archevêque de Vienne, pria tout le concile de voter dans le même sens ; ce qui lui fut accordé. Cette importante conclusion ne laissait plus pour la dernière séance, celle du samedi, que la décision à prendre sur l'affaire de Milan ;

[1] Labb. concil. tom. X p. 806. — Ursperg. Abbas, chron. ad annum 1116.
[2] Joan. xvii, 21.

elle le fut en faveur de Jourdain, qui remercia le Pape et les Pères, du haut de l'estrade pontificale. Grossolan devait retourner à son ancien évêché de Savone[1]. Mais, sans se démettre de sa dignité, il se démit de son siége, après avoir obtenu l'autorisation de rester à Rome dans le monastère de Saint-Saba, où il ne vécut guère plus d'un an. Administrateur médiocre, ou simplement malheureux, cet évêque mérite de n'être pas oublié comme savant et comme apologiste. Il possédait une connaissance approfondie du grec, et composa dans cette langue un traité sur la Procession du Saint-Esprit, pour réfuter sur ce point de dogme les erreurs des Orientaux, contre lesquels il avait soutenu de vive voix l'enseignement catholique, à la cour même de l'empereur théologien Alexis Comnène. Il eut la consolation de mourir dans une communauté grecque ; car les religieux de Saint-Saba appartenaient à cette nation. Revenons aux intérêts généraux de la chrétienté.

Henri V revient à Rome; factieux récompensés ; triomphe assombri.

47. Pendant la tenue du concile, le roi de Germanie, qui ne pouvait se faire illusion sur le but et le résultat probable de cette réunion, avait tenté par ses ambassades d'arrêter ou de détourner le coup dont il était menacé. Sa douleur et son indignation n'en furent que plus profondes quand il sut l'inutilité de ses efforts. Il résolut aussitôt de revenir lui-même en Italie, d'entrer encore une fois à Rome. Mais ce dessein ne put être réalisé que dans les premiers mois de l'année suivante. Comme six ans auparavant, il marchait à la tête d'une armée. Un semblable appareil démentait le pacifique message dont il se fit précéder. Il eut beau prétendre qu'il venait en ami, en pénitent, dans l'espoir d'obtenir librement, sans pression d'aucune sorte, ce qu'on l'accusait d'avoir arraché par la crainte ; Pascal ne jugea pas devoir se fier à ces belles promesses : il se retira, comme à l'ordinaire, dans le midi de ses États, et vint demander l'hospitalité aux religieux du Mont-Cassin[2]. Il avait depuis peu quitté la ville, lorsque Henri V y fit son entrée.

[1] Puricellus, *in monumentis Basilicæ Ambrosianæ*, ex Landulpho Juniore, chron. cap. 29 et 30.

[2] Petr. diac. chron. cass. IV, 63.

Celui-ci ne négligea rien, ni largesses ni flatteries, pour gagner à sa cause les consuls, les sénateurs, tous les principaux personnages. Ce Ptolémée que nous avons vu dans une récente faction, lutter contre le Pape avec autant d'audace que de perfidie, devient le gendre de l'empereur, qui le combla de richesses, et qui, de plus, le confirma dans la possession des biens que les ancêtres de ce singulier patricien avaient acquis par fraude ou par héritage. D'autres ambitieux compromis dans les émeutes et les conspirations précédentes, tels que l'abbé de Farfa, qui trois fois avait encouru la peine capitale, mirent tout en mouvement pour faire à l'empereur une magnifique réception ; et de telles parades entraînent toujours la masse du peuple: il concourt au mensonge théâtral, dont il est lui-même le jouet, en attendant qu'il en soit la victime. « La ville était couronnée » c'est le mot du chroniqueur, lorsque le roi et la reine la traversèrent dans un pompeux appareil. La foule inondait les rues ; « procession vénale plutôt que spontanée. » Pour aller à Saint Pierre, le groupe impérial dédaigna de passer sur le pont d'Adrien ; il eut à son service un bateau magnifiquement décoré. « Le triomphe était grand sans doute ; mais il parut bien petit aux yeux du triomphateur. » Aucun dignitaire ecclésiastique, aucun cardinal, aucun évêque romain, aucun prêtre fidèle ne se trouvait à cette cérémonie[1].

48. Henri V, en revenant à Rome, se proposait un second couronnement, puisque les catholiques contestaient la validité du premier. En l'absence du Pape, son but ne pouvait être pleinement atteint. Voulant dissimuler autant que possible cette amère déception et relever les esprits abattus, il harangua la multitude ; et dans son discours il déplora les malentendus et les résistances dont souffraient également les deux pouvoirs. Après avoir attesté la sincérité de sa démarche, il déclara qu'il n'entendait pas en perdre le fruit. A défaut du souverain Pontife, il avait sous la main un légat, qui faisait partie de sa suite. C'était Maurice Bourdin, ar-

Second couronnement sans le pape. Maurice Bourdin.

[1] Ces détails, omis par les historiens modernes, sont tirés d'un auteur contemporain, témoin oculaire des événements qu'il rapporte. Card. Petr. Bibliothecarius, *in vita Pascalis II.*

chevêque de Brager dans la Péninsule Hispanique; il avait par quelques qualités et beaucoup d'intrigues capté la confiance de Pascal II. Nommé légat en Allemagne, il déployait à la cour de l'empereur un luxe presque égal à celui de ce prince ; il n'en retranchait rien dans ses excursions prétendues apostoliques ; esprit léger, suffisant, d'une ambition sans bornes, il ne craignit pas d'encourir l'excommunication, en couronnant un excommunié. Là ne devaient pas s'arrêter son orgueil et sa révolte. Depuis deux ans on ne l'avait pas revu dans son diocèse. Henri V se montra satisfait, quoique assiégé de mortelles inquiétudes. Après la cérémonie de son couronnement, il se hâta de quitter l'Italie, ayant appris par ses émissaires que les Normands d'Apulie se préparaient à venir l'attaquer dans son royaume, et que d'un autre côté les Saxons menaçaient d'envahir ses possessions germaniques, excités et soutenus par le puissant archevêque de Mayence. Durant ces événements le Pape mettait ordre aux affaires générales de l'Eglise, sans oublier les intérêts de ses propres États. A la prière des religieux du Mont-Cassin, il réintégra l'archevêque Landolphe sur le siége de Bénévent. Lui-même se rendit dans cette ville, pour y tenir un synode particulier dans lequel il frappa d'excommunication le légat infidèle, Maurice Bourdin.

Grave maladie de Pascal, son courage, sa prodigieuse activité.

49. Ses fréquents voyages et ses incessantes préoccupations, s'ajoutant au poids des années, lui firent ressentir les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. C'était une grande faiblesse compliquée d'une grande surexcitation. Il n'en comprit pas ou ne voulut pas en comprendre d'abord toute la gravité. Ses occupations demeurèrent les mêmes ; mais le mal allait toujours croissant ; le repos devint nécessaire. Les médecins jugèrent que l'air pur d'Anagni serait favorable à la santé de l'auguste malade. Dans peu de jours cependant, ils eurent de sérieuses craintes : le dénouement fatal ne leur paraissait plus éloigné. Seul le Pontife ne partageait pas leurs alarmes ; et dans le fait, une amélioration inespérée se produisit chez lui, ses forces se ranimèrent, il reprit son activité. Lui qui naguère gisait dans son lit, incapable de se mettre sur son séant à moins d'être soutenu par des mains étrangères, fut bientôt

en état de rester debout devant l'autel pour l'oblation du saint sacrifice. Ce retour inespéré de santé lui permit de se rendre à Préneste, aujourd'hui Palestrine, où il consacra l'église de saint Agapit, et célébra la nuit de Noël avec les trois messes, selon le rit romain, ainsi que la procession solennelle qui suit la dernière messe. Après avoir encore célébré dans cette même ville les fêtes de l'Epiphanie, et congédié les ambassadeurs d'Alexis Comnène, en les chargeant d'exciter le zèle et le courage de l'empereur contre les Sarrasins, il prit le chemin de Rome, impatient d'arracher aux mains des factieux la basilique de Saint Pierre. A son apparition, aussi soudaine qu'inattendue, la peur saisit Ptolémée et son digne compagnon l'Abbé de Farfa. Ils n'attendent pas les ordres du Pape, ils lui font demander la paix ; mais, désespérant d'obtenir leur grâce, ils abandonnent leurs maisons, pour se réfugier dans les tours qui leur ont tant de fois servi lors des révoltes antérieures. Voulant mener rapidement à bout l'entreprise commencée, le Pontife presse pendant deux jours avec une ardeur toute juvénile la confection des béliers et des autres engins de guerre. A le voir agir, on eût dit qu'il avait déjà remporté la victoire, et non qu'il préparait le combat.

Suprêmes paroles du pontife, sa mort sainte, honneurs qui lui sont rendus.

50. Dieu ne lui demandait pas davantage ; sa vie ne devait pas se prolonger au-delà de ces deux jours. Accablé de travaux, assiégé par l'enthousiasme d'un peuple heureux de son retour, il sentait diminuer ses forces ; « le saint se mourait et travaillait encore [1]. » Sentant approcher ses derniers moments, il convoqua les membres du collége apostolique et leur recommanda de la manière la plus touchante de rester fidèles à Dieu, de marcher avec constance dans la voie de la justice et de la vérité. « Tenez-vous en garde, ajouta-t-il, contre les artifices des partisans cachés ou manifestes du schismatique Guibert, et contre les monstrueux attentats de la faction teutonique. Aimez-vous les uns les autres, ayez un même sentiment, un seul et même langage. Vous aimez

[2] Cette remarquable expression est du Biographe que nous venons de citer. Nous lui devons en outre tout ce qui concerne les derniers moments et la sépulture de Pascal II.

Dieu ; ne perdez pas une occasion de défendre sa cause. » Après avoir renouvelé sa confession, il reçut l'onction sacrée des mourants et le viatique de l'éternité, selon toutes les cérémonies ordonnées par l'Eglise. Puis, continuant à réciter les psaumes avec ceux qui l'assistaient dans la suprême lutte, le noble vieillard dépouilla son enveloppe mortelle, au milieu de la nuit, comme si du sein des ténèbres il se hâtait vers les régions de la véritable lumière. C'était le XV des calendes de Février. (18 Janvier 1118). On embauma son corps, on le revêtit selon l'usage des ornements sacrés, et ses funérailles furent célébrées avec autant de pompe que de douleur, au milieu d'un concours immense. Ce précieux fardeau ne devait pas être porté sur des épaules mercenaires ; les cardinaux se firent un honneur de la transporter eux-mêmes dans la basilique de Latran. Il fut déposé du côté droit de l'église, dans un mausolée du marbre le plus pur, orné de riches sculptures. Pascal II avait siégé dix-huit ans, cinq mois et quatre jours. En diverses circonstances, il avait ordonné cinquante prêtres, trente diacres et cent évêques, consacré vingt églises, dont plusieurs relevées ou bâties par ses soins, au nombre desquelles l'église des Quatre-Couronnés, renversée de fond en comble lors de l'invasion de Robert Guiscard. Ajoutons que le pieux Pontife avait rétabli l'ordre des chanoines réguliers dans sa basilique de Latran. Dès l'origine il fut honoré comme Bienheureux[1] ; et ce titre est la suprême consécration de sa mémoire.

Craintes et remords du persécuteur. Étonnants prodiges ; les morts ligués avec les vivants

51. Tandis que le persécuté terminait ainsi sa laborieuse carrière, le persécuteur était abreuvé d'humiliations, torturé de remords et de craintes. N'ayant plus un instant de repos, il multipliait ses ambassades, afin d'obtenir son absolution. Mais un concile pouvait seul absoudre celui qu'un concile avait excommunié. Telle était la réponse constante du Pape dans les derniers temps. Le coupable pouvait-il attendre la réunion d'un concile ? Ses terreurs allaient toujours croissant. D'étonnants prodiges se passaient dans

[1] Les preuves de sa Béatification sont données d'avance, parce qu'elles se confondent avec celles de la Béatification d'Urbain II. Cf. tom. XXIV de cette histoire, p. 200.

la Germanie, tous attribués à saint Bennon, le célèbre évêque de Meisnen dans la Saxe, mort plus de dix ans auparavant. Cet intrépide défenseur de l'Eglise catholique continuait à lutter du fond de son tombeau contre les usurpations du césarisme. Comme tant d'autres généreux prélats, il avait subi la persécution sous le père du tyran actuel. L'archevêque de Mayence, saint Annon, dont il eut l'estime et l'amitié, n'avait pas été plus épargné par Henri IV, bien qu'il eut élevé son enfance et soutenu ses droits, quand sa mère, la pieuse Agnès, était régente du royaume. Les fureurs de la tyrannie peuvent encore s'aggraver et susciter de plus longues réprobations en se compliquant d'ingratitude. On se souvenait qu'en mourant l'évêque de Meisnen avait appelé le cruel despote au tribunal de Dieu, et que l'empereur était mort dans la même année. Par ses miracles, il porte la terreur dans l'âme des schismatiques. Otton margrave de la Misnie, l'avait jadis souffleté, sans égard pour la dignité pontificale[1]. Le brutal saxon mourait également le jour prédit par le saint évêque. Bennon « atteignit l'impie du souffle de sa bouche, » comme parlent les actes de sa canonisation empruntant un mot des divines Ecritures[2]. Avec les morts conspiraient les vivants : d'une manière ostensible ou latente, Adalbert, l'archevêque martyr de Mayence, étendait son action sur tout l'empire germain et contrebalançait le pouvoir de l'empereur lui-même. Son dévouement à la papauté et son zèle pour le triomphe de l'Eglise catholique s'affirmaient en toute occasion, semblaient acquérir de jour en jour de nouvelles forces. Il tenait dans sa main non-seulement les Saxons, mais encore tous les peuples et tous les princes de la Germanie fidèles à cette noble cause.

[1] Surius, tom III, ad diem quartam Junii.
[2] « Spiritu labiorum suorum interficiet impium. » *Isa.* XI, 4.

CHAPITRE II.

PONTIFICAT DU B. PASCAL II (1099-1118).

SOMMAIRE.

SYNCHRONISMES POLITIQUES, RELIGIEUX ET PHILOSOPHIQUES.

§ I. SITUATION DES CHRÉTIENS EN ESPAGNE.

1. Croisade de huit siècles. Le Cid Campeador. — 2. Serment d'Alphonse VI. Prise de Tolède. Rit mozorabique.— 3. Henri de Bourgogne, comte de Portugal. Invasion des Almoravides. — 4. Désastreuse bataille de Zalaca. Le Cid venge la défaite des chrétiens. — 5. Sagesse et patriotisme du Cid. Victoires d'Alcoraza et de Xativa ; mort sainte du héros castillan. — 6. Expédition des Iles Baléares. Marins génois et pisans ; chevaliers français. — 7. Raymond Béranger III comte de Barcelone. Prise de Majorque par les chrétiens. — 8. Oldegaire abbé de Saint Ruf évêque de Barcelone. — 9. Alphonse VII de Castille ; Tudela dans l'Aragon conquise par les chrétiens.

§ II. L'ÉGLISE DE FRANCE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES COMMUNES.

10. Le peuple et le roi : unité de la France. — 11. Communes de Noyon et de Laon ; évêques de ces deux villes. — 12. Consécration subreptice de l'indigne Gaudri ; meurtre du pieux chevalier Gérard. — 13. Charte municipale jurée et révoquée ; criminelles manœuvres. — 14. Soulèvement du peuple ; le palais épiscopal est envahi. — 15. Meurtre de l'évêque Gaudri ; incendie de la cathédrale. — 16. Thomas de Marle ; consternation des Laonnais ; arrivée du roi. — 17. Barthelemy évêque de Laon, noblesse de sa famille, ses rares qualités. — 18. Reliques conservées à Laon, miracles opérés, la cathédrale renaît de ses cendres. — 19. Commune d'Amiens ; Enguerrand de Conci ; démission de l'évêque. — 20. S. Godefroi se retire à la Chartreuse. Le prieur Guigne, ses statuts. — 21. Députés d'Amiens au concile de Beauvais. Lettre du fugitif. — 22. Sommation faite à Godefroi d'avoir à quitter la Chartreuse, son obéissance et sa douleur. — 23. S. Godefroi au concile de Reims ; il revient à son diocèse. — 24. Amiens triomphe de ses tyrans. Coup d'œil sur l'affranchissement des Communes.

§ III. ETAT DE L'EGLISE D'ANGLETERRE.

25. Henri I; caractère de ce prince. — 26. Ralf ou Raoul nommé archevêque de Cantorbéry. — 27. Supplique d'Yves de Chartres en faveur du prélat élu. — 28. Un neveu du grand S. Anselme légat en Angleterre; réclamations de Pascal II. — 29. Intronisation du nouvel archevêque de Cantorbéry. — 30. Dispositions du roi, lettre pontificale. — 31. Ambassade à Rome. Henri assure les droits de son successeur. — 32. Seconde légation du neveu de S. Anselme. Turstin archevêque élu d'York. — 33. L'archevêque de Cantorbéry part pour Rome; au lieu du Pape, il y trouve l'empereur. — 34. Lettre de Pascal II concernant les prérogatives du siége de Cantorbéry. — 35. Sage lenteur des Pontifes Romains.

§ IV. HÉRÉSIES CONTEMPORAINES EN ORIENT.

36. Manichéens Bogomiles en Orient; le médecin Basile leur chef. — 37. Piége tendu par Comnène; lutte de fourberie. — 38. Progrès faits par l'hérésie; stratagème de l'empereur; condamnation de l'hérésiarque. — 39. Basile conduit au bûcher; son attitude devant la mort. — 40. Doctrine des Bogomiles: leur théodicée, leur culte et leurs mœurs. — 41. Alexis Comnène à Philippopolis, controversiste et missionnaire.

§ V. HÉRÉSIES CONTEMPORAINES EN OCCIDENT.

42. Tanchelm d'Anvers, son laïcisme absolu, ses infâmes débauches. — 43. Pompe théâtrale déployée par Tanchelm, sa révoltante impiété, sa mort tragique. — 44. Manichéens de Soissons, leur interrogatoire, leur châtiment. — 45. Le Manichéen provençal Pierre de Bruys. — 46. Le gentilhomme bas-breton Eon de l'Etoile, ses idées, ses anges, sa fin. — 47. Commencement de la secte des Henriciens. — 48. Portrait de l'ermite Henri; son arrivée au Mans. — 49. Hérésie manifeste; guerre contre le clergé. — 50. Courage des chanoines; sentence d'excommunication. — 51. Démoralisation profonde; Hildebert revient au Mans. — 52. Colloque avec Henri, confusion de l'hérétique, triomphe de la vérité.

§ VI. MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE. — RÉALISTES ET NOMINAUX.

53. Prodromes; importance de la question. — 54. Naissance, patrie, éducation d'Abailard. — 55. Ecoles de Melun et de Corbeil. Caractère du nouveau maître. — 56. Roscelin; Réalistes et Nominaux; philosophie scolastique. — 57. Querelle des Universaux. Objet et gravité du débat. — 58. Malheurs de Roscelin. Il fut le maître d'Abailard. — 59. Spiritualisme réaliste. — 60 Saint-Victor et Sainte Geniève : écoles opposées.

§ VII. ABAILARD, SES ÉGAREMENTS ET SES ERREURS.

§ I. Situation des chrétiens en Espagne.

Croisade de huit siècles. Le Cid Campéador.

1. Parmi les Etats européens dont les destinées étaient le plus étroitement liées à celles du Christianisme et l'intéressaient au plus haut degré, nous devons compter, avec l'Allemagne, qui captive avant tout nos regards, l'Espagne, la France et l'Angleterre. L'Espagne a même un droit particulier à l'attention de l'histoire ecclésiastique. Depuis quatre cents ans elle soutient une lutte héroïque contre les sectateurs de Mahomet ; elle a devant elle et chez elle les ennemis que les croisés sont allés combattre en Orient. Il lui faudra quatre cents ans encore pour les rejeter sur le sol africain. Son existence est une croisade de huit siècles[1]. Pourquoi ne pas l'avouer ? ici se présente une large lacune ; qui, faute d'être comblée, resterait une grave injustice. Comment ce type du chevalier chrétien, ce héros légendaire de la Castille, le Cid Campéador, dont les exploits ont occupé la seconde moitié du onzième siècle, a-t-il été laissé dans l'oubli par notre devancier ? Nous ne pouvons le comprendre, à moins qu'il n'eût le dessein d'y revenir. La réparation eût toujours été tardive ; l'obligation n'en est que plus urgente pour nous. Dans ses proportions simplement

[1] En récompense de cette glorieuse lutte et du succès définitif, les Espagnols ont reçu des Papes certaines immunités et d'abondantes faveurs spirituelles, qui subsistent encore aujourd'hui ; elles sont consignées dans un titre qui porte le nom de *Cruzada*. L'étranger voyageant en Espagne peut avoir part à ces mêmes grâces pendant tout le temps de son séjour : moyennant une légère aumône, il obtient une cruzada, délivrée par l'officialité diocésaine.

historiques, dépouillé de tout ornement poétique ou romanesque, cet homme est du petit nombre de ceux qui personnifient une nation et résument une époque. Ni la religion ni la patrie n'eurent jamais de plus vaillant champion, de serviteur plus docile. Sous aucun rapport il n'est inférieur à Godefroi de Bouillon, qu'il précéda d'un an dans la tombe : même valeur, même élévation de caractère, même générosité, même désintéressement, même loyauté chevaleresque. Rodrigue ou Ruy Diaz était né d'une famille illustre à Bivar non loin de Burgos, vers 1040. Sa précoce valeur, son mariage avec dona Chimène, dont il avait tué le père don Gormas, ne sont pas de pures inventions ; la poésie repose sur l'histoire. Le surnom de Campeador lui vient de ce que la majeure partie de sa vie s'écoula dans les camps et sous la tente ; celui de Cid lui fut décerné par l'admiration des émirs arabes devenus ses prisonniers : en leur langue Sidi veut dire seigneur. Sous le roi Ferdinand de Castille, fils de Sanche III le Grand, qui venait de réunir ce royaume à celui de Navarre, il vainquit Al-Moktader, roi musulman de Saragosse, le réduisit à l'état de vassal. Avec le secours de sa redoutable épée, Ferdinand étendit ses conquêtes sur la Galice, les Asturies, la Biscaye ; il pénétra même dans le Portugal et soumit Coïmbre. Il fit trembler le puissant émir de Cordoue, et fut assez heureux pour obtenir un trésor inappréciable aux yeux des chrétiens espagnols, le corps de saint Isidore, qu'on tranféra de Séville à Léon. Lui-même par ses vertus mérita d'être appelé le saint.

Serment d'Alphonse VI. Prise de Tolède. Rit mozarabique.

2, Sous Sanche IV, fils et successeur de Ferdinand, le Cid eut mille occasions de signaler sa vaillance. Le premier étant mort au siége de Zamora par le fer d'un assassin, qui l'avait attiré dans un piége, les Castillans offrirent la couronne à son frère Alphonse VI. Mais sur celui-ci pesait le soupçon d'avoir trempé dans le meurtre de Sanche, et tous voulaient qu'il s'en lavât par un serment solennel, sans que personne osât le lui dire. C'est le jeune héros qui l'en requiert : le prince ne lui pardonna jamais cette hardiesse, tout en se prêtant au désir commun. A peine assis sur le trône, Alphonse, aidé par le Cid, disgracié d'abord, mais bientôt rappelé,

continua victorieusement la guerre contre les ennemis du nom chrétien. Il conquit Tolède, dont il fit le siége de son gouvernement[1]. Renouant aussitôt la chaîne brisée de l'ancienne Eglise primatiale, de concert avec Grégoire VII, il établit un archevêque, qui fut également nommé primat de toutes les Espagnes. La célèbre capitale des Visigoths remontait donc à son rang, et devant elle s'ouvraient de nouveaux siècles de grandeur et de gloire. Elle était restée trois cent soixante-douze ans sous le joug des Infidèles. C'est un puissant boulevard que la chrétienté venait d'acquérir, en même temps qu'une noble capitale. La réorganisation des pouvoirs religieux et du culte catholique y fut marquée par un incident qui pour plus d'une raison mérite d'être mentionné. Au rit mozarabique, le Pape voulait qu'on substituât le rit romain ; mais, comme il rentrait dans les coutumes nationales, on le maintenait avec ténacité. La résistance fut telle qu'il fallut recourir au jugement de Dieu par la double épreuve du feu et du duel, malgré l'interdiction des autorités ecclésiastiques. Il arriva que les champions mozarabes furent toujours vainqueurs ; ce qui n'empêcha pas cependant que la substitution n'eût lieu progressivement dans la suite. Le grand cardinal Ximenès recueillera plus tard dans quelques sanctuaires et conservera dans des livres imprimés les débris survivants du rit antique, approuvé par Jules II[2].

Henri de Bourgogne, comte du Portugal. Invasion des Almoravides.

3. La prise de Tolède n'avait pas été l'affaire d'un coup de main ; elle avait exigé les préparatifs et les fatigues d'un long siége. Située sur un roc, entourée de trois côtés par le Tage, défendue par d'intrépides guerriers, cette ville devait opposer la plus vigoureuse résistance. Des princes et des chevaliers français, attirés par l'amour de la gloire, beaucoup plus que par le désir d'une récom-

[1] Roderic Toletan. *De rebus hispaniæ*, VI, 26.

[2] Cf. tom. XXIII, de cette *histoire*, p. 93 et suivant. La question liturgique est traitée là d'une manière assez étendue. On y trouve une longue et savante dissertation de dom Guéranger qui nous dispense d'entrer ici dans l'examen détaillé des circonstances. Nous rappelons simplement le fait tel qu'il se présente dans ce coup d'œil rétrospectif sur la période oubliée de la croisade espagnole.

pense matérielle, étaient accourus se ranger autour des drapeaux du roi castillan ; et dans ce nombre, le comte Henri de Bourgogne, arrière petit-fils de Robert roi de France. Nul plus que lui ne signala sa valeur à ce siége mémorable et n'eut plus de part à la reddition de Tolède. Pour s'attacher ce jeune héros, Alphonse lui remit, sous le titre de comté, les provinces conquises, ou même à conquérir, sur la côte occidentale de la péninsule, entre le Tage et le Duero. Henri fixa d'abord sa résidence à Guimaraens, puis s'empara de Porto, dont il fit sa capitale et d'où vient le nom de Portugal. Le roi de Castille l'avait fait son gendre en lui donnant la main de sa fille Thérésia. Il récompensa de même deux autres vaillants chevaliers, Raymond de Bourgogne, qu'il garda près de lui, et Raymond de Saint Gilles, celui qui doit avoir une si large part à la première croisade : Urraque épousa le premier, Elvira le second. De Tolède, Alphonse se porta vers Madrid, alors simple forteresse au bord du Mançanarès, et qui se trouve pour la première fois nommée dans l'histoire. Il prit ensuite, comme en courant, les villes de Maqueda, Guadalaxara et Calatrava. Son ambition croissant avec le succès, il alla mettre le siége devant Saragosse, pendant qu'il dirigeait une autre armée vers l'Andalousie. Plusieurs émirs furent obligés de se reconnaître ses tributaires, celui de Séville en particulier. Pour se venger de cette honte, ce dernier ne craignit pas de faire appel à de fanatiques sectaires récemment organisés dans le Maroc. C'étaient les Almoravides, commandés par le fameux Iousouf-ben-Taschyfen ; il se rendit même en Afrique pour aller presser le secours. Une formidable armée débarque enfin sur la rive espagnole et remonte le cours du Gualdalquivir. A la nouvelle de cette invasion, qui semble rappeler celle d'Abderame, les rois chrétiens, séparément occupés aux siéges de Saragosse, de Tortose et de Valence, se hâtent de réunir leurs forces disséminées et marchent à la rencontre des Infidèles. Malheureusement le Cid n'est plus là. Disgracié pour la seconde fois par l'imprudence de son maître, il bataillait dans le Nord à la tête d'une poignée de braves, envoyant toujours au roi les émirs vaincus et soumis, sans pouvoir lui-même reparaître en sa présence.

Désastreuse bataille de Zalaca. Le Cid venge la défaite des chrétiens.

4. Les deux grandes armées, fortes de cent trente à cent cinquante mille hommes chacune, se joignent près de Badajoz, dans la plaine de Zalaca. Les deux ailes de l'armée chrétienne sont commandées par Sanche Ramirez, roi d'Aragon, et Raymond Béranger, comte de Barcelone. Alphonse commande le centre. Tous les émirs de l'Andalousie sont avec Ioussouf, qui leur abandonne l'honneur de soutenir la première lutte ; mais pendant qu'ils sont enfoncés par la valeur castillane et les auxiliaires français, les Almoravides entrent en ligne et s'emparent du camp. C'est une seconde bataille à livrer dans le même jour ; la victoire se déclare pour les enfants de l'Islamisme. Grièvement blessé, Alphonse ne veut point survivre à sa défaite ; il cherche la mort dans les rangs ennemis, lorsque d'intrépides cavaliers l'arrachent au carnage et le conduisent à Coria. Environ cent mille hommes de chaque côté gisaient dans la fatale plaine. Cette bataille est du 23 Octobre 1086 ; elle pouvait avoir pour l'Espagne les mêmes conséquences que celles de Xerès, sans l'esprit chevaleresque de cette époque, et l'obligation où fut le vainqueur de retourner immédiatement en Afrique. Le roi se hâta de rappeler le Cid et leva lui-même une puissante armée. C'est dans leur foi que ces nobles cœurs retrempaient l'espérance et le courage ; ils ne désespéraient pas de la patrie, parce qu'ils croyaient à l'immortalité de la religion. Le loyal Campeador se rend auprès d'Alphonse, enflamme les guerriers chrétiens de sa propre vaillance et les mène de triomphe en triomphe jusqu'à la Sierra Moréna, dans le pays même de Grenade. Evitant de l'attaquer de front, les Almoravides se portent, à travers les principautés de Dénia et de Xativa, vers celle de Valence, tombée trois ans auparavant aux mains du héros castillan et devenue le centre de sa puissance. Il accourt avec la rapidité de l'éclair, et vient camper dans cette magnifique plaine que les ennemis menacent de ravager. Le jardin de Valence est couvert de moissons en maturité, qui vont être détruites ; il les fait récolter par ses soldats avant de livrer bataille, afin de les conserver aux habitants. Immédiatement après il met les ennemis en fuite. Ils courent se reformer et se renforcer dans l'Andalousie, puis reviennent à la charge. Ils tombent de nou-

veau sous les coups du Cid, qui reste décidément maître de Valence.

Sagesse et patriotisme du Cid. Victoires d'Alcoraza, et de Xativa mort sainte; du héros castillan.

5. Rien ne l'empêchait de s'en faire déclarer roi. Dans l'intérêt de la patrie, il aime mieux demeurer le lieutenant du royaume. La grande mosquée de Valence fut aussitôt convertie en église chrétienne et solennellement consacrée par l'évêque Jérôme, qui toujours avait accompagné le héros dans ses expéditions et les avait bénies. On a bien souvent assimilé la conquête de Valence à celle de Jérusalem, comme Rodrigue à Godefroy. Elle fut d'abord moins durable ; mais dans peu de temps elle sera définitive, comme le sera plus tard la perte de la ville sainte. Sanche Ramirez d'Aragon avait attaqué l'émir de Saragosse ; et, l'ayant défait près d'Huesca, il mit le siége devant cette ville. Blessé mortellement dans une sortie, le corps traversé d'une flèche, il oublia sa douleur pour ne songer qu'à son peuple ; il fait reconnaître pour roi son fils aîné, Don Pedro, par les principaux chefs de l'armée ; retirant aussitôt la flèche il meurt comme Epaminondas, au sein de la victoire. L'arrivée de Ioussouf semble devoir changer la face des événements ; à son approche Don Pedro fait appel au Cid ; et le redoutable chef des Almoravides perd la sanglante bataille d'Alcoraza, 1096, puis celle de Xativa, l'une des plus importantes et des moins contestées de cette guerre huit fois séculaire. La ville assiégée tombe au pouvoir des chrétiens et devient résidence royale. La soumission d'Huesca n'est pas moins importante pour l'Aragon que celle de Tolède pour la Castille ; l'une ouvre aux Aragonais la chemin de Saragosse, et l'autre aux Castillans celui de Cordoue. Trois ans après la gloire de l'Espagne chrétienne parut éclipsée : Rodrigue de Bivar, son invincible champion, mourait comme un saint, après avoir vécu comme un héros, 1099. Trois ans encore plus tard, Valence était reconquise par les forces réunies des Almoravides, malgré la valeur que déploya Chimène, la digne veuve du Cid ; elle dut abandonner la ville et transporter les restes du héros dans le couvent de Saint-Pierre, près de Burgos. C'est là qu'elle-même passa ses derniers jours et reçut la sépulture. Là aussi furent ensevelis les vieux compagnons d'armes du grand capitaine, lui vou-

lant rester fidèles dans la mort comme dans la vie[1]. Dix ans plus tard, 1109, mourait Alphonse VI, après quarante-quatre ans de règne. L'année précédente, il avait encore subi la plus sanglante défaite près de la petite ville d'Uclès, où périt son fils unique. Malgré tant de revers, son règne fut une époque de relèvement pour l'Espagne chrétienne. Elle ne perdra jamais d'une manière absolue les avantages qu'il avait su conquérir. A sa dignité royale il avait ajouté le titre d'empereur, et sous plus d'un rapport il s'en était montré digne[2]. C'est en marchant sur ses traces, en s'appuyant sur les résultats obtenus, que les successeurs de ce prince achèveront un jour l'œuvre de la délivrance.

Expédition des îles Baléares. Marins génois et pisans, chevaliers français.

6. Les Pontifes romains, tout en se préoccupant avant tout de la lutte orientale contre les Musulmans, n'oublieront jamais le champ de bataille hispanique et tiendront la main aux croisés de l'Occident. Les îles Baléares appartenaient aux Maures, qui partaient incessamment de là pour infester les mers environnantes et porter la désolation jusque sur les côtes de la France et de l'Italie. Elles étaient devenues comme autant de nids de vautours, ce que furent dans la suite les ports d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Dans l'année 1114, à l'instigation de Pascal II, les villes de Pise et de Gênes prirent la résolution de concerter leurs efforts et de combiner leurs flottes, pour aller avec Raymond Béranger III, comte de Barcelonne et de Provence, attaquer les pirates, musulmans jusqu'au fond de leurs repaires. Leur dessein ultérieur était de rendre à la chrétienté ses riches dépendances de l'Espagne. Non content d'être venu deux fois en Italie pour exciter l'ardeur des deux grandes cités méditerranéennes, le comte avait fait appel aux grands seigneurs du midi de la France, ses voisins et ses parents. Guillaume V, comte de Montpellier, qui s'était distingué

[1] Il n'est pas jusqu'à son cheval de bataille, le célèbre Babieca, qui n'ait partagé les honneurs de cette sépulture, avec sa bonne épée *Tison*.

[2] Alphonse VI mourut en 1109, dans la nuit qui sépare le 30 Juin du 1er Juillet. Sandoval. *in Alph.* fol. 102 ; — Pelagius Ovetensis, pag. 76. Ce dernier auteur, qui fut son contemporain, dit de lui ces remarquables paroles : « Iste Adefonsus fuit pater et defensor omnium ecclesiarum hispanensium. Ideo hæc fecit, quia per omnia catholicus fuit.

par ses exploits dans la première croisade, accueillit avec bonheur l'idée de se retrouver en face des Maures et des Sarrasins. Le vicomte de Narbonne, Aimery II, plusieurs seigneurs du Roussillon, les comtes d'Urgel et de Cerdagne, les Eglises de Béziers, de Nîmes et de Maguelonne voulurent contribuer à cette expédition. Une flotte de trois cents voiles quitta le port de Pise, le 6 août de la même année, et rejoignit bientôt celle du comte de Barcelonne, qui portait une puissante armée de débarquement. On mit à la voile vers Majorque ; mais en pleine mer, une violente tempête dispersa les vaisseaux et les obligea de revenir à leur point de départ. La saison était déjà trop avancée, on renvoya l'expédition à l'année suivante[1].

Raymond Béreuger III, comte de Barcelone.

Prise de Majorque par les chrétiens.

7. Le jour de saint Jean, les chrétiens parurent devant l'île Iviça, l'Ephisa du moyen âge, l'Ebusus des anciens. Elle se rendit, après une vive résistance, le 10 août, fête de saint Laurent. La flotte était dans les eaux de Majorque, le 24 du même mois. On allait procéder au siége de la ville quand Raymond Béranger fut instruit qu'une grande armée d'Almoravides, profitant de son éloignement, s'avançait contre Barcelone. Repartir aussitôt, à la tête de ses guerriers et de ses auxiliaires, débarquer sous les murs de sa capitale, écraser les ennemis, remettre à la voile, ce fut l'affaire de quelques jours. Dès qu'il est arrivé devant la principale ville de Majorque, les travaux du siége sont repris et poussés avec une extrême vigueur[2]. Les Maures se défendent avec un égal courage ; et ce n'est que le 6 Janvier de l'an 1116 qu'ils consentent à capituler. Aimery de Narbonne et Guillaume de Montpellier s'étaient distingués parmi les plus braves dans les sanglants combats qui avaient préparé cette conquête. Beaucoup de chevaliers et de marins étaient morts dans cette expédition. L'île entière se soumit le 3 avril de cette même année. A la nouvelle d'un tel succès, Pascal II écrivit

[1] Landulf. chron. Pisan. ad annum 1115. — Ital. sacr. tom. X, p. 19 et suiv.

[2] Un brave chevalier du diocèse de Maguelone, Dalmace de Castries, qui marchait sous les enseignes du comte de Montpellier, trouva la mort dans cette expédition, en combattant vaillamment contre les ennemis du christianisme.

au comte de Barcelone pour le féliciter et le bénir. Avant de revenir en triomphe dans leur patrie, les Pisans chargèrent sur leurs navires les restes des chrétiens qui avaient succombé ; mais, au lieu de les transporter en Italie, ils les déposèrent à Marseille, dans le vieux sanctuaire de saint Victor. Une inscription poétique fut gravée sur la pierre sépulcrale, rappelant qu'ils avaient eux aussi gagné la palme du martyre, comme le généreux soldat romain [1]. Ainsi l'Espagne chrétienne, aidée par un dévouement fraternel, luttant pour son indépendance, reconquérait sur les ennemis de la foi le sol sacré de la patrie.

Oldegaire abbé de saint Ruf, évêque Barcelone.

8. L'évêque de Barcelone, Raymond Guillen, avait trouvé la mort dans cette expédition, à laquelle il assistait par l'ordre de Pascal II. Sur la proposition du comte Raymond Bérenger III, le peuple et le clergé élurent à sa place Oldegaire abbé de saint Ruf près d'Avignon, un religieux aussi recommandable par son instruction que par sa piété. Il était né dans la Catalogne, et ses parents l'avaient offert à l'église de Barcelone avec une partie de leurs biens. Au moment de son élection, Oldegaire était accidentellement dans sa patrie. Aussitôt qu'il en eut connaissance, son humilité s'alarma ; il prit la fuite, traversa la mer et courut se cacher dans son monastère. Mais peu de temps après, il reçut une lettre du pape, qui lui reprochait de résister à l'Esprit Saint, en trompant l'attente commune, et lui commandait d'abandonner la direction de son abbaye, pour aller occuper le siége épiscopal où l'appelait la volonté divine. « Si vous refusiez, ce qu'à Dieu ne plaise, d'obéir à cette présente injonction, lui disait le Pontife, nous donnons l'ordre au cardinal Boson, que nous avons envoyé comme légat pour toutes les contrées de l'Espagne, de vous obliger par tous les moyens de droit, par les censures ecclésiastiques, s'il le faut, à recevoir cette charge, nonobstant tout appel que vous pourriez interjeter en cour

[1] L'épitaphe se termine ainsi :

« O pia victorum bonitas ! defuncta suorum,
Corpora classe gerunt, Pisasque reducere quærunt.
Sed simul adductus ne turbet gaudia luctus,
Cæsi pro Christo tumulo clauduntur in isto.

de Rome ; il ne devra pas vous laisser en repos que vous n'ayez exécuté le mandat apostolique. » Oldégaire se soumit ; grâce à la fermeté du souverain Pontife, l'Espagne venait d'acquérir un des plus vaillants et pieux évêques dont ses annales gardent le souvenir[1]. Le comte de Barcelone n'était pas le seul à remporter des victoires signalées contre les Sarrasins. A la même époque, Alphonse Ier roi d'Aragon, surnommé le Batailleur, ne dirigeait pas contre eux de moins rudes attaques. Malheureusement, par suite de la fausse position dans laquelle il était engagé, ses armes furent trop souvent tournées contre les autres chrétiens d'Espagne.

Alphonse VII de Castille ; Tudela dans l'Aragon conquise par les chrétiens.

9. Il avait épousé la fameuse Urraque, fille d'Alphonse VI et veuve du prince Raymond de Bourgogne, qui laissait à sa mort un fils de trois ans. Du chef de sa femme, Alphonse Ier d'Aragon était Alphonse VII de Castille ; sa suzeraineté s'étendait sur la Navarre, la Galice, la Catalogne et le Portugal, tous les états chrétiens de la Péninsule. Dans la pensée du vieil empereur Alphonse VI, ce mariage devait être une source de force et d'union, avancer de trois siècles l'expulsion des Musulmans ; par l'indomptable ambition de la femme, sa rare énergie et ses mœurs équivoques, il devint la cause des plus funestes divisions et retarda l'heureux dénouement de trois siècles. Incessamment les querelles matrimoniales engendraient les guerres civiles. Malgré tous ces malheurs, Alphonse ne perdait pas de vue les grands intérêts de la religion et de la patrie. Faisant trêve à ses divisions avec le comte de Barcelone, il résolut d'aller assiéger Saragosse, à la tête des Aragonais et des Catalans, avec le concours de plusieurs braves chevaliers venus du nord de la France. Ces derniers étaient guidés par Rotrou II, comte du Perche, un batailleur aussi, mais dont les armes n'avaient pas été fort heureuses contre son puissant voisin le comte d'Anjou. Il était proche allié du roi d'Aragon[2]. L'armée chrétienne alla camper à cinq lieues seulement de Saragosse ; ce qui l'exposait aux

[1] Tamayus, hispanico Martyrologio. *De mirac. sanctæ Mariæ*, I, 2.

[2] Sa femme était sœur de la mère d'Alphonse et fille du noble seigneur français Hilduin de Roucy.

attaques incessantes des Sarrasins, maîtres des places environnantes[1]. Rotrou conçut alors le dessein d'aller s'emparer de Tudela, ville considérable en elle-même, et favorablement située sur les bords de l'Ebre. L'expédition réussit, après un long siége et de nombreux combats ; quoique secourue par les émirs voisins, par ceux en particulier de Fraga et de Lerida, qui revenaient sans cesse à la charge, Tudela finit par succomber. C'était encore une importante acquisition, une conquête qui préparait celle de la vraie capitale. Alphonse en donna la possession au vainqueur, mais sous la réserve qu'il en serait le suzerain. Le comte du Perche la céda comme dot à sa nièce Marguerite ou Margeline, dont il avait ménagé l'union avec Garcias Ramirez, le restaurateur du royaume de Navarre[2] ; lui-même par une telle générosité contribua puissamment à cette restauration. En arrachant aux infidèles un de leurs boulevards, peut-être n'a-t-il pas aussi bien mérité du christianisme, dont les Navarrais furent toujours les intrépides champions.

§ II. L'EGLISE DE FRANCE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES COMMUNES.

Le peuple et le roi : unité de la France.

10. La France était alors agitée par un double mouvement où se mêlent d'une manière intime les intérêts de la religion. La puissance royale, reprenant sous Louis VI l'initiative et l'activité qu'elle avait perdue, sous le long règne de Philippe Ier, se dégageait des entraves que les seigneurs féodaux multipliaient autour d'elle. Par-dessus la tête des grands, le jeune roi tendait la main à son peuple; et celui-ci montait par degrés à la possession de lui-même, en se

1 Surita, *Amal.* I Moret. *Investig.* III.

2 Les historiens espagnols disent que Marguerite était, non la nièce, mais la fille de Rotrou. C'est une erreur, que partage aussi de Marca, *Hist. Bearn.* VII, 12, et que prouve jusqu'à l'évidence un document consigné dans l'histoire de la Sicile. C'est le discours adressé aux grands de ce pays par la fille de cette même Marguerite, quand elle venait d'épouser leur roi Guillaume. Hug. Faleund. *de Siciliæ calamit.* — Egid. Bry, *Hist. comitum Perticæ et Alinconii*, III, 7.

mettant en contact avec la souveraineté. Les communes apparaissent et se constituent dans le nord sous une forme nouvelle ; elles avaient toujours conservé dans le midi quelques traces, plus ou moins accusées, des anciens municipes. Nous n'avons pas à raconter ici les luttes acharnées, les alternatives de revers et de succès qui signalèrent ces ardentes aspirations vers la liberté politique et l'unité nationale ; il nous suffira de rapporter ce qu'il y a de plus saillant dans la conduite de certains évêques, au milieu de ces commotions. Plusieurs secondèrent ouvertement l'établissement des communes, ou même les établirent de leur propre autorité, considérant ce qu'une telle organisation présentait de juste et de chrétien ; d'autres, frappés des perturbations et des violences qui se produisaient sur plusieurs points, luttèrent avec énergie contre les tendances populaires ; mais tous se trouvèrent d'accord au sujet de la puissance royale. Il est à remarquer que les serfs d'Eglise furent les premiers coalisés contre les empiétements et les rapines des seigneurs, et que dans leur résistance ils ne cessaient d'en appeler au roi. Les associations et les milices paroissiales avaient donné l'exemple du mouvement ; les curés de campagne furent les initiateurs et restèrent les modérateurs de la vraie liberté.

11. Baudri de Sarchainville, évêque de Noyon, dressa la charte de la nouvelle commune et la proclama dans un mandement épiscopal. Il menaçait d'anathème quiconque oserait la transgresser. Consacrée par l'autorité divine, cette charte l'était aussi par celle de Louis le Gros. Les principales dispositions étaient empruntées aux communes de Beauvais, de Saint Quentin et de Cambrai. Cette dernière ville marchait en tête de la rénovation, à cause de son voisinages avec les cités libres de la Flandre. Elle avait maintenu ses droits contre toutes les forces de l'empereur d'Allemagne. L'évêque Baudri était un ancien chanoine de Cambrai ; l'expérience avait muri les nobles qualités de son esprit et de son cœur. La ville de Laon, fière encore d'avoir été la capitale des derniers carlovingiens, ne voulut pas rester en arrière. Gaudri ou Gualdéric, ancien chapelain de Henri Ier, roi d'Angleterre, était évêque de Laon, lorsque les habitants établirent la commune ; bien à contre

Commune de Noyon et de Laon ; évêques de ces deux villes.

cœur, il fut dans l'obligation de la jurer. Cet homme n'avait de l'ecclésiastique que l'habit et les honneurs ; c'était plutôt un homme de guerre, cupide, remuant, emporté[1]. Il succédait à un simoniaque, et sa propre élection était entachée de simonie. La recommandation du roi d'Angleterre, poussée jusqu'à la pression la moins déguisée, constituait tout son mérite. C'est lui qui dans la bataille de Tinchebrai, quoique engagé dans les ordres, fit prisonnier le malheureux Robert de Normandie : l'épiscopat était devenu sa récompense. Le doyen du chapitre de Laon, Ansel ou Anselme, alors le plus célèbre professeur de toutes les écoles de France, non moins distingué par ses vertus que par ses talents, s'opposa de toutes ses forces à cette élection[2] ; l'avenir ne devait que trop justifier sa résistance. Mais l'ambitieux Gaudri, à peine entré dans sa ville épiscopale, prit avec lui le fameux Guibert de Nogent avec deux autres abbés, et se rendit à Langres, où le pape Pascal II venait d'arriver, afin de plaider sa cause auprès du sacré Collége, ou mieux de la faire plaider par l'auteur du *Gesta Dei per Francos*. On ne comprend pas le rôle de celui-ci dans une telle circonstance ; et c'est lui-même cependant qui raconte les faits[3].

Consécration subreptice de l'indigne Gaudri. Meurtre du pieux chevalier Gérard.

12. Le Pape n'ignorait pas absolument les choses, il était prévenu contre l'élection déférée à son tribunal. L'abbé de Nogent, par sa souplesse et son éloquence, répondit à toutes les objections ; Anselme fut réduit au silence, et quelques jours après l'élu fut sacré dans l'église de saint Rufe d'Avignon. On soupçonna quelques juges subalternes d'avoir écouté l'éloquence de l'or beaucoup plus que celle de la parole ; le pieux et savant doyen l'aurait compris quand il résolut de se taire. C'était la coutume alors, malgré les défenses réitérées de l'Eglise, de consulter le sort des saints à la consécration des évêques : le premier verset qu'on rencontrait en

[1] « Gualterius non clericum, sed militarem se semper exhibuerat. » Guibert. Abbas Novig. *De vita sua*, III, 2 ; Patr. lat. tom. CLVI, col. 912.

[2] Il ne se faisait guère illusion sur le caractère de l'élu, comme on vient de le voir et comme il le montre dans toute la suite de sa narration.

[3] « Magister Ansellus, vir totius Franciæ, imo latini orbis lumen in liberalibus disciplinis, ac tranquillis moribus, ab ejus electione dissentit. » *Ibid.*

ouvrant les divines Ecritures, était regardé comme un pronostic fatal. On tomba sur cette prophétie du vieillard Siméon : « Le glaive transpercera votre âme. » La fin tragique du prélat et les malheurs de son peuple semblèrent confirmer cette sorte de prédiction. Entre le nouvel évêque et Gérard de Crécy, l'un des principaux seigneurs de la province, il existait un ancien différent. Gaudri n'osant attaquer de front le brave chevalier qui avait eu le malheur de lui déplaire, résolut de le faire assassiner. Après avoir organisé le meurtre, pour cacher son dessein et détourner les soupçons, il entreprit le voyage de Rome. Dans l'octave de l'Epiphanie, Gérard se rendit à la cathédrale, accompagné de plusieurs cavaliers. Ayant mis pied à terre, il entra dans l'église, et, tombant à genoux devant un crucifix, il priait avec la piété la plus sincère, tandis que ses compagnons, dispersés en divers endroits, imitaient son exemple. Un avis fut transmis à l'évêché, et le frère même de l'évêque vint poignarder Gérard, un vétéran de la première croisade. Le prévôt du roi poursuivit aussitôt l'assassin et ses complices. L'évêque de Senlis fut appelé pour réconcilier l'église souillée par l'effusion du sang. Coïncidence étrange, c'est Guibert de Nogent qui prêcha le discours dans cette occasion, à la prière du doyen de la cathédrale, et qui prononça contre les coupables la sentence d'excommunication. Était-ce une amende honorable que lui avait adroitement imposée le vénérable Anselme ?

Charte municipale jurée et révoquée ; criminelles manœuvres

13. En apprenant le succès de ses perfides manœuvres, Gaudri partit de Rome avec joie pour retourner à Laon. Mais le roi de France, convaincu de sa culpabilité, le lui fit interdire. L'accusé ne se déconcerta pas pour cela ; à force de supplications et d'intrigues, il parvint, sinon à se justifier, du moins à fermer les yeux de la justice. Il rentre dans son évêché, que le prévôt royal avait d'abord mis sous sequestre ; il va même jusqu'à lancer l'excommunication contre ceux qui poursuivent la punition du crime. La confusion, la violence et le pillage règnent partout. C'est dans de telles circonstances que la commune est proclamée, les habitants ne voyant pas d'autre remède aux maux qui les accablaient. La peur et l'argent arrachèrent l'adhésion de l'évêque. On avait contre lui

mille autres sujets de plainte : il se livrait chaque jour à de nouvelles exactions, à l'altération des monnaies, aux plus atroces vengeances. Le bruit ne pouvait manquer d'en venir aux oreilles du Pape, qui le suspendit de ses fonctions ; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à les exercer. L'audacieux prélat revient à Rome, et, toujours par les mêmes moyens, obtient sa réintégration. Incapable de ressentir les heureux effets de l'indulgence, enhardi plutôt par l'impunité, à peine est-il revenu dans sa ville épiscopale, qu'il ne craint pas d'exciter de nouvelles perturbations, en formant le projet avec les seigneurs ses affidés d'abolir la commune, quoique l'acte d'établissement fût scellé du grand sceau de la couronne. Gaudri ne l'avait pas oublié. Sur son invitation, le roi se trouvait à Laon pour les fêtes de Pâques de cette année 1112 ; il le circonvint si bien que le prince, agissant au rebours de ses propensions et de ses intérêts, finit après deux jours de pénibles discussions par révoquer sa promesse royale. Pour détourner le coup, les bourgeois s'étaient imposé tous les sacrifices ; le Jeudi saint, au nom de l'autorité temporelle et spirituelle, les magistrats élus furent destitués ; on leur signifia l'ordre de remettre immédiatement au palais épiscopal la bannière de la ville avec les autres insignes de leur dignité, et la défense de sonner désormais la cloche du beffroi communal[1].

Soulèvement du peuple ; le palais épiscopal est envahi.

14. Une extrême agitation se manifesta dans tous les rangs du peuple ; les magasins et les ateliers furent fermés, de menaçantes rumeurs circulaient dans les rues et les places publiques. Le roi partit dès le lendemain et n'attendit pas la grande solennité pascale. On apprit que l'évêque et les seigneurs se disposaient à lever un impôt extraordinaire, dans le but de payer aux courtisans la suppression des libertés publiques. L'irritation augmentait de moment en moment, des assemblées secrètes étaient tenues, où l'on émettait les idées et les projets les plus terribles : quarante bourgeois s'engagèrent par serment à frapper de mort les principaux ennemis de la commune. Gaudri fut vaguement instruit de ce qui

[1] Guibert. Abbas. Novig. *de vita sua*, III, 7 ; *Patr. lat.* tom. CLVI, col. 923.

se tramait ; il n'en tint aucun compte : un homme tel que lui pouvait-il mourir de la main d'une vile populace? Pendant les jours consacrés à la plus grande solennité chrétienne, l'explosion fut en quelque sorte comprimée. On commençait à lever les taxes, l'évêque triomphait. C'est son premier adversaire, le doyen Anselme, qui vint généreusement l'avertir de ne point se fier à ses apparences et de veiller à sa sûreté. Gaudri ne parut pas aux matines de la nuit de Pâques ; il assista le lendemain à la procession, mais entouré de gentilshommes et de domestiques, qui portaient des épées sous leurs habits, tandis que les paysans de ses terres occupaient les tours de l'église et les portes de l'évêché. Revenant à son assurance habituelle, il les renvoya deux jours après. Rien ne bougeait encore. Le Jeudi, 25 Avril, comme il travaillait avec son archi-diacre, toujours sur l'importante question des levées, un grand tumulte se répandit dans la ville, partout des gens qui criaient : la commune, la commune. Les bourgeois armés d'épées, de haches, d'arcs, de massues, de tout ce qui peut servir leur fureur, s'emparent de la cathédrale et se précipitent vers le palais. Les seigneurs accourent de tous les points de la cité, portant secours à l'évêque, ainsi qu'ils l'avaient promis par serment. Plusieurs sont enveloppés par la multitude et tombent sous ses coups[1]. Le sang ruisselle dans les cours et les vestibules. Se souvenant alors de son ancien métier, Gaudri résiste, à la tête de ses partisans, avec toutes les armes qui lui tombent sous la main.

Meurtre de l'évêque Gaudri ; incendie de la cathédrale.

15. Cet homme sait combattre ; mais il ne sait pas mourir. Quand le peuple est au moment de forcer les dernières barrières, il prend la livrée d'un valet, se dérobe au carnage et va se cacher au fond d'un cellier. Maîtres de la place, les bourgeois fouillent dans tous les coins, pour assouvir leur vengeance. Un des siens le trahit et montre sa retraite ; on le tire par les cheveux du tonneau dans le-

[1] Parmi ceux qui se portèrent au secours de l'évêque et qui trouvèrent la mort dans les vestibules de son palais, Guibert mentionne un seigneur nommé Rainier, mari de sa cousine. Déjà le célèbre historien était peu favorable à l'établissement des communes ; à partir de ce moment, il y devint entièrement hostile.

quel il s'était blotti. Traîné vers le cloître des chanoines, il implore la pitié de ses bourreaux ; accablé d'insultes, meurtri, déchiré, « grâce ! ne cesse-t-il de crier, faites-moi grâce de la vie ! Je vous donnerai telles sommes que vous demanderez ; je ne serai plus votre évêque ; je quitterai le pays ! » Une cognée lui fend le crâne et met un terme à ses lamentations ; une autre lui coupe la figure en travers, au-dessous des yeux. Etendu sur les dalles, baignant dans son sang, il est criblé d'inutiles blessures. Un des meurtriers lui coupe le doigt pour avoir son anneau pastoral[1]. On jette enfin le cadavre à la rue, où les passants continuent à l'outrager, lui lançant des pierres, le couvrant de boue. Il demeure là jusqu'au lendemain matin ; et c'est encore le doyen Anselme qui seul a le courage de l'enlever, puis de l'ensevelir à la hâte et sans pompe dans l'église de saint Vincent. La maison de l'évêque fut livrée à l'incendie, qui se communiqua à la cathédrale, à l'abbaye de saint Jean, ainsi qu'à plusieurs autres édifices. Comme il arrive toujours en pareil cas, la vue du désastre calma soudain les esprits : revenus de leur exaltation, ils tombèrent dans la stupeur. Le crime leur apparut alors sous son jour véritable, avec les résultats qu'il devait nécessairement amener. Les habitants étaient dans une crainte mortelle ; ils croyaient voir déjà le roi de France, suivi de son armée, se précipiter sur leur ville. N'espérant pas merci, hors d'état de se défendre, ils achètent à prix d'or la protection du fameux Thomas de Marle, seigneur de Vervins, de Crécy et de Nogent.

Thomas de Marle ; consternation des Laonnais ; arrivée du roi.

16. C'était un terrible et dangereux patron qu'ils se donnaient ; mieux eût valu peut-être se résigner au sort qui les attendait, en se livrant tout d'abord à la justice royale. Il est vrai que Thomas de Marle était un puissant châtelain, un guerrier redoutable ; mais il était aussi le plus féroce des tyrans, la terreur de toutes les province environnantes. Malheur aux ennemis, aux marchands, aux

[1] Guibert nomme celui qui commit cet acte de sauvage et sacrilége cupidité. C'était Teudegalde ou Teudegaud, déjà connu par ses rapines et ses violences, pendant qu'il remplissait les fonctions de péager ou d'intendant en sous-ordre, dans les domaines d'Enguerrand de Coucy. Ce monstre était l'âme et le chef de l'émeute, d'après le même chroniqueur. Plus loin il rapporte que le scélérat fut pris et pendu par les soldats même d'Enguerrand. *Ibid.* col. 942.

pèlerins même dont il s'emparait. La renommée portait au loin les scènes tragiques dont les souterrains de ses châteaux devenaient incessamment le théâtre. Pour satisfaire sa cupidité, pour exercer de gratuites vengeances, il avait recours à des tourments qui révoltent l'imagination et sont le déshonneur de l'humanité. Son père, Enguerrand ou Engelram de Boves, seigneur de Coucy et comte d'Amiens, avait certes une réputation détestable ; elle n'approchait nullement de celle de Thomas. « Venez dans mes villes, dit-il aux Laonnais, je ne saurais tenir dans la vôtre. » Les bourgeois les plus compromis, les meneurs de l'insurrection, se résignèrent et partirent, dans l'espoir, on peut le croire, de sauver leurs concitoyens, plutôt qu'eux-mêmes. La masse des habitants, resta dans la consternation ; elle n'eut pas même le courage de repousser une nuée de pillards qui, des campagnes voisines, vinrent s'abattre sur la malheureuse cité. Dans ces tristes conjonctures, nous voyons le doyen Anselme et Raoul son frère, l'émule de sa science et de sa piété, parcourant tous les rangs du peuple, le réunissant dans les églises restées debout, pour lui prodiguer des consolations et des espérances. Ce qui s'était jadis accompli dans la ville d'Antioche se renouvelait dans celle de Laon, sinon avec la même éloquence, du moins avec une égale charité. L'âme de Chrysostôme précède encore, ici, la magnanimité de Théodose. Le roi parut enfin ; et sa présence, loin d'épouvanter la population, ramena la paix et le calme. Les grands qui prétendaient venger la mort de Gaudri, furent arrêtés dans leurs violences. L'archevêque de Reims, Raoul le Vert, s'y rendit en grande pompe, afin de réparer les scandales donnés et de rétablir l'ordre ecclésiastique. Une cérémonie expiatoire fut accomplie, dans laquelle, adressant la parole au peuple, il lui rappela ses devoirs envers les supérieurs spirituels et temporels, appuyant surtout sa doctrine et ses admonestations sur le texte bien connu de saint Paul [1].

Barthelemy évêque de Laon, noblesse de sa famille, ses rares qualités.

17. On songea bientôt à l'élection d'un autre évêque, et l'on en

[1] Guibert Abbas Novigent. *De vita sua*, III, 10 ; *Patr. lat.* tom. CLVI, col. 932.

demanda la permission au roi ; mais celui-ci, sans recourir à l'élection canonique, désigna de sa propre autorité le prêtre Hugues, doyen de la cathédrale d'Orléans, parce qu'il destinait ce doyenné à son chancelier Étienne. Hugues n'occupa le siége de Laon que sept mois environ ; après sa mort, sur le conseil des personnages les plus recommandables, d'Anselme et de Raoul en particulier, tous les suffrages se réunirent en faveur de Barthélemy, prêtre aussi distingué par sa vertu que par sa noblesse. Il était petit-fils d'Hilduin comte de Roucy, lequel avait épousé la sœur de Manassès II, archevêque de Reims. Cette famille avait contracté des alliances avec les plus grands seigneurs de France, de Bourgogne et de Lorraine. Une des filles d'Hilduin, nommée Félicia, s'était assise sur le trône d'Aragon [1]. L'archevêque de Reims avait lui-même fait l'éducation de son petit neveu. Celui-ci fut d'abord chanoine et trésorier de sa cathédrale. Il remplissait les mêmes fonctions dans celle de saint Quentin, lorsqu'il fut unanimement élu évêque de Laon. Par son zèle et son influence, il eut promptement rassemblé le troupeau dispersé, relevé les ruines, réparé les malheurs dont le souvenir était si récent encore. Il eut le bonheur de voir reconstruire sa cathédrale en moins de trois ans, chose inouïe pour un si magnifique édifice. La commune de Laon devait elle-même se relever sous sa protection et par son initiative, quinze ans après, 1128. Dans le cours d'un long épiscopat, parmi tant d'autres œuvres qu'il accomplira ou secondera, nous trouverons l'une des plus belles du siècle, la fondation de Prémontré.

Reliques conservées à Laon. Miracles opérés. La cathédrale renait de ses cendres.

18. Disons maintenant comment furent recueillis les fonds nécessaires à la reconstruction des églises ; c'est d'ailleurs un trait saillant de l'histoire religieuse à cette époque. La cathédrale de Laon possédait de précieuses reliques renfermées dans de magnifiques châsses, seuls objets qu'on eût pu sauver de l'incendie, avec la table d'or qui recouvrait le maître-autel. On résolut d'organiser une quête, et de

[1] Le nouvel évêque de Laon était donc le propre cousin d'Alphonse-le-batailleur. Herman. Monachi, *de miraculis S. Mariæ Laud.* cap. II ; *Patr. lat.* tom. CLVI, col. 964.

transporter dans ce but les saintes reliques de contrée en contrée, de ville en ville, pour exciter en même temps la dévotion et la générosité des fidèles. Sept chanoines, accompagnés de quelques laïques, furent chargés de cette importante mission. De semblables fêtes, avec ce même appareil, n'était pas alors sans exemple ; mais aucune n'avait produit, que nous sachions, un résultat aussi considérable. Le retentissement des tragiques événements qui venaient de se passer y contribua sans doute beaucoup ; une chose cependant explique le succès d'une manière plus directe : ce sont les miracles qui s'opérèrent dans le parcours. L'une des châsses renfermait un morceau de la vraie croix, un fragment de l'éponge avec laquelle on avait présenté le fiel et le vinaigre au Sauveur expirant et des cheveux de la sainte Vierge. La pieuse députation partit de Laon peu de jours après les désastres, le Jeudi avant la Pentecôte. A Issoudun, deux paralytiqus furent instantanément guéris au contact du dépôt sacré. A Busençai, dans la Touraine, un sourd-muet recouvra de même la parole et l'ouïe. A Tours, Angers, Chartres, les prodiges ne furent pas moins éclatants. Dans cette dernière ville, il s'en opéra trois le même jour. Saint Ives, la gloire de l'épiscopat, la lumière des Gaules, en fut témoin ; il fit sonner toutes les cloches et chanter trois fois le Te Deum. Les ressources ne suffisant pas encore, les pèlerins de l'Eglise et de la charité passèrent en Angleterre, ou les dons ne furent pas moins abondants ni les merveilles moins nombreuses [1]. L'exceptionnel témoignage que nous venons de citer, nous dispenserait d'en invoquer d'autres ; mais nous avons de plus celui du grand chroniqueur Guibert et d'un historiographe particulier du saint pèlerinage, le moine Herman. L'un et l'autre attestent avoir vu des hommes miraculeusement guéris travailler à l'érection de la cathédrale par un sentiment de reconnaissance et de piété [2].

[1] L'archevêque de Cantorbéry les reçut avec d'autant plus d'empressement et de générosité qu'il avait dans sa jeunesse suivi les leçons d'Anselme de Laon.

[2] *Ibid.* col. 937 et suiv. — Hermann. Monachi, *de miraculis S. Mariæ Laud.* cap. III, et seq. *Patr. lat.* tom. CLVI, 967 et suiv.

Commune d'Amiens ; Enguerrand de Coucy ; démission de l'évêque.

19. L'année même qui suivit la catastrophe de Laon, Amiens résolut de se constituer en commune ; ni l'exemple qu'elle avait sous les yeux, ni les oppositions qu'elle rencontrait en elle-même ne purent la décourager. Elle était déjà la plus riche et la plus populeuse cité du bassin de la Somme. Placé sous l'autorité de quatre seigneurs à la fois, du comte, de l'évêque, du vidame et du châtelain, elle avait subi des troubles et des exactions sans nombre. La division du pouvoir seconda ses desseins : sur quatre maîtres, les bourgeois en gagnèrent deux ; et ce furent précisément les maîtres ecclésiastiques, l'évêque et son délégué. Ce dernier portait le nom de vidame ; le délégué du roi, celui de châtelain, à raison d'une tour ou château-fort qu'il occupait dans l'intérieur de la ville. Nous connaissons l'évêque d'Amiens, il nous est apparu dans plusieurs circonstances ; c'était saint Godefroi. A vrai dire, lui, n'avait pas eu besoin d'être gagné à la cause de son peuple ; il l'aimait assez pour donner spontanément son adhésion à la charte municipale. Par lui et d'autres seigneurs influents, on avait obtenu la ratification royale. Mais nous connaissons aussi le comte d'Amiens, le père de Thomas de Marle, Enguerrand de Coucy ; c'était l'ennemi juré de ces institutions nouvelles[1] : il résolut d'étouffer celle-ci dans son berceau, dût-il entasser les ruines et verser des flots de sang sur ses propres domaines. Les bourgeois appellent à leur secours le fils même du tyran, et ne craignent pas d'entrer en lutte pour la défense de leurs droits. C'est une guerre atroce et parricide. Tant de calamités déchaînées sur son troupeau, et plus encore tant de crimes commis par des âmes confiées à ses soins, brisent le cœur du saint évêque. Désespérant de ramener le calme dans les esprits, l'ordre et la paix dans sa ville épiscopale, il se démet de ses fonctions, en dépose là les insignes, prend le bâton de pèlerin, traverse la France, et va demander un asile aux enfants de saint Bruno, sur les pentes abruptes des Alpes.

S. Godefroi se retire à la Chartreuse. Le pieux Guigue, ses statuts.

20. Il y avait juste trente ans que la Grande-Chartreuse était fondée quand l'humble évêque vint frapper à la porte du couvent, aspi-

[1] Guibert. Abbas Novig. *De vita sua*, III, 14 *Patr. lat.* tom. CLVI, col. 943.

rant à devenir un simple moine. Le vénérable prieur, n'osa pas le recevoir au nombre de ses religieux. C'était Guigue, aussi distingué par sa science que par ses vertus ; il n'ignorait pas que l'autorisation du Pape était indispensable et qu'il ne serait pas possible de l'obtenir ; il savait en outre que l'archevêque de Reims n'était pas homme à tolérer que sa province fût ainsi privée d'un éminent prélat. Il ne put cependant refuser de l'accueillir dans son austère solitude, et de se rendre même à son désir d'avoir une cellule en tout semblable à celles des autres frères. Devant cette belle physionomie d'instituteur et de moine, il est juste d'arrêter un instant la marche du récit, ce qui n'est pas même l'interrompre, pour en esquisser les principaux traits. Guigue était originaire de saint Romain au diocèse de Valence. Il avait succédé en 1110 au prieur Jean de Toscane et se trouvait le cinquième successeur de saint Bruno. Sous sa direction, la Chartreuse voyait de jour en jour grandir la pure renommée qu'elle avait eue dès l'origine. Cette fleur du désert répandait au loin dans le monde ses doux et vivifiants parfums. Ce n'était pas seulement les âmes d'élite, fatiguées des tourments de la vie, qui soupiraient après le bonheur de la solitude ; toutes les âmes sans exception étaient édifiées par les généreux exemples que celles-là donnaient à toutes les classes de la société chrétienne, en fuyant les honneurs et les plaisirs, en se dépouillant de tous les biens de la terre. On écoutait avec une pieuse admiration, avec une sainte jalousie, raconter les prodiges de mortification, de travail, de prière et d'humilité qui s'accomplissaient sur les hauteurs des Alpes. Le prieur actuel était à bon droit regardé comme le promoteur et le modèle de ces sublimes renoncements. Par sa haute sagesse et sa communicative piété furent établies plusieurs nouvelles chartreuses, quelques-unes appelées à devenir célèbres. Citons en particulier celles du Mont-Dieu, de Durbon et des Portes. Tout en se propageant, l'ordre s'était jusque-là maintenu, sans législation écrite, dans sa primitive ferveur. Mais Hugues, le saint évêque de Grenoble, voulant assurer l'avenir d'un institut à la fondation duquel il avait tant contribué, pria Guigue de rédiger les observances établies par saint Bruno.

Le zélé prieur se rendit à cette demande; il composa, sous le modeste titre de Coutumes, les véritables statuts des Chartreux. Ce recueil ne comprend pas moins de quatre-vingts chapitres et ne néglige aucun détail de la vie des religieux. Il les prend à leur entrée dans le monastère et les conduit jusqu'à leur dernier soupir. La mort elle-même est exactement réglementée, comme la sépulture, dans ce curieux monument de la législation cartusienne. L'esprit du fondateur y revit tout entier, tel qu'il vivait alors dans chacun de ses disciples[1]. Guigue avait dédié son travail à Milon prieur de Majorève, Humbert de saint Sulpice et Bernard des Portes. C'est à la prière de ce dernier que son homonyme, l'immortel abbé de Clairvaux, écrira le commentaire du Cantique des Cantiques.

Députés d'Amiens au concile de Beauvais. Lettre du fugitif.

21. Depuis longtemps le saint évêque d'Amiens aspirait à la vie religieuse ; dès le premier jour son âme fut comme inondée d'une joie céleste. Mais après son départ ses diocésains restèrent plongés dans la consternation. A cette perte immense s'ajoutèrent d'autres malheurs : Enguerrand, leur implacable ennemi, qu'ils avaient d'abord chassé de leur ville, trouva le moyen de se réconcilier avec son digne fils, qui désormais fit la guerre à ceux qu'il était venu secourir. Ils eurent alors recours au grand protecteur des communes naissantes, à Louis le Gros, sans oublier toutefois d'en appeler en même temps à l'autorité de l'Église. Ici nous laisserons parler l'historiographe contemporain de saint Godefroi. « Dans ces conjonctures, le cardinal Conon, légat du souverain Pontife, et Raoul, archevêque de Reims, célébraient un synode à Beauvais. — Le lecteur ne saurait avoir oublié ni la date précise ni l'objet principal de ce synode. — A cette assemblée se présentent des députés de la ville d'Amiens, pour se plaindre d'avoir été délaissés par leur excellent pasteur. De quel front, leur répond l'archevêque, osez-vous paraître devant nous, après avoir contraint un homme distingué, chaste, orthodoxe, orné de toutes les vertus, à descendre de son siége ? Quand aurez-vous jamais un pareil évêque, je ne dis

[1] Annal. Carthus. tom. I, Consuet. Cuig. Cf. tom. XXIII de cette *histoire*, p. 52. et suiv.

pas un évèque plus saint? Misérables, devait-il vous quitter même pour un temps! L'avez-vous jamais surpris cherchant un gain inavouable, obéissant a ses passions, trafiquant des bénéfices ecclésiastiques? — Jamais! s'écrient-ils avec larmes; il était innocent de tout cela. — Allez donc, courez à la poursuite d'un si digne pasteur, d'un guide aussi fidèle; et, quand vous l'aurez trouvé, ramenez-le dans votre malheureuse ville. J'en atteste le Seigneur Jésus, tant qu'un souffle de vie lui restera, vous n'aurez pas d'autre évêque[1]. — On en était là, quand des messagers du bienheureux sont introduits avec une lettre dans laquelle il déclare avoir renoncé définitivement à l'épiscopat, les exhortant à se choisir un autre père, puisque sa résolution est de ne plus revenir. Il se reconnaît indigne de ces hautes fonctions, incapable de les remplir; il a pu donner à son peuple de salutaires leçons, mais en causant sa perte par des exemples opposés. A la lecture d'une telle lettre, on ne pouvait s'empêcher de pleurer. Les Pères du concile ne se lassaient pas d'admirer l'humilité de ce grand évêque, qui, supérieur à tous par ses mérites, s'estimait le dernier de tous. Je les ai moi-même vus l'arroser de leurs larmes. Enfin, ils décident qu'ils tiendront une seconde assemblée à la fête de l'Epiphanie dans la ville de Soissons, et que là seront arrêtées des mesures efficaces. »

Sommation faite à Godefroi d'avoir à quitter la Chartreuse, son obéissance et sa douleur.

22. Cette résolution étant adoptée, par l'ordre de Louis, roi de France, fut mandé l'abbé de saint Quentin, de ce même monastère où l'homme de Dieu, Godefroi, s'était formé dès son enfance à la pratique de toutes les vertus, s'acheminant de la sorte à cette rare perfection dont il était le modèle. On manda de plus un moine du célèbre couvent de Cluny, simple religieux, mais d'un crédit extraordinaire. Voilà les deux ambassadeurs, l'un nommé Henri et l'autre Hubert, qu'on dépêcha vers les Chartreux avec une lettre synodale. C'était une supplication, ou mieux un ordre d'avoir à congédier sans retard et à renvoyer dans son diocèse l'évêque d'Amiens. On enjoignait également à Godefroi de retourner le plus

[1] Nicolaus monachus sucssion. *Vita S. Godefridi episc. Ambian.* III, 9. Apud Surium, 8 nov.

promptement possible au milieu de son troupeau désolé. Les Pères lui représentaient qu'il n'aurait pas dû de lui-même abandonner une Église dont il avait accepté le gouvernement ; qu'en permettant ainsi que ses ouailles fussent entraînées vers tous les précipices, il déméritait devant le Seigneur, beaucoup plus qu'il ne pouvait mériter en s'occupant de sa sainteté personnelle dans un profond désert. Ils lui rappellent enfin que les Canons défendent de remplacer un prélat vivant, à moins qu'il ne soit infirme ou juridiquement déposé. A la réception de ces lettres, le Bienheureux Godefroi, plongé dans une amère tristesse, tombe aux pieds des religieux et les conjure avec larmes de ne point souffrir qu'on le sépare d'eux. En s'efforçant de ranimer son courage, tous pleurent avec lui ; mais, comme il leur est impossible de résister à la double autorité des évêques et du roi, ils le conduisent en paix hors du monastère... Que de fois, en s'éloignant il reporta vers cette pieuse solitude un long regard d'amour et de regret ! Quels soupirs s'échappaient de sa poitrine ! Comme il s'estime malheureux de ne pouvoir passer dans la société des anges le reste de ses jours, oublié du monde, livré sans partage à la divine contemplation ! Il n'avait séjourné qu'environ trois mois dans la grande Chartreuse. Il y laissait le plus touchant souvenir de sa sainteté. Souvent encore les religieux s'entretiennent de lui dans leurs pieux colloques. De là il se rendit à Reims, où le cardinal Conon tenait un nouveau concile, plus nombreux que les précédents. »

Godefroi au concile de Reims ; il revient à son diocèse.

23. C'est l'archevêque de cette ville qui l'amena devant les Pères réunis. Le bienheureux Godefroi pouvait marcher à peine, tant il était extenué par les jeûnes, les veilles et les autres austérités de la vie monastique. En le voyant dans cet état, les évêques ne pouvaient assez admirer la rigueur avec laquelle il s'était crucifié au monde et avait crucifié le monde en lui[1] ; ils ne comprenaient pas que le monde eût quelque affection pour un tel homme. Conon le reprit avec une certaine sévérité d'avoir abandonné sa charge. Puis il lui recommanda de mettre au-dessus de son propre salut le

[1] Galat. VI, 14.

salut de tout un peuple, lui rappelant d'ailleurs que le meilleur moyen de se sauver lui-même était de travailler à gagner un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ. Ainsi lui serait-il donné d'entendre le divin Maître lui dire avec amour: « Courage, serviteur bon et fidèle, parce que tu m'as bien servi dans de petites choses, je te constituerai sur les grandes ; entre dans la joie de ton Seigneur[1]. » Ne pouvant pas lutter contre la décision de tant d'évêques présidés par un légat, l'homme de Dieu revint à son Église. Son retour dans Amiens fut un véritable triomphe. Des acclamations de bonheur l'accompagnèrent jusqu'à la demeure épiscopale ; elles redoublèrent dans le lieu saint la première fois qu'il reparut dans sa chaire. Les troubles étaient loin d'être apaisés, la guerre continuait avec un acharnement incroyable. Après avoir été sur le point de retomber sous le joug, les Amiennois reprenaient confiance et redoublaient d'ardeur. Louis le Gros, qui venait de faire la paix avec le roi d'Angleterre, était lui-même venu combattre en faveur d'un peuple opprimé. Thomas de Marle allait être forcé de lâcher sa proie et de mettre un terme à ses brigandages. Le concile de Beauvais l'avait excommunié, le dégradant de l'ordre de chevalerie, le dépouillant de tous ses honneurs ; ce qui n'avait fait que pousser au comble la rage du féroce baron. Le roi s'avance contre le château de Créci, traînant à sa suite plusieurs de ses vassaux. La population des campagnes dévastées et des villes environnantes, se lève en masse à la voix du clergé, se joint à la troupe des seigneurs, marche sous la bannière royale et concourt puissamment à la reddition du château. Celui de Nogent est pris ensuite. L'orgueilleux Thomas courbe le front et plie le genoux devant un monarque dont il avait si longtemps bravé l'autorité ; il fait amende honorable à l'Eglise dont il affectait de mépriser les anathèmes[2].

Amiens triomphe de ses tyrans. Coup d'œil sur l'affranchissement des communes.

24. Louis revient alors sur Amiens, où le comte Enguerrand et le châtelain lui-même persistent dans leur rébellion. Excités par la parole de leur évêque, les bourgeois se précipitent avec les hommes

[1] Matth. xxv, 21.

[2] Guibert Novig. *de vita sua*, III, 14, *Patr. lat.* tom. CLXVI, col. 947.

d'armes à l'assaut de la tour nommé le Castillon, qui les tient encore sus le coup de la tyrannie. Animées de la même ardeur guerrière, les femmes se lançent avec eux. Quatre-vingts sont blessées, le roi reçoit une flèche dans sa cotte de mailles. Les assiégés opposent aux assaillants une vigueur égale, et l'assaut est repoussé. Avant de se retirer de la ville, Louis convertit le siége en blocus, et laisse aux bourgeois une troupe auxiliaire pour l'exécution de ce nouveau plan. Mais, comme les ennemis tenaient en partie la campagne, la place était fréquemment ravitaillée ; elle ne se rendit qu'après deux ans de luttes et de souffrances. Le Castillon fut alors rasé, pour ne plus se relever de ses ruines. Saint Godefroi n'eut pas la consolation de voir le triomphe complet de sa ville épiscopale. Il mourut le 8 novembre 1115 [1] dans un couvent du diocèse de Soissons, comme il était en route pour aller visiter et consulter son métropolitain l'archevêque de Reims. Il reçut le saint Viatique des mains de Lisiard, le célèbre évêque de ce diocèse. Sa mort ne fut pas moins grande que sa vie ; sa mémoire est encore populaire : il avait magnifiquement réalisé l'étymologie teutonique de son nom, Paix de Dieu [2]. La commune d'Amiens était définitivement établie. Dans la suite, aux grandes cérémonies, les échevins, le mayeur ou le maire en tête, faisaient porter devant eux deux épées, signifiant le droit de haute justice, mais rappelant aussi par quels combats ils avaient conquis leur indépendance. Ce fut pour le mouvement municipal une impulsion décisive. Soissons n'avait pas même attendu le dénouement ; Abbeville, Corbie, Doulens, Saint-Riquier se hâteront de suivre l'exemple ; puis viendront Reims, Sens, Beaune, Semur et la capitale de la Champagne, Dijon. Le mouvement gagne la Normandie, se propage dans le Maine,

[1] Surius le fait mourir en 1118, la onzième année de son épiscopat, ajoute-t-il, se contredisant lui-même ; car il n'est pas douteux que l'élection de saint Godefroi ne soit de l'année 1104. Cf. tom. XXIV de cette *histoire*, p. 493. De plus, Engelrham était évêque d'Amiens en 1116.

[2] L'évêque de Soissons, ancien écolâtre de Paris, Joscelin, fit plus tard graver sur le tombeau de Saint Godefroi cette épitaphe :

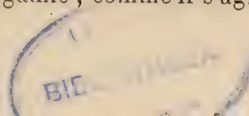
« Gloria pontificum, cleri decus, ac monachorum forma, gregis dux, exemplar morum, Godefridus hic jacet. »

l'Anjou, l'Aquitaine, laissant de côté la forte race des bretons. Le douzième siècle ne finira pas sans qu'il ait atteint Bordeaux et Bayonne. Tantôt les seigneurs ecclésiastiques résistent à ces nouveautés, s'alarment de ces tendances ; tantôt et le plus souvent ils y donnent leur adhésion, quand ils n'en prennent pas l'initiative. Dans ces changements politiques s'accomplissaient les desseins providentiels : l'esprit du sacerdoce, le principe vital de la société, se dégageait des entraves de la matière. Les nécessités du temps avaient fait des évêques de petits souverains, leur imposant toutes les sollicitudes inhérentes aux intérêts matériels et jusqu'aux soins même de la guerre. Ils remontaient graduellement à la hauteur de leur sublime mission et de leur céleste origine. Auparavant ils subissaient le joug beaucoup plus qu'ils ne l'imposaient ; et maintenant, à mesure que diminuait leur puissance terrestre, grandissait leur pouvoir spirituel.

§ III Etat de l'Eglise d'Angleterre.

Henri I ; caractère de ce prince.

24. Tandis que l'Eglise de France commençait à dépouiller de compromettants honneurs, celle d'Angleterre continuait à repousser une humiliante et fatale déchéance. Malgré les efforts déployés et les succès obtenus par une série de véritables apôtres, de zélés réformateurs, l'illustre saint Dunstan dans le dixième siècle, le savant et pieux Lanfranc dans le onzième, le grand saint Anselme en dernier lieu, bien des ecclésiastiques du second ordre restaient engagés dans les liens du mariage. C'était là plus qu'un déshonneur, une déviation lamentable ; tous les bons esprit y voyaient la ruine même du ministère sacré. Pour les ramener à l'institution primitive, pour arrêter du moins les progrès de la contagion, de fréquents synodes furent réunis, dans lesquels on prenait de sages mesures, ou lançait de sévères décrets ; mais ni les injonctions ni les anathèmes ne suffisaient à déraciner le mal ; il fallait d'autres sanctions pour triompher des résistances : on eut recours au bras séculier. Henri I ne refusa pas son concours à l'Eglise, montrant la plus vive horreur pour la clérogamie ; comme il s'agissait d'infliger



aux délinquants de fortes amendes, dont le produit rentrait tout naturellement dans son trésor, il ne pencha pas du côté de l'indulgence ; il en vint même à frapper sans distinction les innocents et les coupables. Ce roi, dont les historiens anglais ont vanté la sagesse et l'habileté, fut un vrai modèle de cupidité, de démoralisation et de barbarie[1]. Il appartenait à l'école du macédonien Philippe : il aimait mieux employer l'or que le fer pour agrandir ou défendre son royaume, bien qu'en plus d'une occasion il ait fait preuve de valeur sur les champs de bataille. Aucun moyen ne lui répugnait, quand il était question d'acquérir des richesses. Ce n'est pas lui qui pouvait négliger de saisir les revenus des abbayes ou des évêchés, à la mort du titulaire. Nul ne se montra plus ingénieux, à trouver des motifs pour prolonger les vacances. Le siége primatial de Cantorbéry demeura cinq ans inoccupé, depuis saint Anselme, comme si l'on eût désespéré de trouver un successeur à ce grand homme. Le roi cependant en percevait les revenus, moins les frais de la mense des religieux attachés au service de la cathédrale.

Ralf ou Raoul nommé archevêque de Cantorbéry.

26. L'évêque de Rochester, Ralf ou Raoul y remplissait au besoin les fonctions épiscopales. Cet état ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. Pressé par les admonitions et les ordres du Pape, par les réclamations de ses propres sujets et les gémissements d'une Eglise si longtemps plongée dans le veuvage, Henri se décida enfin a réunir un concile à Windsor, dans le but de procéder à l'élection d'un archevêque. Beaucoup de prélats et de seigneurs étaient présents dès le jour de l'ouverture, VI des calendres de Mai, 26 du mois d'Avril 1114. « La volonté du roi, dit Eadmer, témoin oculaire, était que l'Abbé d'Abendon, un italien nommé Fabrice, fut élu. On ne contestait pas son mérite ; mais les vues de quelques hauts barons et de la plupart des évêques se tournaient d'un autre côté : ils désiraient voir élever sur ce siége un prélat anglais, ou bien un clerc de la chapelle Britannique. Le pontificat de Cantorbéry n'était échu qu'à des membres d'un ordre religieux. Il n'avait existé

[1] John Lingard, *Histoire d'Angleterre*, chap. x.

qu'une exception dans le cours de plusieurs siècles, celle de l'archevêque Stigand, qui certes ne devaient pas encourager une seconde infraction à cet antique usage, puisque ce malheureux primat fut déposé par le pape Alexandre, l'an 1070. On ne voyait, à l'heure présente, aucune nécessité, aucun prétexte même d'y contrevenir. Comme tous les suffrages semblaient d'abord se prononcer en faveur de l'évêque de Rochester, et chancelaient ensuite devant les considérations émises, Henri, voulant peut-être justifier son surnom de Beau-Clerc, en se mettant au-dessus d'une semblable tradition, ou plutôt agissant en habile politique, déclara tout à coup que c'était là l'homme de son choix. « A cette parole, vous eussiez entendu, poursuit le chroniqueur, un grand nombre d'assistants s'écrier avec enthousiasme : En vérité, Dieu tient dans sa main le cœur du roi ; il l'incline du côté qu'il veut[1]. » Ralf était d'un âge avancé et d'une santé débile quand il fut ainsi promu. Né dans la Normandie, il avait embrassé la vie monastique à saint Etienne de Caen, complété son éducation religieuse et littéraire sous le célèbre Lanfranc, et gouverné l'abbaye de saint Martin de Séez. Ayant encouru la haine de Robert, le terrible comte de Bellême, il avait quitté le continent pour se retirer en Angleterre, et s'était mis sous la protection de saint Anselme, qui jugea bientôt devoir l'appeler à l'épiscopat.

Supplique d'Ives de Chartres en faveur de Ralf.

27. Ne pouvant se rendre auprès du Pape pour lui faire agréer sa translation et recevoir sa bénédiction spéciale, selon l'usage consacré, il envoya trois députés à Rome, dans l'espoir qu'ils lui rapporteraient le pallium[2]. Saint Ives de Chartres appuya cette demande par une lettre qui nous est restée et dont nous aimons à donner quelques extraits : « A Pascal Pontife suprême, Ives humble serviteur de l'Eglise de Chartres, soumission dévouée comme à son maître. Votre paternité n'ignore pas combien de temps l'Eglise de Cantorbéry, depuis la mort du glorieux archevêque Anselme, a langui dans une triste viduité ; comment le roi d'Angleterre, usur-

[1] Eadmer. *Hist. Novor.* lib. V.
[2] Malmesb. *Gest. Pont.* Angl. I.

pant les biens ecclésiastiques, les a fait servir à des usages séculiers ; avec quelle persistance il a mis obstacle à toute élection. Maintenant enfin, cédant à vos reproches, ainsi qu'aux avertissements réitérés des prélats de son royaume, il a permis à cette Eglise de se donner un pasteur; elle a nommé d'une voix unanime Ralf évêque de Rochester, homme religieux et digne, aussi distingué par son savoir que par ses mœurs. Il voulait se transporter de sa personne, selon les institutions de nos aïeux, auprès du Siége Apostolique ; mais deux raisons l'en ont empêché, ses infirmités corporelles et les périls d'un voyage en Italie. Des personnages recommandables, sous tous les rapports, vous sont envoyés à sa place, pour vous prier de confirmer sa promotion et de lui concéder la dignité du pallium. Mu par un sentiment de charité fraternelle, fort de votre paternelle bonté, osant mêler les conseils aux prières, je viens vous supplier de tendre la main à cette Eglise éprouvée. Si vous n'usiez à son égard d'une sage dispensation, elle retomberait dans le même état déplorable. Les grands ne demanderaient pas mieux que de le prolonger encore et de susciter de nouveaux délais. Nous frappons avec confiance à la porte de la miséricorde ; nous espérons que vous accueillerez avec bonté le suppliant qui se présente ; et vous vous réjouirez d'avoir reçu dans vos bras un fils généreux et fidèle[1]. »

Un neveu du grand S. Anselme légat en Angleterre; réclamations de Pascal II.

28. Les députés de l'Eglise de Cantorbéry rencontrèrent cependant bien des obstacles à Rome. L'affaire traînait en longueur ; ils se demandaient même s'ils aboutiraient dans leurs démarches ; le découragement les gagnait, lorsque le fils de la sœur de saint Anselme vint les trouver, sous les portiques du palais de Latran. Il se nommait lui-même Anselme, et pendant longtemps il avait habité l'Angleterre, vivant auprès du grand archevêque son oncle. A la mort de ce dernier, il s'était retiré dans la capitale du monde catholique, aimant toujours l'Angleterre comme une seconde patrie. Soit à raison de ces qualités personnelles, soit par considération pour son illustre parenté, le Pape lui témoignait une grande affec-

[1] Yvon. Episc. carnot. Epist. CCL.

tion ; il l'avait fait Abbé de Saint-Sabas. Anselme se conduisit à leur égard comme un ami de longue date ; il mit son crédit à leur disposition, et grâce à ses prières, leur demande fut couronné d'un plein succès. Lui-même fut chargé de porter le pallium au nouvel archevêque. C'était une véritable légation que le Pape lui confiait, ce qui ne lui permit pas de partir de suite. Les députés prirent les devants, trouvèrent le monarque anglais en Normandie, lui rendirent compte de l'heureux résultat de leur message, et puis attendirent le légat, pour l'accompagner en Angleterre. Celui-ci portait au roi, qui l'accueillit avec beaucoup d'honneur, une lettre du souverain Pontife, dans laquelle il se plaignait, en termes respectueux mais énergiques, des usurpations contre ses droits et son autorité. Les nonces du Saint-Siége n'étaient pas admis sans une autorisation royale. Pouvait-il tolérer une semblable atteinte à la plénitude du pouvoir spirituel? Les affaires les plus graves et les plus difficiles ne sont jamais déférées à son tribunal. De là bien des ordinations illicites, des translations contraires aux canons, des abus sans nombre. Ceux-là pèchent impunément qui sont établis pour corriger les autres. Pascal se plaint à la fin que l'aumône de Saint Pierre soit tellement négligée que l'Eglise romaine n'en reçoit pas même la moitié [1]. A cette lettre en était jointe une autre, écrite à peu près dans le même sens, réclamant contre les mêmes injustices ; le Pape l'adressait à l'Eglise de Cantorbéry, pour régulariser ce qu'il y avait d'insolite et de vicieux dans la promotion actuelle.

Intronisation du nouvel archevêque de Cantorbéry.

29. L'archevêque Ralf, dont la conscience et la position étaient désormais parfaitement rassurées, reçut le pallium avec la plus grande pompe, le Dimanche 17 Juin 1115. Au milieu d'un immense concours, paraissaient les évêques, les abbés, les barons, tout ce que la province et la capitale comptaient de plus distingués personnages. Les rues étaient richement décorées, la cathédrale resplendissait d'or et de soie. Le légat Anselme, portant l'insigne archiépiscopal dans un vase d'argent, fut solennellement accueilli par

[1] Pascal. II sum. Pont. Epist CVII.

les communautés religieuses, à l'entrée de la ville. Accompagné des autres prélats, l'archevêque y vint ensuite, nu-pied, quoique revêtu de ses ornements. Le cortége étant entré dans l'église et le pallium déposé sur l'autel, lui-même alla le prendre, mais non sans avoir renouvelé le serment d'obéissance au Pape ; il le fit ensuite baiser aux asssistants, et, s'en étant revêtu, il monta les degrés de la chaire primatiale ; c'était la prise de possession du siége et le couronnement de la cérémonie[1]. Dans la même année, 1115, le roi convoqua les évêques et les principaux seigneurs à sa cour. On crut que le nouveau primat avait désiré tenir un concile en pré sence du légat apostolique, dans le but de confirmer les règlements décrétés dans les conciles antérieurs ou en établir de nouveaux pour la réforme ecclésiastique. L'assemblée se tint à Westminster, le 17 du mois de Septembre. Ce fut un grand conseil, non précisément un concile ; et cependant on y traita des questions relatives aux intérêts des Eglises.

Dispositions du roi, lettre pontificale.

30. Environ deux mois auparavant, l'infatiguable évêque de Préneste, ayant réuni le concile de Châlons et sommé pour la troisième fois les prélats normands de s'y rendre, avait sans hésiter suspendu de leurs fonctions ceux qui n'avaient pas obei et déposé les plus opiniâtres. Henri, leur souverain temporel, s'était vivement senti blessé par une telle mesure. Il voulait donc avoir là-dessus le sentiment ou l'impression des grands de son royaume, ne doutant pas qu'il n'en fussent révoltés comme lui. Le légat Anselme, présent à cette réunion et n'ignorant pas sur quel terrain délicat et périlleux il s'avançait, y lut une seconde lettre pontificale, où se trouvait rappelée dans tous les points essentiels celle dont nous avons donné plus haut la substance. Pascal II ajoutait : « Comment les évêques d'Angleterre pourraient-ils être confirmés par nous dans leur dignité, quand nous n'avons aucun moyen d'information sur leur conduite ou sur leur science, quand ils fuient l'examen de nos légats et négligent de venir à Rome ? Sans notre participation vous tranchez les questions, vous terminez les affaires dont

[1] Eadmer. *Hist Novor.* loco citato.

le jugement nous est réservé ; vous célébrez des conciles en dehors de notre autorisation : faut-il s'étonner qu'ils restent impuissants contre les abus qui règnent? Si vous consentez à revenir sur vos pas, à laisser intact le pouvoir du Saint-Siége, tel que nous l'ont transmis nos vénérables prédécesseurs, comptez sur notre paternelle bienveillance ; nous vous traiterons comme nos frères et nos enfants bien-aimés. Si vous demeuriez, au contraire, dans votre obstination, nous secouerions contre vous la poussière de nos pieds selon la parole de l'Evangile ; nous vous livrerions au jugement de Dieu, comme vous étant vous-mêmes retirés du sein de l'Eglise catholique. » On comprend quelle émotion devait exciter une semblable lecture, rapprochée des sentences naguère prononcées par Conon. Le roi se plaignait amèrement de l'atteinte qu'on portait sous son règne aux priviléges obtenus par son père le Conquérant, et plus récemment à son frère, dont il était le successeur immédiat, alors qu'il n'avait rien fait pour mériter une telle injure.

Ambassade à Rome. Henri I assure les droits de son successeur.

31. De l'avis de ses conseillers, il résolut d'envoyer des députés à Rome, dans l'espoir que, mieux éclairé, le Pape lui rendrait justice. Guillaume de Varlwast, évêque d'Exeter, fut mis à la tête de cette ambassade. C'était un vieillard, et de plus il avait perdu la vue ; mais il avait déjà accompli des missions de ce genre[1] ; Pascal II le connaissait ; le roi savait combien il était habile et souple. Un an ne s'était pas encore écoulé que l'archevêque de Cantorbéry lui-même, malgré son âge et ses infirmités, prit la résolution de se rendre à Rome. Il était d'abord poussé par le désir d'aller se prosterner aux pieds du Pontife suprême et de recevoir directement ses instructions, tout en accomplissant le pélerinage *ad limina Apostolorum*, si cher aux âmes catholiques, et beaucoup plus aux pasteurs des âmes. Il se voyait ensuite dans la nécessité de plaider au tribunal romain les droits de son Eglise. Heuri I venait, dans les premiers mois de cette même année 1116, de faire proclamer héritier de ses états, et spécialement du royaume d'Angleterre, le seul fils légitime qui lui restât, Guillaume duc de Normandie. Il s'était hâté

[1] Cf. tom. XXIV de cette *histoire*, p. 445.

de lui conférer ce dernier titre, pour donner l'exclusion à son neveu, qui portait également le nom de Guilluame, mais plus connu sous celui de Cliton, et qui représentait les droits de l'infortuné Robert, désormais sans ambition et sans espérance personnelle. « Ce fut le XIII des calendes d'Avril, rapporte Eadmer, que les évêques, les abbés et les princes de tout le royaume furent assemblés de nouveau,sur l'invitation ou plutôt par l'ordre du monarque, pour assister et prendre part à cette proclamation. Il leur communiqua son projet de passer bientôt sur le continent, leur parla de l'incertitude des choses humaines, des accidents surtout qui pouvaient le menacer, et finit par demander leur adhésion à la résolution qu'il avait prise[1]. » Nul ne la refusa, on le comprend sans peine ; et cependant le jeune prince n'avait excité jusque-là qu'une profonde et générale antipathie. Il ne dissimulait pas la sienne pour les Anglais. On l'avait entendu prononcer cette parole : « Quand je règnerai sur ces vils saxons, ils traîneront la charrue comme des bœufs. » Ses mœurs n'étaient pas moins ignobles que ses sentiments : il donnait sur les marches du trône l'exemple des vices les plus honteux. Son étrange immoralité devait faire rougir son père lui-même, en déchirant le cœur, en désolant la foi de sa pieuse mère, la noble Mathilde d'Ecosse. On verra plus loin par quel terrible coup Dieu préserva l'Angleterre d'une ignoble et féroce tyrannie.

Seconde légation du neveu de S. Anselme. Turstin archevêque élu d'York.

32. Henri venait d'arriver dans sa bonne ville de Rouen,la capitale de la Normandie, quand Anselme, nommé pour la seconde fois légat en Angleterre, vint se présenter à lui, demandant sa protection pour aller en toute liberté remplir la charge qu'il tenait du chef suprême de l'Église. Ce ne fut pas une légère contradiction pour le roi. Ces pouvoirs extraordinaires délégués à des prélats romains, lui semblait une atteinte aux pouvoirs permanents de l'archevêque de Cantorbery, et presque une dérogation à l'indépendance de sa propre couronne. Il se garda bien néanmoins d'exprimer un blâme formel ou d'opposer une résistance directe. Renfermant dans son cœur le mécontentement qu'il éprouvait, il combla

[1] Eadmer, *Hist. Nov.* Ibid.

le légat d'hommages, mais en inventant chaque jour une cause de retard, en élevant incessamment de nouveaux obstacles. Par ses soins, le bruit de cette légation se répandit bientôt en Angleterre, ou les cœurs n'étaient guère mieux disposés; par ses ordres, les principaux barons et les prélats furent réunis en conseil, sous la présidence de la reine Mathilde, afin de parer à cet incident et de détourner le coup sans rompre avec le Pape. C'est là qu'il fut décidé, d'un consentement unanime, que l'archevêque de Cantorbéry se rendrait d'abord auprès du roi, et prendrait ensuite le chemin de Rome, puisque la question le touchait personnellement. Une autre circonstance le pressait d'accomplir ce voyage, et toujours pour la défense de ses droits,dans l'intérêt des prérogatives de son siége. Thomas archevêque d'York, étant mort l'année précédente, l'un des chapelains du roi, fort aimé de ce prince, et nommé Turstin ou Turstan, fut élu par les clercs et le peuple, avec l'approbation du primat; mais, quand celui-ci lui demanda de faire acte de soumission et de dépendance à son égard, le nouvel élu refusa d'une manière péremptoire; plutôt que de subir cette condition, il renvoya la cérémonie de son sacre. Le roi, sachant qu'il s'opiniâtrait par une confiance blessante en sa protection, lui déclara qu'il se soumettrait à l'exemple de ses prédécesseurs, ou qu'il ne serait point archevêque. Turstin ne voulut pas se démentir, et prit le parti d'envoyer de son côté des députés à Rome, pour faire trancher ce débat. Malgré ses résistances et ses prétentions, le chapelain ne devait pas être un ecclésiastique ordinaire, puisque saint Yves crut pouvoir aussi le recommander à la bienveillance de Pascal II. Du reste, il eut bien voulu revenir au dernier moment sur sa détermination ; mais celle du roi fut que l'instance serait suivie à la cour romaine. Henri consentit également au départ de l'archevêque de Cantorbéry; il lui donna pour compagnon de voyage et comme son ambassadeur particulier auprès du Pape l'évêque de Norwick nommé Herbert. Parmi les personnages qui formaient la nombreuse suite de Ralf, nous devons mentionner un disciple de saint Anselme, le moine Eadmer, le célèbre chroniqueur de l'époque.

L'archevêque de Cantorbéry part pour Rome : au lieu du Pape, il y trouve l'empereur.

33. Peu de jours après s'être mis en chemin, n'ayant pas encore traversé la France, le primat fut atteint d'une grave maladie. Nous le retrouvons célébrant à Lyon les fêtes de Noël de cette année 1116. Il venait d'entrer en Italie dans les premiers jours de l'année suivante, qu'il dut encore s'arrêter quelque temps dans la ville de Plaisance, où l'évêque Herbert tombait à son tour dangereusement malade. Celui-ci ne poussa pas plus loin ; dès que la crise fut passée il retourna vers sa patrie ; tandis que l'archevêque continua son chemin et parvint à Rome. Malheureusement le Pape alors était à Bénévent, comme nous l'avons dit en racontant les derniers mois de la vie du Pontife ; et les Teutons occupaient la capitale du monde chrétien. Dans de telles conjonctures, le vieux primat n'osa pas affronter les périls de ce second voyage[1] ; il se contenta d'écrire à Pascal, concernant les affaires religieuses d'Angleterre, en lui témoignant son regret de ne pouvoir rendre personnellement ses hommages au Vicaire de Jésus-Christ, et compléter ainsi son pieux pèlerinage dans la ville sainte. L'empereur Henri V, qui campait aux portes de Rome, désira recevoir à sa cour le prélat anglais, dont il savait la haute position et dont il avait entendu louer le mérite. Ralf n'accepta cet honneur qu'après avoir obtenu l'autorisation du Pape, qui l'accorda sans difficulté, dans la pensée peut-être que le vénérable vieillard interviendrait utilement et ferait entendre des paroles de conciliation et de sages conseils à l'oppresseur de l'Église. Il fut déçu dans cet espoir, comme dans toutes les démarches qu'il avait faites jusqu'à ce jour. En réponse aux demandes contradictoires des deux archevêques d'Yorck et de Cantorbéry, il adressa deux lettres au roi d'Angleterre, mais qui devaient être communiquées à tous les évêques du royaume. Sans rien décider quant au fond du débat, qu'il réserve pour une époque ultérieure, il se borne à déclarer que l'archevêque élu ne saurait être privé de sa dignité sans un jugement canonique, et qu'il n'appartient nullement au roi d'empêcher ou de suspendre les effets de

[1] « Les satellites de l'empereur, qui pour la seconde fois était venu porter à Rome la terreur de ses armes, assiégeaient tous les chemins. » Willem. Malmesb. *De gestia pont. Angl.* I.

l'élection. Malgré tous les obstacles, Turstin occupera le siége d'Yorck et l'honorera par son zèle, aussi bien que par la pureté de sa vie. Il sera loué par saint Bernard[1]; et ce témoignage pourrait au besoin remplacer tous les autres, mais les autres ne manquent pas.

Lettre de Pascal II concernant les prérogatives du siége de Cantorbéry.

34. La seconde lettre pontificale, celle qui regarde les immunités de l'épiscopat anglais et les prérogatives de l'Église primatiale, nous croyons devoir la citer : « Pascal évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses vénérables frères les évêques d'Angleterre et à son très-cher fils, l'illustre monarque Henri, salut et bénédiction apostolique. Comme notre bien cher et vénérable frère l'archevêque Ralf se rendait auprès de nous, nous avons appris que vous nous aviez adressé une ambassade que devait remplir le vénérable Herbert, évêque de Norwick. Empêchés l'un et l'autre par de graves maladies, ces frères et coévêques n'ont pu parvenir jusqu'à nous; mais des messagers honorables et dignes de tout respect nous ont apporté leurs lettres. Nous avons vu là l'objet de vos désirs, en même temps que celui de leur demande. Vous souhaitez donc que de notre temps l'Église de Cantorbéry ne perde rien de ses anciens priviléges; que nous n'amoindrissions ni ne laissions amoindrir la dignité dans laquelle l'établit jadis le bienheureux pape Grégoire par le saint apôtre Augustin. Indépendamment de ce qui nous était signifié dans ces lettres, les délégués, hommes sages et fermes, nous ont exposé de vive voix, avec autant de modération que d'énergie, leurs propres sentiments. Certes nous avons fait un agréable et bienveillant accueil à leurs personnes, à leurs discours, à tout ce qui nous venait de votre part, comme nous venant de frères bien-aimés; et nous désirons que cela vous soit agréable dans le Seigneur. Sache votre dilection qu'il n'entre nullement dans nos pensées de porter la plus légère atteinte à la dignité de

[1] Epist. xcv, ad Turstinum archiepiscum Eboracensem. Voici comment débute cette lettre; il suffit d'en citer les premiers mots : « Splendor operis et opinionis odor bene, ut comperi, in gloria vestra convenerunt. Opinionem opus probat nec falsam fuisse nec vacuam... quomodo nunc vel maxime claruit zelus justitiæ, eminuit et invaluit sacerdotalis vigor... »

l'Église de Cantorbéry. Le bienheureux Grégoire, ce grand pontife du siége Apostolique, nous l'honorons en tout, comme l'un des principaux membres du corps mystique de Jésus-Christ, comme le pasteur et le docteur du peuple chrétien, comme le ministre du salut éternel; et nous ratifions avec amour toutes les institutions qui lui doivent leur origine. Par conséquent, la dignité dont il investit, dans la personne d'Augustin, l'Église de Cantorbéry, et qu'a si noblement maintenue notre frère Anselme, de sainte et glorieuse mémoire, nous n'entendons nullement l'amoindrir; nous voulons, au contraire, qu'elle reste en pleine possession des priviléges authentiques qui lui furent concédés, et qu'elle ne soit jamais troublée dans cette possession[1]. »

Sage lenteur des Pontifes Romains.

35. Cette lettre est datée du IX des calendes d'Avril 1117; car les députés furent obligés de séjourner à Rome jusque-là, soit par la mauvaise santé de l'archevêque, soit parce qu'on espérait voir le Pape y rentrer d'un moment à l'autre, sur de faux bruits répandus par les impériaux. Ce fut l'un des derniers actes signés par Pascal II. Quand il vint à la connaissance des Anglais, plusieurs le blamèrent; ils eussent voulu que le Pape se prononçât d'une manière catégorique et plus prompte, qu'il renonçât formellement au droit d'envoyer des légats en Angleterre, qu'il tint l'archevêque de Cantorbéry pour son légat perpétuel dans cette partie du monde catholique. C'était bien la pensée du roi, ce ne pouvait être celle du Pontife. Dans la sage lenteur de ses jugements, la papauté s'inspire de Celui qu'elle représente: participant à son éternité, elle participe à sa patience. De plus, elle ne pouvait pas se dessaisir d'un droit inhérent à sa mission, chargée qu'elle est de conserver où de ramener dans le droit chemin toutes les Églises du monde.

§ IV. HÉRÉSIES CONTEMPORAINES EN ORIENT.

Manichéens Bogomiles en Orient; le médecin Basile leur chef.

36. Le tableau du pontificat de Pascal II, qui comprend les dix-sept premières années du douzième siècle, resterait bien incomplet,

[1] Pascal. II, sum. Pont. epist. CVI.

si les fausses doctrines qui pullulèrent alors n'y trouvaient pas leur place. Il importait de ne point les oublier, moins à raison de leur importance absolue que de leur étrange caractère ; mais il importait aussi de les considérer à part, de les embrasser d'un coup d'œil d'ensemble, à cause des affinités ou de l'identité même qu'elles présentent. On verra mieux leurs rapports de filiation et de causalité avec les erreurs tout autrement importantes qui les ont précédées ou qui doivent les suivre. Nous commencerons par l'Orient, d'où sont venues presque toutes les hérésies, celle en particulier qui fermentait à cette époque et dont l'explosion ne va pas tarder. A Constantinople, sous l'empereur Alexis Comnène et le patriarche Nicolas, parurent les hérétiques nommés Bogomiles. Ce nom dérivait de deux mots esclavons ou bulgares : *Bog*, qui signifie Dieu ; *miloui*, ayez pitié, que les sectaires avaient sans cesse à la bouche. Comme les anciens Massaliens, ils vantaient beaucoup la prière, affectaient un grand extérieur de piété, portant un vêtement de moine, ayant les cheveux ras, marchant la tête baissée, avec un capuchon qui leur cachait la moitié de la figure. Leur genre de vie rappelait celui des Pauliciens. Au fond, ce n'était là qu'un rejeton du vieux manichéisme ; nous le verrons en résumant les doctrines qu'ils professaient [1]. Comme l'existence de cette secte agitait l'opinion et préoccupait les esprits dans la ville impériale, Alexis prit ses informations et se fit amener quelques adeptes que ses agents avaient découverts. Il fallut recourir à la torture, et tous déclarèrent que leur chef était un médecin nommé Basile, qui depuis cinquante ans enseignait son système de religion, après en avoir mis quinze à l'étudier. On sut encore par le même moyen qu'il était suivi de douze disciples, à l'exemple de Manès, et qu'il les appelait ses apôtres. Un certain nombre de femmes le suivaient. Par une sacrilége imitation, tous les hérésiarques ont emprunté le secours et les séductions de semblables auxiliaires. L'empereur, stimulé par ces renseignements incomplets, fit chercher Basile, non comme un prévenu, mais comme un personnage extraordi-

[1] Lambec. *Biblioth. Cœsar.* III, p. 170. — Natal. Alexand. *Hist. ad* XII *sæc.*

naire qu'il désirait voir à sa cour. C'était un vieillard de haute taille, d'un aspect imposant, d'une maigreur extrême, le type parfait de l'hypocrisie ou de la sainteté.

Piége tendu par Comnène; lutte de fourberie.

37. Alexis le reçut avec toutes les marques de la vénération la plus profonde ; en le voyant, il se leva de son trône, lui tendit la main, le pria même de s'asseoir à sa table. Eloignant après cela tous les témoins, excepté son frère Isaac Comnène, il lui confessa qu'ils avaient l'un et l'autre un ardent désir d'embrasser la pure doctrine dont ils entendaient parler ; qu'ils aspiraient à la véritable lumière, comprenant bien que jusqu'à ce jour leur vie s'était écoulée dans d'épaisses ténèbres. Un homme aussi saint ne pouvait pas laisser périr deux âmes qui l'imploraient et par lesquelles il en gagnerait certainement une infinité d'autres. S'il daignait les éclairer, il n'aurait pas de plus dociles néophytes ni de plus fermes soutiens. Malgré toutes ces belles paroles, le mystérieux initiateur ne se pressait nullement de remplir son office. Alexis avait à faire à forte partie ; on n'a pas si longtemps dogmatisé dans l'ombre sans avoir acquis une ample provision de prudence et de ruse. Il insista cependant avec une telle apparence de simplicité, il protesta si bien de la droiture de ses intentions, que Basile finit par se rendre. Le voilà donc exposant de point en point, devant des auditeurs singulièrement attentifs, toute l'économie de sa doctrine, répondant même aux diverses questions que lui posaient du ton le plus respectueux ses nouveaux disciples. Il venait d'achever son exposition, quand tout à coup la draperie qui formait l'un des côtés de la salle fut repliée, et l'hérésiarque vit l'un des secrétaires de l'empereur tenant encore la plume qui venait de retracer sa dissertation tout entière. En même temps parut le patriarche Nicolas, suivi de plusieurs dignitaires ecclésiastiques ; tandis que d'un autre côté la salle était envahie par les officiers de la cour et les gardes armés qui veillaient sur la personne de l'autocrate. Celui-ci changea subitement de ton et donna l'ordre de lire devant cette assemblée l'écrit qui renfermait l'hérésie nouvelle. Dans l'impossibilité de nier, le vieillard n'eut plus recours aux subterfuges ; il déclara que tel était son enseignement, telle aussi son intime croyance;

qu'il acceptait de les soutenir, soit dans une discussion publique, soit au milieu des tourments. Les puissances terrestres, disait-il, ne sauraient nuire aux initiés, ni leur infliger la plus légère souffrance. Ils ne craignaient ni le fer ni le feu. C'est la tradition manichéenne, constamment démentie par les faits, mais invariablement la même. On le presse en vain de se rétracter ; les pieux raisonnements des moines n'ont pas plus de succès que les rudes menaces des laïques ; l'empereur et le patriarche ne peuvent rien contre son opiniâtreté : toutes les instances étant inutiles, on le jette en prison.

Progrès faits par l'hérésie ; stratagème de l'empereur : condamnation de l'hérésiarque.

38. De minutieuses recherches sont faites pour s'emparer de ses partisans et surtout de ses apôtres. On est effrayé des progrès de la secte ; elle a pénétré, non-seulement dans les rangs du peuple, mais encore chez les grands. Il faut un exemple afin d'arrêter le mal. Les prisons se remplissent. Beaucoup d'innocents sont confondus avec les coupables ; et, parmi ces derniers, beaucoup aussi protestent de leur innocence. Comment les distinguer? Voici le stratagème imaginé par Alexis[1]: Il fait dresser son trône hors de l'enceinte du palais, sur une immense place ; accompagné du sénat, du clergé, des plus hauts fonctionnaires de l'empire, il se montre dans tout l'appareil de sa grandeur ; puis on amène au pied du trône tous les accusés ; il prononce alors ces courtes paroles : « Voyez-vous ces deux bûchers ? qu'ils soient allumés sur l'heure, et que l'un des deux soit précédé d'une croix. Cette fournaise sera pour ceux qui se prétendent catholiques ; car mieux vaut, dans l'intérêt même de leur réputation et dans celui de notre religion sainte, qu'ils subissent une telle mort que de vivre soupçonnés d'hérésie. L'autre est pour les hérétiques déclarés. La multitude accourue à ce spectacle, ignorant l'intention de l'empereur, ne peut comprimer ses murmures. Les prisonniers, se regardant tous comme perdus, forment aussitôt deux groupes et prennent une direction opposée. La séparation est faite, ceux qui se rapprochent de la croix sont comblés d'éloges et mis en liberté ; ils ont

[1] Annæ Comn. *Alexiad.* xv, 1 et seq.

montré d'une manière évidente qu'ils n'appartiennent pas à la secte des manichéens, puisque ces hérétiques ont en horreur le signe de la Rédemption. Les autres ne sont pas livrés aux flammes, comme on le pensait ; ils sont ramenés dans la prison, où les prêtres orthodoxes vont chaque jour les instruire et les exhorter. Plusieurs se convertissent et sont rendus à la liberté ; beaucoup meurent dans l'impénitence et les fers. L'hérésiarque Basile, après un jugement spécial, ne voulant pas revenir de son obstination et faire amende honorable, s'entend condamner à mourir par le feu. L'empereur fait auprès de lui de nouvelles tentatives, avant le jour de l'exécution ; elles ne réussissent pas mieux que les premières.

Basile conduit au bûcher ; son attitude devant la mort

39. Le jour vient, un formidable bûcher s'élève dans l'hippodrome, et de l'autre côté se dresse toujours une croix. On donne le choix à Basile, qui ne manifeste aucune hésitation. En apercevant de loin la fournaise, dont les flammes montent cependant à la hauteur de l'obélisque, il sourit de mépris, annonçant que les anges viendront le délivrer, et redisant cette parole du psaume : « Il n'approchera point de toi ; seulement tu le verras de tes yeux [1]. » Mais, lorsqu'il voit de plus près cette ardente fournaise et qu'il en éprouve la chaleur, il pâlit et chancelle. Son regard troublé se porte vers les assistants ; il paraît hors de lui-même, et n'a la force ni d'avancer ni de reculer. On lui parle encore, dans l'espoir que sa volonté fléchira. Chose étrange ! comme s'il était mu par un ressort, il répète ses formules manichéennes. L'un des exécuteurs lui prend alors son manteau et le jette dans les flammes. Ne voyez-vous pas qu'il s'envole en l'air ? s'écrie-t-il dans une sorte de délire ; et moi aussi, j'en sortirai sain et sauf. Plus d'hésitation, les bourreaux l'enlèvent et le précipitent dans le brasier. Il est consumé d'une manière si rapide qu'on ne sent pas même l'odeur et qu'il ne reste de son corps aucune trace. A la vue de ce dénouement, le peuple demande à grands cris qu'on brûle de même tous les sectateurs de l'hérésiarque. L'empereur s'oppose à cette barbarie, comptant sur l'effet produit par cet horrible drame. Le résultat ne devait nulle-

[1] *Psalm.* xc, 7, 8.

ment, comme nous le verrons, répondre à cette confiance : les bogomiles renaîtront des cendres de leur chef. Les doctrines seront à peu près toujours les mêmes ; et c'est pour cela qu'il importe de les résumer ; nous le pouvons d'après l'exposition même surprise à Basile dans le palais impérial. Alexis confia cette pièce au moine Euthyme Zingabenus, l'un des hommes les plus érudits de l'Eglise orientale, avec mission de la réfuter. A sa prière ou sur son ordre, le savant religieux écrivait l'histoire de toutes les hérésies ; et naturellement celle-ci trouvait là sa place. L'empereur, qui se piquait d'érudition, surtout d'érudition théologique, voulut lui-même être le parrain de cet ouvrage, et l'intitula Panoplie doctrinale. Voici donc les principaux traits des erreurs professées par les bogomiles.

Doctrine des Bogomiles ; leur théodicée, leur culte et leurs mœurs.

40. D'après eux, les livres de Moïse et la majeure partie de l'Ancien Testament sont l'œuvre du mauvais génie, qu'ils nommaient Sathanaël. Ils n'admettaient que les psaumes et les seize prophètes, puis le Nouveau Testament à peu près tout entier, les quatre Evangélistes, les Actes des Apôtres, les Epitres et l'Apocalypse[1]. Ils se représentaient Dieu sous une forme humaine, renouvelant ainsi l'erreur des Anthropomorphites. Ils reconnaissaient la Trinité, mais de nom seulement. Le Père aurait engendré le Fils l'an 5500 du monde, et celui-ci le Saint-Esprit ; mais l'un et l'autre sont rentrés dans le Père. Sathanaël était le premier né de Dieu, plus puissant que le Logos même ; son orgueil le perdit. Doué cependant de la vertu créatrice, il fit un second ciel, forma l'homme d'eau et de terre. Quand il voulut ensuite l'animer, il reconnut les limites de sa puissance, et force lui fut de recourir à Dieu, qui daigna se prêter à sa demande[2]. Voilà le dualisme manichéen, l'action simultanée des deux principes dans la création. Sathanaël se cache sous la forme du serpent et devient la cause de la chute primitive. Dieu lui retire alors la puissance de créer, en lui laissant une influence sur les créatures. Son nom perd ce qui rappelle la sublimité de son origine et n'est plus que Satanas. Pour sauver

[1] Euth. *Panopl.* XXIII, 1, 2, 3. — [2] *Panopl.* XXIII, 7, 8.

l'humanité déchue, Dieu produit le Logos ou Jésus-Christ, que les Bogomiles confondent avec l'archange Michel. Le Sauveur n'eut que l'apparence du corps et ne souffrit qu'en apparence. Les esprits de mal doivent être honorés ; chaque homme a le sien, qui reste avec sa dépouille mortelle jusqu'au jour de la résurrection, et qui subira les mêmes peines que le réprouvé. Le baptême d'eau n'était à leurs yeux que le baptême du Précurseur ; le vrai baptême, il l'administraient sans eau, par l'imposition de l'Evangile, l'invocation du Saint-Esprit et le chant de l'Oraison dominicale [1]. Ils repoussaient comme une idolatrie le sacrifice eucharistique, l'adoration de la croix, le culte des images, celui des saints, la prière dans les églises ; et, pour appuyer chacun de ces points, ils abusaient d'un texte de l'Ecriture. Ils avaient en horreur, non-seulement le clergé, mais encore les moines, dont ils portaient cependant l'habit. Les catholiques étaient pour eux des pharisiens et des saducéens ; ils traitaient tous les docteurs de scribes, sans en excepter ces grandes lumières de l'Orient, les Basile, les Grégoire, les Chrysostome [2]. Quant à leurs mœurs, on leur reproche la dissimulation, l'orgueil, le mépris de la science et par-dessus tout d'épouvantables désordres ; ce qui ne les empêchait pas de pratiquer ostensiblement le jeûne et la mortification. Ils allaient jusqu'à condamner le mariage et toute nourriture animale [3]. Quelques auteurs ont voulu mettre en doute leur profonde corruption. Anne Comnène, dit simplement, après avoir raconté les faits qui précèdent : « Je ne saurais retracer leur hérésie ; la pudeur et la bienséance de mon sexe me l'interdisent ; qu'on recoure à Zingabénus [4].

L'empereur Alexis eut bientôt l'occasion d'exercer de nouveau son zèle et d'employer sa théologie, à l'égard des mêmes sectaires qu'il pensait avoir exterminés. Il était sorti de Constantinople, à

[1] *Ibid.* 14, 15 et seq. — [2] *Ibid.* 45, 46.

[3] Lorsqu'ils étaient invités, observe malicieusement Euthyme, ils mangeaient de tout sans distinction, pour mieux garder leur secret ; ils mangeaient plus que les autres convives, pour réparer le temps perdu.

[4] Annæ Comn. *Alexiad.* xv, 5.

la tête de son armée, pour aller à la rencontre des Comans, qui menaçaient d'une invasion, et s'était avancé jusqu'à Philippopolis; mais, au lieu d'une expédition guerrière qu'il avait préparée, ce fut d'abord une mission apostolique qu'il eut à remplir. Ainsi parle l'historien Porphyrogénète. Continuons à l'écouter, en faisant toutefois nos réserves par rapport aux exagérations de son enthousiasme filial et de son style poétique.

Alexis Commène à Philippopolis controversiste et missionnaire.

41. « Comme les barbares, dans leur aveugle fureur, n'avaient pas encore franchi les barrières de l'empire, notre auguste père ne voulut pas laisser inactif le repos momentané qu'ils lui laissaient; il entreprit une œuvre de beaucoup supérieure à celle qui l'avait amené. Les Manichéens n'avaient pas abandonné les sources impures où leur démence s'abreuvait, les eaux empoisonnées de leur funeste doctrine. Alexis résolut de les en détourner et de les conduire par la persuasion à venir se désaltérer aux limpides et salutaires courants de la vérité catholique. Il s'y consacrait tout entier, c'était son œuvre de tous les jours. Vous l'eussiez vu ne s'occupant pas d'autre chose, du matin au soir, quelquefois même jusqu'à la troisième veille de la nuit, écoutant avec une patience inaltérable les difficultés qu'on lui proposait, les résolvant ensuite et dissipant toutes les ténèbres de l'erreur. A ces âmes égarées il enseignait la vraie foi; il leur démontrait par d'invincibles arguments les mensonges de l'hérésie; et rien ne résistait à sa logique. Il avait pour témoin et coopérateur, le célèbre Eustrate, archevêque de Nicée, homme profondément versé dans les lettres sacrées et profanes, doué d'un génie supérieur, d'une facilité merveilleuse dans tous les genres de discussion. Il l'emportait sur ceux-là même qui passent toute leur vie à ces combats intellectuels, soit dans les portiques de Zénon, soit dans les jardins d'Académus. A de telles joutes ne manquait pas d'assister l'archevêque de Philippopolis. Mais avant tous les autres, l'empereur s'était adjoint l'incomparable César, mon cher Nicéphore, auquel il avait préalablement ordonné de réunir les textes des Livres Saints et de les tenir prêts pour la circonstance, de manière à confondre les fausses assertions et les doctrines impies des Manichéens. Les fruits obtenus, les con-

quêtes réalisées répondirent à la grandeur des efforts. Chez la plupart des sectaires, l'obstination tomba, les doutes disparurent. Débarrassés de leurs erreurs, les convertis allaient aux prêtres, confessaient et déploraient leurs péchés, puis étaient admis au divin baptême. On en voyait beaucoup cependant qui persévéraient dans leurs funestes doctrines avec une constance égale à celles des Macchabées ; ils se montraient disposés à mourir pour l'erreur comme ces héros de l'Ancienne Alliance étaient morts pour la vérité. Mon auguste père ne se lassait pas de les instruire et de les exhorter, oubliant pour eux de prendre sa nourriture, regardant leur salut comme la récompense de ses fatigues[1]. »

Voilà l'empereur Alexis transformé en apôtre. Il faut avouer qu'il montrait plus de goût et même plus d'aptitude pour les combats de l'esprit que pour les batailles corporelles. Pendant qu'il comprimait la fureur hérétique en Orient, elle éclatait en Occident d'une manière alarmante. Nous allons voir paraitre sur la scène les véritables précurseurs des Albigeois. Les grandes éruptions volcaniques s'annoncent toujours par des bruits souterrains et des éruptions secondaires ; il en est de même dans le monde moral. Sur divers points de l'Europe on éprouve comme des tressaillements, on voit sourdre les grossières vapeurs du sensualisme et de l'illuminisme combinés. L'hérésie principale n'aura pas de nom d'auteur ; tandis que l'histoire nous a conservé celui des hommes qui lui frayèrent le chemin.

§ V. Hérésies contemporaines en Occident.

Tanchelm d'Anvers; son laïcisme absolu, ses infâmes débauches.

42. Avant tous les autres et dans une tentative isolée, du moins en apparence, nous rencontrerons Tanchelm d'Anvers, que la plupart des biographes appellent Tanquelin, sans que nous sachions trop pourquoi. Cet homme n'était guère versé dans les sciences ecclésiastiques ; il n'avait pas longuement préparé sa mission. Simple laïque, de la classe des artisans, comme tout semble l'indiquer

[1] Annæ Comn. *Alexiad.* XIV, 7.

dans le petit nombre de documents qui nous restent, il suppléait à l'instruction par une singulière audace, une égale fourberie, et cette éloquence populaire qui seconde si bien les ambtitieux. Sa doctrine, s'il est permis d'employer ici ce mot, était abosolument radicale et n'offrait pas la moindre complication. D'après lui, les prêtres, les évêques et le Pape lui-même n'avaient rien de plus que le reste des hommes ; leur ministère n'avait aucune efficacité, n'était qu'une usurpation sacrilége ; les églises devaient être regardées comme un lieu de profanation, les signes religieux comme des caractères diaboliques, spécialement l'image de la croix. La pénitence et l'eucharistie étaient radiées du symbole, avec tous les autres sacrements sans exception. Rien n'était plus commode que la croyance qu'il enseignait, puisque c'était l'effacement de toute croyance ; rien de plus hideux et de plus révoltant que la morale dont il donnait l'exemple. On a voulu sous ce rapport plaider la cause du manichéisme, ou du moins atténuer les accusations dont il est l'objet. Cette fois la tentative est impossible. Les faits vont éclater au grand jour. C'est dans l'ombre d'abord et sous le voile du mystère que Tanchelm répandit ses extravagantes idées ; la secte fut quelques temps à l'état de société secrète. Dans ses cauteleuses insinuations, il commençait à s'adresser aux femmes, et par elles il gagnait les hommes et les enfants. Le plus affreux libertinage était le fruit et souvent l'amorce de la séduction. Les choses allèrent au point que le sens moral semblait éteint chez tous les sectaires. L'effroyable immoralité du chef avait pour complice la fascination des mères et des maris. Jamais peut-être on ne vit rien de pareil au sein du paganisme, ni dans les peuplades sauvages au fond des déserts[1].

Pompe théâtrale déployée par Tanchelm, sa révoltante impiété, sa mort tragique.

43. Quand l'hérésiarque, et nous rougissons de lui donner même ce nom, se crut en mesure de résister aux pouvoirs constitués, d'engager avec eux la lutte, il parut en public escorté de trois mille hommes complétement armés, entouré d'une pompe plus que royale, vêtu d'or et de soie ; un de ses satellites portait une épée

[1] Epist. Traject. ad Frider. Colonien. Archiep. I.

nue, un autre son étendard, quad il parlait au peuple. Malheur à ceux que sa faconde emphatique et grossière ne paraissait pas émouvoir. Dans sa ville natale, il eut beau jeu contre le clergé, qui n'était représenté là que par un seul prêtre, indigne de son caractère sacré. Il parcourut les provinces voisines, toujours avec le même appareil : la Gaule Belgique, la Zélande, une partie de la Germanie ; les villes d'Utrech et d'Anvers furent surtout ravagées par le monstre[1]. Ses succès lui donnèrent tant d'orgueil qu'à l'exemple de l'ange des ténèbres il osa s'égaler à Jésus-Christ et se proclamer le fils de Dieu. Plusieurs l'adorèrent ou feignirent de l'adorer. Mais le culte dont il était le plus jaloux se manifestait par de riches offrandes ; elles ne l'étaient pas assez néanmoins au gré de son avarice. Pour les augmenter, il n'est pas de moyens qu'il ne mît en œuvre. Un seul nous prouvera jusqu'où pouvait aller son audace, combien il avait raison de compter sur le fanatisme et la crédulité de ses partisans. Prêchant un jour devant une foule immense, il fit placer à côté de lui un tableau représentant la Sainte Vierge ; et, posant sa main sur celle de l'image, il prononça, ces paroles impies avec une sérieuse impudence : « Vierge Marie, je vous prends aujourd'hui pour ma légitime épouse. » Puis, se tournant vers ses auditeurs, « A vous maintenant, s'écria-t-il, de fournir aux frais des fiançailles et des noces. » Deux troncs étaient placés près du tableau, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. « Nous verrons, ajouta-t-il, quel est celui des deux sexes qui sait le mieux témoigner son respect pour ma céleste épouse et son amitié pour moi. » Naturellement les femmes l'emportèrent ; elles donnaient leurs colliers, leurs pendants d'oreilles, tous leurs bijoux. Parmi les sectaires, se faisaient remarquer par son zèle et son exaltation un serrurier nommé Manassès, qui lui même traînait à sa suite douze apôtres avec une autre Marie. Un malheureux prêtre, le chroniqueur n'en cite qu'un du nom d'Everwacher, donnait à l'ignorant laïque le concours de sa faible instruction et le prestige avili de son sacerdoce. L'un et l'autre accompagnèrent Tanchelm dans un voyage

[1] Vita S. Norberti, ab auctore coetaneo.

que celui-ci fit à Rome. Les trois marchaient affublés de vêtements monastiques, espérant mieux réussir, sous ces dehors hypocrites, à glisser leur poison au cœur même de la catholicité. Ayant échoué dans cette tentative, ils regagnaient le premier théâtre de leurs exploits lorsqu'en passant à Cologne ils furent saisis par l'officialité du prince archevêque Frédéric, en attendant qu'on instruisît leur cause. Dès que le clergé d'Utrech eut appris qu'ils étaient en prison, il écrivit à l'archevêque pour le conjurer de ne point les mettre en liberté, n'importe sous quel prétexte. Cette lettre, est un document précieux qui ne permet pas le moindre doute sur les impiétés et les débauches de l'imposteur. Malgré toutes les précautions, celui-ci parvint à s'échapper. Mais il ne devait pas porter loin la peine de ses crimes[1]. Durant une navigation, nous ne savons sur quelle mer ou sur quel fleuve, il fut tué par la main d'un prêtre révolté de ses excès. Dans quelle circonstance, pour quel motif immédiat? Nous ne le savons pas davantage. Sigebert de Gemblours, dont les tendances schismatiques ont flétri la réputation, en diminuant l'autorité de ses écrits, mourait dans la même année 1115 ; et son continuateur note au passage la mort de Tanchelm sans ajouter aucun détail.

Manichéens de Soissons, leur interrogatoire, leur châtiment.

44. Un manichéisme plus authentique s'était produit dans le diocèse de Soissons. Mêmes mœurs que celles dont on avait tenté la répression à Constantinople, et cent ans plus tôt, sous le roi Robert, dans la ville d'Orléans[2]. Les nouveaux hérétiques, malgré toutes leurs précautions, ne purent se dérober à la vigilance du saint évêque Lisiard, ni se soustraire à sa justice, quoique soutenus par le comte Jean de Soissons, un abominable despote, un impie déclaré, digne à tous égards d'être leur complice. Leur chef était un paysan de Bussi, non loin de la ville épiscopale, sans éducation et sans lettres, nommé Clémentius ; d'autant plus opiniâtre qu'il était plus ignorant. Il fut arrêté sans pouvoir essayer d'aucune résistance, avec son frère Ebrard ; là se trouvait également une

[1] Chronic. Ansel. Gemblac. *ad annum* 1115. — Meyer, Annal. Flandriæ, *eodem anno*.

[2] Cf. tom. XX de cette histoire, p. 396-404.

femme. Menés au tribunal de l'évêque, ils furent accusés de professer l'hérésie et de tenir de criminuels conciliabules, Clémentius, s'entendant traiter d'hérétique, répondit au prélat, d'un air de triomphe : « Seigneur, n'avez-vous pas lu dans l'Evangile : *Beati eritis*, heureux les hérétiques ! » On eut beau les interroger sur ce qu'ils croyaient ; ils éludèrent la plupart des questions, et mentirent effrontément sur les autres. « Que pensez-vous du baptême des enfants, leur demanda l'évêque. — Nous pensons ce que vous enseignez. » A l'exemple des anciens Priscillianistes, ils n'hésitaient pas à se parjurer quand il s'agissait de l'intérêt de leur secte[1]. Le Le célèbre Guibert, Abbé de Nogent, qui siégeait au nombre des juges, et qui nous a transmis cette relation, continua l'interrogatoire, mais avec aussi peu de succès. Il dit alors à l'évêque : « Bien que les témoins ne manquent pas pour suppléer à leur mutisme, faites leur subir l'épreuve du jugement de Dieu. » Une telle proposition de la part d'un homme aussi versé dans le droit canonique, a lieu de nous étonner ; et ce qui nous étonne davantage, c'est qu'elle soit acceptée par le vénérable Lisiard. On choisit l'épreuve de l'eau froide. Après les cérémonies accoutumées, Clémentius fut jeté dans la cuve ; il surnagea comme une feuille desséchée, preuve qu'il était coupable. Ebrard, à cette vue, n'attendit pas qu'on le mît dans l'eau ; il avoua ses idées perverses, mais sans aucun témoignage de repentir. Il alla rejoindre son frère dans la prison. Séance tenante, on arrêta deux autres hérétiques du village de Dormans, cachés dans la foule attirée par ce spectacle, et qui furent également emprisonnés[2]. Avant de porter la sentence, Lisiard se rendit avec Guibert au concile que le légat Conon tenait à Beauvais, vou-

[1] Le chroniqueur rappelle à cette occasion le vers cité par S. Augustin :
« Jura, perjura, secretum prodere noli. »
De heres. cap. LXX.

[2] Guibert Novigent. *De vita sua*, III, 17, *Patrol lat.* t. CLVI, col. 952. Dans cette curieuse relation Guibert affirme l'horrible promiscuité dont on accusait les Manichéens. Il raconte avec la même assurance que les initiés brûlaient un enfant dans leurs sataniques mystères, en se le faisant passer de main en main et le jetant tour à tour dans les flammes jusqu'à ce que le foyer fût éteint, et qu'ils en dévoraient les cendres dans leur pain sacré.

lant avoir l'opinion des Pères. Le peuple de Soissons prévint son jugement et son retour; connaissant l'indulgence des tribunaux ecclésiastiques, il força les portes de la prison, en arracha les hérétiques et les brûla vifs hors des murs de la cité.

Le Manichéen provençal Pierre de Bruys.

45. Vers la même époque Pierre de Bruys, un clerc lettré celui-là, bouleversait la Provence, le Languedoc et la Gascogne, sous prétexte de les réformer, toujours en vertu des idées manichéennes. Il déclamait avec fureur contre le clergé, pillait les églises, renversait les croix et les livrait aux flammes, surexcitait les plus mauvaises passions, brisait toutes les relations sociales, en même temps que tous les liens religieux, soulevait les colères des peuples catholiques, lorsqu'il ne pouvait obtenir leurs sympathies. Nous dirons en temps opportun à quelle fin tragique le conduiront de pareils excès, et quelles étaient ses doctrines : les détails sur sa vie nous font entièrement défaut[1].

Le gentilhomme bas-breton Eon de l'Étoile, ses idées, ses anges, sa fin.

46. Mentionnons encore un agitateur moins brutal peut-être, mais plus sincère à coup sûr dans son fanatisme. C'était un gentilhomme breton nommé Eon de l'Etoile. Ses prétentions ne le cédaient pas à celles de Tanchelm, et son ignorance était au moins égale à celle du paysan Clémentius. Entendant sans cesse chanter dans son église : « Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos, » il se persuada que la prière lithurgique parlait de lui ; *eum* prononcé dans un village de Bretagne devint facilement *éon* pour un esprit faible et tendant à l'illuminisme. C'est lui qui devait venir juger les vivants et les morts ; il est donc le fils de Dieu, le Juge suprême. Que n'eût-il pas dit s'il avait pu se douter que les anciens gnostiques tenaient Jésus-Christ pour un Eon? Ce n'était pas nécessaire, et son ignorance ne nuisit en rien à son exaltation. Il va publiant sa merveilleuse découverte ; il trouve des adhérents: on le croit sur parole. Il appuie cependant son affirmation sur des prestiges grossiers qui suffisent toujours au peuple. Beaucoup s'attachent à ce ridicule messie ; à la tête des plus ardents, il par-

[1] C'est Pierre-le-Vénérable, l'illustre Abbé de Cluny, qui nous fera connaître en les réfutant, les extravagantes et pernicieuses idées de cet autre Pierre.

court plusieurs provinces, ne négligeant pas ses propres intérêts ; tout en prêchant sa folle doctrine, il saccage les maison des particuliers et spécialement les monastères. Eon n'oublie pas un point essentiel, l'organisation de sa secte, d'après un plan qui le peint encore mieux que ses idées. Lui ne se contente nullement d'avoir des apôtres, c'est devenu trop commun ; il aura des anges, auxquels il donne les plus beaux noms : l'un s'appelle Sagesse et l'autre Jugement, un autre encore Domination ou même Science. Quelques seigneurs veulent arrêter ce perturbateur du repos public, ce pillard de leurs domaines ; il séduit ou terrifie les hommes envoyés pour le saisir. Il aura les honneurs d'une condamnation solennelle[1]. S'étant engagé dans le diocèse de Reims, il tombera sous la main d'un archevêque aussi fidèle à ses devoirs que jaloux de ses droits, qui ne redoute ni les défenseurs invisibles ni les partisans matériels du novateur, et qui le traduira par devant un concile, présidé par le pape Eugène III et remarquable par la présence de deux grands hommes, Suger et saint Bernard. L'imposante assemblée n'émeut pas le visionnaire. « Qui êtes-vous? lui dit le Pontife. — Je suis, répond-il avec assurance, celui qui doit venir juger les vivants et les morts, le fils de Dieu même. » Ajoutons cette particularité : Debout dans la salle du concile, Eon s'appuyait sur un bâton fourchu. On lui demanda ce que cela signifiait. « C'est un grand mystère, répondit-il. Lorsque les deux pointes de ce bâton regardent la voûte céleste, Dieu tient en son pouvoir les deux tiers du monde et m'abandonne l'autre tiers ; mais, quand elles regardent la terre, le contraire a lieu, je suis plus riche que mon père, les deux tiers du monde sont à moi. » La démence était évidente, et le concile opina qu'il suffisait de renfermer cet homme pour le reste de sa vie, qui se prolongea peu dans la prison, soit par la privation de ses habitudes errantes, soit par les mauvais traitements que les gardes lui firent subir. Quelques-uns de ses *anges* consentirent à se rétracter ; d'autres se montrèrent inflexibles : ces derniers furent livrés au bras séculier, c'est-à-dire aux flammes. En mar-

[1] Otto Frising. *Vita Frederic I.*

chant à la mort, Jugement appela sur ses juges le sort de Coré, Dathan et Abiron ; la terre ne s'ouvrit pas, le feu seul remplit son office.

Commencements de la secte des Henriciens.

47. Encore un extravagant novateur que nous devons introduire sur la scène; et celui-ci l'occupera plus longtemps, nous le retrouverons plus souvent dans la suite, du moins quant aux conséquences de ses erreurs. C'est l'ermite visionnaire Henri. Nous ignorons le lieu de sa naissance ; mais nous savons qu'après avoir été quelque temps moine à Cluny, il s'était retiré dans la solitude anx environs de Lausanne [1]. Il en sortit bientôt pour se livrer au ministère de la prédication, menant une vie errante, couchant sur les bords des chemins ou sous le portique des églises. Son idéal apparent était la pauvreté des apôtres parcourant le monde sans or ni argent. A quelques idées saines il mêlait d'étranges aberrations, et les simples habitants des montagnes helvétiques en furent troublés dans leurs mœurs et leur foi. Il entraîna plusieurs disciples, qui partageait son enthousiasme désordonné. Le mercredi des Cendres de l'année 1116, il en envoya deux au célèbre évêque du Mans, Hildebert, pour lui demander la permission d'évangéliser son peuple. C'est la première fois, à proprement parler, que nous voyons paraître ce fanatique ; et jusque-là, sa doctrine ne semble pas avoir encouru la note publique d'hérésie. Aucun bruit fâcheux ne devait certainement être parvenu aux oreilles du saint évêque, puisqu'il accueillit avec faveur la demande des missionnaires étrangers. Hildebert était alors au moment de faire un second voyage à Rome, dans l'espoir d'obtenir de Pascal II l'autorisation de déposer sa houlette pastorale, pour se dévouer uniquement à l'œuvre de son salut, dans l'ombre d'un monastère, comme l'avait tenté saint Godefroi d'Amiens, démarche qui ne devait pas mieux réussir auprès du Pape [2]. Pressé par le moment du départ, il laissa l'ordre à son archidiacre de faciliter et de seconder Henri dans son œuvre apostolique. Celui-ci fut reçu dans la ville du Mans comme un messager céleste.

[1] Gaufrid. *Vita S. Bernardi Claræval.* III, 16, 17.
[2] Mabil. *Amalec.* Tom. III, p. 314.

Portrait de l'ermite Henri ; son arrivée au Mans.

48. Voici le portrait qu'en a tracé l'historien particulier de cette Église : « Revêtu d'un habit de pénitent, ayant tous les dehors d'une piété sincère, il cachait sous une peau de brebis la rage d'un loup dévorant. Avant qu'il eût ouvert la bouche, son aspect ébranlait les cœurs et séduisait les masses. Il portait les cheveux courts, la barbe inculte, tous les signes du renoncement le plus absolu, de la plus austère pénitence. Il marchait tenant à la main, ainsi que ses disciples, un grand bâton surmonté d'une croix de fer [1]. Il était jeune, grand, bien fait, belle tête, agréable physionomie, œil vif et pénétrant, élocution facile, geste impétueux, voix tonnante ; beaucoup plus qu'il n'en fallait pour exercer une sorte de domination sur la jeunesse et les femmes. » En peu de jours les églises furent trop petites, on fut obligé de dresser des chaires en plein air. La mise en scène et les intrigues préalables n'étaient pas étrangères à ce succès. Des clercs de bas étage, gagnés ou soudoyés par le prédicateur, se tenaient à ses pieds, pendant qu'il parlait au peuple, accompagnant de profonds soupirs, de pieuses exclamations, chacune de ses paroles. Parmi les auditeurs, ce n'était plus de l'admiration ni de l'entraînement, c'était du vertige [2]. » Henri leva dès lors le masque, ou perdit toute modération ; il se déchaîna contre la conduite et le ministère même du clergé, sans en excepter les chefs de la hiérarchie sainte. Il revenait incessamment sur les mêmes déclamations, sachant à quel point elles flattaient les instincts populaires.

Hérésie manifeste, guerre contre le clergé.

9. A ces furibondes calomnies il ajoutait désormais des témérités doctrinales, des propositions erronées, que l'auditoire acceptait avec une pleine confiance et que l'autorité condamnait en vain. C'était bien le manichéisme, on ne pouvait s'y tromper.

[1] Cet insigne n'est pas historiquement une chose indifférente. Tous les historiens, à peu près sans exception, vont redisant l'un après l'autre que l'ermite Henri fut le disciple de Pierre de Bruys. Celui-ci détruisait le divin symbole que celui-là vénérait. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons vu nulle part que ces deux hommes se soient jamais rencontrés si ce n'est sur les bancs de la même école, comme on l'observera plus loin : condisciple serait vrai, non disciple.

[2] *De Gestis episcop. Cenoman.* Mabil. *Analect.* t. III, p. 315.

L'hérésie corroborait la révolte. Livrés d'abord au mépris, les ecclésiastiques furent ensuite exposés à la haine du peuple. Ils ne pouvaient plus se montrer en public sans être accablés d'insultes, poursuivis de huées, et parfois chassés à coups de pierres. Leurs serviteurs devinrent l'objet de la même répulsion ; ils étaient traités de pharisiens et de publicains, quand on ne leur adressait pas de plus grossiers outrages. On en vint jusqu'à refuser de leur vendre les choses nécessaires et d'entrer en rapport avec eux, comme pour prendre leurs maîtres par la famine. Ce moyen n'étant pas assez expéditif, la populace tenta de détruire ou d'incendier les maisons habitées par les prêtres ; elle y serait parvenue, si le comte du Mans n'eût énergiquement pris leur défense. Ces désordres matériels se compliquaient de jour en jour des plus révoltants scandales. Les enseignements produisaient leurs fruits, et le docteur lui-même donnait l'exemple. Certains auteurs, la plupart sortis des rangs du protestantisme, ont prétendu que c'était une calomnie ; mais leurs dénégations et tous leurs raisonnements tombent devant les documents historiques ; ils sont aussi nombreux que formels, ils embrassent un demi-siècle et s'étendent à diverses contrées[1]. Alarmé de cette plaie toujours croissante, le clergé du Mans se réunit pour tâcher d'en arrêter les progrès, ou mieux d'en retrancher la cause. Il fut décidé que trois des principaux membres du chapitre engageraient avec le novateur une lutte solennelle, dont le résultat ne pouvait être douteux.

Courage des chanoines ; sentence d'excommunication.

50. Les chanoines qui se dévouèrent, car c'était un véritable dévouement, sont nommés dans l'histoire. Pourquoi ne conserverions-nous pas leurs noms? Payen Aldric, Guillemouche, Hugues de Loisel osèrent descendre dans la lice, n'ignorant pas les dispositions de l'assemblée. S'ils redoutaient peu la science de leur anta-

[1] « Inquire, si placet, quomodo de Lausana civitate exierit, quomodo de cenomannis, quomodo de Pictavi, quomodo de Burdigali : nec patet ei uspiam reversionis aditus, utpote qui fœda post se ubique reliquerit vestigia. » Sancti Bernardi *Epist.* CCXLI, 3. Cette lettre est écrite au comte de Toulouse et de Saint Gilles, Alfonse Jourdain, dernier fils de Raymond IV, l'un des héros de la première croisade.

goniste, ils avaient tout à redouter de son pouvoir sur l'aveugle multitude. Quand il fut à bout d'arguments, c'est elle qui se chargea de suppléer à sa logique : elle se rua sur les contradicteurs, leur ferma la bouche, les meurtrit de coups, les couvrit d'immondices, et les eût certainement mis à mort, si les hommes du Comte n'étaient intervenus et ne les avaient conduits dans une sûre retraite. Les chanoines n'abandonnèrent pas la partie ; ils adressèrent à l'hérétique une lettre ainsi conçue : « Lorsque vous vîntes dans cette ville, sous prétexte de nous aider à lui faire un plus grand bien, notre Eglise vous reçut avec les témoignages d'un profond respect et d'une charité fraternelle ; mais vous n'avez profité de cet accueil que pour l'accabler d'opprobres, pour payer ses bienfaits de la plus noire ingratitude, pour la plonger dans la désolation. Vous avez semé la discorde entre le peuple et le clergé, excité parmi nous les séditions et les tumultes. De plus, vous n'avez cessé d'enseigner les choses les plus contraires, soit aux bonnes mœurs, soit à la vérité catholique. Ainsi donc, au nom de la suprême et indivisible Trinité, de toute l'Eglise orthodoxe, de l'Auguste Marie, Mère de Dieu, de saint Pierre, prince des apôtres, du Vicaire de Jésus-Christ, le souverain pontife Pascal, de notre évêque Hildebert, nous vous interdisons de la manière la plus absolue de prêcher désormais dans ce diocèse, d'y tenir des conciliabules secrets et d'y provoquer des réunions publiques, dans le but de propager vos enseignements pervers. Si vous ne respectez pas cette défense, appuyés sur ces mêmes autorités, forts de leurs priviléges, nous vous excommunions, vous, vos complices, vos fauteurs et vos auxiliaires. Que celui dont vous ne cessez de combattre la divinité, vous frappe de l'éternelle malédiction, au jour de l'inflexible jugement ! » L'hérétique ne daigna pas regarder cette pièce. C'était prévu ; le chanoine qui venait la lui remettre en fit hardiment la lecture devant lui, quoique de nombreux sectaires fussent présents. Or, à chaque phrase, presque à chaque mot, Henri penchait la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en redisant avec une froide impudence : « Tu mens et tu mens ! » Les séides frémissaient de rage, et le délégué eût péri de leurs mains s'il n'avait eu la pré-

caution de se faire accompagner par l'un des officiers du comte.

51. Ni l'interdit ni l'excommunication n'enrayèrent la marche de l'hérésie ; elle n'en montra que plus d'audace. Les partisans des nouvelles erreurs restèrent maîtres de deux églises, celle de saint Germain et celle de saint Vincent. On ne se bornait plus à prêcher la résistance, on prêchait ouvertement l'immoralité. Le culte fut mis au niveau de la doctrine, les cérémonies étaient en parfait rapport avec la prédication. L'ensemble du système produisit un débordement de mœurs épouvantable. Jetons un voile sur ce hideux tableau, les détails nous répugnent. Qui ne sait d'ailleurs combien le fanatisme, hérétique ou révolutionnaire, éteint rapidement le sentiment de la pudeur et la notion même de la vertu. La femme impure, tout en restant impure, fut solennellement réhabilitée. Nos dramaturges et nos romanciers modernes n'ont pas le mérite de l'invention ; ils se traînent sur les pas du vieux manichéisme. La population du Mans, soustraite en partie aux influences du sacerdoce catholique, était tombée dans le malheur et l'ignominie. A son retour de Rome, le pasteur ne reconnaissait plus son troupeau. Sa douleur fut immense ; mais il ne désespéra pas de le sauver. En apprenant l'approche du saint évêque, Henri s'était retiré dans le bourg de Saint-Calais[1], où ses emportements et ses scandales semblaient avoir redoublé. Comme ces pontifes du moyen-âge qui s'en allaient, sans autre arme que leur confiance en Dieu, attaquer un monstre dont le seul aspect glaçait d'effroi les hommes les plus intrépides, Hildebert résolut d'aborder celui-ci dans son dernier repaire. En parcourant les rues, il bénissait le peuple avec l'expression d'une paternelle bonté. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit se dresser insolemment toutes ces têtes qui naguère s'inclinaient sous sa main ? Les paroles répondaient à l'attitude : « Nous ne voulons pas de ta bénédiction, bénis la fange ; nous avons un protecteur, nous avons un père, un pontife qui te surpasse en autorité, aussi bien qu'en science. Tes clers se sont

Démoralisation profonde. Hildebert revient au Mans.

[1] Castrum sancti Carileffi. Cette ville aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans la Sarthe, s'était formée, comme tant d'autres, autour d'un monastère de Bénédictins, que saint Carilef avait fondé sur le bord de l'Anile.

déclarés ses ennemis, parce qu'il dévoilait leurs crimes; ils veulent étouffer sa prédication, ils le traitent de sacrilége ; mais tout cela ne tardera pas à retomber sur eux. »

Colloque avec Henri, confusion de l'hérétique, triomphe de la vérité.

52. Ces insultes ne découragent pas l'évêque ; son cœur est ému de compassion ; il prie pour tant d'âmes égarées. Ce n'est pas sans peine qu'il obtient une entrevue avec l'auteur de ces lamentables égarements. Les sectaires, comme toujours, furent admis au colloque. Ils s'attendaient à de formidables arguments, mêlés de sanglants reproches. Rien de pareil ; l'évêque dit avec beaucoup de calme : « Quel est votre rang dans la hiérarchie ? » Henri ne comprit pas, il garda le silence. La même question lui fut autrement posée : « Quel est votre office, quel ordre avez-vous reçu ? — Je suis diacre. — Dites-nous alors si vous avez aujourd'hui assisté aux divins mystères. — Non. — Eh bien, acquittons-nous d'un autre devoir envers le Seigneur, récitons ensemble les Matines. — Le prélat commença ; mais l'hérétique n'étant pas capable de le suivre, dut avouer qu'il n'était pas au courant de cette partie de l'office [1]. Ses partisans furent déconcertés par cet aveu, lui-même ne pouvait cacher son malaise. Hildebert persista, voulant mettre à nu l'ignorance de cet homme : « Puisque cela ne vous est pas familier, venons à quelque chose de plus simple. Je vais réciter les psaumes consacrés à la sainte Vierge, et vous me répondrez. » Même silence ; il était hors d'etat d'en prononcer un seul verset. Impossible de rendre son trouble et son humiliation ; l'ébranlement était général. Pour la foule, aucune démonstration n'eût valu celle-là. Le saint lui défendit alors de rester un jour de plus dans son diocèse. Après une telle humiliation, l'imposteur n'osa plus reparaître ; il détala pendant la nuit, mais pour aller porter ailleurs le poison de ses funestes doctrines, comme nous le verrons bientôt. A force de douceur, de dévouement et de patience, Hildebert reconquit graduellement l'estime et l'affection de ses diocésains. Il

[1] Cette scène est exactement rapportée par l'historiographe contemporain des évêques du Mans. Il écrit *Hanricus* le nom de l'hérétique. L'ortographe plus moderne de *Henricus* a prévalu dans les éditions des autres documents relatifs à ce personnage, et par suite chez tous les historiens.

écrivit deux lettres : l'une pour réfuter l'hérésie, qui n'est autre, déclare-t-il, que celle de Vigilance ; l'autre pour attester le sincère repentir et le retour à la vérité catholique du petit nombre de clercs qui s'étaient laissé séduire [1]. La religion fleurissait comme autrefois chez les peuples soumis à sa juridiction, quand, au lieu de pouvoir déposer la charge épiscopale, il fut transféré, dans les dernières années de sa vie à l'archevêché de Tours. Dans cette Eglise l'attendaient de nouvelles tribulations et de nouveaux triomphes. Avant sa mort, ou plutôt avant sa dernière victoire, il nous sera donné de porter encore un regard sur le saint et glorieux pontife.

§ VI. MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE. — RÉALISTES ET NOMINAUX.

53. Des quatre chefs de secte qui portèrent simultanément la désolation dans les diverses contrées de la Gaule, deux possédaient une certaine instruction. Or l'un et l'autre avaient fréquenté l'école du fameux Abailard. C'est grave et ce n'est pas douteux ; les documents historiques ne laissent pas sur ce point le plus léger nuage. Est-ce à dire pour cela qu'il leur aurait enseigné les extravagances et les abominations qu'à leur tour ils enseignèrent ? Nul ne l'a prétendu ; l'en accuser sans explication et sans réserve serait une calomnie. Mais n'eut-il aucune influence sur la direction de leurs idées, aucune part dans les ravages qu'ils exercèrent ? Encore moins pourrait-on le prétendre. Il aura beau les renier après coup, et même les combattre ; il ne dégagera pas sa responsabilité. Les sophismes amènent fatalement les ruines : ainsi le veut l'implacable logique de l'erreur. Parmi ses disciples il comptera de plus Arnaud de Brescia, le grand agitateur du douzième siècle, le moine tribun, le manichéen austère, le perpétuel conspirateur ; et celui-ci restera l'ami du maître, en faisant une guerre implacable à la papauté. Il est peu d'hommes sur lesquels on ait autant écrit

Prodromes ; importance de la question.

[1] Epist. LXXVIII, *omnibus archiepiscopis et episcopis.* Dans cette lettre il appelle Henri « le grand lacet du diable, le fameux écuyer de l'Antéchrist. »

que sur Pierre Abailard[1] ; il n'en est pas dont on connaisse moins le vrai caractère. L'admiration l'a travesti. Nous avons sa légende poétique, nous n'avons pas sa vie. Son nom, joint à celui de l'éternelle Héloïse, ne séduit pas seulement les imaginations, il trouble aussi les intelligences. Dangereux pour les mœurs, le roman à la mode l'est devenu beaucoup plus pour la foi. L'étude attentive de ce personnage s'impose comme un devoir à l'historien de la religion. Que fut en réalité le philosophe, le théologien, l'écolâtre, le religieux, et surtout l'homme? Sous ces divers aspects, il existe dans ses œuvres ; elles gardent à jamais l'empreinte de sa physionomie, la mesure exacte de sa valeur intellectuelle et morale. C'est là qu'il le fallait chercher ; il a pris soin de se peindre lui-même.

Naissance, patrie, éducation d'Abailard.

54. «Je suis né, dit-il, dans un bourg fortifié, qui s'élève à l'entrée de la petite Bretagne, à l'Est de Nantes et distant de cette ville de huit milles environ ; le nom de ce bourg est Palais[2]. Tenant de mon sol natal ou du caractère de ma race un esprit facile et dégagé, je montrai d'heureuses dispositions pour une éducation littéraire. Mon père, avant de ceindre le baudrier de chevalier, avait lui-même acquis une certaine connaissance des belles-lettres. Il les embrassa plus tard avec tant d'amour qu'il résolut de faire instruire tous les enfants qu'il aurait, et de les former après cela seulement à la carrière des armes. Comme j'étais son premier-né, c'est à moi qu'il appliqua sa détermination d'une manière toute spéciale. Or, plus je fis de progrès dans cette étude, plus j'y mis d'attachement et d'ardeur ; j'en fus épris à tel point que j'abandonnai la part de mon héritage paternel et mes droits de primogéniture à mes jeunes frères ; je renonçai complétement aux exercices

[1] Selon toute apparence, c'est là plutôt un surnom personnel qu'un nom de famille. Les auteurs contemporains ou rapprochés de l'époque varient beaucoup dans la manière de l'écrire. Saint Bernard et Godefroy son biographe, Othon de Freisingen et plusieurs autres disent Abailard ; on trouve aussi dans les chroniqueurs Abaielardus et Abaalardus. Nous avons opté pour la première orthographe. Le moyen, je vous prie, d'éliminer l'A et d'écrire Abélard avec les modernes?

[2] Il existe un village du même nom, et près de là se voient des ruines qui, selon la tradition, seraient celles du château où naquit Abailard.

de Mars pour me livrer sans retour aux soins de Minerve. La dialectique m'apparut comme la partie la plus importante de la philosophie, et je me revêtis de cette armure, mettant les luttes de la pensée bien au-dessus de celles des corps. Poussé par le désir de ces joutes intellectuelles, je parcourus les contrées où j'apprenais qu'elles étaient florissantes ; je devins ainsi l'imitateur des Péripatéticiens. Je parvins enfin à Paris, alors déjà le foyer principal de semblables études, et j'allai trouver Guillaume de Champeaux [1], que je choisis pour maître, et dont la réputation éclipsait jusque-là celle de tous les autres docteurs. Je restai quelque temps avec lui, dans les meilleurs relations d'abord ; puis je lui devins intolérable, parce que j'essayais parfois de réfuter ses idées, que je ne craignais pas d'entrer en discussion avec un tel maître, et qu'en plus d'une occasion les auditeurs m'attribuaient la victoire. Or, ceux qu'on regardait comme tenant le premier rang parmi nos condisciples, voyaient cela d'un œil d'autant plus mauvais que j'étais le dernier soit par mon âge, soit par le temps passé dans cette école. De là l'origine de mes malheurs, de cette fatalité qui me poursuit encore ; à mesure que s'étendait ma renommée, l'envie s'allumait contre moi.

Écoles de Melun et d[e] Corbeil. Caractère d[u] nouveau maître.

55. « Sans égard à ma jeunesse, présumant de mon talent, j'eus l'ambition d'ouvrir une école rivale, et je choisis pour l'établir un endroit remarquable et pouvant attirer les regards : ce fut la ville de Melun, l'une des résidences royales [2]. Mon maître devina ce dessein et mit secrètement tout en œuvre pour en empêcher l'exécution ; il ne voulait pas d'une école aussi rapprochée de la sienne ;

[1] Encore un village illustré par l'un de ses enfants ; il est situé dans la Brie, non loin de Melun. Guillaume était fils d'un simple laboureur ; il s'éleva par son application et son intelligence. Après avoir étudié sous Anselme de Laon, il occupa la chaire du cloître de Notre-Dame, devint archidiacre de Paris, chanoine de saint-Victor, puis évêque de Chalons : une preuve entre mille que les hautes dignités étaient accessibles à tous les rangs.

[2] Hugues Capet avait érigé cette ville en comté. Le chancelier de France, Rainald, évêque de Paris, en était titulaire sous Robert-le-Pieux. Ce comté de Melun fit retour à la couronne sous Henri I et n'eut plus qu'un vicomte. Philippe I en fit quelque temps sa résidence et c'est là qu'il mourut.

et, puisque je devais le quitter, il espérait bien me ravir le théâtre que je désirais occuper. Mais, dans le nombre des hommes influents, quelques-uns lui étaient hostiles ; appuyé sur leur crédit, je vins à bout de mon entreprise ; sa manifeste jalousie me valut de nombreux assentiments. Dès l'ouverture de notre école, mon nom retentit avec tant d'éclat qu'on vit s'éteindre par degrés la réputation, non-seulement de mes condisciples, mais encore du maître lui-même. Ma présomption croissant avec le succès, je me hâtai de transporter l'école dans la ville de Corbeil [1], plus voisine de Paris, afin que la lutte fût plus immédiate et qu'il nous devint plus facile de multiplier nos assauts. L'amour immodéré de l'étude me fit en peu de temps contracter une grave maladie, et je fus contraint d'aller respirer l'air natal. Eloigné de la France pendant quelques années, j'étais appelé par les vœux impatients de ceux qu'entraîne le goût de la dialectique [2]. » Précisons les dates et les noms. La naissance d'Abailard est de l'an 1079 ; il appartenait à la noblesse. Son père se nommait Bérenger et sa mère Lucie. Après ce qu'on vient de lire, on ne comprend pas que certains historiens aient mis en question s'il était l'aîné de la famille ; évidemment ils n'avaient pas ouvert ce document essentiel, ce témoignage rendu par lui-même. Bérenger était le seigneur de Palais ; ni les ressources ni les maîtres ne lui manquaient pour l'éducation de ses enfants, en dehors de ses aptitudes personnelles. Abailard avait seize ans tout au plus, quand il se lança dans ses courses comme le chevalier errant de la philosophie ; c'est à l'âge de vingt ou vingt et un ans qu'il aborda la capitale de la France et l'école de Champeaux ; ce qui coïncide avec la dernière année du siècle, 1100. Par son langage, que nous avons cependant atténué, pour le rendre moins choquant et plus croyable, il est aisé de voir que ce jeune homme n'avait pas une petite idée de son mérite et de son avenir,

[1] Cette ville n'est pas moins ancienne que Melun ; elle devint le siége d'un comté par la même concession royale. Longtemps après, la reine Adèle, veuve de Louis VII et mère de Philippe-Auguste, qui l'avait reçue en apanage, y laissa le précieux souvenir de sa munificence et de sa piété.

[2] Hist. calaniet. *Epist.* I, 2 ; *Patr. lat.* t. CLXXVIII, col. 118.

du rôle qu'il s'attendait à remplir dans le monde. En lui léguant des sentiments religieux, qui survivront à toutes les audaces comme à toutes les défaillances, ses pieux parents ne lui transmirent certes pas l'abnégation et l'humilité dont ils lui donnèrent l'exemple. L'amour exclusif de soi, le désir incessant de paraître, d'attirer les regards et les applaudissements, d'élever sa propre gloire sur les ruines de celle d'autrui, tel est le mobile de ses actions et le but réel de ses études. Il veut dominer partout et toujours. Ce qu'il est dans sa jeunesse, il le sera dans un âge avancé. L'expérience ne fera tomber aucune de ses illusions ; ses malheurs, dont il parle sans cesse, n'auront pas même la force de le détromper.

Roscelin ; Réalistes et Nominaux ; philosophie scolastique.

56. Pourquoi ne mentionne-t-il pas les maîtres qu'il eut sous le toit paternel, ou qu'il recontra dans ses pérégrinations scientifiques ? Pourquoi ne nomme-t-il pas au moins Roscelin, dont incontestablement il suivit les leçons[1] ? Le motif de ce silence, que nous ne trouvons expliqué nulle part, est-il donc si difficile à reconnaître ? Roscelin professe une philosophie directement contraire à celle de saint Anselme, maintenant enseignée par Guillaume de Champeaux et les autres docteurs catholiques. Abailard n'aurait-il pas voulu se réserver tout l'honneur de la contradiction, en modifiant à peine le système ? C'est ici le moment de bien déterminer l'objet des querelles philosophiques de cette époque, le point culminant où la raison humaine était parvenue, dans ses évolutions à travers le dédale de l'onthologie ou de la perception intellectuelle. C'est la question des *universaux* qui s'agitait alors dans les écoles et passionnait les esprits. Il ne faut pas que ce mot épouvante, ni la question non plus. On n'a pas à craindre une longue et savante discussion, que l'histoire ne comporte pas ; mais elle ne saurait dédaigner une notion nette et précise. Elle doit suivre d'un œil atten-

[1] Othon de Freisingen le dit de la manière la plus expresse : « Habuit primo præceptorem Rozellinum quemdam... » *De Gestis Frid.* I, 47. Lui-même l'avouera dans la suite, en accablant son ancien professeur d'invectives et d'outrages, persuadé que celui-ci n'aura rien négligé pour le faire traduire devant un concile. Le maître enfin le lui reprochera bien assez, en lui retournant ses insulter.

tif le mouvement des idées, en même temps qu'elle retrace la succession des faits extérieurs, sous peine d'éteindre le flambeau qui la guide, et de rester plongée dans une nuit sillonnée par de vains et mystérieux fantômes. N'oublions pas les principes que nous avons posés : de la direction que prennent les intelligences, de leur élévation ou de leur abaissement, dépendent les progrès ou les décadences des peuples.

Querelle des *universaux.* Objet et gravité du débat.

57. Quel était donc l'état de la question, quel était le mouvement philosophique ? On entendait par universaux les idées universelles ou générales, connues sous le nom de Catégories, d'après la théorie d'Aristote. Les principales sont le genre, l'espèce et l'individualité. Tout être individuel est nécessairement renfermé dans un groupe, dans une catégorie, dont les caractères généraux sont identiques : au-dessus de l'homme il y a l'humanité. Les groupes eux-mêmes sont subordonnés entre eux, s'étendent et se hiérarchisent en remontant jusqu'à l'universel absolu. L'espèce et le genre sont-ils une véritable entité ? existent-ils par eux-mêmes, en dehors de l'individu ? Oui, répondent les réalistes. Selon leur manière de voir, le réel des choses ne consiste pas dans l'individualité, mais bien dans l'espèce ; celle-ci ne change pas et subsiste toujours, celle-là n'est qu'accidentelle et transitoire : il n'y a de réel dans l'homme que l'humanité. D'après les nominalistes, au contraire, les diverses catégories ne sont que de pures abstractions, une simple conception de notre esprit ; quelques-uns allaient jusqu'à dire que c'était là des mots vides de sens, *nomina sine re, flatus vocis.* Les premiers dérivaient de Platon et de ses idées éternelles, ils se rattachaient à la métaphysique éminemment spiritualiste de saint Augustin ; les seconds se rangeaient sous la bannière d'Aristote, préférant la forme à l'idée, et penchant dès lors vers le sensualisme. Ne voyant de réalité que dans l'être individuel, et mieux dans l'indivisible ou l'atome, si le sentiment chrétien par sa rectitude et son élévation ne faisait trébucher la logique de l'erreur, ils seraient allés jusqu'à la théorie d'Épicure ; ils adoptaient du moins l'axiome des Péripatéticiens : « Rien dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans les sens. » En niant l'existence

des espèces invisibles, Roscelin avait erré dans le dogme fondamental du christianisme, dans le mystère de la Trinité. Sa doctrine le conduisait au trithéisme, à la triplicité de la substance divine, comme l'attestent ses contemporains, et notamment saint Anselme[1]. C'est pour cela qu'il fut condamné par le concile de Soissons 1092[2].

58. Obligé de se rétracter, il revint bientôt sur sa rétractation, qu'il n'avait faite, osa-t-il avouer, que par la crainte du peuple. Cette palinodie lui mérita l'animadversion des habitants de Compiègne, qui coupèrent court à son enseignement et l'expulsèrent ignominieusement de leur ville. N'ayant plus son canonicat ni les revenus de sa chaire, il était comme réduit au désespoir. C'est alors qu'il tourna les yeux vers le saint évêque de Chartres et lui demanda de l'admettre dans son clergé. Yves lui répondit que son peuple ne serait pas plus tolérant que celui de Compiègne. Il l'engageait à supporter avec résignation son malheur, et puis à le réparer par un retour sincère et public, par une conversion éclatante[3]. On pourrait inférer des termes de cette lettre que le scandale de l'erreur n'était pas le seul dont Roscelin se fût rendu coupable. Abailard ne se contente pas d'une simple insinuation. Quand Anselme eut remplacé Lanfranc sur le siége de Cantorbéry, Roscelin se rendit en Angleterre ; il obtint la protection et la bienveillance de Guillaume-le-Roux, tant que ce despote persécuta le saint archevêque, et l'obséquieux étranger ne manqua pas de poursuivre la victime de ses récriminations et de ses calomnies ; mais la réconciliation étant faite, on se hâta de le chasser. Nous perdons alors sa trace, et ce n'est qu'après quelques années que nous le retrouvons à saint Martin de Tours, écolâtre et chanoine de cette

Malheurs de Roscelin. Il fut le maître d'Abailard.

[1] « Tres res, unaquæque per se, separatim, sicut tres angeli aut tres animæ. » *De fide Trinitatis et Incarnationis.* II, 3. Le nominaliste prétendait même « tres deos vere posse dici, si usus permitteret. » S. Anselm, *Epist.* II, 41. Le saint avait d'autant plus le droit de refuser l'hérétique que celui-ci s'autorisait de son nom et de celui du docte Lanfranc, son prédécesseur et son maître.

[2] Cf. tom. XXIII de cette *histoire*, p. 191.

[3] « Restat igitur ut palinodiam scribas, et, recantatis opprobriis, vestem Domini tui, quam publice scindebas, publice resarcias. » Ivon. Carnot. *Epist.* 7.

église. C'est là, nous ne pouvons en douter, qu'il eut Abailard pour auditeur et pour élève. Celui-ci puisa dans son enseignement les opinions nominalistes qu'il s'appropria sous un autre nom, nous ne disons pas sous une autre forme. En prétendant que les idées universelles étaient des conceptions de l'esprit, en donnant ainsi naissance au conceptualisme, il n'y changeait absolument rien. Quel est le philosophe nominaliste qui refusait à ces idées une telle valeur?

Spiritualisme réaliste.

59. Pour les réalistes, comme saint Anselme et Guillaume de Champeaux, ces mêmes idées n'avaient leur existence que dans l'immuable pensée du suprême Ordonnateur du monde. La création dans le temps a son idéal et son modèle au sein de l'éternité : en Dieu résident les types immatériels de toutes les œuvres spirituelles ou corporelles qui la constituent. Chacun des deux systèmes, il faut l'avouer, côtoyait un abîme, avait ses éblouissements à redouter : le panthéisme, d'une part ; le matérialisme, de l'autre. A cette périlleuse question, qui domine toute la philosophie, ajoutons celle des droits respectifs de la raison et de la foi dans la spéculation métaphysique, dans la direction de l'être moral, le débat entre le naturalisme et le surnaturalisme ; nous comprendrons alors ce qu'un esprit subtil, infatué de lui-même, beau diseur, hasardeux et téméraire, rompu de longue main à toutes les dextérités de l'escrime intellectuelle, pouvait exciter d'applaudissements et jeter de perturbations dans les rangs de la jeunesse. Tel était Abailard. Après deux ans environ de séjour forcé dans la Bretagne, il revint à Paris où l'attirait le souvenir de ses premiers triomphes. Un changement inattendu s'était opéré pendant son absence. Guillaume de Champeaux n'occupait plus la chaire pédagogique de Notre-Dame. Tournant vers la piété l'ardeur qu'il avait jusque-là montrée pour la science, il s'était dépouillé de ses honneurs, de sa dignité même d'archidiacre, pour revêtir l'habit de chanoine régulier, dans le pauvre et solitaire prieuré de saint Victor, hors des murs de la ville [1].

[1] Il n'existait là qu'une bien modeste chapelle, dénuée de tout ornement,

60. Maintenant écoutons encore le Péripatéticien de Palais : « Guillaume avait embrassé, disait-on, un genre de vie plus austère, dans le but d'appeler sur lui l'attention et de s'élever à de plus hautes dignités ecclésiastiques ; ce qui ne tarda pas à se réaliser, puisqu'il fut fait évêque de Châlons. Sa profession religieuse ne l'avait éloigné ni de la ville de Paris ni de son enseignement philosophique ; dans ce même monastère où le recueillement l'attendait, il rouvrit aussitôt une tumultueuse école [1]. Je revins à lui, malgré nos anciennes querelles, afin de suivre ses leçons de rhéthorique. Notre argumentation recommença, et je le pressai de raisons tellement évidentes qu'il fut contraint à modifier, ou mieux à renier ses vieilles opinions sur les idées universelles [2]... A partir de ce moment, son cours de dialectique perdit tout éclat et toute vigueur, comme si l'existence même de cet art dépendait du réalisme. De là résulta pour notre opinion un surcroît de force et d'autorité, si bien que les partisans les plus attachés au maître, les plus ardents adversaires de nos sentiments, brûlaient de nous voir à la tête d'une école et s'y donnaient rendez-vous. Celui qui, dans le cloître de Notre-Dame avaient remplacé le docteur, m'offrait sponta-

Saint Victor et Sainte Geneviève : écoles opposées.

avec une habitation plus modeste encore. Guillaume n'était pas venu seul ; plusieurs de ses disciples l'avaient suivi dans sa retraite. Secondé par eux, il se mit à construire un vaste et beau monastère. Louis-le-Gros se chargea de le terminer et de le doter ; ce qu'il fit d'une manière vraiment royale. Gilduin, disciple de Guillaume et son premier successeur dans le gouvernement de cette maison, fut investi du titre d'Abbé.

[1] Ainsi ne parlent pas les contemporains dont le témoignage est tout autrement respectable. Le grand évêque du Mans, Hildebert, écrivit à Guillaume pour le féliciter de sa conversion et de l'exemple qu'il donnait au monde. La lettre commence par ces mots : « De conversione et conversatione tua lætatur et exsultat anima mea, illum prosequens actione gratiarum cujus muneris est quod tandem philosophari decreveris. Nondum quippe redolebas philosophum... » Epist. I *ad Willelm. Campens.* A St-Victor on regarde Guillaume comme le modèle des religieux et le meilleur des pères. A Châlons il méritera d'avoir S. Bernard pour hôte et pour ami.

[2] C'est Abailard seul qui le dit. On ne voit pas que son maître se soit jamais retracté, qu'il ait changé de méthode. La postérité n'a cessé de voir en lui le représentant de la philosophie réaliste inaugurée par S. Augustin et continuée par S. Anselme.

nément sa place, s'engageant à recueillir avec les autres mon enseignement. Ce que notre commun maître en conçut de douleur et de jalousie, il ne serait pas facile de l'exprimer. Ne pouvant longtemps contenir sa misérable rancune et ne trouvant pas à m'attaquer de front, il résolut de m'écarter par adresse. Voici le moyen qu'il employa : par de sourdes et honteuses accusations, il fit enlever la chaire à celui qui me la cédait, pour lui substituer un autre de ses disciples, animé d'envie contre moi. Dans de telles circonstances, je crus devoir aller à Melun relever ma première école. Peu de temps après, comptant que le maître me serait moins hostile, je regagnai Paris ; et, comme un autre occupait ma chaire, j'assis mon camp sur la montagne de sainte Geneviève pour assiéger l'usurpateur. A cette nouvelle, Guillaume accourut au secours de son lieutenant, ne rougissant pas de rentrer dans la ville et d'y ramener, avec les frères de son monastère, les écoliers qui suivaient ses leçons. Mais les choses tournèrent au désavantage du malheureux professeur. Il avait auparavant quelques élèves et bientôt il n'en eut aucun ; force lui fut de renoncer à son ministère. N'espérant plus désormais acquérir la gloire du monde, on peut du moins le penser, lui aussi se réfugia dans la vie monastique. Après le retour du maître à Paris, les joutes redoublèrent entre ses écoliers et les miens ; nous-mêmes bien souvent prîmes part à la lutte. Or vous n'ignorez pas quel en fut le résultat pour nous. A vouloir parler avec modestie, je puis dire sans crainte ce que disait Ajax : « Si vous me demandez quelle fut l'issue de ce combat, je ne succombai point sous les coups de mon antagoniste. » OVID. *Metam.* XIII, 89. J'aurais beau me taire d'ailleurs, les faits et la suite des faits proclament assez notre victoire[1]. »

§ VII. ABAILARD, SES ÉGAREMENTS ET SES ERREURS.

Éloges outrés et perfides.

61. En reportant un coup d'œil sur ce récit autobiographique, on ne sait vraiment qu'admirer le plus, des éloges que l'auteur se décerne à lui-même, ou des perfides dénigrements qu'il déverse

[1] HISTORIA CALAMITATUM, Epist. I, II, coll. 122.

sur autrui. Il se montre habile dans ses appréciations ; il est naïf dans sa jactance. On veut absolument nous donner Abailard comme un grand homme ; ce n'est pas lui du moins qui se produit à nos yeux sous un tel jour. Les grands hommes sont équitables, généreux, simples et modestes : c'est l'opposé de tout cela que nous voyons dans celui-ci. La plupart des historiens modernes, sans en excepter quelques-uns même de ceux que professent un certain respect pour le dogme catholique, nous le présentent comme une sorte de révélateur, l'hiérophante de la raison, à l'encontre du mysticisme. Qu'a-t-il révélé ? quel principe, quelle solution, quelle idée féconde, ignorée de ses devanciers et de ses contemporains ? On se garde bien de nous le dire. Seulement il faut l'admirer sans restriction, il faut le couronner d'une auréole presque surhumaine. Consacrée par le séjour d'Abailard, la colline où s'élève aujourd'hui le Panthéon apparaît comme un Sinaï, « le Sinaï de l'enseignement universitaire, » a dit l'un de ses derniers apologistes, qui n'est certes pas le plus exagéré [1]. Un autre n'hésite nullement à le nommer « le dominateur intellectuel du siècle, le roi de la pensée [2], » quand saint Anselme éclaire encore le monde et que saint Bernard monte à l'horizon. Le héros n'eut pas que des victoires, comme il le prétend, sur la montagne de sainte Geneviève. Il oublie de nous raconter le plus intéressant peut-être, mais aussi le moins connu, de ses combats homériques, et qui cependant eut tous ses disciples pour spectateurs. Nous devons suppléer à son silence. Un chroniqueur du temps nous a conservé ce trait qui dessine l'homme et l'époque.

Un écolier de Paris à Sainte Geneviève.

62. « En ce temps, le maître Pierre Abailard tenait une école publique, où beaucoup d'étudiants étaient réunis, dans le cloître de sainte Geneviève [3]. Il avait assurément un grand savoir et parlait

[1] Charles de Rémusat, *Histoire d'Abélard*, tom. I, p. 23.

[2] Henri Martin, *Hist. de France*, t. III, p. 315.

[3] Cette colline anciennement nommée *Locotitius* ou *Leucotitius*, de même origine peut-être que *Lutetia*, resta jusqu'en 1211 hors des murs de Paris ; elle fut alors enveloppée dans la nouvelle enceinte élevée par Philippe-Auguste. Quand Abailard s'y rendit, le cloître et l'école elle-même existaient depuis

avec une rare éloquence ; mais il enseignait d'étranges nouveautés. Cherchant à faire prévaloir ses opinions particulières, il ne cessait d'attaquer les mieux établies. Aussi avait-il encouru l'animadversion de ceux qui pensaient d'une manière plus sage ; et, comme « ses mains étaient levées contre tous, les mains de tous s'armaient contre lui[1]. » En disant des choses que nul autre n'avait dites, il aspirait à devenir l'objet de l'admiration universelle. Lorsqu'on apprit ses aberrations dans les écoles de Paris, la surprise alla d'abord jusqu'à la stupeur, ce fut ensuite un impatient désir de les réfuter et de les confondre. « Quelqu'un ne se lèverait-il pas, dans le sanctuaire de la vraie science, pour chasser cet aboyeur avec le bâton de la vérité ? » Parmi les écoliers de Notre-Dame était un adolescent d'une vie exemplaire nommé Gosvin ; il joignait à la perspicacité de l'esprit une élocution élégante et facile. C'est à lui qu'on s'adressa, malgré son inexpérience ; il fut même aisé de le persuader, tant il brûlait de se rencontrer avec un tel adversaire, s'il n'eût craint d'être accusé de présomption. Le maître, qui l'aimait beaucoup, ne voulait pas d'une rencontre aussi périlleuse. C'était Joscelin, qui devait plus tard être évêque de Soissons et le collègue de Suger dans les conseils du roi de France. Maître Pierre, disait-il, ne discute pas avec loyauté, c'est un sophiste plein d'arguties, et non un sincère philosophe ; c'est un prestidigitateur qui ne cherche pas la lumière, et non un docteur qui la répand. Il fallait renoncer à le convaincre ; tenter d'avoir raison contre lui était s'exposer à des injures. Il suffisait de comprendre son jeu, ce n'était pas la peine de raisonner et de lutter avec cet homme. — Gosvin ne se laissa pas détourner de son projet ; suivi de quelques condisciples, qui le soutenait de leur juvénile ardeur, il se rendit

plus de cent ans. Il en était sorti des hommes remarquables. Ce n'est donc pas une création, comme les apologistes et la plupart des historiens le font entendre, mais bien une vogue momentanée. Le grand ministre Suger fut le véritable restaurateur de cette maison, qui devint une florissante Abbaye. En 1150, le pape Eugène III écrivait à l'Abbé Odon, Alexandre III à l'Abbé Albéric en 1163.

[1] *Genes.* XVI, 12.

à sainte Geneviève, comme un autre David allant attaquer le géant Goliath. En entrant dans l'arène, c'est-à-dire dans l'école d'Abailard, il le trouva donnant sa leçon, enseignant ses nouveautés à de nombreux élèves. L'adolescent demanda la permission de présenter une difficulté ; l'orateur ne lui répondit que par un regard de mépris et de colère. Gosvin insista; Abailard lui dit alors : Tais-toi, jeune homme, ne viens pas troubler la suite de mon exposition. — Nouvelle insistance, l'assemblée fait entendre un murmure approbateur, on veut que la lutte s'engage. Gosvin n'est pas un inconnu, sa réputation a franchi les portes de l'école parisienne. Abailard entend de tous les côtés qu'il peut sans déshonneur descendre dans la lice, que même son refus serait mal interprété. Qu'il parle, s'écria-t-il, s'il a quelque chose à dire.

Le maître confondu par le disciple.

63. « Le jeune homme parla si bien, avec une si noble assurance, avec tant de force et de lucidité, qu'il gagna du premier coup les sympathies de l'auditoire. Ses objections frappent tous les esprits, et spécialement celui de l'habile sophiste. Il se sent ébranlé ; mais il essaie de les résoudre et de les retourner en sa faveur. Le jeune antagoniste les appuie de raisons encore plus évidentes, ajoute de plus magnifiques développements. L'argumentation se serre, Abailard perd du terrain ; il s'emporte, au lieu de discuter ; sa faconde l'abandonne, il balbutie et finit par garder le silence. Rien ne saurait donner une idée de son humiliation ; pour en connaître l'étendue, il faudrait avoir mesuré celle de son amour-propre. Le maître avait alors trente ans, et c'était un imberbe, presque un enfant qui venait de l'humilier sur le théâtre même de sa gloire. Le vainqueur reçut une véritable ovation, à son retour dans la capitale, où le bruit de son succés l'avait précédé. L'école tout entière, quand il reparut sur les bancs, l'accueillit par des cris de joie et de triomphe. Il n'en éprouva pas le plus léger orgueil, sa modestie était égale à son mérite ; dédaignant les applaudissements et les éloges que les hommes peuvent décerner, il n'aspirait qu'à se cacher dans l'obscurité d'un cloître, n'ayant d'autre ambition que de devenir un saint[1]. » Vers la même époque, nous ne disons pas à la suite de

[1] Vita Abælardi. D. Brial, *script. rer. Gall.* xvi, 442.

cet incident, le philosophe breton revint encore dans sa patrie, rappelé par un intérêt de famille. « Après sa conversion, dit-il, mon père Bérenger avait embrassé la vie monastique et ma chère mère Lucie se disposait à suivre son exemple. Cette résolution accomplie, je repris le chemin de la France, mais dans le but surtout de me consacrer aux sciences divines. Guillaume de Champeaux, mon ancien maître, était déjà monté sur le siége épiscopal de Châlons. Dans les études théologiques, c'était Anselme de Laon, son maître à lui, qui continuait depuis bien des années à tenir le premier rang.

L'école de Laon. Anselme jugé par Abailard.

64. « J'allai trouver ce vieillard pour me placer sous sa direction. La renommée qu'il avait acquise, il la devait beaucoup plus au long exercice de l'enseignement qu'à la supériorité de son intelligence ou de sa mémoire. Si quelqu'un, étant dans l'incertitude, venait lui poser une question, il s'en retournait dans une incertitude plus grande encore. Aux yeux de ceux qui se bornaient à l'écouter, ce maître était admirable ; il s'évanouissait comme un fantôme aux yeux qui l'interrogeaient. Il avait une merveilleuse abondance de paroles, mais d'une faible portée, vides de raison. Quand il allumait son feu, il remplissait la maison de fumée, sans y répandre aucune lumière. De loin c'était un arbre magnifique couvert d'un feuillage luxuriant : dès qu'on l'examinait de près, on s'apercevait qu'il était stérile, on y cherchait vainement des fruits [1]. J'en fis l'expérience, et bientôt je reconnus qu'on pouvait le comparer au figuier dont il est parlé dans l'Évangile et que le Seigneur maudit [2]. Il rappelait ce vieux chêne auquel le poëte latin assimilait Pompée : « Il ne reste debout que l'ombre d'un grand nom ; tel un chêne s'épanouit dans les airs au milieu d'un champ fertile. » LUCAN. *Pharsal.* IV. 135. » Vous le voyez, aucune réputation ne tient devant cet homme ; il a besoin de tout flétrir. A l'entendre, tout le monde est jaloux de lui ; c'est ce que nous allons

[1] « Arbor ejus tota in foliis aspicientibus a longe conspicua videbatur ; sed propinquantibus et diligentius intuentibus infructuosa reperiebatur. » *Ibid.* col. 123.

[2] *Matth.* XXI, 19.

voir encore. Il ne craint pas de prêter d'aussi bas sentiments à la plus respectable vieillesse. On n'en croirait pas l'historien ; mais comment récuser son propre témoignage? « Cette stérilité, poursuit-il, étant bientôt pour moi chose manifeste, je paraissais de plus en plus rarement à son cours; ce que certains de ses disciples voyaient avec dépit. Ils me dénoncèrent secrètement au maître, et par de lâches suggestions ils réussirent à l'indisposer contre moi. Dans une conférence entre élèves, l'un d'eux me demanda d'une manière insidieuse ce que je pensais de l'étude des Livres saints, n'ignorant pas que les sciences naturelles et philosophiques m'avaient seules occupé jusque-là. Je répondis qu'il n'était pas de plus salutaire étude, puisqu'elle avait pour objet la science même du salut; une chose seulement que je ne pouvais comprendre, c'est que, pour l'intelligence des auteurs sacrés, il ne suffît pas du texte avec un glossaire, et qu'il fallût d'autres secours. On se moqua fort de ma remarque, puis on me demanda si je me chargerais d'une telle interprétation. —Voulez-vous en faire l'expérience, je suis prêt. — Nous le voulons bien, me dit-on, à travers de nouveaux éclats de rire. — Choisissez le livre le moins exploré des divines Écritures, et qu'un seul interprète me soit donné. — Vous expliquerez les prophéties d'Ezéchiel. — A demain ma première leçon. — Prenez un plus long terme, croyez-nous ; ce n'est pas une affaire de peu d'importance, elle exige une sérieuse préparation. — Le temps ne m'est nullement nécessaire, je ne compte que sur le génie[1]. — Peu d'auditeurs furent d'abord présents ; mais le nombre augmenta bien vite. L'entraînement devint général, on se disputait les places ; tous s'appliquaient à transcrire chacune de mes explications.

Retour d'Abailard à Paris. Héloïse. Plan de séduction.

65. « De là chez le vieillard une profonde jalousie, que d'autres jaloux entretenaient chaque jour dans son âme. Pour la science sacrée Anselme se montra ce que Guillaume s'était montré pour la philosophie. Deux de ses élèves, qui passaient pour les plus distingués,

[1] « Indignatus autem respondi non esse meæ consuetudinis per usum proficere, sed per ingenium. » Hist. Calamit. III; *Patr. lat.* t, CLXXVIII, col. 125.

Albéric de Rheims et Lotulphe de Novare, étaient les plus acharnés contre moi. Ils poussèrent notre vieux maître à m'interdire impudemment le droit de poursuivre l'enseignement commencé. Les écoliers ayant appris cette défense furent pour la plupart saisis d'une profonde indignation. Une si noire jalousie les révoltait ; mais, au lieu de me porter atteinte, la persécution augmentait de jour en jour mon influence et ma gloire. Je revins à Paris et j'obtins enfin cette chaire qui m'était destinée. Mon premier soin fut de continuer sur un plus vaste théâtre l'explication d'Ezéchiel. Elle conquit tous les suffrages à tel point qu'on ne jugeait pas ma science théologique inférieure à celle que j'avais déployée dans la philosophie. En les menant de front dans mon école, j'y voyais affluer l'argent et redoubler l'enthousiasme[1] ». L'amour de la renommée n'est donc pas la seule passion qui remuait l'âme d'Abailard. Il en est encore une autre dont l'action interviendra d'une manière bien plus terrible dans la marche de sa destinée. Écoutons-le en raconter lui-même les péripéties, autant du moins que la pudeur nous permettra d'écouter son langage. « Il y avait dans la cité de Paris une jeune fille du nom d'Héloïse, nièce d'un chanoine nommé Fulbert, qui, plein d'affection pour elle, n'avait rien négligé pour son éducation. Elle n'était pas la dernière par sa beauté ; mais elle était incontestablement la première par l'étendue de son savoir. Autant le culte des lettres, dans le vrai sens du mot, est rare chez les femmes, autant celle-ci brillait et se recommandait par une telle distinction ; elle était devenue célèbre dans tout le royaume. Considérant les attraits et les avantages qu'elle réunissait, je résolus en moi-même de gagner son amour, et je fus persuadé qu'il me serait très-facile d'y parvenir. » Est-il possible de pousser plus loin la présomption et la suffisance ? On ne le penserait pas. Écoutons encore : « Possédant une incomparable renommée, ayant toutes les grâces de la jeunesse, beau comme nul autre ne l'était, je ne craignais pas qu'une femme à laquelle je daignerais accorder un regard, repoussât mes avances[2] ; et cette enfant

[1] « Quanta mihi de pecunia lucra, quantam gloriam... » *Ibid.* col. 125.

[2] Tanti tunc nominis eram, et juventutis et formæ gratia præeminebam, ut

serait moins en état de me résister, à cause de ses goûts littéraires, qui me facilitaient les moyens d'arriver à son cœur et de la retenir ensuite dans mes chaînes. Absorbé donc par ce désir, je cherchai l'occasion de nouer avec elle, sous un prétexte spécieux, des relations familières et quotidiennes ; le succès était alors assuré. Par l'intermédiaire de quelques amis, je fis mes démarches auprès de son oncle, en vue d'obtenir, n'importe la dépense, qu'il me reçût dans sa maison, voisine de notre école. La raison mise en avant était que la préoccupation des affaires domestiques nuisait essentiellement à mes travaux intellectuels. Cet homme étant très-avare s'empressa de souscrire à cet arrangement. Il y voyait de plus un secours inespéré pour les études de sa nièce ; à cet égard, son ambition ne connaissait pas de bornes. C'est lui dès lors qui me sollicita, dépassant toutes mes espérances et favorisant mes intimes projets. Ma réputation jusque-là sans tache éloignait tout soupçon de son esprit. Il confiait sa nièce à ma direction sans aucune réserve, avec le droit de la corriger sévèrement, quand elle se montrait négligente[1]. Je ne demeurai pas moins stupéfait de sa simplicité que s'il eût conduit une tendre et jeune brebis à la gueule d'un loup famélique. » Le lecteur aura sans doute éprouvé la même stupéfaction en présence de ces cyniques aveux. Tel n'est pas l'Abailard qu'on a vu dans les livres en renom depuis tantôt deux siècles. Nous en avons lu beaucoup ; pas un qui ne laisse entendre ou ne dise expressément que le philosophe théologien vînt habiter sans intention coupable la maison de Fulbert, que la rencontre d'Héloïse et les leçons qu'il lui donna furent l'occasion de sa chute, le piége accidentel où tomba sa vertu. On se demande si les auteurs ont jamais ouvert l'histoire écrite par lui-même. L'intention, lui ne la dissimule pas ; la préméditation est flagrante : Il a tout préparé de longue main, il a tout combiné d'avance ; il a des complaisants et des entremetteurs, il emploie la ruse et le mensonge, il exploite l'ambition et la cupidité d'un

quamcumque fœminarum nostro dignarer amore, nullam vererer repulsam. » *Ibid.* col. 127.

[1] Il va jusqu'à déclarer qu'il la battait, et que ce n'était là qu'un prétexte.

vieillard, en supposant même qu'il ne le calomnie pas après coup; il abuse dans tous les cas de son imprudence, pour lui ravir son honneur et perdre sa pupille. Ajoutons qu'Abailard était entré dans sa quarantième année et qu'Héloïse avait à peine la moitié de son âge. Si ces données déflorent le roman et ruinent une abjecte superstition[1], c'est à l'histoire qu'il faut uniquement s'en prendre.

Succès et dégradation quel enseignement Abailard donne à la jeunesse.

66. Au point où nous sommes parvenus, traduire n'est plus chose possible; la prudence nous l'interdit, le dégoût nous en empêche; et pour d'autres raisons, force nous est d'abréger. Il n'a pas entièrement secoué son ivresse, celui qui raconte ainsi ses honteux égarements. Quand l'orgueil de la science eut échoué dans les passions de l'ignominie, selon l'éternelle loi formulée par l'Apôtre[2], la dégradation réagit sur l'enseignement. Le maître n'était plus le même : son air trahissait l'énervement et l'ennui; les pénibles efforts de la mémoire remplaçaient les élans spontanés de l'inspiration; la parole tombait sur l'auditoire languissante et décolorée. Cet auditoire avait acquis des proportions étonnantes; il comprenait des jeunes gens appartenant à toutes les contrées de l'Europe occidentale. Paris grandissait avec ce concours, moins encore par l'accroissement de sa population que par son éclat aux yeux des nations étrangères. Toutes lui payaient tribut, et le tribut le plus honorable; toutes dans un sens relevaient de son autorité; Rome elle-même envoyait ses enfants à cette nouvelle Athènes, ceux qui devaient occuper dans la suite les postes les plus éminents. Un futur pape, dix-neuf cardinaux, cinquante évêques, sans compter les personnages d'un moindre rang, mais plusieurs d'une haute importance, étaient passés par l'école d'Abailard[3].

[1] Nous demandons pardon du blasphème que nous allons citer; mais faut-il encore qu'on n'ignore pas de quelles idées est nourrie la génération présente : « Les enfants des disciples de Rousseau viennent en pélerinage au monument de la grande sainte de l'amour, et chaque printemps voit des mains pieuses renouveler les couronnes de fleurs sur la tombe... » Henri Martin, *Hist. de France*, 2. III, p. 317.

[2] Rom. I, 21-26.

[3] Le pape est Célestin II. Parmi les disciples ou les auditeurs d'Abailard, il

L'écho de ses doctrines descendait dans les rues, pénétrait dans les maisons ; le peuple raisonnait sur les mystères. Son nom retentissait partout. De sa chaire il avait presque fait une tribune. A l'admiration dont la capitale l'entourait, comme d'une atmosphère radieuse ou d'un enivrant parfum, se mêlait une vague aspiration de fierté patriotique ; on y sent également percer l'humeur frondeuse et l'esprit indépendant de la bourgeoisie parisienne. Ce qui la flattait surtout,ce qui fascinait les élèves,c'est l'attitude du professeur vis-à-vis des anciens maîtres et contre leur autorité. La liberté de son langage, la témérité de ses idées, l'imprévu de ses paradoxes constituaient la majeure partie de son succès ; l'autre revenait à ses facultés réelles et séduisantes. Il possédait éminemment les qualités extérieures de l'orateur, celles qui remuent les masses, la beauté plastique des traits, la distinction personnelle, le charme de l'élocution, la puissance de la voix, la magie du regard et du geste. Le contraste n'en fut que plus frappant, lorsque tous ces avantages parurent subir une éclipse. On en devina bientôt, ou mieux on en sut parfaitement la cause. Qui pouvait l'ignorer? Au lieu de brillantes thèses, exposées en latin, les écoliers eurent à copier des chansons érotiques, des lais d'amour en langue vulgaire. Sur un pareil sujet, ce que devait être la poésie, on le comprend assez par la prose ; et cependant elle était chantée dans tout Paris d'abord, pour aller ensuite jusqu'au fond des provinces et passer même à l'étranger. Quel en était le mérite, nul depuis longtemps ne le sait, puisqu'il n'en reste pas une strophe, un vers, un hémistiche. Cela n'empêche pas qu'Abailard ne soit proclamé le rival des premiers trouvères, bien plus, l'un des créateurs de la langue française[1]. Pour nous, de son évolution jaillit une toute autre pensée : Voilà les exemples et les leçons que donnait à ses

est juste de mentionner Pierre de Navarre, si connu depuis sous le nom de Pierre Lombard, le futur auteur du Livre des Sentences, qui doit occuper une si large place dans l'enseignement de la théologie. Un ami du maître, Foulques de Deuil, énumère avec complaisance les pays étrangers et les diverses provinces d'où les élèves accouraient à Paris pour suivre ses leçons.

[1] Henri Martin, *Hist. de France*, t. III, p. 316.

nombreux disciples le fameux dialecticien, le maître en théologie, le scrutateur des choses divines ! Ce n'est pas lui qui pouvait en amoindrir les conséquences et la portée. Le dernier qui reconnut l'existence du scandale fut naturellement celui que le scandale touchait de plus près. Il refusait de croire à tant de scélératesse et de perfidie ; mais, quand il fut obligé de se rendre à l'évidence, son indignation égala sa douleur. Fulbert jeta l'infâme séducteur hors de sa demeure, qui devint une prison pour la malheureuse fille séduite. Encore cette prison fut-elle mal gardée ; une nuit, pendant une courte absence du chanoine, sa nièce disparut. Abailard la conduisit en Bretagne, chez une de ses sœurs, où la triste héroïne mit au monde un enfant, auquel elle donna le singulier nom d'Astrolabe, et qui ne tarda pas à mourir. Le père, de retour à Paris, vivait dans des transes continuelles. Ce n'est pas le remords, c'est la peur qui le consume. N'y tenant plus, il va se prosterner devant le prêtre qu'il a si cruellement outragé, implore sa miséricorde et se soumet à toutes les réparations qui lui seront imposées ; il épousera sa nièce, pourvu que le mariage reste secret. Fulbert accepte, et sur-le-champ Abailard revient dans sa patrie pour en ramener Héloïse, qui ne veut pas entendre parler d'une telle solution. Cette femme n'existe plus en elle-même ; ni son honneur, ni sa famille, ni sa vertu, je le dis sur de bonnes preuves, ne lui sont rien ; elle a tout abdiqué pour l'égoïste vaniteux dont elle est la victime[1]. Par un long et savant discours, une sorte d'apothéose, à grand renfort de citations, les unes puisées dans Pythagore, Cicéron et Sénèque, les autres dans S. Paul, S. Jérôme et S. Augustin, elle s'efforce de le détourner de ce mariage, qui serait l'indissoluble entrave d'un aussi sublime génie, une perte irréparable que la philosophie ne lui pardonnerait pas, ni l'Eglise catholique, ose-t-elle ajouter. Héloïse en fut pour les frais de son éloquence ; la peur parla plus haut. Le grand homme désirait avant tout une vie

[1] Cette abdication de tout honneur et de toute conscience aura son monument : une lettre écrite par Héloïse, après bien des années de profession religieuse, quand elle était Abbesse du Paraclet.

douce et paisible. Il fallut se résigner et recevoir la bénédiction nuptiale.

67. La cérémonie eut lieu pendant la nuit, dans une église solitaire, en présence de Fulbert accompagné d'un petit nombre de parents et d'amis. Ils ne se crurent pas astreints à garder le silence. L'héroïne avait beau nier et se parjurer, il n'était bruit que de son mariage. Pour la soustraire à sa fausse position, Abailard consentit à se séparer d'elle ; il l'enferma dans le couvent d'Argenteuil, où elle avait passé les heureuses années de son enfance et reçu sa première éducation. D'après la volonté de son seigneur et maître, elle revêtit l'habit religieux, moins le voile, symbole reconnu d'une irrévocable profession. Malgré cette réserve, si même il en fut instruit, son oncle se regarda comme joué ; la réparation devenait illusoire, et son déshonneur lui parut aggravé par la dérision : sa vengeance fut atroce. Abailard avouait dans la suite l'avoir méritée. Mutilé, couvert de honte, il courut s'ensevelir dans le monastère de Saint-Denis. Par son ordre et bien volontiers, Héloïse prenait en même temps le voile, disant au siècle un éternel adieu, se consacrant pour toujours à l'état monastique, mais avec quelles idées et dans quels sentiments ? Ce n'est pas une prière, une sainte invocation, moins encore un pieux repentir, qui s'exhale de ses lèvres, quand elle marche à l'autel, c'est une réminiscence poétique et païenne ; elle scande les vers que Lucain met dans la bouche de Cornélie déplorant la catastrophe de Pompée[1]. La charité chrétienne avait pu seule ouvrir un asile discret et sûr à celui que les consolations humiliaient plus que les sarcasmes. S'il y trouva la paix, il ne la laissa pas longtemps aux autres. Arrivé là dans de telles conditions, après de si lamentables aventures, Abailard ne devait aspirer, ce semble, qu'au bonheur de se faire oublier. Il fit

Mariage forcé; vocation de circonstance.

[1] ..... O maxime conjux!
O thalamis meis! hoc juris habebat
In tantum fortuna caput? cur impia nupsi
Si miserum factura fui? nunc accipe pœnas
Sed quas sponte luam.
Lucan. Pharsal. VIII, 94.

tout le contraire : se posant en réformateur, il poursuivait de ses amères critiques cette maison qui venait de le recueillir comme un misérable naufragé. Pas un moine qui ne fut en butte à ses observations, et le supérieur était le moins épargné. S'il faut l'en croire, il ne restait alors à Saint-Denis aucun vestige de discipline, aucune notion de moralité. Cet homme est demeuré le même ; le malheur ne l'a point corrigé : pas une renommée qu'il n'immole à la sienne. « Notre abbaye, dit-il, était toute plongée dans la vie la plus mondaine et dans les désordres les plus honteux. L'abbé se distinguait de ses frères, moins par l'éclat de sa position que par la notoire infamie de sa conduite. » C'était Adam, le prédécesseur et le maître de l'immortel Suger, qui portait encore alors la mitre abbatiale ; nous le connaissons par d'autres monuments et surtout par ses actes : la calomnie retombe donc sur son auteur. Elle est également odieuse, malgré quelques abus, en ce qui regarde les moines. « Je ne cessais de leur reprocher avec une extrême véhémence, soit en public soit en particulier, leur intolérable dépravation ; et par là je leur devins horriblement à charge, tous me détestaient[1]. » On le comprend sans peine ; et ces religieux qu'il nous présente sous des traits si repoussants, dont il a fatigué la patience et récompensé la courageuse hospitalité par une si noire ingratitude, ont encore pour lui d'incroyables ménagements. Forcés de l'éconduire, ils saisissent une occasion qui doit tourner à son honneur et flatter son amour-propre. Leur détermination est motivée par les instances des clercs qui sollicitent de nouveau ses leçons. Cette grande lumière ne peut pas rester plus longtemps sous le boisseau. Qu'elle se hâte de rayonner encore ; tout retard serait un larcin, dont ils ne veulent en aucune façon être les complices. A la vérité, leur auguste et paisible demeure, la royale

[1] Il n'y avait pas si longtemps que saint Odilon était venu dans ce monastère rétablir dans toute leur vigueur l'ordre et la discipline. Le grand Abbé de Cluny, que Fulbert évêque de Chartres se plaisait à nommer l'Archange, avait même prolongé son séjour à St-Denis, pour y mieux asseoir la réforme. Cela datait du règne de Robert-le-Pieux, qui s'intéressa vivement à cette œuvre, dont il jugeait le succès non moins favorable à la monarchie qu'à la religion.

Abbaye, ne saurait devenir le bruyant gymnase, le rendez-vous des innombrables écoliers qui vont se presser autour du maître ; mais le seigneur Abbé, dans sa prévoyante sagesse, a trouvé le moyen de tout concilier, en lui cédant une maison appartenant à l'Ordre, admirablement située pour sauvegarder les mœurs et favoriser les études. L'Abbé de Saint-Denis faisait mieux que Platon, qui chassait les poètes de sa république en les couronnant de fleurs ; lui n'expulsait pas Abailard de la sienne, il l'exilait à l'intérieur.

Nouvelle école d'Abailard ; sa théologie.

68. Les bons moines recommandèrent au turbulent péripatéticien « de n'être plus tant désormais le philosophe du monde que le vrai philosophe de Dieu[1]. » C'est dans une campagne solitaire de la Brie, assez loin de Melun, où son orageuse carrière avait commencé, qu'il dût établir sa nouvelle école. Malgré cet exil à peine déguisé, les élèves accoururent en grand nombre. Ils furent si nombreux que « les constructions ne suffisaient plus à les loger, comme il le dit lui-même, ni la terre à les nourrir. La divine science, ainsi que le réclamait ma profession religieuse, devint l'objet capital de mon enseignement ; mais je ne répudiai pas tout-à-fait les sciences humaines, qui répondaient mieux aux exigences des auditeurs et m'étaient plus familières. J'en fis une sorte d'appât et d'hameçon, pour attirer mes disciples à la véritable philosophie, comme l'histoire le rapporte d'Origène, le premier des philosophes croyants[2]. » Noble et salutaire pensée, malheureusement supérieure à l'esprit d'Abailard, ou contraire à ses vieilles tendances. Pour la réaliser il lui manquait une chose, l'humble soumission des génies chrétiens. Au lieu d'élever les connaissances rationnelles aux sublimes régions de la foi, c'est la foi qu'il ra-

[1] « Nec tam mundi quam dei vere philosophus fierem. » *Ibid.*

[2] Voilà ce que raconte Abailard ; *Histor. Calamit.* VIII, *Patr. lat.* t. CLXXVIII, col. 138, 139. Voici ce que chante Henri Martin, car sa prose affecte le ton de l'épopée : « Plus de tournois dialectiques, plus d'ontologie, dans le camp de la science, plus de commentaires ingénieux des obscures visions des prophètes ; c'est la thédicée chrétienne, ce sont les mystères de la foi que le maître aborde ouvertement. » *Hist. de France*, t. III, p. 318. La contradiction ne saurait être plus formelle.

baisse au niveau de la raison, qu'il subordonne même à ses lumières. Loin d'imprimer un mouvement ascensionnel, il détermine une décadence. Il n'est rien dans la révélation qu'il ne prétende expliquer; et dès lors il n'admet aucun mystère. La religion n'en aurait pas, quand la nature nous en oppose à chaque instant de si profonds et de si redoutables! Saint Anselme avait dit : « Je crois pour comprendre ; » *Credo ut intelligam.* Abailard renverse la proposition : « Je veux comprendre afin de croire ; » *volo intelligere ut credam.* Sans entrer dans le fonds de la question, sans discuter la célèbre antithèse, ce qui n'est pas le rôle de l'historien, ni sa tâche, observons en passant que cette dernière prétention est le renversement de la théologie et la destruction de la philosophie elle-même. L'induction repose sur des faits et la déduction sur des principes également évidents, également indémontrables : il faut commencer par un acte de foi. Toute institution a ses antiques fondements, toute science, ses premiers axiômes. Mais c'est par la foi que toute initiation s'accomplit, que toute vie commence. L'enfant serait aussitôt puni de mort s'il pouvait un seul moment douter de sa mère. *Credo ut vivam.* Non-seulement la foi précède la raison, mais encore elle la soutient, la perfectionne et la supplée ; elle agrandit l'intelligence et lui laisse entrevoir les horizons de l'infini. Nulle autre méthode ne s'harmonise avec les aspirations de l'être humain, ne répond à ses immortelles destinées, comme celle que saint Anselme résume en trois mots. Plus on étudie cette simple formule, plus on y découvre de sens, mieux elle revêt un caractère éminemment philosophique. En se traçant une route opposée, Abailard tourne le dos à la science divine qu'il veut désormais enseigner et se replonge dans le naturalisme. A ses yeux disparaît le côté surnaturel de la religion, la divinité du christianisme. Implicitement il radie toutes les vérités qui dépassent la portée de notre faible raison, faisant ainsi disparaître le plus précieux trésor et le caractère distinctif de la doctrine catholique.

Ses erreurs sur la Trinité, son inconscient déisme.

69. Il débuta par la première de ces vérités, il y consacra même l'année toute entière. Le mystère de la Trinité fut le point de dé-

part de toutes ses erreurs. Roscelin, entraîné par le nominalisme, avait à peu près reconnu trois dieux : le conceptualisme pousse Abailard jusqu'à l'anéantissement à peu près complet des trois personnes divines ; car elles ne sont guère plus, dans son imprudente et timide exposition, que des attributs divers, une simple opération de l'intelligence. Voilà donc une philosophie, car c'est au fond la même, nous l'avons déjà remarqué, qui flotte indécise entre des excès contraires, reculant devant ses propres conclusions, incapable de saisir les éternelles réalités, n'embrassant que de vains fantômes. Emportée par ses raisonnements, elle va se perdre ou bien dans un trithéisme qu'elle n'avoue pas, et qui la ramène aux abords du polythéisme idolâtrique, ou bien dans un théisme dont elle se défend d'une manière non moins impuissante, et qui n'est toujours qu'un athéisme déguisé. En plein moyen-âge, Abailard est le précurseur de ces honnêtes déistes qui, dans les derniers temps, nous inondaient de leurs élégantes dissertations sur le devoir, la liberté, la conscience, et même sur l'unité de Dieu, la destinée humaine, l'immortalité du principe spirituel, toutes choses empruntées à l'Evangile, mais démarquées avec soin, ne portant plus trace de leur origine céleste, amoindries et débilitées par la suppression de leur énergie primordiale, offrant dès lors un encouragement plutôt qu'une résistance à la négation absolue ; si bien que les déistes sont devenus à leur tour les précurseurs et les complices des athées. Le philosophe du douzième siècle ne leur ressemble guère sous d'autres rapports. Il redoute au-delà de toute expression les anathèmes de l'Eglise ; il n'entend nullement en être jamais séparé. Sans cesse il proteste de son respect et de son amour pour elle, de l'intégrité de sa foi, comme de son obéissance. Ce n'est pas lui qui niera formellement un dogme, quand il les affaiblit et les ébranle tous par la base. Le symbole qu'il compromet chaque jour dans ses théories, il le récite dévotement dans sa prière quotidienne. L'hérésie lui fait horreur, il ne se lasse pas de la combattre. Sa répulsion va jusqu'à la manie : personne autant que lui ne tremble à la pensée d'encourir la note d'hérétique. Peut-être ne l'eût-il pas encourue, grâce à l'engouement de ses élèves,

s'il n'avait exercé que l'enseignement oral, se tenant renfermé dans son école. Il en sortit par ses écrits : dans le courant de cette même année, il avait rédigé ses leçons ; elles formaient un corps d'ouvrage, qu'il intitula d'abord : *Introduction à la Théologie.*

Ses adversaires. Mort d'Anselme de Laon et de S. Ives de Chartres.

70. Le livre eut un retentissement extraordinaire, et ne recueillit pas que des applaudissements ; il rencontra des juges. Parmi les plus compétents, se trouvaient Albéric et Lotulphe, ces deux rivaux d'Abailard, pendant son rapide séjour à Laon. De disciples ils étaient devenus maîtres [1]. Investis du titre de docteurs, l'un et l'autre enseignaient à Reims la science divine. Il ne paraît pas douteux que pour obtenir ce titre les candidats n'eussent à remplir des conditions déterminées, à subir avec succès des épreuves publiques, avant même l'érection des universités. Eux avaient leurs grades, comme on dira plus tard, un diplôme authentique. Par ce droit officiel et leurs qualités personnelles ils étaient tenus pour les légitimes héritiers d'Anselme et de Guillaume, morts depuis peu de temps : le premier en 1116, dans la ville même qu'il avait illustrée par ses doctes leçons, édifiée par ses vertus et sauvée par son courage [2] ; le second en 1121 ; dans son évêché de Châlons, tardive récompense de sa piété plus encore que de sa

[1] Othon de Freisingen les nomme « egregios viros et nominatos magistros. » *De Gestis Frederici I*, lib. I cap. 47.

[2] Un chroniqueur contemporain, dont l'œuvre est restée manuscrite, le compare à Jérémie consolant et ranimant les débris de son peuple, au milieu des ruines de Jérusalem. Le même auteur nous apprend qu'Anselme, pour demeurer fidèle à sa mission, avait refusé plusieurs évêchés. Ce maître aussi modeste que savant légua la direction de l'école laonnaise à son frère Raoul, moins illustre que lui sans doute, mais dont le nom mérite de figurer à côté du sien et dont le dévouement était le même... Il fut enseveli dans l'église de Saint-Vincent, qu'il avait tant aimée ; et sur sa tombe on grava cette inscription composée par un de ses disciples ;

« Dormit in hoc tumulo celeberrimus ille magister
Anselmus, qui per diffusi climata mundi
Undique notitiam contraxit et undique laudem.
Sana fides, doctrina frequens, reverentia morum,
Splendida vita, manus diffundens, actio cauta,
Sermo placens, censura vigens, correctio dulcis,
Consilium sapiens, mens provida, sobria, clemens.
Qua vivens viguit comitetur gratia functum.

science. A la fin de la même année qui vit mourir le pieux et savant écolâtre Anselme de Laon, l'Eglise de France perdit aussi l'une de ses plus pures illustrations, le grand évêque de Chartres, saint Yves[1]. Il s'était enfin reposé, le vaillant athlète, le pasteur dévoué, le travailleur évangélique. Tant de combats soutenus et d'œuvres accomplies pendant un épiscopat de vingt-six ans, et qui sont consignés dans cette histoire, n'avaient pas suffi à son étonnante activité. Il fut le premier canoniste de son temps. Son remarquable ouvrage, intitulé le Décret, le place entre saint Isidore et Gratien. La *Pannormia* ou *Pannomia*, résumé de ce même ouvrage, n'est probablement pas de lui, mais concourt à sa gloire. Aux docteurs qui disparaissaient, d'autres succédaient animés du même zèle. Les professeurs de Reims ne furent pas les seuls, comme Abailard le fait entendre, à relever ses écarts, à signaler ses funestes tendances. En vain tâche-t-il d'expliquer les critiques par la jalousie[2]; elles ne sont que trop justifiées par son œuvre. L'épiscopat s'est ému ; les vrais dépositaires de la doctrine et de l'autorité, l'archevêque Raoul en tête, citent l'auteur au concile qui va se réunir à Soissons, sous la présidence du cardinal légat Conon, cet intrépide défenseur de l'Eglise. Le fameux péripatéticien de Palais, *peripateticus palatinus*, ainsi qu'il se nomme lui-même, nous a donc entraînés jusque-là, jusqu'à l'année 1121. C'est une anticipation de trois ans sur la marche générale. Nous avons pensé qu'il importait de ne point interrompre avant cette date la biographie d'un personnage aussi renommé qu'il est peu connu, dans son existence et

[1] La plupart des historiens, entr'autres Alban Butler et Fleury, le font mourir en 1115. C'est une erreur. Yves eut encore une entrevue avec Robert d'Arbrissel à la fin de l'année 1116, et ne le précéda que de deux mois dans la tombe. Cf. tom. XXIV *de cette histoire*, p. 567.

[2] « Unde æmuli mei vehementer accensi concilium contra me congregaverunt, maxime duo illi antiqui insidatores, Albericus scilicet et Lotulphus... Cum autem utrique Remis scolas regerent, crebris suggestionibus, archiepiscopum suum Rodulphum adversum me commoverunt, ut ascito Conano prænestino episcopo, qui tunc legatione fungebatur in Gallia... » Hist. calamit. IX, *Patr. lat.* t. CLXXVIII, col. 144, 145.

ses ouvrages. Elle sera complétée désormais, à mesure qu'il reparaîtra sur la scène. Pour apprécier définitivement ses aberrations et ses doctrines, attendons saint Bernard. Nous verrons ces deux hommes en présence ; et les faits jugeront. Reprenons maintenant le fil de l'histoire.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

GÉLASE II. (1er février 1118 — 29 janvier 1119).

CALIXTE II. (31 janvier 1119 — 18 décembre 1124).

§ I. ELECTION DE GÉLASE II. — TROUBLES A ROME.

1. Election de Jean de Guëte ; sa promotion sous le nom de Gélase II; ses antécédents ; — 2. Soudaine irruption des Frangipani. Captivité du Pape ; sa délivrance. Quelques jours de paix. — 3· Fuite du pape, poursuivi par les Allemands. Tempête effroyable. Admirable dévouement du cardinal Hugues le Grand. — 4. Conduite hypocrite de l'empereur. Ordination et sacre de Gélase II. — 5. Intrusion de Bourdin, archevêque de Braga. Lettres circulaires de Gélase II. Concile de Capoue. Siége de Turricula. — 6. Le Pape reprend le chemin de Rome ; l'empereur s'enfuit. Nouvelle attaque des Frangipani. — 7. Gélase II quitte Rome pour se rendre en France. Fin du schisme de Ravennes. Le Pape à Pise et à Gènes.

§ II. LE PAPE GÉLASE EN FRANCE.

8. Gélase II à S. Gilles. Saint Norbert ; ses antécédents. — 9. Le nouveau Paul ; modèle de pénitence. — 18. Ordination de Norbert ; sa première messe et son premier sermon. — 11. Norbert au concile de Frizlar, à l'audience du pape Gélase II. — 12. Sollicitude du pape pour les Eglises d'Espagne. Conciles de Toulouse et de Rouen. — 13. Mort de Mathilde d'Angleterre, d'Alexis Comnène, empereur d'Orient, du calife Mustadir Billa, de Baudoin I, roi de Jérusalem. Avénement de Baudoin II. — 14. Troubles à Milan, guerre contre les habitants de Côme. — 15. Mort de Gélase II à Cluny.

§ III. ELECTION ET SÉJOUR DE CALIXTE II EN FRANCE.

16. Election et sacre de Calixte II. Conon en Allemagne. Diète de Tribur. — 17. Nouveau concile de Toulouse. — 18. Indiction du concile de Reims. Tenue du concile. — 19. Plainte du roi de France contre le roi d'Angleterre

§ VIII. MULTIPLE TRAVAIL D'UNITÉ CATHOLIQUE.

§ IX. FIN DU PONTIFICAT DE CALIXTE.

§ 1 ÉLECTION DE GÉLASE II — TROUBLES A ROME.

Élection de Jean de Gaëte ; sa promotion sous le nom de Gélase II.

1. Après la mort de Pascal II, les cardinaux, inquiets pour l'indépendance du Saint-Siége fortement compromise par les derniers événements, tournèrent leurs espérances vers Jean de Gaëte, chancelier de l'Église romaine, alors au Mont-Cassin; d'où il revint en toute hâte à Rome, sur l'avis de Pierre, évêque de Porto. Il

arriva aussi vite que le lui permit la mule qui le portait; tout entier à la tristesse d'être orphelin du plus vénéré des pères, sans que la pensée du choix dont il venait d'être l'objet, eût traversé son esprit. Le lendemain les cardinaux au nombre de quarante-six, avec la majorité des membres du clergé romain et quelques-uns des sénateurs et des consuls, s'assemblèrent dans le monastère appelé Palladium, comme en un lieu très-sûr pour éviter les scandales qu'on devait craindre en ces temps de trouble. Après mûre délibération, l'assemblée se prononce à l'unanimité pour l'élection du chancelier Jean, sous le nom de Gélase II. Et aussitôt il est intronisé aux acclamations de tous et malgré sa vive résistance. Le successeur de Pascal était né à Gaëte, de parents nobles. Il venait, jeune encore, d'entrer dans la vie monastique, au Mont-Cassin, sous l'abbé Oderise, lorsque Urbain II, au début de son pontificat, l'appela aux fonctions de chancelier de l'Église romaine. Pascal II, qui lui accorda toujours une singulière affection, l'avait fait cardinal-diacre de Sainte-Marie en Cosmedin, et dès lors le chancelier partagea ses libéralités entre l'Église de ce titre et le Mont-Cassin. Grâce à son heureuse influence dans les conseils du Saint-Siége, plusieurs personnages, en qui la solidité des talents et de l'instruction n'avait d'égale que celle de la piété, furent élevés à la dignité de cardinaux-prêtres : il suffit de citer Pierre de Pise, Saxon d'Anagni, Grégoire de Gaëte, et cet Hugues-le-Grand d'Alatri, qui avait reçu du précédent pontife la difficile mission de défendre la citadelle de *Circæa*[1] contre toute surprise de la part des Allemands. La faction des schismatiques, dont les chefs étaient alors Ptolémée, gendre de l'empereur, Maurice Bourdain, l'abbé de Farfa, et les deux Frangipani, Léon et Cencius, savaient bien qu'il n'y avait pas de transaction à attendre d'un cœur ferme comme celui du chancelier, et la nouvelle de cette élection fit déborder aussitôt la rage des impies.

Soudaine irruption des Frangipani. Captivité de Gélase II et sa délivrance. Quelques jours de paix.

2. Les Frangipani, qui demeuraient non loin du lieu de l'élection, furent informés les premiers. Cencius prend les armes, réuni

[1] Le mont Circello près de Terracine en a retenu le nom.

promptement ses satellites, fond sur le couvent, culbute les gardes, se précipite, étreint au cou le vieillard, qu'il frappe des pieds et des poings, l'enlève jusqu'à la porte, l'abat sur le seuil et l'ensanglante à coups d'éperon ; puis il le traîne jusqu'à son repaire où il le charge de chaînes et le jette au fond d'un cachot. Pendant ce temps, les hommes d'armes de Cencius ont fait main basse sur plusieurs membres de l'assemblée et les ont enchaînés, après les avoir saisis dans leur fuite, jetés à bas de leurs chevaux et de leurs mules, dépouillés et rendus victimes des traitements les plus barbares ; bien peu réussirent à gagner un lieu sûr à travers mille dangers. « Il était venu là à son détriment, quiconque ne put fuir assez vite, » dit Landolphe de Pise, qui fut acteur dans tous les événements qu'il raconte, à côté de Gélase II lui-même, celui de tous les Pontifes Romains qui, sans couronner son martyre par l'effusion de son sang, traversa, dans une seule année de sa vie, le plus de persécutions et de maux[1]. La violence criminelle des schismatiques exigeait une prompte répression. Les douze régions de la cité romaine, les Transtévérins et les Insulans se lèvent indignés et se rangent en armes autour de Pierre, préfet de Léon, d'Étienne de Thébald, d'Étienne de Bérizone, d'Étienne Quadralis, de Buccaporcina, de Bovisco, de Berizasi, et de cet Étienne-le-Normand, qui, comme Saül, avait eu sa vision du chemin de Damas, et sera désormais l'un des champions les plus inébranlables de la cause catholique, dont il s'était montré le persécuteur le plus acharné[2]. Le peuple romain occupe bientôt le Capitole, et mande par messagers aux Frangipani d'avoir à rendre sur-le-champ leurs captifs à la liberté. L'épouvante s'empare des schismatiques : Léon Frangipani, pour échapper aux épées qui le menacent de toutes parts, se résout à cacher son impiété sous le masque d'un pieux repentir ; après avoir délivré le Pape, il embrasse ses pieds, et ne cesse de lui crier : Pardonnez-moi, Seigneur ! On n'invoque jamais en vain la miséricorde du Vicaire de

[1] Landulf. jun. *Vita Gelas. II*, ad ann. 1118. — Chron. Cassin., IV, 64. — Usperg., ad ann. 1118.

[2] Voir plus haut, dans ce même volume, chap. I, § 6, p. 11.

Jésus-Christ : Frangipani, généreusement pardonné, pourra bientôt acquitter sa dette de reconnaissance en redoublant de perfidie et d'acharnement dans ses attaques contre l'Église. Les Romains se laissèrent aller sans réserve à la joie d'avoir délivré leur Père ; « on le couronne, » lisons-nous encore dans Landolphe, « et ce sont tous les citoyens qui sont couronnés en lui. » Monté sur un blanc dextrier, précédé et suivi de bannières, il fut triomphalement conduit par la voie sacrée à Saint-Jean-de-Latran ; et dès ce moment la paix parut assurée à son règne. Il prit aussitôt en mains la direction des intérêts de l'Église : les comtes et les barons accouraient de toutes parts, et les audiences qu'il donna firent éclater la sagesse ferme du souverain unie à la bienveillance d'un père. Tous les vœux dès lors se réunirent pour que le jour du sacre fût fixé à une époque prochaine. Les apparences d'ailleurs étaient d'autant plus favorables à la paix, qu'en Allemagne même l'élection du nouveau pape avait trouvé bon accueil, comme l'atteste la chronique d'Ursperg, et l'on pouvait croire que l'empereur désavouait le coup de main précipité des Frangipani, puisque du récit d'un autre écrivain du temps, Falco de Bénévent, il résulte qu'Henri avait fait savoir par députés à Gélase, en apprenant son avénement, qu'il se rendrait à Rome le jour de Pâques pour assister au sacre. On crut sans doute, à la sincérité de ces protestations pacifiques de l'Allemand, puisque c'est alors que le cardinal Hugues le Grand reçut l'ordre écrit de rentrer à Rome et d'abandonner aux habitants de Terracine le fort de *Circæa*, dont Pascal II lui avait confié la garde.

Fuite du pape, poursuivi par les Allemands jusqu'à Ostie. Tempête effroyable. Admirable dévouement du cardinal Hugues le Grand.

3 « L'antique ennemi, » lisons-nous dans Landolphe, dont la foi éclairée[1] n'oublie jamais que les hommes ne sont pas seuls acteurs dans le drame de la vie humaine, — « l'antique ennemi, comme il avait fait autrefois au ciel, ne permit à aucun prix qu'une paix si grande eût quelque durée. » Une nuit, le cardinal Hugues reçoit d'un ami l'avis que l'empereur est en armes à Saint-Pierre. Comme l'âge et l'infirmité eussent empêché le Pape d'échapper au danger

[1] « Dœmones credunt et contremiscunt. » B. Jacobi apost. Epist. II, 19.

par lui-même, le cardinal le fait mettre sur un cheval par les mains des serviteurs, et lui donne, pour le reste de la nuit, un asile sûr sous le toit des Bulgamini, pendant que tous ceux de son entourage pourvoient à leur sûreté comme lui. Dès le matin, ils s'embarquèrent sur le Tibre pour gagner la mer : il n'y avait pas d'autre voie de salut. La descente du fleuve se fit bien jusqu'à Ostie. Là, il fallut s'arrêter : depuis peu venait de s'élever une furieuse tempête, et l'on ne pouvait affronter la pleine mer, quand c'est à peine si l'on était en sûreté dans le port. Les Allemands, qui s'étaient mis à la poursuite des fugitifs, arrivèrent bientôt sur le rivage, et dirigèrent contre les deux vaisseaux des flèches empoisonnées, menaçant d'y porter l'incendie, si le Pape ne leur était livré. La tempête et la nuit empêchèrent la perpétration de leurs desseins ; mais ces mêmes ténèbres favorisèrent un de ces traits d'héroïque dévouement qui sont au-dessus des louanges et des récompenses des hommes : Le cardinal Hugues d'Alatri prend le Pape sur ses épaules, et chargé de ce pieux fardeau gagne le camp de Saint-Paul d'Ardée[1]. Dès l'aurore, les Teutons envahissent de nouveau le rivage et renouvellent leurs menaces ; ils ne consentent à s'éloigner qu'après avoir acquis la certitude que leur proie leur a échappé. La nuit suivante, Hugues le Grand ramène le saint Pontife, et quatre jours après, malgré la grosse mer, on entrait dans le port hospitalier de Gaëte.

Conduite hypocrite de l'empereur. Ordination et sacre de Gélase II.

4. Le chroniqueur Bénéventin nous apprend que l'empereur envoya aussitôt une députation à Gélase, le priant de retourner à Rome et lui témoignant le vif désir de corroborer le sacre par sa présence à cette cérémonie. Mais le Pontife, « qui connaissait, » dit l'historien, « la longueur et la largeur de la perfidie teutonique[2], » répondit que cette proposition l'étonnait venant « d'un si

[1] Y a-t-il, dans tout ce fatras historique, qui seul a les honneurs de l'enseignement public, un fait aussi sublime ? Le temps n'est-il donc pas venu de promener le fouet de la vérité et de la justice dans le temple de l'Histoire, dont on a fait une caverne de faux-monnayeurs de la gloire, et d'y rétablir le culte des vrais héros ?

[2] Falco, sac. Notar. Benev. ad annum 1118.

grand personnage, » qui, après avoir mandé d'abord qu'il arriverait à Pâques, était tout à coup entré à Rome de nuit, avant le temps fixé. Alors, déchirant le masque d'une feinte modération, l'émissaire impérial recourut à la menace, comme le prouve la lettre que le légitime successeur de Pierre écrivit peu de temps après aux évêques de France : « Il a voulu ensuite obtenir la paix en nous effrayant par les menaces, disant que, si nous ne lui en donnions la certitude par serment, il userait de son pouvoir. A cela, voici notre réponse : Quant à la controverse qui existe entre l'Église et le royaume, nous acquiesçons volontiers à la terminer soit à l'amiable, soit par justice, au lieu et au temps qui conviennent, c'est-à-dire à Milan ou à Crémone, le jour de la prochaine fête de S. Luc, d'après le conseil de nos frères, que Dieu a établis juges dans l'Église, et sans lesquels cette cause ne saurait être décidée. Et puisque le seigneur empereur demande à être en sécurité de notre part, nous lui promettons cette sécurité, à moins que ce ne soit lui-même qui l'empêche ; car faire la paix de quelque autre manière, ce serait contraire et à l'honneur et à la coutume de l'Église[1]... » Devant ce langage ferme et digne, le négociateur envoyé par Henri dut battre en retraite. On fit dès lors diligence à Gaëte pour le sacre du Pape, qui eut lieu le dimanche 10 Mars, son ordination comme prêtre ayant été faite la veille ; car le chancelier Jean était seulement diacre. Un grand nombre de prélats étaient présents à cette solennité ; les évêques consécrateurs furent Lambert d'Ostie, Pierre de Porto et Vitalis d'Albano. Guillaume duc d'Apulie, Robert prince de Capoue, Richard d'Aquila, et beaucoup d'autres barons prêtèrent tous serment de fidélité ; Guillaume reçut l'investiture du duché d'Apulie et de Calabre, donné à son grand-père Robert Guiscard par Grégoire VII, confirmé à son père Roger par Urbain II et à lui-même par Pascal II[2].

Intrusion de Bourdin, archevêque de Braga. Lettres circulaires de Gélase II. Concile de Capoue. Siége de Turricula.

5. Dès que Henri V eut vu la réponse de Gélase II, son irritation,

[1] Gelas. II, sum. Pont. epist. I.

[2] Cf. tom. XXI, de cette *histoire*, p. 339 ; tom. XXII, p. 438 ; plus haut dans ce même volume, chap. I, § V, 39, pag. 54.

ne connut plus de bornes ; il plaça sur le Siége de Pierre un intrus, ce Maurice Bourdin, archevêque de Braga[1], traître à Pascal II, qui l'avait excommunié au concile de Bénévent, et qui « autrefois, en recevant le pallium de nos mains, » dit Gélase dans sa lettre circulaire aux évêques de France, « avait juré fidélité à ce même Pape et à ses successeurs, dont je suis le premier. » Pour témoigner sa reconnaissance au perfide Teuton, l'intrus le couronna de nouveau dans l'église de Saint-Pierre ; c'était le troisième couronnement : il valait un peu moins que les autres. Le Pape écrivit également au clergé et au peuple de Rome contre l'intrusion de Bourdin sous le nom de Grégoire VIII, et à Bernard archevêque de Tolède, primat des Espagnes, pour lui ordonner de pourvoir à l'élection d'un autre archevêque de Braga. S'étant ensuite rendu à Capoue, pour y célébrer la fête de Pâques, il y tint, le jour des Rameaux, un concile, où il excommunia l'empereur et l'antipape ; puis il informa par lettre de cette sentence Conon de Préneste, légat apostolique en Allemagne[2]. Toutes ces mesures ne furent en quelque sorte que les préliminaires de la lutte. Maintenant, les événements vont se précipiter. Le messager qui annonçait à Gélase que, quarante-quatre jours après son élection au Siége de Pierre, un intrus s'en était emparé, ajouta qu'Henri V assiégeait en ce moment le château-fort occupé par les frères de l'abbaye de Saint-André, près de Turricula. « Immédiatement, écrit Landolphe, le Pape recueille ses forces et donne avec fermeté au duc Guillaume, au prince de Capoue, Robert, aux autres barons, l'ordre de prendre tous les armes contre le barbare. Il dit, et ce fut fait : le Pape s'apprête au retour, et les barons retournent avec lui. » Comme ce simple témoignage du chroniqueur peint admirablement la grandeur et de celui qui ordonne et de ceux qui obéissent ainsi ! Pendant les quelques jours qu'il fallut attendre le duc Guillaume et

[1] Le bon Fleury, *Histoire de l'Église*, LXVI, 49, ne cesse d'appeler Bourdin « archevêque de Prague. » Pour lui l'abbé de Farfa, ce turbulent compagnon de Ptolémée dans les séditions romaines, est également l'abbé de *Farse*. Rohrbacher n'est guère plus heureux, pendant cette période, pour la physionomie des noms : il l'est moins pour l'ordre et la clarté des faits.

[2] *Labbe* tom. X, pag. 823 ex Ursperg.

ses troupes à Saint-Germain [1], Lando seigneur de Turricula, et ses trois frères Odon, Coste et Gidulphe, déjouaient vaillamment les attaques du tyran. Nous aimons à redire les noms oubliés des héros de ce siége, soutenu par une poignée de braves, animés de la foi des martyrs, contre toute une armée [2].

Le pape reprend le chemin de Rome ; l'empereur s'enfuit. Nouvelle attaque des Frangipani.

6. Henri V n'eut pas plutôt appris que le duc Guillaume, ramenant le pape légitime et suivi de tous les barons du midi de l'Italie, s'avançait à marches forcées, qu'il leva le siége ; et, peu confiant dans la justice de sa cause, il s'enfuit jusqu'en Allemagne par la Ligurie, laissant à Rome « l'idole ouvrage de ses mains, » pour nous servir de l'expression de l'historiographe du temps. C'est alors que le Pape dut éprouver un vif regret d'avoir fait remettre aux habitants de Terracine le fort de *Circæa*, dont on lui ferma les portes. L'empereur ayant fui, le duc et les barons étaient rentrés dons leurs terres. « Le Pape, » continue le chroniqueur, « vint alors en Campanie dans ses propres États, et les siens le reçurent. » C'est de là qu'avec ceux de son entourage il gagna secrètement Rome, à pied, à travers quelles difficultés, au prix de quelles fatigues, Dieu le sait ! Il se cacha dans la petite église de Sainte-Marie-du-Second-Cierge, voisine des maisons amies des frères Étienne le Normand et Pandulphe. La veille de la fête de sainte Praxède, qui se célèbre le 21 juillet, le cardinal Didier, titulaire de l'église de ce nom, sans réfléchir aux dangers de l'heure présente, pria le Pontife d'y chanter la messe le lendemain ; et celui-ci, bien qu'on lui représentât que cette église était dans le quartier des Frangipani, s'y rendit en effet, accompagné toutefois de son neveu Crescence de Gaëte et d'Étienne le Nor-

[1] Aujourd'hui San-Germano, ville d'environ 4000 habitants, dans la Terre-de-Labour. Non loin de là, Aquinum, patrie de S. Thomas d'Aquin, et les ruines de l'ancienne ville de *Casinum*. Le Mont-Cassin domine la ville.

[2] Parmi ces héros devrait peut-être figurer un humble chien qui faisait l'office de facteur de poste entre les assiégés et le dehors ; il traversait chaque soir avec ses dépêches les lignes ennemies ; plus méritant, ce nous semble, que nos pigeons voyageurs, qui passent dans les airs au-delà de la portée des projectiles ennemis, et plus intrépide peut-être que les aéronautes qui suivent le chemin des pigeons.

mand. Au milieu de l'office, voilà que les Frangipani font tout à coup irruption dans SaintePraxède, avec une troupe de cavaliers et de piétons, qui accablent sous une grêle de pierres et de traits la petite troupe d'Étienne et de Crescence, dont les prodiges de valeur permirent cependant au Pape de sortir de la mêlée, demi-vêtu encore de ses ornements, et de fuir à travers champs de toute la vitesse de son cheval jusque dans la campagne qui avoisine l'Église de Saint-Paul. Sur le soir, dès qu'Étienne le Normand jugea que le Pape pouvait être en lieu sûr il se jeta au-devant des Frangipani, en leur criant : Que faites-vous ? A quoi vous acharnez-vous ? le Pape que vous cherchez est déjà loin, la fuite l'a mis hors de votre atteinte. Voulez-vous nous perdre nous-mêmes ? mais nous sommes Romains comme vous, et c'est le même sang, pourrais-je dire, qui coule dans nos veines. Cessez donc, cessez l'attaque, afin que nous-mêmes, las du combat, nous puissions nous éloigner d'ici. Les Frangipani se retirèrent, la rage au cœur de n'avoir pu s'emparer de leur proie, et les fidèles défenseurs de Gélase purent se réunir à lui et le ramener, après qu'on l'eut découvert dans la campagne où il avait cherché un refuge[1].

Gélase II quitte Rome pour se rendre en France. Fin du schisme de Ravenne. Le Pape à Pise et à Gênes.

7. Pour la seconde fois, la prudence conseillait de quitter Rome. Le lendemain, comme les avis étaient partagés sur le lieu où il convenait de se rendre, le Pape s'exprima ainsi après tous les autres :« Mes frères et mes enfants, le mal est si près,qu'il ne nous permet pas de longs discours à la recherche de nouveaux remèdes : suivons l'exemple de nos pères, parce que le parti le meilleur, c'est de marcher sur les traces des ancêtres, à la condition toutefois de suivre en même temps l'Évangile. Puisque nous ne pouvons vivre dans cette ville, fuyons dans une autre, fuyons Sodome, fuyons l'Égypte, fuyons cette nouvelle Babylone, comme dit le prophète[2], fuyons cette ville de sang. Il viendra, croyez-moi, il viendra un jour où nous rentrerons à Rome, soit tous également, soit ceux que Dieu voudra dans sa miséricorde ; et ce sera le re-

[1] Landulf. Jun. *in vita Gelas.* II.
[2] « Egredimini de Babylone, fugite. » *Isa.* XLVIII, 20.

tour de temps meilleurs. Je le dis devant Dieu et devant l'Église : si jamais il était possible, j'aimerais mieux n'avoir qu'un seul empereur au lieu d'un si grand nombre. Un seul méchant du moins perdrait les autres méchants, jusqu'à ce que l'Empereur de tous les empereurs eût fait de lui une éclatante justice. » L'avis de Gélase qui reçut hautement l'approbation de tous, fut donc qu'il fallait imiter la conduite des prédécesseurs, c'est-à-dire aller en France[1]. Il pourvut au gouvernement de l'Église en son absence ; Pierre évêque de Porto fut nommé vicaire, et entouré d'un conseil de cardinaux. La veille de son départ, le 1er Septembre, il rétablit dans ses anciens droits l'Église de Ravenne, à laquelle il rend la suprématie sur les évêchés de la province d'Emilie, en faveur de sa réunion à l'Église Romaine dans la personne de l'archevêque Gautier, élu unanimement après une succession d'évêques schismatiques choisis par l'empereur, depuis Guibert jusqu'à ce moment. C'est dans ces circonstances que Gélase II partit de Rome par le Tibre, la voie de terre n'offrant aucune sécurité ; et peu de jours après, à la suite d'une heureuse navigation, il abordait à Pise, qui l'accueillit avec les plus grands honneurs. Il consacra la nouvelle église des Pisans en l'honneur de la Vierge Marie, et le jour même de cette dédicace, il confirma Pise dans son privilége de métropole de toute l'île de Corse, qu'un rescrit d'Urbain II, de l'an 1092, avait accordé à Daïbert, alors archevêque de Pise ; il avait eu pour successeur l'archevêque actuel, Pierre II, lorsqu'il fut lui-même élevé à la dignité de patriarche de Jérusalem. Ni Daïbert, ni Pierre n'avait usé de ce droit, que Gélase II fit revivre en cette circonstance. Alors seulement l'archevêque de Pise, accompagné du cardinal Pierre de Léon comme légat, des chanoines de son Église, du juge Ildebrand, consul des Pisans, et de plusieurs autres citoyens, se rendit en Corse, et y reçut le serment d'obéissance et de fidélité des évêques de cette

[1] A cette même occasion, Suger rappelle avec une sorte d'orgueil national cette ancienne coutume des Papes de recourir à la protection de nos rois, ainsi qu'au sympathique dévouement de l'Eglise de France. Sugerius, *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI ; *Patr. lat. tom.* CLXXXVI, col. 1311.

île, ce qui produisit une grande irritation à Gênes[1]. Gélase se rendit dans cette dernière ville, et y fit la consécration de l'église dédiée à saint Laurent et à saint Syre, en présence de plusieurs évêques, et notamment de celui de Gênes même, Otton[2]. C'est de là qu'il gagna la France par mer.

§ II. LE PAPE GÉLASE II EN FRANCE.

Gélase II à Saint Gilles. Saint Norbert; ses antécédents.

8. Le Pape aborda à l'embouchure du Rhône, d'où il se rendit au monastère de Saint-Gilles, qui est à une lieue du fleuve. Hugues, abbé de Saint-Gilles, le reçut et le traita pendant tout son séjour avec les plus grands honneurs. Évêques, abbés, moines, nobles et fidèles de tout rang accoururent bientôt de toutes parts. Pons[3], Abbé de Cluni, se montra magnifique envers le Pape, il lui fit don de trente chevaux; l'abbé de Saint-Gilles lui en donna dix. Au nombre des personnages de distinction et des simples fidèles qui venaient rendre leurs devoirs et présenter leurs hommages au Pontife exilé, parut un pauvre, visiblement arrivé de loin, accablé de fatigue, miné de privations. Ce pauvre demandait à parler au chef suprême de l'Église, qui l'accueillit avec une condescendance mêlée de respect. — A voir l'extérieur de cet homme, la pauvreté de ses vêtements, l'humilité de ses manières, on n'eût jamais soupçonné le rang qu'il avait occupé dans le monde et les grandes qualités dont il était doué. Norbert appartenait à l'une des plus nobles familles du nord de l'Allemagne. Il était né l'an 1080 à Santen ou Xanten[4], dans le duché de Clève. Héribert son père, comte de Gennep, était parent de l'empereur; Hadwige ou Hedwige sa mère sortait d'une maison non moins illustre et qui ne tardera pas à posséder le sceptre impérial, la maison des ducs de Lorraine. Il reçut une éducation en rapport avec l'éclat de sa naissance; mais les succès qu'il obtint dans toutes les branches

[1] Chronic. Pisan. apud *Ughel*, col. 413-434.

[2] CONSTANT CAJET, *Commentar ad Pandulf.* p. 145.

[3] Cf. tom. XXV de cette *histoire*, p. 600, 610.

[4] Jadis *castra vetera*, petite ville ancienne et murée, aujourd'hui dans les états prussiens, province Rhénane, cercle de Rheinberg.

de l'instruction telle qu'on l'entendait à cette époque, appelèrent sur lui l'attention et la faveur des grands, beaucoup plus que ses avantages héréditaires. Une humeur enjouée, le brillant de l'élocution, et par-dessus tout la beauté plastique lui présageaient ce qu'on appelle une heureuse destinée. Il avait le choix des carrières, et justement il opta pour celle qui lui convenait le moins, dans l'opinion commune : il entra dans le clergé. La tonsure d'abord et le sous-diaconat ensuite ne modifièrent en rien son genre de vie. Le siècle l'entraînait dans le tourbillon du luxe et des plaisirs. Norbert fut pourvu d'un canonicat dans sa ville natale, sans abandonner les amusements, en demeurant le héros de toutes les fêtes et l'idole de la société. Il ne fallait pas lui parler de rentrer en lui-même ni de recevoir les ordres supérieurs ; ne pensant nullement à changer de conduite, il éloignait les sérieuses réflexions et repoussait les entraves nouvelles. L'enchantement dont il était l'objet, il en était aussi le jouet et la victime. Pourvu d'un canonicat à Xanten, il ne se laissa pas enchaîner par ce bénéfice. Nous le voyons bientôt après à la cour de Frédéric, archevêque de Cologne, puis à celle de l'empereur Henri V. Celui-ci fut heureux d'attacher à sa personne un parent dont les séduisantes manières et les brillantes qualités ne pouvaient que flatter son amour-propre ; il le nomma son aumônier. A ce titre, Norbert accompagna le jeune souverain dans le trop fameux voyage de Rome. Disons à son honneur qu'il osa blâmer les violences commises et se ranger à côté du saint et courageux évêque de Salzbourg, mais sans encourir la même peine[1]. De sa part, ce fut un mouvement généreux et spontané, qui révélait le fond de sa noble nature, bien plus que l'explosion d'un sentiment chrétien ou d'un devoir ecclésiastique.

Le nouveau Paul ; modèle de pénitence.

9. Malgré la mobilité de son esprit et la légèreté de ses habitudes, Norbert était loin de posséder le vrai bonheur. L'impression d'un vide immense et d'un irrémédiable ennui pesait quelquefois sur son âme. Il sentait vaguement qu'il ne trouverait la paix que

[1] Voir plus haut, même volume, chap. I, § 2, p. 25.

dans la vertu. La grande parole de S. Augustin ne jaillissait pas encore de ses lèvres ; mais il l'entendait résonner comme un écho lointain dans les profondeurs de sa conscience : « Notre cœur ne goûte jamais le repos, il est dans une agitation continuelle, jusqu'à ce qu'il se repose en Dieu. » Pensée qui fût longtemps demeurée stérile, qui peut-être n'eût jamais abouti, si Dieu lui-même n'avait par un coup soudain arrêté ce jeune homme. De retour en Westphalie, celui-ci continuait à mener une vie bruyante et mondaine. Un jour qu'il se rendait à cheval, suivi d'un seul domestique, au riant village de Freten, il fut assailli par un violent orage. Comme il était loin de tout abri, cédant à la crainte, il excita son cheval, pour se dérober au danger par la fuite. Aussitôt la foudre éclate et tombe devant lui. L'animal effrayé le renverse et le cavalier reste là comme mort pendant près d'une heure. En recouvrant ses sens, il prononce la parole de l'Apôtre : « Seigneur, que voulez-vous de moi ? que dois-je faire[1]. » Une voix intérieure lui répond : « Éloigne-toi du mal et pratique désormais le bien ; cherche la paix véritable, tourne de ce côté toutes les forces de ton âme[2]. » Le nouveau Paul n'hésite pas un instant, sa résolution est prise : il expiera les désordres de sa vie passée par les larmes et les travaux de la pénitence. Au lieu de revenir à la cour, il se hâta de rentrer dans son obscure patrie, voulant d'abord donner l'exemple où le scandale avait commencé. Le monde ne le revit plus à ses fêtes ; il mit à l'éviter autant d'application et de zèle qu'il en mettait auparavant à rechercher ses plaisirs, à subir ses caprices. Il passait les jours entiers et la majeure partie des nuits dans l'exercice de la prière ; sa méditation ne discontinuait pas. Pour l'expiation de ses longues infidélités, aucune pénitence ne lui semblait trop sévère. Les anciens Pères du désert étaient devenus tout à coup ses modèles. Les aliments dont il usait, la planche nue qui lui servait de couche, la rigueur de ses austérités, l'abondance de ses larmes, tout attestait la sincérité de sa conversion[3].

[1] Act. IX, 6.
[2] Psalm. XXXVI, 27 ; XXXIII, 15.
[3] Hugo, V. *vita S. Noberti,* apud Bolland. 6 Jun.

Sous les riches habits qu'il gardait encore par un sentiment d'humilité, il portait un rude cilice.

Ordination de Norbert ; sa première messe et son premier sermon.

10. Le désir d'avancer dans les ordres sacrés et de recevoir enfin la prêtrise fut la conséquence naturelle d'un tel changement. C'est dans la retraite qu'il jugea devoir s'y préparer. Le monastère de Saint-Sigebert près de Cologne, dirigé par le pieux abbé Conon, depuis lors évêque de Ratisbonne, lui parut réunir toutes les conditions nécessaires pour cette préparation. Après quelques semaines consacrée uniquement à Dieu, Norbert alla se jeter aux pieds de l'archevêque, qui ne revenait pas de son étonnement, lui demanda l'absolution générale et la faveur d'être ordonné diacre et prêtre le même jour. Persuadé que le jeune homme était mu par une inspiration divine, le prélat y consentit avec joie. Une exception aux règles canoniques ne lui semblait pas pouvoir être mieux motivée. Au moment de la cérémonie, comme les autres ordinants étaient déjà revêtus de leurs aubes, Norbert, le noble seigneur, avant d'accepter la sienne, rejeta son manteau de soie dans les mains d'un domestique, pour se couvrir d'une tunique de peaux d'agneau ; ce qui frappa la nombreuse assistance, dont les regards étaient principalement fixés sur lui. L'onction sacerdotale reçue, il alla se renfermer encore pendant quarante jours dans la même retraite et se placer sous la même direction, en vue de se préparer à la célébration de sa première messe. Il voulut la célébrer à Xanten, dans l'église dont il était chanoine. Ses antécédents et la position de sa famille avaient attiré le plus grand concours. Après l'Évangile il fit un sermon plein de zèle et de feu, sur l'inanité des biens du monde, la brièveté de la vie, l'impossibilité de trouver le bonheur en dehors d'une conscience pure. Les défauts et le relâchement de ses confrères eux-mêmes n'y furent pas ménagés. Les allusions étaient transparentes, bien qu'il ne désignât personne en particulier. Cette éloquence vraiment apostolique laissa dans l'auditoire une profonde émotion. Le lendemain, dans une réunion du chapitre, il présenta les constitutions au doyen et lui rappela que c'était à lui d'y ramener les autres, quand ils venaient à s'en écarter. Il les exhorta tous ensuite à changer de vie, à mettre leurs

actes en complète harmonie avec leur profession sainte; il attaqua les abus, il releva les prévarications d'une manière si véhémente, que plusieurs en furent sincèrement touchés. D'autres murmurè- d'abord et puis se déchaînèrent contre le zélé reformateur. Celui-ci ne se laissa point ébranler par de telles résistances ; il revint les jours suivants sur le même sujet, et toujours avec un plus grand courage. Il préludait à la grande mission qu'il devait remplir dans l'Église. Soudoyé par les passions ameutées, un clerc de bas étage répondit à ses discours par les plus grossières injures, le menaça des plus mauvais traitements et s'emporta jusqu'à lui cracher au visage ; le saint dit simplement qu'il avait mérité cet affront par ses péchés ; et, s'étant essuyé, continua sa pieuse exhortation. Pendant trois ans il ne cessa de prêcher la parole évangélique et de faire chaque jour de nouveaux progrès dans la vie spirituelle. Quand il échouait dans ses pieux desseins, quand son zèle se heurtait à d'invincibles résistances ou n'était récompensé que par de mauvais procédés, il allait puiser un nouveau courage, tantôt auprès des moines de Saint-Sigebert, tantôt auprès des chanoines réguliers de Closterrath. Un saint ermite nommé Lidulfe soutint aussi par de célestes entretiens cette grande âme où se préparait dans la douleur et l'oraison l'une des plus belles institutions du siècle.

Norbert au concile de Frizlar, à l'audience du Pape Gélase II.

11. En 1118, la question des investitures fut encore traitée et l'anathème réitéré contre l'empereur d'Allemagne dans le concile de Frislar[1], présidé par le cardinal Conon, légat de Gélase, comme il l'était auparavant de Pascal. Norbert y fut cité par quelques évêques ; une semblable épreuve ne pouvait manquer à sa vocation. Ses accusateurs le dénoncèrent comme un esprit remuant et séditieux, prêchant sans mission, ne craignant pas de s'attaquer même aux dignitaires ecclésiastiques et de critiquer leurs mœurs. On lui reprocha de porter un habit extraordinaire, digne tout au plus d'un mendiant, aussi peu convenable à sa profession qu'à sa naissance. Norbert se défendit comme les saints se défendent en

[1] Labb. Conc. tom. X, p. 823 ex Ursperg.

pareille occasion, avec une extrême humilité, mais sans faiblesse. Conon se garda bien de le condamner, et par son silence du moins lui permit de poursuivre le même ministère. Les voies de Dieu n'étaient pas inconnues à l'héroïque légat ; lui-même en avait fait l'expérience. Un grief relevé contre Norbert, c'est qu'il gardait ses propriétés et ses bénéfices, tout en menant la vie d'un religieux. A la suite du concile, où peu de temps après, il se démit de ses titres et de ses revenus ecclésiastiques, entre les mains du même Frédéric, archevêque de Cologne. Puis il vendit ses maisons, tous ses biens, sans en excepter les meubles ; et l'argent qu'il en retira fut immédiatement versé dans le sein des pauvres. Il ne garda pour lui que dix marcs, une mule et les vases sacrées dont il se servait pour la messe. Quittant alors sa patrie, suivi seulement de deux laïques, il alla porter ailleurs son ardente parole si méconnue jusque-là. En arrivant à Huy sur les bords de la Meuse, il distribua tout l'argent qui lui restait, abandonna sa mule, et nu-pieds, vêtu d'une blanche tunique de laine, à l'approche de l'hiver, il s'achemina vers la Provence, où le pape s'était réfugié. Ses deux compagnons imitèrent en tout son exemple. Frappé des vertus et des grandes aspirations de Norbert, Gélase voulut le retenir à la cour pontificale.— Les cours m'ont perdu, très-saint Père ; je n'oserais pas même aborder celle du Vicaire de Jésus-Christ. Dieu m'appelle à de plus humbles fonctions ; je n'attends qu'une parole de votre bouche sacrée. — Le souverain Pontife plein d'admiration, imposa silence à ses regrets personnels et prononça cette parole. Il alla plus loin ; il autorisa ce vrai serviteur de Dieu par une Bulle spéciale à continuer sa mission, à prêcher l'Évangile dans toutes les contrées. Norbert n'en demandait pas davantage ; il reprit le chemin du Nord avec une pieuse allégresse, toujours nu-pieds, vivant d'aumônes, répandant partout sur ses pas le bon grain du semeur évangélique. Nous ne perdrons pas de vue les nobles et profondes traces du pèlerin.

Sollicitude du Pape pour les Églises d'Espagne. Conciles de Rouen et de Toulouse.

12. C'est pendant son séjour à Saint-Gilles, que le Pape confirma le titre de primat de toutes les Espagnes à Bernard, archevêque de Tolède, et à ses successeurs. De ce monastère, il se rendit à

Mergurium, plus tard Melgueil, aujourd'hui Mauguio, petit port d'Occitanie, dont le comte était Pierre, père de l'Abbé de Cluny. Il vint ensuite à Maguelonne, ville maintenant disparue et que Montpellier a remplacée. Là il reçut l'ambassade du roi de France Louis-le-Gros, conduite par Suger et chargée de lui offrir comme les prémices du royaume[1]. Le roi devait plus tard se rendre lui-même auprès de Gélase, à Vézelai, dans la Bourgogne; et l'on sait que la mort seule du saint Pontife empêcha la réalisation de ce projet. Avant de quitter le midi de la France, le Pape sacra Pierre de Librana, né dans la Gascogne, évêque de Saragosse, alors assiégée par Alphonse VII d'Aragon, qui la prit quelques jours après. La lettre, dans laquelle il annonce cette promotion de Pierre de Librana à l'armée des Chrétiens qui assiégeait Saragosse, est datée d'Alesti ou Alais, près de Saint-Gilles, le 10 décembre. En même temps le Pape accordait de précieuses indulgences à tous ceux dont les dons viendraient en aide au nouvel évêque pour le relèvement de l'église de Saragosse détruite par les Sarrasins et les Moabites. Cette église n'est autre que Notre-Dame del Pilar, demeurée si justement célèbre dans tout l'univers chrétien. Déjà du reste Gélase II, se trouvant encore à Gaëte, avait donné à l'Espagne un gage éclatant de sa sollicitude. Raymond III, comte de Barcelone et de Provence, dans son vif désir de voir relever la célèbre ville de Terragone, détruite de fond en comble par les Infidèles et complétement déserte depuis plusieurs années, avait, en 1117, autorisé par lettres patentes le Bienheureux Oldegaire, évêque de Barcelone, et ses successeurs à la coloniser et à la gouverner. Gélase II, considérant que ses prédécesseurs et notamment Urbain II, avaient fait de la restauration de cette Église métropolitaine jadis florissante l'objet de leurs efforts, promut Oldegaire à l'archevêché de Tarragone, et lui accorda le pallium et la dignité de métropolitain, mais sans lui retirer l'évêché de Barcelone. Rappelons aussi, que deux conciles s'étaient tenus en France, au commencement de cette même année 1118. Sur le premier, le

[1] « Regni primitias obtuleramus, » Suger. *Vita Ludovici Grossi*, cap XXI *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1312.

neuvième de Toulouse, nous savons seulement qu'il eut lieu et qu'il ne dut pas être sans influence sur le grand nombre de nobles Français qui prirent part à cette glorieuse entreprise. Dans le second, celui de Rouen, Conrad, légat du Pape, en annonçant l'arrivée prochaine du Pontife en France, stigmatisa, dans un discours des plus éloquents, l'impiété et les persécutions de l'empereur Charles-Henri et l'intrusion du pseudopape Bourdin. Il termina par un touchant appel à la générosité et aux prières de l'Église de Normandie en faveur de l'auguste exilé. Nous savons, par les auteurs du temps, que la Normandie répondit à cet appel avec un admirable dévouement, et qu'il trouva de l'écho jusqu'en Angleterre, puisque Ralf, archevêque de Cantorbéry se préparait à venir au concile que le pape voulait convoquer à Reims[1].

Mort de la reine d'Angleterre, d'Alexis Comnène empereur d'Orient, du Calife Mustadir Billa, de Baudoin Ier, roi de Jérusalem. Avénement de Baudoin II.

13. Dans les premiers mois de cette année 1118 s'était endormie dans le Seigneur la vertueuse reine Mathilde, à Westminster, où elle fut ensevelie. Ce fut une grande perte pour l'Angleterre, et surtout pour l'Église de *Groylande*, dont l'abbé Jofrid, son protégé, avait été envoyé auprès de Louis-le-Gros avec Gilbert, abbé de Westminster, né en France comme lui, pour négocier un accommodement au sujet du duché de Normandie. Après la mort de la reine, un grand nombre de seigneurs normands trahirent le serment de fidélité fait au roi d'Angleterre et passèrent dans les rangs de ses ennemis[2]. Ce fut l'étincelle qui alluma entre les deux royaumes cette inimitié, que cent ans de guerre ne purent éteindre, et qu'après sept siècles on retrouvait vivante encore chez l'un et l'autre peuple, il y a quelques années. Sur un autre point du monde chrétien, Alexis Comnène, empereur d'Orient, mourait à Constantinople, le 15 août, à l'âge de soixante-dix ans, dont il avait régné plus de trente-sept. L'avénement de son fils Jean Comnène, appelé par quelques historiens Calojean, et déjà marié à Irène, fille du roi de Hongrie Ladislas, assurait aux Latins une politique plus juste ou moins déloyale que celle d'Alexis. En Asie, la main de Dieu faisait aussi deux vides considérables : aux Infidèles elle

[1] Eadmer., *Nov.* v.
[2] Eadmer. *Nov.* v. *Petr. Bles.* in *Continuat. Ingulp.*, p. 129.

prenait le Kalife abbasside Mustadir Billa, qui eut pour successeur son fils Almostashed ; aux Latins elle retirait le roi de Jérusalem Baudouin Ier[1]. Un discours éloquent de Joscelin de Courtenai, prince de Tibériade, fit porter les suffrages sur Baudoin du Bourg, comte d'Edesse, qui se trouvait alors à Jérusalem. Les éminents services qu'il avait rendus à la cause sainte, ses liens de parenté avec les deux derniers monarques, la sagesse de son administration, sa valeur extraordinaire et sa présence enfin arrêtèrent toute opposition : il fut sacré le jour de Pâques. On craignait avec raison les événements fâcheux qui auraient pu se produire pendant la vacance du trône. Des émissaires étaient déjà partis pour aller offrir la couronne au second frère de Godefroy, Eustache comte de Boulogne. Ce n'est pas sans difficulté qu'ils le déterminèrent à les suivre. Sur le point de s'embarquer avec eux dans un port de l'Apulie, il apprend l'élection de son cousin. Le délégué insiste, s'appuyant sur ses droits. « A Dieu ne plaise, leur dit-il, que j'aille porter la division dans un royaume pour lequel mes frères ont donné leur vie ! Du Bourg est roi, je reste comte. — Et là-dessus le héros chrétien reprend le chemin de sa patrie. Baudoin Ier fut suivi de près, dans la tombe par le patriarche Arnulf, dont les intrigues et l'ambition n'avaient que trop longtemps troublé la Palestine ; heureusement son successeur, Gormond ou Carimond, de Picquigny, au diocèse d'Amiens, était, nous dit Guillaume de Tyr, « un homme simple et craignant Dieu[2]. » Peu après l'avénement de Baudoin II, Hugues des Payens et Geoffroi de Saint-Omer fondaient à Jérusalem le fameux ordre de chevalerie des Templiers, ainsi appelés, parce que, les voyant sans domicile certain, le roi leur donne la partie de son palais qui avoisinait le temple. Ces divers personnages nous sont déjà connus ; inutile de les peindre et d'entrer dans les détails[3].

Troubles à Milan. Guerre contre les habitants de Côme.

L'état de l'Orient ainsi résumé dans son ensemble, revenons en Occident. Au moment où Gélase II se rendait en France, la Lom-

[1] Cf. tom. XXV, de cette *histoire*, pag. 295.
[2] Willh. Tyr. *hist. rerum transmarin.* XII, 13 ; *Patr. lat.* tom. CCI, *col.* 533.
[3] Cf. tom. XXIV, de cette *histoire*, pag. 267, 268.

bardie devint le théâtre d'une agitation qui ne peut être passée sous silence. Les habitants de Milan étaient partisans, pour la plupart, de l'empereur. A la nouvelle de son excommunication, les marquis et les comtes de Lombardie s'assemblèrent dans le but de le disculper et de lui assurer la bienveillance de Jourdain, archevêque de cette ville, et des évêques de la province. On discutait à ce sujet, quand le bruit se répandit dans la ville que les gens de Guy, évêque de Côme — fidèle, on le savait, à Gélase — s'étaient emparés du prêtre Landulphe de Carcano, primicier de la cathédrale de Milan, et que le neveu de Landulphe, Othon, l'un des plus braves capitaines milanais, avait trouvé la mort en le défendant. Aussitôt le peuple, citoyens et soldats, d'envahir le vestibule de l'église où avait lieu la réunion des seigneurs, en poussant contre ceux de Côme des cris de guerre et d'extermination. Jourdain, informé, ne peut contenir son courroux : il court au milieu du peuple et met le comble à l'effervescence des esprits par ses excitations. A sa voix, la guerre fut promptement entreprise : elle devait durer dix ans. Dans la première campagne, les Milanais s'emparèrent de Côme et délivrèrent Landulphe, à qui l'empereur avait donné l'investiture de l'évêché de Côme et qui avait reçu l'ordination des mains du patriarche d'Aquilée, son métropolitain[1].

Mort de Gélase II à Cluny.

15. Pendant ce temps, Gélase poursuivait son voyage en France, au milieu des plus touchants témoignages de vénération et d'amour. Les écrits du temps n'ont conservé de tous les noms des localités qui le reçurent, après Saint-Gilles, Melgueil et Maguelonne, que ceux d'Alesti ou Alais, du Puy, d'Avignon, d'Orange, de Vienne, de Lyon, de Mâcon et de Cluny. Le moine d'Ursperg et tous ceux qui ont suivi son opinion se trompent, quand ils veulent qu'un concile ait été réuni à Vienne par Gélase II. La vérité est qu'il avait décidé la réunion d'un concile à Reims[2], au mois de mars suivant, vers la mi-carême, pour y traiter avec les Pères de France et d'Allemagne la question du différend entre le sacerdoce

1 LANDULPH. JUNIOR, XXXIV, ap. *Puricel.* num. 329.

2 FALCO, *chron.* ann. 1118, ad finem. —EADMER. *Nov. Chron. Mauriniac.* Apud DUCHESN. IV, 2.

et la royauté. A Mâcon il tomba malade, et les atteintes de la maladie furent assez graves pour que l'auguste voyageur désirât être immédiatement transporté à Cluny. L'accueil qui lui fut fait, les attentions et les soins qu'on lui prodigua dans ce monastère ne purent avoir raison du mal ; le saint Pontife, sentant que Dieu allait le rappeler à lui, manda les cardinaux qui l'accompagnaient, et avec eux Conon, évêque de Préneste, qu'il leur proposa comme le plus capable de diriger la barque de Pierre au milieu de la tempête déchaînée. Conon résista à toutes les prières : outre qu'il se jugeait indigne du plus grand des honneurs, il se déclarait incapable de porter le fardeau de la Papauté en ces temps de persécution ; elle avait besoin pour se défendre, disait-il, des richesses et des grandeurs temporelles. Si vous voulez suivre mon conseil, ajouta-t-il, nous élirons l'archevêque de Vienne, qui, à la piété, à la prudence, à toutes les vertus, joint la puissance et la noblesse séculières. L'avis plut au Pape et aux cardinaux ; immédiatement on expédia l'ordre à Guy de Vienne de se rendre à Cluny, mais en lui laissant ignorer dans quel but. Il était en route pour y venir, lorsqu'il apprit que le saint Pontife Gélase avait, le quatrième jour des calendes de Février[1], 29 Janvier 1119, quitté cette vie d'épreuves pour une vie de paix dans le sein du Seigneur. Gélase avait gouverné l'Église un an moins deux jours, disent les uns, plus quatre, disent les autres ; tous le comparent aux anciens martyrs, vu les tribulations accumulées dans cet étroit espace[2].

§ III. ÉLECTION ET SÉJOUR DE CALIXTE II EN FRANCE.

16. Deux jours après la mort de Gélase II, Guy archevêque de Vienne fut élu sous le nom de Calixte II. Il était fils de Guillaume, duc de Bourgogne, et la reine de France Adelaïde était la fille de

Election et sacre de Calixte II. Conon en Allemagne. Diète de Tribun.

[1] Falco, apud *Baron.* ann. 1119, nº 2. — Orderic, Vital. XII.— Fulcher, Carno. *Hist. Hierosol.*, III, et alii.

[2] Un moine de Cluny composa son épitaphe, qui commence par ces mots :
« Vir gravis et sapiens, actu verboque Joannes. »
Plus loin, ce trait qui ne doit pas nous échapper :...
« Filia dulcis
More suo profugum suscepit Gallia patrem. »

sa sœur Gilla, mariée à Humbert II comte de Maurienne et de Savoie. Il fallut, pour vaincre la résistance de Guy, attendre que le choix fait par son prédécesseur et les cardinaux présents à Cluny, d'après le conseil de Conon, eût été ratifié à Rome, où le clergé et le peuple, quand elle y fut annoncée par Pierre évêque de Porto, vicaire en l'absence du pape, l'accueillirent avec la joie la plus vive, donnèrent leur unanime consentement. Dès que les envoyés de Rome eurent apporté leur adhésion, le nouveau Pontife, après avoir reçu le serment de fidélité de Gérard d'Angoulême et des autres prélats, se rendit à Lyon, dont l'archevêque Humbald lui fit une réception brillante ; et de là il vint à Vienne, où son sacre eut lieu avec une grande solennité le dimanche de la Quinquagésime, 9 février 1119. Aussitôt Conon repartit pour l'Allemagne, et publia, dans les conciles de Cologne et de Fritzlar, l'excommunication prononcée par Gélase II contre l'empereur Henri V, alors en Italie. La sentence allait avoir son effet : les barons allemands assignèrent Henri devant une diète qui se tiendrait à Wurtzbourg, avec menace de le déposer s'il ne venait y répondre aux accusations portées contre lui. A cette nouvelle, l'excommunié, transporté de fureur, laisse en Italie l'armée avec l'impératrice, rentre soudain en Allemagne et signale son retour inattendu par des violences de toute sorte. Les évêques et les seigneurs l'obligèrent alors à convoquer une diète à Tribur ; là il dut souscrire les articles préliminaires de la pacification. A cette assemblée vinrent des députés de Rome, de Vienne et d'autres Églises, qui confirmèrent la nouvelle de l'élection de Calixte II, à qui tous les évêques d'Allemagne promirent obéissance et fidélité. Ils approuvèrent ensuite la réunion d'un concile général à Reims, et l'empereur, vaincu par les raisons que l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, et l'abbé de Cluny avaient fait valoir auprès de lui dans une récente entrevue, prit l'engagement de s'y trouver pour la réconciliation de l'Église avec l'Empire.

Nouveau concile de Toulouse.

17. Calixte, après avoir pris à Vienne les mesures les plus urgentes que la situation commandait, se rendit à Toulouse, où il tint un concile, dont Baronius ne dit rien, mais auquel l'historien

Catel a consacré les lignes suivantes[1] : « La première année de son Pontificat, le VIII des ides de Juin, le pape Calixte tint un concile à Toulouse avec les cardinaux, les archevêques, les évêques et les abbés de Provence, de Gothie, de Gascogne, d'Espagne et de la Bretagne citérieure, auquel concile, entre autres mesures décrétées, furent condamnés et exclus de l'Église les hérétiques qui, feignant une apparence de religion, condamnaient le sacrement du corps et du sang du Seigneur, le baptême des petits enfants, le sacerdoce et tous les ordres ecclésiastiques, et les liens des noces légitimes. Les prémices, les dîmes, les dons reçus et les biens d'un évêque ou des clercs après leur mort furent interdits aux princes et à tous laïques sous peine d'excommunication. » Le premier décret regarde évidemment l'hérésie de Pierre de Bruys et du faux ermite Henri ; c'est un signe des ravages exercés dans les pays environnants par ces deux fanatiques. Ils comptaient de nombreux adhérents dans la ville même de Toulouse. Henri s'y tenait caché pendant qu'on fulminait contre lui. Au nombre des Pères du synode, nous trouvons l'infatigable et pieux Oldegaire, le récent archevêque de Tarragone, et les archevêques Aton d'Arles et Foulques d'Aix.

Indiction du concile de Reims. Tenue du concile.

18. Calixte était venu à Toulouse à la suite d'un voyage au Puy ; d'où il descendit à Saint-Gilles. Une lettre écrite de Maguelone aux chanoines de l'église Saint-Jean de Besançon, nous montre qu'il fit séjour dans la première de ces deux villes. De Toulouse il passe à Fronton, dont il consacre l'autel paroissial, à Montauban, à Cahors, dont il consacre l'église. La veille de la Nativité de la Vierge, c'est-à-dire le 7 Septembre, nous le trouvons à Angers, où il consacre le maître-autel du monastère de *Roncier*. Il vient ensuite à Tours, et, à la prière de Guillaume évêque de Poitiers, il se détourne de sa route jusqu'au monastère de Fontevrault, pour y dédier un Oratoire en l'honneur de la Vierge ; ce qui fut fait au milieu d'un concours innombrable de pélerins, auxquels il adressa une éloquente allocution. De Tours, l'itinéraire se poursuit par le

[1] CATEL, *Hist. des Comtes de Toulouse*, II, 3.

diocèse de Soissons, où il fait la dédicace de l'église du monastère de Saint-Maur près d'Etampes, et où nous retrouvons auprès de lui Conon de Préneste. C'est de là qu'il arrive à Paris, où l'évêque de Châlons-sur-Marne et l'abbé de Cluny étaient venus lui rendre compte de la mission qu'il leur avait confiée, lui faire connaître le résultat de leur entrevue avec l'empereur, à Strasbourg, et l'engagement qu'avait pris ce prince de renoncer absolument à l'investiture des évêchés et des abbayes. Calixte connaissait trop bien le digne continuateur de la perfide politique de Henri IV, pour ne pas redouter quelque fraude. Il adjoignit aux mêmes députés l'évêque-cardinal d'Ostie et le cardinal Grégoire, avec mission d'arrêter les conditions de la paix par promesses écrites signées de part et d'autre. L'entrevue eut lieu entre Verdun et Metz, et l'empereur prit l'engagement d'exécuter la convention écrite à Mouson. La députation retourna donc à Reims, où Calixte s'était rendu pour tenir le concile, dont il fit l'ouverture le 20 octobre, au milieu d'un concours de quinze archevêques, de plus de deux cents évêques et d'un pareil nombre d'abbés, venus, dit Orderic, d'Italie et d'Allemagne, de France et d'Espagne, des îles de l'Océan et de toutes les provinces de l'Occident[1]. L'Allemagne y était représentée par l'archevêque de Mayence, Adalbert et sept autres prélats, venus par crainte de l'empereur, sous une escorte de cinquante chevaliers. C'est alors qu'on eut l'imposant spectacle des causes les plus difficiles et de l'importance la plus haute en ce temps-là, plaidées contradictoirement devant ces grandes assises de l'Europe chrétienne, que présidait Jésus-Christ lui-même dans la personne de son Vicaire.

Plaintes du roi de France contre le roi d'Angleterre. Guillaume d'Aquitaine. Amauri de Montfort.

19. Le roi de France, accompagné de ses barons, y vint faire entendre ses griefs contre le roi d'Angleterre. Il s'est, disait-il, emparé par la force de la Normandie, qui dépend de mon royaume ; il retient prisonnier le duc Robert mon vassal et son frère ; il a dépouillé son neveu Guillaume, fils de Robert ; et ce

[1] ORDERIC Vital. *hist. eccl.* III part. XII, 9 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 873 et seq. — SIMEO DUNELMENS. *Hist. de Gest. reg. Angl.* — ROG. HAVEDEN. Apud BARON. ann. 1119, num. 9. —EADMER. *Nov.* V.

jeune homme est là devant vous, implorant votre justice. Il a jeté dans un noir cachot, où la victime gémit encore, le duc de Bellesme, mon ambassadeur à sa cour ; il a poussé à la révolte contre moi le comte Théobald comte de Blois, son neveu, et celui-ci s'est emparé de la personne de Guillaume de Nevers, qui revenait d'une expédition contre Thomas de Marle, excommunié comme ennemi public dans un concile[1] ; il refuse de le remettre en liberté[2]. Geoffroi archevêque de Rouen, entouré des évêques et des abbés de Normandie, se leva pour essayer de justifier la conduite du roi d'Angleterre ; mais un long murmure de l'assemblée le réduisit bientôt au silence. Hildegarde, comtesse de Poitiers, comparut ensuite et se plaignit de ce que son mari le comte Guillaume l'avait répudiée pour épouser Maubergeon vicomtesse de Châtellerault. La querelle était ancienne ; car c'est ici ce même Guillaume IX qui, dix-huit ans auparavant, partait pour la croisade, plutôt en troubadour licencieux qu'en chevalier chrétien, bien qu'il ne manquât pas de vaillance[3]. Le comte de Poitiers faisant défaut, Guillaume évêque de Saintes et les évêques d'Aquitaine l'excusèrent de son absence en assurant qu'une maladie l'avait obligé de s'arrêter en chemin. Sur ce motif, on obtint du Pape un délai, pendant lequel Guillaume était tenu de défendre sa cause. Une plainte fut introduite après cela par Audin le Barbu, évêque d'Évreux, dont les Normands embrassèrent la cause, contre Amauri de Montfort. — Amauri disait Audin, a brûlé l'évêché d'Évreux après m'avoir honteusement chassé de mon siége. — Expulsé ! avait répliqué vivement un chapelain d'Amauri, vous l'avez été parce que le Seigneur Amauri a dû recouvrer par sa valeur et par la force des armes son comté, dont vous engagiez le roi d'Angleterre à le dépouiller ; et c'est par votre ordre que ce même roi d'Angleterre, quand il est venu plus tard assiéger la ville, a mis le feu aux églises et à l'évêché. — L'irritation grandit alors de part et d'autre, et la discussion devint

[1] Labbe. Conc. tom. X, pag. 362.
[2] Voir plus haut dans ce même volume, chap. II, § 2, p.
[3] Cf. tom. XXV de cette histoire p. 42 et suiv.

extrêmement orageuse[1]. Les ministres qui entouraient le trône du Pape parvinrent toutefois à rétablir le silence, et Calixte, après une touchante exhortation à la concorde, dans laquelle il enjoignait aux Français et aux Anglais l'observation de la trêve de Dieu, telle que l'avait décrétée Urbain II à Clermont, donna l'ordre aux prélats assemblés de l'attendre jusqu'à son retour de Mouson, où il allait traiter de la paix avec l'empereur d'Allemagne, pour le bien de toute la chrétienté.

Conférence de Mouson entre Calixte II et Henri V. Noble conduite de l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux.

20. Accompagné des prélats qu'il estimait les plus nécessaires à cette conférence, entre autres les archevêques de Reims et de Rouen, le cardinal-évêque d'Ostie, le cardinal Jean, l'évêque de Viviers, l'évêque de Châlons et l'abbé de Cluny, le Pape partit le mercredi 22 octobre ; et, comme à son arrivée à Mouson, le lendemain soir, il se sentait très-fatigué, ce fut le vendredi seulement qu'il envoya ses députés à l'empereur. A peine eût-il été donné lecture à ce prince de la convention qu'il avait, dans les deux entrevues précédentes, pris l'engagement de signer, que, se récriant, « Je n'ai rien promis de tout cela, » dit-il avec hauteur. Et l'évêque de Châlons, dont le zèle entraîne la parole, de lui répondre avec fermeté : « Seigneur, ne désavouez pas ! je suis prêt à jurer sur les reliques ou sur l'Évangile que vous êtes demeuré d'accord avec moi sur ces articles. » A ce rude coup, Henri ne trouve d'autre riposte que cette banale restriction : « Si la promesse me fut arrachée, dit-il, peut-elle m'engager, quand je ne saurais la tenir sans porter atteinte aux droits de ma couronne? » Mais l'évêque le poursuivant derrière ce sophisme, « Diminuer les droits de votre couronne, prince ! le Pape y songe-t-il, quand il déclare à vos sujets qu'ils doivent vous obéir pour tous les services dus à leur souverain temporel? Si vous cessez le trafic des évêchés et des abbayes, n'est-ce pas là, bien loin de diminuer votre puissance, ce qui devra l'augmenter? » L'empereur, à bout de faux-fuyants, demanda du délai jusqu'au lendemain matin, pour consulter ses barons, et se retira brusquement. Son entourage voulut alors lui ménager un

[1] Orderic. Vital. *Hist. eccl.* III part. XII, 9 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 876.

prétexte de rupture, et demanda s'il serait obligé, pour se réconcilier, d'aller nu-pieds recevoir l'absolution, comme c'était la coutume. Les députés aplanirent la difficulté par la promesse d'engager le Pape à donner l'absolution en particulier, sans que l'empereur fût soumis à des formalités humiliantes. Le samedi matin, l'évêque de Châlons et l'abbé de Cluny revinrent pour connaître la décision de l'empereur. Ce n'était pas ce qu'attendait le tyran : il avait espéré que Calixte viendrait lui-même, et il était là avec une armée de trente mille hommes pour s'emparer de sa personne, comme il s'était emparé de celle de Pascal II. Voyant avorter sa criminelle entreprise, le Pape ne sortant pas de Mouson et cette place appartenant à l'archevêque de Reims, il entra dans une grande colère et prétendit qu'il ne pouvait rien décider jusqu'après la tenue d'une assemblée générale de la nation. Sur cette réponse, Calixte, qui avait épuisé tous les moyens de conciliation, se rendit sur le champ de Mouson dans un château du comte de Troyes, où le perfide Teuton, essayant de ressaisir la proie qui lui échappait, fit demander de surseoir au départ jusqu'au lundi. Le Pape, tout en répondant qu'il serait toujours prêt à recevoir le prince, soit dans le concile, soit après le concile, pour traiter de la paix, fut inébranlable dans sa résolution de rentrer à Reims sans autre délai. Parti le dimanche avant le jour, il franchit les vingt lieues qui le séparaient de Reims avec une telle diligence, qu'il y célébra la messe ce jour-là même, et sacra Frédéric, évêque élu de Liége. Ce prélat était le frère d'Herman, duc de Namur. Après avoir trois ans seulement fait le bonheur de son diocèse, il mourut empoisonné par des jaloux. « A l'heure présente, ajoute Ordéric Vital, les miracles se multiplient sur son tombeau.»

Décrets du concile de Reims. Anathème renouvelé contre l'antipape Bourdin et l'empereur d'Allemagne.

21. Le concile, qui avait été suspendu pendant la conférence avec l'empereur, fut repris le lundi 27 octobre, et cette séance, où Calixte ne put paraître que quelques instants à cause des fatigues de la veille, fut employée à la relation du voyage de Mouson, faite par le cardinal Jean de Crême. L'état du Pape ne lui ayant pas absolument permis d'assister à la séance du mardi, ce fut à celle du lendemain, et après avoir traité différentes affaires, de neuf

heures du matin jusqu'à trois heures, qu'il fit lire les décrets du concile, au nombre de cinq, suivis d'un grand décret pour l'observation de la trêve de Dieu. Le premier article contre la simonie en général ; le troisième, qui renouvelle contre les usurpateurs des biens de l'Église les peines prononcées par le pape ; Symmaque le quatrième, qui défend de laisser les dignités ecclésiastiques ou les bénéfices comme par droit héréditaire, et d'exiger aucune rémunération pour le baptême, les saintes huiles, la sépulture, la visite ou l'onction des malades, et le dernier pour la continence des clercs, reçurent tout d'abord l'approbation unanime du concile. Il n'en fut pas de même du second article, contre les investitures par la main des laïques, défendues sous peine d'anathème et de perte sans retour de la dignité ainsi reçue : comme il s'étendait d'abord à toutes les églises et à tous les biens ecclésiastiques, les laïques et quelques clers prétendirent, avec de grands murmures, que le Pape voulait les priver des dîmes et des autres biens ecclésiastiques, dont la possession leur était assurée depuis longtemps. Cette séance s'étant prolongée jusqu'à la nuit, la clôture du concile fut remise au lendemain jeudi, 30 octobre 1119, dans une sixième séance. Le discours du Pape y ramena tous les esprits à un commun accord, en restreignant le canon des investitures aux évêchés et aux abbayes ; et dès lors les cinq canons, approuvés par toute l'assemblée, furent récités publiquement par le cardinal Jean de Crême, après avoir été écrits par le moine Jean de Rouen sous la dictée du cardinal diacre Chrysogone. Après un docte discours de l'archevêque de Tarragone Oldegaire sur la dignité sacerdotale, on fit des prières pour le cardinal de Tusculum et le jeune comte de Flandre, neveu du pape, dont on venait d'apprendre la mort, on récita devant les quatre-cent-vingt-sept évêques et abbés portant la mître et la crosse, qui étaient debout, un cierge allumé à la main, les noms de tous ceux que le souverain Pontife, après mûre délibération, allait solennellement excommunier. Les premiers sur la liste étaient l'usurpateur de l'Église romaine, Bourdin, et l'empereur Henri, son fauteur et son complice ; tous les sujets du tyran se trouvaient déliés de leur serment de fidélité, à moins qu'il ne

se réconciliât avec le Pape. L'absolution et la bénédiction données à tous par celui-ci couronnèrent les travaux de cette imposante assemblée, où furent discutés les intérêts les plus graves de l'époque[1]. Un auteur du temps[2] nous apprend que le dessein du Pape de renouveler l'excommunication contre l'empereur produisit d'abord une pénible impression sur quelques-uns du concile. Le successeur de Pierre émit alors l'avis que ceux qui se scandaliseraient de cette mesure, devaient s'en aller et se séparer de la société des frères ; il leur appliquait l'exemple des disciples, qui, se scandalisant au sujet de la chair du Seigneur donnée à manger et de son sang donné à boire, se retirèrent, et ne marchaient plus dès lors avec lui[3]. « Et puisque, s'écria-t-il, celui qui n'amasse pas avec le Seigneur dissipe, et celui qui n'est pas avec lui, est contre lui[4], ceux qui ne veulent pas conserver intacte, en pensant comme nous, cette tunique sans couture, j'entends la sainte Église, s'efforcent de la déchirer par leurs dissentiments. » Ce ferme langage triompha de toutes les hésitations.

§ IV. FONDATION DE PRÉMONTRÉ.

Saint Norbert à Valancienne, à Reims et à Laon.

22. Au nombre des étrangers venus au concile on avait remarqué trois pauvres pèlerins, qui marchaient toujours pieds nus, bien que dans le Rémois la saison soit déjà rigoureuse à la fin d'octobre ; ils étonnaient tout le monde par les austérités de leur pénitence. Ces trois pèlerins étaient Norbert, Hugues, son courageux disciple, et un clerc anglais qui venait d'embrasser leur genre de vie. A son retour de Saint-Gilles, la vie de Norbert était une perpétuelle mission. Comme il prêchait à Valenciennes, arriva dans cette ville Burcard,évêque de Cambrai. L'humble prédicateur alla lui rendre visite ; et dès qu'il fut entré, le prince de l'Église courut se jeter dans ses bras en versant des larmes. Hugues son

[1] LABBE, conc. tom. X, pag. 878.
[2] ROGER, *Annal Anglican.* ad annum 1119.
[3] *Joan.* VI, 67.
[4] *Luc.* XI, 23.

aumônier, ne comprenant rien à cette scène muette, demande une explication. « Celui que vous voyez si pauvre, répond Burcard, éclipsait les plus nobles et les plus riches à la cour de l'empereur, quand je la suivais moi-même. Je ne serais pas évêque de Cambrai, s'il avait voulu l'être. Il a repoussé les honneurs, pour s'attacher à la pénitence. » La mort ravit à Norbert ses trois premiers compagnons pendant qu'il était à Valenciennes. Resté seul, lui-même tomba dangereusement malade. Il en revint, et c'est alors qu'il eut la consolation de voir se joindre à lui ce jeune ecclésiastique dont le nom devait à jamais être inséparable du sien. Ensemble ils évangélisèrent une grande partie de la Flandre. Le saint réformateur s'était rendu à Reims dans le but de faire confirmer par Calixte la permission que Gélase lui avait donnée de prêcher l'Évangile. La foule des personnes riches ne lui permettant pas d'aborder le Pape, après trois jours d'inutiles efforts pour l'accomplissement du dessein qui l'amenait, il sortait de la ville avec ses deux compagnons pour s'en retourner en Lorraine. Barthélemy, évêque de Laon, qui se rendait au concile, rencontra les trois humbles piétons non loin de Reims encore. Frappé de l'extérieur de Norbert, il l'aborde, l'interroge et le ramène à la ville. Lorsque le Pape revint de Mouson, l'audience fut obtenue sans peine, et Calixte, trop accablé d'affaires en ce moment pour écouter Norbert à loisir, comme il le désirait, le recommanda particulièrement à Barthélemy, auprès duquel il promit d'aller le voir à Laon après le concile. Dès lors le futur fondateur de Prémontré parut à toutes les séances à côté de son saint protecteur, et il y fit admirer de tous la force et la sagesse de ses discours et l'exemplaire régularité de sa vie. Quelques jours après le concile, le Pape se rendit à Laon, et quand il eut entendu le nouvel apôtre, il engagea vivement l'évêque à le retenir dans son diocèse.

Norbert choisit la solitude de Prémontré ; heureux commencement de l'Ordre.

23. Barthélemy offrit à Norbert, hors des murs de Laon, une église où il avait placé quelques chanoines réguliers ; mais la seule vue du réformateur effraya ces chanoines, et l'on convint qu'après le départ du Pape et selon le vœu de Norbert, on chercherait dans le diocèse une solitude propre au recueillement : ce qui fut fait.

Les forêts de Tierrache et de Foigni furent explorées sans résultat. Pour chacun des trois endroits qui lui furent montrés, Norbert, après s'être mis en prière, répondit toujours : « Ce n'est pas ici le lieu que Dieu m'a destiné. » L'évêque le conduisit ensuite au fond de la forêt de Couci, dans un petit vallon connu déjà sous le nom de Prémontré, dont les bois épais, les montagnes et les rochers rendaient l'accès difficile, et dont les eaux, le changeant en marécage, avaient fait le séjour si malsain, que les paysans avaient dû l'abandonner. Il n'y restait qu'une chapelle en ruines, dédiée à saint Jean-Baptiste. Là les deux hommes de Dieu se mirent en prière. Le soir étant près d'arriver, l'évêque dit à l'apôtre : Il se fait tard ; finissez votre prière et retournons : il n'y a pas en ce lieu de quoi nous abriter. Mais Norbert, ne pouvant se détacher de son extase, répondit : Laissez-moi, je vous prie, passer la nuit en ce lieu. Le prélat reprit donc son cheval et gagna seul Anisy, d'où il revint à Prémontré dès le matin. Dès que Norbert le vit paraître : « C'est ici le lieu de mon repos[1] et le port de mon salut, lui cria-t-il plein de joie ; c'est ici que je dois chanter les louanges du Très-Haut avec de fidèles serviteurs, que le ciel rassemblera dans cette solitude pour y publier ses miséricordes ! Cependant cette chapelle ne sera pas l'église principale du monastère : une autre sera bâtie de l'autre côté de la montagne. Une troupe de pèlerins vêtus de robes blanches et portant en main des croix et des encensoirs, que j'ai vus en esprit pendant l'oraison, m'ont indiqué la place où Dieu souhaite que nous élevions un temple en son honneur. » — Prémontré appartenait au monastère de Saint-Vincent de Laon, dont l'abbé consentit sans peine à l'échanger contre une autre terre avec l'évêque, et celui-ci put en assurer pour l'avenir la paisible possession à Norbert. Le saint fondateur et ses deux compagnons, Hugues et le clerc Anglais, s'y fixèrent aussitôt ; la Providence ne tarda pas à donner de nouveaux membres à cette famille naissante d'Apôtres. La célèbre école d'Anselme de Laon, était alors dirigée par son frère, Norbert s'y présente un jour,

[1] *Psalm.* CXXXI, 15.

et le discours pathétique qu'il prononce, lui vaut la conquête de sept jeunes Lorrains de qualité, tout récemment arrivés auprès de Radulfe. A côté de cette bénédiction donnée à l'institut naissant, Dieu permit qu'il fût éprouvé par un grand scandale, par l'apostasie du clerc anglais, qui s'enfuit la nuit emportant l'argent du monastère, que Norbert lui avait confié. Le saint fondateur parvint toutefois à rassurer ses disciples, à les fortifier contre la tentation, à les accoutumer aux pratiques de la pénitence et de la pauvreté : au printemps, il put les laisser sous la conduite de Hugues, pour aller lui-même leur gagner de nouveaux compagnons [1].

Entrevue de Calixte II et du roi d'Angleterre Henri Ier.

24. Deux fois au courant du concile, nous l'avons vu, le roi d'Angleterre avait été mis en cause : au sujet de plaintes du roi de France d'abord, ensuite dans l'affaire de l'évêque d'Évreux et d'Amauri de Montfort. Un autre motif se joignait à ceux-là pour rendre nécessaire une conférence entre Calixte II et Henri Ier. Ce prince avait autorisé, non-seulement les évêques et les abbés normands, mais encore les évêques anglais alors avec lui sur le continent, à se rendre au concile de Reims. Toutefois Turstin, archevêque nommé d'York, avait dû, pour obtenir la même faveur, promettre de ne pas se faire sacrer par le pape, le roi voulant maintenir intacts les droits de l'Église de Cantorbéry, dont le chef prétendait au privilége exclusif de donner la consécration épiscopale aux métropolitains d'York. Le souverain Pontife, après avoir mûrement pesé les raisons données par Turstin, consentit néanmoins à le sacrer, le dimanche 19 octobre, en dépit des hardies protestations formulées par l'archidiacre de Cantorbéry, au nom de l'archevêque, et par le moine Sieffred, au nom du monarque, dont il était le représentant, Henri, qui avait fait défense aux prélats de son royaume, en consentant à leur départ, de saisir cette occasion pour récriminer ou se plaindre, et qui leur avait dit : « Allez, saluez bien de ma part le Pape, écoutez avec humilité ses ordres; mais ne rapportez pas de nouveaux règlements pour

[1] HUGO. *Vit. S. Norbert.* XVI, XVII, ap. SUR. tom. III, die 6 junii.

les introduire dans mes États, » Henri ne dissimula pas son indignation et sa colère, lorsqu'il apprit ce qui s'était passé. Il jura que Turstin ne prendrait jamais possession de son siége, tant qu'il n'aurait pas fait sa soumission au primat. Peu de temps après le concile, le Pape se rendit à Gisors[1], en Normandie, pour y conférer avec le roi d'Angleterre. Celui-ci le reçut avec les plus grands honneurs et les plus humbles démonstrations de déférence ; il se redressa dans le débat, sans oublier son astuce ordinaire. Au sujet de Robert, que son frère retenait prisonnier depuis longtemps, le Souverain Pontife, s'il faut en croire un historien Normand, acquit la preuve que ce prince, tout héros qu'il se fût montré sur les champs de bataille pendant la première croisade, était incapable de gouverner. A l'entendre, le roi ne l'aurait dépouillé que pour sauver le peuple ; il aurait délivré la Normandie plutôt qu'il ne l'aurait conquise. Il fut donc convenu que le roi de France, pour ce duché, recevrait l'hommage de Guillaume, fils de Henri, et que Guillaume, fils du duc Robert, recevrait en France un comté. Ce fut le comté de Flandre qu'on lui donna plus tard. Grâce à la médiation apostolique, la paix fut rétablie entre les deux souverains : les châteaux pris furent rendus de part et d'autre à leurs seigneurs, et tous les prisonniers recouvrèrent la liberté[2].

Question des légats en Angleterre. Turstin archevêque d'York. Naufrage de la Blanche-Nef.

25. Henri demanda que toutes les coutumes autorisées en Angleterre sous son père le Conquérant et son frère Guillaume II, lui fussent maintenues ; et notamment qu'il ne fût permis à personne du dehors d'exercer l'office de légat, à moins que le roi, pour quelque affaire de haute importance que ne pourraient vider l'archevêque de Cantorbéry et les autres évêques anglais, n'en fît la demande expresse au Pape. Deux légats, et surtout Pierre, que tous craignaient, parce qu'il était fils du puissant prince romain Pierre de Léon, avaient quitté ce pays sans avoir rien fait pour leur mission apostolique, mais chargés d'un butin scandaleux. Le

[1] Ville alors importante, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département de l'Eure.

[2] ORDERIC. VITAL. *Hist. eccl.* III part. XII, 12, *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 887.

monarque plaida sa cause sous l'impression encore récente de ces tristes souvenirs. Calixte ne fit droit à cette requête du roi qu'en ce qu'elle avait de légitime ; il ne laissa nullement entamer son pouvoir. A la fin de la conférence, le Pape, qui, sans se départir de sa dignité de pasteur suprême, avait eu pour le roi l'affectueuse bienveillance d'un parent, le pria de rendre, pour l'amour de lui, ses bonnes grâces à Turstin. Henri se retrancha d'abord derrière le serment qu'il avait fait de ne jamais laisser, lui vivant, cet archevêque prendre possession du siége d'York. Puis, sur l'assurance du Pontife qu'il serait délié de ce serment en vertu de l'autorité apostolique[1], il promit de réfléchir à cette question et de faire avant peu connaître sa décision royale. Là-dessus il prit congé du Pape. Bientôt après l'année suivante, ayant réglé les affaires du continent, il revenait en Angleterre. Un horrible malheur signala son retour. Cette catrastrophe mérite d'être racontée en détail. Le VII des kalendes de décembre, 15 novembre, 1120, le roi et ses compagnons montèrent sur les vaisseaux qui les attendaient dans le port de Harfleur ; les voiles furent déployées à l'entrée de la nuit, et le matin débarquèrent en Angleterre ceux à qui Dieu donna ce bonheur. La traversée fut signalée par un épouvantable sinistre, qui causa bien des deuils et fit couler des torrents de larmes. Un marin normand, Thomas Fitz-Stephen, était venu trouver Henri ce jour-là même, lui offrant un marc d'or et lui parlant en ces termes : « Stephen, fils d'Ailard, mon père, a constamment servi le vôtre sur mer. Il le porta sur sa poupe, quand le Conquérant alla combattre contre Harold, il ne cessa de remplir cet office jusqu'à sa mort, de manière à mériter l'approbation et l'estime du monarque, qui l'honora d'un fief auquel était attaché le noble service de porter le roi dans ses voyages maritimes. Ce droit, seigneur, je viens le réclamer de votre justice. Je possède un vaisseau parfaitement équipé, digne de la majesté royale ; il se nomme la Blanche-Nef. — Je te sais gré de ta demande, répond le roi ; mais j'ai fait choix d'un autre navire, et je ne reviendrai pas

[1] WILL MALMERB. *Gesta Pont. Angl.* ad annum 1119.

là-dessus. Je te confie seulement mes deux fils, Guillaume et Richard, que j'aime comme moi-même ; avec eux voyagera la fleur de la noblesse de mon royaume. » Trois cents personnes environ accompagnaient le duc de Normandie. Ses habitudes de dissolution éclatèrent plus que jamais dans cette circonstance. Il fit distribuer trois pièces de vin aux matelots, qui furent bientôt plongés dans l'ivresse. Sur le pont du vaisseau, les princes et les barons se livrèrent eux-mêmes à des libations prolongées, à des danses désordonnées et tumultueuses ; c'était une véritable orgie. Les prêtres qui vinrent bénir la nef, au moment du départ, furent accueillis par des rires et des moqueries sacriléges ; ils se retirèrent le cœur oppressé de noirs pressentiments. Ceux dont la tête était encore assez calme descendirent à terre avec eux, redoutant un voyage commencé sous de tels auspices. Guillaume donne le signal, les amarres sont rompues, les matelots saisissent les rames avec une sorte de frénésie. Le pilote s'asseoit au gouvernail avec une égale effervescence, et promet qu'on aura bientôt rejoint ou même devancé le vaisseau royal parti déjà depuis plusieurs heures. Dans l'impétuosité de son essor et le désordre de sa course, la Blanche-Nef ne tarde pas à briser son flanc gauche contre un de ces rochers qui sont couverts par la marée montante. Un cri désespéré s'échappant de toutes les poitrines monte soudain vers le ciel ; puis un lugubre silence, le navire a disparu dans les flots, comme dans une tombe commune : tous les passagers sont engloutis. Deux seuls ont pu s'accrocher au mât qui dépasse les ondes : un boucher de Rouen, dans toute la force de l'âge, nommé Bérold ; un tout jeune homme, Geoffroy, de noble extraction, fils de Gislebert de Laigle. La lune était alors dans son plein. Le pilote, intrépide nageur, reparaît sur le lieu du naufrage ; il demande aux survivants ce qu'était devenu le prince. Il apprend qu'il a péri avec tous les autres. « Eh bien ! répondit-il, je ne dois plus vivre ! » Et soudain il se replongea dans la mer. Suspendus sur l'abîme, les naufragés s'exhortaient mutuellement, adressaient au ciel de ferventes prières et portaient au loin leur regard comme pour évoquer un secours nécessaire. Le froid les envahissait de plus en plus ; l'ado-

lescent, après une longue lutte, sentait ses membres se raidir. Sur le point de lâcher prise, il recommande à Dieu son compagnon d'infortune, prononce une suprême invocation et glisse dans les flots pour ne plus reparaître. Berold se soutient jusqu'au jour. Des pêcheurs l'aperçoivent et le recueillent dans leur barque. Il reste le seul témoin de cet épouvantable drame[1]. Le roi, qui venait de débarquer à Southampton, marquait fréquemment sa surprise et son impatience du retard prolongé de son fils. La première nouvelle fut apportée par Théobald, comte de Blois, qui n'osa la communiquer au malheureux père. Ce fut le lendemain seulement qu'à son instigation un jeune page, tombant aux pieds du roi, lui révéla par ses larmes beaucoup plus que par ses paroles le fatal secret. Henri tomba lui-même comme foudroyé. Après cette défaillance, il tâcha de montrer une résignation qui n'était pas dans son cœur. La mort de son unique fils légitime le laissait dans un profond isolement et remettait en question l'avenir de ses royaumes. A partir de ce jour, disent les historiens, nul ne le vit jamais sourire[2].

L'archevêque de Rouen et les prêtres mariés.

26. Puisque nous sommes sur les terres du roi Normand, signalons un autre fait, qui procède, bien qu'irrégulièrement, du concile de Reims[3]. Geoffroy, archevêque de Rouen, outre qu'il était Breton, c'est-à-dire obstiné, avait un caractère brusque, avec le sincère amour du bien et de la discipline, un zèle ardent, que la contradiction pouvait aisément pousser à la violence[4]. Au retour du concile, il tint un synode du clergé de son diocèse, et comme en Normandie la clérogamie était fort répandue encore, il interdit aux

1 ORDERIC. VITAL. *Hist. eccl.* III part. XII, 14 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 889 et seq.

2 JOHN LINGUAR, *Hist. d'Anglet.* chap. X.

3 WILLM. MALMESB. Gesta Pont. Angl. I, pag. 231. — EADMER. Novor V et VI.

4 Les chroniqueurs anglais ou normands maltraitent fort cet archevêque, par la raison d'abord que pour eux c'était un étranger, ensuite et plus spécialement parce qu'il leur venait de la Bretagne. Le doux et pieux Oderic explique ainsi le dénouement du Synode : « Præfatus enim præsul erat Brito, in multis indiscretus tenax et iracundus, vultu gestuque severus, in increpatione austerus, procax et verbositate plenus. » Ord. Vital. *hist. eccl.* III, 31.

prêtres mariées, sous peine d'excommunication, tout commerce avec leurs femmes. Un grand murmure s'étant élevé dans l'assemblée, l'archevêque imposa silence, et comme un jeune prêtre du nom d'Anselme osa lui répliquer, il le fit saisir aussitôt et traîner en prison. Ce fut l'occasion d'un redoublement de murmures de la part des intéressés ; l'archevêque, sortit pour appeler ses gens, qui firent irruption dans le synode, armés de bâtons et d'épées; ils chassèrent, en les couvrant de blessures, les récalcitrants qui ne l'avaient pas quitté. Cette besogne faite, l'archevêque alla réconcilier l'église souillée par le sang des concubinaires. Or, comme le roi trop occupé d'autres affaires, ne put, malgré les plaintes qui lui furent adressées, se préoccuper de celle-là, l'intervention des armes en cette circonstance, tout irrégulière qu'elle était, produisit les meilleurs résultats: un grand nombre de prêtres mariés vinrent à résipiscence, et coupèrent court au scandale de leur vie [1].

Calixte II se dirige vers l'Italie. Ses derniers actes en France.

27. Après l'heureuse issue de la conférence de Gisors, Calixte se mit en route pour l'Italie, où l'appelaient au plus tôt les plus graves intérêts de l'Eglise. Nous le suivons, faisant route à travers la France, à Paris, à Corbeil, à Melun, où le roi Louis et la reine Adélaïde prennent congé de lui; à Sens, jusqu'où, dit le chroniqueur de Saint-Maur, sans autre indication, le suivit Algrinus, l'ennemi déclaré des moines. On eût désiré savoir quel était ce précurseur de Guillaume de S[t]-Amour, le grand adversaire des ordres religieux au treizième siècle. C'est dans cette même ville, comme nous l'apprend le chroniqueur de Saint-Pierre-le-vif, que le prieur de ce monastère, Arnaud, lui montra les lettres que possède l'église de l'abbé Saint-Pierre au sujet des deux sœurs de saint Ebbon, Ingoare et Léothérie ; le Pape les confirma par une lettre à l'évêque de Langres. En Bourgogne, il confirme les règlements de l'ordre de Cîteaux, dont saint Etienne est abbé. La fête de Noël de 1119 le trouve à Autun, où l'archevêque Bruno de Trèves obtient de sa paternelle bonté la confirmation des priviléges de son église, con-

[1] Labbe, Conc. tom. X, pag. 283.

testés par le célébre Adalbert, archevêque de Mayence. Il poursuit ensuite son itinéraire par Cluny, Trévoux, Mâcon, Romans, Valence et Vienne. Il accorde à cette dernière église, où le remplaçait un chanoine du Puy nommé Pierre, digne de son estime et de son affection, la primatie sur sept provinces. La Bulle est datée du 26 février 1120. Or, comme dans ces provinces l'archevêque de Narbonne et celui de Bourges étaient déjà primats, celui de Vienne prit le titre de primat des primats. Un peu plus tard, nous le trouvons à Montpellier, puis à Saint-Gilles; il passe de nouveau le Rhône, traverse la Provence, et, après avoir franchi les Alpes, il arrive heureusement à Saint-Ambroise, de l'autre côté des monts dans le voisinage de Suse.

§ V. CALIXTE II EN ITALIE.

Entrée triomphale à Rome. Fuite de Bourdin à Sutri.

28. Dès lors le voyage de Calixte au milieu des populations qui accouraient de toutes parts au-devant de lui, fut un continuel triomphe. Il se dirigea d'abord vers les populeuses cités de la Lombardie. Jourdain archevêque de Milan, avait à cœur la cause du Saint-Siége. Nous apprenons de Landolfe le jeune[1] qu'il alla au-devant du Pontife, afin de prévenir ceux qui s'efforçaient d'obtenir par ruse la grâce de l'empereur; et le Pape lui-même désirait de le voir pour le consulter sur les moyens d'arriver promptement et sûrement à Rome, pour y recouvrer le siége apostolique. Ce fut à Terdona qu'ils se rencontrèrent, et l'archevêque vit Calixte l'avant-veille et la veille du dimanche des Rameaux; ce jour-là il consacra évêque de Terdona dans l'église de Saint-Marcien avec ses suffragants, Pierre, élu depuis quelque temps, mais repoussé jusque là de son siége. Le lundi, Calixte partit de cette ville; l'archevêque, ayant pris congé de lui, le fit accompagner par l'archiprêtre de la métropole Ambroisienne, Olric ou Henri, vice-seigneur de Milan, ce dignitaire ecclésiastique allait dans peu le remplacer sur son siége. Déjà, du vivant de Jourdain, s'inspirant d'une des

[1] LANDULF. JUN. apud *Puricell.* XXXV, 333.

plus belles pensées du christianisme, il avait institué la fête des morts[1], bientôt adoptée par l'Eglise universelle. Le devoir de l'historien est de marquer la date et de signaler les auteurs de semblables institutions. Le futur archevêque, selon son mandat, escorta le Pape jusqu'à Plaisance. De là Calixte II ne tarda pas à gagner la Toscane à travers le mont Bardou; c'est à Rosella, dans cette province, qu'Eginon abbé de Saint-Udalric, arrivé trop tard à Plaisance, put après mille dangers se joindre à la suite du Pontife. Il venait lui demander, sinon un remède, du moins un soulagement aux maux dont l'évêque schismatique Hermann affligeait depuis tant d'années l'Eglise d'Augsbourg, et surtout depuis l'invasion du Siége Apostolique par l'antipape Bourdin[2]. A Lucques et à Pise, le clergé, la milice et le peuple se portèrent à sa rencontre en procession et le menèrent à l'église et au palais parmi les éclatantes manifestations de l'allégresse universelle. Sur les vives instances des Pisans, il dédia solennellement leur grande église à la Vierge, au milieu d'un grand concours de fidèles accourus de tous les points de la vieille Etrurie. Dès lors, la nouvelle de son arrivée se répand dans Rome; il s'y manifeste une telle joie et un si grand désir de le recevoir, que Bourdin et les partisans les plus avérés de l'empereur, saisis d'effroi, prennent la fuite et vont attendre dans le château-fort de Sutri, que l'antipape avait ôté à Pierre de Léon, et que sa situation au-dessus de rochers escarpés faisait regarder comme imprenable, des secours d'Allemagne qui ne devaient pas venir. Cependant les Romains avaient envoyé leur milice au-devant de Calixte, jusqu'à trois journées de marche, et le 3 juin 1120, Pierre de Porto, vicaire du Saint-Siége depuis le départ de Gélase, les cardinaux et les prélats présents à Rome, le clergé, les magistrats le reçurent à la tête de processions si nom-

[1] Primitivement cette fête était célébrée le lundi après le troisième dimanche d'Octobre, que l'Eglise de Milan consacrait à la solennité de la Dédicace. En l'adoptant, soit d'après cet exemple, soit d'après celui d'Odilon, abbé de Cluny, l'église Romaine la mit au 2 novembre ; et saint Charles Borromée, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, ramena son diocèse à l'usage universel.

[2] Cf. tom. XXV de cette *Histoire* pag. 537 et suiv.

breuses qu'elles durèrent depuis le matin jusqu'à quatre heures après-midi. Au milieu des chants de louanges et des acclamations de joie, il entra dans la ville tapissée de branches de feuillages et jonchée de fleurs sur tout le parcours qu'il devait suivre; les magistrats le conduisirent au palais de Latran, suivant la coutume.

Voyage de Calixte II à Bénévent.

29. Le 10 mars 1119, l'archevêque de Bénévent, Landolfe, affligé des brigandages quotidiens qui faisaient la désolation de sa province, avait tenu un synode où assistèrent l'évêque de Tusculum, le cardinal Hugues, un autre cardinal, environ vingt suffragants de Bénévent, et six abbés. Cette assemblée, entre autres mesures, fulmina l'anathème contre tous les malfaiteurs dont les bandes étaient en permanence pour attaquer et dépouiller les marchands qui se rendaient dans cette ville ou qui en sortaient. Le 31 juillet de l'année suivante, après la mort de Bernard, abbé du monastère de Sainte-Sophie de Bénévent, une partie des moines élurent comme son successeur un certain Ademar, indigne de cette charge, malgré la vive opposition du vénérable Jean surnommé Grammaticus et des moines fidèles à leurs devoirs, ce qui mit tout en discorde dans le monastère. Les choses en étaient là, lorsque, le 10 août, le pape Calixte fit son entrée à Bénévent, après un séjour de près de deux mois au Mont-Cassin ou dans le pays d'alentour; d'importantes affaires, intéressant le bien de la Religion et la paix de l'Eglise, l'avaient retenu tout ce temps. Il était parti de Rome peu de mois après y avoir été reçu, parce qu'il ne pouvait s'emparer de Sutri et forcer Bourdin à se soumettre sans le secours de troupes régulières; il se rendait en Apulie afin d'obtenir ce secours du duc Guillaume et des Normands. A la nouvelle de son arrivée, le clergé, les moines et tout le peuple se portèrent à sa rencontre jusqu'à deux milles dans la campagne, et le reçurent avec les plus touchantes démonstrations de joie. Les Almafitains avaient tendu d'étoffes de soie toutes les rues sur son passage, et placé au-dessous de ces tentures des encensoirs d'or et d'argent, dont l'odiférante fumée montait dans les airs avec les chants d'allégresse et les mélodieux accords des instruments. Quatre citoyens, dont deux soutenaient les pieds du Pontife et les deux autres guidaient par les

rênes son cheval, le conduisirent depuis Ponte-Leproso jusqu'à la porte Saint-Laurent, pour y être remplacés par quatre autres jusqu'à l'évêché, d'où ce furent quatre juges qui le menèrent jusqu'au palais de Bénévent[1].

Investiture des princes Normands. Landolphe-le-Grec. L'abbesse de Ste Marie de Capoue.

30. Guillaume, duc d'Apulie et de Calabre, vint le trouver, lui fit hommage-lige et reçut l'investiture de tout le pays par l'étendard. Jourdain II, qui avait reçu l'onction de prince de Capoue comme successeur de son neveu Richard III, fils de Robert son frère, vint aussi, comme beaucoup d'autres barons, faire au Pape serment de fidélité. Robert, peu de temps avant sa mort, arrivée le 4 juin, avait fait élire prince son fils Richard par les habitants de Capoue, et l'archevêque de cette ville, en présence des évêques et des barons convoqués, et de Rofrid, archevêque élu de Bénévent, avait consacré Richard le jour de l'Ascension, le 27 mai. Le jeune comte ayant suivi de près son père dans la tombe, avait eu pour successeur son oncle Jourdain II. Pendant son séjour à Bénévent, le pape eut encore à régler un grand nombre d'affaires épineuses. Les nombreux amis de Landolfe le Grec, toujours dévoué de cœur au Saint-Siége, autrefois connétable de Bénévent [2], qui résidait depuis trois ans à Monte Fosco, supplièrent Calixte de lui permettre de rentrer dans la ville ; leur prière fut exaucée. La discorde qui régnait au monastère de Sainte-Sophie y appela le Pontife, qui permit aux moines d'élire un autre abbé, l'élection d'Ademar ayant été jugée nulle, comme non canonique et irrégulière, par l'évêque de Porto et les autres cardinaux. Le lendemain, 14 août, les frères au nombre de cinquante saisirent Jean Grammaticus, homme d'une rare prudence et d'une vertu exemplaire, et malgré sa résistance l'assirent sur la chaire abbatiale. Cette élection fut confirmée par le Pape, qui bénit Jean quelques jours après. Il disposa également toutes choses pour que l'archevêque élu, Rofrid, pût être sacré à l'époque du jeûne prescrit au mois de Septembre. Calixte eut de plus à terminer de nombreux litiges pour le Mont-Cassin, qu'il fit rentrer en possession de biens divers, dont l'Abbaye

[1] PETR. DIAC. *Chron. Cass.* IV, 70-72.

[2] Voir plus haut, même volume, ch. I, § V, 37, 38, pag. 50 et suiv.

avait injustement été dépouillée par les barons et des évêques. Mais l'affaire la plus laborieuse fut celle de l'abbesse du monastère de Sainte-Marie de Capoue. Les lettres apostoliques, les avis, les menaces et tous les autres moyens employés l'ayant trouvée rebelle, il fallut recourir à l'excommunication contre elle et à l'interdit contre son couvent. Cette rigueur suprême demeura sans effet sur le cœur endurci de l'Abbesse : il fallut l'intervention du comte Rainulfe et l'emploi de la force régulière pour rétablir le Mont-Cassin dans les biens qu'il avait perdus. « En sorte, » ajoute Pierre Diacre, « que Calixte rencontra dans cette femme plus d'entêtement et d'orgueil que dans l'empereur schismatique lui-même ; » [1] car il devait un jour vaincre l'obstination de ce dernier.

Concile de Beauvais ; évêques présents à ce concile. S. Arnoulf de Soissons.

31. De Bénévent Calixte expédia les lettres qui nommaient Gérard, évêque d'Angoulême, légat des cinq provinces d'Aquitaine. Vers le même temps, Conon, alors légat des trois provinces de Rouen, de Sens et de Reims, réunit à Beauvais un concile, auquel assistaient entre autres Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, Geoffroy de Chartres, successeur de saint Ives, Barthélemy de Laon, Lambert de Tournai, Burcard de Cambrai, Daïmbert, archevêque de Sens, les évêques d'Orléans, de Paris, et Lisiard, évêque de Soissons. Les actes de ce concile, qui se tint du 18 au 24 octobre 1120, étant perdus, nous ne connaissons, de toutes les affaires qu'on y traita, que ce qui regarde la canonisation de S. Arnoulf, évêque de Soissons au temps des rois Robert-le-Pieux et Henri Ier. Il était mort au monastère d'Aldembourg, dont il fut le fondateur, dans le diocèse de Tournai, et c'est là que reposaient ses reliques. Les nombreux miracles qui s'opéraient sur son tombeau, attirèrent l'attention de Lisiard, qui occupait alors le siége de Soissons ; Lisiard, après avoir écrit la vie du Saint et soigneusement examiné les miracles, requit de Lambert, évêque de Noyon et de Tournai, l'exhumation des reliques de son prédécesseur, pour les exposer à la vénération des fidèles. Lambert n'osa pas se prononcer sans l'assentiment du légat, et c'est ce qui détermina Lisiard à porter sa requête devant le concile de Beauvais.

[1] PETR. DIAC. *Chron. Cassin.* IV, 72.

32. L'abbé d'Aldembourg, qui s'appelait aussi Arnoulf, vint à ce concile avec le livre de la vie et des miracle du Saint, et le remit à Lisiard, qui dit, en le présentant aux évêques : « Mes Seigneurs, voici la vie de S. Arnoulf, que j'ai retracée dans ce livre. J'atteste la vérité de tout ce qu'il contient; j'ai ici des témoins dignes de foi, et j'en ai laissés dans mon diocèse un plus grand nombre. Examinez donc ce livre, et vous déciderez ce qui doit être fait; pour moi, si ces reliques étaient dans mon diocèse, je les aurais depuis longtemps retirées du tombeau. — Nous sommes trop occupés des affaires du concile pour lire ce livre, » dit Guillaume de Champeaux, après avoir parcouru les titres des chapitres ; et se tournant vers Lambert de Tournai : « Que demandez-vous de plus, seigneur? Et ne vous suffit-il pas du temoignage du seigneur évêque de Soissons et de ses clercs, et de celui de ce vénérable abbé, dont l'âge et la sagesse connue inspirent la plus grande confiance? — Je vous le dis en vérité, » ajouta Geoffroy de Chartres, « si Dieu avait fait un seul de ces miracles pour quelqu'un de mes prédécesseurs, je ne consulterais ni page, ni légat, ni archevêque. » Le livre fut alors remis à d'habiles docteurs, qui, après en avoir lu les premiers chapitres, vinrent dire aux prélats assemblés : « Quiconque s'oppose à la canonisation de ce saint évêque, n'est pas de Dieu. » Et Guillaume de Champeaux de dire à l'instant : « Honte à qui douterait encore dans une affaire si claire ! Seigneur évêque de Tournai, marquez un jour pour retirer de terre les reliques du serviteur de Dieu. — Il serait sage, » fit observer Lambert, « d'aller trouver le légat dans l'église, où il confère avec l'archevêque de Reims notre métropolitain et celui de Tours ; nous leur ferions confirmer notre jugement. — Allons, » dirent les évêques, « au nom du Seigneur. » Canonisation de cet illustre évêque. Zèle de son successeur.

33. Devant le légat, Lambert dit à Guillaume de Champeaux : « Je vous en prie, Seigneur, plaidez ma cause. » Celui que l'auteur nomme la colonne des docteurs le fit éloquemment dans une courte harangue ; le légat Conon et Raoul archevêque de Rheims répondirent aussitôt : « Nous adoptons et nous confirmons votre jugement. » Lambert choisit alors le premier jour de mai de l'année Confirmation de la sentence. Culte du saint.

suivante (1121) pour lever solennement les reliques du serviteur de Dieu, « selon la coutume de l'Eglise gallicane, » ajoute Lisiard, « c'est-à-dire pour le mettre au nombre des Saints. » Il donna aussi un mandement à cette occasion, et la cérémonie eut lieu, en effet, au milieu d'un grand concours des fidèles du diocèse de Tournai. Les reliques de S. Arnoulf furent enchâssées, dix ans après; on les vénère encore dans l'église de Saint-Pierre, à Aldembourg. Le nom de ce saint est demeuré populaire dans le nord de la France, en Belgique et dans les Pays-Bas. [1]

§ VI. SYNCHRONISMES.

Nouvelles victoires des chrétiens en Espagne. Divisions chez les musulmans.

34. En Espagne, Alphonse VII, avec le concours de Guillaume IX, duc d'Aquitaine qui s'en était allé guerroyer une dernière fois contre les Moabites, remportait sur les Infidèles une victoire signalée à Cutanda, place fortifiée voisine de Daroca, dans le royaume d'Aragon. La conséquence de cette victoire fut la prise de la ville de Tarragone en Celtibérie, qu'il ne faut pas confondre avec celle du même nom sur les confins de la Catalogne, dont Oldegaire avait été nommé archevêque par Gélase II. Le premier évêque de Tarragone de Celtibérie, après la prise de cette place par Alphonse VII, fut Michel. Entre la conquête de Saragosse et la victoire de Cutanda par les chrétiens, une révolte terrible avait eu lieu parmi les Maures d'Espagne et d'Afrique. Ali, calife des Almoravides, était tombé dans un grand mépris, chez les siens, pour n'avoir pas su défendre ses frontières contre le roi d'Aragon et de Castille. Aussi les Sarrasins de Cordoue, la ville la plus importante des Mahométans en-deçà de la mer, se révoltèrent-ils ouvertement. Alors enfin Ali sortit de son apathie; avec une armée considérable, il passa le détroit, et réduisit les Sarrazins d'Espagne à l'obéissance; il frappa les habitants de Cordoue d'une si grande terreur, qu'ils implorèrent sa clémence. Ali se montra d'autant plus aisément miséricordieux que les Mus-

[1] LISIARD. *Vita S. Arnulf.* lib. III, cap. 25. — ARNULF. *Vit. S. Arnulf.*— LABBE, *Conc.* tom. X, pag. 882. — GAUDER. *Flandria Illustrat.*, — *Gallia Christ. nov.* tom. IX, p. 350.

mites, qui habitaient les rochers de l'Atlas dans la province de Fez, au midi de Maroc, venaient d'entrer en révolte, à leur tour, et le mettaient dans la nécessité de repasser en Afrique sans aucun retard. Ils s'étaient donné pour chef Mahomet-ben-Tumart, de la tribu d'Harga, l'une des plus illustres parmi les Musmites.

Deux fanatiques musulmans. Secte des Almohades.

35. Mahomet-ben-Tumart était allé dans sa jeunesse en Orient et y avait acquis une vaste érudition. Après son pélerinage à la Mecque, en rentrant dans sa patrie par mer, il se mit à prêcher la pénitence à ses compagnons de navigation, et il les fascina jusqu'au point de passer pour un saint à leurs yeux. Dès qu'il eut posé le pied sur le sol Africain, son zéle de réformateur de la religion ne connut plus de mesure. Grande était déjà sa réputation de sainteté, lorsque, non loin de Bougie, autrefois capitale de la Mauritanie *Sitifensis*, [1] et maintenant chef-lieu d'un de nos arrondissements d'Algérie, il rencontra le fils d'un potier nommé Abd-el-Mumen, qu'il déclara l'élu de Dieu, d'après une prédiction de Mahomet, pour la conservation et le rétablissement de l'Islamisme. Il prit lui-même le nom d'Almohdi, c'est à dire directeur, que s'était donné deux cents ans auparavant Obeydallah, lorsqu'il avait usurpé le califat d'Afrique. Ce prétendu prophète vint enfin à Maroc, et s'y plongea publiquement dans le vice et la débauche. Il n'en trouva pas moins de bénévoles auditeurs, et telle fut bientôt son insolence, qu'un jour, rencontrant la sœur du calife Ali sur un beau cheval et magnifiquement vêtue, il l'en précipita en s'écriant : N'est-il pas indigne qu'une femme musulmane affiche tant de vanité? A la nouvelle de cette injure, Ali l'ayant mandé, il ne craignit pas de se rendre au palais, et la force de ses arguments réduisit au silence tous les docteurs du calife. Ses conseillers prononcèrent une sentence de mort ; mais Ali dédaigna de la faire exécuter. Sorti de cette impasse, Ben-Tumart se hâta de chercher un refuge sûr dans les montagnes de sa patrie. C'est alors que commencèrent ses violentes déclamations contre les califes de Bagdad et contre les Almoravides,

[1] Notre ville algérienne de Sétif, dans la province de Constantine, garde le souvenir et le nom presque de l'antique Sitifis.

alors tout puissants des deux côtés du détroit. A sa voix, les Musmistes ne tardèrent pas à se révolter et le choisirent pour chef. Almohdi appela dès lors ses serviteurs Almohades, c'est-à-dire hommes qui veulent établir solidement la doctrine de l'unité de Dieu en substance et en personne. Bien que cette croyance soit commune à tous les Musulmans et comme la base de l'Islamisme, les Almohades néanmoins, désireux de paraître plus réformés et plus zélés que tous, choisirent ce nom comme signe qu'ils ont déclaré une guerre implacable aux partisans de toute autre doctrine, tant aux idolâtres polythéistes qu'aux Chrétiens, qui distinguent plusieurs personnes en Dieu.

Ils jurent l'extermination des chrétiens. Sanglante défaite infligée aux persécuteurs.

36. Les autres sectes mahométanes avaient toutes toléré l'existence de Chrétiens à côté d'elles ; les Almohades se vouaient à l'extermination des Chrétiens jusqu'au dernier. Ali s'empressa d'envoyer une nombreuse armée contre les Almohades rebelles, mais Almohdi prédit aux siens avec une entière assurance qu'il serait vainqueur. L'issue du combat ayant vérifié sa parole, les habitants du mont Timnerla lui dépêchèrent une ambassade pour reconnaître son empire et faire alliance avec lui. Almohdi, craignant pour l'avenir une défection de ces montagnards, se rendit lui-même au milieu d'eux ; et, pour les attacher sans retour à sa cause, il leur conseilla de massacrer les officiers qu'enverrait Ali pour recueillir les impôts. Ils le firent, et le faux prophète partagea les dépouilles de ses victimes à ses partisans. Passons outre aux cruautés et aux ruses dont ce fourbe se servit pour affermir sa puissance. L'an de l'Hégire DXIV, il disposait d'une armée de quarante mille hommes, qu'il envoya faire le siége de Maroc ; mais cette armée fut battue et mise en complète déroute.[1] Les anciens monuments de l'histoire d'Espagne prouvent que les chrétiens contribuèrent pour leur bonne part à cette défaite des Almohades. « Le Maroc, » dit Sandoval, « était plein de chrétiens captifs, au nombre desquels Roberter, chevalier catalan d'une grande valeur militaire, qui jouissait de la confiance et de l'estime de l'empereur Ali... L'empereur lui fit part de toute

[1] RODERIC. *Hist. Arab.* VII, 10.

cette affaire » (la révolte des Musmites), « en lui donnant la permission de former une troupe sous ses ordres de tous les serfs chrétiens capables de porter les armes.[1] « Ben-Tumart en mourant désigna pour son successeur Abd-el-Mumen, qui fut élu par les Almohades au commencement de l'année 1121 de notre ère. A cette époque commence la domination de l'empire des Almohades, qui causèrent tant de maux aux Chrétiens en Afrique et en Espagne. Abd-el-Mumen, à l'instar des califes, prit le titre d'*amiral,* Mumeni, c'est-à-dire de chef des croyants. Ce fut Omar, l'un de ses généraux, qui fut désigné pour lui succéder.

Baudoin du Bourg, roi de Jérusalem. Sa famille, son portrait.

37. Baudoin II, grâce à la pieuse abnégation d'Eustache de Boulogne, demeurait légitime possesseur du trône de Jérusalem ; son couronnement et son sacre avaient eu lieu le 2 Avril 1118, sous le Pontificat de Gélase II, le premier patriarcat latin de Bernard à Antioche, et pendant qu'Arnulfe, quatrième patriarche de Jérusalem, vivait encore. La part que Joscelyn, prince de Tybériade, prit à cette élection, mit fin aux mésintelligences qui avaient existé entre les deux parents ; le nouveau roi l'investit par l'étendard du comté d'Edesse, qu'il avait lui-même sagement gouverné pendant plus de dix-huit ans, et leur loyale réconciliation eut les plus heureux résultats pour les intérêts chrétiens en Palestine. Des survivants de la grande croisade, aucun ne réunissait au même degré que Baudoin du Bourg les qualités qui rendent un homme digne de porter la couronne, quand cette couronne surtout est sans cesse attaquée par d'implacables ennemis. Sa naissance le rattachait aux ducs de Lorraine et de Bouillon ; il était fils de Hugues comte de Réthel ; sa mère la comtesse Mélisinde, se distinguait par ses vertus et l'élévation de son caractère encore plus que par son rang. En partant pour la Terre sainte, vingt-deux ans auparavant, lui l'aîné de la famille, il léguait par anticipation l'héritage paternel à ses deux frères, Gervais et Manassès. Il portait à l'expédition sainte un cœur profondément religieux, une vaillance déjà renommée, une âme noble et généreuse. Voici le portrait que Guillaume de

[1] SANDOV. fol. 120.

Tyr, le principal historien de l'époque, nous a tracé de ce héros : Il était d'une beauté remarquable, d'une taille élevée, d'une force de corps peu commune. Ses cheveux étaient blonds, assez clairs et commençaient à blanchir ; sa barbe était également peu épaisses, mais longue et descendant sur sa poitrine ; il avait de brillantes couleurs, des joues roses, en dépit des années. Habile dans le maniement des armes, admirable à cheval, soldat intrépide, capitaine expérimenté, plein de sollicitude pour les siens, heureux dans ses entreprises, sage au conseil, prompt à l'exécution, infatigable dans les marches et les combats ; et, ce qui rehaussait singulièrement tous ces avantages, pieux comme un enfant, ne négligeant aucune bonne œuvre, compatissant et miséricordieux, bien qu'en plus d'une circonstance on ait pu lui reprocher des emportements condamnés par la raison, mais que sa conscience lui faisait bientôt réparer. Il prolongeait tellement ses prières, pourquoi n'ajouterions nous pas ce trait ? que la peau de ses mains et de ses genoux en étaient devenues calleuses, ainsi qu'on le rapporte de plusieurs saints. Mais ni sa piété ni son âge ne ralentissaient son activité quand il s'agissait des intérêts de son royaume. Bien mieux, il puisait dans sa religion la vigilance et l'ardeur dont il donna jusqu'à la fin de si glorieux exemples [1].

Inutile expédition du calife d'Égypte. Al-Gazzi chef des Turcomans. Imprudence et mort héroïque de Roger, prince d'Antioche.

38. Baudoin Ier était mort à Laris, El-Arisch, au retour d'une expédition contre l'Egypte, que sa maladie avait arrêtée. [2] Le calife du Caire ou de Babylone, comme parlent les chroniqueurs, voulut prendre sa revanche. Après avoir rassemblé de tous les points de ses Etats une innombrable armée, il résolut d'attaquer le royaume chrétien par terre et par mer : l'armée de terre traversa le désert qui sépare l'Egypte de la Palestine et campa devant Ascalon, dont les eaux reçurent une partie de la flotte, tandis que le reste se rendait à Tyr, parce que c'était une place des mieux fortifiées, avec un port commode. Baudoin II, à la nouvelle de la venue des Egyptiens, avait réuni le plus de troupes qu'il avait pu ;

[1] WILHELM. TYR. *Hist. Rerum transm.* XII, 4 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 524.
[2] Cf. tom. XXV de cette *Histoire*, pag. 295.

il descendit à leur rencontre dans les plaines du pays Philistin, et, passant par les ruines d'Azot, établit son camp en vue de celui des ennemis. C'était au commencement de l'été de 1118. On resta trois mois à s'observer, sans oser de part ou d'autre tenter la première attaque. Le calife d'Egypte prit enfin le parti de retourner dans son royaume sans avoir rien fait, quoique Doldequin, émir de Damas, fût venu se joindre à lui en évitant avec soin de rencontrer les forces chrétiennes. Baudouin crut alors pouvoir licencier son armée. Mais l'année suivante, le royaume de Jérusalem vit une ligue terrible se former contre lui entre le chef redoutable des Turcomans, Al Gazzi, Doldequin roi de Damas et Debeis, prince de l'Arabie. Leurs forces réunies envahirent tout à coup la principauté d'Antioche, et campèrent dans les environs d'Alep. Le prince Roger fit aussitôt appel aux secours du roi et des comtes Pons de Tripoli et Joscelyn d'Edesse ; Baudoin, rassemblant en toute hâte ses troupes, fit diligence sur Tripoli, où Pons l'attendait prêt au départ. Les deux armées firent aussitôt force de marches vers Antioche. Roger malheureusement se laissa circonvenir par les conseils intéressés de quelques seigneurs de son entourage, désireux de protéger par la présence de l'armée leurs terres voisines des campements ennemis ; contre l'avis du patriarche et des plus sages, [1] à la tête de trois mille fantassins et de sept cents chevaux, sans attendre aucun secours, il se porta jusqu'en vue des infidèles. Ceux-ci feignirent de battre en retraite ; mais on apprit bientôt par des éclaireurs qu'ils revenaient sur l'armée chrétienne, en trois corps d'une vingtaine de mille chevaux chacun. A cette nouvelle, Roger forme à la hâte quatre corps. Les deux commandés par le moine Geoffroy et par Guy Frénel, lancés les premiers contre les Musulmans, rompent leurs lignes et les mettent presqu'en fuite ; mais celui de Robert de Sainte-Laure, au lieu de seconder le mouvement en avant, s'arrête devant l'ennemi qui reprend courage ; il est enfin mis en fuite, et coupe en deux les corps du prince, qui était la réserve, et qui ne peut être formé de nouveau. A ce moment, un

[1] Wilhelm. Tyr. *Hist. rerum transm.* xii, 9 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 528.

immense tourbillon de poussière entremêlé d'éclairs, une véritable trombe[1], fondant sur les rangs des chrétiens, leur rendit la lutte impossible : ils furent presque tous passés au fil de l'épée. Cependant Robert avec une poigné de braves, luttait toujours comme un lion et s'efforçait en vain de rallier les siens. Il tomba percé de mille coups. Ceux qui avaient suivi les bagages, s'étaient portés sur la montagne voisine ; les fuyards, en les y voyant ressemblés, pensèrent qu'il y avait là des forces en état de résister et se portaient à l'envi sur ce point. Dès qu'ils n'eurent plus à frapper dans la plaine, les ennemis se tournèrent vers cette hauteur, l'emportèrent d'assaut et massacrèrent tout. Raynaud Mansuer, un des plus grands seigneurs de ce pays, s'était, avec quelques nobles, réfugié dans le château-fort de la ville de Sarmatan. Al-Gazzi ne tarda pas à les presser avec des forces vingt-fois supérieures, et les força de se rendre à discrétion. Il arriva donc que de l'armée du prince, c'est à peine s'il s'échappa quelques hommes pour annoncer ce grand désastre, tandis que les pertes des ennemis furent insignifiantes. Les auteurs du temps reprochent à Roger un grand relâchement de mœurs et de criants scandales. De plus, Tancrède à sa mort lui avait confié la pricipauté d'Antioche en dépôt ,à la condition qu'il ne refuserait point de la rendre à Bohémond ou à ses héritiers ; or, pendant tout le temps qu'il la détint, il en éloigna Bohémond jeune, encore enfant, qui demeurait en Apulie avec sa mère. Disons à la décharge de sa mémoire qu'avant de s'engager dans ce combat où il sut mourir en héros, il s'était préparé en chrétien : Pierre, le saint archevêque d'Apamée, avait reçu sa confession. [2]

[1] La science ne dédaignera peut-être pas la description de ce phénomène par l'auteur contemporain, habitant lui-même ces contrées de l'Orient : « Ecce turbo ab aquilone prodiens immanissimus, in medio belli campo, cunctis cernentibus hæsit humi ; serpendoque longius tantum conjesti pulveris secum detulit, quod utriusque partis oculos pulveris immensitate, ne pugnare possent, perstrinxit ; seque per gyrum extollendo, in modum dolii sulphureis ignibus combusti in sublime se contulit. » Wilhelm. Tyr. *loco citato.*

[2] Wilhelm. Tyr. *Hist. rer. Transmar. in* XII, 10· « Apud dominum Petrum, venerabilem virum, Apaniensem archiepiscopum, corde contrito et humiliato

39. Al-Gazzi, dès qu'il apprit que Baudoin et Pons approchaient d'Antioche avec des secours, voulut leur fermer le passage ; mais les cavaliers d'élite qu'il envoya dans ce but, furent mis en fuite, et le roi put faire son entrée dans la ville, dont le patriarche, le clergé et le peuple l'accueillirent comme un libérateur. A peu près tous ceux de l'armée de Roger qui n'avaient pas trouvé la mort dans la bataille, étaient restés au pouvoir des Turcomans ; et par quelques-uns des prisonniers, qui avaient réussi à s'échapper, on savait les humiliations et les supplices que les fanatiques barbares faisaient souffrir aux captifs. Gautier le Chancelier, qui porta ces lourdes et rudes chaînes, avoue dans le récit de sa captivité ne pas oser écrire tout ce qu'il a vu.[1] Pendant que le roi et son conseil se concertaient dans Antioche sur les moyens de réparer un aussi grand désastre, Al-Gazzi mettait le siége devant *Cérépum* avec d'autant plus d'assurance qu'Alain, seigneur de cette ville, avait été, il le savait, appelé auprès de Baudoin. Il fit aussitôt attaquer par la pioche et par la sape, le monticule sur lequel était le château La garnison, obligée de reconnaître que ces galeries souterraines améneraient le prompt écroulement de la forteresse, la livrèrent à l'ennemi, sous la condition qu'ils auraient la vie sauve et la liberté de retourner avec les chrétiens. D'autres places subirent le même sort ; et les farouches vainqueurs portèrent de toutes parts le ravage et la désolation. Al-Gazzi, persuadé que toute résistance à ses armes était impossible, brûlait de se mesurer de nouveau avec l'armée des Chrétiens. D'autre part, le roi et le comte de Tripoli, avec tout ce qu'ils avaient pu rassembler de troupes, se dirigeaient vers *Cérépum*, dans l'espérance d'y rencontrer encore l'ennemi, et venaient camper sur le mont Danitz. Al-Gazzi l'apprend ; il réunit ses principaux officiers, et il leur ordonne, sous peine de mort, de passer la nuit à tout préparer pour se précipiter au point du jour dans le camp des Chrétiens encore endormis, et les exterminer

Baudoin II à Antioche. Barbarie des Turcomans. Tout se prépare pour une seconde bataille.

delicta sua coram Deo confessus fuerat, promittens, auctore Domino, pœnitentiæ fructus condignos. »

[1] Galter. Cancell. apud Bougars. pag. 419 et 599.

tous. Mais les Chrétiens avaient passé cette même nuit à prendre leurs dispositions pour une prochaine rencontre.

Victoire éclatante remportée par Baudoin sur Al-Gazzi. Antioche sauvée.

40. Sur l'ordre de Baudoin, trois bataillons furent mis à l'avant-garde. Le comte de Tripoli et les siens formaient l'aile droite du corps d'armée, la noblesse d'Antioche était à l'aile gauche et l'infanterie occupait le milieu. Le roi lui-même commandait les quatre bataillons de réserve à l'arrière-garde. Cet ordre de bataille établi, on invoqua la miséricorde divine, et l'on attendit le pied ferme l'attaque des ennemis. C'est dans ces circonstances qu'a lieu l'irruption soudaine des Infidèles, avec de grandes clameurs, au bruit des tambours et des trompettes. Ils comptent sur leur nombre écrasant ; les chrétiens, sur la présence de la croix invincible, sur leur résolution de donner leur sang pour la vraie foi. La cavalerie musulmane tourne surtout ses efforts contre l'infanterie chrétienne, il lui paraît plus aisé de l'entamer ; elle en fait d'abord un grand carnage. Le roi voit le danger de ses fantassins ; l'épée haute, il entraîne sa réserve au plus fort de la mêlée ; les ennemis tombent comme l'herbe qu'on fauche, et leurs derniers rangs, incapables de soutenir le choc, entrent en pleine déroute. Les Chrétiens n'ont que huit cents morts, tandis que les Infidèles laissent quatre mille cadavres sur le champ de bataille, sans compter ceux qui sont mortellement blessés et de nombreux prisonniers. Al-Gazzi, Doldequin et Debeis ont lâchement pris la fuite, abandonnant leurs soldats au moment du plus grand péril. C'était la veille de l'Assomption de la Vierge, l'an 1120. Le lendemain le roi, du théâtre même de la bataille, qu'il occupa jusqu'à la nuit, envoyait des messagers à sa sœur et au patriarche, avec son anneau, signe certain de cette victoire providentielle. Lorsqu'il fut certain que l'ennemi ne reviendrait pas, il reprit le chemin d'Antioche ; ce fut au milieu des acclamations joyeuses de tout le peuple, accouru au-devant de lui, qu'il y ramena l'armée victorieuse. Entouré d'une escorte d'honneur, l'archevêque de Césarée partit pour Jérusalem avec le bois de la croix libératrice ; il devait y arriver le jour de l'Exaltation, pour que le peuple la reçût solennellement au chant des hymnes et des cantiques. Quant à Baudoin, les besoins urgents

de la province l'obligèrent d'y prolonger son séjour. Le patriarche et le clergé, les grands et le peuple, furent unanimes à lui confier tout pouvoir dans la principauté. Il ne rentra dans son royaume qu'après avoir mis ordre à toutes choses. Le jour de Noël, il fut, avec la reine, solennellement couronné dans l'église de Bethléem.

Synode de Naplouse. Sages mesures adoptées par Baudoin II.

41. Antérieurement, mais en cette même année 1120, une terrible invasion de rats et de sauterelles, fit craindre qu'aux maux de la guerre la famine n'ajoutât ses maux. Le fléau des sauterelles est connu, nul ne s'en étonne ; celui des rats l'est beaucoup moins. Ce n'était pas cependant chose nouvelle dans ces contrées. L'Écriture Sainte parle de ces terribles rongeurs, de leur sinistre apparition et des ravages qu'ils exercent [1]. Devant la menace du courroux de Dieu contre les péchés de son peuple, à la voix du patriarche Gormond et de Baudoin, les prélats et les princes chrétiens s'étaient assemblés en concile, à Néapolis (Naplouse), ville de la province de Samarie. Afin que la colère divine pût être fléchie par les œuvres de pénitence, on y décréta d'un commun accord vingt-cinq canons, qui reçurent force de loi. Ni dogme ni controverse ; ils avaient uniquement pour but la vigueur de la discipline et la réforme des mœurs. Parmi les personnages qui vinrent à ce synode, Guillaume de Tyr cite Gormond, patriarche de Jérusalem, du roi Baudoin II, Ebremar, archevêque de Césarée, Bernard, évêque de Nazareth, Asquitille, évêque de Bethléem, Roger, évêque de Lidda, Gildon, abbé élu de Sainte-Marie de la vallée de Josaphat, Pierre, abbé du mont Thabor, Achard, prieur du Temple, Arnauld, prieur du mont Sion, Gérard, prieur du Saint-Sépulcre, de Payens ou Payns, chancelier du roi, Eustache Granier, Guillaume de Buris, Barisane, connétable de Joppé, Baudoin de Ramès [2]. D'autre part le roi Baudoin II, à l'occasion de son couronnement, par une charte perpétuelle, affranchit les marchands latins de tous

[1] « Aggravata est autem manus Domini super Azotios... Et ebullierunt villæ et agri in medio regionis illius, et nati sunt mures, et facta est confusio mortis magnæ. » I Reg. v, 6.

[2] Wilhelm. Tyr. *Hist. Rerum transmar.* xii, 13 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 533.

les droits qu'on avait coutume de percevoir à l'entrée et à la sortie de Jérusalem ; il permit aux marchands de toute nation, Grecs, Arméniens et Sarrasins mêmes, d'y faire entrer en franchise le blé, les légumes de toute sorte. Le mesurage et le pesage furent en outre exempts de tout droit. Ces utiles concessions lui valurent la reconnaissance publique, et contribuèrent beaucoup à l'accroissement de la population de Jérusalem.

Mort d'Al-Gazzi, le redoutable ennemi des chrétiens.

42. L'année suivante Al-Gazzi, non moins obstiné qu'infatigable dans la persécution du nom chrétien, et « semblable, » pour parler comme la chronique, « au ver qui s'attache sans repos à la proie qu'il veut ronger, » profita de l'absence du roi pour attaquer de nouveau la principauté d'Antioche. Dès qu'il en est instruit, Baudoin accourt à la tête de ses troupes, toujours accompagné du bois de la croix, réunit ses soldats à ceux de Joscelin comte d'Edesse, et marche contre l'envahisseur. A ce moment, la main de Dieu frappe Al-Gazzi d'une attaque d'apoplexie, qui met ses officiers dans la nécessité de renoncer immédiatement à la campagne entreprise. Ils battent en retraite sur Alep, emportant leur général moribond dans une litière. Il expire en chemin, et laisse à son neveu Balac sa couronne, avec le soin de continuer l'œuvre du fanatisme mahométan contre le nom chrétien. Baudoin, avant de rentrer dans son royaume, prit toutes les mesures qu'exigeait l'état de la principauté, dont il était le loyal dépositaire. Elle était éloignée de ses États, et il n'en avait que la garde ; il la gouverna néanmoins, jusqu'à l'arrivée du jeune Bohémond, avec autant de sollicitude que son propre héritage.

Mort de Gérard, fondateur et premier grand-maître des Hospitaliers. Nouvel ordre de chevalerie en Espagne.

43. Gérard, fondateur de l'ordre des chevaliers Hospitaliers, était mort durant cette même année 1120, en odeur de sainteté. Raymond du Puy, son successeur comme grand-maître de l'Ordre, établit la règle que ces religieux devaient observer. Après la prise de Rhodes par les Turcs, au seizième siècle, quelques chevaliers portèrent les restes de Gérard à Malte, et de là dans sa patrie, à Manosque, petite ville de Provence de l'ancien diocèse de Sisteron. « Gérard, » dit un historien, « est en grande vénération à Manosque, et souvent, à la prière des fidèles, il accorda la pluie aux

campagnes arides et désolées[1]. » L'utilité des ordres de chevalerie n'était plus à démontrer à l'époque du premier grand-maître des Hospitaliers de Jérusalem, puisque c'est en cette année 1120 qu'Alphonse d'Aragon établit l'ordre militaire dit du Saint-Sépulcre. Après la prise du château-fort de Daroca, considérant que les continuelles incursions des Maures avaient rendu tout le pays désert jusqu'à Valence, il fit bâtir Mont-Réal en un lieu de son choix, et il en fit le centre d'un ordre militaire de chevaliers. Cette milice nouvelle avait pour mission de protéger les Chrétiens du voisinage contre les Infidèles, et de préparer les voies à la conquête des royaumes de Valence et de Murcie. Cette pieuse institution fut entreprise sur le conseil de Gaston comte de Béarn et des grands du royaume. Le roi lui destinait de grands revenus, et Guillaume archevêque d'Auch et tous les évêques d'Aragon secondaient l'œuvre ; la mort seule d'Alphonse en suspendit l'entière réalisation. Les membres de cet ordre étaient appelés chevaliers du Saint-Sépulcre ; Orderic est le seul qui leur donne le nom de Frères des Palmes, probablement parce qu'une palme était l'insigne de leur choix. Jean Briz Martinez, dans son Histoire de S. Jean de Péna, démontre jusqu'à l'évidence que ces chevaliers étaient une ramification des Templiers ; où il se trompe, c'est lorsqu'il les confond avec les chevaliers de Saint-Jean de Péna[2].

Expédition de Jean Comnène contre les Perses. Ses rapports avec l'Occident.

44. Sur un autre point de l'Orient, à Constantinople, après la mort du perfide Alexis, la politique impériale avait pris, avec Jean Comnène, son fils et son successeur, une tournure plus favorable aux Latins. En 1119, le nouvel empereur, après avoir pris dans sa capitale les mesures les plus urgentes, était passé en Asie, et avait opéré du côté de la Perse une utile diversion. Les Perses, au mépris du traité qu'ils avaient fait avec Alexis, se livraient à de fréquentes incursions contre les villes de la Phrygie et poussaient jusqu'aux bords du Méandre. Jean vint au commencement du printemps ; et, à la suite de plusieurs victoires, il s'empara de

[1] Bos. *Hist. Hospit.* I, 3. — Columb. *Hist. Manuasc. III.*

[2] Suria, *Annal.* I, 45. Marca, *Hist. Bearn. V*, 21. — J. Martin, *Hist. S. Joan. Pennat. V*, 24.

Laodicée, qu'il entoura de remparts, après en avoir chassé le gouverneur, Alpichara, et la garnison qui l'occupaient[1]. Nous avons, avec tous les historiens, signalé les bonnes dispositions de Jean Comnène pour les Latins ; les documents du temps nous en donnent une preuve entre bien d'autres, dans les lettres de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny : quand il apprit l'avènement de ce prince, il lui écrivit afin d'obtenir la restitution d'un monastère de son ordre, fondé depuis quelque temps sur la rive occidentale du Bosphore. Nous avons également une lettre qu'adressa le saint abbé, pour le même objet, au patriarche de Constantinople, qui montre qu'à cette époque encore entre l'Église latine et l'Église grecque tous les liens n'étaient pas rompus[2]. La même remarque s'est offerte à nous en bien des circonstances, sous un règne inquiet et méticuleux, qui semblait repousser l'union, loin de la favoriser. Les deux lettres de Pierre ne sont pas uniquement dictées par un intérêt privé. Voici comment il s'exprime dans celle à l'empereur : « C'est pour défendre l'Église universelle que Dieu vous a fait le successeur du grand Constantin. La ville à laquelle ce héros chrétien a donné son nom, comme le païen Romulus à Rome, est l'inexpugnable rempart, la borne infranchissable où doivent se briser les flots tumultueux des Turcs et des Arabes, de toutes les puissances ennemies. Fidèle à cette noble et divine mission, vous obtiendrez la véritable couronne. Nous faisons appel à votre foi, à votre grandeur d'âme, en faveur du roi de Jérusalem, du prince d'Antioche, de tous nos français qui sont allés en Orient soutenir les intérêts du christianisme. Ils ont quitté par un sublime dévouement leurs villes, leurs biens, leurs parents, une riche patrie, pour racheter aux prix de leur sang, et non du sang des autres, les lieux témoins de notre rédemption ; chaque jour ils exposent leur vie pour les disputer aux Infidèles. Ne vous lassez pas de les seconder, de leur venir en aide, de vous concerter avec eux, de peur que le fruit de tant de labeurs et de sacrifices ne soit bientôt perdu. En agissant de la sorte, non-seulement vous aurez un pré-

[1] NICET. CHON. *Histor.* num. 18 et 599.
[2] PETR. CLUN. *Epist. II*, 39 et 40. *Patr. lat.* tom. CLXXXIX, col. 260-262.

cieux mérite devant Dieu, mais encore vous donnerez à votre empire un solide point d'appui... La récompense spirituelle ne se fera pas attendre : à l'exemple de nos prédécesseurs, nous vous admettons en participation de toutes les grâces conférées à nos monastères de Cluny, comme y participent déjà les rois de France, d'Angleterre, d'Espagne et de Germanie, les empereurs des Romains eux-mêmes et les rois de Hongrie, vos voisins. »

§ VII. SOUMISSION DE L'EMPEREUR HENRI V.

Suite et fin de l'anti-pape Bourdin. Améliorations réalisées par le Pape légitime.

45. Revenons au pape Calixte II, rentré dans Rome en 1121 après son premier voyage à Bénévent. Bourdin avait fait de la forteresse de Sutri un nid d'impiétés et de brigandages. Calixte disposait enfin de troupes suffisantes pour l'attaquer. Il les fit partir avec le cardinal Jean de Crême, et lui-même ne tarda pas à se rendre sur le théâtre des opérations. Les habitants de Sutri, pour échapper à la destruction de leur ville, livrèrent enfin l'intrus. On le mit à rebours sur un chameau dont il tenait la queue en guise de bride, après l'avoir vêtu d'une peau de bouc dégouttante de sang, en guise de manteau rouge. C'est ainsi que ce criminel usurpateur entra dans Rome, au milieu des malédictions de tout le peuple[1], qui lui eût fait expier par la mort son intrusion de trois années, si Calixte ne l'eût protégé contre la colère des spectateurs[2]. Il l'envoya d'abord au monastère de Cave, près de Salerne. Ce retour forcé à la vie cénobitique n'ayant pu vaincre l'endurcissement de Bourdin, il fallut, l'année d'après, l'enfermer sous bonne garde dans la citadelle de Janula, qui domine la ville de San-Germano près du Mont-Cassin. Deux ans plus tard encore, Honorius II le fera transférer dans le fort de Fumone, non loin d'Alatri. Cette prison ne devait pas être bien dure, puisqu'il vécut longtemps, sans qu'une plainte ait transpiré dans l'histoire. C'est là qu'il mourut dans un âge avancé, et non pas au monastère de la Sainte-

[1] Petr. Diac. *chron.*, *cass*, iv, 70. — Landulf. Jun. *in vita Calixt.*

[2] Un auteur peu suspect, à raison de ses condescendances schismatiques, confirme ce trait de sagesse et d'humanité. Abbas Usperg. ad annum 1121.

Trinité de Cave, comme certains l'ont prétendu[1]. Bien que le roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry se fussent prononcés pour Calixte II, Bourdin avait conservé des partisans, même jusqu'alors, dans ce royaume où Gélase II avait, par plusieurs, été considéré comme antipape ; le témoignage de Mathieu Paris en fait foi. La laborieuse issue de l'expédition de Sutri mit fin, là comme partout, au schisme qui déchirait l'Église. Si tôt que fut obtenu ce triomphe éclatant, Calixte en répandit l'heureuse nouvelle par des lettres circulaires ; Guillaume de Malmesbury et Roger nous ont conservé le texte de celle qu'il fit parvenir aux évêques et à tous les fidèles des Gaules. Il fallait couronner cette œuvre de pacification : les tours des Frangipani et des autres petits tyrans, qui troublaient l'Église et pillaient ses biens, furent détruites ; les chemins furent rendus libres et sûrs ; les offrandes de Saint-Pierre, que les plus puissants des Romains s'appropriaient impunément, revinrent à la disposition du Pape, pour être employées au bien général. Ce n'est pas d'ailleurs que Calixte fut avide d'argent pour lui-même, puisqu'il engageait les Anglais, vu leur éloignement, à faire de préférence le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Ambassade en Allemagne. Second voyage de Calixte II en Apulie. La paix rétablie entre les princes Normands.

46. Dans ce même temps, Calixte envoyait comme légats en Allemagne, D. Saxon, cardinal prêtre du titre de Saint-Étienne au Mont-Cœlius ; Lambert évêque d'Ostie, qui deviendra pape sous le nom d'Honorius II, et Grégoire cardinal-diacre du titre de Saint-Ange, qui règnera aussi sous le nom d'Innocent II. Cette première légation, chargée de préparer les voies de la paix, était de retour à Rome vers la fin d'Août, et le 5 septembre le pape partait pour Salerne. Roger, alors comte de Sicile et plus tard roi d'Italie, avait, contre le droit des gens, envahi l'Apulie et la Calabre, pendant un voyage du duc Guillaume à Constantinople. La cause véritable de ce voyage n'est pas connue ; on sait seulement que

[1] L'Abbé Suger nous apprend qu'à la suite de ce triomphe, on peignit dans une chambre du palais pontifical l'usurpateur sacrilége, qu'il nomme l'Antéchrist, sous les pieds de Calixte. SUGERIUS, *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI ; *Patr. lat.* tom. CLXXXIV, col. 1313.

Guillaume avait laissé son duché sous la garde du pape pendant son absence, et que, bien que sa femme Gaillegrima, sœur de Jourdain, prince de Capoue, fût encore pleine de vie, puisqu'elle lui survécut, il avait répandu le bruit étrange qu'il se rendait en Orient pour obtenir la main de la fille d'Alexis. Lorsque le comte Roger, envahissant la Calabre, était naguère venu mettre le siége devant Nicéphori, Calixte lui avait député le cardinal Hugues, pour obtenir qu'il renonçât à son entreprise. Le cardinal revint sans avoir réussi dans cette négociation. Il est certain toutefois que Guillaume était de retour au mois de Septembre, lorsque Calixte se rendit à Salerne pour affermir la paix entre lui et le comte Roger. Il est non moins certain, quoi que plusieurs historiens en aient voulu dire, que le duc rentra bien vite en possession de tout son duché, qu'il posséda jusqu'à sa dernière heure. Les événements de l'année suivante nous le montrent même allié avec Roger contre Jourdain. Nous lisons dans la chronique de Falco, de Bénévent : « Le duc Guillaume d'Apulie alla trouver le comte Roger de Sicile, se plaignant de Jourdain comte d'Aria... Il lui céda la moitié des villes de Palerme et de Messine et la moitié de toute la Calabre, pour en obtenir du secours. Il lui fut aussitôt accordé six cents soldats et cinq cents onces d'or[1]... » Après une première soumission du comte d'Aria, le duc rendit au comte Roger les soldats qu'il en avait reçus. Dans une seconde campagne contre le même comte d'Aria, le duc eut recours cette fois au prince de Capoue Jourdain, homonyme du comte qui avait déclaré la guerre. De plus, à la prière du duc lui-même, que le cardinal Crescence leur gouverneur avait soutenu dans la première expédition, les habitants de Bénevent demeurèrent neutres. Après cette campagne, qui réussit à son gré, Guillaume, étant dans la ville de Salerne, « trouva, dit le chroniqueur, la fin de ses agitations au sein de la mort. » La tombe seule pouvait donner le repos à cette existence aussi tourmentée qu'inutile.

47. Cette mort, que rien ne semblait annoncer, impressionna

Suger élu pendant son absence abbé de S. Denis. Sa réception triomphale.

[1] Falco Benev. sacer notar. ad annum 1121.

vivement le Pape, encore alors en Apulie. Celle du cardinal Hugues-le-Grand, survenue dans les mêmes circonstances, acheva de l'ébranler. Se sentant malade, il prit la résolution de revenir au plus tôt à Rome, où le rappelaient d'ailleurs les intérêts généraux de la chrétienté. S'étant mis en route pour regagner sa capitale, il dut repasser par Bénévent ; et, comme il approchait de cette ville, il reçut à Bitonto une ambassade du roi de France, conduite par Suger. Le futur ministre venait, au nom de Louis-le-Gros, traiter d'affaires importantes, qu'il n'a point spécifiées dans sa narration. « En considération du roi mon maître, et par égard aussi pour notre antique monastère, le Seigneur apostolique nous reçut avec honneur ; il eût voulu même nous retenir longtemps auprès de sa personne, si l'Abbé de San-Germano, notre ancien condiscipie à Saint-Denis, n'avait fait valoir avec nous les raisons impérieuses qui nous pressaient de repartir. » Suger s'était acheminé vers la France, l'esprit assiégé d'étranges pressentiments, qui le poursuivaient jusque dans ses rêves. Comme il venait de s'arrêter dans une petite ville du nord de l'Italie, un messager, de lui bien connu, vint à sa rencontre, « avec un air tout singulier, dit-il lui-même, à la fois triste et joyeux : Il nous apprend la mort de l'Abbé Adam et notre élection à sa place. Elle avait à peu près réuni l'unanimité des suffrages ; mais, le roi n'ayant pas été consulté, les honorables personnages, moines et chevaliers, qui s'étaient empressés d'aller la lui soumettre avaient reçu de sa part un fort mauvais accueil ; le monarque les avait accablés d'injures et les retenait en prison dans un château d'Orléans. Je donnai des larmes à mon père spirituel, et des prières à son âme. Puis, songeant à ce qui me regardait, je fus dans une extrême angoisse. » Accepter l'élection en dépit du mécontentement royal, pour un ami particulier du monarque cela ne se pouvait pas. En appeler au souverain Pontife, c'était s'exposer à devenir une cause de funestes dissentiments ; un homme tel que Suger ne le pouvait pas davantage. Il continuait cependant son chemin, comptant sur la divine miséricorde. Son espoir ne fut pas déçu ; le roi s'était apaisé de lui-même, il avait délivré les prisonniers ; puis il vint à

la rencontre de son ancien ami, de son fidèle condisciple, affectant d'abord la sévérité, puis se livrant à la joie sans contrainte. Sur la porte même de l'Abbaye se tenaient l'archevêque de Bourges, Wulgrin, successeur de Léodegaire, plusieurs autres prélats, et tous les religieux sans exception. La joie était universelle, ce fut un accueil triomphal. L'élu, qui n'était que diacre, fut le lendemain, veille du Dimanche de la Passion, ordonné prêtre ; et la bénédiction abbatiale eut lieu ce même dimanche avec la plus grande solennité[1]. Une ère de prospérité véritable s'ouvrait pour la célèbre Abbaye et s'affirmait de plus en plus pour la France ; elle rejaillira sur la chrétienté.

Aldabert archevêque de Mayence légat apostolique. Péril imminent. Conférence pacifique de Wurtzbourg.

48. De retour à Rome, Calixte fit partir de nouveau pour l'Allemagne les trois députés qu'il avait envoyés une première fois à l'empereur avant son départ pour l'Apulie. Leur mission de paix était encore demeurée sans résultat, le Pontife choisit pour son légat en Allemagne l'archevêque de Mayence, Adalbert, qu'il connaissait comme l'adversaire le plus résolu de la politique schismatique du César Teuton. Henri, de l'avis de son entourage, veut frapper un coup décisif et saisit un vain prétexte pour décider que les habitants de Mayence seraient traités en rebelles. Adalbert averti soulève alors toute la Saxe ; en sa qualité de légat, il provoque de fréquentes assemblées des évêques et des princes de la contrée pour la défense de l'Église ; son éloquence change en ardents défenseurs de sa métropole, qui l'était aussi de toute la Germanie, ceux qui n'ont pas déserté la cause catholique. Les Saxons n'ont oublié ni les désastres qu'ils ont subis ni les victoires qu'ils ont remportées pour cette noble cause. Avec la majesté du légat, l'ombre d'Otton de Nordheim plane sur leurs délibérations et redouble leur courage. A cela s'ajoutait que les évêques de Spire et de Worms, avec quelques autres qui, sans être assez puissants pour résister à l'empereur, n'en avaient pas moins fait hautement profession d'obéissance au Siége Apostolique, étaient chassés de leurs siéges et vivaient en proscrits, errant d'asile en asile. Le

[1] SUGER. ABB. *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1314 et seq.

zèle d'Adalbert et des princes Saxons se proposait de les rétablir dans leur dignité. Chacun des deux partis réunit sous ses étendards des forces considérables, et les deux armées en présence allaient en venir aux mains, lorsque, par un de ces changements inespérés dont la Providence a seule le secret et la puissance, Henri demanda de lui-même que le différend fut vidé, non par les armes, mais par des arbitres de l'un et de l'autre camp. Douze furent choisis du côté du Pape et douze du côté de l'empereur. Ils se réunirent à Wurtzbourg, le jour de saint Michel, au mois de Septembre. Henri était présent. Sept jours entiers furent consacrés à rechercher les meilleurs moyens pour faire cesser le schisme et rétablir la concorde. On décida que, pour le rétablissement d'une paix solide, l'empereur devait obéir à tout ce qui serait décrété par l'assemblée, et le prince promit de l'exécuter fidèlement. La paix fut conclue sur cette base, que toutes les causes de scandale et de trouble seraient arrachées, en quelque lieu que l'ennemi des âmes les eût semées et fait croître dans l'empire Allemand. L'évêque de Spire et l'abbé de Fulde, deux hommes éminents entre tous, furent choisis pour porter à Rome cette heureuse nouvelle, en attendant la convocation d'un concile général par l'autorité du successeur Pierre.

Saint Erminold de Prufeingein et saint Frédéric de Liége.

49. Avant de remporter cet éclatant triomphe, la bonne cause avait eu ses martyrs. Saint Erminold, que saint Otton évêque de Bamberg, avait fait abbé du monastère de Prufeingein, fondé par lui près de Ratisbonne, fut mis à mort, le saint jour de l'Épiphanie de cette année 1121, par des hommes criminels qui ne voulaient pas se corriger, et dont il réprimandait la honteuse conduite avec la liberté d'un apôtre. Il s'était auparavant montré l'émule des Basile et des Ambroise. L'empereur ayant annoncé qu'il viendrait le visiter dans son couvent, au lieu d'aller en procession à sa rencontre, comme cela se pratiquait pour les souverains, l'intrépide et généreux abbé fit fermer toutes les portes, quand approcha le cortége impérial. Il se tint seul en dehors, sentinelle avancée de la religion et de la conscience : « La maison du Seigneur, dit-il au despote, ne reçoit pas les excommuniés. » Cet acte de courage

inspire le respect ; Henri commande à sa suite de rebrousser chemin : il laisse le moine à son incorrigible sainteté. D'autres se chargeront de la vengeance. Vers le même temps, au mois de mai, les hérétiques simoniaques faisaient périr par le poison le saint évêque de Liége, Frédéric. L'archidiacre Alexandre, évêque élu de cette Église, avait reçu l'investiture des mains de l'empereur Henri, contre les prescriptions du Souverain Pontife. L'archevêque de Cologne, en sa qualité de Métropolitain, pourvut à l'élection d'un autre évêque ; c'était Frédéric, qui reçut la consécration épiscopale, nous l'avons dit, des mains du pape Calixte au concile de Reims. Il revint pieds nus dans sa patrie ; le peuple et le clergé se portèrent en foule à sa rencontre. Les partisans d'Alexandre, soutenus par le duc de Louvain, Godefroy le Barbu, épièrent désormais une occasion de se défaire de l'évêque légitime, et c'est lorsque la paix semblait sûrement rétablie, que le bienheureux Frédéric reçut la palme du martyre[1].

Nouvelle conférence de Wurtzbourg. Concile de Worms. Engagements contractés par Henri V.

50. Lorsque l'évêque de Spire et l'abbé de Fulde retournèrent de Rome, accompagnés de l'évêque d'Ostie, qui avait les pleins pouvoirs du pape, et de deux autres cardinaux, attachés à la même mission de la réconciliation de l'empire et du sacerdoce, un événement s'était produit, qui semblait, devoir tout compromettre. L'évêque de Wurtzbourg étant mort, l'empereur avait choisi pour lui succéder un certain noble du nom de Gébéhard ; mais la partie saine du peuple et du clergé proposait Rugger pour une promotion canonique, et les princes de Saxe avec Adalbert secondaient leurs vœux. On convint qu'une nouvelle conférence à Wurtzbourg sur ce différend serait tenue le jour de Saint-Pierre. Là, malgré le choix de l'empereur, l'archevêque de Mayence et les légats du Saint-Siége donnèrent la consécration épiscopale au diacre Rugger, sachant bien que son élection seule était légitime. Toute espérance de paix semblait perdue, et c'est dans ces circonstances difficiles que se réunit le concile général de Worms, au mois de Septembre 1122, le jour de la Nativité de la sainte Vierge.

[1] *Act. SS. Bolland.* dieb. 6 Jan. et 27 maii.

Les débats se prolongèrent au-delà d'une semaine, jusqu'à ce qu'enfin Celui qui tient en ses mains le cœur des rois, plia l'empereur schismatique à l'obéissance envers le Saint-Siége. Henri scella de son sceau d'or l'engagement qui suit, et que le Vatican conserve dans ses archives : « Moi Henri, par la grâce de Dieu empereur des Romains, Auguste, pour l'amour de ce même Dieu, de la sainte Église Romaine et du seigneur pape Calixte II, et pour la guérison de mon âme, je remets à Dieu, à ses apôtres Pierre et Paul et à la sainte Église catholique toute investiture par la crosse et l'anneau ; je concède l'élection et la consécration libres dans toutes les Églises de mon empire. Les biens, les régales et les droits de saint Pierre, qui, depuis le commencement de cette discorde jusqu'à ce jour, soit du temps de mon père, soit aussi du mien, lui ont été ravis et sont en ma possession, je les restitue à la même sainte Église Romaine ; quant à ceux que je n'ai pas, je lui viendrai fidèlement en aide pour qu'ils lui soient restitués. Pareillement, des possessions des autres Églises, des princes séculiers, des autres tant clercs que laïques, d'après le conseil des barons et selon les lois de la justice, je rendrai celles que j'ai, et j'aiderai fidèlement à la restitution de celles que je n'ai pas. Je donne une vraie paix au seigneur pape Calixte, à la sainte Église Romaine, et à tous ceux qui sont ou ont été de son côté. Dans les choses pour lesquelles la sainte Église Romaine me demandera secours, je l'aiderai de tout mon pouvoir, et dans les choses sur lesquelles elle se plaindra, je lui ferai constamment la justice qui lui est due.

Les grands de l'empire signent au traité. Promesses réciproques du Pape. L'union rétablie.

51. Tout cela fut fait après mûre délibération, avec l'assentiment des princes. Voici les principaux d'entre eux qui signèrent cet écrit : Adalbert archevêque de Mayence, Frédéric archevêque de Cologne, Otton évêque de Bamberg, Brunon évêque de Spire, Arnould abbé de Fulde ; le duc Frédéric, le margrave Boniface, le margrave Théobald, le comte Palatin Cynulphe, le comte Palatin Otbert, le comte Bérenger et le comte Godefroy. L'archevêque de Cologne certifia l'authenticité de la pièce comme chancelier. Le Pape, de son côté, accorda que les élections des évêques et des

abbés du royaume teutonique fussent faites en présence de l'empereur, sans violence ni simonie, et que l'élu recevrait du même empereur les régales par le sceptre. Il promettait aussi de lui donner en toute occasion le concours de la puissance spirituelle. Ses trois éminents ambassadeurs apposèrent leur signature à cet acte[1]. Les deux écrits, à cause de la foule innombrable des auditeurs, furent lus dans un vaste champ, près du Rhin, puis échangés au milieu des acclamations de l'assemblée. L'évêque d'Ostie célébra les divins mystères, et par le baiser de paix et la sainte communion réconcilia pleinement l'empereur et ses partisans avec l'Église. Peu de temps après, à la Saint-Martin, Henri eut une autre conférence à Bamberg avec ceux d'entre les princes qui n'étaient pas à Worms. On y régla diverses affaires tant pour l'honneur du royaume que pour celui du sacerdoce, et l'empereur y désigna des ambassadeurs, qui devaient offrir de magnifiques présents au pape Calixte, son parent, à qui désormais il était sincèrement uni. Telle fut la fin de ces funestes divisions que le despotisme impérial avait excitées pendant trop longtemps contre l'Église. La prudente fermeté de Calixte et de ses représentants avait eu raison de l'endurcissement du fils d'Henri IV. Grégoire VII n'avait pas remporté d'aussi complet triomphe ; Innocent III n'en remportera pas de plus grand.

§ VIII. MULTIPLE TRAVAIL D'UNITÉ CATHOLIQUE.

Abailard au concile de Soissons. Première condamnation de ses doctrines.

52. Dans cette année 1121 fut tenu le concile de Soissons, devant lequel Abailard eut à comparaître. Par les manœuvres de ses ennemis ou de ses jaloux, raconte-t-il lui-même, les esprits étaient fortement prévenus quand il entra dans cette ville. Le peuple menaça de le lapider avec les quelques disciples qui l'accompagnaient. C'est encore de lui que nous l'apprenons. Comme le courage, on s'en souvient, n'était pas sa qualité dominante, il prit apparemment pour un danger de mort les marques de réprobation

[1] Labb. Conc. tom. X, pag. 889. — Abbas Ursperg. ad annum 1121.

et les huées que lui prodigua sur son passage une population dont les sentiments catholiques sont attestés par d'autres historiens. En entrant dans la salle du concile, il remit son livre au légat, et déclara qu'il était prêt à corriger tout ce qu'on y trouverait de répréhensible. Le légat lui commanda de le porter à l'archevêque de Reims, qui chargea les docteurs Albéric et Lotulfe du soin de l'examiner. Cet examen tacite et réfléchi ne convenait guère au brillant dialecticien ; il en redoutait à bon droit les conséquences. Ce qu'il eût voulu, c'est le bruit et l'éclat d'une discussion publique. Sur les sages conseils de l'évêque d'Amiens, Geofroy, successeur de S. Ives, on se garda bien de tomber dans le piége. Ce même prélat, voulant peut-être ménager, non les erreurs certes, mais l'honneur d'Abailard, ou prévenir une résistance ouverte, opina qu'il valait mieux convoquer une autre assemblée pour ce jugement, celle-ci n'étant pas assez nombreuse. On parut d'abord se ranger à son avis ; mais ensuite le légat et l'archevêque, cédant à d'autres conseils, se prononcèrent pour une sentence immédiate. Le livre sur la Trinité renfermait assez de propositions erronées et téméraires, il était d'ailleurs assez connu, pour motiver une semblable décision. En conséquence, Abailard fut condamné à le brûler de sa propre main, devant tout le concile. Comme rétraction et profession de foi, les Pères lui enjoignirent de réciter à genoux, ou plutôt de lire le Symbole de S. Athanase[1]. « Je le lus, poursuit-il, en versant des larmes, en poussant des sanglots, sans pouvoir

[1] Pour se venger de cette sentence, qui constituait, selon lui, la plus criante injustice, Abailard prête au légat une véritable énormité théologique. On l'accusait d'avoir écrit dans son livre sur la Trinité que le Père seul est tout-puissant ; et le cardinal-évêque aurait dit : « Mais quel est l'enfant qui ne sache qu'il y a trois tout-puissants ? » Le contraire est précisément consigné dans ce symbole de S. Athanase que le novateur dut réciter en plein concile et par l'ordre du légat. L'assertion, déjà fort suspecte venant d'un tel esprit, est donc de la dernière invraisemblance. Ici l'absurdité l'emporte de beaucoup sur la méchanceté. Le ridicule qu'il entend déverser sur ses juges, retombe à bon droit sur lui-même. Cela n'empêche pas les historiens modernes, l'inévitable Henri Martin en particulier, de raconter gravement l'épisode comme un fait certain et qui ne souffre pas de discussion. Puis la tirade, non moins inévitable, sur le despotisme des prélats et l'ignorance du moyen-âge.

bien distinguer l'écriture. De là, tel qu'un criminel dont la cause est instruite et jugée, je fus livré sans défense à l'Abbé de Saint-Médard de Soisson, qui se trouvait présent et qui me ramena dans son cloître comme dans une prison. Ce religieux et tous les moines m'accueillirent cependant avec la plus grande joie et me traitèrent avec beaucoup d'égards, dans l'intention de me consoler en me rendant leur demeure agréable. O Dieu,qui jugez l'équité, de quelle amertume, de quel fiel mon âme n'était-elle pas remplie! Dans mon égarement insensé, c'est vous que j'accusais de mon infortune, à vous que je m'en prenais, ne cessant de répéter cette plainte de S. Antoine : « O bon Jésus, où étiez-vous ? » La douleur et la honte qui bouillonnaient dans mon cœur, j'ai pu les sentir, je ne puis les rendre. Mes humiliations et mes souffrances passées ne me semblaient rien en comparaison de cette dernière injure. » Abailard resta peu de jours dans l'abbaye de Saint-Médard ; il fut renvoyé, sur l'ordre même du légat apostolique, à celle de Saint-Denis[1]. Ce n'est pas sans répugnance que les moines le virent revenir au milieu d'eux ; c'est facile à comprendre : ils n'avaient pas oublié sa turbulente humeur et ses traits sarcastiques. Leur répulsion ne sera que trop justifié : il ne va pas tarder à susciter de nouvelles tempêtes. Nous verrons plus loin à quelle occasion et quelles en seront les conséquences.

53. En Angleterre, Henri 1er Beauclerc, veuf de la reine Mathilde, sur le conseil de ses barons et de Ralf, archevêque de Cantorbéry, épousait en secondes noces, en 1121 Adelize ou Atheléide, fille du duc de Louvain, Godefroy le Barbu. Vers cette même époque, le vieux différend entre les archevêques d'York et de Cantorbéry aurait pu devenir la source de grands troubles, si le roi ne s'était incliné devant l'autorité du Saint-Siége, en autorisant Turstin, ainsi que le commandait la lettre de Calixte, à prendre possession de son siége d'York. La fin de cette même année vit s'accomplir le voyage, au-delà de la Manche, de Pierre de Léon, moine de Cluny, alors cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine, nommé par

Pierre de Léon légat en Angleterre; ses vues intéressées et sa conduite équivoque.

[1] Petr. Abail. *Hist. calamit.* Epist. I, 9, 10 ; *Patr. lat.* tom. CLXXVIII, col. 145 et seq.

Calixte légat *à Latere* en Gaule, dans toute la Bretagne, en Irlande et dans les îles Orcades. Jamais légat n'avait été précédé d'un aussi grand renom. Il ne voulut point entrer en Angleterre, sans en avoir obtenu le consentement du roi. Celui-ci le lui fit porter sur le continent par une députation que conduisait Bernard, évêque de Saint-David. Les députés avaient ordre de ne laisser visiter au légat aucune Eglise ni aucun monastère, avant qu'Henri lui-même ne l'eût reçu. Pierre de Léon, accueilli par le monarque avec les plus grands égards, exposa le but de son voyage. Henri déclara qu'il ne saurait renoncer aux priviléges accordés à l'Angleterre par le Saint-Siége, et notamment à celui d'être libre de la juridiction de tout légat, sans le consentement exprès d'une assemblée générale de la nation. Or il ne pouvait la convoquer en cette circonstance, empêché qu'il en était par l'expédition armée qu'il soutenait contre les Gallois rebelles. Il parut opportun au Légat d'admettre ces raisons; il était venu pour remplir la charge de légat dans toute l'Angleterre, et le roi sut l'éconduire avec honneur, sans qu'il eût fait aucun office de sa charge. Henri, qui le fit recevoir magnifiquement partout, lui ménagea pendant trois jours, à Cantorbéry, une hospitalité plus magnifique encore. Sur la plainte qui lui fut faite au sujet de l'attitude du Saint-Siége dans la cause de Turstin, Pierre demanda doucement qu'on lui montrât les titres des priviléges concédés autrefois par les papes à l'Eglise de Cantorbéry. On acquit alors la certitude que ces bulles avaient péri dans l'incendie dont, cinquante ans auparavant, la cathédrale était devenue la proie, et qu'il n'en restait que quelques fragments, transcrits pêle mêle dans les manuscrits anciens et dans les vieux livres. Pierre de Léon, après examens de ces pièces, promit, au dire d'Eadmer, de s'employer à faire corriger les mesures récemment prises, en ce qu'elles pouvaient avoir de contraire aux priviléges de Cantorbéry. N'oublions pas que c'est ce même Pierre de Léon qui sera plus tard antipape sous le nom d'Anaclet. Nous ne quitterons pas l'Angleterre, pour nous occuper de nouveau de la France, sans enregistrer la mort de Ralf, archevêque de Cantorbéry depuis neuf ans; elle arriva dans les derniers mois de l'année suivante 1122; à cet

événement se termine la chronique d'Eadmer, moine lui-même de Cantorbéry, si précieuse pour l'histoire de cette époque. Le religieux avait, bien à contre cœur, accepté l'évêché de S[t]-André d'Ecosse; mais entravé dans son ministère, il se hâta de déposer la crosse et l'anneau, pour regagner sa cellule et mourir sans autre responsabilité que la sienne[1].

Abdication de Pons, abbé de Cluny. Élection de Pierre le Vénérable.

54. En 1122, Pons, abbé de Cluny,[2] qui avait reçu dans son monastère les papes Gélase et Calixte, las des murmures de ses moines, se rendit à Rome, moins pour défendre sa cause que pour abdiquer; ce qu'il fit, sans se laisser dissuader par les instances du Pape. La renommée de Pons, successeur de Saint-Hugues, était pendant un temps, demeurée des plus pures; on peut s'en convaincre dans les deux lettres qu'il reçut d'Ives, évêque de Chartres, et dans ce que disent de lui les Actes de saint Godefroy, évêque d'Amiens, et la chronique du Mont-Cassin. Mais il devint un tout autre homme qu'on ne l'eût attendu d'après ses commencements, et bientôt il sera dans toute l'Église l'occasion d'un horrible scandale. Ecoutons ce que Pierre le vénérable, qui allait être un de ses successeurs, écrivait de Pons à l'époque où nous sommes arrivés: « Il était jeune encore, quand les frères de Cluny, séduits par les espérances que leur faisaient concevoir ses heureuses dispositions, l'élurent abbé, comme successeur de ce grand et célèbre héros, notre père Hugues. Pendant les premières années de son élévation, il vécut avec assez de réserve et de sagesse ; insensiblement, il changea de mœurs ; dans bien des circonstances et pour des causes diverses, il aigrit les cœurs, alarma les consciences et les souleva contre lui. Son humeur impérieuse, son esprit mobile et léger, ses gouts de luxe et de dépense, en négligeant tout sage conseil, compromettaient les intérêts du monastère, les intérêts spirituels avant tout ; quelques-uns murmurèrent dabord, puis un plus grand nombre, enfin presque tous. Pendant un temps, cette division ne fut connue que des moines eux-mêmes; elle ne parvint aux oreilles des sécu-

[1] Eadm. *Hist. Nov.* ad ann. 1121.
[2] Cf. tom. XXV de cette *Histoire*, pag. 609.

liers qu'après dix ans. Caché jusqu'alors, ce litige eut tout-à-coup un tel retentissement, qu'il fut connu, non seulement du voisinage, mais aussi des contrées les plus éloignées; on en fatigua les oreilles du Souverain Pontife et de la Curie Romaine. Froissé de tout ce bruit, le seigneur Pons tourna contre lui-même le flot de colère qu'il aurait dû peut-être diriger sur autrui. Il part pour Rome avec la résolution précipitée de répondre aux oppositions par une sorte de défi, et prie instamment le Pape de le décharger du fardeau pastoral. A la tête de l'Eglise Romaine était alors un homme supérieur, le pape Calixte II, autrefois archevêque de Vienne; il devait moins d'éclat au sang royal qui coulait dans ses veines, qu'à ses mœurs, à sa probité, à la magnificence de son esprit libéral. Calixte résista de toutes ses forces à la requête spontanée de Pons[1]; lorsqu'il vit qu'il ne pouvait le détourner de sa résolution, il se rendit à ses prières, et le dégagea de tout soin envers l'Eglise de Cluny. Avec la permission du pape, Pons gagna l'Apulie et de là se transporta par mer en Palestine, où son dessein était de demeurer toujours. Le Souverain Pontife, en donnant avis aux moines de Cluny de ce qui s'était passé, leur ordonna de se choisir un père »[2]. Hugues, prieur du monastère de Marcigny, fut donné comme successeur à Pons; il était le second abbé de Cluny de ce nom. Comme il mourut trois mois après, Pierre 1er fut élu le jour de l'octave de l'assomption. Pierre, qui était le neuvième abbé de Cluny et qui fut surnommé le Vénérable, tirait son origine de la famille de Montboisier, une des plus nobles de l'Auvergne. Offert à Dieu, dès le berceau, par ses parents, pour le servir un jour dans la milice monastique, il reçut la bénédiction des mains de saint Hugues mourant; il devait le faire revivre!

[1] Il pouvait croire les plaintes exagérées et les résistances injustes, ayant vu Pons de Melgueil à ses heureux débuts. Lui-même, étant archevêque de Vienne, avait donné la bénédiction abbatiale au jeune et brillant successeur de Saint Hugues.

[2] PETR. VENERAB. *De miraculis*, II, 12; *Patr. lat.* tom. CLXXXIX, col. 229, 923.

55. Pierre de Léon, cardinal-prêtre de Sainte-Marie au-delà du Tibre, était rentré à Rome après qu'Henri Beauclerc l'eut éconduit comme légat du Saint-Siége en le comblant de présents. L'année suivante, en 1122, il revint en Gaule avec le cardinal Grégoire de Saint-Ange. C'est ce que prouve la chronique d'Orderic, quand, au sujet de Serlon, évêque de Séez, il dit que cet illustre prélat, « qui gouvernait son diocèse depuis trente deux ans, le 26 octobre, après avoir chanté la messe, prédit à ses clercs le temps de sa mort, et leur désigna le lieu de sa sépulture. Le lendemain, il se rendit à la basilique, » mais ses membres étaient si tremblants, qu'il ne put célébrer la messe et que son chapelain dut remplir cet office pour lui. A neuf heures, il s'assit à table ; déjà mûr pour le ciel, il ne toucha pas aux aliments de la terre. » Comme on quittait la salle du repas, un messager vint annoncer l'arrivée des cardinaux Romains Pierre et Grégoire. C'était la veille de la fête des saints Apôtres Simon et Jude. L'évêque dit aussitôt aux clers qui l'entouraient : Allez en toute hâte, prodiguez les plus grand soins aux envoyés Romains, leur donnant en abondance toutes les choses nécessaires, parce qu'ils sont les légats du seigneur Pape, qui est après Dieu le père universel... Le prévoyant vieillard, quand il eut envoyé ses vicaires à la rencontre des légats, s'assit dans sa chaire, comme d'habitude, sans aucun signe extérieur de souffrance ou de maladie ; il demeura seul, » et c'est là que peu d'instant après, il rendait à Dieu son âme. « La Normandie n'eut pas de plus noble enfant. Petit de taille, il était grand par le cœur, la science et la vertu. Sévère, inflexible même pour les méchants obstinés, il mêlait ses larmes à celles des pécheurs repentants.[1] » Il suit de la date de cette mort que la légation des cardinaux Pierre de Léon et Grégoire de Saint-Ange en France, eut son commencement en 1122, pour prendre fin en 1124[2].

Pierre de Léon et le cardinal Grégoire légats en France. Serlon évêque de Séez.

56. Le premier concile œcuménique de Latran fut tenu pendant le carême de 1123. C'est le neuvième concile œcuménique depuis

1er concile œcuménique de Latran. Principaux canons. Absolution solennelle de l'empereur.

[1] Orderic Vital. *Hist. eccles.* III part, xii, 18 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 903, 904.

[2] Labb. Conc. tom. X, pag. 894 et seq.

celui de Nicée. Il eut deux sessions, et fut clos le 21 Mars. Plus de trois cents évêques et un grand nombre d'abbés s'y rendirent. On y décréta dix-sept canons. On frappa de nullité les ordinations faites par l'hérésiarque Bourdin, après sa condamnation, et par les pseudo-évêques qu'il avait ordonnés. Défense était faite aux autres évêques, abbés ou clercs de recevoir dans leur communion ceux que leurs évêques avaient excommuniés. Nul ne pourrait, sous peine d'anathème, tenter d'enlever la ville de Bénévent au pouvoir de Saint-Pierre. Le onzième canon était ainsi conçu : « A ceux qui partent pour Jérusalem et fournissent un secours efficace à la nation chrétienne contre la tyrannie des infidèles, nous recevons leurs maisons, leurs familles et leurs biens sous la protection de Saint-Pierre et de l'Église Romaine, comme cela fut établi par notre seigneur le pape Urbain. Quiconque tentera, pendant que les possesseurs de ces biens seront absents, de les leur enlever, sera frappé d'excommunication. Quant à ceux qui notoirement ont mis des croix sur leurs habits, en faisant vœu de partir pour Jérusalem ou pour l'Espagne, et qui n'ont pas ensuite accompli leur vœu, nous leur ordonnons, en vertu de l'autorité apostolique, de prendre de nouveau la croix et d'effectuer leur voyage dans le délai de la fête de Pâques qui est proche jusqu'à cette même fête de l'année prochaine ; passé ce délai, nous leur interdisons l'entrée de l'église, et nous défendons sur toutes leurs terres les offices divins, excepté le baptême pour les enfants et la confession pour ceux qui sont en péril de mort. [1] L'observation de la trêve de Dieu fut de nouveau prescrite, sous peine d'anathème contre les violateurs. L'Anathème fut également décrété contre les faux monayeurs et leurs complices. L'évêque de Spire et l'abbé de Fulde lurent dans le Concile, au nom de l'empereur d'Allemagne, l'engagement écrit qu'avait contracté ce prince de faire cesser le schisme et de rendre en toutes choses justice à l'Église Romaine. De l'avis unanime de l'assemblée il fut déclaré libre du lien de l'excommunication prononcée contre lui par le synode de Reims. A

[1] Sug. *Vita Ludovic Gross.* cap. xxi ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1317. — *Cod. Vatic.* cap. LV.

cet important concile assista l'abbé Suger, nommément invité par le Pape, pendant un séjour de six mois que le grand ministre fit en Italie.

Le B. Oldegaire légat Saint-Siége en Espagne. Saint Bertrand de Comminges.

57. Dans le onzième canon du concile de Latran, Calixte II accorda rémission des péchés « à ceux qui entreprennent le pélerinage guerrier de Jérusalem ou d'Espagne » pour défendre les Chrétiens et combattre la tyrannie des Infidèles. Dans une lettre envoyée à tous les évêques, rois et princes d'Espagne, aussitôt après le Concile, le Pape leur signifie qu'il accorde à tous les champions des Églises de la Péninsule ibérique contre les païens oppresseurs, la même rémission des péchés qu'aux défenseurs de l'Église d'Orient; il ajoute : « Ne pouvant visiter votre armée par nous-mêmes, comme ce serait notre désir, nous avons pris soin de nommer notre légat auprès de cette même armée notre très-cher frère Oldegaire, archevêque de Tarragone, lui confiant spécialement nos pouvoirs en cela, afin que par son conseil et selon ce qu'il disposera ce qui doit être corrigé le soit, et ce qui doit être confirmé, soit confirmé avec la coopération du Seigneur. S'il se produit quelque affaire douteuse, que l'expérience du même légat la termine. Oldegaire de son côté déployait la plus grande activité pour relever Tarragone de ses ruines, et chasser les Sarrasins de la contrée.[1] On lit dans Orderic, le célèbre chroniqueur du temps : « Tarragone était un siége métropolitain, et Odelric (*lisez* Oldegaire) son archévêque, vieillard de la plus haute érudition, florissait alors; il exerçait dans les villages et les bourgs de son diocèse la charge qui lui avait été confiée. » Dans la Basilique épiscopale croissaient les chênes, les hêtres et les autres arbres de haute futaie; depuis longtemps ils occupaient l'espace intérieur entre les murs de la ville, les habitants qui l'avaient peuplée d'abord ayant été cruellement taillés en pièces ou dispersés par les Sarrasins. Ce saint qui accepte, et sans réclamations cette fois, le titre archiépiscopal d'une ville qu'il faut d'abord conquérir et reconstruire, afin de pouvoir ensuite la gouverner, nous rappelle un de ses contemporains, dont l'humble et

[1] Voir plus haut, même volume, chap. II § I, 9, pag. 81.

glorieuse mission se terminait dans l'année même où nous sommes arrivés. C'est saint Bertrand de Comminges. Quoiqu'il ait paru sur un théâtre moins retentissant, son œuvre est identique. Dans un sens, elle imposait de plus rudes fatigues et de plus graves dangers personnels, une immolation plus complète. Bertrand était fils d'Aton-Raymond, seigneur de Selio, jadis Ictium castrum, maintenant l'Isle-en Jourdain, et d'une fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Cousin du fameux Raymond de saint Gilles, du même âge à peu près, il entra d'abord comme lui dans la carrière des armes. Telle n'était pas sa vocation ; il se hâta de la quitter pour une autre milice, où l'appelaient ses goûts et ses vertus : il embrassa l'état ecclésiastique. Un canonicat lui fut donné dans la cathédrale de Toulouse, puis l'archidiaconat. Malgré sa jeunesse, on le respectait comme un vieillard, on l'aimait comme un père. L'évêché de Comminges ayant alors vaqué, tous les suffrages l'appelèrent à ce siége. Depuis longtemps, les titulaires n'y résidaient plus. Lui se rendit à son poste. Il campa d'abord dans une sorte de désert, au sommet d'un mamelon couvert de débris et redevenu sauvage. Il bâtit un temple à Dieu, un cloître pour ses chanoines, une cité pour des habitants qui viendront de tous les points de l'horizon se ranger sous sa houtette. Pendant cinquante ans, l'évêque missionnaire parcourt les plus abruptes vallées, semant à chacun de ses pas de touchantes leçons, d'inépuisables bienfaits, des miracles sans nombre. Succombant à ses travaux, frappé dans le cours de ses excursions apostoliques, il revient mourir dans sa cathédrale, devant l'autel de Marie, sur un lit de cendres, au milieu de son troupeau désolé. Son âme vit encore au sein des populations qu'il évangélisa comme dans un impérissable sanctuaire. Il fût canonisé peu d'années après sa mort, à la diligence de son neveu Guillaume, archevêque d'Auch. Les instantes prières des fidèles et les miracles qui s'opéraient à son tombeau ne permettaient pas une longue attente. Environ deux siècles plus tard, un de ses successeurs étant monté sur la chaire de S. Pierre, Clément V, fera la solennel translation de ses reliques. Alors déjà l'ancienne Lyon de Comminges ne se nommait plus que Saint-Bertrand.

58. En 1124, le noble chevalier Robert, à l'instigation du courageux Oldegaire, alla trouver le pape Honorius, lui exposa ses desseins, « reçut en don du pape le comté de Tarragone, libre de toute exaction séculière. S'étant après son retour choisi et joint de vaillants compagnons, il l'a gardé jusqu'à ce jour et défendu contre des infidèles. » Orderic avait déjà dit que Robert de Culéio, chevalier Normand, après la bataille du Cutanda livrée en 1121, bataille à laquelle il prit part, vint fixer sa demeure à Tarragone. Les écrivains espagnols appellent ce chevalier Robert d'Aiguillon, et Baluze a démontré jusqu'à l'évidence qu'il descendait de la très-noble famille normande de Tria. Il résulte clairement d'un titre conservé dans les archives de Barcelone que Tarragone fut donnée en fief par Oldegaire à Robert d'Aiguillon le 14 mars 1128. Les archevêques de Tarragone avaient reçu ce pouvoir des comtes de Barcelone, les Actes publics en font foi. Orderic rapporte ensuite le trait suivant de la femme de Robert, surnommé aussi de Bordet : « Pendant le temps du voyage de Robert à Rome et quand il se rendit en Normandie pour recruter des compagnons, sa femme Sibylle, fille de Guillaume de Capra, pourvut à la défense de Tarragone. Non moins imtrépide que belle, elle remplissait, en l'abscence de son mari, les fonctions de capitaine ; sa vigilance ne fut jamais en défaut : chaque nuit elle revêtait la cuirasse du soldat ; uue verge en main, elle montait au rempart et faisait le tour de la ville, maintenant les gardes en éveil, et donnant à tous de sages avis contre toute surprise de la part des Maures. Elle est digne de louanges, cette jeune princesse, dont l'habile direction et la fidélité servaient si bien son époux, et qui gouvernait dans la piété le peuple de Dieu avec cette active vigilance. » — Mais reprenons les événements à leur date.[1]

Le comte de Tarragone, Robert d'Aiguillon et sa femme Sibylle de Capra.

§ FIN DU PONTIFICAT DE CALIXTE II.

59. Dans le premier canon du concile de Latran, les ordinations et promotions simoniaques sont prohibés avec la dernière rigueur ;

Troisième voyage à Bénévent. Saint Jacques de Compostelle érigé en métropole. Braga rétabli.

[1] Diag. *Hist. comit. Barcin.* II, 100, 103, 111. — Orderic. vital. *Hist. eccl.* III part. xiii, 1 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 927.

c'est que la simonie en ces temps-là se propageait comme une peste, malgré les efforts multipliés et les sévères prohibitions des papes antérieurs. Pour ce motif et plusieurs autres, Calixte se rendit à Bénévent, dès après la célébration du Concile. Il appela devant lui l'archevêque Rofrid, le successeur de Landolphe, dont quelques citoyens accusaient l'élection d'avoir été faite par simonie. Rofrid, accompagné de quelques-uns de ses suffragants et du clergé de la ville, se rendit au palais papal ; et, quand ses accusateurs eurent parlé, il demanda du délai pour présenter sa défense : Je me soumets, Père très-saint, dit-il, à me laver de ces auccusations conformément aux lois canoniques, et à suivre vos ordres. Enfin il jura qu'il n'était pas entré dans sa charge par simonie ; deux évêques et trois prêtres firent le même serment. Pendant ce troisième voyage en Apulie, le Souverain Pontife affranchit les moines du Mont-Cassin des persécutions des puissants, entre autres du comte Godefroy, qu'il excommunia j'usqu'à ce qu'il leur eût donné satisfaction entière. [1] Rentré dans sa ville de Rome, le pape, qui fut toujours animé d'une particulière dévotion envers l'apôtre Saint Jacques, érigea Compostelle en siége métropolitain, et décora l'évêque Lucain de la dignité du pallium. Il confirma pareillement, par une lettre à Pélage archevêque de Braga, les droits de métropole que Pascal II avait rendus à cette Eglise après comme avant l'apostasie de Bourdin.

La croisade espagnole. Victoire d'Arincol. Divisions intestines.

60. On ne s'aurait s'étonner d'ailleurs de la sollicitude toute spéciale du Vicaire de Jésus-Christ pour l'Espagne, à cette époque : le mouvement de la croisade contre les Maures y donnait les plus consolantes espérances. C'est en 1123 qu'on voit Alphonse VII d'Aragon, avec Gaston vicomte de Béarn, Pierre de Librana évêque de Saragosse, Étienne évêque d'Osca, et d'autres grands, faire irruption dans le royaume de Valence et renverser tout ce qui leur résiste. L'armée chrétienne, se portant en avant, passe le Xucar, porte la terreur dans le territoire de Dianum, place forte située entre l'embouchure du Xucar et le promontoire d'Artémise,

[1] Falc. Benev. *Chron.* ad annum 1122.

et taille en pièces les infidèles sur plusieurs points du royaume de Murcie. Cela ne lui suffit point : elle pénètre dans le royaume de Grenade, poursuit jusqu'en Andalousie, et met le siége devant Cordoue, la ville royale des Maures. Dans ce pressant danger, le puissant émir de Cordoue réunit toutes les forces des Infidèles, et présente la bataille aux Chrétiens, en un lieu que les Aragonais appellent Arincol et les Castillans Aranscuel. La déroute des Maures fut complète ; ils perdirent dans la bataille onze de leurs émirs[1]. D'autre part, Alphonse VIII, roi de Castille, le jeune fils de la trop fameuse Utraque, étant parti pour Burgos, capitale de la Vieille-Castille, les habitants le reçurent et le château seul entreprit de défendre la cause d'Alphonse d'Aragon. Les soldats Castillans, soutenus par la population urbaine, et surtout par les Juifs, mirent tant d'ardeur à combattre, que les Aragonais de la citadelle ayant eu leur chef mortellement blessé, rendirent la place. Dans une charte de ce temps-là, conservée à la cathédrale de cette ville, on lit ces mots : « Quand Dieu donna le château de Burgos au roi d'Espagne. » A la nouvelle de cet événement, le roi d'Aragon mit en état les forteresses qu'il possédait tant dans le royaume de Castille que dans celui de Léon, et fit ensuite irruption avec son armée dans les terres des Castillans. Le roi de Castille courut à la rencontre de son beau-père ; les deux armées se trouvèrent en présence près de Tamara, prêtes à vider par les armes la querelle de leurs princes. Les évêques de l'un et de l'autre parti intervinrent ; l'on ouvrit des négociations pour la paix sur cette base, que le roi d'Aragon rendrait à son fils adoptif, dans les quarante jours, les places qui lui appartenaient. Ces préliminaires n'aboutirent pas : le Castillan revendiquait toutes les places qu'avait eues son aïeul, et l'Aragonais prétendait garder toutes celles qu'avaient possédées les anciens rois de Navarre. Les hostilités furent donc reprises en 1124, et la paix ne fut enfin conclue que par l'entremise de Pierre le Vénérable, alors à Majora, qui avait un des principaux monastères de l'ordre de Cluny : le roi d'Ara-

[1] Surit. *Annal.* I, 47. — Sandov. fol. 131, 132.

gon se réserva Rioja et les domaines des anciens rois de Navarre, avec le titre de roi de Castille, mais honoraire seulement.

L'abbé de Cluny Pierre le Vénérable en Espagne

61. Cette même année 1125, Alphonse VIII de Castille s'unit en mariage à Bérengère, fille de Raymond Bérenger III, comte de Barcelone et de Provence,et de la comtesse Dulcia. Ce mariage était contracté antérieurement au 12 juillet, jour où les deux époux firent une importante donation à la cathédrale de Burgos. Sancia, sœur d'Alphonse VIII, par conséquent fille d'Urraque, fit également une riche donation à Pierre, abbé de Cluny, négociateur de la paix entre l'Aragon et la Castille. L'acte porte : « Sous le règne de la reine Urraque et de son fils le seigneur Alphonse roi d'Espagne. » Or en 1122, Urraque avait été dépouillée du pouvoir par son fils Alphonse Raymond, que tous les grands du royaume avaient reconnu pour leur prince légitime ; mais l'année suivante, la paix s'était faite entre la mère et le fils, et les actes publics leur donnent alors conjointement à l'un et à l'autre le titre de rois de Léon et de Tolède, bien que l'autorité fût demeurée aux mains d'Alponse seul. C'est au même mois de juillet 1124, époque du mariage d'Alphonse VIII de Castille, qu'Alphonse d'Aragon prit une première fois Médina-Cœli, qui devait retomber au pouvoir des Maures après sa mort. Orderic, sous la date de 1125, écrit au sujet d'Alphonse d'Aragon : « Il parcourut les régions éloignées jusqu'à Cordoue, y passa six semaines avec son armée, frappant de terreur les musulmans, qui crurent à la présence des Francs avec les Espagnols. Les Sarrasins de leur côté se cachaient dans leurs forteresses, abandonnant de tous côtés dans la campagne leur bétail et leurs troupeaux. Nul ne sortait des châteaux-forts contre les Chrétiens, dont l'armée livrait au pillage tout ce qui se trouvait hors des citadelles, et condamnait les provinces à la plus désastreuse dépopulation.

Foi des Mozarabes ; leur double émigration.

62. Alors se réunirent environ dix mille Mozarabes, qui allèrent trouver Alphonse en suppliants. « Nos pères et nous, disaient-ils, élevés jusqu'ici parmi les Gentils, nous avons été baptisés et nous gardons volontiers la loi chrétienne ; mais nous n'avons pu jamais apprendre le dogme prfait de la Religion divine. Maintenant, ni

nous, à cause de notre assujettissement aux Infidèles, dont le joug pèse sur nous depuis longtemps, nous n'avons osé demander des docteurs Romains ou Français[1]; ni eux-mêmes ne sont venus à nous, à cause de la barbarie des païens à qui nous nous sommes autrefois soumis. Mais en ce moment votre venue nous apporte une joie bien grande ; notre désir est d'abandonner le sol natal, et d'émigrer dans votre pays avec nos femmes et nos biens. » Le roi fit un favorable accueil à cette demande ; les Mozarabes en grand nombre, se confiant à sa loyauté, quittèrent leurs demeures, par amour de notre sainte loi : ils préférèrent l'exil à la disette, aux maux qui les accablaient[2]. Lorsque les Aragonais se furent retirés, les habitants des contrées qu'ils avaient parcourues les trouvèrent dépouillées de toutes ressources ; il leur fallut endurer les tortures de la faim, avant de s'être établis de nouveau dans leurs demeures. Les Cordouans et les autres peuples Sarrasins furent profondément irrités, quand ils virent qu'un grand nombre de Mozarabes avaient quitté le pays avec leurs familles et leurs biens. D'un commun accord, ils se livrèrent contre les restes de cette population malheureuse : ils les dépouillèrent cruellement de tout ce qu'ils possédaient; ils les frappèrent de verges, les jetèrent dans les fers et leur firent subir toutes sortes de mauvais traitements. Un grand nombre périrent dans les plus affreux supplices, et tous les autres furent transportés en Afrique au-delà de l'Océan et condamnés au plus dur exil, en haine des Chrétiens, qu'une grande partie des leurs avait suivis. » Il n'est pas admissible, comme le veut Orderic, que tous les Mozarabes qui échappèrent à la mort, aient alors été relégués en Afrique ; beaucoup demeurèrent en Espagne, on ne saurait en douter, jusqu'à la venue des Almohades, qui exterminèrent tous les Chré-

[1] On remarque cette confiance que les étrangers avaient dans la pure doctrine et l'ardente charité de nos pères. Sous ce rapport, aux yeux des Mozarabes, les Francs étaient sur la même ligne que les Romains, c'était chose indifférente d'être enseignée par les uns ou par les autres.

[2] ORDERIC. VITAL. *Hist. eccl.* III part. XIII, 1 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 928.

tiens des pays Maures de la Péninsule. Il est probable toutefois qu'ils furent expulsés dès lors de Valence, Murcie, Cuença, de tous les pays, en un mot, où ils auraient pu s'unir aux Chrétiens, et surtout au roi d'Aragon[1].

Le cardinal Pierre de Léon légat en France. Jean de Crême légat en Angleterre. Guillaume Cliton; sa résistance à l'autorité de l'Église et sa soumission.

63. En France, 1124, il y eut, dit une chronique, quatre Conciles : un à Chartres, un à Clermont, un à Beauvais, un à Vienne. Elle ne nous apprend rien de ce qui fut fait dans ces assemblées. D'autre part, le chroniqueur de Morigny rapporte que Pierre de Léon, cardinal de la sainte Église Romaine, légat du Saint-Siége en France depuis 1122, présida les Conciles de Chartres et de Beauvais. Comme plus tard ce cardinal fut antipape sous le nom d'Anaclet, relevons ici ce que même chroniqueur dit à son sujet à l'occasion de ces Conciles : « Ce Pierre était fils d'un autre Pierre, fils de Léon. Léon, qui pratiquait la Pâque selon le rite judaïque, mérita d'être baptisé en Jésus-Christ par le pape Léon, dont le nom lui fut donné. Cet homme, que sa vaste science fit des plus considérables dans la curie romaine, eut un fils du nom de Pierre, qui devait lui-même jouir d'une grande renommée et d'une grande puissance. A cette époque, entre le roi des Teutons, qui était patrice de Rome comme successeur de Charlemagne, et le pape Pascal s'éleva cette sédition pleine de troubles appelée querelle des Investitures. Pierre, fils de Léon, s'y montra si vaillant sous les armes, si prévoyant dans les conseils, si fidèle défenseur de l'Église romaine, qu'avec les autres châteaux bâtis dans la cité, le pape lui confia le fort Saint-Ange, situé en tête du pont du Tibre du côté des Gaules, et l'admit dans son intimité. Ces circonstances favorisèrent étonnamment la fortune du fils de Léon : il faisait chaque jour des progrès en richesse comme en dignité. Il eut un grand nombre d'enfants de l'un et de l'autre sexe. L'un d'eux, ce Pierre, dont nous parlons maintenant, se rendit de bonne heure à Paris, pour y compléter ses études. En revenant dans sa patrie, il prit l'habit monastique à Cluny. Son père le fit rappeler à la cour de Rome par le pape Pascal II, qui le fit cardinal. Envoyé comme

[1] SANDOV. fol. 134.

légat en France avec le cardinal Grégoire par le pape Calixte, il y présida les conciles de Chartres et de Beauvais, » en 1124, pendant que Grégoire présidait les conciles de Clermont et de Vienne[1]. Cette année-là, Foulques comte d'Anjou donna l'une de ses filles en mariage à Guillaume Cliton fils de Robert, comte de Normandie. Foulques promettait à son gendre de lui venir en aide jusqu'à ce qu'il fût rentré en possession de tous les domaines de son père Robert. Après ce mariage, Guillaume fit de fréquentes irruptions dans les terres de son oncle Henri sur le continent. Mais Calixte, après avoir recueilli les dépositions de témoins sûrs au sujet de la parenté des deux époux, défendit de célébrer les offices partout où serait Guillaume fils du comte Robert, à moins qu'il ne consentît à dissoudre son mariage dans le délai qui lui était assigné. La solution de cette cause fut confiée au cardinal Jean de Crême, nommé légat en Angleterre, où il ne put entrer, qu'après avoir été longtemps retenu en Normandie par le roi. Calixte II étant mort dans l'intervalle, nous apprenons par une lettre de son successeur Honorius II, adressée l'année suivante aux chanoines de l'Église de Tours (1125), que Guillaume, son mariage ayant été déclaré nul par le cardinal Jean de Crême, non content de ne point se soumettre, fit main basse sur les envoyés du légat, les retint étroitement emprisonnés pendant deux semaines, fit brûler leurs barbes et leurs cheveux, et brûla publiquement et en plein vent la lettre qui lui était adressée. Honorius avise donc les chanoines de Tours qu'il confirme l'excommunication portée contre la personne de Guillaume et l'interdit mis sur son comté par le légat du Saint-Siége. Plus tard, Guillaume reviendra de ses égarements, contractera un nouveau mariage et rentrera dans l'obéissance à l'Église[2].

Mort sainte de Marbod, évêque de Rennes.

64. Sous Calixte II, en 1123, Marbod, évêque de Rennes, échangea cette vie contre une vie meilleure, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dont vingt-huit glorieusement consacrés à son diocèse. Près de

[1] *Chron. Maurign.* pag. 376.
[2] Sim. Dunelm. *De Gest. Angl.*

mettre le pied sur ce seuil que doit franchir toute chair, il avait déposé la charge pontificale pour se revêtir de l'habit de Saint-Benoît. Cherchant la retraite, il était allé se renfermer à Saint-Aubin, et pauvre il voulut suivre Jésus-Christ pauvre, dit la chronique du monastère. Il est l'auteur de divers écrits dont la plupart sont perdus. Il nous en reste de très-remarquables tant en prose qu'en vers. Beaucoup d'autres furent mis sur son compte, peu dignes de son talent. Ses lettres nous le montrent en rapport avec les personnages les plus distingués de son époque. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de celle si grave et si débattue qui s'adresse à Robert d'Arbrissel[1]. Il en est une non moins remarquable à Hildebert évêque du Mans, qui l'avait consulté au sujet d'un homme, dont la femme exigeait le retour à la vie conjugale, après qu'elle l'avait laissé, de son plein gré, prononcer les vœux monastiques[2].

Coutume de prendre les archevêques de Cantorbéry parmi les moines.

65. Passons en Angleterre. Orderic, après avoir rapporté la mort de Ralf, archevêque de Cantorbéry, arrivée, non pas en 1123, comme il le dit à tort, mais l'année précédente, ajoute au sujet de son successeur : « Ce fut Guillaume de Corbeil, chanoine régulier, qui lui succéda après quelque temps d'interrègne. L'antique coutume fut ainsi violée, à cause de l'envie que les clers portaient aux moines. Saint Augustin, qui prêcha le premier Jésus-Christ en Angleterre, et convertit à la foi le roi Edelbert et son neveu Sahert avec le peuple de Cant et de Londres, était moine, et fut, par l'ordre du pape Grégoire, primat métropolitain de toute la Bretagne. Tous ses successeurs jusqu'à Ralf, exceptés Frigeard, Oda et Stigand, avaient été moines. Frigeard était chapelain du roi Lothaire, quand il fut élu. Il vint à Rome pour être sacré par le pape Agathon ; celui-ci différa la cérémonie de dix jours; Frigeard mourut dans l'intervalle, sans avoir reçu l'onction. Oda, choisi parmi les membres du clergé séculier, à cause de sa noblesse et de la pureté de ses mœurs, quand il eut l'assurance que ses pré-

[1] Cf. tom. XXIV de cette *Histoire*, pag. 557 et suiv.
[2] Labbe, I, *Chron. Andegav.*

décesseurs avaient tous été des moines, prit l'habit monastique volontairement, et jusqu'à sa mort servit Dieu comme un moine dans l'archiépiscopat. Quant à Stigand, chapelain de la reine Emma, ce fut un homme ambitieux et mondain qui s'empara d'abord du siége de Londres et puis de celui de Cantorbéry. Mais le Pontife Romain ne lui donna jamais le pallium ; bien plus, interdit par le pape Alexandre, il commit un sacrilége en procédant au sacre d'Harold comme roi. Aussi ne descendit-il pas moins bas dans la confusion qu'il était monté haut en son orgueil. Après l'affermissement de Guillaume 1er sur le trône d'Angleterre, la scandaleuse conduite de cet indigne usurpateur fut mise au jour, et sa déposition prononcée par un synode. On ne doit donc pas le ranger au nombre des archevêques de Cantorbéry. Ce furent toujours des moines que les Anglais élevèrent à cette dignité, dans leur reconnaissance pour les premiers apôtres de leurs ancêtres, et les clercs eux-mêmes voyaient avec joie qu'on leur préférait des moines. Maintenant, dit Orderic en terminant, les mœurs et les lois sont changées, et les clercs élisent des clercs pour fouler au pied les moines[1]. »

S. Otton évêque de Bamberg, apôtre de la Poméranie. Succès de sa mission.

66. L'Allemagne nous rappelle. Avant d'être évêque de Bamberg, S. Otton dirigeait une école de petits enfants en Pologne, et s'était acquis une grande réputation dans ce pays. Il y demeurait depuis quelques années, lorsque le duc de Pologne Boleslas III perdit sa femme, Sbilava, fille du prince des Kioviens. Otton donna le conseil à Boleslas, s'il voulait contracter un second mariage, de choisir une compagne du côté des Allemands. Otton, chargé de cette mission délicate, jeta les yeux sur la princesse Adelaïde, sœur de l'empereur Henri. Il mena l'affaire à bonne fin, et la nouvelle duchesse de Pologne se souvint toujours de ce qu'elle devait au prudent négociateur. Quand Boleslas III eut soumis les Poméraniens par les armes, il forma le projet de les convertir à la foi chrétienne ; il chercha sans succès pendant trois ans des mission-

[1] ORDERIC. VITAL. *Hist, eccl.* III part. XII, 16 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 897.

naires propres à cette œuvre ; c'est alors qu'il écrivit au saint évêque de Bamberg pour la lui confier. L'homme de Dieu savait qu'au successeur de Pierre seul, et non à tout autre, moins encore à lui-même, appartenait le droit de l'établir Apôtre chez les Gentils. Il s'adressa donc au pape Calixte, qui lui confia cet apostolat en Poméranie. Avant de partir, il fit don à son Église de Bamberg des quinze monastères qu'il avait fondés, et le souverain Pontife confirma cette donation. Dieu bénit les travaux de son apôtre : le duc de Poméranie Wratislas et ses deux fils reçurent le baptême des mains de S. Otton, et la grande majorité des Poméraniens suivirent leur exemple. A travers quels dangers, au prix de quelles fatigues, par quelles pieuses industries réussit une telle mission, nous ne pouvons le dire. Les résultats et non les détails de la sainte expédition appartiennent à l'histoire générale. Adelbert, évêque nommé de Poméranie, établit son siége à Vollin, qui est une ville de l'île Julin à l'embouchure de l'Oder. L'année d'après, en 1125, il l'établit à Camin. « Avant le jour de Palmes, Otton était de retour dans son évêché, » dit le biographe anonyme du saint apôtre ; la joie du temps pascal fut double, puisqu'il était présent au milieu de son troupeau, et qu'il venait de gagner à Jésus-Christ un si grand nombre d'âmes.

Règlements imposés aux Poméraniens convertis.

67. Voici comment la chronique d'Ursperg résume à grands traits ce premier apostolat chez les Poméraniens : « Après les avoir convertis et baptisés, il construisit et consacra des églises. Il leur donna, selon l'enseignement des saints Pères, les instructions et les règles qui suivent : Ils devaient sanctifier la sixième féerie par l'abstinence des viandes et du lait, conformément à la coutume des autres chrétiens. Le jour du Seigneur, faisant trêve à toute œuvre servile, ils avaient l'obligation d'aller à l'église entendre l'office divin, et là de s'appliquer à la prière avec ardeur. L'observation diligente des fêtes des saints leur était recommandée, avec vigiles, ou selon ce qui leur serait indiqué. Ils devaient apporter le plus grand soin à la pratique du jeûne, des veilles, des aumônes et de l'oraison pendant la sainte Quarantaine. Le samedi veille du saint jour de Pâques et de la Pentecôte, ils avaient le devoir de

porter au baptême leurs enfants, avec les cierges et la cape appelée robe blanche, en compagnie du parrain et de la marraine, de les présenter à l'église, revêtus de cette même robe d'innocence, chaque jour, pendant toute l'octave, et d'assister à la célébration des divins mystères. Il leur enjoignit aussi de ne pas mettre à mort leurs fils, criminel usage fort répandu chez ce peuple barbare. Défense leur était faite de tenir eux-mêmes leurs fils et leurs filles sur les fonts baptismaux : cet office devait être rempli par un parrain et une marraine, auxquels étaient dues ensuite l'obéissance et l'affection comme à des parents selon la chair. Il leur fit connaître l'interdiction du mariage entre parrain et marraine, comme entre parents jusqu'à la sixième et la septième génération. La polygamie fut rigoureusement prohibée. La sépulture des chrétiens dans les forêts ou dans les champs parmi les païens leur était interdite ; ils devaient aussi les ensevelir dans des cimetières, comme c'était la coutume de tous les chrétiens. Ils devaient aussi s'abstenir de toute pratique et toute observance idolâtrique, comme de planter des pieux sur les tombeaux, de construire des temples d'idoles, de consulter les pythonisses et les sorciers, de manger d'aucune viande impure provenant des immolations aux faux dieux, de communiquer avec les païens, de s'asseoir à la même table ou de boire dans la même coupe ; toutes choses qui les ramèneraient aux coutumes des païens. Il leur fit un précepte d'aller trouver, quand la santé le leur permettait, les prêtres de l'Église, et s'ils étaient empêchés par la maladie, d'appeler ces mêmes prêtres, afin de faire l'aveu de leurs péchés, et de recevoir ensuite dignement le corps du Seigneur. Il leur enjoignit de faire pénitence des parjures, des adultères, des homicides et de tous autres péchés, conformément aux canons de l'Église, et d'être obéissants à tout ce que commande la vraie religion. Les femmes après l'enfantement devaient se rendre à l'église, et recevoir la bénédiction du prêtre, comme c'est la loi.[1] » L'importance de ces préceptes, au triple point de vue social, historique et traditionnel, n'échappera certainement à personne. Il fallait les signaler ; les commenter serait inutile.

[1] *Usperg. Chron.* — *Vita Otto.* I, 8 Apud *Canis.*, *Antiq. lect.* II.

Jean Comnène vainqueur des Scythes. Triomphe de la Mère de Dieu à Constantinople.

68. En Orient, l'an 1123, cinquième de son règne, l'empereur Jean Comnène, ayant fait sortir son armée de ses campements de Béra, dut à la protection de la Vierge une éclatante victoire sur les Scythes d'au-delà du Danube, qui faisaient en Thrace une formidable invasion. Déjà pliaient les phalanges romaines, lorsque tournant des yeux pleins de larmes vers l'image de Marie, portée dans les rangs, Jean la supplia de lui venir en aide. Puis à la tête d'un bataillon, il fondit sur les Scythes déjà vainqueurs et les mit en déroute. A la suite de ce succès inespéré, comme témoignage de sa reconnaissance envers Dieu, Jean établit une fête commémorative, qui se célébra longtemps à Constantinople, sous le nom de fête des Pazzinaques ou Pazzinates, lesquels ne sont autres que les Hongrois. Après avoir joint au récit de cette victoire, celui d'autres avantages que l'empereur rapportait à la même protection, l'historien Nicétas décrit le triomphe que décerna Constantinople à la Mère de Dieu. « Revenu dans sa capitale, il fixa le jour du triomphe ; dans ce but il fit décorer de merveilleuses peintures un char parsemé de clous d'argent et de pierres précieuses. Le jour de la solennité, des tapis de toute sorte, tissés de pourpre et d'or, ornaient les rues et les places, avec de fort belles images de Jésus et des saints. Des gradins étaient disposés de part et d'autre pour les spectateurs. Le parcours ainsi décoré s'étendait depuis la porte Orientale jusqu'au grand palais. Quatre chevaux plus blancs que la neige traînaient le char triomphal. L'empereur, au lieu d'y monter lui-même, y plaça l'image de la Mère de Dieu, lui rapportant, comme à un invincible collègue dans l'empire, tout l'honneur des victoires remportées. Il avait voulu que les hommes les plus considérables de sa cour tinssent les rênes, et que ses proches eussent la garde du char, qu'il précédait lui-même à pied, une croix à la main. [1] » Les autres victoires de Jean de Comnène antérieures à ce triomphe, furent obtenues contre les Triballes ou Serbes, qu'il contraignit à la paix, contre les Huns et les autres barbares riverains du Danube, que sa flotte, venue dans ce fleuve par le Pont-

[1] NICET., apud BARON. ann. 1123, num. 7.

Euxin, attaquait par eau, pendant qu'il les attaquait lui-même par terre; contre ses lointains ennemis de l'*Italie maritime* et contre les *Persarméniens* d'Asie. C'est au retour de cette dernière guerre, qu'eut lieu le triomphe décrit par Nicétas. Cinname, qui l'a décrit aussi, ajoute cette réflexion : « Ce fut une véritable merveille aux yeux des habitants de Byzance, semblable spectacle n'ayant été, je crois, donné par personne depuis le temps où Héraclius et Justinien possédaient l'empire. [1] » Ducange, dans ses notes sur Cinname, fait observer avec raison que la manière de voir de cet historien ne résiste pas au témoignage de Curopalatas et de Zonaras, qui rapportent que Jean Zimiscès, après sa victoire sur les Bulgares, fit à la Mère du Sauveur un triomphe pareil. Dans la suite, l'exemple de Zimiscès et de Jean fut imité par Manuel, après sa victoire sur les Pannoniens[2].

Le comte d'Edesse et le roi de Jérusalem tombent au pouvoir des Infidèles.

69. L'année précédente, 1122, Joscelyn de Courtenay, comte d'Edesse, et son cousin Galeran, surpris par Balac, le successeur d'Al-Ghazzi, avaient été menés captifs au fond de la Mésopotamie. Baudoin II accourt pour les délivrer; mais, victime de sa bravoure et de sa générosité, il tombe lui-même aux mains du Sultan, qui l'enferme dans la forteresse de Quart-Pierre. Cinquante braves d'Arménie se déguisent pour délivrer leur roi, s'introduisent dans le fort, massacrent la garnison et brisent les fers des prisonniers. Une armée musulmane les investit; Joscelyn la traversa sans être reconnu, va déposer ses chaînes sur le Saint-Sépulcre et revient avec une armée. Sur les bords de l'Euphrate, il apprend que les cinquante braves ont succombé, martyrs de leur dévouement, et que c'est dans les cachots d'Haran que Balac a fait conduire Baudoin chargé de chaînes. La captivité du roi met le comble à l'audace des sarrazins. « Ivres d'orgueil, » dit la chronique de Robert du Mont, « ils s'appellent de toutes parts et s'assemblent au nombre de soixante mille, dans le but de chasser les chrétiens de la Palestine. Ils viennent avec tout leur appareil de guerre camper

[1] Cinnam., I, pag. 7.

[2] Nicet., V, num. 3.

dans les plaines d'Ascalon. Les chrétiens en cette conjecture critique, n'ayant d'espérance qu'en Dieu seul, à l'exemple des Ninivites, s'imposent l'un et l'autre sexe un jeûne rigoureux, qui s'étend aux enfants et même aux nourrissons; les troupeaux sont privés de leurs pâturages accoutumés.

Double victoire remportée par les chrétiens. Flotte vénitienne.

70. Le jour du combat est venu ; les chrétiens s'avancent à peine au nombre de trois mille, cavaliers et fantassins. Ils sont commandés pas Eustache d'Agram, prince de Sidon, régent du royaume en l'absence du roi. « Les princes marchent en tête, le Patriarche avec la croix de Jésus-Christ pour étendard, Pons abbé de Cluny portant la lance qui perça le côté du Sauveur, l'évêque de Bethléem tenant une ampoule contenant du lait précieux de la sainte Vierge Marie. Les sarrasins, se répandant aussitôt dans la plaine enveloppent étroitement les chrétiens, afin qu'aucun ne puisse leur échapper. Pendant que ces derniers s'efforcent de briser ce cercle, ils voient, comme gage du secours divin, une vive lumière diviser les airs et descendre soudain sur les païens, lumière invisible pour eux, mais qui présage leur désastre. Dès ce moment, en effet, tout ce qu'ils avaient de force est énervé, ils fuient de toutes parts; ce sont non-seulement les guerriers, mais les enfants et les femmes qui les taillent en pièces. Sept mille sarrasins périrent dans le combat, et la mer en submergea cinq mille, tandis que les chrétiens s'en retournèrent sains et saufs, en faisant retentir les airs de leurs chants d'actions de grâces. » La défaite des Egyptiens sur mer coïncide presque avec celle de Turcomans sur terre ; elle était due aux navires Vénitiens, dont l'arrivée délivra le littoral de la Palestine des ravages exercés par la flotte musulmane. Cette flotte, de beaucoup supérieure en nombre à celle des Vénitiens, assiégeait alors Joppé ; les marins du Doge l'attaquèrent à l'improviste et la mirent en déroute. Jérusalem à cette occasion les reçut en libérateurs de la Terre-Sainte [1]. C'était en 1123. L'année suivante, pendant que la flotte de Venise assiégeait Tyr par mer, le patriarche

[1] Will. Tyr. *Hist. Rerum transmar.* XII, 23, 34 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 541 et seq.

Gormond la bloqua par terre. « Le roi de Damas, » dit Foulquier, « reconnaissant que les Turcs et Sarrasins enfermés dans la ville ne pouvaient en aucune façon se tirer de nos mains, aima mieux subir l'humiliation de les racheter vivants, que d'avoir à pleurer leur mort. » Un peu plus loin, le même historien ajoute : « Par la faveur de Dieu tout-puissant, le roi de Jérusalem sortit de la prison des Turcs, après avoir été retenu douze mois et un peu plus dans leurs chaînes [1]. » Guillaume de Tyr porte à dix-huit mois et plus peut-être le temps de la captivité de Baudoin II ; il ne nous apprend ni le prix de la rançon, ni le nom des ôtages [2].

Mort du pape Calixte II. Résumé de ses œuvres.

71. « L'année touchant à sa fin, la fièvre saisit le pape Calixte, » lisons-nous dans Landolfe ; « il meurt, et il est enseveli dans la basilique de Latran, à côté du pape Pascal, en la fête de la vierge sainte Lucie. » Un manuscrit du Vatican s'exprime ainsi : « Calixte fit l'ordination pendant le mois de décembre, et créa des diacres, des prêtres et plusieurs évêques, qu'il répartit en plusieurs lieux. » Landolfe de Pise nomme quelques-uns de ceux qu'il ordonna : « Il ordonna le Seigneur Pierre de Léon, cardinal-prêtre de Sainte-Marie au-delà du Tibre ; le seigneur Crescence, cardinal-prêtre des saints Pierre et Marcelin ; Robert, cardinal-prêtre de Saint-Clément, et d'autres cardinaux-prêtres. Il créa aussi cardinaux-diacres, Jonathas des saints Côme et Damien, Matthieu de Saint-Adrien, Aiméric de Sainte-Marie-Neuve, Ange de Sainte-Marie *in Dominica,* Grégoire, aussi appelé Tarquin, de Saint-Serge, et Jean Daufier, homme noble de Salerne, de Saint-Nicolas dans la prison Tullienne. Il promut quelques sous-diacres, parmi lesquels moi-même Landolfe ; les clercs d'office mineurs qu'il ordonna sont presque innombrables. » Landolfe continue : « Personne ne le vit

[1] FULCH., *Hist. Hierosol.* III.

[2] WILL. TYR. XIII, 15. Il parle cependant comme d'un bruit vague de cent mille pièces d'or nommées *Michaélites.* Le nom de cette monnaie, fort en usage alors dans tout l'Orient, viendrait selon Ducange, d'un empereur grec, dont il suppose qu'elle portait l'empreinte. Vossius et Ménage le font dériver de l'Archange S. Michel pour la même raison, l'assimilant aux *Angelots* de France. Les érudits sont encore moins d'accord sur la valeur que sur le nom.

entrer dans la basilique du bienheureux Pierre sans une offrande, il n'y chanta jamais la messe qu'il n'y laissât un témoignage de sa générosité. Aux présents en l'honneur de saint Pierre il ajouta plusieurs ornements de grande valeur : des courtines, des palliums, des candélabres d'argent, des cloches, des parvis; il fit donation au bienheureux Apôtre de fonds de terre et de monuments, tout en répandant de signalés bienfaits sur les autres églises [1]. » Avec les qualités et les vertus d'un grand Pape, Calixte montra les aspirations d'un grand roi. Rome, qui le vit si peu, lui dut d'importantes améliorations et des travaux durables. Il fit creuser un canal de dérivation, à partir de l'antique Formies, et conduisit l'eau jusqu'à la porte de Latran, où fut fait un abreuvoir pour les chevaux ; plusieurs moulins furent construits le long de ce canal par ses ordres ; les bords furent également complantés avec soin d'arbres fruitiers et de vignes. On lit enfin dans les vieux monuments de la basilique de Saint-Pierre ; « Le pape Calixte II, d'heureuse mémoire, parce qu'à l'exemple du Prophète il aima beaucoup la beauté de la maison du Seigneur, revêtit et décora de marbres rares l'autel du bienheureux Pierre, qui semblait avoir été profané, tant la vieille construction était ruineuse et vermoulue. Le jour de la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, entouré de tout le Collége Apostolique, il fit avec pompe et dévotion la consécration de la pierre de l'autel. A cette occasion, il accorda une indulgence de trois ans à ceux qui viendraient une fois dans l'année visiter pieusement cet autel. » La mémoire du bienheureux pape Calixte est toujours vivante et bénie dans l'Église catholique, comme celle d'un Pontife d'une éminente sainteté, à qui la Providence accorda, bien que son règne ait eu peu de durée, d'accomplir les actions les plus glorieuses et de délivrer l'Église de la tyrannie des empereurs.

[1] LANDOLF. Pisan. *Chron.* ad annum 1124. — PETR. DIAC. *Chron. cass.* IV, 85, 86.

CHAPITRE IV.

PONTIFICAT D'HONORIUS II (21 décembre 1124 — 14 février 1130.)

SOMMAIRE.

§. I. PREMIÈRE ANNÉE DE CE PONTIFICAT.

1. Election de Lambert de Fagnano, évêque d'Ostie, comme Pape sous le nom d'Honorius II. — 2. Restauration de l'Eglise d'Irlande par Saint Malachie. Etat antérieur de cette Eglise. — 3. Malachie ordonné prêtre ; il embrasse l'état religieux ; il est fait évêque. — 4. Saint Norbert constitue définitivement son Ordre. Eclat et rapidité de ses conquêtes. — 5. Dans quelles grandes familles se recrutait Prémontré. Religieuses du même ordre. — 6. La ville d'Anvers dépravée par un hérétique et convertie par un saint. — 7. Mort de Guibert abbé de Nogent. Ses principales œuvres.

§. II. COMMENCEMENTS DE SAINT BERNARD.

8. Une famille chrétienne. Heureux présage. — 9. Offrande d'une mère. Bernard enfant. — 10. Nuit de Noël. Mort de la pieuse Aleth. — 11. Séductions du monde. Choix d'un état de vie. — 12. Apostolat de Bernard dans sa famille. — 13. Extension et succès de cet apostolat. — 14. Entrée de Bernard et de ses compagnons à Citeaux.

§. III. S. BERNARD ET CLAIRVAUX.

15. Fondation de Clairvaux. Rencontre de deux âmes. — 16. Maladie de Bernard. Ses médecins. Age d'or de Clairvaux. — 17. Le père de Bernard va le joindre. Admirable conversion de sa sœur. — 18. Discorde passagère entre Citeaux et Cluny. Réconciliation opérée par Bernard et Pierre-le-Vénérable. — 19. Lettre de S. Bernard à son parent Robert. — 20. Inépuisable générosité du saint. Son humilité profonde. — 21. Manœuvres employées pour séduire le jeune religieux. — 22. Suprême appel : explosion d'amour et de zèle.

§. IV. TROUBLES DU MONT-CASSIN ET DE CLUNY.

23. Déposition et puis excommunication d'Oderise II, abbé du Mont-Cassin. — 24. Résistance impie d'Oderise. Remarquable discours du légat apostolique. — 25. Conclusions prises par le légat. Délais apportés par les moines. — 26. Soumission d'Oderise ; opiniâtreté de Nicolas ; élection de Sénioret. — 27. Revenu de Palestine, Pons envahit l'abbaye de Cluny. — 28. Son excommunication et sa mort. Le moine Matthieu fait cardinal. — 29. Trois légats du Saint-Siége en France.

§. V. CHANGEMENT DE DYNASTIE EN ALLEMAGNE.

30. Henri V d'Allemagne aspire à se venger. Sa fuite, sa mort. — 31. Adalbert, le grand archevêque de Mayence. Election de Lothaire comme empereur. — 32. Prétendants à l'Empire. Conrad de Franconie. Triomphe définitif de Lothaire II. — 33. Jean de Crême légat en Angleterre. Concile de Londres. — 34. Accusation élevée contre le légat : combien odieuse et fausse. — 35. Charles-le-Bon, comte de Flandre. Son martyre. — 36. Guillaume Cliton en Flandre. Sa mort prématurée.

§. VI. RAMIFICATIONS DU NÉO-MANICHÉISME.

37. Les Néo-Manichéens. Pierre de Cluny contre Pierre de Bruys. — 38. Exécution populaire : Supplice de Pierre de Bruys. — 39. Condamnations réitérées des Pétrobrusiens et des Henriciens. Arnaud de Brescia. — 40. Erreurs d'Arnaud ; ses courses ; ses rapports avec Abailard. — 41. Odyssée du Péripatéticien. Fondation du Paraclet. — 42. Le philosophe s'attaque aux saints. Il fuit à St Gildas en Bretagne. — 43. Dispertion des religieuses d'Argenteuil. Héloïse au Paraclet. — 44. Colloques entre Abailard et Arnaud de Brescia. Parallèle.

§. VII. ACTION SOCIALE DE LA SAINTETÉ.

45. S. Norbert élu malgré lui archevêque de Magdebourg. — 46. Henri archevêque de Sens. Sa conversion. — 47. Réforme de Suger. Lettre de S. Bernard. — 48. Suite de cette admirable lettre. — 49. Etienne évêque de Paris. Ses démêlés avec Louis-le-Gros. — 50. Le cardinal Matthieu légat en France. Le concile de Troyes, 1128. Les Templiers.— 51. Luttes et Progrès des chrétiens en Espagne. Mouvement religieux au Nord. — 52. Premier archevêque de Tyr. Etienne de Chartres, patriarche de Jérusalem. — 53. Evénements en Italie. Mort du pape Honorius II.

§ I. Première année de ce Pontificat.

Election de Lambert de Fagnano, évêque d'Ostie, comme Pape, sous le nom d'Honorius II.

1. Calixte II fut enseveli le lendemain de sa mort, le 14 décembre 1124, après cinq ans, dix mois et douze jours de règne. Ce n'est pas sans crainte que les cardinaux se préoccupèrent de l'élection de son successeur : ils se souvenaient de la conduite tyrannique des Frangipani, contre Gélase, sept ans auparavant, et de l'outrage fait au Siége Apostolique ; ils savaient que cette faction était encore pleine de force, et que le temps n'avait fait qu'accroître son animosité. Sans avoir en rien changé les desseins de leur turbulente ambition, les Frangipani recoururent cette fois à d'autres moyens, usant de ruse et de stratagème, au lieu d'employer d'abord la violence, mais prêts à la mettre en œuvre, s'il en était besoin, si leur caprice rencontrait la moindre résistance. Ils avaient leur candidat secret, et secret pour lui-même, dans quel but, avec quelle arrière-pensée ? Nous l'ignorons. Tout le peuple désirait l'avènement de Saxon d'Anagni, cardinal du titre de Saint-Etienne au mont Célius, et Léon Frangipani, pour dérouter l'opinion publique, feignait de partager le même désir. Devant cette attitude,le Conclave se réunit avec sécurité dans l'oratoire de Saint-Pancrace, de la basilique de Saint-Jean ; et Jonathas, cardinal-diacre des SS. Côme et Damien, aux acclamations de tous, même de Lambert évêque d'Ostie, revêt la chape rouge. Thibault, cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie, lui donne le nom de Célestin. On entonne joyeusement le Te Deum; Lambert d'Ostie mêle encore sa voix à celle de toute l'assemblée. Le chant n'était pas à moitié, que l'impie Robert Frangipani le changeait en scène de deuil. Avec une troupe des siens, et quelques-uns même de la cour du Pape, ils acclamèrent tout-à-coup Lambert et jetèrent sur ses épaules le manteau pontifical devant l'oratoire de Saint-Sylvestre, en lui donnant le nom d'Honorius II. Le tumulte et la discorde durèrent sept jours, bien que Célestin, dans l'intérêt de la paix, eût cédé le jour même de l'élection. Enfin Lambert, reconnaissant que sa promotion n'avait pas été canonique, quitta la tiare et la chape,

le 21 décembre, en présence des cardinaux, et se retira. Les cardinaux, en considération de son humilité, le rappelèrent d'un consentement unanime, et tombant à ses pieds, confirmèrent son élection.[1] Lambert de Fagnano était né de parents peu fortunés, ou même assez obscurs, dans le comté de Bologne. Il s'était élevé par ses talents et ses vertus. A cause de son habileté dans les lettres, Pascal II le promut à l'évêché de Velletri. Plus tard cardinal-évêque d'Ostie,[2] après la mort de Léon Marcicus,[3] il avait rempli sous les règnes précédents les plus importantes missions.

Restauration de l'Église d'Irlande par S. Malachie. État antérieur de cette Église.

2. Nous ne saurions sortir de l'année 1124, avant de nous être arrêtés à la restauration de l'Eglise d'Irlande par Saint Malachie. L'Eglise d'Irlande, autrefois si florissante, était devenue sur plusieurs points inculte et stérile comme un désert, privée qu'elle avait été pendant plusieurs siècles de toute succession légitime. C'est en 1094 que Malachie naquit au milieu de ce peuple barbare, chrétien de nom, païen de fait. Il ne devait, selon l'expression du grand saint Bernard son biographe, « rien garder de la barbarie qui entoura son berceau, pas plus que le poisson de mer ne garde le goût du sel dans lequel il est né[4]. » Il y avait dans la ville d'Armagh, où fut élevé Malachie, un homme d'une grande sainteté, qu'il alla trouver pour en recevoir une règle de conduite. Formé de bonne heure à la vertu, par les exemples et les leçons d'une pieuse mère, il y fit alors de tels progrès, il en fit également de tels dans la science, qu'il ne pouvait rester longtemps inconnu. Celse métropolitain d'Armagh le jugea digne d'être promu diacre. Il n'accepta cette dignité qu'après une longue résistance ; et, quand il en fut revêtu, il déploya dans son ministère une prodigieuse activité, un zèle infatigable. Ce zèle allait avoir un vaste champ pour s'exercer. « Pendant toute la suite de quinze générations, » écrit

[1] ONUPHRIUS, *Chron.* ad annum 1124. — SIGONIUS, *Hist. reg. Ital.* x. — WIL. TYR. *Hist. Rerum transmar.* XIII, 15 ; *Patr. lat.* tom. CCI, 563.

[2] Le pape Eugène III réunira les deux titres d'Ostie et de Velletri, sous le nom seul de la première de ces villes, depuis longtemps ruinée et qui n'était plus qu'un grand souvenir.

[3] A propos de ce personnage, voir plus haut dans ce même volume, pag. 4.

[4] S. BERNARDI ABB. *Vita S. Malachiæ,* cap. I.

saint Bernard, « il était arrivé qu'une même famille, après s'en être emparée par la violence, avait tyranniquement occupé par succession héréditaire le premier siége archiépiscopal. Cette coutume funeste avait pris force de loi dans l'ambition diabolique de quelques puissants ; ils ne permettaient pas qu'il y eût d'autres évêques que des gens de leur tribu ou de leur famille. Et l'abominable succession n'avait pas été passagère, puisque le mal s'était continué pendant quinze générations. Cette généalogie perverse et adultère s'était si bien affermie dans ce droit usurpé, ou plutôt dans son injustice sacrilége mille fois digne de mort, que s'il ne se trouvait aucun clerc dans la famille des usurpateurs, la suite des évêques ne s'interrompait point pour cela. Parmi les prédécesseurs de Celse, on ne comptait pas moins de huit laïques mariés, qui ne furent jamais ordonnés prêtres. De là, dans toute l'Irlande, la ruine de la discipline ecclésiastique, la corruption des mœurs, le silence de la censure, l'abandon de la religion, la mansuétude chrétienne remplacée de nouveau par les excès de la barbarie, une sorte de paganisme revêtu du manteau du Christ[1]. »

Malachie ordonné prêtre ; il embrasse l'état religieux ; il est fait évêque.

3. A vingt-cinq ans, Malachie fut ordonné prêtre. « Dans ces deux ordinations de Malachie, » dit toujours saint Bernard, « il semble qu'on ait procédé contre les principes des canons, puisqu'il avait moins de vingt-cinq ans lorsqu'il fut reçu dans le ministère lévitique, et moins de trente lorsqu'il fut revêtu de la dignité sacerdotale ; mais il faut passer outre à cette apparente irrégularité, tant à cause du zèle du prélat qui fit la promotion, que des mérites de celui qui fut promu. » C'est donc en 1119 que Malachie fut admis au rang des prêtres. Une remarque se présente ici d'elle-même : au temps de saint Bernard étaient encore en vigueur les canons qui interdisaient l'entrée dans l'épiscopat ou même dans le sacerdoce avant l'âge de trente ans, bien qu'on trouve des dispenses accordées en faveur de la science et de la piété. A cette époque, Malachie entreprit le relèvement du monastère de Benchoreth, autrefois l'un des plus renommés de l'Irlande, mais depuis de longues

[1] Ibid. cap. x.

années détruit par les pirates; il s'y établit avec une dizaine de frères, il y fut pendant quelques temps « et le directeur et la règle des moines. » Bientôt après, quelque résistance qu'il y fît, il fut élu évêque de Connereth ou Connor, ce qui mettait enfin un terme à une longue vacance de ce siége. Connereth, qui n'est aujourd'hui qu'une pauvre bourgade, était alors une ville importante de la province d'Ulton. Malachie avait alors trente ans, sa promotion est donc de 1124. Dieu l'appelait dans le coin le plus barbare de la barbare Irlande. Comme le phare allumé sur la tour, la lumière de sa science et de sa piété dissipa ces épaisses ténèbres. « Les cœurs endurcis s'amolissent,» dit saint Bernard, « la barbarie disparaît, et ce peuple qui provoquait la colère divine s'adoucit de jour en jour, et de jour en jour souffre qu'on le corrige et le plie à la discipline. Les mœurs barbares sont abandonnées, les lois romaines se naturalisent, les coutumes chrétiennes sont partout reçues, et les autres rejetées. On reconstruit les basiliques, le saint évêque leur donne un clergé, les sacrements sont fréquentés dans leur solennité sainte, les confessions se multiplient, les foules accourent à l'église, les unions illégitimes font place au mariage sacramentel. En un mot, ce fut une régénération si complète, qu'on put désormais appliquer à cette nation la parole du Seigneur dans le prophète Osée : « Celui qui n'était pas jusqu'ici mon peuple, est maintenant mon peuple[1]. » Les jours de S. Patrick semblaient avoir reparu. Les mêmes prodiges, Malachie les accomplira sur un plus grand théâtre, dans la métropole d'Armagh.

Saint Norbert constitue définitivement son Ordre. Éclat et rapidité de ses conquêtes.

4. Un autre saint n'en accomplissait pas de moins étonnants dans les Gaules. Nous avons, sur les développements miraculeux de l'Ordre de Prémontré, ce témoignage d'un contemporain, Hermann, de moine de Saint-Vincent de Laon devenu plus tard abbé de Saint-Martin de Tours : « Il fit en peu de temps de tels progrès par la grâce de Dieu, qu'aucun Ordre jusqu'à ce jour, excepté la prédication des douze apôtres, n'a produit dans l'Église des fruits aussi abondants. Vingt ans ne se sont pas encore écoulés depuis la

[1] S. Bern., *Vit. S. Maluch.* cap. VIII. — Ose. I, 14.

conversion de Norbert, et déjà nous savons que près de cent monastères ont été fondés par lui-même ou ses disciples dans les différentes parties de l'univers ; en sorte que la règle de Prémontré a des observateurs à Jérusalem même [1]. » Dans le carême de 1121, à Cambrai, Norbert gagna comme disciple Evermode, qui devint plus tard évêque de Ratzbourg, et fut l'apôtre des Vandales ; à Nivelles, avant la fin de ce même carême, il réunit douze autres compagnons, et se trouva de la sorte, quand il revint à Prémontré, chargé de gouverner et de mener dans les voies de la perfection quarante disciples. Il songea dès lors à leur donner un plan de vie régulière; c'est la règle de saint Augustin qui fut adoptée. Le silence, les austérités et tous les exercices monastiques joints aux fonctions du ministère clérical, la sanctification de soi-même et celle du prochain étaient les bases de son institut. Avec le zèle des âmes, celui de la maison de Dieu, la beauté des églises et celle des cérémonies donnaient un trait distinctif à cette ancienne et commune règle. Le jour de Noël de l'an 1121, tous firent profession avec lui sur le formulaire dressé d'après ces principes. En moins de trente ans, le chapitre général de Prémontré compta cent Abbés de l'Ordre ; le seul diocèse de Laon vit cinq monastères de cet institut fondés en quelques années par son évêque Barthélemy [2]. Outre Evermode de Cambrai, plusieurs autres personnages de qualité se donnèrent à Norbert.

Dans quelles grandes familles se recrutait Prémontré. Religieuses du même ordre.

5. Le comte Godefroy de Namur devint frère convers dans le monastère de Floreff, fondé par sa femme Ermesende. Un descendant de Charlemagne et de Witikind, le comte Godefroy de Cappenberg, avec son frère Otton, parrain de l'empereur Frédéric Barberousse, firent profession dans le château de Cappenberg, transformé en monastère par son possesseur, ainsi que trois autres résidences. Le comte Cappenberg, le B. Godefroy, dont l'Eglise célèbre la fête le 13 janvier, le 16 septembre en Espagne, est regardé comme l'un des plus grands saints de cet Ordre. Thibault IV

[1] Herman. *Hist. Restaur. Abbat. S. Martin, Tornac.* in tom. XII *Spicileg. Dacher.*

[2] Hugo. *Vita sancti Norberti*, apud Bolland. 6 Jun.

de Champagne, comte de Blois, de Chartres, de Meaux et de Blois, touché de cet exemple, alla trouver Norbert pour se donner à lui avec tous ses biens. Le saint, après avoir consulté Dieu, répondit par un refus, dans l'intérêt du royaume de France, qui en aurait été affaibli : « Vous porterez, dit-il au généreux comte, le joug du Seigneur dans la société conjugale, et votre postérité possédera vos grands Etats avec la bénédiction de vos pères. » Thibault se soumit ; il trouva même par les soins de Norbert, dans Mathilde, fille du duc de Carinthie, une compagne digne du fils de cet Etienne de Blois, qui avait été l'un des héros de la première croisade, et de la vertueuse Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. D'autre part. saint Norbert formait pour l'Eglise de saintes religieuses, dont le nombre allait être, en moins de quinze années, de plus de dix mille répandues en différents royaumes. La première fut Ricuvère, veuve de l'illustre Raymond de Clastre. Autour d'elle accoururent de divers côtés Ermengarde, comtesse de Roucy ; Agnès, comtesse de Braine ; Gude, comtesse de Bonnebourg ; Béatrix, vicomtesse d'Amiens ; Anastasie, duchesse de Poméranie ; Hedwige, comtesse de Clèves et sa fille Gertrude ; Adèle de Montmorency, fille de Bouchard, connétable de France ; la bienheureuse Ode, et bien d'autres qu'attiraient providentiellement les austérités mêmes qui semblaient devoir les éloigner du nouvel Institut. Ne dirait-on pas un extrait choisi du Nobiliaire de l'époque, rehaussé par les douces et brillantes enluminures de la sainteté.

La ville d'Anvers dépravée par un hérétique et convertie par un saint.

6. En 1124, lorsque les bénédictions de Dieu s'étaient déjà répandues de bien des manières sur l'Ordre naissant, l'Eglise d'Anvers, troublée par l'hérésie de Tanchelm, appela Norbert pour la combattre. Laissons parler Hugo, le biographe du saint apôtre : « Anvers est une ville grande et populeuse, qui n'avait qu'un seul prêtre pour répondre aux besoins spirituels de tous les habitants. Il ne le pouvait pas à cause de leur multitude ; il le pouvait encore moins à cause de ses propres défaillances. Le peuple était donc comme un troupeau sans pasteur, s'égarant déjà de lui-même hors du droit chemin. Il arriva qu'un hérétique, un vil séducteur, un démon à figure humaine, du nom de Tanchelm, s'y rendit, et

trouva cette population prête à recevoir les semences de l'imposture. » Nous avons exposé, dans une vue d'ensemble, les funestes enseignements, les manœuvres et le cynisme, les incroyables succès et la fin tragique de cet ignoble histrion. [1] « La doctrine aussi honteuse qu'insensée de ce monstre ne put être extirpée, même après sa mort, bien que l'évêque eût institué une congrégation de douze clercs dans l'Eglise de Saint-Michel, pour venir en aide au prêtre incapable et seul qui laissait périr les âmes.» Le prélat dont il s'agit est Burcard, évêque de Cambrai, l'ami de Norbert, le sincère admirateur du nouvel apôtre. Doit-on s'étonner qu'il ait eu recours à lui pour le salut de son peuple? Le saint ne recula pas devant cette laborieuse et difficile mission. Il se rendit avec quelques-uns de ses disciples dans cette ville d'Anvers dont la renommée publiait tant d'horribles choses. Les habitants furent d'abord saisis d'étonnement, puis d'admiration, à la vue de ces hommes apostoliques. La fibre des sentiments honnêtes et chrétiens, affaiblie part de longs désordres, n'était pas entièrement brisée. Le spectacle de la vertu les ébranlait, leur causait une religieuse émotion, les prédisposait aux salutaires influences de la parole. Lorsque les hérauts de Jésus-Christ leur eurent fait entendre la vérité, pleins d'horreur pour leur égarement, ils se convertirent en foule. Pour l'affermissement du bien opéré par ce retour à l'Evangile, les chanoines donnèrent à Norbert, avec l'autorisation de l'évêque, leur église et ses dépendances. Telle fut, pour Anvers, l'origine du célèbre monastère de Saint-Michel, de l'ordre de Prémontré. C'était une année de famine. Le saint apôtre acheva la conquête de tous les cœurs, en constituant, au moyen des aumônes qu'il avait reçues, un fond suffisant pour l'entretien de cent vingt pauvres tous les jours. Norbert augmenta même ce nombre de cent vingt, dont sept mangeaient à tour de rôle au réfectoire. Il avait, pour fournir à ces dépenses, outre les revenus de l'Abbaye, les libéralités des fidèles, surtout du comte Thibault de Champagne[2].

[1] Voir plus haut, même volume, chap. II, § V, 42, pag. 119 et suiv.
[2] HUGO, *Vit. Norbert.* XXXIV, apud SUR. III, die 6 Junii.

Mort de Guibert Abbé de Nogent. Ses principales œuvres.

7. L'année 1124 vit aussi s'endormir dans le Seigneur une des lumières de l'Eglise de France, l'Abbé du monastère de Sainte-Marie à Nogent-sous-Coucy, dans le diocèse de Laon. Signalons de Guibert, dont les œuvres, mises au jour et commentées par le savant Bénédictin D. Luc d'Achery, sont nombreuses : les huit livres *Gesta Dei per Francos*, consacrés à la grande expédition de Jérusalem, et dont le titre est à lui seul un éclair de génie ; trois livres intitulés *De Vita mea*; intéressante auto-biographie, extrêmement utile pour l'histoire de l'époque ; quatre livres ayant pour titre *De Pignoribus sanctorum*[1]. Dans ce dernier ouvrage,il traite à fond la question des reliques supposées et celle des reliques véritables : travail précieux sur cette importante question, réfutation posthume des folies de Vigilance, condamnation anticipée des fureurs de la prétendue réforme. D'après lui des erreurs de fait presque sans nombre se produisent à cette occasion ;mais il sauvegarde toujours les principes catholiques. Il n'approuve pas que l'amour du gain fasse enfermer les saintes reliques dans l'or et l'argent, alors que le corps de Jésus-Christ fut déposé dans un sépulcre ordinaire, et qu'un terrible châtiment frappa ceux qui, sans le savoir, avaient jeté les yeux sur le corps de l'apôtre saint Paul et de saint Laurent martyr, au temps de Grégoire-le-Grand. S'il réprouve cependant l'abus et l'avarice, il ne condamne pas la pieuse coutume qui s'est transmise jusqu'à nous depuis les temps primitifs, d'honorer les saintes reliques, de les placer sur les autels, de les porter en triomphe. Après un éblouissement momentané dans sa première jeunesse, Guibert donna l'exemple de la vertu pendant le reste de sa vie : on n'a cessé de lui décerner le titre de Vénérable.

§. II. Commencements de Saint Bernard.

Une famille chrétienne. Heureux présage.

8. Quand cet acteur quitte la scène, dont il n'occupait qu'un point lumineux, à la même heure un autre s'y produit, qui doit la remplir tout entière. On comprend que nous voulons parler de

[1] C'est en 1651 que dom d'Achery, de la savante congrégation de St Maur

Saint Bernard. Il frappe depuis quelques années aux portes de l'histoire ; ouvrons-les complétement devant lui, Bernard est un enfant de la Bourgogne. Il naquit en 1091, au château de Fontaines, près de Dijon. Sa famille occupait an rang distingué dans le monde, mais se faisait encore plus remarquer par les vertus traditionnelles et la pureté des sentiments chrétiens. Son père, nommé Tescelin, descendait d'une antique lignée d'hommes de guerre ; naturellement il avait embrassé comme une vocation la carrière des armes. Au culte de l'honneur, au dévouement envers ses princes, il unissait un sincère amour pour Dieu ; il donnait l'exemple de la pratique religieuse, aussi bien dans le tumulte des camps que dans la paisible retraite du manoir paternel. Tescelin avait épousé la fille du seigneur de Montbard, parent des comtes de Champagne. Elle lui donna sept enfants, dont une seule fille ; ou plutôt c'est à Dieu qu'elle les donna, selon l'expression du pieux biographe. Nous le suivrons dans quelques détails, sans croire déroger à la dignité de l'histoire universelle. Tout respire ici le parfum de la sainteté, tout emprunte aux destinées futures du génie une grandeur incomparable [1]. Cette femme portait le nom d'Aleth, et ce nom mériterait d'être inscrit en lettres d'or dans les fastes du christianisme. La pieuse mère ne manquait pas d'offrir au Seigneur chacun de ses enfants, aussitôt qu'elle pouvait elle-même les porter à l'église. Elle les nourrit tous de son propre lait, aucun ne fut re-

publia les œuvres de Guibert en un vol. in-fol. moins le *Gesta Dei*, que Bougars avait inséré dans sa collection dès 1611. Mabillon dit de Guibert : « Multa scripsit erudite, sed stylo scabroso. » La restriction me paraît malheureuse ; en rendant justice au savoir, on peut aussi le style.

[1] Le premier auteur de la Vie de Saint Bernard, celle dont il est ici question, fut écrite par frère Guillaume, un de ses religieux et de ses amis les plus intimes, plus tard Abbé de Saint Théodéric (Saint Thierri) près de Reims, puis encore simple moine dans la célèbre Abbaye de Signy. Bernard témoignait à Guillaume la plus entière confiance, ne se doutait pas du pieux larcin que celui-ci commettait en retraçant au jour le jour ses sentiments avec ses actes, en écrivant pour ainsi dire sous sa dictée : il ignorait jusqu'à sa mort qu'il s'était ainsi livré lui-même. « Ceux qui verront cette mort, dit le biographe, pourront mieux que nous écrire sa vie, par la lumière et la liberté dont elle sera pour eux la source. » GUILL. SIGNIAC. *Vita sancti Bernardi*. Pæfac.

mis à des mains étrangères. Obéissant aux instincts supérieurs de la maternité, elle fit de leur première éducation son œuvre exclusive et l'accomplit avec une rare énergie : elle préparait des hommes, non pour la mollesse des cours, mais pour les exercices et les austérités du désert. L'ordre, l'obéissance, la simplicité, la prière et le travail régnaient dans cette maison seigneuriale. Pendant qu'Aleth portait dans son sein le troisième de ses enfants, elle eut un songe qui se renouvellera chez la mère de Saint Dominique, à peu de nuances près, et dont l'interprétation est aussi la même. Elle rêva qu'elle mettait au jour un petit chien d'une blancheur éclatante, avec des tâches rousses sur le dos, et qui déjà faisait entendre des aboiements. Troublée de cette vision, elle alla consulter un saint religieux, qui lui répondit dans un élan prophétique : « Ne craignez pas, c'est un heureux présage. Oui, vous serez la mère d'un admirable petit chien, qui sera le gardien fidèle de la maison du Seigneur, et qui par la puissance de ses aboiements jettera l'épouvante dans l'âme des ennemis de la foi; sa langue, par une vertu merveilleuse, guérira les plaies d'un grand nombre d'âmes. Votre enfant sera le plus grand des prédicateurs. »

Offrande d'une mère. Bernard enfant.

9. Elle écouta cette réponse avec autant de confiance et de joie que si Dieu lui-même eût parlé. Dès ce moment ellle fut tout entière à l'espérance, elle forma les plus beaux projets pour l'éducation de cet enfant prédestiné. Non contente de l'offrir au Seigneur comme les autres, elle le lui consacra solennellement en le portant à l'église, peu de jours après qu'il fut né. La mère de Samuel ne présenta pas son fils au temple avec plus d'amour et de piété. A peine le jeune Bernard fût-il en âge d'être sevré des soins maternels, qu'elle le conduisit à Châtillon pour le confier aux chanoines qui tenaient dans cette ville une école renommée. Leur nouvel élève devait un jour transformer ce chapitre en lui persuadant d'embrasser la règle de S. Augustin. Plein de grâce, doué des plus heureuses dispositions, l'enfant parut avoir compris les intentions de sa mère. Son précoce génie, secondé par une application non moins précoce, parut à tous les yeux la pure et rayonnante

aurore du plus beau jour. Sa douceur angélique, sa réserve et sa modestie lui gagnaient tous les cœurs. Il trouvait dans sa nature les sentiments que la foi seule inspire dans un âge plus avancé. D'une extrême simplicité dans sa nourriture et sa mise, méprisant tout éclat extérieur, il aimait à se retirer en lui-même ; étonnamment pensif, comme s'il eût prêté l'oreille à des voix intérieures, il fuyait les jeux bruyants et les conversations inutiles ; jamais on ne le voyait courir au-dehors. Il était d'une soumission absolue et d'une affectueuse reconnaissance envers ceux qui l'instruisaient, agréable et bienveillant envers tous ses condisciples. Il parlait peu, se produisait moins encore, absorbé qu'il était par la prière et le travail. On eût dit un ange qui pouvait à chaque instant dépouiller son enveloppe mortelle. La transparente beauté de ses traits n'avait d'égale que la limpide profondeur de son regard. Dédaidaignant les créatures terrestres, son œil aimait à plonger dans l'azur des cieux et s'illuminait déjà de la lumière intellectuelle. Ce portrait de Bernard enfant, nous l'avons copié dans une vieille et religieuse peinture, d'après le plus ancien monument de sa vie.

10. Son angélique innocence lui mérita dès lors une révélation sublime, celle de Jésus enfant. C'était la veille de Noël ; tout le monde se disposait, selon l'usage, à se rendre aux offices de la nuit. L'attente est toujours longue, on s'en souvient, dans cette solennelle circonstance. Le jeune Bernard pencha la tête et s'endormit. Aussitôt il vit Jésus dans sa crèche. Le mystère de Bethléem lui fut manifesté : Marie, la douce mère, Joseph, le saint protecteur, les anges chantant leurs célestes cantiques, les bergers apportant au nouveau-né leurs pieuses offrandes ; l'amour divin surtout vagissant dans les langes, tout le drame de la Nativité rayonna devant cette âme pure. Bernard ne douta jamais de la réalité du spectacle. « Encore aujourd'hui, dit son historien, il proteste avoir été le témoin des origines de la Rédemption humaine. D'ailleurs, il suffit pour en être persuadé, de l'entendre parler sur ces touchants mystères, ou de lire ce qu'il en écrit ; son âme s'épanche alors avec plus d'abondance, avec un surcroît d'amour et de

Nuit de Noël
Mort de la pieuse Aleth.

piété.»[1] Comme Bernard entrait dans son adolescence, sa mère émigra vers le Seigneur. Elle avait accompli son œuvre : ses enfants étaient élevés dans les plus rigides principes de l'honneur et de la religion; sa maison était un modèle d'ordre et de pureté. Dans les dernières années de sa vie, elle pratiquait, au sein de la famille, l'abnégation, la générosité, la pénitence, tous les austères devoirs du couvent. De saints religieux l'entouraient à son heure dernière; elle prenait part d'une voix mourante à leur pieuse psalmodie. C'est ainsi qu'elle ferma les yeux aux choses de la terre, pour les rouvrir aux splendeurs du ciel. Une telle mère ne meurt jamais entièrement, comme dit S. Augustin parlant de la sienne. Elle vivra surtout dans son fils Bernard, et par lui dans tous les autres. A partir de ce moment, Bernard ne releva que de lui-même, quant à la direction de sa vie, à sa conduite morale.

Séductions du monde. Choix d'un état de vie.

11. C'était un adolescent dont tout le monde vantait la belle prestance, l'agréable physionomie, le doux maintien, l'intelligence précoce, l'étonnante facilité : il donnait les plus magnifiques espérances. Il pouvait choisir parmi les brillantes carrières qui s'ouvraient devant lui. Mais, par suite de ces mêmes avantages, il était entouré de séductions et de périls. Des amitiés fécondes en tempêtes, selon l'expression de son historien,[2] cherchaient à l'entraîner dans leur tourbillon. Les plus terribles piéges furent tendus à sa chasteté; sa constance fut inébranlable. Un imprudent regard jeté sans intention sur une femme l'émut un instant : cette fugitive émotion restera la sauvegarde perpétuelle de sa vertu. Désormais il aura le droit de se dire : « J'ai fait un pacte avec mes yeux, pour éloigner la pensée même d'une vierge. » *Job*, XXXI, 1. De graves réflexions s'offraient à cette âme inexpérimentée, et déjà cependant si vigilante. Elle sentait combien il est dangereux d'habiter avec les serpents. La vanité des promesses du monde, son faux éclat, ses trompeuses grandeurs et ses misères réelles ne lui laissaient aucune illusion. Une voix intérieure lui criait toujours :

[1] GUILL. SIGNIAC. *Vita sancti Bernardi*, cap. II.

[2] « Obsidebant benignum juvenis animum sodalium dissimiles mores, et amicitiæ procellosæ, similem sibi efficere gestientes. » cap. III.

« Venez à moi, vous tous que le labeur accable, et je vous ranimerai. Prenez mon joug sur vous, et vous trouverez le repos de vos âmes. » *Math.* XXVIII, 29. Comme il cherchait où se rencontrerait pour son âme ce doux repos, les meilleures garanties de perfection, la maison de Citeaux s'offrit à sa pensée. La vie monastique venait d'être pleinement renouvelée dans cette pieuse solitude ; mais la rigueur même de cette vie et l'extrême pauvreté du monastère en éloignaient les vocations. Elles n'étaient pas cependant capables d'effrayer un cœur qui n'a d'autre aspiration que de posséder Dieu. Bernard attendait uniquement l'occasion favorable; son choix était fait. Quand ses amis et ses frères eurent deviné son intention, ils mirent tout en œuvre pour l'en détourner, pour le rattacher au monde, sinon par l'amour du plaisir, du moins par le culte de la science. C'était bien le seul attrait qu'on pouvait lui présenter avec quelque chance de réussite. Mais devant lui se dressait à chaque instant l'image de sa sainte mère, il croyait la voir et l'entendre partout, le dissuadant d'écouter les conseils de la sagesse humaine, lui reprochant sa lenteur à suivre l'inspiration divine.

Apostolat de Bernard dans sa famille.

12. Se rendant un jour auprès de ses frères, qui campaient devant le château de Grançay, dont le comte de Bourgogne, sous les ordres duquel ils servaient, faisait alors le siége, il entra dans une église qui se trouvait sur son chemin ; et là, tout en larmes, les mains levées au ciel, prolongeant sa prière, il s'affermit dans la résolution de travailler uniquement pour le service et la gloire de Dieu. Son zèle devint une flamme dévorante, qu'il ne pouvait plus renfermer dans son sein, qui ne demandait qu'à se répandre. Il conçut d'abord la pensée de commencer par la maison paternelle et de gagner au Seigneur, c'est-à-dire à la vie monastique, ceux qui lui étaient unis par les liens du sang; viendraient ensuite ses compagnons et ses amis. Le premier qui consentit à suivre son exemple, ce fut son oncle Gaudric, un homme honorable et puissant dans le monde, chevalier de grand renom, seigneur d'un château considérable nommé Touillon, dans le territoire d'Autun ; et celui-là n'opposa pas la plus légère résistance, il se détermina

sur le champ. A l'heure même, se présenta Barthélemy, l'un des plus jeunes frères de Bernard et qui n'était pas encore en état de porter les armes; il fut aussi prompt à se décider. André, plus jeune également que le jeune apôtre, faisant alors ses débuts comme soldat, ne se rendait pas facilement aux exhortations fraternelles, quand tout à coup il s'écria : « Je vois ma mère ! » et sans hésitation, avec bonheur, il changea de milice. Guy, l'aîné de la famille, homme important et déjà marié, se trouvait engagé plus avant dans le siècle. Un moment il fut indécis ; mais bientôt examinant mieux les choses, il se prononça pour la religion, à la condition cependant que sa femme y consentirait. Cela semblait impossible ; elle était de noble extraction, dans la fleur de l'âge, ayant devant elle l'avenir, et de plus elle nourrissait deux petites filles. Bernard déclara qu'elle donnerait son consentement, que la divine miséricorde ne tarderait pas à lever tous ces obstacles. La jeune femme résiste d'abord de tout le poids de ses espérances, de toute la force de son amour conjugal et maternel. Le mari sut attendre ; il avait quitté le tumulte des camps, pour se retirer avec elle à la campagne et vivre en simple cultivateur, quand elle tomba gravement malade. Elle fit alors appeler Bernard, qui, poursuivant ses courses apostoliques, gagnait chaque jour de nouveaux imitateurs. Elle lui demanda pardon de sa résistance, et puis elle-même demanda le consentement de Guy pour entrer plus tard en religion. « Elle vit dans un monastère de femmes, dit le chroniqueur contemporain, continuant à servir Dieu comme une vraie sainte[1]. »

Extension et succès de cet apostolat.

13. Gérard, qui venait après Guy, se distinguait par sa vaillance, aussi bien que par sa prudence et sa bonté ; il était aimé de tout le monde. Estimant que ses frères se laissaient témérairement entraîner par un premier mouvement, selon le langage de la sagesse mondaine, il s'obstinait à ne point écouter les conseils de Bernard.

[1] La jeune femme de Guy, quittant le monde sans laisser en arrière aucun devoir, aucune obligation en souffrance, s'était retirée dans le monastère de Lairé près de Dijon. C'est une terre dont le roi Burgonde Gontran avait fait don à S. Benoît.

Celui-ci, brûlant de zèle, « Je sais, dit-il, je sais que la souffrance seule aura le don d'éclairer ton intelligence. » Plaçant ensuite son doigt sur le flanc du guerrier. « Un jour viendra, continua-t-il, et ce jour ne tardera pas à paraître, où le fer d'une lance ouvrira ce flanc, donnant à la sagesse chrétienne un libre accès dans ton cœur. Tu ne seras pas sans crainte, mais tu n'en mourras pas. » Peu de jours s'étaient écoulés à peine, lorsque Gérard, entouré d'ennemis, tomba percé d'une lance, à l'endroit même marqué par le doigt de Bernard. Pendant qu'on l'emportait hors du champ de bataille, croyant rendre le dernier soupir, il ne cessait de crier : « Je suis moine, je suis moine cistercien. » Il guérit cependant de sa blessure; mais il resta prisonnier. Sa famille et Bernard surtout firent de vains efforts pour obtenir sa délivrance. On leur refusa même de lui parler. Passant au pied de la citadelle, Bernard lui cria : « Frère Gérard, nous allons partir pour le monastère. Pour toi, ne pouvant encore nous suivre, sois moine dans ta prison ; nous servons un Maître qui tient la volonté pour le fait. » Peu de jours après, Gérard entendit pendant son sommeil une voix qui lui disait : « Aujourd'hui même tu seras délivré. » Ses chaînes tombent, les portes de la prison s'ouvrent devant lui, il court rejoindre ses frères. Chaque jour voyait augmenter le nombre des prosélytes. Un ami de Bernard, probablement son ancien compagnon d'études, Hugues de Mâcon, jeune homme noble, riche et plein d'avenir ne put retenir ses larmes en apprenant qu'il allait fuir le monde, et briser un avenir en tout semblable au sien, plus brillant peut-être ; il le pleurait comme un ami perdu. Bernard vient le trouver; ils pleurent ensemble, mais pour des motifs bien différents. La conversation s'engage : le bonheur que la religion promet est mis en parallèle avec toutes les félicités et toutes les gloires qu'on peut espérer dans le siècle. Le mondain n'écoute pas impunément la parole éloquente et persuasive de celui pour qui le monde n'est déjà plus qu'un crucifié, et qui lui-même est un crucifié pour le monde ; il se rend, l'embrasse, il le suivra au désert. Dans l'intervalle, de faux amis ébranlent sa résolution. Bernard reparaît, et par un second entretien assure à jamais cette précieuse conquête. Hugues

sera le premier abbé de Pontigny, cette deuxième fille de Citeaux[1], et plus tard évêque d'Auxerre, partout un modèle d'abnégation et de piété. Le bataillon réuni par le jeune apôtre se tenait étroitement serré pour que l'ennemi du bien ne pût y faire brèche ; il pratiquait par anticipation les toutes vertus et la rigide discipline du cloître, en attendant l'heureux jour qui leur en ouvrirait l'entrée. Bernard faisait mieux, il travaillait à le recruter encore, et non sans succès. Les mères cachaient leurs enfants et les femmes leurs maris à ce séducteur d'un nouveau genre. Le jour désiré parut. Bernard quitta la maison paternelle, à la tête de ses frères devenus ses enfants. Comme ils traversaient la place publique, le plus jeune nommé Nivard, qu'ils voulaient laisser à leur vieux père comme consolation et comme appui, jouait avec des enfants de son âge. Guy l'aîné lui dit en passant : « Adieu, frère ; tous nos biens sont maintenant à toi. — Ainsi donc, répond Nivard, à vous le ciel, à moi la terre ; le partage n'est pas égal. » Après une telle parole, on ne s'étonnera pas que cet enfant ait bientôt suivi ses frères, rompant tous les liens de la famille et de l'amitié. Il laissa le père seul avec son unique fille, dont nous aurons à parler plus tard.

Entrée de Bernard et de ses compagnons à Cîteaux.

14. C'est l'an de grâce 1113, le quinzième après la fondation de Cîtaux, que le serviteur de Dieu, Bernard, vient frapper à la porte de ce monastère.[2] Il avait environ vingt-trois ans, et ses compagnons étaient au nombre de trente-deux, toute une colonie nouvelle. Qui pourrait exprimer l'étonnement et la joie dont furent saisis le saint abbé Etienne et les quelques religieux qui semblaient mener d'avance les funérailles de cette maison ? Mais ce qui mit le comble à cette joie comme à cet étonnement, c'est le zèle, l'humilité, la mortification de tous ces novices, et de celui principalement qui les avait amenés. Cîteaux était bien pauvre ; il parut encore trop riche pour eux. Dès son entrée dans sa cellule, Bernard ne cessa

[1] La première sera la Ferté, la troisième Clairvaux, la quatrième Morimond. Chacune de ces quatre filles de Citeaux, ainsi que les nomme l'histoire monastique, aura bientôt une nombreuse postérité ; mais aucune n'égalera la gloire et la fécondité de Clairvaux.

[2] Cf. tom. XXIV de cette *Histoire*, pag. 689.

de s'adresser à lui-même cette question : « Bernard, Bernard, dans quel dessein es-tu venu ? » Ce qu'il dira dans la suite aux novices qui se présenteront en foule à Clairvaux : « Si vous courez après les biens de l'âme, laissez votre corps à la porte de cette maison, » il se le dit sans doute le premier ; car il sembla n'être plus entouré d'une chair mortelle. Il ne sait jamais ni ce qu'il boit ni ce qu'il mange. Ses aliments suffisent à peine pour éloigner la mort, selon la parole de S. Jérome ; et, malgré sa faiblesse corporelle, il prend part à tous les travaux manuels dont les autres moines sont chargés, non seulement dans l'intérieur du monastère, mais encore au dehors, sans en excepter les plus pénibles. Comme eux, il travaille la terre, il va dans les forêts couper le bois et le transporte sur ses épaules. Il est vrai que son âme s'élève partout et toujours dans les hautes régions de la prière et de la pensée. On peut dire que sa méditation ne discontinue pas, ni son étude non plus, puisque cette étude le porte incessamment vers les choses divines. Nous ne pouvons ici que donner des indications générales ; il ne nous appartient pas de tracer le tableau de cette vie si complétement angélique.

§. III. S. BERNARD ET CLAIRVAUX.

15. Deux ans au plus s'étaient écoulés depuis son entrée en religion, lorsque le saint abbé Etienne, voyant le nombre de ses disciples s'accroître depuis lors avec rapidité, résolut de fonder un nouveau monastère. Hugues, noble seigneur de Champagne l'ayant appris, lui fit don dans ce but d'une solitaire vallée située dans le diocèse de Langres. Elle avait longtemps servi de retraite à des brigands redoutés dans toute la contrée ; on la nommait la vallée d'Absinthe : l'offre n'en fut que mieux agréée par le saint religieux. Quelques cabanes furent ébauchées à la hâte ; l'Abbé désigna douze moines pour aller les habiter, et Bernard, malgré sa jeunesse, malgré son état maladif, fut mis à leur tête. Une caverne de voleurs devint bientôt la demeure des anges, le temple du Dieu vivant ; la vallée d'Absinthe perdit son nom et prit celui *d'illustre vallée*, Clairvaux, *Clara Vallis*. L'évêque de Langres, Josceram,

Fondation de Clairvaux. Rencontre de deux âmes.

était alors absent de son diocèse ; il ne put donner à Bernard la bénédiction abbatiale. On décida qu'il irait à Châlons la recevoir des mains du célèbre évêque de cette ville, Guillaume de Champeaux. Bernard était accompagné d'un moine robuste, plus âgé que lui, d'une prestance remarquable, qui s'appelait Ebbedon. Autour de l'évêque, chacun pensa que c'était là le nouvel abbé, mais non l'évêque. Il reconnut du premier coup d'œil le serviteur de Dieu, et l'accueillit comme un serviteur de Dieu qu'il était lui-même ; ou plutôt c'est Dieu qu'il crut accueillir dans la personne de son hôte. Dès le premier entretien il comprit ce qu'il y avait là de trésors cachés. L'avenir de ce jeune homme, vieillard déjà par la vertu, lui fut révélé comme dans une lumière prophétique. Il entrevit les immenses labeurs que Bernard accomplirait, les éminents services qu'il rendrait, non-seulement à l'Eglise, mais encore à l'humanité. Le vieux maître tressaillit d'une sainte émotion, qui fait autant d'honneur à son humilité qu'à son intelligence. Succombant sous le poids des années, sentant sa fin prochaine, lui aussi murmura son *Nunc dimittis*. Ces deux grandes âmes n'en firent plus qu'une, à partir de ce moment. Leurs visites devinrent fréquentes ; le palais épiscopal de Châlons et la ville épiscopale tout entière devinrent comme la maison de Bernard, et le monastère de Clairvaux devint à son tour la maison de l'évêque.

Maladie de Bernard. *Ses médecins*. Age d'or de Clairvaux.

16. Après son retour au milieu des siens, le jeune Abbé tomba dans un état de langueur extrême, qui donna des craintes pour sa vie ; et cependant ses études, ses oraisons, son zèle pour le bien du monastère, ses privations et ses austérités, loin de se ralentir, suivaient une marche progressive. Guillaume de Champeaux l'ayant appris se rendit en toute diligence à l'abbaye de Cîteaux, dont le chapitre se trouvait alors réuni sous la présidence d'Etienne. Sans se faire annoncer, le saint évêque entre dans la salle, se prosterne devant les P. Abbés, leur demande en grâce le droit d'emmener chez lui son ami Bernard, afin de veiller par lui-même à la guérison d'un religieux qui donnait de si grandes espérances ; il demandait de plus une pleine autorité sur son malade. A la vue d'un tel dévouement et d'une telle humilité, les Pères ne peuvent

retenir leurs larmes ; ils relèvent le prélat et se rendent à ses désirs sans aucune réserve. Bernard, sous les ordres de l'illustre et saint évêque de Châlons, soigna sa santé par obéissance. Le mal se fit de nouveau sentir, quand les soins cessèrent. Son tuteur lui fit alors préparer, en dehors du cloître une habitation dans laquelle les soins seraient repris sans aucune lésion pour la règle commune. On lui donna même un médecin spécial, mais dont le choix ne fait pas honneur au coup d'œil du maître : un empirique campagnard, dont l'entêtement égalait au moins l'ignorance. C'est là que vint se présenter à Bernard son futur historiographe. Ecoutons-le maintenant parler : « Etant entré dans ce royal tabernacle, je fus saisi d'un aussi profond respect, Dieu m'en est témoin, que si je montais à l'autel du Seigneur. Cet homme me fit une impression tellement suave que j'eusse désiré passer dans ce réduit ma vie entière à le servir. Comme il m'accueillit lui-même avec joie, de la manière la plus bienveillante, je lui demandai de quelle façon il passait son temps, s'il était bien dans sa retraite. « Parfaitement, me dit-il avec son noble et gracieux sourire ; moi qui jusqu'à présent gouvernais des êtres raisonnables, par un juste jugement de Dieu, me voilà sous les ordres d'un espèce d'animal sans raison [1]. » Malgré l'exiguité de sa nourriture, la grossièreté des aliments et les ordonnances d'un tel médecin, Bernard reprit assez de forces pour revenir à ses fonctions. L'historien continue : « D'épais buissons d'épines couvraient alors la petite vallée. Combien elle différait de ce qu'on la voit aujourd'hui ! Mais ces lieux sauvages retentissaient des chœurs sacrés ; la divine psalmodie alternativement modulée par des voix angéliques transportait l'âme dans les cieux. On ne pouvait pas oublier que ces anges terrestres qui se glorifiaient de la pauvreté du Christ, qui trouvaient leur bonheur dans l'extrême indigence et leur délassement dans les plus rudes travaux, étaient naguère des hommes riches et puissants dans le siècle. Ils tenaient pour un néant la richesse et la gloire,

[1] « Modo illo suo generoso arridens nobis. — Optime, inquit ; ego cui hactenus homines rationabiles obediebant, justo Dei judicio irrationabili cuidam bestiæ datus sum ad obediendum. » cap. VII.

tous les biens qu'ils avaient abandonnés. Leur vie s'écoulait dans un religieux silence, uniquement interrompue par le bruit du travail ou les saints cantiques. Ce silence éloquent étonnait surtout les hommes du monde qui s'aventuraient dans ce désert. Le nombre des novices augmentait de jour en jour ; l'espace allait manquer à cette multitude. C'était l'âge d'or de Clairvaux. [1] »

Le père de Bernard va le joindre. Admirable conversion de sa sœur.

17. Le père de Bernard vint lui-même, s'étant dépouillé de tout et malgré son grand âge, se placer sous la discipline de son fils. S'il ne pouvait longtemps vivre, du moins voulait-il mourir dans sa dépendance et sous sa protection. Il ne restait plus dans le monde que sa sœur Humbeline, qui s'était mariée et qu'enchaînaient les fêtes et les plaisirs du monde. Elle voulut cependant revoir les siens : accompagnée d'une brillante suite, magnifiquement parée, elle alla frapper à la porte du monastère. Elle rencontra là son frère André, qui la reçut avec les paroles les plus sévères, à raison de cet appareil, et lui déclara qu'avec un tel faste elle ne serait pas admise auprès du vénérable Abbé. Et dans le fait, averti de sa présence, celui-ci refusa de sortir pour la voir. Ce fut pour Humbeline un coup foudroyant, ou plutôt un coup de grâce et de conversion. Elle fondit en larmes, puis elle s'écria : « Je suis une pécheresse sans doute ; mais n'est-ce pas pour les pécheurs que Jésus-Christ est mort ? C'est parce que je suis une pécheresse, que je viens chercher les conseils et les exemples des saints. Si mon frère méprise à ce point mon corps, que du moins le serviteur de Dieu ne méprise pas mon âme. Qu'il daigne venir, qu'il commande ; et tout ce qu'il m'imposera, je suis prête à l'exécuter. » Sur cette promesse, Bernard vint la trouver, accompagné de ses frères. Comme il ne pouvait pas la séparer de son mari, il se borna pour le moment à lui interdire toutes les pratiques mondaines, le luxe des habits, le soin de la parure, les vaines somptuosités et les dangereux amusements du siècle. En terminant cet entretien, il lui proposa pour modèle leur sainte mère, surtout pendant les dernières années de sa vie. Humbeline était changée ; de retour chez

[1] « Erat tunc temporis videre Claræ Vallis aurea secula. » *Ibid.*

elle, elle réforma sa conduite et sa maison selon le plus pur idéal de l'Évangile. Tous s'étonnaient, quelques-uns murmuraient de ce qu'une jeune femme, appartenant à la plus haute société, nourrie dans la délicatesse et l'opulence, avait tout à coup embrassé les renoncements de la vie cénobitique. Frappé d'admiration, pénétré d'un religieux respect, son mari la rendit libre de se consacrer entièrement à Dieu, s'engageant lui-même à suivre son exemple; Humbeline se retira dans le monastère de Juilly.

Discorde passagère entre Citeaux et Cluny. Réconciliation opérée par Bernard et Pierre-le-Vénérable.

18. Parmi les parents que Bernard avait attirés à la solitude, il en était un, bien jeune encore, nommé Robert, qui par son âge même, par ses heureuses dispositions et son innocence, appelait sur lui les soins attentifs et la tendre affection du saint religieux. C'était l'époque où Pons de Melgueil, l'Abbé de Cluny, introduisait le luxe, le relâchement et la mondanité dans le célèbre monastère. Robert se laissa gagner par suite de son inexpérience ; il quitta Clairvaux pour Cluny. D'autres glissèrent sur cette même pente. Les réprobations et les dissentiments excités déjà par les atteintes faites à la législation Bénédictine par les écarts de l'abbé Pons, par la décadence religieuse et morale de la grande Abbaye, prirent dès lors un caractère de gravité que les hommes sages dans les deux camps ne voyaient pas sans alarme. Les esprits turbulents et brouillons, les ennemis de l'antique discipline, les ambitieux et les mondains poussaient à la discorde ; ils étaient là dans leur élément. La discorde n'aura cependant qu'une courte durée, elle n'ira pas jusqu'à rompre l'unité monastique. La charité triomphera : comme un chêne dont les puissantes racines ont profondément pénétré dans le sol, loin d'être abattu par les vents contraires, doit plus de vigueur et d'éclat à ces secousses momentanées. C'est Pierre le Vénérable, aidé de S. Bernard, qui ramènera le calme et rétablira l'union, en renouant la tradition de sainteté dont la chaire abbatiale de Cluny se glorifiait dès l'origine. Il y eut d'abord comme un prolongement de la tourmente passée : ces deux illustres personnages, également zélés pour l'honneur de leurs maisons, pupublièrent l'un et l'autre une éloquente apologie, où l'on sent encore les provocations du combat, les vivacités de l'antagonisme,

mais dont la paix sera le résultat définitif. Après la fuite de son cher disciple, l'Abbé de Clairvaux n'avait pu contenir son indignation ; il n'avait pas non plus imposé silence à son cœur. Ce fut là l'occasion de l'admirable lettre qui figure la première dans toutes les éditions. Or voici, d'après tous les historiens, dans quelles merveilleuses circonstances elle fut écrite : Bernard la dictait hors du couvent, dans la campagne. Une forte pluie survint ; le scribe se hâtait de replier ses membranes, l'Abbé lui commanda de continuer ; et le miracle de Gédéon se renouvela, tel qu'il est raconté dans les divines Ecritures. Tandis que l'eau tombait abondamment tout autour, pas une goutte ne tomba sur la lettre. Le religieux qui l'écrivait ne garda pas le silence [1] ; un fait aussi merveilleux ne pouvait demeurer caché.

Lettre de S. Bernard à son parent Robert.

19. Cette lettre est tellement célèbre qu'on me dispenserait peut-être de la citer ; mais il me semble que j'enlèverais quelque chose à l'âme de saint Bernard, si je ne la consignais pas dans cette histoire [2] : « C'est assez, c'est trop attendre, mon bien cher fils Robert, que la bonté divine daignât enfin visiter votre âme par elle-même, et la mienne par vous ; en vous inspirant une salutaire componction, en me donnant la joie de votre salut. Puisque je suis encore frustré dans mon attente, je ne puis plus cacher ma dou-

[1] C'est de sa bouche même que notre historien déclare l'avoir entendu. Un oratoire fut élevé sur la place où le miracle avait eu lieu, pour en perpétuer la mémoire. GUILL. SIGNIAC. *Vita Sancti Bernardi*, cap. XI. Guillaume se nommait aussi le moine qui servait alors de secrétaire à Saint Bernard ; il fut dans la suite Abbé du monastère de Ridal en Angleterre.

[2] Saint Bernard se peint admirablement dans ses ouvrages ; il est là tout entier. A chaque ligne et presqu'à chaque mot palpite sa grande âme ; on y sent brûler son cœur, on y voit rayonner son génie. Les diverses phases de son existence y sont réflétées avec une puissance incomparable, avec toutes les émotions de la vie, mais d'une vie transfigurée dans la grâce, divinisée par l'essence même du sentiment religieux. De là les citations fréquentes qu'on rencontrera désormais, tant que sa présence illuminera l'Église et le monde. Bien que les traductions ne manquent pas, je suis allé droit à la source ; rien n'est cité que je n'aie voulu le traduire, pour mieux saisir la pensée de l'homme et du saint, pour l'exposer avec plus de certitude. Un tel surcroît de travail, malgré le temps qu'il exige et les difficultés dont il abonde, quand il s'agit d'un écrivain comme saint Bernard, est moins une peine qu'un délassement dans ce rude et laborieux chemin de l'histoire.

leur, comprimer mon angoisse, dissimuler mon chagrin. Me voilà donc forcé, contre toute justice, à rappeler, moi blessé, celui qui m'a fait la blessure ; moi dédaigné, celui dont j'ai essuyé les mépris ; à réparer l'injure que j'ai subie ; à supplier enfin celui qui devait me supplier. Mais, quand elle a dépassé les limites, la douleur ne délibère ni ne rougit plus, elle ne consulte plus la raison, elle fait bon marché de la dignité, elle ne tient compte ni de la loi ni du jugement, elle méconnaît la mesure et l'ordre : le cœur n'a plus qu'un souci, une chose l'absorbe, comment éloigner ce qui fait sa torture, ou posséder ce dont la privation lui paraît intolérable. — Peut-être me direz-vous : Je n'ai blessé personne, je n'ai méprisé personne ; méprisé plutôt moi-même et blessé de mille manières, j'ai fui celui qui ne cessait de me maltraiter. Ai-je fait injure à quelqu'un en fuyant les injures ? Ne vaut-il pas mieux céder au persécuteur que lui résister, éviter les coups, au lieu de les rendre ? — C'est juste, je l'admets. Je n'ai pas l'intention de contester, mais bien de mettre un terme à toute contestation. Oui, quand on se dérobe à la persécution, c'est la faute du persécuteur, et non celle du persécuté. Je ne dis pas le contraire. J'oublie ce qui s'est passé, je ne cherche pas pourquoi ni comment cela s'est passé ; je ne discute pas les fautes, je ne reviens pas sur les raisons, je ne rappelle pas les injures. De telles récriminations ont pour effet d'aigrir les discordes, loin de les calmer. Je parle uniquement de ce qui me tient le plus à cœur : je me trouve malheureux d'être privé de toi, de ne plus te voir, de vivre sans un enfant pour qui mourir me serait la vie, sans qui vivre m'est la mort ! Donc je ne demande en aucune façon pourquoi tu m'as quitté, je me plains de ce que tu n'es pas encore revenu. Je laisse là les causes qui t'ont fait partir, ne pensant qu'à celles qui s'opposent au retour. Viens seulement, et la paix sera faite ; viens, et tout sera réparé. Reviens, te dis-je, reviens, et je chanterai dans mon allégresse : « Il était mort, et le voilà ressuscité ; je l'avais perdu, et je l'ai retrouvé. » *Luc*, xv, 32.

Inépuisable générosité du saint. Son humilité profonde.

20. « Eh bien, oui, c'est ma faute si tu m'as abandonné. J'étais trop austère pour un adolescent encore délicat, trop dur et presque

inhumain pour sa faiblesse. C'était là l'objet, autant que je me le rappelle, de tes habituels murmures contre moi; c'est encore là, comme je l'entends dire, l'objet constant de tes accusations et de tes plaintes. Que cela ne te soit pas imputé. Peut-être ne me serait-il pas impossible d'excuser ma conduite, en disant qu'il fallait réprimer ainsi les mouvements impétueux de l'enfance, que je devais appliquer dès l'abord à cet âge inexpérimenté cette rude et sévère discipline, pour obéir aux sentences des Livres saints : « Frappez votre fils avec la verge, et vous délivrerez son âme de la mort; » *Prov.* XXIII, 13; puis : « Le Seigneur corrige ceux qu'il aime; il flagelle tout enfant qu'il admet dans sa grâce; » *Hebr.* XII, 6; et de plus: « Les corrections infligées par un ami sont plus douces que les baisers d'un ennemi. » *Prov.* XXVII, 6. C'est ma faute cependant si tu m'as quitté, je ne veux pas me dédire, de peur que la discussion des griefs ne retarde l'amendement de la conduite. Mais, à partir de ce moment, ce sera la tienne, si tu ne sais pardonner au repentir, absoudre la confession. A la vérité, j'ai pu manquer de discernement en certaines choses; je n'ai jamais manqué d'amour. Si tu crains cette même indiscrétion pour l'avenir, sache que je ne suis plus ce que j'étais, espérant que tu ne seras plus toi-même ce que tu as été. Changé, tu trouveras un homme changé; ce maître que tu craignais autrefois, c'est un frère que tu embrasseras en toute sécurité... Maintenant, si tu refuses de revenir, cherche un autre prétexte pour faire illusion à ta conscience; car il ne faut plus parler des terreurs que t'inspireraient l'austérité de ma direction. Non, il ne faut pas redouter de trouver implacable celui qui de loin déjà se soumet de tout son cœur, s'attache du fond de ses entrailles. Je me présente avec humilité, je promets la charité; et tu craindrais encore? Viens sans nulle appréhension où l'humilité t'appelle, où t'entraîne la charité. Prémuni de semblables ôtages, tu ne cours plus aucun danger. Que ma douceur te ramène, puisque ma sévérité t'avait éloigné. Ne ferme pas les yeux à cette mansuétude; vois, mon fils, combien je désire que tu sois désormais conduit, non par l'esprit de servitude dans la crainte du châtiment, mais bien par l'esprit d'adoption filiale, dans lequel tu ne

dois pas rougir de t'écrier à ton tour : « Abba, Père! » *Rom.* VIII, 15. Je plaide la cause de ma douleur par des caresses et non par des menaces, par des supplications et non par des terreurs. Un autre assurément procéderait d'une manière différente. Quel est donc celui qui ne discuterait les griefs et n'imprimerait la crainte? qui ne t'opposerait ton vœu et ne t'appellerait en jugement? qui ne t'accuserait de désobéissance ou même d'apostasie, en te reprochant d'être passé de la simple tunique aux riches fourrures, des légumes aux mets délicats, sectateur des richesses, transfuge de la pauvreté? Moi, je connais la trempe de ton caractère ; il se laissera plutôt fléchir par l'amour que dompter par la crainte. A quoi bon d'ailleurs piquer deux fois qui ne regimbe plus, redoubler les frayeurs de celui qui tremble, plonger encore dans la confusion celui qui n'est déjà que trop confondu? Sa raison lui tient lieu de maître, sa conscience le frappe assez; sa pudeur naturelle est pour lui la loi de la discipline. Si quelqu'un trouve étonnant qu'un enfant respectueux, ingénu, timoré, ait osé, contre la volonté de ses frères, l'autorité de son supérieur, les prescriptions de la règle, déserter son monastère et son vœu ; qu'il s'étonne aussi que la sainteté de David se soit démentie, que la sagesse de Salomon soit tombée dans l'erreur, que la force de Samson ait failli. Celui qui chassa du séjour de la félicité le premier homme tombé dans le piége, doit-on s'étonner qu'il ait privé de son secours un tout jeune homme dans un lieu d'horreur, dans une profonde solitude? J'ajoute que lui n'a pas été séduit par la beauté comme les vieillards de Babylone, ni par l'amour de l'argent comme Giézi, ni par l'ambition et la vaine gloire comme Julien l'Apostat ; la sainteté l'a trompé, la religion l'a séduit, l'autorité des anciens l'a perdu. Voulez-vous savoir comment?

21. « D'abord un certain grand Prieur nous fut envoyé par le prince des Prieurs ; au-dehors il était vêtu d'une peau de brebis, au-dedans c'était un loup ravisseur. Les gardiens s'y trompèrent, et, le prenant pour une brebis véritable, ils laissèrent, hélas! hélas! le loup seul à seul avec l'agneau. Le reste se devine ; il attire, il flatte, il séduit : prédicateur d'un nouvel évangile, il

Manœuvres employées pour séduire le jeune religieux.

exalte la bonne chère et condamne la frugalité ; il plaint la pauvreté volontaire comme un vrai malheur ; les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, il appelle tout cela folie ; par contre, il décore l'oisiveté du nom de contemplation ; la gourmandise, la loquacité, la curiosité, l'intempérance de tout genre, ne sont, à l'entendre, qu'un sage tempérament. Quand est-ce, dit-il, que Dieu se plaît à nos tortures? où l'Écriture sainte commande-t-elle à quelqu'un de se tuer? Quelle est donc cette religion qui consiste à remuer la terre, à défricher les forêts, à colporter des immondices? N'est-ce pas la Vérité qui nous a dit : « Je veux la miséricorde, et non l'immolation ; » *Matth.* IX, 13 ; « Je ne veux pas la mort du pécheur, je demande plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive ; » *Ezech.* XXXIII, 11 ; « Heureux les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes obtiendront miséricorde? » *Matth.* V, 7. Pourquoi Dieu aurait-il créé les aliments s'il n'est pas permis d'en manger? pourquoi même nous a-t-il donné le corps s'il devait nous défendre de le sustenter? Enfin, pour qui sera-t-il bon celui qui ne l'est pas pour lui même? *Eccli.* XIV, 5. Qui jamais ayant une tête saine a pris en aversion sa chair? *Ephes.* V, 29. — Circonvenu par de telles allégations, le crédule enfant est donc séduit, il suit son séducteur, il entre à Cluny ; on le tond, on le rase, on le lave ; son habit grossier, usé, déguenillé, est remplacé par des vêtements riches, neufs et splendides ; c'est ainsi qu'il est reçu dans le couvent. Dirai-je avec quels honneurs, en quel triomphe, avec quelles adulations? Il est entouré de respect, mis au-dessus des enfants de son âge ; ainsi le pécheur est loué dans les désirs de son âme. *Psal.* X, 3.... O bon Jésus! que ne fait-on pas pour arriver à perdre cette pauvre âme! Et quel est d'ailleurs le cœur assez fort pour n'être pas amolli par de semblables moyens, l'œil interieur assez spirituel pour n'en être pas troublé? Qui saurait encore, au milieu de tout cela, recourir à sa conscience, reconnaître la vérité ou parvenir à l'humilité dans le déploiement d'une telle pompe? »

Suprême appel : explosion d'amour et de zèle.

22. Après avoir exposé de quelle manière subreptice on avait obtenu l'aprobation de Rome concernant l'entrée du jeune Robert à Cluny ; après en avoir appelé de ce jugement à celui du souve-

rain Juge, le saint combat avec la même force de raison et la même beauté de langage l'illusion dans laquelle le jeune homme est tombé, le luxe et la mollesse où s'écoule maintenant sa vie, le danger qu'il court pour son salut ; il poursuit en ces termes : « Lève-toi, soldat du Christ, lève-toi, secoue la poussière dont te voilà couvert, retourne à la bataille que tu as désertée, lutte avec d'autant plus d'énergie qu'il faut réparer ta fuite; le triomphe n'en sera que plus glorieux. Le divin Maître compte beaucoup de soldats dont le courage ne s'est jamais démenti, toujours les mêmes, au début, dans la mêlée, dans la victoire ; mais il en a peu qui soient revenus de leur fuite, affrontant de nouveau les périls du combat, forçant à la retraite les ennemis devant lesquels ils avaient reculé. Ce qui est rare est précieux ; je me réjouis donc de penser que tu seras de ce petit nombre que la gloire couronne de ses plus beaux rayons. Du reste, si ton cœur est accessible à la crainte, pourquoi te livrer à ce sentiment quand rien n'est à craindre, et ne point le ressentir quand tout doit te l'inspirer? En abandonnant le champ de bataille, penses-tu donc avoir évité les mains des ennemis? L'adversaire poursuit un fuyard beaucoup plus volontiers qu'il ne lutte avec un intrépide antagoniste ; en lui tournant le dos on augmente son audace, en l'attaquant de front on le déconcerte. Te voilà maintenant dépouillé de tes armes, dormant le matin en toute sécurité, à l'heure même où le Christ ressuscita ; ignores-tu donc qu'étant sans armes tu dois trembler pour toi, tu n'inspires aucune crainte à l'ennemi ? Une multitude armée fait le siége de ta maison ; et tu dors? Ils escaladent les redoutes, ils brisent déjà les palissades ; ils ont envahi déjà les entrées. Vaut-il mieux qu'ils te trouvent seul qu'en nombreuse compagnie, nu sur ton lit de repos, que revêtu de ton armure au milieu des champs ? Secoue ton sommeil, saisis tes armes, cours rejoindre tes compagnons ; que la peur au moins te réunisse à ceux dont la peur t'avait séparé. La rudesse et la pesanteur des armes te repoussent, soldat efféminé ? Les coups redoublés de ton adversaire, les traits volant de toutes parts te rendront le bouclier moins lourd, tu ne sentiras ni la cuirasse ni le casque. Quand on passe tout à coup de l'ombre au soleil, du

repos au travail, tout ce qui commence est pénible; mais quand on se déshabitue de cela pour s'habituer à ceci, la peine diminue, nous trouvons facile ce qu'on jugeait impossible auparavant. Au premier son de la trompette, sur le point d'en venir aux mains, les plus vaillants soldats frissonnent; dès que le combat est engagé, l'espoir de la victoire et la crainte de la défaite les mettent au-dessus de cette impression. Pourquoi tremblerais-tu, lorsque tu seras protégé par tous tes frères, que les anges combattront à ton côté, que le Christ marchera devant, commandant la bataille, animant le courage des siens et leur disant : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde? » *Joan.* XVI. 33. « Si le Christ est pour nous, qui sera contre nous? » *Rom.* VIII, 31. Tu peux combattre en toute sécurité, étant assuré de vaincre. O la lutte à l'abri de tout danger, qui se livre avec le Christ et pour le Christ! couvert de blessures, terrassé, piétiné, mille fois tué, si c'était possible, tu ne perdras pas la victoire, pourvu seulement que tu ne fuies pas. La fuite est la seule cause qui puisse nous la faire perdre. Tu peux la perdre en fuyant, en mourant tu ne le peux pas; heureux même de mourir en combattant, puisque à peine mort tu reçois la couronne. Malheur à toi si, désertant la bataille, tu perds du même coup et la victoire et la couronne! Puisse détourner de toi ce malheur, fils bien-aimé, celui qui dans son jugement te ferait de ma lettre même un plus grave sujet de condamnation, s'il ne trouvait pas qu'elle t'a rendu meilleur! »

Une telle exhortation semblait devoir immédiatement ramener le transfuge ; mais, tant que Pons resta maître de Cluny, l'état des choses demeura le même : Robert [1] ne revint pas. C'est Pierre-le-Vénérable qui le rendit, avec tous les autres, comme un gage de réconciliation et de paix. Lui-même rappelle cette complète restitution à l'Abbé de Clairvaux dans une de ses lettres [2]. Avant

[1] Les historiens et les biographes vont redisant, à la suite les uns des autres, que Robert était le neveu de Saint Bernard. C'est cousin qu'il faudrait dire, puisqu'il était le fils d'une sœur de sa mère, femme d'Othon de Châtillon, comtesse de Montbard, nommée Diane.

[2] PETR. VENERAB. Epist. VI, 35.

cet heureux jour, les deux grandes maisons Bénédictines, le Mont-Cassin et Cluny, subiront de terribles épreuves.

§ IV. TROUBLES DU MONT-CASSIN ET DE CLUNY

Déposition et puis excommunication d'Oderix II, Abbé du Mont-Cassin.

23. Dès le début de son Pontificat, Honorius II eut à réprimer la résistance et la révolte d'Oderise II, abbé du Mont-Cassin : il dut le déposer et lui donner un successeur, pour dompter son arrogance. Enflé d'orgueil, Oderise poussa la folie jusqu'au mépris du souverain Pontife. Il n'y a pas pour l'Eglise de plus grand mal que de voir des religieux se séparer des règles de leur profession, et brûler d'un honteux amour pour les honneurs et des richesses selon le monde. Avant d'être pape, Honorius, alors cardinal-évêque d'Ostie, avait trouvé cet abbé plein de dédain pour sa personne ; son avènement ne changea rien à des dispositions si peu conformes à l'esprit chrétien. L'orgueilleux abbé refusa son aide au nouveau Pontife qui l'en priait, lui faisant un crime de n'avoir pas été personnellement invité à son élection. Honorius aurait pu se faire une arme des justes accusations portées par les habitants d'Aquin contre Oderise ; il aima mieux différer, pour ne point paraître avoir prononcé sous l'empire du ressentiment une sentence qui n'eut été que l'expression de la justice. Toutefois, la même année 1125, passant par le Mont-Cassin pour se rendre à Bénévent, il reprocha vivement à Oderise, en pleine assemblée des barons laïques venus à San-Germano, d'être moins un abbé qu'un homme de guerre, et de dépenser en prodigue les revenus de l'abbaye. Il partit aussitôt après pour Bénévent. Pendant qu'il était dans cette ville, il y eut, le onze du mois d'octobre, un tremblement de terre des plus violents qui dura quinze jours. Le Pontife, entouré des cardinaux de sa suite, se rendit pieds nus à la basilique Saint-Jean, et se prosternant la face contre terre, devant l'autel du Sauveur, le visage arrosé de larmes, il supplia la miséricorde divine de mettre un terme à ce terrible fléau. De retour dans la Ville Eternelle, pressé par une lettre du comte d'Aquin, Athénulfe, qui formulait les plus graves accusations contre l'Abbé du Mont-Cassin, il chargea l'évêque de Terracine, ancien moine de cette abbaye,

de transmettre au supérieur l'ordre de se rendre à Rome. Oderise répond par un refus. Le Pape, dans la cinquième semaine du Carême, le frappe, comme rebelle, d'une sentence de déposition. Le dimanche des Rameaux, au mépris de cette sentence, Oderise s'asseoit sur le trône abbatial, la crosse pastorale en main. Honorius, douloureusement ému de cette opiniâtreté criminelle, l'excommunie avec ses adhérents, le saint jour de Pâques, défendant à tous les fidèles d'obéir à ce chef schismatique et révolté. [1]

Résistance impie d'Oderise. Remarquable discours du légat apostolique.

24. Oderise dans sa fureur impie rassemble une armée contre le peuple, qui s'est déclaré hautement pour l'autorité du Saint-Siége. Vains efforts ! les laïques l'arrachent du monastère par la force, et l'on élit à sa place Nicolas de Tusculum, religieux du même monastère, malgré l'opposition des plus anciens, qui écrivent au Pape contre cette élection. Avant d'être informé du vote, le Pontife avait fait lui-même choix d'un abbé, qu'il savait capable de relever les mœurs et de rétablir la discipline ; il envoyait au Mont-Cassin, pour le faire admettre, le cardinal Grégoire comme légat. C'était en 1126. Le légat arrive au Mont-Cassin, et désigne aux frères pour être élu abbé, sur le conseil du Souverain Pontife, Sénioret, prieur du monastère de Capoue, dont la promotion sera toute à l'honneur de Dieu, assurera l'affermissement de la religion dans cette célèbre abbaye, et procurera l'accroissement et des biens spirituels et des biens temporels de l'Église ; de son côté le Pape se déclare toujours prêt à favoriser selon ses forces les intérêts du Mont-Cassin. Cette proposition soulève de soudains murmures. L'élection de leur abbé, disaient les moines, ne devait point passer au pouvoir des étrangers ; il serait injuste et blessant que leur Eglise, qui posséda toujours une entière liberté, tombât honteusement sous la dépendance des cardinaux. Par pudeur, ils n'osaient dire du Pape ou des cardinaux légats, à qui les évêques, les archevêques et les patriarches doivent obéissance de toute nécessité. Nous ne saurions mieux faire que de rapporter, d'après Pierre Diacre, témoin occulaire de ces événements, le sage discours du légat en

[1] Petr. Diac. *Chron. cass.* IV, 90 et seq.

cette circonstance[1] : « Je ne suis ici, leur dit-il, ni dans l'intérêt du pape Honorius, ni pour les priviléges de l'Eglise de Rome ; c'est, si vous y voulez consentir, pour le salut de vos âmes que je suis venu. L'église de Rome n'a nul besoin de votre secours et de vos hommages, elle dont la bouche même du Rédempteur, dans la personne de Pierre, a proclamé la suprématie. Quelle est donc l'Eglise, quel est l'Abbaye qui serait indépendante de de Rome, quand sur son ordre s'ouvre et se ferme le ciel ? Il n'y a pas d'Eglise qui n'ait été fondée par les pontifes, les empereurs, les rois, ou quelqu'un d'entre les fidèles ; seul le Siége apostolique doit sa fondation au Fils de Dieu, qui l'a établi sur la foi de l'apôtre Pierre, en lui déléguant en même temps et les droits de son empire sur la terre et ceux de son empire dans les cieux ; le même Verbe qui a créé le ciel et la terre, est le fondateur d l'Eglise Romaine.

25. « Mais laissons toute autre considération, pour aborder le fait qui nous occupe. Comme les princes des apôtres, Pierre et Paul, ont scellé de leur sang l'établissement de l'Eglise Romaine, de même le monastère du Mont-Cassin eut pour fondateur le bienheureux Benoît, qui avait reçu son instruction à Rome, et pour coadjuteurs les citoyens romains Maur et Placide. Vous n'ignorez pas qu'après la destruction du monastère par les Lombards, ce fut près du palais de Latran que les frères, pendant environ cent trente années, trouvèrent un asile. Alors ce furent des Pontifes romains, je veux dire Grégoire et Zacharie, qui relevèrent votre maison. Incendiée plus tard par les Sarrasins, elle dût sa restauration à S. Agapit. Puisque les fondateurs de ce monastère ont procédé de Rome, et que les Pontifes romains en furent les restaurateurs, la conséquence, conformément à la doctrine des saint-Pères, est qu'à l'Église romaine convient le nom de mère et de maîtresse, à l'Eglise du Mont-Cassin celui de fille spirituelle. Parcourez tous les monuments de la noble Abbaye, fouillez ses Annales, et vous jugerez vous-mêmes qu'il en est ainsi. S'il en est autrement accusez-moi de mensonge ; mais, si j'ai dit la vérité, ne résistez pas,

Conclusions prises par le légat. Délais apportés par les moines.

[1] PETR. DIAC. *Chron. cass.* IV, 91.

ne vous mettez pas en opposition avec Rome, ne soyez pas rebelles à ses enseignements, montrez-vous pleins d'obéissance aux ordres de cette mère, dont les mamelles vous ont nourris du lait de la foi. » Les moines promirent de faire la volonté du Pape, à la condition qu'on leur permettrait de différer jusqu'au temps qu'ils jugeraient opportun. C'est là-dessus qu'on se retira du chapitre. Sur ces entrefaites, le cardinal Grégoire, rappelé à Rome, fut envoyé comme légat en Gaule avec Pierre de Léon. Quant aux moines du Mont-Cassin, la suite du récit de Pierre Diacre va nous montrer combien il leur fut nuisible de n'avoir pas exécuté sans retard les ordres du Souverain Pontife.

Soumission d'Oderise ; opiniâtreté de Nicolas ; élection de Ségnoret.

26. « Oderise, à la nouvelle de l'élection de Nicolas, s'enferme en toute hâte dans la citadelle de Bantra, réunit à prix d'or une armée nombreuse, et rase par le fer et le feu toutes les places favorables à son compétiteur. En apprenant ces ravages, Nicolas appelle à son secours Robert fils du prince Jourdain, » et va dépouiller l'Eglise du Mont-Cassin de ses richesses les plus précieuses ; mais il ne peut recouvrer Bantra : de là, haine profonde des moines contre lui. Ce ne furent bientôt de toutes parts qu'animosités, guerres, incendies et carnages. « Oderise, que le souverain Pontife tenait en échec sur toutes choses, touché d'un tardif repentir, se rendit à Rome, et se prosternant à ses pieds, fit entre ses mains abdication du titre d'Abbé. » Nicolas au contraire persista dans le schisme. « Honorius, convaincu que les affaires du monastère allaient chaque jour de mal en pis, lui retira le pouvoir abbatial, et fit savoir aux moines que, s'ils voulaient suivre ce qu'il leur ordonnerait, il ne négligerait rien pour rien pour rendre à l'antique Abbaye de saint Benoît sa splendeur tant spirituelle que temporelle. Les moines, à qui la dissipation de leur trésor et la perte de leurs terres rendaient Nicolas odieux, lui ferment la porte quand il se présente pour rentrer au monastère, et mandent à Honorius de venir. Ils s'abandonnent eux et leurs biens à sa puissance. Le Pape, plein de joie, envoie au Mont-Cassin Matthieu évêque d'Albano, avec injonction aux frères d'élire sans aucun retard celui que le légat, en vertu de l'autorité du Saint-Siége, jugerait digne de la charge

d'abbé. » Ce qui fut fait, puisqu'ils élurent ce même abbé de Capoue, Sénioret, que le Pape leur avait fait proposer naguère par le cardinal Grégoire. L'année suivante, 1127, Honorius lui-même, se rendant à Bénévent, donnait la bénédiction abbatiale à Sénioret[1].

Revenu de Palestine, Pons envahit l'Abbaye de Cluny.

27. Pendant que ces divisions intestines agitaient le Mont-Cassin, des événements non moins déplorables troublaient le monastère de Cluny. Citons le récit de Geoffroy, prieur de Vossium[2] écrivain de l'époque, dont la chronique n'avait pas encore été retrouvée au temps de Baronius. « Il arriva que le Pontife romain (Gélase II) vint à Cluny, y mourut, y fut enseveli. Sur sa couche funèbre, visité par l'Abbé Pons, il arrêta longtemps son regard sur lui ; l'Abbé lui dit alors : Pourquoi me regardez-vous ainsi? A quoi le moribond répondit : Parce que je vous vois mourant sur les terres de la Papauté. Dès ce moment, toutes les pensées de Pons se tournèrent vers le pontificat suprême ; il se nourrit de l'espérance qu'il serait pape un jour. Trompeuse espérance? il devait mourir en effet sur les terres de la Papauté, mais comme un étranger captif, et non comme souverain Pontife. Après que Gélase eut été mis dans la tombe à Cluny, l'archevêque de Vienne (Calixte II), frère du comte de cette même ville, fut aussitôt élu par les cardinaux. Pons voulut s'opposer à leur choix, mais ce fut sans succès. Le nouveau Pontife pardonna cette opposition, et ne tarda pas à se rendre à Rome, où l'appelaient tous les vœux. Quelque temps après, pour des raisons particulières, Pons alla trouver Calixte en Italie. Comme il se disposait à regagner la France, le Pape lui fit voir une lettre secrètement apportée naguère de Cluny, et qui précisait contre l'Abbé les griefs les plus graves. Irrité de cette revélation, Pons, malgré la résistance de Calixte, abdiqua sa dignité et partit de Rome pour Jérusalem. » C'est une légère variante au récit déjà fait, mais qui le confirme et l'éclaire d'un nouveau jour, en le modifiant à peine. Moins de deux ans

[1] PETR. DIAC. *Chron. cass.* IV, 92.

[2] Aujourd'hui Vigeois, chef-lieu de canton dans le département de la Corrèze.

après, Pons revint de Jérusalem, mentant à sa promesse, et se dirigea vers Cluny. Informé de son arrivée prochaine, l'Abbé Pierre se retira pour un temps en d'autres lieux. Plusieurs disent qu'il était alors en Aquitaine. Toutefois Bernard, ancien abbé de Saint-Martial, maintenant prieur de Cluny, partisan de Pierre, ferma l'entrée du monastère à l'envahisseur. Mais beaucoup de moines se révoltent, brisent les portes et reçoivent Pons, qui marche entouré ou peut-être entraîné par une troupe interlope de gens armées et de vile populace. Le cloître est envahi, l'église profanée, la maison mise au pillage.

Son excommunication et sa mort. Le moine Matthieu fait cardinal.

28. Voilà comment reprenait possession de son Abbaye cet homme qu'on donnait pour un saint, ce pélerin de la Palestine, à qui seul on attribuait le gain de la bataille où nous l'avons vu marchant au rang des prélats et portant la sainte Lance. Les religieux fidèles à leur devoir, il les mit en fuite ou les retint prisonniers. « A quoi bon rapporter tous les désordres qui suivirent? Le poids des dettes devint bientôt si écrasant, que les Ponciens, après avoir épuisé les trésors considérables de l'Église de Cluny, la dépouillèrent de son dernier crucifix d'or. Le schisme grandissait. A cette nouvelle, le Pontife Romain (Honorius II, en 1125) appela Pierre et Pons ; ils se rendirent l'un et l'autre. » Nous savons d'ailleurs que Pierre était allé spontanément porter sa cause au tribunal apostolique : « Pour couper court, Pons frère du comte de Melgueil fut enfermé sur l'ordre du pape, sans avoir obtenu audience,» — il ne le pouvait point, parce qu'il était excommunié et refusait de purger son excommunication — « dans la tour des Sept Salles, où il demeura sous bonne garde jusqu'à sa mort,» survenue peu de temps après. Il fut enseveli sans apparat comme un pauvre, ou plutôt comme un captif, à Saint-André. » Orderic[1] et Pierre le Vénérable, dont Baronius rapporte les paroles, diffèrent peu de Geoffroy. Dans Pierre le Vénérable, nous lisons : « Celui-ci (Honorius II), apprenant ces grands scandales, envoya

[1] Orderic, Vital. *Hist. eccl.* III part. XII, 15 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 894, 895.

comme légat *a latere* le cardinal-diacre Pierre, qui s'adjoignit Hubald, primat de Lyon, et fulmina l'anathème contre Pons et les Ponciens[1]. » Ce cardinal Pierre ne saurait être Pierre de Léon, puisque ce dernier était cardinal-prêtre dès 1120 ; il n'est autre que ce Pierre à qui sont adressées les lettres XVII, XVIII et XIX de la correspondance de saint Bernard. C'est à cause de l'excommunication prononcée par ce légat et qu'il ne voulut point purger, que Pons ne put plaider lui-même sa cause devant le Pape. Elle fut défendue par ceux de ses partisans qui voulurent se soumettre à satisfaire en son nom ; et celle de Piérre le Vénérable le fut avec beaucoup d'éloquence par le moine Matthieu. On connaît l'issue de cette affaire : la condamnation, l'emprisonnement et, dans un sens même, la mort de Pons ; la justification de Pierre le Vénérable et son rétablissement à la tête de l'Abbaye de Cluny, où la sentence apostolique fit aussitôt revivre la concorde. Ces événements eurent un heureux résultat pour l'Église Romaine : ils firent connaître au pape Honorius les éminentes qualités et les précieuses vertus du moine Matthieu, qu'il retira du monastère pour le créer cardinal-évêque d'Abbano. Né d'une noble famille dans la province de Reims, il avait d'abord été chanoine dans cette même ville, puis moine et prieur à Saint-Martin-des-Champs près de Paris. Les honneurs qu'il fuyait l'attendaient dans le cloître. Nous l'avons déjà vu remplissant avec succès, au Mont-Cassin, pour l'élection de l'abbé Sénioret, sa première légation au nom du Saint-Siége !

Trois légats du Saint Siége en France.

29. Le cardinal-diacre Pierre, avons-nous dit, était légat du Saint-Siége en France, en 1125. Nous trouvons aussi, comme légat de la sainte Église Romaine dans ce royaume, la même année, Galtier évêque de Maguelone, qui se donne lui-même ce titre de légat dans une lettre à Robert Prévôt de Lille en Flandre[2]. Dans cette même lettre il parle de la paix intervenue par ses soins entre Alphonse comte ce Toulouse et Raymond III comte de Barcelone

[1] PETR. VENERAB. *De Miraculis.* II, 13 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXIX, col. 924.
[2] Mabillon, *Analect.* tom. I, pag. 289.

et de Provence. Ces deux princes, après s'être disputé le comté de Provence, convinrent enfin, grâce à l'active médiation de Galtier, du partage de cette province[1]. Galtier rapporte qu'Hescelin, chanoine aussi de Lille, lui avait demandé le livre intitulé *Fleurs des Psaumes*, de Letber. C'est bien en ce temps-là que vivait Hescelin, puisqu'une lettre de S. Bernard de 1128 est la réponse, à Hescelin et à Foulques, Abbé du monastère d'Épernay au diocèse de Reims, sur cette question : Pourquoi les Macchabées sont-ils les seuls justes de l'ancienne loi pour qui l'Église a décrété un jour de fête. Pierre, archevêque de Vienne, était également légat du Saint-Siége en France, dans cette année. Il suit de là que l'un de ces trois légats exerça sa mission pendant un temps fort court.

§ V. CHANGEMENT DE DYNASTIE EN ALLEMAGNE.

Henri V d'Allemagne aspire à se venger. Sa fuite, sa mort.

30. Puisque nous rappelons les événements de 1125, nous ne saurions passer sous silence la mort de l'empereur d'Allemagne Henri V. Quelques historiens la diffèrent à tort jusqu'à l'année suivante ; il n'est pas douteux qu'elle n'appartienne à celle-ci. Les circonstances de cette mort, qui mit fin à la descendance de Liudgarde, fille d'Otton le Grand, de laquelle étaient issus les quatre empereurs Conrad II le Salique, Henri III et ses deux successeurs du même nom, veulent qu'on les remarque. Voici le récit de Suger, conforme d'ailleurs à toutes les relations contemporaines, et qui prouve que la soumission du César allemand au Saint-Siége n'était qu'apparente ; qu'il roulait en son esprit de nouvelles et sacriléges entreprises contre l'Église. « Avant le décès du seigneur pape Calixte, en 1124, l'empereur Henri, après avoir longtemps nourri des pensées de vengeance contre le seigneur roi Louis, parce que c'est dans le royaume de ce dernier, au concile de Reims, que

[1] Les historiens du Languedoc, liv. XVII, chap. 80, Dom de Vic et Dom Vaissette, n'entendent pas que l'évêque Galtier soit intervenu dans cette circonstance. Ils en donnent pour raison qu'il avait déjà procuré la paix entre le seigneur de Maguelone et le comte de de Montpellier. Une telle raison nous paraît au moins étrange ; elle ne saurait infirmer à nos yeux l'interprétation du savant critique Pagi.

l'anathème de Calixte l'avait frappé, rassemble une armée aussi nombreuse que possible, de Lorrains, d'Allemands, de Bavarois, de Suèves et de Saxons, bien que ceux-ci lui soient antipathiques; feignant de vouloir agir d'un autre côté, sur le conseil du roi d'Angleterre Henri, dont il avait épousé la fille, et qui déclarait aussi la guerre à notre souverain, il projette d'attaquer à l'improviste la ville de Reims, avec l'intention, ou de la détruire par surprise, ou de l'opprimer et de lui infliger une humiliation non moins grande que celle qu'il avait reçue lui-même. Informé de ces projets par ses conseillers intimes, le roi Louis, avec la prompte décision d'un cœur que rien n'ébranle, réunit autour de lui l'élite de la noblesse du royaume, au moment où l'on y songeait le moins, et lui fait connaître le motif de cet appel[1].» Suger raconte ensuite comment le roi se mit sous la protection spéciale de S. Denis, les préparatifs de guerre, la retraite honteuse de l'empereur sans coup férir, la joie des Français que les prières seules de leurs prélats purent détourner à grand'peine d'une invasion en Allemagne, et les actions de grâces solennellement rendues à S. Denis et à ses compagnons. Il rappelle enfin, au sujet de la mort de l'empereur, cette croyance antique si souvent vérifiée par l'événement, que, toutes les fois qu'a lieu une semblable exposition publique des saints pour conjurer quelque danger, l'auteur de la violence est puni de mort, dans le courant de l'année, par la main vengeresse de Dieu. Il en fut ainsi pour l'empereur Henri, qui mourut avant le délai d'un an, dans la semaine de la Pentecôte de 1125 et qui fut enseveli à Spire, à côté de ses prédécesseurs. La fête tombait cette année le 17 mai.

Adalbert, le grand archevêque de Mayence. Élection de Lothaire comme empereur.

31. Il ne laissait pas de fils pour lui succéder au trône de Germanie. C'est ainsi que par un juste jugement de Dieu l'empire d'Occident fut ôté aux Franconiens, à cause de l'abus qu'ils en avaient fait pour combattre l'Église, et transféré aux Saxons défenseurs du Saint-Siége. Le César mourant, à défaut d'héritier,

[1] SUGER. ABB. *Vita Ludocivi Grossi*, cap. XXI; *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1318 et seq.

avait légué les insignes impériaux à sa femme Mathilde. Mais le puissant et courageux archevêque de Mayence, Adalbert, constamment en éveil pour empêcher toute tentative de schisme ou toute usurpation du pouvoir séculier, réunit les évêques et les grands de la nation avec leurs armées, et soumit à l'assemblée l'élection d'un nouvel empereur. Il avait d'ailleurs obtenu de l'impératrice la remise des insignes, avant de mettre en délibération une aussi grave affaire. « Je vous en conjure, dit-il, très-excellents barons qui assistez à cette cour plénière ; écoutez-moi tous avec attention, et quand vous m'aurez entendu, ayez la prudence de faire ce que je vais vous dire. C'est dans l'intérêt de vous tous et de plusieurs qui ne sont point ici que je travaille, que mes pensées sont nuit et jour pleines de sollicitude. De longs discours seraient ici superflus, Vous savez que notre empereur est mort sans héritier : il faut que nous ayons la sagesse de lui chercher un successeur fidèle et dévoué à Dieu, favorable aux enfants de l'Église. » Orderic[1], à qui nous empruntons cette courte harangue d'Adalbert, ne nous semble pas exactement instruit des circonstances de l'élection de Lothaire, qu'il rapporte ensuite : la relation d'Otton de Freisengen et de Godefroy de Viterbe est plus digne de foi. D'autant plus qu'Otton était frère utérin de Conrad duc de Franconie et de Frédéric duc de Souabe, qui prétendaient à l'empire. Agnès, sœur de l'empereur Henri, lisons-nous dans la chronique d'Ursperg, avait été mariée en premières noces à Frédéric seigneur de Stophen, et de cette union étaient nés Frédéric et Conrad ; en secondes noces au pieux Léopold IV, marquis d'Autriche, à qui elle donna plusieurs enfants, entre autres Otton, plus tard évêque de Freisengen[2], » qui ne put ignorer par conséquent les circonstances précises de cette élection.

Prétendants à l'empire. Conrad de Franconie. Triomphe définitif de Lothaire II.

32. Voici comment il la raconte : « L'an de l'Incarnation du Seigneur 1125, Henri V étant mort sans héritier, les princes s'assemblent à Mayence, — le jour de Saint-Barthélemy, lisons-nous

[1] ORDERIC. VITAL. *Hist. eccl.* III part. XII, 20 ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 911, 912.

[2] URSPERG. ABB. *Chron.* ad annum 1125.

dans le chronographe d'Hildesheim, — et là, sur la délibération de lui donner un successeur, quatre grands du royaume, Lothaire duc de Saxe, Frédéric duc de Souabe, Léopold marquis d'Autriche, et Charles comte de Flandre sont désignés comme candidats à la couronne. Enfin Lothaire, fils de Gébohard, Saxon de nation, sur le vœu de tous, malgré sa vive résistance et ses réclamations, fut porté sur le trône ; il régna le quatre-vingt-treizième depuis Auguste. L'élection se fit sous les yeux des légats du Siége apostolique. Il humilia en toutes choses la race de l'empereur Henri, afin qu'il parût évident à tous qu'un juste jugement de Dieu, comme parle le livre des Rois, faisait retomber sur les descendants les péchés et la prévarication des pères. Il en résulta dans le royaume de graves dissensions, prolongées pendant plusieurs années ; il advint de là que beaucoup furent en péril et de leur âme et de leur corps. Les jeunes Frédéric et Conrad, fils de la sœur de l'empereur Henri, se croyant des droits à l'empire, s'efforçaient de résister autant qu'il était en leur pouvoir ; c'est pour cela que le souverain Pontife Honorius, qui avait succédé à Calixte, les excommunia. Conrad, fait roi par son frère et quelques autres, passe les monts par les défilés, voisins des sources du Rhin. Les Milanais, qui venaient de terminer à leur avantage, par la prise et la destruction de Côme, la guerre prolongée pendant dix ans pour l'affliction et le malheur de l'une et de l'autre ville, le reçoivent avec honneur, et leur archevêque Anselme lui donne l'onction royale. Pour ce fait et d'autres, Anselme est déposé par le souverain Pontife, et remplacé dans sa dignité[1]. » Otton ajoute que Lothaire étant venu en Italie, y perdit le peu de troupes qu'il avait amenées ; ce n'est pas sans péril pour lui-même qu'il put regagner sa patrie. Lothaire II, à qui les Papes furent toujours favorables, élu à Mayence en présence des deux légats du Saint-Siége, Eurard et Romain, avait été sacré roi de Germanie à Aix-la-Chapelle, par Frédéric archevêque de Cologne ; ce ne fut qu'en 1133 qu'il fut couronné empereur à Rome. Sur les événements qui suivirent de près les comices de

[1] OTTO FRISING. *Chron.* VII, 17.

Mayence, nous lisons aussi dans Orderic : « L'assemblée dissoute, l'armée de Frédéric se jeta sur Lothaire,le blessa lui et grand nombre de ses partisans, et les mit en fuite. Frédéric avait amené près de trente mille soldats, avec l'espoir d'obtenir la couronne par intimidation ou par faveur. Mais, prévenu par la vigilance et la sagesse d'Adalbert, il ne put mener à bonne fin ses projets ; il se servit de son frère Conrad pour susciter dans la suite une guerre terrible. Lothaire pourtant l'emporta, avec l'aide de Dieu ; son courage et sa piété lui ont valu déjà dix ans de règne[1]. » De ces derniers mots nous devons conclure qu'Orderic écrivit le douzième livre de son Histoire en 1135. D'autre part, Simon de Durham nous apprend que l'impératrice Mathilde, après la mort de son mari, ayant perdu en peu de temps les places qu'elle avait reçues en dot, revint en Normandie, auprès de son père, qui du reste la rappelait pour la remarier et lui transmettre son royaume.

Jean de Crême légat en Angleterre. Concile de Londres.

33. « Jean de Crême » cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone, écrit Simon de Durham, « ayant reçu du Pape la mission de légat dans la Grande-Bretagne, après avoir été longtemps retenu en Normandie par le roi, obtint enfin la permission de passer en Angleterre, où les Églises le reçurent avec honneur, » en 1125. Le même historien rapporte ensuite la lettre d'Honorius II au cardinal, pour lui confirmer la mission que Calixte lui avait donnée, et la lettre apostolique aux évêques et aux laïques d'Outre-Manche, pour leur prescrire de recevoir le cardinal avec la vénération due au représentant de S. Pierre. La légation de Jean s'étendait à l'Écosse, et le pape écrivit à David, roi de ce pays, pour lui recommander d'envoyer ses évêques au concile, lorsqu'ils y seraient convoqués. « Revêtu de cette autorité, Jean, après avoir parcouru l'Angleterre, eut également une entrevue avec le roi d'Écosse, sur les bords de la Twed, qui sépare la Northumbrie de la Loida, à Rochesbruch. Après avoir rempli là l'objet de sa légation ; il revint sur ses pas et célébra le concile de Londres, » qui eut lieu la 26e année du règne de Henri Ier, roi d'Angleterre, le 9 du mois de sep-

[1] ODERIC. VITAL. *Loco citato.*

tembre de l'an 1125. Il présida ce synode, dans l'église de Saint-Pierre, à Westminster, en présence de Guillaume archevêque de Cantorbéry, de Turstin archevêque d'York, de vingt évêques, de quarante abbés environ, et d'une foule innombrable de clercs et de laïques. On y rédigea dix-sept canons pour la réforme des mœurs et le rétablissement de la discipline, contre la simonie, la clérogamie, le cumul des bénéfices, les abus dans les ordinations : les mêmes canons qu'avait autrefois sanctionnés saint Anselme ; peu ou point de nouveaux. Mais l'œuvre si sage du concile n'eut pas de durée, les intérêts et les passions reprirent bientôt le dessus. Le grand réformateur ne va pas tarder à paraître.

Accusation élevée contre le légat : combien odieuse et fausse.

34. Quelques historiens ont essayé de noircir la conduite du légat. Outre l'accusation de simonie, dont ils voudraient flétrir sa réputation, ils ajoutent ce fait honteux, qu'après avoir promulgué dans le concile le canon contre les clercs concubinaires, après avoir fulminé contre ceux qui osaient se présenter à l'autel avec une conscience sorcillée, ou qui retombaient dans les mêmes désordres quand ils venaient de célébrer, lui-même, après avoir fait le matin la consécration du corps du Seigneur, se rendait, le soir du même jour, coupable de fornication. C'est dans l'*Histoire d'Angleterre* d'Henri d'Huntingdon qu'on trouve cette calomnie pour la première fois. Roger, après lui, la répète mot pour mot dans ses *Annales*, et Matthieu de Winstminster plus tard ajoute que Jean de Crême aurait dit pour se justifier qu'il n'était pas prêtre lui-même, mais correcteur des prêtres. Ici déjà le mensonge de ces historiens éclate aux yeux de tous. Comment admettre que Jean eut prétendu n'être pas investi du sacerdoce, quand on sait formellement qu'il était cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone? Eux-mêmes n'avouent-ils pas qu'il l'était, quand ils disent, quelques lignes plus haut, qu'il avait célébré le matin même le sacrifice non sanglant ? Ce n'est pas au nombre des historiens, mais à la créance que mérite le premier narrateur d'un fait historique, qu'il faut mesurer la vérité de ce fait, parce que l'expérience montre que les derniers venus suivent les pas du premier en vrais moutons de Panurge. Qu'était donc Henri d'Huntingdon, le promoteur de l'ac-

cusation qui nous occupe? un archidiacre beaucoup trop favorable à la clérogamie pour n'être pas quelque peu clérogame. Précédemment, quand il écrit au sujet de S. Anselme, qui, dans le Concile qu'il présida, fit condamner le mariage des prêtres, il affirme effrontément que la chose n'avait été jusque-là défendue en Angleterre, et que la majorité du clergé l'avait toujours admise. La fausseté d'une telle assertion ne se démontre pas et prouve jusqu'à l'évidence la mauvaise foi de l'auteur. Et puis, si le légat eût été réellement coupable d'un si grand crime, ses adversaires, les fauteurs schismatiques de Pierre de Léon, qui déclamèrent si fort dans leurs écrits contre les cardinaux électeurs d'Innocent, parmi lesquels au premier rang on trouve Jean de Crême, auraient-ils passé sous silence cet énorme forfait, et se seraient ils fait faute de le réprouver? S. Bernard et les autres grands écrivains de cette époque, partisans d'Innocent, auraient-ils osé proclamer avec une inébranlable persistance que ce pape était l'élu, non-seulement de la majorité des cardinaux, mais du groupe des plus saints, si Jean de Crême, l'un de ces cardinaux, avait été l'auteur d'un si grand scandale à la face de l'univers? Guillaume de Malmesbury, auteur anglais contemporain d'une sévérité bien connue à l'égard des ministres de l'Église, serait-il demeuré muet sur ce même scandale; et muet aussi, l'auteur de l'*Appendice* à Florentius, qui rapporte toutes les circonstances de ce Concile avec autant d'exactitude que s'il en eût fait partie? Certes, nous ne consentirions pas, quant à nous, à trahir la vérité, pour couvrir la faute d'un ministre quelconque de l'Église Romaine, alors qu'elle n'a garde elle-même de prétendre que ses membres et ses légats sont exempts de toute tache. Mais, aujourd'hui surtout, il importe de venger contre la calomnie systématique leur honneur et le sien [1]. Jean de Crême, après le Concile de Londres, s'empressa de retourner en Italie rendre compte de sa mission. Guillaume archevêque de Cantorbéry se rendit également à Rome, où le pape Honorius le reçut avec hon-

[1] Ni Fleury ni Rohrbacher n'ont dit un mot des calomnies dirigées contre le légat apostolique ; ils n'ont pas eu dès lors la peine de les réfuter.

neur, et le nomma légat du Saint-Siége pour l'Angleterre et l'Écosse.

35. A cette même époque florissait le bienheureux Charles, surnommé le Bon, comte ou marquis de Flandre. C'était un prince généreux, aimant l'Eglise et les pauvres, plein de valeur et de modestie, pieux comme un vrai moine, justicier comme le sera S. Louis. Ses rares qualités lui avaient acquis une telle renommée, qu'à la mort de l'empereur Henri V, plusieurs barons Germains conçurent la pensée de l'élever au trône d'Allemagne. Nous lisons dans sa vie, écrite par Galbert de Bruges et rapportée le 2 mars par les Bollandistes : « Une ambassade des plus sages du clergé et du peuple vint lui demander et le supplier, à cause de sa puissance et de sa piété, d'accepter les honneurs de l'empire et la dignité royale par pure charité. Mais ses sujets, qui le chérissaient comme un père, s'émurent douloureusement et le conjurèrent avec larmes de ne point se séparer d'eux. Le comte Charles demeura donc dans son comté à cause des supplications de ses bien-aimés fidèles, assurant à tous la paix, procurant le salut de la patrie, autant qu'il était en son pouvour. » Galbert ajoute : « Après que Baudoin II, roi de Jérusalem, eut été pris par les sarrasins, l'armée chrétienne, d'un commun accord, écrivit à Charles de venir en Palestine et d'accepter la couronne. Il avait fait le pélerinage guerrier de l'Orient dans sa jeunesse ; on se souvenait là-bas de ses grands coups de lance et plus spécialement de sa sagesse et de ses vertus. Charles ne peut consentir à quitter la Flandre. L'archidiacre Gualtier, auteur contemporain d'une autre vie de ce prince saint, que Suger appelle « illustre défenseur de l'Eglise de Dieu, glorieux protecteur de la justice[1], » raconte ainsi son martyre : « En 1127 le 2 mars pour la ruine de plusieurs, par l'exécrable forfait de quelques-uns, fut mis à mort à Bruges, dans l'église de Saint-Donatien, Charles comte de Flandre, fils de Canut, roi de Danemark, qui avait été martyrisé lui-même en 1081, et de la reine Adèle, fille de Robert le Frison, épouse en secondes noces de Roger 1er duc de Sicile. » Il fut la victime de quelques parvenus de basse extraction, enflés de la

Charles-le-Bon, comte de Flandre. Son martyre.

[1] SUGER. ABB. *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI ; *Patr. lat.* CLXXXVI, col. 1425.

puissance que leur avait procurée l'argent, parce qu'il essaya de réprimer leur orgueil. Plein d'indignation à cette nouvelle, « Louis VI roi de France, » écrit Suger, « entre en Flandre, et met tout en œuvre pour tirer une éclatante vengeance des meurtriers. Il donna le comté de Flandre à Guillaume Cliton de Normandie, fils de Robert Courte-Heure[1]. » Galbert de Bruges, de son côté, rapporte que Louis VI, d'Arras où il était, envoya l'ordre aux grands et aux barons d'élire un autre duc à la place de son neveu Charles, et promit de ne rien négliger pour venger sa mort. C'est ainsi que Guillaume fut élu, et la plupart des assassins de Charles perdirent la vie au milieu des plus terribles supplices.

Guillaume Cliton en Flandre. Sa mort prématurée.

36. Mathieu de Paris dans sa chronique, parlant d'Henri d'Angleterre alors à Windsor avec sa cour, s'exprime ainsi : « Des ambassadeurs vinrent trouver le roi et lui dirent : Charles comte de Flandre qui vous était si cher a été, par une horrible trahison, mis à mort dans un temple de Bruges ; et le roi de France a donné le comté au fils de votre frère, à Guillaume, votre neveu et votre ennemi ; lequel s'étant déjà grandement affermi, a fait périr les meurtriers de Charles dans les supplices. Ces événements causaient l'inquiétude la plus vive au monarque anglais, le jeune comte n'étant pas des moins braves ni des moins entreprenants. Il craignait de se voir enlever peut-être et l'Angleterre et la Normandie, puisque Guillaume disait qu'elles lui étaient dues par droit héréditaire. » Par précaution, Henri envoya sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, en Normandie, « la maria à Geoffroy fils du comte d'Anjou, et plus tard la suivit lui-même à Angers,» dit un chroniqueur. C'était en 1128. Or Mathieu de Paris raconte qu'en cette année, « Foulques comte d'Anjou, sur le point de partir pour Jérusalem avec la pensée de n'en pas re-

[1] Guillaume exilé depuis 20 ans, venait de se marier à Jeanne, fille de Rainier marquis de Montferrat, et sœur utérine d'Adèle de Savoie reine de France, née du mariage de Humbert II de Savoie avec Guille de Bourgogne, laquelle avait épousé Rainier en secondes noces. Guillaume avait été marié d'abord à l'une des filles de Foulques d'Anjou; mais ce mariage avait été dissous en 1124 par ordre du pape, pour cause de parenté.

venir, donna le comté à son fils Geoffroy, surnommé Plantagenet, jeune homme aux élégantes manières,» mais capricieux, indomptable et de mœurs dissolues. De là viendra pour l'Angleterre la fatale et brillante dynastie des Plantagenets. Parti malade Foulques arriva complétement remis en Palestine. Son arrivée causa le joie la plus vive au roi Baudoin II, qui lui donna la main de sa fille aînée, avec l'espoir d'être son successeur au trône de Jérusalem. Quant à Guillaume Cliton, il ne règnera pas longtemps sur la Flandre. En 1128, une révolte, provoquée peut-être par sa sévérité contre les meurtriers de son prédécesseur, et bien certainement favorisée par la politique du monarque anglais, éclata dans ses provinces. Il en eut raison avec sa promptitude et sa valeur ordinaires ; mais il expirait bientôt après des suites d'une blessure négligée reçue dans le combat. Sur le point de mourir, il écrivit à son oncle pour lui demander grâce en faveur des seigneurs Normands qui s'étaient attachés à sa fortune. Henri Ier se montra d'autant plus généreux qu'il était désormais plus tranquille, Guillaume ne laissant pas d'héritiers.

§. VI. RAMIFICATIONS DU NÉO-MANICHÉISME.

Les Néo-Manichéens. Pierre de Cluny contre Pierre de Bruys.

37. A mesure que marchent les événements, se développent aussi les doctrines, les fausses comme les vraies. On sait quelle importance nous attachons à l'histoire des idées, et pour quelles raisons ; l'histoire des mœurs en est la fatale conséquence. Ainsi que nous l'avions annoncé dans un précédent chapitre, se retrouvent maintenant sur nos pas les perturbateurs de la société chrétienne. Pendant que Tanchelm infestait Anvers et la Belgiqué, même après sa mort, Pierre de Bruys répandait à peu près les mêmes erreurs dans la province d'Arles et les pays voisins : depuis vingt ans il poursuivait cet apostolat de l'impiété par les actions, par les écrits et par la parole. Pierre de Cluny avait dû diriger contre lui deux lettres très-explicites, l'une adressée à l'archevêque d'Arles et aux prélats placés sous son autorité, l'autre à l'archevêque d'Embrun et aux évêques de sa région. « Je vous écris,» disait-il, « parce que c'est dans vos contrées ou aux alentours que cette hérésie,

aussi folle qu'impie, à la manière d'une peste terrible, a causé la mort de plusieurs, et en a infesté un grand nombre. Heureusement, sous le souffle de la grâce de Dieu et avec l'aide de votre zèle, elle s'est peu à peu retirée devant vous. Elle n'a cependant émigré, m'a-t-on dit, que dans des lieux voisins de vos diocèses ; chassée de votre Septimanie par vos poursuites, elle s'est ménagé des retraites dans la Novempopulanie, vulgairement appelée la Gascogne, et dans les pays limitrophes ; là, quand elle se sent l'audace de paraître, elle trompe, elle corrompt qui elle peut, versant ses poisons mortels tantôt aux uns tantôt aux autres. Vous avez donc le devoir, vous à qui votre charge et votre science éminente imposent le soin de l'Eglise de Dieu dans ces contrées, vous qui êtes plus particulièrement les fortes colonnes sur lesquelles elle s'appuie, vous avez, dis-je, le devoir d'expulser l'hérésie des lieux où elle se fait une joie d'avoir une retraite, et par la prédication, ou même, si besoin est, par la force du bras laïque et par les armes... Comme les premières semences de la doctrine mensongère, répandue et propagée par Pierre de Bruys pendant près de vingt ans, ont produit notamment cinq rejetons vénéneux, c'est surtout à la destruction de ces rejetons que je me suis attaché dans la mesure de mes forces... Premièrement, ces hérétiques nient que le baptême de Jésus-Christ puisse sauver les petits enfants qui n'ont pas l'âge de raison, et que la foi d'autrui puisse leur être utile, puisqu'ils ne peuvent pas faire usage de leur propre foi. En second lieu, Pierre de Bruys prétend qu'on ne doit pas construire de temples ou églises, qu'il faut détruire celles qui ont été bâties, et que les Chrétiens n'ont nul besoin de lieux consacrés pour adorer Dieu. Sa troisième erreur, c'est qu'il enseigne le bris ou l'incendie des croix saintes, alléguant que cet instrument de supplice, sur lequel le Christ a souffert les tortures les plus barbares et reçu si cruellement la mort, n'est pas digne d'adoration, de vénération, ou de tout autre marque de respect, mais doit être, pour que les fidèles vengent les tourments et la mort du Sauveur, couvert d'ignominie, mis en pièces par le fer, réduit en cendres. Quatrièmement, non content de nier la réalité du corps et du sang de Jésus, chaque jour et continuel-

lement offert dans l'Eglise, il décide que cette hostie n'est absolument rien, qu'elle ne doit pas être offerte à Dieu. Enfin, il tourne en dérision les sacrifices, les prières, les aumônes et les autres bonnes œuvres que font les fidèles vivants pour les fidèles trépassés ; il affirme que ces œuvres ne peuvent procurer même le plus léger secours à qui que ce soit d'entre les morts[1]. »

Exécution populaire : supplice de Pierre de Bruys.

38. Et s'élevant contre cet adversaire du culte de la sainte Croix, Pierre s'écrie : « Vos forfaits ont devancé la parole rapide, et dans la profondeur de vos haines contre la religion, vous avez essayé d'accomplir ce dont la pensée seule est un crime, l'anéantissement du signe de notre foi. C'est ce que vous avez fait, lorsque par une injure inouïe à la divinité, après avoir réuni un grand nombre de croix en un bûcher immense, vous y avez mis le feu ; lorsque vous avez fait cuire des viandes à ce brasier, et que le jour même de la Passion du Seigneur qui précède la solennité de Pâques, vous avez mangé de ces viandes en public[2], invitant le peuple à prendre part avec vous à cette nourriture sacrilége. » Cette exécrable impiété fit déborder enfin le zèle indigné des fidèles ; ils dressèrent à leur tour un bûcher près de Saint-Gilles, en 1126, et l'hérésiarque y fut brûlé vif. Aucune sentence régulière, aucune autorité n'était intervenue ; le peuple, méconnaissant l'esprit de la religion qu'il prétendait venger, s'était fait justice à lui-même. C'est ainsi que le fauteur impie de ces doctrines diaboliques, qui avait jeté les croix dans le feu, fut jeté dans le feu lui-même ; comme il avait fait rôtir des chairs au feu des croix qu'il brûlait, ses propres chairs devinrent la proie des flammes, sous le coup de la vengance divine attirée par les sacriléges sans nom du plus scélérat des hommes. Mais sa secte ne finit pas avec lui. C'est que les Pétrobusiens de Provence, comme les Henriciens du Languedoc et

[1] PETR. CLUN. *Tractatus contra Petrobrusianos* ; *Patr. lat.* tom. col. 723 et seq.

[2] Nos stupides banqueteurs du Vendredi-Saint ignorent bien certainement qu'ils ont des ancêtres : et voilà qu'en remuant, non les glorieux débris, mais les cendres fétides du passé, nous leur retrouvons par hasard un titre de famille. Cette exhumation leur prouvera que, loin d'être des initiateurs, comme ils le prétendent, ils ne sont, à vrai dire, qu'une race dégénérée.

les Arnaldistes d'Italie, comme les Tanquemistes d'Anvers et les hérétiques sans nom de secte de Cologne, comme les Cathares, les Bonshommes, les Patarins, les Passagènes et les Apostoliques, n'étaient que les diverses têtes de l'hydre renaissante du Manichéisme, monstre auquel la chrétienté devra bientôt opposer tout l'effort d'une croisade, dans les provinces du midi, où il aura corrompu les sources de la foi.

Condamnations réitérées des Pétrobrusiens et des Henriens. Arnaud de Brescia.

39. Il nous semble utile de montrer dans une seconde vue d'ensemble, mais anticipée cette fois, comment jusqu'à cette croisade, c'est-à-dire pendant près d'un siècle, l'Eglise épuisa tous les moyens spirituels pour la conversion de ces enfants égarés. Henri-l'Ermite, parti de Lausanne en 1116, comme nous l'avons dit, puis du Maine, avait parcouru le midi de la France avec Pierre de Bruys, dont il était l'émule et dont il fut le continuateur ; il s'était fait un si grand nombre de prosélytes, qu'en 1124, sous Innocent II, le concile de Pise s'en émut et le frappa d'une éclatante condamnation. Voici ce qu'on lit à ce sujet, dans les Actes des évêques du Mans, de Mabillon [1] : « En ce temps-là, ce faux ermite propageait le venin de son hérésie dans les lieux retirés, infestant l'Eglise du noir poison de sa malice... Mais Dieu le fit tomber aux mains de l'archevêque d'Arles, qui le renferma d'abord dans une étroite prison et puis le traina devant le pape Innocent, au concile de Pise. Il y fut de nouveau convaincu d'erreur, condamné comme hérétique, et retenu prisonnier. Ayant obtenu plus tard la permission d'aller dans une autre province, il y fit revivre sa secte...» Cinq ans après, en 1139, la doctrine des Pétrobrusiens, condamnée une première fois en 1119, au concile de Toulouse, sous Calixte II, le fut de nouveau, conjointement avec celle d'Arnaud de Brescia, disciple de Pierre de Bruys et d'Abailard, par le XXIII[e] canon du dixième concile œcuménique, deuxième de Latran. Voici ce que dit Otton, évêque de Freisengen, le célèbre chroniqueur de l'époque, au sujet d'Arnaud, accusé de sédition en même temps que d'hérésie : [2] « La preuve de ce crime de sédition se fondait sur ce

[1] Mabill. *Analect.* III.

[2] Otto Frising. *De Reb. gest. Frider. imper.* II. 20.

qu'Arnaud de Brescia, sous le masque de la religion et qui, pour me servir de la parole de l'Evangile, était un loup revêtu d'une peau d'agneau, était venu s'aboucher à Rome avec cette faction. — il voulait rétablir l'ancien sénat, et lui livrer la puissance souveraine — glissant avec le miel de ses flatteries le fiel de la haine dans les esprits grossiers,il avait entraîné et séduit la multitude. Cet Arnaud, né à Brescia en Italie, était clerc de l'Eglise de cette ville, mais seulement avec le titre de lecteur. Il avait eu pour maître Abailard. Il n'était pas sans intelligence, quoique plus remarquable par l'abondance des paroles que par le poids des pensées ; amateur de la singularité, avide de choses nouvelles, un de ces hommes que leur tempérament porte à l'apostolat des hérésies et dont l'élément est le schisme. Revenu de France en Italie, après avoir fait ses études, il prit l'habit monastique, afin de pouvoir faire plus aisément des dupes. Les moines et le clergé n'avaient pas d'ennemi plus acharné, de persécuteur plus ardent ; il était tout flatterie pour les laïques.

Erreurs d'Arnaud ; ses courses ; ses rapports avec Abailard.

40. «Il disait que les ecclésiastiques et les moines ne peuvent posséder de biens temporels sans être damnés ; que tous ces biens appartiennent au prince, et que sa bienfaisance ne doit s'en départir que pour le seul usage des laïques. On ajoute que sur le sacrement de l'autel et le baptême des petits enfants, il avait des doctrines erronées. C'est ainsi et par d'autre moyens qu'il serait long d'énumérer, qu'il troublait l'Eglise de Brescia, et qu'il répandait de malicieuses insinuations parmi les laïques de ce pays, dont les oreilles se faisaient une fête d'entendre les calomnies contre le clergé, lorsque son évêque et des hommes pleins de zèle pour la religion l'accusèrent dans le grand Concile tenu à Rome sous Innocent. Le Pontife Romain décida que silence devait être imposé à cet homme, pour empêcher que sa doctrine ne pervertît les âmes. Ce qui fut fait. Arnaud s'enfuit d'Italie, se retira au-delà des Alpes; s'arrogeant la charge de docteur dans la ville allemande de *Turégo*, [1] il y sema pendant quelque temps les germes de son dog-

[1] Cette ville est Zurich, le futur théâtre des aberrations et des infamies de Zwingle.

matisme pernicieux et de sa révolte incessante. » Avant d'aller porter la révolution à Zurich, il était venu demander un asile discret à la France. Le temps qu'il y passa ne fut pas perdu pour ses ambitieux projets et ses fanatiques espérances : il revit Abailard, son ancien maître.

Odyssée du Péripatéticien Fondation du Paraclet.

41. Le second séjour du malheureux théologien à Saint-Denis, où nous l'avons laissé, ne se prolongea guère. Il y suscita de nouvelles difficultés. S'appuyant sur un passage de Bède, il prétendit que le saint dont l'Abbaye portait le nom et que la France entière honorait comme son protecteur, n'était pas l'Aréopagite, mort dans sa patrie, évêque de Corinthe, non d'Athènes, comme on l'avait pensé. Cette opinion, si contraire aux idées reçues, scandalisa d'abord les moines. Le bruit en vint aux oreilles de l'Abbé, qui menaça de livrer le téméraire novateur à la puissance royale, dont il semblait amoindrir la majesté. Dans de telles conditions, Abailard ne soutint pas sa thèse ; il disparut une nuit et se réfugia sur les terres de Thibaut comte de Champagne. Suger le réclama d'abord ; puis,sur de nouvelles instances et la plus formelle rétraction concernant le patron de la monarchie française, il lui permit d'aller se fixer où il voudrait. C'est dans une solitude du diocèse de Troyes, où quelques champs lui furent donnés par des personnes généreuses, que le fugitif s'arrêta. Avec la permission de l'évêque, il y bâtit de paille et de joncs un pauvre petit oratoire en l'honneur de la Trinité. Un seul clerc habitait avec lui, dans les premiers temps, cette profonde retraite. Mais, quand les écoliers des divers pays eurent appris où se trouvait le professeur dont ils étaient idolâtres, on les vit accourir de tous les côtés. Ils abandonnaient les villes où tout abondait, les riches demeures et toutes les commodités de la vie, pour aller se construire eux-mêmes, dans ce desert, des cabanes plus pauvres encore que l'oratoire primitif. Leur nourriture n'était ni moins grossière ni moins exiguë que leur habitation. C'est toujours Abailard qui nous raconte ces merveilles. Il poursuit ainsi : « Comme l'église fut bientôt insuffisante pour cette multitude qui croissait de jour en jour, mes élèves, mettant en commun leur action et leurs ressources, bâtirent à grands frais

un temple magnifique, et bientôt un vaste couvent. Après tant d'orages, quand j'avais presque désespéré de la bonté divine, ce fut pour mon cœur une telle consolation, un tel repos pour mon âme, que je nommai ce lieu le Paraclet. Cette dénomination, plusieurs l'accueillirent avec enthousiasme; elle devint pour quelques-uns un nouveau sujet de calomnie. Il était sans exemple, disaient ces derniers, qu'on dédiât une église sous le vocable du Saint-Esprit. On déclara que la chose n'était pas licite, qu'il fallait à tout prix l'empêcher. »

Le philosophe s'attaque aux saints. Il fuit à Saint-Gildas en Bretagne.

42. Le philosophe tâche ensuite, par toute sorte d'arguments, par l'autorité même de l'Evangile, de justifier son innovation. Là n'était pas le grief principal qui motivait les attaques renaissantes; on lui reprochait de continuer à répandre ses anciennes erreurs. Les agitations recommencent; lui n'y voit toujours que les manœuvres de la jalousie. « Ma gloire et ma réputation, dit-il avec son emphase ordinaire, parcouraient l'univers. Ne pouvant plus rien par eux-mêmes, mes jaloux d'autrefois suscitèrent contre moi je ne sais quels nouveaux apôtres dont le monde était alors épris. L'un passait pour avoir ressuscité la règle des chanoines, l'autre celle des religieux. Dans leurs prédications vagabondes, ils ne cessaient d'attaquer impudemment ma doctrine et ma vie ; ils parvinrent à me rendre un objet de répulsion pour les puissances ecclésiastiques et séculières ; mes amis n'osaient plus se prononcer en ma faveur, la plupart m'évitaient même, tant ils craignaient mes accusateurs. » Voilà comment le superbe sophiste parle de saint Norbert et de saint Bernard. Le dédain qu'il affecte, il est loin de l'éprouver ; la crainte le domine. « Dieu m'en est témoin, dit il, chaque fois que j'entendais parler d'une réunion ecclésiastique, je m'imaginais qu'on la tenait pour me juger et me condamner ; j'attendais à chaque instant le terrible coup de foudre ; je me voyais déjà traîné comme hérétique devant les conciles et les synagogues. » Ce dernier mot en dit peut-être plus qu'il ne voudrait. Il se compare ensuite à S. Athanase poursuivi par la faction des Ariens. Mais, ce qui ne ressemble guère à ce modèle incomparable, il se laisse aller au désespoir ; il a même la pensée de s'enfuir parmi les infidèles

pour y trouver la paix. Les anathèmes dont les chrétiens le menacent lui seront une recommandation auprès de leurs ennemis. Pendant qu'il était dans de telles angoisses, sa position n'étant plus tenable au Paraclet, il reçut la nouvelle que les moines de Saint-Gildas, près de Vannes, dans la Bretagne sa patrie, venaient de l'élire pour leur Abbé. Il s'empressa de s'y rendre, comme dans un asile providentiel, non toutefois sans éprouver un cruel déchirement en s'éloignant de la France. La paix qu'il espérait du moins dans une espèce de tombe anticipée, il ne la trouva pas davantage. Cet esprit mal équilibré portait en lui-même la tourmente et la guerre. Il ne la voit jamais qu'au dehors; les autres en sont constamment la cause. Il nous a laissé le portrait le plus hideux et des moines de Saint-Gildas et des habitants de la contrée. Il y a là d'épouvantables désordres, que lui Abailard ne peut pas corriger. Ses tentatives de réforme l'exposent à d'incessants périls de mort, s'il faut l'en croire. Mais tout ici respire l'exagération, sous la double influence de la peur et de l'ennui.

Dispersion des religieuses d'Argenteuil. Héloïse au Paraclet.

43. Sans éprouver les mêmes résistances, pour une raison peut-être tout opposée, Héloïse devenue de son côté prieure d'Argenteuil, n'était pas plus heureuse dans la direction de sa communauté. L'indiscipline y touchait au scandale, le mal empirait de jour en jour; des plaintes incessantes portées à l'autorité royale, en même temps qu'aux supérieurs ecclésiastiques, devaient nécessairement amener un éclat : les prétendues religieuses furent expulsées de leur maison, qu'on rendit à sa destination première, en y mettant des religieux. C'est le légat apostolique, Mathieu d'Albano, qui prit solennellement cette décision, dans un concile tenu pour la réformation des monastères, à Saint-Germain-des-Prés, dans la capitale même de la France, le roi présent. Au nombre des Pères du concile étaient Rainald de Martigné, successeur de Raoul-le-Vert, sur le siége archiépiscopal de Reims, Geoffroi évêque de Chartres, Etienne de Paris, Joscelin de Soissons. La sentence fut rendue à la requête de l'Abbé Suger, revendiquant les anciens droits de son monastère sur celui d'Argenteuil. En apprenant cette

expulsion, qu'il accuse d'injustice et de violence, sans respect pour les deux pouvoirs, Abailard accourt du fond de la Bretagne, et conduit au Paraclet la prieure expulsée avec quelques-unes de ses compagnes. Il leur fait donnation de cet établissement et dresse lui-même la règle qu'elles y devront suivre. Voilà donc Héloïse Abbesse de Paraclet. Encore une source de tribulations pour le philosophe qui, sans égard à son passé, se donne à lui-même cette délicate et téméraire mission. Cela n'était pas fait, devons-nous le reconnaître, pour effacer le souvenir de ses erreurs ; on lui reproche de plus ses visites trop fréquentes. Elle ne le sont pas assez aux gré de l'étrange Abesse ; Héloïse y supplée par ces lettres dont nous avons déjà parlé, qui portent les traces répugnantes d'une passion insensée et désormais sacrilége.

Colloques d'Abailard et d'Arnaud de Brescia. Parallèle.

44. Les rapports d'Abailard avec son élève Arnaud de Brescia, leurs intimes colloques et leurs projets clandestins nous semblent ne pouvoir être rapportés qu'à ce temps. Abailard se tient dans la solitude et se met à l'abri du danger ; il ne brave pas les puissances. C'est l'homme de la théorie : Arnaud est l'homme de l'action. Le premier, dans les rêves de son conceptualisme, amoindrit et déforme la notion de la Trinité, l'essence de la grâce, l'efficacité des sacrements, le surnaturel dans la religion et dans l'homme ; le second, rejetant les vagues formules et les subtiles discussions, va droit à la pratique, et veut réaliser dans la société le principe manichéen de la dualité divine. Il sépare le monde en deux, brise l'unité de la vie sociale, ce qui tout simplement est l'anéantir ; sa devise, recueillie comme un héritage par le socialisme de nos jours, se réduit à ces termes : « Tout appartient au souverain, prince ou peuple ; tout doit venir de sa libre disposition, tout retourne au laïque ; rien au clergé. » D'un trait, le réformateur élimine le sacerdoce, son enseignement et son ministère. Abailard passionna les écoliers ; Arnaud soulève les peuples. Les jeux de l'esprit absorbent l'un ; l'autre se joue dans les révolutions, il y joue sa tranquillité, son avenir, son existence. Celui-là mourra doucement dans les bras de la religion, au fond d'un cloître, sans avoir pu réparer le mal qu'il a fait et qui se poursuit encore ; celui-là pas-

sera par l'ombre des cachets, sentira le poids des chaînes, finira sur un bûcher.

§ VIII. ACTION SOCIALE DE LA SAINTETÉ

Saint Norbert élu malgré lui archevêque de Magdebourg.

45. Au nord de l'Europe, un événement peu remarquable en lui-même, tant il est commun, acquérait la plus haute importance pour le bien de la Religion et de l'État. L'Archevêque de Magdebourg était mort; les électeurs ne pouvant s'entendre furent mandés à Spire par le légat romain et l'empereur Lothaire. Norbert arrivait juste alors dans cette ville; pour la seconde fois il se rendait en Allemagne dans l'intérêt de son illustre ami, le pieux Thibaut, comte de Blois et de Champagne, dont il avait antérieurement, nous l'avons dit, négocié le mariage avec Mathilde fille d'Engelbert marquis de Draybourg et nièce de l'évêque de Ratisbonne. Sa réputation était déjà fort répandue; le pape Honorius, par une Bulle du seize février de cette même année 1126, avait solennellement approuvé son Ordre, après avoir accueilli le saint avec la plus grande distinction. Dès qu'on sut la présence de Norbert à Spire, on le pria de paraître à l'assemblée des seigneurs allemands et d'y prendre la parole. Son discours ravit d'admiration tous les assistants, non moins par la charité que par l'éloquence. Trois sujets furent proposés pour le siége de Magdebourg, et l'orateur se trouva du nombre. Comme on balançait leurs mérites respectifs, Alberon, primicier du chapitre de Metz, et depuis archevêque de Trèves, désigna Norbert aux électeurs, sans prononcer une parole, par un simple mouvement. Aussitôt ils s'écrièrent qu'ils le choisissaient pour leur pasteur. L'empereur approuve, une acclamation unanime s'élève dans l'assemblée. Norbert veut se défendre; il n'en a ni le temps ni les moyens : en dépit de ses résistances, on l'entraîne à Magdebourg. Quand il est en vue de cette ville, il repousse tout appareil et marche nu-pieds selon sa coutume. Le bruit de son arrivée se répand; à son entrée, le concours est immense; on le conduit à la cathédrale d'abord, au palais archiépiscopal ensuite. Le portier, voyant cet homme si mal vêtu, l'arrête au passage, en lui disant

que beaucoup d'autres pauvres l'ont devancé, et que pour ce jour il ne reste plus d'aumônes. Ceux qui suivent Norbert avertissent le zélé fonctionnaire de son étrange erreur. Plein de confusion, il veut prendre la fuite ; le saint le retient et lui dit : « Soyez sans crainte, mon ami ; vous me connaissez mieux que tout ce monde ; ce n'est pas moi qui devrais habiter un palais. » Le palais ne changea rien au genre de vie de son nouvel hôte : même simplicité dans la nourriture et le vêtement, même application aux pratiques religieuses, même austérité de mœurs [1]. En recevant l'onction épiscopale, le fondateur de Prémontré ne rejetait pas la règle de son Ordre ; il en avait seulement abdiqué le gouvernement. Hugues son plus ancien disciple, fut sur sa recommandation et sa prière choisi pour lui succéder. Un moment troublé par cet événement extraordinaire, l'institut reprit bientôt sous le nouveau chef sa marche ascendante. Norbert le propageait dans plusieurs provinces de la Germanie, pendant que d'autres maisons s'établissaient dans les Gaules. Malgré son renoncement personnel et sa complète abnégation, l'archevêque de Magdebourg revendiqua de la manière la plus énergique les droits et les possessions dont ses prédécesseurs s'étaient laissé dépouiller. Il raviva l'ordre et la discipline, au péril même de sa vie. En peu de temps, les hostilités s'apaisèrent, le bien triompha de toutes les oppositions ; Norbert fut pendant huit ans la colonne de l'épiscopat et de l'Église.

Henri archevêque de Sens Devoirs des évêques.

46. Le mouvement de réformation, provoqué par saint Bernard et secondé par de généreux évêques, tels que Bouchard de Meaux, Geoffroi de Chartres, Barthélemy de Laon, Hugues de Grenoble, ce glorieux vétéran de l'épiscopat français, se manifestait par des conversions éclatantes. L'archevêque de Sens, Henri, successeur de Daïmbert, n'avait pas eu d'abord une conduite digne de ses sublimes fonctions. Métropolitain de la capitale, il s'était montré plus zélé pour les bienséances du monde, pour les devoirs conventionnels de la cour, que pour les intérêts religieux de son diocèse. Cédant à de meilleurs conseils, il se fit en quelque sorte le disciple du

[1] Hugo, *Vita S. Norberti.* apud Bolland die 7 Jun.

grand Abbé de Clairvaux. Celui-ci écrivit à son intention une admirable lettre, ou plutôt un magnifique traité sur les devoirs des évêques. C'est un monument qui témoigne à jamais du zèle apostolique, de l'ardente charité, de l'humilité profonde, de la noble liberté de saint Bernard, en même temps que de sa science et de son génie. On voudrait le citer tout entier, donnons-en un passage. Après avoir tracé la ligne de conduite que doit tenir un évêque et rappelé les sages conseils dont il doit s'entourer, l'auteur continue : « Voilà comment vous honorerez votre ministère ; ministère, ai-je dit, et non domination. Vous l'honorerez, non par la recherche et le luxe des vêtements, ni par l'ampleur des édifices, mais par la beauté de vos mœurs, votre application aux choses spirituelles et vos œuvres de bien. Qu'ils sont nombreux ceux qui suivent une voie contraire ! Chez plusieurs on voit le soin multiple des habits ; aucun ou presque aucun des vertus sacerdotales. Si je leur remets sous les yeux la parole apostolique : « Non dans la richesse du vêtement.» I. *Tim.* II, 9, j'ai à craindre qu'ils ne s'indignent contre moi ; ils penseront que c'est leur faire injure de leur appliquer une prohibition d'abord lancée contre un sexe inférieur. Puisqu'ils dédaignent d'être assimilés à de faibles femmes, qu'ils dédaignent aussi le produit de leur travail, les broderies et les fourrures qu'elles façonnent ; qu'ils repoussent les pierreries dont elles aiment à se parer, quand elles pensent uniquement au monde. Mais vous, prêtre du Très-Haut, à qui désirez-vous plaire, au monde ou à Dieu. Si c'est au monde, pourquoi êtes-vous prêtre ? Si c'est à Dieu, pourquoi le prêtre ne diffère-t-il pas du peuple ? Du moment où votre ambition est de plaire au monde, de quoi vous sert votre sacerdoce ? Vous ne pouvez pas après tout servir deux maîtres. « Celui qui veut être l'ami de ce monde, se constitue par là l'ennemi de Dieu. » *Jacob.* IV, 4. Le prophète avait dit : « Dieu dissipera les os de ceux qui plaisent aux hommes. » *Psalm.* LII, 6. L'Apôtre dit à son tour : « Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ. » *Galat.* I, 10. Voulant donc plaire aux hommes, vous ne plaisez pas à Dieu ; ne lui plaisant pas, vous ne sauriez l'apaiser. Pourquoi dès lors êtes-vous prêtre, encore une

fois !... Le prêtre est le pasteur, le peuple est le troupeau ; convient-il qu'on n'aperçoive entre eux aucune différence ? Si, comme moi, qui suis une brebis, mon pasteur marche penché vers la terre, portant la tête en bas, ne regardant que la terre, ne cherchant que les aliments corporels, tandis que son âme est à jeûn, en quoi différons-nous l'un de l'autre ? Malheur ! si le loup survient, il n'y aura personne pour le voir, aller à sa rencontre ou m'arracher de ses dents. [1] »

Réforme de Suger. Lettre de S. Bernard.

47. Ce qu'un pareil langage devait exciter de remords chez les coupables, de généreuses pensées chez les indifférents, on le comprend, même aujourd'hui, sans trop de peine. L'Abbé Suger, obéissait à cette impulsion, et la rendait par là plus puissante et plus féconde. Chef de la royale Abbaye, il n'était pas au-dessous des évêques ; il était de beaucoup au-dessus par sa position dans le royaume et son influence sur le roi. Il menait le luxe d'un prince, et tout à coup il devint le modèle des religieux. Nous n'avons rien à dire de nous-même sur cet heureux changement ; pour le mettre en pleine lumière, nous n'avons qu'à citer la lettre adressée par l'Abbé de Clairvaux à celui de Saint-Denis : « La bonne nouvelle a retenti jusque dans nos contrées ; oui, bonne et devant certainement coopérer au bien de tous ceux qui l'apprendront avec l'amour du bien. Quiconque craint Dieu, sachant ce qu'il a fait pour votre âme, ne peut assez s'étonner et se réjouir d'un si merveilleux et prompt changement opéré par la droite du Très-Haut. Partout on loue votre âme dans le Seigneur ; les hommes doux de cœur sont dans la joie ; et ce qui met le comble à ce sentiment, ce qui les transporte d'admiration, c'est que le don céleste à peine reçu, vous le répandez avec abondance sur vos enfants, vous empressant d'accomplir ces paroles de l'Écriture : « Que celui qui entend, dise : Venez. » *Apoc.* XXII, 17. « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le au grand jour ; ce qui vient de vous être dit à l'o-

[1] L'étendue de cette lettre, qui ne comprend pas moins de neuf chapitres distincts, chacun avec en-tête et sommaire, a fait que l'éditeur Bénédictin ne la maintient pas dans la collection épistolaire et la classe parmi les œuvres du grand docteur. Elle figure à la suite du traité de la Considération. Le numéro d'ordre est seulement réservé. *Epist.* XLII.

reille, prêchez-le sur les toits. » *Matth.* x, 27. Tel un intrépide soldat dans la bataille, ou mieux un pieux et vaillant capitaine, quand il voit les siens lâcher pied, prendre la fuite, tomber de toutes parts sous le glaive ennemi, alors même qu'il pourrait échapper seul au danger, préfère mourir avec eux que vivre honteusement sans eux. Il reste dans la mêlée, il combat avec courage, il se multiplie, rappelant les fuyards, ranimant les faibles, repoussant les vainqueurs, semant de la voix et du fer la terreur et l'espérance... Mais un fait si religieux et si fort, pourquoi le comparons-nous aux choses séculières, comme s'il n'existait pas des exemples frappants dans la religion elle-même? Moïse n'avait-il pas reçu de Dieu la solennelle promesse que, le peuple qu'il gouvernait venant à périr, lui ne serait pas enveloppé dans cette perte, et que même il serait mis à la tête d'une grande nation? Avec quel amour cependant et quel zèle, avec quelle tendre piété ne vient-il pas au secours des coupables, au devant du juge irrité? Entendez son langage : « Si vous leur pardonnez, pardonnez-moi de même; sinon, effacez-moi du livre que vous avez écrit. » *Exod.* xxxii, 31, 32. Jérémie attache indissolublement son sort à celui de son peuple, mais par les liens de la compassion, non par assentiment à la révolte; pour partager l'exil des siens, et leur commun esclavage, il dédaigne sa patrie et sa liberté. Quand les autres émigraient vers une terre étrangère, il eût pu rester librement sur le sol natal; mais il ne voulut pas se séparer d'un peuple auquel il savait devoir être nécessaire dans la captivité. Paul obéit sans nul doute à la même inspiration, lorsque pour ses frères il choisit d'être anathématisé par le Christ lui-même ; il apprend par sa propre expérience ce qu'il y a de vérité dans cette sentence : « L'amour est fort comme la mort, la jalousie est impitoyable comme l'enfer. » *Cant.* viii, 6. Voilà les modèles que vous avez dû vous proposer, s'il faut en juger par vos actes. J'allais oublier le saint roi David, qui, voyant l'extermination de son peuple, ne peut contenir sa douleur, se précipite à la rencontre de l'ange qui le frappe, et demande que les coups vengeurs tombent plutôt sur lui et sur la maison de son père.

48. « Qui vous a conduit à cette perfection [1]. Pour moi, je désirais bien entendre raconter de vous ces merveilles, mais je n'osais l'espérer. Qui jamais eût pu croire que d'un premier élan, pour ainsi dire, vous atteindriez au faîte de la vertu, au comble du mérite? Dans les plaintes qu'ils élevaient contre le relâchement, dans les vœux qu'ils formaient pour la réformation, les saints ne se préoccupaient pas du monastère, ils ne songeaient qu'à vous; vous seul étiez en cause. Ce qui les affligeait uniquement, c'était le luxe extraordinaire, le pompeux appareil dont vous marchiez entouré. Déposer ce faste, dépouiller cette superfluité, on n'en demandait pas davantage. Vous êtes allé plus loin; non content de donner satisfaction à de légitimes exigences, vous avez donné sujet à de grands éloges. Que faudrait-il donc louer ici-bas, si votre conduite n'obtenait la suprême admiration et la louange suprême? Il est vrai qu'il s'agit ici, non d'une œuvre humaine, mais d'un fait clairement divin. Les esprits célestes sont dans la joie à la conversion d'un seul pécheur; combien plus à celle d'une congrégation tout entière, et d'une telle congrégation? C'était une antique et noble maison, empreinte de la majesté royale, ouverte aux causes du palais, servant aux armées des rois. Sans retard et sans fraude, elle rendait à César ce qui appartient à César, mais non certes avec la même exactitude à Dieu ce qui appartient à Dieu... Et dans cette même maison règnent maintenant l'application aux choses saintes, l'amour de la pureté, le zèle de la discipline, le culte de la science sacrée, un silence non interrompu, l'éloignement des bruits du siècle, un calme profond portant les âmes à s'entretenir constamment avec Dieu... Nous n'entendons confondre ni flétrir personne par cette allusion aux désordres passés; nous voulons seulement par comparaison faire ressortir d'une manière plus vive la beauté

Suite de cette admirable lettre.

[1] Dans son humilité, le saint ignore quel est l'instrument de la divine sagesse et de l'amour divin; mais l'histoire ne l'ignore pas. Elle nous le montre agissant en premier lieu sur les hautes intelligences, les positions élevées, les chefs des peuples : elle ne tardera pas à nous le montrer déployant la même action sur les peuples eux-mêmes et les remuant jusqu'en leurs dernières profondeurs.

de l'ordre actuel. Nous supprimons toute offense et toute confusion, en vous disant avec l'Apôtre : « Voilà ce que vous aves été ; mais vous êtes purifiés, vous êtes sanctifiés. » I. *Corinth.* VI, 11. Désormais plus d'accès au monde dans la maison de Dieu, à l'indiscrétion dans le sanctuaire ; plus d'inutiles entretiens avec les personnes inoccupées, ni les jeux bruyants d'une folle jeunesse. Aux seuls enfants du Christ, à ceux dont parle le prophète : « Me voici, et mes enfants avec moi, » *Isa.* VIII, 18, est accessible le lieu saint ; ils y viennent seuls remplir leur pieux ministère. Avec quelle joie l'oreille des martyrs, qui consacrèrent en si grand nombre ce même lieu par leur sang, recueille la douce mélodie de leurs prières et de leurs cantiques !... Si nos yeux étaient ouverts, nous les verrions assister avec une tendre sollicitude, avec un heureux empressement, à la divine psalmodie, participer aux méditations, seconder les œuvres, protéger le repos, pourvoir au bon ordre, assurer les approvisionnements, en dirigeant ceux qui remplissent de tels offices. Cela ne doit pas nous étonner ; les puissances supérieures reconnaissent leurs futurs concitoyens, s'intéressent à tout ce qui regarde les héritiers du salut. Je m'estime heureux de vivre encore pour apprendre ces choses, bien qu'il ne me soit pas donné d'en être le témoin. Mille fois plus heureux êtes-vous, mes frères, vous qui les accomplissez. Béni surtout celui que l'Auteur de tout bien a mis à la tête d'un si grand bien. Nous vous félicitons d'une telle prérogative, vous qui m'êtes si cher ; n'êtes-vous pas le premier mobile et l'objet spécial de notre admiration. Peut-être votre humilité souffre-t-elle de nos louanges. Il ne le faudrait pas ; car notre langage ne ressemble en rien à celui des flatteurs qui ne cessent d'appeler « le bien un mal, et le mal un bien ; » *Isa.* V, 20 ; et qui dès lors plongent dans l'illusion celui dont ils proclament les mérites. Nos applaudissements à nous procèdent de la charité, et ne dépassent pas, autant que nous savons le connaître, les bornes de la vérité. Celui-là se glorifie sans danger pour lui-même, qui se glorifie dans le Seigneur. Non, nous n'avons pas appelé le bien un mal ; mais nous avons appelé mal ce qui l'était sans nul doute. Or, si nous avons sans crainte élevé la voix contre le règne du mal,

maintenant que le règne du bien commence, devrions-nous ne point parler? cette transformation ne demande-t-elle pas plutôt un éclatant témoignage?...[1]. »

Étienne évêque de Paris. Ses démêlés avec Louis le Gros.

49. L'évêque de Paris, Etienne[2], suivait l'exemple de son métropolitain et du grand homme d'Etat. Sa conduite plus régulière fut en partie la cause des tribulations auxquelles il fut exposé. Il surveillait désormais son entourage d'un œil attentif et le gouvernait d'une main prudente et ferme ; il soutenait avec énergie les intérêts et les libertés de son Eglise. Ceux qui se croyaient lésés par le zèle de l'évêque, l'accusèrent auprès du roi d'attenter à sa puissance et de méconnaître son autorité. Le monarque, ordinairement si juste et si respectueux pour le pouvoir spirituel, n'écouta que trop ces lâches délations ; il en vint à confisquer les biens de l'évêché ; les amis et les conseillers d'Etienne furent également spoliés. Celui-ci recourut alors aux armes ecclésiastiques, et frappa son diocèse d'interdit. La colère du roi redouble ; mais l'interdit est observé. Louis en appelle au Pape, dont on surprend la religion et qui lève l'anathème. C'est le triomphe de l'iniquité, qui ne saurait être durable. Le métropolitain, mieux instruit, épouse avec courage la cause de son suffragant : il est enveloppé dans sa disgrâce. Faut-il désespérer? Non ; car il existe de par le monde un défenseur des opprimés, un défenseur de la justice, avec lequel tous les pouvoirs ont désormais à compter. Dans son humble cellule, l'Abbé de Clairvaux voit entrer tout en larmes l'archevêque de Sens. A l'issue de leur entretien, il écrit au roi de France : « Le Roi du ciel et de la terre, qui vous a donné sur la terre un royaume, veut aussi vous en donner un dans le ciel, si vous administrez avec justice et sagesse celui que vous avez déjà reçu. Tel est l'objet de

[1] Sancti Bernardi claraval. Epist. LXXVIII.

[2] Des érudits français, et quelques-uns justement célèbres, sont tombés dans une grave erreur en pensant que cet Etienne, évêque de Paris, était Etienne de Garlande, sénéchal ou majordome du palais ; il était simplement son homonyme et son contemporain. La dignité d'évêque et les devoirs qu'elle imposait, on les regardait comme incompatibles avec une fonction qui tenait à la domesticité. Etienne de Garlande, évêque élu de Beauvais, ne reçut jamais la consécration épiscopale.

nos vœux et de nos prières. Mais dans quel but, ces prières que vous réclamiez naguère avec tant d'humilité, les repoussez-vous maintenant avec tant de violence? Comment pourrions-nous avec quelque espoir invoquer en votre faveur l'Époux de l'Église, quand vous la contristez sans aucune raison? Elle dépose contre vous une grave plainte auprès de son Époux et de son Seigneur. Voyez donc à qui vous vous attaquez dans votre imprudence. Ce n'est pas à l'évêque de Paris, c'est au Maître suprême du Paradis, à celui qui est terrible, « à celui qui retire aux princes leur esprit. » *Psalm.* LXXV, 12, 13. Lui-même a dit aux évêques : « Qui vous méprise, me méprise. » *Luc.* X, 16. Ce que nous vous intimons, nous l'exposons pour vous ; si c'est de la hardiesse, ce n'est pas moins de l'amour. Nous vous conjurons, au nom de la fraternité qui nous unit, de vous arrêter dans cette voie funeste. En supposant que nous ne soyons pas exaucés, nous vos amis et vos frères, qui ne cessons de prier pour vous, pour vos enfants et votre royaume, sachez que nous ne pouvons pas, dans la mesure de notre faiblesse, manquer à l'Église de Dieu, abandonner son ministre, qui, se réclamant de notre humilité, nous demande d'écrire au Pape. Nous avons cependant jugé devoir auparavant écrire à votre Excellence, vu surtout que ce même évêque s'offre par tous les religieux à paraître en justice, à la condition cependant que les biens injustement ravis lui seront d'abord rendus. Si vous daignez, par un mouvement de la divine grâce, incliner l'oreille à nos supplications, renouer par nos soins la paix avec l'évêque, ou plutôt avec Dieu, nous irons vous joindre n'importe où vous voudrez, sans redouter aucune fatigue ; s'il en était autrement, ce qu'à Dieu ne plaise, nous écouterions un ami, nous obéirions au prêtre du Seigneur. [1] » Bernard se rendit en effet auprès du monarque, mais sans pouvoir encore le fléchir. C'est dans cette circonstance, au rapport d'un historien contemporain, que saint Bernard aurait annoncé la mort prochaine de Philippe, le fils aîné de Louis VI, sacré d'avance comme son successeur au trône. Voyant l'obstination du roi, le

[1] SANCTI BERNARDI claraval. Epist. XLV.

saint n'hésita plus à s'adresser directement au Pape. Cette seconde lettre est empreinte de la même fermeté que la première, sans toutefois dépasser les bornes de la modération et du respect [1]. Honorius ménageait un prince dont il connaissait les sentiments chrétieds et dont il appréciait les éminents services ; mais il se prononça pour l'équité : la réparation exigée fut faite et la paix rétablie. Seules les passions subalternes n'avaient pas désarmé ; la suite en donnera de lamentables preuves.

Le cardinal Matthieu légat en France. Concile de Troyes 1128 : les Templiers.

50. Dans le même temps, le cardinal Matthieu exerçait les fonctions de légat en France. Au mois de Janvier, il tint un concile à Troyes, où furent présents les archevêques de Sens et de Reims, les évêques Geoffroy de Chartres, Etienne de Paris, et ceux d'Auxerre, de Meaux, de Châlons-sur-Marne, de Laon et de Bauvais, sans compter celui de Troyes même. Saint Bernard y fut nommément convoqué, avec Saint Etienne, abbé de Citeaux, son initiateur à la vie religieuse. Il semblait désormais qu'on ne pouvait plus traiter une affaire importante dans l'Église ni bientôt dans l'Etat, que par son intervention ou sur son initiative. Consumé cependant alors par un redoublement de fièvre, épuisé par d'abondantes sueurs, il écrivit au légat apostolique pour le prier de l'excuser. Sa maladie n'était pas l'unique cause de sa répugnance, il regrettait amèrement la paix et les exercices du cloître [2]. Malgré tout, l'obéissance et le zèle l'emportèrent sur les autres considérations. L'objet principal du concile, le seul même qui nous soit connu, était de donner une règle canonique à l'Ordre militaire des Templiers. Jusqu'à cette époque, il n'avait subsisté que sur les traditions orales et les pieux exemples de ses instituteurs. Après vingt ans d'existence, il ne comptait que neuf chevaliers. Six étaient au concile, attendant et sollicitant une constitution écrite. D'un commum accord, c'est à l'Abbé de Claivaux que fut donnée l'importante et difficile mission de la rédiger. Elle se composait de douze articles ; c'était court mais complet, comme toutes les œuvres du génie. Elle portait pour titre : « Règle des pauvres soldats

[1] *Ejusd.* Epist XLVI.
[2] *Ejusd.* Epist. XXI.

de Jésus-Christ et du temple de Salomon. » Aux trois vœux ordinaires, aux offices du chœur, s'ajoutait ce qui forme le caractère spécial de la vie guerrière dans son union avec l'état religieux, les nouveaux chevaliers étant institués pour la défense de la chrétienté contre les infidèles. Ils adoptèrent l'habit blanc avec une croix rouge, pour se distinguer des chevaliers de Saint-Jean, qui portait l'habit noir avec la croix blanche. L'Ordre régulièrement établi prit une rapide extension. Bientôt de nombreuses Commanderies se fonderont en Europe ; les richesses viendront, et avec les richesses les déviations et les périls qu'elles entraînent à leur suite. L'arbre est maintenant dans toute sa vigueur.

Luttes et progrès des chrétiens en Espagne. Mouvement religieux au Nord.

51. Un autre ordre de chevalerie venait de s'établir en Espagne, et déjà donnait un puissant concours aux armées chrétiennes contre les Musulmans. C'était l'Ordre du Saint-Sépulcre, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Jérusalem. En dépit des divisions intestines, des combats sans cesse renaissants entre les deux Alphonse, celui de Castille et celui d'Aragon, le fils et le second mari d'Urraque, la cause de Jésus-Christ, celle de la vraie civilisation, remportait d'éclatants succès dans la péninsule. Le comte de Portugal, Alphonse-Henri, le plus intéressé peut-être à la lutte contre les Mahométans, était venu se joindre aux rebelles de Castille, dont le principal était le comte Bertrand, mari d'Elvire l'une des nièces de l'empereur Alphonse VI [1]. Les rebelles finirent par succomber, malgré l'alliance et la protection de l'imprudent Aragonais. L'année suivante, 1129, l'Eglise et l'Espagne éprouvaient une perte plus douloureuse encore que toutes ces agitations. Bernard, le grand archevêque de Tolède, s'endormait dans la paix du Seigneur, accompagné des larmes et de la reconnaissante admiration de tout un peuple, après quarante quatre ans d'un laborieux pontificat, pendant lesquels il s'était montré le chef intrépide et l'habile or-

[1] La plupart des historiens espagnols, Sandoval en tête, confondent ce comte Bertrand, mari d'Elvire,une nièce d'Alphonse VI, avec Bertrand comte de Toulouse, petit-fils de ce même roi, né du mariage de Raymond de Saint-Gilles, qui devait illustrer son nom en Orient, avec l'infante Elvire. Le second Bertrand ne vivait plus à l'époque où nous sommes parvenus, comme le prouve clairement Catel dans son *Histoire des comtes de Toulouse.*

ganisateur de la croisade contre les Maures. A la nouvelle de sa mort, ceux-ci reprirent courage ; conduits par Texusin ou Techesin, que son père Ali, empereur du Maroc et souverain des Almoravides, avait fait roi, ils se répandirent autour de Tolède ; mais leurs incursions furent victorieusement repoussées. Alphonse de Castille réunit alors à Palentia les prélats et les seigneurs laïques de son royaume, pour aviser aux moyens de consolider l'union et d'imprimer un plus vigoureux élan à la puissance chrétienne. Les évêques et les abbés des autres états y furent convoqués, et beaucoup s'y rendirent. L'âme de cette assemblée religieuse et nationale, qui devait avoir d'heureux résultats, fut le nouvel archevêque de Tolède, nommé Raymond, sorti de l'Ordre des Bénédictins, cette pépinière d'hommes, ainsi que Bernard son prédécesseur. A l'autre bout de l'Europe, la foi ne prenait pas un moins merveilleux essor, sans recourir aux armes matérielles, par la seule expansion du pouvoir spirituel, par cette vie communicative dont Rome est le centre et le foyer. Les rois de Bohême, de Danemark et de Suède venaient de solliciter l'envoi chez eux d'un légat apostolique ; Honorius avait chargé de cette importante mission Grégoire de Crescence, cardinal diacre de Saint Theodore, aussi distingué par son dévouement que par sa douceur et sa prudence. Dans le même temps, 1128, l'évêque missionnaire, Saint Otton de Bamberg portait pour la seconde fois chez les Poméraniens le flambeau de la parole évangélique et constituait définitivement les Eglises de ces contrées.

Étienne de Chartres patriarche de Jérusalem. Premier archevêque de Tyr.

52. En Orient, le patriarche de Jérusalem, Gormond, mourait cette même année, d'une maladie contractée pendant le siége de Sidon. Il avait gouverné la ville sainte pendant dix ans et dans les circonstances les plus difficiles ; il laissait un nom respecté. Son successeur fut Etienne de Chartres, parent du roi Baudoin. Après avoir suivi comme lui la carrière des armes, il avait embrassé l'état religieux, dans la ville même de Chartres, au monastère de Saint Jean. Ayant accompli le pélerinage de Terre-Sainte, il attendait l'occasion de retourner dans sa patrie et de rentrer dans son monastère, quand il fut élu patriarche de Jérusalem.

On louait la pureté de ses mœurs et la régularité de sa conduite ; mais il poussait à l'excès les vues de son ambition et la fermeté de son caractère. Sa mort, survenue deux ans après, mit promptement un terme à ses prétentions comme à ses démêlés avec le roi. L'année précédente, 1127, les seigneurs du royaume s'étaient assemblés à Tyr, avec le patriarche et le roi, pour organiser l'Eglise de cette ville, que les persévérants efforts et le courage héroïque des chrétiens avaient depuis quatre ans conquise sur les infidèles. Un anglais nommé Guillaume, moine à Jérusalem, fut élu premier archevêque de Tyr. Il précédait sur ce siége un autre Guillaume, le célèbre historien de l'Orient. Le pape Honorius sanctionna cette élection, et, sur les instances du nouveau titulaire,donna l'ordre à Bernard, patriarche latin d'Antioche, de restituer immédiatement les évêchés qui dépendaient de l'antique métropole maintenant sortie du tombeau.

Evénements en Italie. Mort du pape Honorius II.

53. Si l'attention du souverain pastenr des âmes et son incessante activité s'étendaient à toutes les extrémités de son immense empire, il était loin de négliger les difficultés politiques qui surgissaient autour de lui ; parce qu'elles touchaient de trop près aux devoirs de sa charge, en se mêlant aux intérêts religieux. Dans le nord de l'Italie, la lutte fratricide entre Milan et Côme, cette autre guerre de dix ans, venait de se terminer par le triomphe de la première de ces villes. Conrad, duc de Souabe et de Franconie, prolongeant sa résistance contre Lothaire II et désespérant de l'Allemagne, était accouru dans le coupable espoir de se faire un royaume en Lombardie. Anselme, archevêque de Milan, pour avoir eu la faiblesse de le couronner à Monza fut déposé par le Pape. Les patriarches de Venise et d'Aquilée favorables à la même cause et maintenant ainsi la division, le furent également par un concile qui se tint à Ravenne. Au midi de l'Italie, la succession de Guillaume, mort sans enfants, déchaînait de non moins lamentables discordes. L'Apulie semblait revenir de droit au prince d'Antioche, Bohémond II, fils du grand Bohémond et petit-fils de Robert Guiscard ; mais le comte de Sicile Roger s'en était dès l'abord emparé par les armes. Le Pape intervint, comme seigneur suzerain

de toutes les provinces normandes. En cette qualité, il se devait à lui-même, il devait à l'ordre social régnant, de dompter toute résistance. Ses ordres étant méconnus par Roger, il fallut recourir à la force. Des troupes sont levées, les hostilités commencent ; mais tout à coup, les deux armées étant en face l'une de l'autre, sur le point d'en venir aux mains, le comte de Sicile, au lieu de donner le signal du combat, fait acte de soumission à l'autorité légitime, prête foi et hommage à son suzerain, qui l'investit alors de la Pouille et de la Calabre, en réservant par compensation les droits du prince d'Antioche. Partout avait triomphé la sage et ferme conduite d'Honorius II. Ce n'est pas sur la terre qu'il en recueillera les fruits. Tant de labeurs et de sollicitudes l'ont rapidement épuisé ; contre l'attente commune, il est arrêté par un mal dont la science ne peut indiquer ni le nom ni le remède. Se sentant mortellement atteint, il se dégage de toutes les préoccupations pour ne songer qu'à son âme. Du palais de Latran, il se fait transporter dans un monastère, celui de Saint-André. Sous ces voûtes religieuses, parmi les sanglots des assistants et les prières des moines, il rompt les entraves du corps, pour aller à son divin Maître. C'était le 14 féde l'année 1130. Son pontificat avait duré cinq ans, un mois et vingt-cinq jours. A raison des circonstances, dont on verra tout à l'heure la gravité, ses obsèques n'eurent pas l'éclat et la pompe ordinaires ; il fut enseveli dans la basilique du Sauveur.

CHAPITRE V.

Pontificat d'Innocent II. Première partie. (1130-1137).

---

§ I. PAPE ET ANTIPAPE.

1. Hypocrisie de Pierre de Léon. Election du cardinal Grégoire de Saint-Ange. — 2. Résistance désespérée du Pontife élu. — 3. Intrusion violente de Pierre de Léon. — 4. Emissaires et légats. Attitude des puissances. — 5. Caractères opposés du Pape et de l'antipape. — 6. Impulsion donnée par S. Hugues de Grenoble. Sa mort. — 7. Concile d'Etampes. S. Bernard chargé seul de la décision. Gérard d'Angoulême adhère au concile. — 8. Tyrannie de l'Evêque d'Angoulême et du comte de Poitiers. — 9. Roger de Sicile se déclare pour l'intrus.

§ II. INNOCENT II EN FRANCE.

10. Comment la France accueille le Pontife exilé. — 11. Conférence de Liége. S. Bernard devant l'empereur. — 12. Le Pape à Saint-Denis. Catastrophe royale. — 13. Concile de Reims, 1131. Canons remarquables. Sacre de Louis VII. — 14. Ordres monastiques favorisés par Innocent II. Le Pape à Clairvaux.

§ III. RETOUR DU PAPE EN ITALIE.

15. Innocent II franchit les Alpes et se rend à Rome. — L'empereur revient en Allemagne. Le Pape obligé de revenir à Pise. — 17. — Personnages réunis autour d'Innocent II. Concile de Pise. — 18. Les prélats français indignement traités dans la Lombardie au retour du concile. — 19. S. Bernard légat et missionnaire à Milan. — 20. Les Milanais acclament Bernard leur archevêque. Refus du saint. — 21. S. Bernard écrit aux habitants de Gênes. — 22. Conseils et précautions. Les pâtres des Alpes.

§ IV. FIN DU SCHISME D'AQUITAINE.

23. Lettre de S. Bernard aux évêques aquitains. — 24. Magnifique énumération. Les forces vives du catholicisme pour Innocent II. — 25. Hildebert archevêque de Tours. Ses derniers actes. — 26. Sa mort. Ses écrits. Arnoulf de Séez contre Gérard d'Angoulême. — 27. Geoffroy de Chartres en Aquitaine avec S. Bernard. — 28. Entrevue de Parthenay. Soudaine inspiration d'un saint. — 29. Conversion de Guillaume X, duc d'Aquitaine. — 30. Mort de Gérard évêque d'Angoulême. — 31. Martyre de Thomas prieur de Saint-Victor de Paris.

§ V. LE SCHISME DANS LE MIDI DE L'ITALIE.

32. Ambition et perfidie de Roger. — 33. Deuxième campagne de Roger contre les partisans d'Innocent II. — 34. Troisième campagne. La main de Dieu frappe le tyran. — 35. Résistance des catholiques. Secours donnés par les Pisans. — 36. Nouvelles fureurs du tyran Sicilien. — 37. Le Mont-Cassin tombé dans le schisme. — 38. Tribulations et malheurs de la célèbre Abbaye.

§. VI. S. BERNARD DEVANT ROGER.

39. Troisième voyage de S. Bernard en Italie pour la conversion des schismatiques. — 40. Première entrevue sans résultat. Défaite de Roger. — 41. Affection de l'abbé de Clairvaux pour ses religieux. — 42. Lettres qu'il leur écrit pendant son voyage. — 44. Négociations reprises. Délais calculés. — 45. Conférence entre S. Bernard et Pierre de Pise. Obstination de Roger dans le schisme.

§ I. PAPE ET ANTIPAPE.

Hypocrisie de Pierre de Léon. Election du cardinal Grégoire de Saint-Ange.

1. Honorius n'avait pas encore rendu le dernier souffle, que les cardinaux s'assemblèrent dans l'église de Saint-André pour aviser aux conséquences immédiates de sa mort. Tout annonçait de violents orages. L'ambition effrénée de Pierre de Léon n'était un secret pour personne, ni son indignité non plus. Les richesses et le crédit de sa famille constituaient un imminent danger, rendaient une surprise possible. Sans avouer leur motif, ils nommèrent une sorte de commission composée de huit membres, deux cardinaux

évêques, trois cardinaux prêtres et trois diacres, auxquels on donna le droit de désigner le futur pontife, avec engagement de ratifier leur choix. Dans cette commission se trouvait Pierre de Léon lui-même, le prétendant redouté, et Grégoire de Saint-Ange, sur qui se portait déjà l'espérance des bons. Le cardinal-évêque de Préneste, un digne successeur du vaillant légat Conon, fit décréter la peine d'excommunication contre quiconque s'opposerait à cet arrangement. L'ambitieux cardinal, manquant de mesure et de prudence, dévoilant presque son intime pensée, applaudit le premier à cette sage motion ; il ajouta même qu'on n'avait rien à craindre de sa part, qu'il aimerait mieux être englouti dans l'abîme, que d'être pour l'Église de Jésus-Christ une cause de division et de scandale [1]. Les commissaires s'ajournèrent pour le lendemain ; mais deux y manquèrent, et l'un des deux était Pierre de Léon. Personne n'ignorait les menées et les intrigues auxquelles il se livrait pour arriver à la papauté. Dans son impatience, il fut au moment de forcer l'élection avant même qu'Honorius eût trépassé. Pour empêcher un tel sacrilége, le Pontife mourant fut obligé de se traîner à la fenêtre de sa cellule. Ces détails, dont l'importance historique frappe tous les yeux, par rapport au schisme qui va naître, inconnus jusqu'à ces derniers temps, c'est une lettre de l'évêque de Lucques à S. Norbert, archevêque de Magdebourg, qui les révèle. Le péril était imminent, il n'y avait pas un instant à perdre. Aussitôt que le Pape fut mort, à l'heure de tierce, neuf heures du matin, les électeurs désignés se réunirent, sur la convocation d'Aimeric, chancelier de l'Église Romaine, l'un des huit. Cinq seulement se trouvèrent présents à cette réunion ; c'était encore la majorité. Quatre se prononcèrent d'un commun accord pour le cinquième, Grégoire de Saint-Ange. Tous les cardinaux, tous les évêques, tous les membres du clergé, tous les laïques qui les entouraient, donnèrent à ce choix leur approbation spontanée.

[1] Mansi, Conc. tom. XXI, pag. 435.

2. Un seul protesta, mais de la manière la plus énergique : c'est le pontife élu. La chape rouge, dont on voulait le couvrir, il la repoussait avec une sorte de violence, si bien qu'elle fut déchirée. Il versait des larmes abondantes, il était suffoqué par les sanglots, il implorait la pitié de ses ces collègues; succombant à l'émotion, il parut sur le point d'expirer. Quand il recouvra la parole, ce fut pour protester qu'il était absolument indigne et non moins incapable d'un pareil honneur, d'une aussi lourde charge, maintenant surtout qu'une furieuse tempête allait éclater. — Et voilà précisément pourquoi vous seriez sans excuse, lui fut-il répondu, si vous refusiez le fardeau que Dieu même vous impose. Le lion est prêt à se jeter sur sa proie ; il la convoite depuis son enfance. — On ne pouvait plus ouvertement désigner Pierre de Léon. — L'Eglise Romaine, le soutien des bons, la terreur des méchants, la reine du monde, la règle vivante de la foi, le guide immortel des consciences, sera foulée sous les pieds des Simoniaques et des apostats ? La désolation approche, le précurseur de l'Antéchrist se prépare à tout envahir. Ne voulez-vous pas défendre votre mère ? Ne parlez pas d'indignité ; indigne, vous le seriez, si vous pensiez être digne. Vous ne reculez pas assurément devant le danger. Si le glaive menace votre tête, nous irons au-devant des coups ; notre cause est inséparable de la vôtre. Nous aimons mieux aller demander au souverain Juge le prix de notre sang versé, que d'avoir à lui rendre compte du sang de l'Église répandu par ses ennemis, mais livré par notre faiblesse. Soyez notre chef, et nous marcherons sous vos ordres ; obstinez-vous, et nous vous frapperons d'excommunication, investis que nous sommes, quand le Pape est mort, de l'autorité pontificale. — C'est ici le résumé du discours qu'un prêtre de la Gaule, voyageant alors en Italie, met dans la bouche des cardinaux [1]. Ce prêtre est Arnoulf, archidiacre de Séez et bientôt évêque de Lisieux, l'un des plus remarquables personnages de la période où nous entrons. Dans cette alternative, Grégoire n'hésita plus ; il estima, lui aussi, qu'il était préférable d'obéir à Dieu qu'aux hom-

Résistance désespérée du Pontife élu.

[1] Arnulf Lexov. *De Schismate*, cap. iv ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 185, 186.

mes, de braver la vengeance de Léon que l'anathème de ses frères.

Intronisation d'Innocent II. Intrusion violente de Pierre de Léon.

3. Il fut donc proclamé sous le nom d'Innocent II. Revêtu d'une nouvelle chape, entouré des cardinaux qui venaient de procéder à son élection, des autres dignitaires ecclésiastiques, de la majeure partie du clergé romain et d'un nombre considérable de pieux fidèles, il se rendit à l'église de Latran, monta sur le siége apostolique, reçut les hommages accoutumés, parmi des acclamations unanimes, prit possession du palais, et tous les insignes de l'autorité suprême lui furent régulièrement transmis. Rien ne manquait à son intronisation ; elle avait lieu à l'heure de tierce, nous l'avons dit. Ce jour-là même, à l'heure de sexte, à midi, Pierre de Léon est dénoncé pape par les deux électeurs restants, au milieu d'une foule tumultueuse, dont les meneurs sont soudoyés avec l'argent mal acquis de sa famille. Quelques membres du clergé, gagnés d'avance, poussés par la soif de l'or ou celle des honneurs, appuient cette élection de leurs voix et de leur présence vénales. C'est dans l'église de Saint-Marc qu'avait lieu cette scandaleuse scène, qui forme un contraste si complet avec la scène héroïque du matin, et qui sera la source de tant d'autres scandales. Le jour suivant, l'intrus se rend en armes à Saint-Pierre, pour s'y faire introniser ; il l'entoure de machines de guerre, brise la toiture et les murs, entre dans la basilique à travers les ruines et le sang, va sous de tels auspices s'asseoir sur la chaire pontificale en prenant le nom d'Anaclet II. Le lendemain encore, il accourt dans le même appareil à la basilique de Latran, dont il s'empare et pille les trésors. Il se tourne ensuite contre le palais où se trouve le Pape légitime, voulant en finir par un coup de main ; mais cette fois il est repoussé avec honte. Il porte ailleurs sa fureur, d'autres sanctuaires sont spoliés et profanés, le pillage s'étend aux maisons particulières, pour peu que les habitants soient soupçonnés d'être favorables à la cause d'Innocent ; la ville entière est saisie de terreur et plongée dans le trouble. On peut aisément prévoir qu'elle ne tardera pas à tomber sous la puissance du barbare conquérant. Le préfet de Rome et la plupart des autres magistrats abondonnent le parti de la justice et se prononcent pour l'usurpation.

4. L'antipape envoie des émissaires, qu'il décore du titre de légats, et des lettres prétendues apostoliques aux souverains étrangers. Pour les besoins du service et pour en imposer à l'opinion, il a fait une large fournée de cardinaux. Ni le roi de France ni l'empereur des Germains ne daignent lui répondre. Ce n'est pas dans le même sentiment que le roi d'Angleterre garde aussi le silence ; il attend que les événements parlent pour l'antipape. Innocent, de son côté, notifie son élection au monde catholique. En écrivant aux évêques allemands, il les exhorte à venir en Italie aussi nombreux qu'ils pourront, avec leur roi Lothaire, quand celui-ci viendra se faire couronner empereur. Il expose à Lothaire lui-même les caractères opposés et les divers incidents de la double élection, tels que nous les avons racontés, d'après les témoignages les plus sincères et les documents contemporains les plus dignes de foi. Les principales circonstances ne sont pas même indiquées chez la plupart des historiens ; leur récit n'éclaire nullement la question ; il est incertain, nuageux et parfois équivoque. Après le simple exposé des faits, on se demande comment le droit devint l'objet d'un doute. Il le devint cependant, et jamais plus ardente compétition n'agita le monde et l'Eglise. D'une part, les mensonges accumulés ; de l'autre, la difficulté des communications, jetèrent dans les esprits de cruelles incertitudes. On compara les mérites respectifs des deux personnages.

Émissaires et légats. Attitude des puissances.

5. Pierre de Léon n'était que trop connu par les missions importantes qu'il avait remplies, notamment en Angleterre. On fouilla dans sa vie privée, et les révélations, étaient écrasantes. Il ne nous convient pas de répéter ce qu'on disait de ses mœurs, soit pendant sa jeunesse, soit pendant l'âge mûr, et dans l'exercice même de ses hautes fonctions. On raprela l'origine de sa famille, on sonda les bases de son immense crédit et les sources de sa scandaleuse fortune. Son nom de Léon que le juif son grand-père avait pris du pape régnant Léon IX, quand il lui demanda le baptême, n'était qu'un artifice intéressé, une hypocrite flatterie. Sous tous les rapports, la supériorité de Grégoire ne pouvait pas être contestée. Par la science ecclésiastique, la pureté des mœurs et celle du sang,

Caractères opposés du Pape et de l'anti-pape.

par la sagesse de la conduite, l'abnégation et la modestie, il occupait un rang distingué dans le sacré collége. Grégoire Papareschi était Transtevérin, d'une famille essentiellement romaine, la noble famille Guidoni, de laquelle paraissent descendre les Mattei de nos jours. Il avait d'abord été chanoine régulier de Latran ; c'est Urbain II qui l'avait créé cardinal. Pas une ombre, pas un soupçon ne planait sur cette longue carrière. La France l'avait eu pour légat, et son nom était vénéré dans ce royaume. D'heureuses prédispositions existaient en sa faveur ; prêtres et laïques n'attendaient qu'un signal pour l'acclamer.

Impulsion donnée par S. Hugues de Grenoble. Sa mort.

6. C'est le vénérable évêque de Grenoble, alors âgé de soixante-dix-huit ans, qui donna ce signal à l'épiscopat des Gaules, pendant que S. Norbert, l'archevêque de Magdebourg, donnait le branle à l'Allemagne. Prevenant l'arrivée des légats, malgré le poids des années et celui plus lourd encore des infirmités contractées durant un pontificat sémi-séculaire, le saint vieillard s'achemine à travers les montagnes du Velay,se rendant au Puy pour y tenir un concile, auquel il a convoqué les prélats des provinces environnantes. Hugues connaissait depuis longtemps Pierre de Leon, qui s'était montré pour lui, ainsi que son père, plein d'égards et d'attentions ; mais ce n'était pas le moment de consulter son cœur : n'écoutant que la voix de la justice et les intérêts de la chrétienté, de concert avec tous ses collègues, il prononça la sentence d'excommunication contre l'usurpateur du siége apostolique. Telle fut la dernière action du grand évêque de Grenoble. Deux ans après il s'éteignait, entouré d'une vénération qui ne s'éteindra jamais. Sa mort pieuse confirmait et couronnait sa pieuse vie. L'ordre de retracer l'une et l'autre dans une fidèle narration, fut transmis par Innocent II à Guigne, le vénérable prieur de la Chartreuse et l'intime ami du saint ; la lettre du Pape équivaut, par les éloges qu'elle renferme,à un décret de canonisation. L'exemple d'un personnage tel que l'évêque de Grenoble détermina le courant. Cluny se prononce, sans égard aux liens de la fraternité qui l'unissent à Pierre de Léon, ou peut-être à cause de ces mêmes liens, qui devaient avoir manifesté l'homme.

Concile d'Étampes. s. Bernard chargé seul de la décision. Gérard d'Angoulême adhère au Concile.

7. Au concile du Puy succède bientôt celui d'Etampes, provoqué par Louis-le-Gros, dans le but de s'entourer de toutes les garanties et de toutes les lumières dans un si grand débat. Là se trouvèrent réunis un grand nombre d'évêques et les principaux seigneurs du royaume. Saint Bernard y fut nommément appelé. Après avoir invoqué par le jeûne et la prière le secours du Très-haut, du Chef invisible de l'Eglise, dans un moment où le schisme la menaçait, les Pères entraient en délibération. Le roi présent avait déclaré qu'il ne gênerait en rien leur liberté. Tous alors s'accordèrent, par une sorte d'abdication, sans antécédent dans l'histoire, à remettre le jugement décisif au seul Abbé de Clairveaux. Saisi d'épouvante, il déclinait cet honneur et cette responsabilité ; mais il dut se rendre aux conseils de ses meilleurs amis, venant en aide aux supplications de l'auguste assemblée. Il examina la question avec toute la prudence et toute la piété d'un saint ; de Rome étaient arrivés des renseignements juridiques et même quelques témoins oculaires, bien qu'on fût à peine dans les premiers jours de Mai. Pas une précaution ne fut négligée par le grand juge ; pas un point du litige solennel, où le sort de l'Église était engagé, ne fut laissé dans l'ombre. Puis avec une parfaite sérénité, avec une assurance égale à sa modestie, Bernard décide qu'Innocent II est le vrai, l'unique successeur de Pierre. Le concile tout entier reçoit cette décision comme la réponse de l'Esprit-Saint et l'acclame. Le *Te Deum* est chanté ; cette acclamation et ce chant auront leur retentissement dans toutes contrées du monde. Le fameux Gérard, cet évêque d'Angoulême qui depuis tant d'années jouait un si grand rôle dans les affaires de la papauté, n'était pas au concile d'Étampes ; mais dans une lettre scellée il avait protesté qu'il en acceptait d'avance toutes les résolutions. Après coup il s'empressa de témoigner son obéissance au Pape légitime. Il ne doutait pas que celui-ci ne mît le même empressement à le maintenir légat en Aquitaine, comme son prédécesseur Honorius. Mais de nombreuses plaintes étaient portées contre lui auprès du siége apostolique : on l'accusait des plus criantes exactions, d'un intolérable orgueil, d'un népotisme effréné. Lui-même se chargea de montrer que ces plaintes n'étaient pas injustes. Cet

homme avait trop vécu ; on le dirait vraiment de notre époque : il avait admirablement commencé, il finissait d'une manière déplorable. Son ancienne réputation était ébréchée de toutes parts ; plus rien ne restait de sa gloire. Innocent ne jugea pas devoir le confirmer dans sa légation. L'évêque d'Angoulême, blessé jusqu'au fond du cœur, outré de ce qu'il appelle un deni de justice, tourne immédiatement du côté d'Anaclet ; et l'antipape, pour s'attacher indissolublement ce digne auxiliaire, se hâte de lui confier sur la France entière les pouvoirs que le Pape légitime venait de lui refuser sur une partie de ce royaume.

Tyrannie de l'évêque d'Angoulême et du comte de Poitiers.

8. Dès ce moment, Gérard ne sauve pas même les apparences ; il met à servir la cause de l'usurpateur le zèle d'un transfuge et la rage d'un apostat. Il entraîne dans sa défection, il se donne pour complice et pour exécuteur Guillaume X duc d'Aquitaine, que les désordres de sa vie disposaient à toutes les aberrations comme à toutes les défaillances. Guillaume IX, son père, le troubadour couronné, le croisé de Terre-Sainte et d'Espagne, était mort en 1127, lui léguant, avec ses riches provinces, ses détestables mœurs, moins le lustre poétique. Fort de son appui, le pseudo-légat chasse de leurs siéges les prélats qui ne craignent pas de lui résister Guillaume Adelme, évêque de Poitiers, qu'il remplace par Pierre de Casteleyraut ; Eustorge évêque de Limoges, qu'il remplace par Rainulf abbé du Dorat ; Guillaume de Nauclard, évêque de Périgueux, dont le remplaçant n'est pas nommé par l'histoire. Il dépose plusieurs abbés, notamment celui d'Angers. Dans ces tristes circonstances, les prélats de la région durent recourir à Vulgrin, archevêque de Bourges, leur métropolitain. On en vient aux armes : Gérard est fait prisonnier, dans le diocèse de Saintes, par un vaillant capitaine, Aymard d'Archias. Guillaume de Saintes, sollicite de Vulgrin une lettre circulaire aux évêques d'Agen, de Périgueux, de Limoges, à lui-même, aux Églises d'Auch et de Bordeaux, pour les prémunir contre les menées des ecclésiastiques ; il demande l'excommunication de Gérard, l'annulation de l'acte odieux et perfide qui vient de le porter au siége archiépiscopal de Bordeaux ; il sollicite des secours d'hommes et d'argent pour Aymard d'Archias,

l'intrépide champion de la cause catholique, afin qu'il puisse se soutenir contre Guillaume et les seigneurs qui marchent sous ses ordres. Gérard venait d'être délivré.

Roger de Sicile se déclare pour l'intrus.

9. Les agissements qu'Anaclet multipliait en France pour assurer le triomphe de son usurpation, il les pratiquait dans tout l'univers. Hâtons-nous de dire qu'en Occident, tous les efforts de l'antipape, bien qu'il fût maître de Rome, ne parvinrent à rallier qu'une faible minorité parmi les esprits impatients du joug légitime. Les partisans d'Anaclet ne furent les plus nombreux que dans le midi de l'Italie. Aussi l'habile intrus mit-il tout en œuvre pour s'assurer le concours de Roger de Sicile, en assurant une valeur effective au titre de roi, que ce prince avait pris l'année précédente, en se faisant couronner à Palerme par quatre archevêques. Honorius n'avait encore pu résoudre cette grave question, lorsque la mort l'enleva. Dans l'intérêt de ses vues ambitieuses, qu'Innocent II se refusait à favoriser, Roger se jeta décidément dans le parti du schisme. Il voulait à tout prix faire sanctionner par un pontife romain, quel qu'il fût, son couronnement comme roi de Sicile et d'Italie, fait du consentement plus ou moins forcé des princes, des barons et des prélats, à la suite d'une assemblée de tous ses vassaux tenue à Salerne [1], mais sans que le Saint-Siége fût intervenu. C'était une redoutable lacune. Voilà comment un cardinal improvisé d'Anaclet, du nom de Coniès, se rendit à Palerme, et, comme si c'eût été au nom du Siége apostolique, sacra Roger roi de Sicile, le jour de Noël 1130.

§ II. INNOCENT II EN FRANCE

Comment la France accueille le Pontife exilé.

10. Laissons l'antipape Anaclet, pour revenir au Pontife Catholique Innocent. Obligé, dès les premiers jours à quitter Rome en fugitif, il se rendit par mer à Pise, dont les habitants l'accueillirent avec honneur; puis à Gênes, où l'exilé s'embarqua pour la France. Une heureuse traversée le conduisit avec sa suite à Saint-

[1] Petr. Diac. *chron. cass.* iv, 97. — Falco Benev. *de reb. gest. ital.* ad annum 1130.

Gilles en Occitanie. La papauté connaissait cette voie de douleur et de consolation. L'itinéraire était tracé ; Gélase II en avait exactement marqué toutes les étapes, douze ans auparavant. D'Arles, où le pape s'était rendu, il faisait annoncer son arrivée par tout le royaume. Les moines de Cluny l'envoyèrent prendre aussitôt. Dans de telles circonstances, cet empressement de leur part avait une grande signification ; personne n'ignorait que son compétiteur était un de leurs frères. Après onze jours de halte dans la célèbre Abbaye, où l'Abbé Suger était venue le saluer au nom du roi de France, il alla présider le concile de Clermont, en Auvergne ; là son élection fut seule reconnue légitime, comme elle l'avait été par le synode du Puy et par celui d'Etampes, avant son arrivée. Il descendit ensuite par la Loire jusqu'au monastère de Saint-Benoît de Floriac, non loin d'Orléans, où le reçurent avec les plus grands honneurs le roi et la reine, avec leurs enfants. « Inclinant devant lui leur noble tête, plusieurs fois couronnée, comme ils l'eussent fait au tombeau de saint Pierre, ils se prosternèrent à ses pieds [1]. » Le roi d'Angleterre, à qui plusieurs évêques de son royaume, secrètement favorables à la cause d'Anaclet, conseillaient l'expectative, avait tout d'abord décidé qu'il ne se prononcerait point. Il ne fallut rien moins qu'un envoyé comme saint Bernard pour vaincre son hésitation, et c'est alors qu'avec un nombreux cortége de prélats et de barons, il vint jusqu'à Chartres au-devant du Souverain Pontife. Innocent, qui se trouvait à Chartres dans les premiers jours de janvier 1191, reçut dans cette ville une seconde ambassade de l'empereur Lothaire II, du clergé et des grands d'Allemagne. La première était allée déjà lui présenter à Clermont les hommages et l'adhésion de l'empereur. La seconde lui rapportait la confirmation de son élection dans un synode tenu à Wurtzbourg, et le suppliait d'honorer l'empire germain de sa présence. Le Pape et sa suite décidèrent de se diriger vers les États de Lothaire II. On fixa, comme lieu de rendez-vous, la ville de Liége. Innocent, les cardi-

[1] SUGER ABB. *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI, *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1331.

naux, un grand nombre de prélats et de barons français s'y trouvèrent le 29 mars, quatrième dimanche du Carême, avec Lothaire et presque tous les évêques d'Allemagne, pour se concerter sur les moyens de renverser Pierre de Léon et de faire cesser la violence et l'usurpation dont était l'objet l'Église Romaine.

Conférence de Liége. s. Bernard devant l'empereur.

11. Dans cette assemblée Lothaire, entouré des grands de son royaume, reconnut Innocent pour le vrai successeur de Pierre; il fit le serment, comme Patrice, empereur des Romains, de l'accompagner en Italie et de le rétablir sur le Siége Apostolique. Après cette solennelle déclaration le Pape bénit l'empereur et l'impératrice, en attendant le bonheur de les sacrer dans la basilique de Saint-Pierre. Jusque là Lothaire s'était montré d'une soumission sans réserve et d'une parfaite courtoisie ; mais alors il osa demander au Pape, devant toute l'assemblée, de lui restituer le droit d'investiture, tel que l'avaient eu ses deux prédécesseurs. Une pareille requête, au milieu de cette solennité, fut comme un coup de tonnerre sous un ciel calme et serein. Les cardinaux pâlirent ; Innocent était visiblement ému, moins de crainte que d'indignation et de douleur : tous gardaient le silence. Heureusement saint Bernard était là ; le Pontife, depuis qu'il l'avait rencontré sur le chemin de l'exil, l'estimait son ange tutélaire, et ne consentait pas à se séparer de lui. L'apôtre se lève et prend la parole; il représente à l'empereur ce qu'il y a d'injuste, d'intempestif et de périlleux dans sa demande. Un frémissement d'admiration et de sympathie court dans tous les rangs, sans distinction de clercs ou de laïques, de Romains ou de Teutons. Le monarque admonesté ne peut lui-même s'en défendre ; il subit l'ascendant, il obéit à la voix de l'humble moine. Un instant menacées, l'union et la concorde sont raffermies. La fatale question demeure comme anéantie sous les éclairs de l'éloquence et de la sainteté. On se sépara dans les meilleurs termes, après avoir renouvelé l'engagement de se retrouver dans la Lombardie, sur le chemin de la Ville-Éternelle. On devait aller là-bas renverser trois usurpateurs : Conrad, au nord de la Péninsule ; Roger, au midi ; Anaclet à Rome. Pour le moment le Pape retourne en France.

Le Pape à s. Denis. Catastrophe royale.

12. Il se rend directement à Saint-Denis, et c'est dans la royale

Abbaye qu'il célèbre les solennités pascales de cette année 1131. L'abbé Suger lui fait une réception dont le roi lui-même n'aurait pas facilement égalé la pompe et la splendeur. Il la raconte jour par jour, heure par heure, dans sa Vie de Louis-le-Gros. A côté des magnificences déployées par sa maison et rehaussée par les nobles barons ses feudataires, il n'oublie pas de signaler la beauté du cérémonial romain, la majesté de la cour pontificale, quoique en exil, le désintéressement, la munificence et la piété du Pontife. Il est bon parfois d'opposer aux traditionnelles calomnies ces imposants et formels témoignages [1]. Le troisième jour après la fête de la Résurrection, Innocent II fit son entrée dans la capitale. C'est pendant son séjour à Paris que Philippé, le fils aîné du roi, jeune homme qui promettait un grand monarque, « l'espoir des bons et déjà la terreur des méchants, » comme parle l'historien et l'ami de son père, mourut à quinze ans de la manière la plus lamentable. Il chevauchait avec l'entrain et l'abandon naturels à son âge, quand un pourceau que Suger appelle diabolique, vint se jeter dans les jambes du cheval, qui se renversa sur son maître. Celui-ci, brisé par le choc et le fardeau, trépassait au bout de quelques heures, sans avoir un instant repris connaissance. Cet affreux accident frappait, non-seulement une famille, mais un royaume tout entier. Le Pape mêla ses larmes à celles des infortunés parents.

Concile de Reims 1131. Canons remarquables. Sacre de Louis VII.

13. Avant cette catastrophe, il avait indiqué pour la fête de saint Luc un Concile à Reims, auquel étaient convoqués non-seulement les évêques de France, mais tous ceux de l'Occident. Treize archevêques et deux cent soixante-trois évêques s'y trouvèrent réunis, avec un nombre beaucoup plus considérable d'abbés et de clercs. Parmi les illustres personnages présents à cette assemblée, on distinguait le saint archevêque de Magdebourg, l'Abbé de Saint-Denis, et par-dessus tous les autres celui de Clairvaux. Le roi voulut y paraître, malgré son deuil récent et l'inconsolable tristesse dont il restait accablé. Les hommes attachés au monarque et plus dévoués

[1] Suger Abb. *Vita Ludovici Grossi*, cap. xxi ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVI, col. 1331. Labb. *Concil.* tom. X, p.900 et seq.

encore à la monarchie, le grand Suger en particulier, redoutaient une seconde et plus lamentable catastrophe. Comme moyen de diversion et mesure de prudence, ils avaient donné le conseil au roi, tout en lui cachant leurs craintes, de saisir cette belle occasion pour faire sacrer par le Pape le prince Louis, maintenant l'aîné de ses enfants et l'héritier de sa couronne. C'est principalement dans ce but qu'il se rendit à Reims, accompagné de sa femme et de son fils, alors bien jeune encore, puisqu'il n'avait guère plus de dix ans. Le concile, présidé par le Souverain Pontife, s'ouvrit, non le dimanche, jour même de la fête de saint Luc, mais le lendemain de cette fête. Il dura quinze jours environ. Le premier acte fut la solennelle reconnaissance d'Innocent II comme vrai successeur du prince des Apôtres, seul vicaire de Jésus-Christ et chef suprême de l'Église catholique. Puis fut prononcée la sentence d'excommunication contre l'antipape Anaclet, s'il ne venait immédiatement à résipiscence et ne déposait son titre usurpé. Dix-sept canons disciplinaires, la plupart renouvelés des conciles antérieurs, et fulminés encore l'année précédénte à Clermont, y furent publiés. Inutile de revenir sur les désordres ou les abus qu'ils condamnent ; mais il en est trois qui méritent d'être remarqués : L'un de ces canons défend aux religieux, moines ou chanoines, d'exercer la profession d'avocat ou médecin. Un autre interdit, sous les peines les plus sévères, telles que la privation des sacrements et de la sépulture ecclésiastiques, les joûtes ou tournois, qui n'en ont pas moins persévéré pendant quatre siècles. Le dernier frappe les incendiaires d'excommunication ; ce qui prouve que la mort dont les punissait la loi civile n'opposait pas une suffisante barrière à cette frénésie. Quand l'excommunication elle-même ne sera qu'un vain mot pour les peuples hébétés, les incendies précéderont les révolutions sociales et des torrents de sang ne les éteindront pas. C'est pendant la tenue du concile qu'eut lieu, le dimanche 25 octobre, avec la plus grande solennité, le sacre de Louis-le-Jeune. La séance du lendemain fut marquée par une démonstration non moins imposante que significative. Saint Norbert remit au Pape une lettre de l'empereur, qui renouvelait son serment d'obéissance et son enga-

gement de l'accompagner en Italie. Une lettre du roi d'Angleterre, protestant aussi de son entière soumission, était lue par Hugues, successeur de Geoffroy sur le siége de Rouen. Des lettres semblables d'Alphonse d'Aragon et d'Alphonse de Castille furent également lues par deux évêques espagnols . Ces royales adhésions inondaient de joie l'âme du Pontife, en redoublant le courage et l'enthousiasme de l'assemblée.

Ordres monastiques favorisés par Innocent II. Le Pape à Clairvaux.

14. Après la clôture, tandis que les prélats et les seigneurs laïques allaient porter au loin ces heureuses expressions, Innocent continua sa visite pastorale des différentes Églises de France. Il donna tous ses soins à rendre de plus en plus florissants les monastères de ce royaume; les ordres de Prémontré, de Cluny, de Cîteaux, des Chartreux furent tour à tour l'objet de sa paternelle sollicitude; il approuva la règle et les développements du Paraclet, à la tête duquel était la célèbre Héloïse. Abailard ne se trouvait pas alors dans la contrée; on estimait l'Abbesse sincèrement convertie, on ne savait rien de sa correspondance. Toutes les Églises et tous les couvents où le Pape se rendait avec sa suite, rivalisaient dans la réception de pompe et de magnificence. Par affection pour Bernard, il voulut aussi visiter son monastère, s'asseoir à son foyer, contempler par lui-même cette Abbaye naissante de Clairvaux dont on racontait de si grandes choses. Avertis par leur supérieur, les moines avaient eu tout le temps de se préparer à la visite pontificale. Ils sortirent en procession, pauvrement mais proprement vêtus, dans un ordre admirable, portant à la main des croix de bois, les yeux fixés vers la terre, chantant avec modestie les hymnes liturgiques. Tous les regards étaient portés sur eux ; ils ne voyaient personne. Pas un religieux, pas un novice ne leva la tête. Les rôles étaient intervertis. Bernard pouvait dire à l'exemple de Paul : « Nous sommes devenus un spectacle pour les anges et pour les hommes. » I. *Corinth.* IV, 9. Ce spectacle était si touchant et si beau qu'il arrachait des larmes à l'auguste visiteur ainsi qu'à tous les prélats de la cour romaine. L'impression redoubla quand on fut entré dans l'église. La nudité des murs, sans en excepter ceux du sanctuaire, l'indigence même

de l'autel, tout ici ramenait les âmes aux purs enseignements du divin Crucifié. Sur la table conventuelle on servit du pain bis, des herbes et des légumes. S'il y parut ce jour-là du poisson, ce fut par égard pour le Souverain Pontife. Jamais plus fortifiante collation ne lui sera présentée dans les maisons royales ou dans son palais de Latran. Au commencement de 1132, il était une seconde fois à Cluny. C'est de là qu'il revint, par Lyon et Valence, au monastère de Saint-Gilles, d'où il se mit en route pour l'Italie, après avoir nommé légats en France Arnaud, archevêque de Narbonne et Geoffroy, évêque de Chartres. Matthieu, cardinal-évêque d'Albano avait été rappelé d'Allemagne, où le remplaçait comme légat le cardinal Guillaume de Préneste.

§ III. RETOUR DU PAPE EN ITALIE

Innocent II en Italie, puis à Rome.

15. Innocent II célébra la fête de Pâques de 1132 dans la ville d'Asti, et bientôt après présida le concile de Plaisance, où s'étaient rendus les évêques de la Lombardie, de la province de Ravenne et des contrées voisines. Il eut en Lombardie une entrevue avec Lothaire II, qui était venu l'y rejoindre; après avoir tout concerté pour le retour à Rome et le couronnement de ce prince comme empereur, il se rendit à Pise, qui lui demeurait toujours dévouée. Le Pape saisit cette occasion pour réconcilier la puissante cité maritime, alors au plus haut point de sa grandeur, avec Gènes sa rivale, dont il érigea le siége épiscopal en archevêché, lui donnant pour suffragants trois évêques de Corse. Saint Bernard fut le médiateur de cette paix et le missionnaire de Gènes. On voulut le nommer archevêque ; il refusa, comme il avait déjà refusé Châlons, comme il refusera Milan. De Pise, Innocent II, alla rejoindre Lothaire II, qui l'attendait à Viterbe avec seulement deux mille soldats. Quelques jours après, ils campaient sous les murs de Rome, près de l'église de Saint-Agnès, et bientôt, malgré la résistance de Pierre de Léon, de Théobald, préfet de la ville et des nobles Romains gagnés par l'antipape, Innocent occupait le palais de Latran, et l'empereur plantait ses tentes sur le mont Aventin. « Les forces navales des

Pisans et des Génois, venus au secours du Pape, lui soumirent la vieille Ville, la cité des Césars, des marbres païens et des tombeaux [1]. » Pierre de Léon ayant Saint-Pierre en sa puissance, ce fut dans la basilique de Latran, dite Constantinienne, qu'eut lieu, contre la coutume en pareil cas, le sacre de l'empereur.

L'empereur revient en Allemagne. Le Pape obligé de revenir à Pise.

16. Cependant à la nouvelle de l'arrivée du Pape et de Lothaire, Robert prince de Capoue et le comte Rainulf, avec le cardinal Gérard, gouverneur de Bénévent, et une députation de Bénéventins accoururent à Rome. Ils firent le fidèle récit des persécutions de Roger de Sicile contre quiconque n'avait pas embrassé le schisme, et sollicitèrent avec larmes des secours, qui ne purent leur être promis que pour plus tard. Lothaire, qui manquait de vivres et dont l'armée était d'ailleurs trop peu nombreuse pour chasser les partisans de l'antipape de leurs positions, dut se résigner à rentrer en Allemagne, promettant de retourner avant peu. Innocent lui-même, à qui la nécessité d'être constamment sous les armes dans Rome, ôtait toute liberté pour l'exercice de son saint ministère, se replia de nouveau sur Pise, dont les habitants se montraient inébranlablement attachés à la cause du Saint-Siége. Le Pape sut les rendre favorables à Robert de Capoue contre Roger de Sicile. Ce dernier voulut les détacher du Souverain Pontife, et leur fit faire, par ses ambassadeurs, de magnifiques promesses. Ils furent sourds à toutes ses propositions. Cette noble attitude leur valut une admirable lettre de félicitations de la part de saint Bernard.

Personnages réunis autour d'Innocent II. Concile de Pise.

17. Un diplôme accordé au saint évêque Atthon, pour la confirmation des priviléges de l'Eglise de Pistoie, nous fait connaître de quels cardinaux Innocent II était entouré à Pise : c'étaient Guillaume de Préneste, Mathieu d'Albano, Jean du titre de saint Chrysogone, Godefroy du titre de saint Justine, Luc du titre des saints Pierre et Paul, Martin du titre de saint Etienne au mont Célius, Grégoire du titre de saint Serge, Guy du titre de sainte Marie *in via Lata*, Odo du titre de saint Grégoire, Jean du titre de saint Nicolas *in carcere Tulliano*, Aymeric chancelier. Les plus saints et

[1] LANDULF. JUN. ad annum 1132.

les plus illustres prélats des églises de France, d'Espagne et d'Angleterre avaient, avec saint Bernard, accompagné le souverain Pontife à son retour à Rome. L'Allemagne était unie à sa cause par ses plus grands prélats, entre autres, saint Norbert archevêque de Magdebourg, le chancelier de l'Empire, Adalbéron archevêque de Brême, le comte Philippe de Cadsenelenbogen évêque d'Osnabruck, Bernard évêque de Crémone, Bernard évêque de Paderborn, Anselme évêque de Brandebourg, Otton évêque d'Asti, Hubert évêque de Crémone, Bernard évêque de Parme, Guy évêque d'Yrève, les abbés Henri de Fulde et Albéron de Lunebourg. Le 30 mai 1134, Innocent II réunit à Pise, en concile général, tous les évêques d'Occident. Saint Bernard fut l'âme de cette importante assemblée : tous allaient au-devant de ses conseils et de son influence salutaire, et l'on vit des prêtres, pour pénétrer jusqu'à lui, passer la nuit à sa porte, tant la foule des visiteurs en rendaient l'accès difficile ! Hugues archevêque de Rouen, un des plus illustres prélats de cette époque, fut avec le saint abbé de Clairvaux le membre le plus actif de ce synode, au grand déplaisir du roi d'Angleterre, maître de la Normandie. Louis VI lui-même, ayant eu quelque désaccord avec le Souverain Pontife, eut la pensée de mettre empêchement au Concile ; il en fut heureusement détourné par une éloquente lettre de saint Bernard.

Les prelats français indignement traités dans la Lombardie au retour du Concile.

18. Après la clôture de ce Concile, où furent discutés les plus graves intérêts de l'Eglise et renouvelé l'anathème contre Anaclet, les évêques de France ne purent regagner leur patrie qu'à travers les plus grands périls. Le nord de l'Italie gémissait alors sous le joug tyrannique de Conrad, que les milanais avaient eu jusque-là pour allié contre l'empereur Lothaire. L'impunité qu'il laissait à ses partisans leur permit de faire tomber les évêques et les abbés de France dans une dangereuse embuscade, aux environs de Luna, en Toscane. Les détails de ce tragique événement sont consignés dans une lettre de Pierre-le-Vénérable à Innocent II. Battus de verges, après avoir été couverts de blessures, l'archevêque de Reims et l'évêque de Périgueux furent emprisonnés dans une tour par les satellites de Conrad. Les archevêques de Bourges

et de Sens, les évêques d'Evreux, de Troyes, renversé de cheval par un coup de lance et grièvement blessé, de Limoges, d'Arras, de Belley, de Rennes, et les autres prélats, après avoir perdu toute leur suite parvinrent à grand'peine à se réfugier à Ponte-Tremolo, avec les abbés de Limoges, de Vezelai, de Saint-Michel de Clusa, de Saint-Germain de Paris, de Corbeil, de Noyons, de Bourgueil, de Saint-Sulpice, de Saint-Remy, de La Grasse, de Saint-Jean-du-Pré, de Hender, de Melun, de Saumur, et bien d'autres, qui chargèrent leur compagnon d'infortune Pierre le Vénérable d'écrire au Souverain Pontife pour obtenir de prompts secours. Ils étaient réellement captifs dans ce bourg de Ponte-Trémolo, cerné de tous côtés par les Conradistes, et dont ils ne pouvaient pas sortir pour continuer leur route. La Providence voulut que saint Bernard ne fût pas au nombre des saints personnages qui traversèrent ces périls : Innocent II l'avait envoyé à Milan comme légat *a latere*.

S. Bernard légat et missionnaire à Milan.

19. Les milanais hostiles à l'archevêque Anselme de Pusterla l'avaient chassé de leur ville, et s'étaient séparés de Conrad et d'Anaclet pour se rapprocher d'Innocent. Dès qu'ils avaient appris que saint Bernard, se rendant au Concile de Pise, était arrivé en Lombardie, ils lui envoyèrent des députés pour l'assurer qu'ils reconnaissaient Innocent II comme Pontife légitime et pour le supplier de leur ménager la paix avec le Saint-Siége. Au concile de Pise, présentés par Robald évêque d'Albe, Théald de Landriano, archiprêtre de l'Église de Milan et successeur d'Etienne de Guandeca, qui avait provoqué l'expulsion d'Anselme l'année précédente, l'archidiacre Arnizzo della Sala et le lévite Anselme de Rhode, avec un grand nombre d'autres membres du clergé milanais, prêtèrent serment de fidélité au Pape, qui confirma la déposition d'Anselme de Pusterla. Mais ils n'osaient pas ensuite rentrer à Milan sans y être accompagnés d'un représentant du Saint-Siége, qui confirmerait devant le peuple de cette ville l'expulsion de l'archevêque schismatique, la nullité du sacre de Conrad, le retour à l'alliance d'Innocent II et de Lothaire. Ce fut pour résoudre ces difficultés que le Pape envoya comme légats à Milan saint Bernard et les cardinaux Guy de Pise et Matthieu d'Albano ; les trois légats, sur le conseil du premier,

s'adjoignirent Geoffroy de Lieues évêque de Chartres. Suivons maintenant le récit de Bernard abbé de Bonneval, témoin oculaire : « L'Apennin était franchi. Dès que les milanais apprirent que l'abbé dont ils désiraient ardemment la présence s'avançait sur leur territoire, tout le peuple accourut jusqu'à sept milles de la ville ; nobles et vilains, cavaliers et piétons, riches et pauvres, quittant leurs demeures comme s'ils émigraient vers une autre patrie. On se forme par groupes distincts, et c'est avec des marques incroyables de vénération qu'on reçoit l'homme de Dieu. Tous font à leurs yeux une fête de le voir ; ceux qui peuvent entendre sa voix s'estiment les plus heureux des hommes. Tous se jettent à ses pieds pour les embasser. Le saint abbé se montrât peiné de cette manifestation; ni prières, ni défenses ne purent empêcher cette marque de l'amour de tout un peuple. Les plus heureux arrachaient quelques fils de son manteau de bure, qu'ils emportaient comme une sauve-garde et un remède contre les maladies, estimant que tout ce qu'il avait touché était saint et qu'ils se sanctifieraient eux-mêmes en le touchant... »

Les Milanais acclament Bernard comme Archevêque. Invincible modestie du Saint.

20. Ainsi l'homme de Dieu n'avait eu qu'à paraître pour convertir tout un peuple. Il est vrai qu'il semait à chaque pas un bienfait miraculeux, et ses prédications n'étaient pas les moindres de ses miracles. Quelques jours après, les hymnes et chants de joie retentissaient encore dans la cité comme pour un nouveau triomphe ; les laïques et les clercs, la foule accouraient à l'église Saint-Laurent, où saint Bernard avait reçu l'hospitalité, et toutes les voix, comme tous les cœurs, s'unissaient dans une même et immense acclamation : Bernard archevêque de Milan ! *Kyrie eleison !* Bernard, archevêque ! Ne dirait-on pas l'écho, mais un écho plus puissant que la voix elle-même, du cri jeté huit siècles auparavant, dans la cathédrale qui garde à jamais le nom d'Ambroise ? Le saint Abbé, que les ordres du Souverain Pontife appelaient à d'autres travaux, dut se dérober pendant la nuit à la dignité dont les milanais voulaient l'investir malgré lui. Il se rendit d'abord à Pavie, puis à Crémone ; mais il ne put rien obtenir des habitants de cette dernière ville. Saint Bernard vint une seconde fois à Milan

dans cette même année 1134, et c'est alors qu'il y introduisit l'Ordre de Citeaux, en fondant le monastère de *Caravalle*, œuvre pour laquelle noble homme Guy, capitaine de la porte Orientale, fut son principal auxiliaire, en lui faisant don des ressources d'argent qui lui furent nécessaires. Quant au siége archiépiscopal de Milan, après le refus de saint Bernard, il fut donné à Robald, évêque d'Albe. Anselme d'ailleurs, après avoir été fait prisonnier et remis aux mains d'Innocent, mourut l'année suivante. Robald, pour ne pas fournir un prétexte au schisme, dut feindre de maintenir contre le Saint-Siége certaines prétentions des Milanais. Innocent II allait sévir contre lui, lorsque saint Bernard écrivit au Souverain Pontife et, par sa lettre, conjura de nouvelles divisions.

Lettre de S. Bernard aux habitants de Gênes.

21. Vers le même temps il écrivait à la ville de Gênes : « Que notre présence au milieu de vous l'année dernière n'ait pas été sans résultat, nous en avons eu bientôt la preuve dans les nécessités et les tribulations subies par l'Église, dont nous étions le délégué. Vous nous avez accueilli, vous nous avez retenu de la manière la plus honorable pendant le peu de temps que nous pouvions vous consacrer ; d'une manière digne de vous sans doute, mais hors de proportion avec ce qui nous était dû. Si nous en gardons le souvenir, c'est que nous en gardons la reconnaissance. Que celui-là vous paie de retour qui seul en a le pouvoir, Dieu lui-même pour qui vous avez travaillé. Quant à nous, où trouverions-nous de quoi reconnaître ce culte de vénération, ces attentions délicates, cet empressement si plein d'amour et de grâce ? Nous ne nous complaisons pas dans la faveur qui nous est accordée ; nous nous réjouissons dans la dévotion qui vous anime. O qui me rendrait ces jours de fête, trop peu nombreux ! Jamais je ne t'oublierai, peuple pieux, glorieuse nation, illustre cité ! A l'aurore, au milieu du jour, à l'arrivée de la nuit, je racontais comme le prophète les merveilles du Seigneur, j'annonçais sa loi sainte ; et l'avidité des auditeurs, leur profonde attention était égale à leur charité. Nous portions la parole de paix ; et, comme nous avons rencontré les enfants de la paix, notre paix s'est reposée sur eux. La divine semence est tombée sur une bonne terre ; et sans retard elle a pro-

duit au centuple. Je n'ai pas éprouvé de difficulté, je n'ai pas eu d'obstacle. Un même jour a vu, pour ainsi dire, l'ensemencement et la moisson. Voici quelle était notre gerbe : Pour les exilés, les captifs, les malheureux chargés de chaînes, c'est le doux espoir de la patrie et de la liberté ; pour les schismatiques, la confusion ; pour les ennemis, la terreur ; la gloire pour l'Église et la joie pour tout l'univers. Que me reste-il maintenant à faire, mes bien-aimés, si ce n'est à vous recommander la persévérance...Gardez avec soin ce que vous avez reçu de nous avec tant de bienveillance. Conservez la paix avec les Pisans vos frères, l'amour et la soumission envers le Pape, la fidélité envers le roi, l'honneur envers vous-mêmes.

22. « Nous avons appris que le duc Roger vous avait envoyé des émissaires : que portaient-ils, qu'ont-ils reporté, nous l'ignorons. Mais, selon le mot du poëte, j'ai toujours craint les Dauniens, alors même qu'ils portaient des présents. Si quelqu'un parmi vous, ce qu'à Dieu ne plaise, était surpris étendant la main vers un gain honteux, ne manquez pas de le signaler sur l'heure, tenez-le pour l'ennemi de votre nom, pour un traître qui vend ses concitoyens, qui trafique de votre gloire. Traitez avec la même rigueur celui qui murmure dans le peuple, qui sème les discordes et cherche à troubler la paix. Cet homme remplit le rôle du diable ; c'est le pire des fléaux, parce que c'est un fléau domestique. Travaillez vos champs, livrez-vous à votre négoce ; seulement ne revenez pas à vos anciennes erreurs ; appliquez-vous plutôt à les réparer par le généreux emploi de vos légitimes richesses. S'il vous convient de guerroyer, si vous avez à cœur de prouver encore votre courage dans les combats, ne tournez pas vos armes contre des voisins et des amis ; dirigez-les contre les implacables ennemis de l'Église, qui le sont aussi de votre puissance et de votre bonheur [1]. » Les habitants de Pise et ceux de Milan recevaient de semblables lettres [2]. Nous regrettons de ne pouvoir les citer. Mais il est aisé de comprendre d'après celle-là ce qu'elles devaient

Conseils et précautions. Les pâtres des Alpes.

[3] Sancti Bernardi Epist. CXXIX.
[2] *Ejusd.* Epist. CXXXI, CXXXIII.

remuer dans les âmes de pieux souvenirs, de fortes résolutions, de saints enthousiasmes. Lorsque Bernard eut enfin la liberté de regagner sa patrie, de s'acheminer vers son cloître, il s'estima mille fois plus heureux qu'au milieu de ses récents triomphes. Rien désormais ne pouvait, ce semble, ajouter à l'éclat de son nom ; il était au comble de la gloire, puisqu'elle avait atteint les dernières limites de la saine popularité. Comme il descendait les pentes abruptes des Alpes, on voyait accourir des cîmes les plus élevées et des vallées les plus profondes, les bergers qui passent là leur vie, sans communication presque avec les populations agglomérées. Ces hommes à demi sauvages venaient se prosterner à ses pieds, recevoir sa bénédiction ; puis s'en retournaient heureux, jetant aux échos des montagnes le nom de Bernard. Un triomphe plus doux encore l'attendait à Clairvaux. Pas un trouble, pas un relâchement n'avait eu lieu pendant son absence. L'union et la paix, la ferveur et l'émulation sainte n'avaient cessé d'y régner. Aucune plainte ne vint altérer la joie du retour. Une seule préocupation s'offrait à ces âmes pures, c'est que le nombre toujours croissant des novices exigeait l'agrandissement de l'Abbaye.

§ IV. FIN DU SCHISME EN AQUITAINE

Lettre de S. Bernard aux évêques aquitains.

23. En Aquitaine, cet autre foyer du schisme anaclétiste, Gérard et son digne patron Guillaume X continuaient à persécuter avec acharnement les Églises fidèles. La désolation régnait partout. Quelques évêques soutenaient la lutte et bravaient la tyrannie, sans reculer devant aucun sacrifice. De plusieurs côtés leur venaient des encouragements et des auxiliaires. Au milieu de ses incessantés occupations, saint Bernard ne perdait pas un instant de vue la cause de la justice dans cette malheureuse contrée. Les lettres qu'il écrivait ne cessaient d'éclairer les âmes et de ranimer les cœurs dans les rangs de la milice sainte. Nous ne pouvons donner que des fragments de celle qu'il adressait aux évêques de Limoges, de Poitiers, de Périgueux et de Saintes ; la citer tout entière nous entraînerait trop loin. « L'amour de la domination et

de la puissance fait seul agir ce Diotréphès qui ravage vos Églises. Il ne reconnaît pas celui qui vient au nom du Seigneur, celui que reconnaît avec vous le monde catholique ; il accepte plutôt l'homme qui vient en son propre nom. La chose n'est pas étonnante ; il n'obéit qu'aux aspirations de l'orgueil, aux insatiables désirs d'une ambition sénile. Et ce n'est pas une vague présomption qui m'autorise à le stigmatiser ainsi ; c'est lui-même, je le juge d'après ses aveux. Dans des suppliques réitérées au chancelier de l'Église romaine n'implorait-il pas l'honneur et le fardeau de la légation ? Plus sa demande était humble, plus elle soulevait le dégoût. Au lieu de repousser cette âme rampante, plût à Dieu qu'on l'eût exaucée ! Une ambition satisfaite eût peut-être causé moins de mal qu'une ambition déçue. Il n'eût guère nui qu'à lui-même ; et maintenant il trouble l'univers. Voyez ce que peut l'amour de la vaine gloire ? Une légation, charge accablante, surtout pour les épaules d'un vieillard, qui l'ignore ? il ne peut plus s'en passer. Touchant aux dernières limites de l'âge, il estimerait trop pénibles les quelques jours qui peuvent lui rester, s'ils devaient s'écouler sans cette peine... Est-ce gratuitement que cet étrange légat déploie cette activité pour son pape ? Celui-ci s'est empressé, comme il s'en vante, d'ajouter à son ancienne légation toute la France et toute la Bourgogne. Il peut bien y joindre aussi les Mèdes et les Perses, les confins tout entiers de la Décapole. Pourquoi pas même les Sarmates, de telle façon que chaque terre sur laquelle il aura mis le pied, tombe aussitôt en sa possession ? Homme sans pudeur et sans jugement, il ne se souvient ni de la justice divine ni de sa propre dignité. Il s'imagine qu'on ne le voit pas, quand il est un objet de dérision et de moquerie pour tout le monde. Et certes à bon droit ; car du sanctuaire il a fait un marché. Comme un trafiquant avide, il est allé d'un vendeur à l'autre, pour réaliser un plus grand gain. Il a choisi pour pape celui qui le faisait légat. Hier, Innocent était pour lui le pontife catholique, le saint, le pasteur suprême : aujourd'hui c'est un pervers, un schismatique, un agitateur...

Magnifique énumération. Les forces vives du catholicisme pour Innocent II.

24. « Il a beau faire cependant, il a beau semer le désordre et

la division dans une province. Il n'y a pas de conseil contre le conseil du Seigneur ; sa parole se répand comme la lumière, réunissant les peuples et les rois sous l'autorité paternelle d'Innocent. Qui l'arrètera dans sa marche ? Ils ont compris le jugement de Dieu, ils l'ont acclamé d'une voix unanime et d'un seul cœur, Galtier de Ravenne, Norbert de Magdebourg, Oldegaire de Taragone, Conrad de Salsbourg, ces illustres archevêques ; ils l'ont à leur tour acclamé, Hugues de Grenoble, Equipert de Munster, Hildebrand de Pistoie, Bernard de Pavie, Bernard de Parme, Landolfe d'Asti. La gloire exceptionnelle et l'exceptionnelle sainteté de ces pontifes ne nous ont pas permis d'hésiter. Je passe sous silence la multitude des prélats qui suivent le même sentiment dans la Toscane, la Campanie elle même, la Lombardie, la Germanie, les Gaules et les Espagnes, les Eglises de l'Orient ; tant d'archevêques et d'évêques dont les noms sont inscrits dans le livre de vie, mais que nous ne pouvons pas consigner dans une lettre... N'omettons pas les saints qui, morts au monde, n'en vivent que plus parfaitement à Dieu, qui, n'ayant d'autre souci que de lui plaire, connaissent mieux son bon plaisir. Camaldules, Cartuséens, habitants de Vallombreuse, de Cluny, de Marmoutiers, Cisterciens, mes frères, religieux de Caen, de Tiron, de Savigny, toutes les familles de clercs et de moines adhèrent au pape Innocent, défendant sa cause, obéissant à sa voix. Les princes de la terre, les rois chrétiens, avec les peuples qu'ils gouvernent, ne le reconnaissent-ils pas également pour chef, pour le père et l'évêque de leurs âmes ? Comment donc un petit nombre de dissidents osent-ils encore prétendre contrebalancer l'univers..? [1] »

Hildebert archevêque de Tours. ses derniers actes.

25. Dans les mêmes circonstances et pour le même but, Bernard écrit une lettre non moins admirable à l'un des personnages les plus éminents de cette grande époque, maintenant voisin des contrées ravagées. Hildebert, que nous avons vu occuper avec tant de zèle et de gloire le siége épiscopal du Mans, était depuis 1125 archevêque de Tours. Sa promotion, à laquelle il ne s'était résigné

[1] SANCTI BERNARDI Epist. CXXVI.

qu'après de longues résistances, avait eu l'assentiment du roi Louis-le-Gros. Il eut ensuite de pénibles démêlés avec ce prince, mais qui furent aplanis par sa rare sagesse et l'esprit religieux dominant des deux côtés. Malgré son âge et ses fatigues antérieures, il fit autant de bien dans son nouveau diocèse qu'il en avait fait dans le premier. Sur l'invitation de Conan, comte de Bretagne et de tous les prélats Armoricains, son zèle et son activité s'étendirent à cette province. Il alla présider à Nantes un concile dont le souvenir resta consacré par la reconnaissance des peuples. Dans ces contrées régnaient de tout temps deux coutumes barbares, que le génie chrétien pouvait seul abolir, et qui sur d'autres points ont persévéré pendant plusieurs siècles, chez les nations les plus civilisées. A la mort de l'homme ou de la femme, les meubles appartenaient de droit au seigneur : c'était la spoliation régulière et périodique des enfants. Quand un navire venait se briser sur ces côtes inhospitalières, les épaves étaient pillées et les naufragés spoliés, au profit encore moins des pillards que du seigneur lui-même. Contre le premier de ces horribles abus, il suffit de la prohibition du concile ; Conan y donna sa pleine adhésion, en engageant à jamais ses successeurs. Contre le second, où les instincts populaires étaient en jeu, fut portée la sentence d'excommunication, et le cruel usage disparut pour faire place à la charité chrétienne. On rapprochera ce décret de celui que le concile de Reims portait alors contre les incendiaires.

Sa mort. Ses écrits. Arnoulf de Sées contre Gérard d'Angoulême.

26. Le saint archevêque de Tours avait semblé d'abord se tenir sur la réserve quant à la grande question de la papauté. Avant de quitter la terre il voulut se mettre en rapport avec l'illustre et saint Abbé de Clairvaux. Dans une touchante lettre, il parut le consulter. Dès qu'il eut pris connaissance de la lettre de Bernard [1], il se prononça de la manière la plus formelle et la plus énergique. Il mourut peu de temps après, plein de jours et de bonnes œuvres, à l'âge de quatre-vingts ans. Sa volumineuse correspondance, ses nombreux sermons et ses poésies plus nombreuses encore, deux

[0] *Ejusd.* Epist. CXXIV.

biographies, l'une de sainte Radegonde, l'autre de saint Hugues de Cluny, constituent dans leur ensemble un précieux monument à consulter sur le douzième siècle. Le futur évêque de Lizieux, Arnoulf, écrivain mieux nourri peut-être et d'une plus pure latinité, ne sera pas un moins intrépide défenseur de la cause catholique. Il est déjà sur les rangs, et voici comment il interpelle le schismatique Gérard : « J'ai gardé jusqu'ici le silence attendant qu'un sincère repentir te ramenât dans les voies de la justice. Vain espoir ! tu nous donnes seulement un exemple de la longanimité du Seigneur en redoublant chaque jour tes persécutions contre son Église. Jusques à quand abuseras-tu de la patience de Dieu ? Jusques à quand ton âme sera-t-elle aveuglée par cette incompréhensible ambition, et la soif inextinguible de l'or te détournera-t-elle de la vérité ? Ne vois-tu pas les ravages exercés par la vieillesse sur ton corps décrépit, l'inexorable loi de la nature qui l'entraîne, le gouffre béant qui s'ouvre sous tes pas ? Est-il donc si difficile de comprendre que les supplices éternels se mesurent à l'étendue de cette même longanimité, que rien ne saurait adoucir la vengeance divine ? Tes labeurs et ton repos, tes détestables artifices, tous les instants de ta vie s'épuisent à couvrir du masque de la religion les combats que tu diriges contre elle, Mais le Tout-Puissant a mis à nu les secrets desseins de ton cœur, il a révélé ce que tu cachais dans les ténèbres ; les hommes ne peuvent plus s'y tromper. Il est évident pour tous que tu trahissais l'Église quand tu feignais d'en être le défenseur [1]. »

Geoffroy évêque de Chartres se rend en Aquitaine avec s. Bernard.

27. En 1135 l'Aquitaine, que les intrigues de Gérard et la tyrannie de Guillaume avaient retenue jusque-là dans le schisme, rentre enfin dans l'unité de l'Église catholique. Cet heureux événement fut dû à l'initiative de Geoffroy de Lieues, évêque de Chartres, qu'Innocent II avait nommé légat dans cette province après le concile de Pise. Ecoutons ce que saint Bernard, qui fut l'auxiliaire de ce grand prélat dans sa mission, dira de lui dans son livre de *la Considération*, adressé au Pape Eugène III : « Incident des plus

[1] Arnulfi Sag. *De schismate*, cap. I ; *Patr. lat.* tom. CCl. , col. 174, 175.

doux à mon cœur, qui me fournit l'occasion de rappeler et de nommer un homme mort en odeur de sainteté, je veux dire Geoffroy évêque de Chartres; il soutint vaillamment à ses frais, et cela pendant plusieurs années, les charges de légat du Saint-Siége en Aquitaine. Ce que j'en dis, je l'ai vu de mes yeux. J'étais avec lui dans cette contrée, un jour qu'un prêtre lui présenta un esturgeon. Gérard, après s'être enquis de ce qu'il avait coûté : Je ne le reçois point, dit-il, si vous n'en acceptez le prix; — et il déboursa cinq sols, le prêtre fut obligé de les prendre. Un autre jour, la dame d'un château-fort où nous étions lui offrit comme témoignage de vénération deux ou trois belles cuvettes, de bois pourtant. Gérard, dont la conscience se faisait un scrupule de tout, après les avoir examinées, loua les ciselures, mais ne consentit point à les accepter. Quand donc lui en eût-on fait prendre d'argent puisqu'il les refusait de bois? Nul ne put dire de ce légat : Nous avons enrichi Abraham; tandis qu'il pouvait s'écrier librement avec Samuël : « Dites de moi devant le Seigneur et devant son Christ, si j'ai pris le bœuf de quelqu'un ou son âne, si j'ai semé la calomnie, si je fus oppresseur, si j'ai reçu des présents; parlez, et je me condamnerai moi-même, et je restituerai ce que j'aurai ravi... [1] » Voici maintenant quels furent les travaux des deux hommes de Dieu en Aquitaine : « A la nouvelle de ce que les schismatiques avaient fait dans cette province contre les évêques et les abbés, Geoffroy ressentit une vive douleur; il résolut, toute autre affaire cessant, de venir sans retard au secours de l'Église en péril. Il se rend donc auprès de l'abbé de Clairvaux, et le conjure de se joindre à lui pour porter remède à de si grandes plaies. L'homme de Dieu consent...

Entrevue de Parthenay. soudaine inspiration d'un saint.

28. Quand a commencé l'œuvre apostolique, on fait savoir au duc Guillaume, par l'entremise d'hommes distingués qui pouvaient l'approcher sans crainte, que l'abbé de Clairvaux, l'évêque de Chartres, d'autres prélats et d'autres saints personnages lui demandaient une entrevue, dans le but de traiter avec lui de la paix de l'Église et des moyens de faire cesser les maux présents. On lui

[1] BERNARD. *de Consider.* IV.

persuada de ne point se refuser à cette démarche. L'entrevue eût lieu à Parthenay. Les serviteurs de Dieu présentèrent au duc de cent manières les raisons propres à faire cesser la division, ce schisme, qui, dans tous les pays de ce côté des Alpes, pesait sur la seule Aquitaine comme un nuage empesté... A cela le duc, ébranlé à demi, répondit qu'il pourrait consentir à reconnaître le pape Innocent, mais que rien ne saurait le déterminer à rétablir les évêques expulsés de leurs siéges ; car ils l'avaient offensé, selon son expression, à la vie à la mort ; de plus il avait fait le serment de ne jamais les admettre à faire la paix avec lui. Pendant que la conférence traînait en longueur et que l'on s'épuisait en vaines paroles, saint Bernard, recourant à des armes plus efficaces, monte à l'autel pour offrir le saint sacrifice et demander le secours divin. Les fidèles entrent dans l'église ; le duc se tient à la porte. Après la consécration, la paix étant donnée, le saint Abbé, tel qu'un ange, n'agissant déjà plus comme un mortel, pose sur la patène le corps du Seigneur, l'emporte ; le visage et les yeux enflammés, il quitte l'autel et le sanctuaire, passe devant les prélats étonnés, puis à travers les rangs pressés du peuple ; il sort, il aborde le duc avec ces terribles paroles : « Nous vous avons supplié, et vous avez méprisé nos prières... Voici que maintenant vers vous s'avance le Fils de la Vierge, le chef et le seigneur de l'Église que vous persécutez. Le voici votre juge, au nom de qui fléchit tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers. Le voici votre Dieu, dans la main de qui tombera votre âme. Le dédaignerez-vous aussi ? Le mépriserez-vous lui-même comme vous avez méprisé ses serviteurs ? » Tous les yeux étaient remplis de larmes, tous les cœurs priaient, dans l'attente de ce qui arriverait, tous les esprits étaient suspendus à je ne sais quelle espérance de quelque événement divin.

Conversion de Guillaume X duc d'Aquitaine.

29. Le duc est saisi d'épouvante, il veut se raidir, ses membres brisés par la secousse sont pris d'un soudain tremblement ; il tombe et se roule sur la terre comme un insensé. Relevé par les soldats, il est de nouveau précipité sur la face ; il ne peut parler, il n'entend à rien ; l'écume qui souille sa barbe, les profonds gémissements et les cris inarticulés qui sortent de sa poitrine, tout en lui rappelle

le profanateur du temple de Jérusalem, l'impie Héliodore. Alors l'homme de Dieu s'approche davantage, pousse son corps abattu, lui donne l'ordre de se lever, de se tenir ferme sur ses pieds et de prêter l'oreille à la sentence de Dieu même. « L'évêque de Poitiers, dit-il, que vous avez chassé de son église, est ici ; allez et réconciliez-vous avec votre pontife dans le saint baiser de la paix ; ramenez-le vous-même sur son siége, et, donnant satisfaction à Dieu, rendez-lui en gloire les outrages que vous lui avez prodigués. Mettez fin aux discordes dans tous vos États et rappelez les cœurs divisés à l'union de la charité chrétienne. Soumettez-vous au pape Innocent, et comme l'Église universelle lui obéit, obéissez vous-même à l'élu de Dieu. » Devant ce langage, vaincu par l'autorité du Saint-Esprit et par la présence de l'Eucharistie, Guillaume n'osait ni ne pouvait répondre. Mais il court aussitôt, il se jette dans les bras de l'évêque, et de cette même main qui l'avait repoussé, il le ramène sur son siége et le rend à son ministère de salut, au milieu des chants d'allégresse de toute la cité. Le saint Abbé, parlant ensuite au duc avec plus de douceur, l'avertit paternellement de ne plus se lever à l'avenir pour des entreprises impies et téméraires, de peur de lasser la patience de Dieu par de si grands crimes, et de violer en quelque manière la paix qu'il venait de faire [1]. Guillaume avait un caractère violent : les intrigues de Gérard d'Angoulême le firent encore retomber dans le piége; mais les lettres de saint Bernard le ramenèrent toujours dans la bonne voie ; animé d'un repentir sincère, il devint un modèle d'austérité, il atteignit le faîte de la perfection.

Mort de Gérard évêque d'Angoulême.

30. Ecrivant au duc, pour le relever d'une de ses chutes, Bernard, dans la douleur de son âme, s'était écrié [2] : « Qui vous a donc fasciné, que vous vous soyez éloigné si promptement de la voie du salut? Assurément, quel qu'il soit, il portera le poids de la sentence divine. Fasse le ciel qu'ils soient retranchés ceux qui sèment le trouble parmi vous ! » C'est ce qui ne tarda pas à se réaliser contre le légat de l'antipape. « La paix était rendue à toute l'Église

[1] BERNARD. BONOEVAL. *Vita S. Bernard.* II, 6.
[2] BERNARD. *Epist.* CXVIII.

d'Aquitaine, » continue Bernard de Bonneval; « le seul Gérard persévérait dans le mal. Mais peu de temps après, le jour de la colère étant survenu, il périt misérablement dans sa demeure... Mort subitement et dans l'impénitence, sans confession et sans viatique, il remit son âme sortant du corps à celui dont il était demeuré le ministre jusqu'à la fin. Ses neveux, qu'il avait élevés aux plus grands honneurs de cette Église, ayant trouvé dans son lit son corps sans vie, horriblement tuméfié, l'inhumèrent dans une basilique. Mais le légat du Saint-Siége l'en fit retirer et transporter ailleurs. Les parents de cet homme pervers furent ensuite expulsés de l'Église d'Angoulême, et toute sa race, extirpée jusqu'à la racine, alla porter aux échos de l'exil ses plaintes contre la sévérité de ce jugement. Ce n'est qu'après avoir ainsi, de concert avec le légat, écrasé et réduit en poudre l'hydre du schisme en Aquitaine, que saint Bernard, le cœur plein d'une joie sereine, revint à Clairvaux. »

Martyre de Thomas prieur de saint-Victor de Paris.

31. Il y revenait avec l'espérance de pouvoir se consacrer tout entier à l'explication du Cantique des cantiques; mais il dut encore se distraire maintes fois de cette œuvre, pour faire retentir sa grande voix dans la cause de l'Église. C'est à cette époque qu'il écrivait au cardinal Jean de Crême pour le féliciter de son retour dans le camp d'Innocent, dont il avait d'abord été le zélé partisan, et qu'il avait ensuite abandonné pour suivre Anaclet. Vers le même temps encore il dut écrire au Souverain Pontife contre l'archidiacre Théobald Nothier, assassin de Thomas, prieur de Saint-Victor de Paris, qu'il qualifie de martyr à cause de la sainteté de toute sa vie et de l'héroïsme avec lequel il supporta la mort. Il écrivit à la même occasion aux autres cardinaux, et il parle de cet événement dans la lettre à Jean de Crême au sujet de sa réconciliation [1]. Nothier eut également pour accusateurs auprès du Pape le saint et courageux Abbé Cluny, Pierre le Vénérable [2], et l'évêque de Paris, qui voyait dans ce meurtre la prolongation des anciennes hostilités, une atteinte à son Eglise. Vainement il avait couvert de son corps

[1] BERNARD. *Epist.* CLVIII, CLXIII.
[2] PETR. CLUN. *Epist.* III, 17.

son conseiller le plus sage et son meilleur ami. Ainsi dans ce siècle deux Thomas reçurent la couronne du martyre pour la défense des droits de l'Église, l'un à Paris et l'autre à Cantorbéry. Le crime de Nothier et de ses neveux amena la réunion d'un concile à Jouare, où leur solennelle condamnation fut prononcée. A ce même concile furent déférés Jean, archidiacre intrus d'Orléans, et ses complices, qui avaient, peu de temps avant le martyre de Thomas, et pour une cause identique, mis à mort Archembald, sous-doyen de cette Église.

§ V. LE SCHISME DANS LE MIDI DE L'ITALIE

Ambition et perfidie de Roger.

32. Dans le midi de l'Italie, les événements avaient pris, depuis 1132, une tournure nouvelle : les Bénéventins et plusieurs barons s'étaient détachés du parti de Roger et d'Anaclet. Le prince sicilien, pour ne rien laisser hors de sa puissance, avait conçu le projet de soumettre Bénévent ; il devint le systématique oppresseur des barons voisins de cette ville, afin de les affaiblir. Entre autres choses, sous le prétexte d'une légation, il éloigna Rainulf comte d'Avellino, en l'envoyant avec ses troupes à l'antipape Anaclet. En son absence, il envahit Avellino, s'empara de sa femme et de son fils, et les fit transporter en Sicile. Rainulf à son retour ne put obtenir justice, bien qu'il réclamât au nom d'Anaclet. Il se mit donc en révolte contre le duc, entraînant avec lui Robert de Capoue, plusieurs autres barons, et les Bénéventins hostiles au cardinal Crescence, qui leur avait arraché le serment de fidélité au roi Roger, et qu'ils avaient chassé de leur ville. Ils avaient aussitôt fait leur soumission au cardinal Gérard, chargé du gouvernement de Bénévent par Innocent II. Rainulf et Robert avec leurs alliés réunirent promptement une armée et présentèrent la bataille à leur perfide ennemi sur le territoire des Picentins, au-delà du Sarno; avec l'aide de la Providence, ils furent vainqueurs et le forcèrent à fuir, après avoir taillé en pièces ses troupes. Roger ne s'arrêta qu'à Salerne, d'où il gagna la Sicile pour y lever une nouvelle armée. Cette grande victoire du parti d'Innocent II, récemment formé dans le Sud, eut lieu près de Nocera-de'-Pagani ; ce qui détermina des

mouvements de révolte parmi les habitants de Bari, dont Roger avait fait naguère prisonnier le prince Grimoald, et de Brindes, dont il avait subjugué le seigneur Tancrède, comte de Conversano. Le roi vaincu, pour arrêter le soulèvement, eut la prudence, avant de quitter Salerne, de faire les concessions qui lui furent imposées.

Deuxième campagne de Roger contre les partisans d'Innocent II.

33. Pendant qu'il était en Sicile, le cardinal Gérard, Grégoire archevêque élu de Bénévent comme successeur de Landolf, le connétable Rolpoton, Robert prince de Capoue et Rainulf comte d'Avellino, s'étaient rendus auprès du Pape et de Lothaire II, récemment arrivés à Rome, pour en obtenir des secours que l'empereur ne pût leur fournir encore. A cette nouvelle, Roger, avec une armée de Sarrasins qu'il avait rassemblée, passe le Phare de Messine et se porte à marches forcées en Apulie, où Venouse et les autres places fortes étaient occupées par Tancrède de Conversano. Après le sac et l'incendie de Venouse, le roi défait le comte Alexandre, et fait prisonniers ses deux fils Geoffroy et Robert, le premier à Mateola et le second à Armento. Il s'avance ensuite contre Ansa, fait prisonnier le comte Giffred et s'empare de ses trésors. Roger continue sa marche victorieuse. Il prend et réduit en cendres Montepeloso, où s'était enfermé Tancrède ; le comte est envoyé en Sicile, pour y être jeté à tout jamais au fond d'un cachot, après avoir vu étrangler sous ses yeux Roctoïus de Planco, son plus fidèle officier. Le peuple de Troja, saisi de terreur et conseillé par son évêque, plein de confiance d'ailleurs dans les promesses de paix qui lui ont été faites, vient en procession au-devant du farouche vainqueur ; mais des émissaires sont venus de la part de Rainulf jusqu'à ce peuple, et, bien qu'il ait refusé de les entendre, c'en est assez pour sa condamnation : le tyran irrité disperse cette foule sans armes, et livre la ville au fer et à l'incendie. Trani et Bari subissent le même sort. Le comte Rainulf, apprenant que le roi son beau-frère est si près de lui et va sans doute l'attaquer, se réfugie promptement à Naples ; il conjure le maître de la milice Sergius et les habitants de ne pas l'abandonner à la fureur de son ennemi. Mais Roger, à l'instigation du cardinal Anaclétiste Crescence, s'é-

tait retourné contre les Bénéventins, qui s'obstinaient à ne pas le reconnaître pour roi, et dévastait leur territoire.

Troisième campagne. La main de Dieu frappe le tyran.

34. L'hiver était là, qui mit fin à cette sanglante campagne ; le vainqueur abhorré reprit le chemin de la Sicile. Robert de Capoue était déjà parti pour le nord, où il intéressait à sa cause Venise, Pise et Gènes ; elles armèrent une flotte pour lui venir en aide au printemps. La campagne de 1134 fut encore favorable au tyran sicilien, que les premiers beaux jours trouvèrent en Campanie à la tête d'une armée relativement importante. Sa flotte tenta vainement de s'emparer de Naples : elle dut se retirer devant la défense héroïque des habitants, soutenus par les troupes que Pise avait envoyées. Mais la trahison lui assura des avantages qu'il n'eût pas osé attendre de la victoire. Les barons qui avaient promis de combattre dans l'armée de Rainulf et qui avaient reçu l'argent stipulé pour ce secours, ne vinrent pas ; il en résulta que le Sicilien, ne trouvant personne qui pût lui résister, s'empara de Bénévent. Le comte Rainulf, réduit aux abois, fit sa soumission et prêta serment de fidélité à son beau-frère, qui lui rendit sa femme Mathilde. Peu après, le roi était maître de Capoue et d'Aversa, et retournait triomphalement en Sicile, à la fin de cette année. Le prince de Capoue Robert, qui s'était réfugié auprès du pape, y demeura jusqu'à l'année suivante, dans l'espoir d'obtenir, par l'intermédiaire du Pontife, l'intervention en Campanie et en Apulie de Lothaire II, qu'Innocent et saint Bernard ne cessaient de solliciter à cette entreprise par leurs lettres. En 1135, Robert lui-même, dépouillé de sa principauté, et Richard, frère de Rainulf, étaient envoyés à l'empereur par le Pape, avec le cardinal Gérard. Lothaire promit de se rendre en Italie cette année même, et se mit en effet en route à la tête d'une armée. D'autre part, saint Bernard, écrivait aux Gênois pour les exhorter à repousser les avances que leur faisait le roi de Sicile. Les Pisans avaient envoyé mille hommes, qui protégèrent Naples où ils avaient été reçus. Leur flotte attaqua Melfi et la prit. Dès que le roi eut quitté le continent, Anaclet vint à Bénévent en toute hâte ; il en prit possession, et combla de largesses l'archevêque de sa création, Roscemanus. Roger ne put ouvrir que tard la

campagne de 1135. Malade d'abord lui-même, il recouvra promptement la santé ; mais ce fut ensuite sa femme Elvire qui vint à la dernière extrémité. « Pendant toute sa vie, » écrit un contemporain, « cette reine eut au plus haut degré la grâce de la religion et le zèle des aumônes [1]... » La mort d'Élvire fut pour Roger un sujet d'amère douleur ; il s'enferma pendant plusieurs jours dans son appartement, où ne pouvaient le voir que les serviteurs tout particulièrement attachés à sa personne. De là le bruit de sa mort, qui trouva créance non-seulement au loin, mais à Palerme même.

Résistance des catholiques secours donnés par les Pisans.

35. Sur cette fausse rumeur, on sollicite le retour du prince Robert, qui s'était réfugié à Pise. Les habitants de cette ville lui fournissent une nombreuse armée, avec laquelle il fait voile vers Naples. Il y est reçu par le maître de la milice Sergius, avec lequel il avait déjà noué la conspiration par lettre. Il ne tarda pas à se rendre maître d'Aversa. Le comte Rainulf, était également persuadé de la mort du roi. La nouvelle du retour du prince avec des forces considérables coïncidant avec celle de la mort de Roger semblait lui présenter une occasion opportune de recouvrer les terres qui lui avaient été enlevées. Il réunit donc des troupes et se présenta devant Capoue, dans l'espoir que les partisans de Robert profiteraient des circonstances pour lui livrer la place. Trompé dans son attente, il dut regagner Capacio, d'où il était parti ; et de là il se rendit à Naples, auprès de Robert et de Sergius, leur amenant les forces qu'il commandait. Cependant Guarin, chancelier du roi, et l'amiral Jean avaient conservé toute la Terre-de-Labour,

[1] Cette Elvire était fille d'Alphonse VI roi de Castille et de Léon. D'aucuns veulent qu'elle s'appelât Isabelle et fût du sang des rois de France ; Sandoval montre que cette opinion n'est confirmée par aucun ancien monument. Ce qui est certain, c'est l'existence d'une Elvire, fille d'Isabelle, quatrième femme d'Alphonse. Elvire étant mère de trois fils de Roger qui combattaient alors dans les armées de leur père, elle ne pourrait plus être jeune en 1135. Pyrrhus, dans son *Histoire de Sicile*, se trompe grossièrement, lorsqu'il dit que la première femme de Roger fut une sœur d'Anaclet, que la seconde, qui vécut peu, s'appelait Ayrolde, et que la troisième fut Elvire qu'il fait mourir en 1145. Il n'est fait mention d'Ayrolde nulle part. Mais le témoignage d'Orderic ne permet pas de douter qu'il y ait eu une sœur d'Anaclet mariée au roi de Sicile, bien qu'il ait tu son nom.

Aversa exceptée. Sur ces entrefaites, Roger sorti pour ainsi dire du tombeau, débarque tout à coup à Salerne. Les populations du midi de la Péninsule l'accueillent comme un libérateur, s'il faut en croire un auteur contemporain quelque peu suspect de partialité [1]. Il ne négligea rien pour diviser ses adversaires, afin d'en avoir plus facilement raison ; mais ses avances à Robert demeurèrent sans résultat. Roger vint alors mettre le siége devant Aversa, dont les habitants épouvantés s'enfuirent à Naples. Rainulf, qui avait la mission de défendre Aversa, se voyant abandonné de tous, est contraint lui-même de les suivre dans leur fuite.

Nouvelles fureurs du tyran silicien.

36. Roger, furieux de ce que le comte échappait à sa vengeance, détruit la ville de fond en comble, livre les environs au fer et au feu, et porte le ravage jusqu'aux portes de Naples, où l'épouvante est si grande, que les défenseurs de la ville n'osent pas tenter une sortie. Le farouche vainqueur n'eut de repos qu'après avoir fait le désert dans un rayon de plus de dix lieues autour de la place. C'est en vain, toutefois, qu'il en fit le siége. Bien plus, les Pisans envoyèrent de nouveaux secours à Robert, et cette seconde flotte s'empara d'Amalfi qui fut livrée au pillage. Après une tentative, par mer, aussi infructueuse que les attaques par terre, Roger dut enfin se décider, à cause de l'hiver, à rentrer en Sicile. Avant de partir et après avoir reçu le serment de fidélité des Anaclétistes, ayant à leur tête Roscemannus, archevêque intrus de Bénévent, il établit son fils Alphonse prince de Capoue. De ses autres fils, l'aîné Roger lui était associé déjà comme duc, et le second Tancrède était prince de Bari ; la reine Elvire lui en avait donné deux autres jeunes encore : Guillaume qui devait lui succéder au trône, et Henri le plus jeune de tous. La campagne de 1136 s'ouvrira, sans que Lothaire II, retenu en Lombardie, puisse venir dans le Sud, où Roger s'était emparé de tout le pays, à l'exception de Naples. Le roi, pendant son séjour en Sicile, était représenté sur le continent par le chancelier Guarin, qui suscita de graves embarras aux moines du Mont-Cassin, bien qu'ils fussent ses alliés.

[1] Falco. Sac. Not. Benev. ad annum 1135.

Le Mont-Cassin tombé dans le schisme.

37. Le Mont-Cassin, dont les possessions étaient comprises dans les États du roi, avaient suivi le parti d'Anaclet. Or Roger, comme tous les tyrans, qui ménagent leurs alliés tant qu'ils leur sont nécessaires, et qui les persécutent ensuite pour régner seuls, prétendit bientôt à la domination absolue sur le monastère, et c'est son chancelier Guarin qu'il chargea de faire prévaloir sa tyrannie. Guarin fait ordonner à l'abbé par Canzolino, gouverneur de Capoue, de se rendre dans cette ville, où l'on se serait emparé de sa personne. Sénioret, devinant le piége, n'a garde d'écouter cet appel. Nouvelle insistance du chancelier ; l'Abbé envoie deux moines chargés de représenter qu'une indisposition grave lui rendait impossible le voyage de Capoue. On était aux approches de Noël; Guarin répond à l'Abbé que, s'il n'est obéi aussitôt après la fête, il ira lui-même au Mont-Cassin. L'Abbé continue à prétexter sa maladie. Le chancelier, emmenant le nouveau prince de Capoue, prend le chemin de l'Abbaye. L'évêque élu d'Aquin, par une inspiration malheureusement gratuite et qui dans sa pensée n'était qu'une calomnie, l'informe que Sénioret prépare toutes choses pour recevoir Innocent II et Lothaire, puis le vient rejoindre à San-Germano, d'où ils expédient à l'Abbé l'ordre de se rendre immédiatement auprès d'eux pour traiter des affaires du royaume. Mis au courant de tout par le secrétaire de l'évêque d'Aquin, Sénioret allègue toujours la maladie ; toutefois, il envoie les plus anciens du monastère, qui reprochent hautement à l'évêque d'Aquin son insinuation calomnieuse. L'évêque veut nier ; mais la production de la lettre, livrée par son secrétaire, le couvre de confusion et lui rend toute réponse impossible. Le chancelier et l'évêque d'Aquin tirèrent une terrible vengeance du secrétaire, qui leur causait cette difficulté inattendue : ils lui firent crever les yeux. Ils essayèrent ensuite d'obtenir de l'Abbé la reddition du puissant monastère : ils lui proposaient de se retirer, lui et les moines qui voudraient le suivre, dans la forteresse de Bantra et d'y emporter le trésor, dont Innocent et l'empereur voulaient, disaient-ils, s'emparer.

Humiliations et malheurs de la célèbre abbaye.

38. Devant cet ordre injuste, l'Abbé répond qu'il ne peut rien décider sans le consentement de ses frères : il s'en retourne donc,

convoque le chapître, et lui soumet la proposition de Guarin. L'avis de tous est qu'il vaut mieux encourir toutes les persécutions et la mort même que de livrer l'Abbaye. Cette délibération prise, Sénioret, pour gagner du temps, fait savoir à Guarin et à Canzolino qu'on ne peut rien décider sur un objet aussi grave sans en référer à une assemblée générale de l'Ordre. Le chancelier refuse tout délai, et se retire en laissant les moines dans l'épouvante, sous le coup des menaces les plus terribles. Bientôt il appelle toutes les forces de la Campanie, du Samnium, de la Pouille, de la Lucanie et de la Calabre à la prise du Mont-Cassin, qui fut dépouillé de toutes ses dépendances. Juste châtiment de la fausse sagesse de ces moines, qui n'avaient pas craint de se séparer de l'Église et du Pontife légitime, dans l'espoir que le tyran sicilien serait le défenseur de leurs biens temporels. L'Abbé du mont-Cassin introduit dans le monastère une garnison des soldats de Landulf, comte d'Aquin, partisan de l'empereur. Le chancelier se replie sur Salerne, où la mort l'emporte subitement. C'est Canzolino qui continue son œuvre de persécution contre les moines. L'abbé Sénioret meurt à son tour, après avoir fait proposer à Lothaire de mettre le Cassin sous sa sauve-garde, à la condition que, tout en combattant Roger, il se tournera contre Innocent[1]. Alors le schisme se produit avec tous ses désordres dans le monastère ; deux abbés sont mis en présence, et les partisans de l'un sollicitent l'empereur, pendant que ceux de l'autre appellent le roi. Au mois de mars 1137, Innocent et Lothaire ont une entrevue à Viterbe : ils y décident que l'empereur envahira la Pouille, et que le pape avec Henri, gendre de l'empereur, attaqueront la Campanie. Le Pontife, quelque inévitable que fût la nécessité de recourir à la force séculière contre les schismatiques, ne désespéra pas d'adoucir les maux de la guerre par le recours aux moyens de persuasion ; dans ce but il appela saint Bernard.

[1] PETR. DIAC. Chron. cass. IV, 188.

§ V. S. Bernard devant Roger.

Troisième voyage de s. Bernard en Italie pour la conversion des schismatiques.

39. Laissons la parole au biographe du saint abbé de Clairvaux : « Des lettres apostoliques mandent l'homme de Dieu, les cardinaux le conjurent de venir en aide à l'Église persécutée. Il interrompt ses travaux — les homélies sur le Cantique des cantiques ; — il sent qu'aucun prétexte ne doit retarder son départ ; » après de touchants adieux aux siens, il prend aussitôt la route de Rome. Parvenu en Toscane, il croyait trouver le Pontife à Pise, où il était demeuré jusque là. Dès qu'il apprit qu'Innocent était à Viterbe, il alla l'y rejoindre aussitôt que le lui permit une grave et dangereuse maladie de son frère Gérard, qui l'accompagnait dans ce voyage. Dès son arrivée, le Pape le fit partir comme légat pour Rome, où sa mission eut les plus heureux résultats et ramena nombre de partisans de Pierre de Léon à l'obéissance du Saint-Siége. Il attaquait le sacrilége usurpateur au cœur de son empire, et nul n'osa rien tenter contre lui. Les ecclésiastiques venaient se jeter à ses pieds, lui confessant qu'ils n'étaient retenus dans le schisme que par la crainte de perdre, avec leur dignité, leur unique moyen d'existence. Pendant ce temps le Pape, secondé par le duc Henri, gendre de Lothaire, faisait rentrer toute la Campanie dans le devoir, et, s'il ne voulut point entrer dans Rome, ce fut pour n'y pas susciter des difficultés. Robert fut de nouveau mis en possession de sa principauté de Capoue. Bénévent fit sa soumission. Innocent s'y rendit avec Lothaire et l'impératrice. Il donna l'investiture du comté d'Apulie au comte Rainulf ; il donna aussi la consécration archiépiscopale à Grégoire, archevêque élu de cette ville.

Le Mont-Cassin rentre dans l'unité catholique. Mort de Lothaire II.

40. Il se rendit ensuite au mont-Cassin, qu'il put enfin séparer de la cause des schismatiques, et dont il régla les affaires, de concert avec l'empereur : l'abbé Raynald, élu pendant la période de l'excommunication, fut déposé et remplacé par Guibald, élu canoniquement. Ni les contestations ni les entraves n'avaient manqué de la part des moines, ni les tentatives d'empiètement de la part des

Teutons ; mais l'Eglise avait enfin triomphé de tous les obstacles. C'est après avoir obtenu ces heureux résultats, que le Pontife et l'empereur revinrent à Rome, d'où Lothaire reprit le chemin de ses États. Il ne devait pas revoir l'Allemagne. Rien d'étonnant à cela ; c'était un vieillard presque centenaire. Il venait de célébrer la fête de S. Martin dans la ville de Trente, quand il fut atteint d'une maladie que tout le monde excepté lui jugea mortelle. En dépit de ses douleurs et des plus alarmants symptômes, il donna l'ordre du départ. Mais, à l'entrée d'une gorge des Alpes, il expirait le 4 décembre 1137, dans une obscure bourgade... il avait porté moins de treize ans la couronne royale, moins de cinq le sceptre impérial. Ces princes dévoués à l'Église étaient pour la plupart d'austères et rudes chrétiens. Sauf quelques rapides éblouissements de la grandeur séculière, ils se montraient d'une admirable soumission à ses lois. Pierre le diacre, qui n'avait vu celui-ci que pendant cette dernière campagne, nous transmet d'étonnants détails sur ses pratiques religieuses. C'est à renverser toutes les idées des hommes de notre temps. Le vieux Lothaire, avant de monter à cheval, entendait trois messes : la première pour les morts, dès l'aurore ; la deuxième pour l'armée ; la troisième, celle du jour, pour son propre compte. Jean Sobieski n'en servit qu'une le matin de la bataille contre les Turcs sous les murs de Vienne. L'empereur, secondé par l'impératrice, lavait les pieds des mendiants et des orphelins, puis leur distribuait d'abondantes aumônes. Dans ses conseils étaient admis les plus éminents prélats de son empire, qui l'accompagnaient partout pour l'aider de leurs lumières[1]. Sur le point de trépasser, il ordonna qu'il fut transporté dans un monastère saxon, que lui-même avait fondé, voulant reposer dans une terre deux fois sainte.

Première entrevue sans résultat. Défaite de Roger.

41. Roger n'attendait que le moment, où le pape et l'empereur seraient partis : il débarque aussitôt à Salerne, reprend la campagne et met tout à feu et à sang. Sa colère fondit surtout sur Capoue, dont le prince Robert avait obtenu la venue de Lothaire et

[1] PETR. DIAC. *Chron. cass.* IV, 124.

de son armée. Les Béséventins saisis d'épouvante envoyèrent aussitôt une députation à Roger, et trahirent le Saint-Siége, pour embrasser de nouveau le parti d'Anaclet. Aux fureurs du roi et de son armée, le pape opposa un seul homme : S. Bernard. « Cependant, » écrit Falco de Bénévent, « l'Abbé de Clairvaux était venu trouver le roi, pour mettre un terme aux maux de cette grande discorde entre ce même Roger et le duc Rainulf, fidèle à l'Église, et pour amener la paix par un traité ; mais ce fut en vain. » Les troupes des deux partis étaient en présence, et Roger, confiant dans la supériorité du nombre, ne voulut rien écouter. Vainement encore Bernard lui prédit en punition de son orgueil une sanglante défaite. Malgré son respect pour le saint, le fier capitaine rit de la prophétie. On prit de part et d'autre les dispositions pour le combat. Le Sicilien ayant vu forcer ses premières lignes, donna le premier l'exemple de la fuite. Rainulf victorieux s'empara des richesses du camp des ennemis ; et, se mettant à leur poursuite, il en fit un grand carnage. Pour gagner du temps, Roger feignit alors le désir de la paix, et consentit à la reprise des négociations. On convint que trois cardinaux du côté d'Innocent, choisis parmi ses électeurs, et trois du côté d'Anaclet se rendraient auprès du roi et lui feraient le récit des deux élections ; Roger ensuite se déterminerait pour la cause qui lui semblerait la plus juste. On devait espérer d'aboutir à la paix par ce moyen, le roi sachant bien que l'univers catholique était pour Innocent, à l'exception du seul royaume de Sicile. Innocent et Anaclet furent aussitôt informés de ce qui se passait. Le chancelier Aimeric, le cardinal Gérard et l'Abbé de Claivaux se rendirent à Salerne pour plaider la cause du Pontife légitime ; celle de l'antipape avait pour défenseurs son chancelier Matthieu et deux de ses cardinaux, Pierre de Pise et Grégoire.

Affection de l'abbé de Clairvaux pour ses religieux.

42. Voilà donc S Bernard entraîné sur les routes et retenu dans les cités de l'Italie méridionale. Son cœur était à Claivaux. Jamais peut-être ce cœur ne s'était mieux révélé. Ne perdons pas cette occasion de pénétrer dans le sanctuaire. Voici comment le père écrivait à ses enfants : « Jugez par vous-mêmes ce que je dois souffrir de

mon côté. Si mon absence vous est si pénible, ne doutez pas qu'elle ne me soit plus pénible encore. Il n'y a nulle parité dans la perte que nous éprouvons, la peine ne saurait être la même : Je vous manque seul, vous me manquez tous ensemble. Il faut nécessairement calculer mes soucis sur votre nombre même ; chacun de vous est en particulier l'objet de ma douleur et de mes craintes. Ce multiple déchirement ne cessera pas, que je ne sois rendu à mes entrailles. J'ai la persuasion que vous le sentez tous pour moi ; mais moi je suis seul avec ma souffrance. Ce qui me torture, ce n'est pas seulement d'être forcé de vivre sans vous, pour peu de temps même, quand régner sans vous me serait un misérable esclavage ; c'est encore d'être absorbé par des soins qui troublent absolument ma douce quiétude et qui ne conviennent guère à ma profession, on peut le croire. Sachant cela, le retard que m'imposent les affaires de l'Eglise, non certes ma propre volonté, vous ne pouvez pas m'en accuser, vous devez m'en plaindre. J'espère cependant que ce retard ne sera pas long ; demandez dans vos prières qu'il ne soit pas infructueux. Les pertes qui peuvent en résulter, regardez-les comme un gain, puisque Dieu lui-même est en cause. Il est bon, il peut tout ; il peut aisément nous rendre avec usure ce que nous aurons perdu. Soyons pleins de courage, ayant Dieu pour nous ; en lui nous vous sommes présent, quelle que soit la distance qui nous sépare. Quiconque d'entre vous se montre zélé pour ses devoirs, humble, timoré, zélé pour l'étude, vigilant dans l'oraison, gardant la charité fraternelle, ne saurait me tenir pour absent. Et comment ne serais-je pas présent en esprit à celui qui ne forme avec moi qu'un cœur et qu'une âme ? S'il existait entre vous, ce qu'à Dieu ne plaise, un semeur de faux bruits, un homme à double langue, un murmurateur, un obtiné, un religieux impatient de la discipline, inquiet et changeant, qui ne rougit pas de manger son pain sans rien faire ; celui-là, lui serais-je présent de corps, je serais loin de lui par mon âme, parce que lui-même s'est éloigné de Dieu. En attendant que je vienne, frères bien-aimés, servez le Seigneur dans la crainte, afin que vous le serviez un jour sans crainte, lorsqu'il vous aura

délivré des mains de vos ennemis. Servez-le dans l'espérance, parce qu'il est fidèle dans ses promesses ; servez-le par des œuvres méritoires, parce qu'il se prodigue dans les mérites. A ne rien dire de plus, il réclame avec droit notre vie, puisqu'il a pour nous donné la sienne. Que personne donc ne vive pour soi, mais bien pour celui qui est mort pour lui. Et pour qui vivrais-je à plus juste titre que pour celui dont la mort m'a donné la vie? plus heureusement que pour celui qui promet la vie éternelle? plus nécessairement que pour celui qui menace des éternelles flammes? Mais je le sers volontairement, parce que la charité dompte toutes les résistances et subjugue la liberté. Je provoque à cela ceux que je porte dans mes entrailles. Servez donc dans cette charité qui donne l'exclusion à la crainte, qui ne sent pas les labeurs, qui n'envisage pas le mérite, qui ne court pas après la récompense, et qui cependant est le plus puissant de tous les mobiles. Nulle terreur ne tient tant en éveil, nulle récompense n'engage au même degré, nulle justice n'est aussi rigoureuse. Qu'elle vous unisse à moi par d'indissolubles biens, qu'elle me rende sans cesse présent au milieu de vous, à l'heure surtout de vos prières[1]. »

Lettres qu'il leur écrit pendant son voyage.

43. « Mon âme est plongée dans la tristesse jusqu'à ce que je sois de retour ; elle ne veut pas être consolée, si ce n'est auprès de vous. Et quelle serait ma consolation dans ces temps mauvais, dans le lieu de mon pélerinage? Pas d'autre que vous dans le Seigneur. Où que j'aille, votre doux souvenir ne m'abandonne pas un instant ; mais plus le souvenir est doux, plus pénible est l'absence. Malheureux que je suis! non-seulement mon exil se prolonge, mais il est comme redoublé ; je puis bien dire avec le prophète : « Ils ont trouvé le moyen d'ajouter à la douleur de mes blessures, » *Psalm.* LXVIII, 27, ceux qui même, pour un temps et d'une manière corporelle, me séparent de vous. Le commun exil, celui qui nous fait voyager loin du Seigneur, tant que nous vivons dans le corps, est certes assez pénible. Devait-il s'aggraver de cet autre exil personnel qui me retient loin de vous et lasse ma patience? Long est

[1] S. BERNARDI. Epist. CXLIII.

l'ennui, interminable l'attente, quand on reste toujours soumis à cette vanité qui remplit toutes choses, enfermé dans l'horrible prison de l'épaisse matière, courbé sous les chaînes de la mort, sans pouvoir encore rompre les nœuds du péché, pour s'envoler vers le Christ. A cette cruelle privation j'avais un remède, incomplet à la vérité, mais réellement venu d'en haut: au lieu de cette gloire céleste qui nous est ici-bas cachée, je voyais le saint temple de Dieu, vous-mêmes. De ce temple il me semblait aisé de passer à celui de la gloire. Que de fois cette consolation ne m'a-t-elle pas été ravie? Les petits enfants sont trop tôt sevrés ; ceux que j'ai engendrés par l'Évangile, je ne puis achever de les nourrir. On me force à laisser mes affaires personnelles, pour m'occuper de celles d'autrui. Faut-il donc que ma vie tout entière s'écoule dans la douleur, ô bon Jésus, que mes années s'épuisent dans les larmes! Mieux vaudrait pour moi, Seigneur, mourir que vivre, mais seulement au milieu de mes frères, de mes enfants, des objets de ma tendresse. C'est incontestablement plus doux, plus conforme à la nature humaine, en même temps que plus sûr. Il est digne de votre miséricorde de me donner cet allégement ; que je respire avant mon dernier départ, avant que je m'éloigne pour ne plus revenir. Plaise à mon Seigneur que les yeux d'un pauvre père, bien que je ne mérite pas ce non, soient fermés par les mains de ses fils ; que ceux-ci voient mon heure suprême, qu'ils consolent ma sortie, que par leurs pieux désirs, ils me transmettent à la société de vos élus, si votre grâce ne m'en juge pas indigne ; qu'ils ensevelissent le corps d'un pauvre parmi les corps des pauvres. Que ce ne soit pas cependant ma volonté, mais la vôtre qui s'accomplisse. Puisque vous avez écouté ma douleur, il est juste que vous n'ignoriez pas ma consolation, quelle qu'elle soit. D'abord, dans toutes les fatigues et les tribulations que je supporte, je n'ai pas d'autre objet que celui pour qui tous les êtres vivent. Bon gré malgré, je dois vivre, pour lui. N'a-t-il pas acheté ma vie en donnant pour moi la sienne? Ce que nous souffrons à cause de lui, il nous en tiendra compte au dernier jour, Juge équitable, miséricordieux et puissant. J'ajoute qu'en bien des circonstances, non en vue de mes mérites,

mais par un acte gratuit de son amour, il m'a glorifié dans mes œuvres ; sa grâce n'a pas été stérile en moi, j'en ai fait l'expérience et vous pouvez l'avoir appris en partie. Le bien qui s'est opéré d'une manière providentielle pour l'Eglise de Dieu, je vous le dirais dans la pensée de vous être agréable, si pareil discours ne sentait pas la vaine gloire. J'aime mieux que d'autres le disent pour moi. Sur les pressantes instances de l'empereur, avec le mandat apostolique, vaincu par les prières des grands et des prélats, malgré ma répugnance et mes larmes, débile et souffrant, portant en moi la pâle image, pourquoi ne pas l'avouer, d'une mort sans cesse menaçante, je suis traîné sur la route de l'Apulie. Priez pour que la paix soit rendue à l'Eglise, priez pour ma conservation, afin que j'aie le bonheur de vous revoir, de vivre et de mourir avec vous[1]. »

Négociations reprises. Délais calculés.

44. Ecoutons maintenant le chroniqueur Bénéventin. « Ces personnages étant réunis, le roi lui-même, homme d'esprit pénétrant et de conseil sagace examina d'abord la cause d'Innocent, avec un soin minutieux et plus qu'on ne saurait croire, pendant quatre jours, du lever au coucher du soleil. Pendant les quatre jours suivants, il consacra des investigations non moins sérieuses à l'élection d'Anaclet. Après avoir mis toute son attention et toute sa diligence à entendre les détails de l'une et de l'autre élection, il donna lui-même l'ordre de s'assembler au clergé et à tout le peuple de Salerne, aux évêques et aux abbés qui s'étaient rendus dans la ville. » Prétendant qu'il ne pouvait prendre sur lui seul de prononcer dans une aussi grave affaire, il demanda qu'on écrivît les témoignages apportés de part et d'autre, et qu'un cardinal de chaque bord l'accompagnât en Sicile ; puisqu'il avait fait cause commune avec Anaclet sur les conseils de prélats de ce pays, il voulait, disait-il, les consulter en cette grave circonstance. Le cardinal Gérard refusa, au nom des siens, de donner une relation écrite ; mais il désigna le cardinal Guy de Castello pour représenter les légats du Pape en Sicile. Les Anaclétistes désignèrent aussi leur cardinal.

[1] *Ejusd.* Epist. CXLIV.

45. Pendant le séjour de S. Bernard à Salerne, après le sanglant combat dont nous avons parlé, il eut avec Pierre de Pise, le principal défenseur d'Anaclet, une conférence demeurée célèbre, et dont le résultat fut un terrible coup pour l'usurpation. Pierre était un homme profondément versé dans la connaissance des lois et dans toutes les branches de la science ecclésiastique; il avait de plus une rare facilité d'élocution. Son discours en faveur d'Anaclet porta la joie dans l'âme de ses partisans et la consternation dans celle des catholiques. Le roi présidait l'assemblée; les principaux seigneurs de sa cour et les chefs de son armée formaient autour des orateurs un cercle qui rappelle à bien des égards celui qui troubla Ciceron dans sa fameuse harangue. Les intérêts débattus étaient ici tout autrement importants et le spectacle n'était pas moins grandiose. Bernard ne comptait pas sur le pouvoir du langage humain, sur les vains artifices de la parole; mais il se montra réellement inspiré. Son pieux biographe nous a transmis une esquisse de son plaidoyer, faible écho de cette grande parole. Quand le savant cardinal se fût assis, l'humble moine commençait en ces termes : « Je savais quelle est l'étendue de votre érudition et le charme de votre langage. Plût à Dieu que vous eussiez mis cette double puissance au service d'une meilleure cause! Que n'êtes-vous ici l'avocat de la religion et de l'Eglise! Qui pourrait lutter contre la force de vos raisons ou résister à votre éloquence? Pour moi, pauvre ignorant, qui n'eus jamais que les rochers et les bois pour maîtres, si la foi n'était elle-même en jeu, volontiers je garderais le silence. Mais la charité me contraint de parler; cette tunique du Sauveur que respectèrent au temps de la Passion et le Juif et le Gentil, Pierre de Léon, secondé par la puissance royale, la déchire à nos yeux. Il n'est qu'une foi, un Seigneur, un baptême, et nous n'en connaissons pas deux. Il ne fut qu'une arche pour sauver le genre humain. Or cette arche est le type de l'Eglise, nul ne peut en douter. Et voilà qu'une seconde arche est maintenant construite; il faut que de toute nécessité l'une des deux périsse. Si l'arche de Léon vient de Dieu, celle d'Innocent périra. Du même coup périra l'Eglise Orientale, l'Occident tout

Conférence entre S. Bernard et Pierre de Pise. Obstination de Roger.

entier; la France, la Germanie, l'Espagne et l'Angleterre, tous les royaumes du Nord descendront dans l'abîme. Les ordres religieux tous les évêques avec leurs Eglises partageront le même sort. Seul des princes de la terre, Roger s'est mis à l'abri, il est entré dans l'arche; il sera seul sauvé, quand tous les autres seront exterminés sans miséricorde. Cela se peut-il? Non, j'en atteste la vérité, j'en atteste la justice divine!» Ce que Bernard ajouta dans le saint transport de son zèle, nous l'ignorons. En terminant il alla droit à Pierre de Pise; et, le prenant par la main, « Entrons dans l'arche véritable, s'écria-t-il, venez avec moi, frère!» Immédiatement après, il envoyait le cardinal Anaclétiste à Rome se réconcilier avec le pape Innocent. Quoique ébranlé jusqu'au fond de l'âme, Roger demeura pour le moment dans son obstination. Les iniquités commises et les provinces usurpées étaient les liens qui le retenaient encore dans le schisme. Aucune illusion ne restait dans son esprit; les miracles opérés par S. Bernard dans cette même ville de Salerne, comme partout ailleurs, eussent dissipé tous les nuages, s'il pouvait en subsister après ses discours. Lorsque le Pape, épuisant son droit de suzerain, aura légitimé les conquêtes, le roi se souviendra du thaumaturge et du docteur.

CHAPITRE VI

PONTIFICAT D'INNOCENT II. — SECONDE PARTIE (1137 - 1143.)

§ I. Triomphe de la papauté.

I. Mort de l'antipape Anaclet II. Soumission volontaire de Victor IV. — 2. Les bienfaits de la paix. Roger de Sicile abjure le schisme. — 3. Concile général de Rome, 1139. Actes principaux. — 4. Innocent II tombe au pouvoir de Roger. Paix établie. — 5. Disciples de S. Bernard en Sicile, Nouvelles menaces de guerre, heureusement calmées.

§ II. Fatales agitations en France.

6. Fâcheux symptômes. Vigilance de S. Bernard. — 7. Dernière maladie de Louis VI, son admirable profession de foi. — 8. Mort d'un roi. Mort d'un pèlerin. Eléonore d'Aquitaine. — 9. Deux compétiteurs à l'archevêché de Bourges. Interdit lancé sur le royaume. — 10. S. Bernard calomnié. Sa dernière lettre au pape Innocent II. — 11. Justification du saint. Son zèle persévérant. — 12. Mort d'Innocent II.

§ III. Synchronismes.

13. Martyre de S. Canut le jeune. Eglise d'Allemagne. — 14. Sollicitude du Pape pour les Eglises du Nord. Bruno archevêque de Cologne. — 15. Conrad empereur d'Allemagne et roi des Romains. Henri de Bavière meurt dans l'abandon. — 16. Eglise d'Angleterre. Mort d'Henri I. Etienne lui succéda. — 17. David d'Ecosse. Bataille de l'Etendard. Un légat apostolique. — 18. Exactions d'Etienne. Synode de Londres, 1138. Guerre civile. — 19. S. Malachie primat d'Irlande se rend à Rome, Le manichéisme en Irlande. — 20. Un sectaire obstiné, puis converti par un miracle.

§ I. Triomphe de la papauté.

Mort de l'anti pape Anaclet II. soumission volontaire de Victor IV.

1. Les choses en étaient là, lorsque, au commencement de l'année suivante, après sept ans onze mois et douze jours, la mort mit fin à l'intrusion d'Anaclet. Déjà l'abattement et la solitude se faisaient autour de son trône. Ses trésors étaient épuisés. Les cardinaux d'Anaclet, sur le conseil de ses frères, font demander à Roger s'il lui plait qu'ils élisent un autre Pontife. Le roi pour jeter Innocent dans de nouvelles difficultés, donna son assentiment, et vers le milieu du mois de mars, les cardinaux schismatiques se donnèrent pour chef le cardinal Grégoire, sous le nom de Victor IV. Mais grâce à Dieu, cette hérésie fut de courte durée : peu de temps

après, les frères de Pierre de Léon, touchés de repentir, et les principaux fauteurs du schisme rentrèrent dans l'obéissance ; l'antipape lui même, se voyant abandonné de tous, déposa la tiare usurpée et obtint le pardon du Souverain Pontife par l'intermédiaire de S. Bernard. Ce fut l'occasion d'une immense joie pour Rome et pour tout l'univers catholique. Pendant que l'Abbé de Clairvaux retourne se cacher dans son monastère, Innocent dispose tout à Rome pour agir enfin dans la plénitude de sa puissance.

2. « De tous côtés, » écrit le biographe de S. Bernard, « accourent des visiteurs, les uns avec des affaires à traiter, les autres dans le seul but de féliciter le Pontife. Des processions ont lieu solennellement dans les églises. On dépose les armes, et les peuples se précipitent pour écouter la parole du Seigneur. Après la disette occasionnée par la guerre, Rome est de nouveau dans l'abondance : les biens que les temps de discorde lui avaient ôtés, la paix fermement rétablie les lui rend avec usure. On laboure les terres abandonnées, les déserts se couvrent de grasses moissons. Chacun goûte le repos sous sa vigne et son figuier ; plus de sentinelles dans la nuit, toutes les portes demeurent ouvertes, toute crainte est bannie... »[1] D'autre part, Innocent se proposait de conduire des secours au duc Rainulf, qui luttait dans le midi contre Roger ; mais la maladie l'en empêcha. Roger avait mené ses troupes sur les confins de la Pouille, avec le projet de rentrer en possession des villes que lui avait enlevées l'empereur. Rainulf à son approche avait soulevé toute la contrée, qui fit pendant deux mois la plus vive résistance. Reconnaissant enfin l'inutilité de ses efforts impies, le roi reconnut enfin Innocent pour père, pour seigneur, et manda partout son royaume d'imiter son exemple. Il poursuivit ensuite activement les opérations militaires contre le duc Rainulf ; mais il dut, à l'entrée de l'hiver, rentrer en Sicile, sans avoir obtenu de résultat définitif. Le duc profitait de son éloignement pour réunir des forces et reprendre la campagne en 1139, lorsque la mort vint le surprendre.

Les bienfaits de la paix. Roger abjure le schisme.

[1] ALAN. *Vita. S. Bernardi*, cap. XXIII.

Concile général de Rome, 1139. Actes principaux.

3. Vers le milieu du carême de 1139, un concile général qui réunit près de mille évêques et un grand nombre d'abbés, eut lieu sous la présidence du souverain Pontife. Jamais ne fut tenue plus auguste ni plus importante assemblée. C'est le dixième des conciles œcuméniques et le second de Latran. Le Pape l'ouvrit par un magnifique discours [1]. Entre autres décisions prises, les schismatiques qui avaient suivi le parti de Pierre de Léon y furent condamnés. Après l'abolition de tout ce qu'avait fait l'antipape, tous les cardinaux et tous les autres dignitaires ecclésiastiques nommés par lui furent réduits à leur rang antérieur. Par une détermination d'une rare énergie, les évêques anaclatistes présents sont dégradés en plein concile : on leur enlève le pallium, la crosse et l'anneau. C'est à cette occasion que S. Bernard intervint en faveur de Pierre de Pise, qu'il avait ramené, du vivant d'Anaclet, à la bonne cause. L'histoire ne nous apprend pas si l'Abbé de Clairvaux obtint le rétablissement de son protégé dans la dignité cardinalice. Le chroniqueur Manriquez est le seul qui permette de le supposer [2]. Dans ce concile œcuménique furent intégralement renouvelés et confirmés les décrets si remarquables du concile particulier de Reims, présidé par Innocent lui-même huit ans auparavant. Comme à Pise, on frappa d'anathème les Manichéens, et nommément le porte-drapeau de la secte, Arnaud de Brescia. L'excommunication fut encore prononcée contre Roger de Sicile, dernier soutien et représentant posthume d'un schisme décapité par la mort et l'abdication.

Innocent II tombe au pouvoir de Roger. Paix établie.

4. A peine le concile était-il célébré, qu'Innocent dut faire face aux préoccupations et aux nécessités de la guerre. Rainulf duc d'Apulie, feudataire du Saint-Siége, venait de mourir. Roger roi de Sicile, dont aucun autre n'avait pu se faire craindre, vint aussitôt sur le continent, et toutes les villes de la Pouille lui firent leur soumission, à l'exception de Troja et de Bari. En présence de ces événements, Innocent se transporta à San-Germano, sous le Mont-Cassin. Roger, pour le tromper, se hâta de lui envoyer une ambassade avec des propositions de paix. La première garantie

[1] Mansi. *Conc.* tom. xxi, pag. 541.

[2] *Chronic. Maurini.* ad annum 1139.

exigée par le Pontife était la restitution de la principauté de Capoue à Robert, le légitime titulaire ; ce qui fut absolument repoussé. Le Sicilien lui tendit alors mille piéges : le Pape fut pris, le 10 du mois de Juillet, et conduit à son sacrilége vainqueur, qui n'osa se présenter lui-même ; le captif reçut une députation qui le conjurait humblement de consentir à la concorde. Innocent, sans armée et sans liberté d'action, condescendit aux instances de son adversaire. Les conditions établies et acceptées de part et d'autre, le roi, accompagné du duc son fils et du prince, vint se jeter aux genoux du Pape, implorant son pardon, et lui jurant sur les saints Évangiles fidélité et hommage, à lui et à ses successeurs. Aussitôt le Pontife donne à Roger l'investiture par l'étendard du royaume de Sicile. Les fils de Roger furent confirmés, l'un dans le titre de duc d'Apulie et de Calabre, l'autre dans celui de prince de Capoue. Bien que prisonnier, le Pontife se montra fidèle à sa parole. C'était donner un grand exemple d'honneur. De retour à Rome, il maintint la paix, alors qu'on lui conseillait de toutes parts de la rompre. Cette paix remplit de joie l'univers catholique. Pierre le Vénérable et S. Bernard envoyèrent de touchantes lettres de félicitation à ce descendant de Robert Guiscard, devenu enfin comme ses ancêtres un ferme soutien de l'Eglise.

Disciples de S. Bernard en Sicile. Nouvelles menaces de guerre, heureusement calmées.

5. Roger conçut la pensée de procurer à la Sicile les bienfaits de la présence de S. Bernard ; il le fit donc prier d'y venir fonder un monastère de son Ordre. L'état de sa santé ne permit pas à l'homme de Dieu d'affronter les fatigues de ce voyage ; il fit partir pour la Sicile un collége de Cirterciens sous la conduite de Brunon. L'établissement des disciples de S. Bernard produisit les fruits les plus salutaires ; ils contribuèrent surtout à la conversion des Sarrasins fixés en grand nombre dans l'île, et qui firent des donations considérables aux Églises. Sur ces entrefaites, de nouveaux différends faillirent compromettre la paix entre la Sicile et le Saint Siége. Le cardinal Guy, établi gouverneur de Bénévent vers la fin de 1139, n'y demeura que quelques mois ; il fut remplacé par un parent du pape, le cardinal Jean. C'était au commencement de 1140. Au printemps, sur l'ordre de son père, Alphonse prince de Capoue envahit

l'Abruzze Ultérieure. Le duc vint bientôt rejoindre son frère avec une nombreuse armée. L'invasion et la conquête de cette province, voisine des États romains, inspirèrent de sérieuses alarmes; des cardinaux vinrent trouver les princes normands, et les avertirent de ne point violer les frontières. La réponse fut qu'on voulait recouvrer les terres appartenant à la principauté, rien de plus. Vers le milieu de juillet, le roi lui-même débarque à Salerne, et gagne les abords de Bénévent, pour s'y entretenir avec le nouveau cardinal-gouverneur de cette ville sur tout ce qui pouvait contribuer au maintien des bonnes relations entre le royaume et le Saint-Siége. De là, il se rend à Capoue, puis à San-Germano. A peine arrivé dans cette ville, il demande à ses fils de retourner immédiatement auprès de lui; ayant appris du cardinal Jean que le Pape était fort troublé de l'invasion des Abruzzes, il avait à cœur de calmer ces craintes et de maintenir la bonne harmonie.

§ II. Fatales agitations en France.

Fâcheux symptômes. Vigilance de S. Bernard.

6. Le schisme, si heureusement éteint en Sicile, reparaissait en France sous un autre aspect, vers la même époque. En 1139, à la mort d'Albéric archevêque de Bourges, successeur de Vulgrin, la vacance de ce siége se prolongea pendant quinze mois, au milieu des plus graves désordres. Trois ans avant cela, en 1136, la conversion du duc d'Aquitaine par S. Bernard et le légat du Saint-Siége, Geoffroy, évêque de Chartres, et la mort du légat d'Anaclet, Gérard d'Angoulême, semblaient avoir mis fin pour longtemps aux divisions de l'Église en France. L'infatigable Abbé de Clairvaux veillait pour étouffer en son germe toute semence dont les fruits auraient pu compromettre la paix. En 1137 il infligeait un blâme sévère aux chanoines de Lyon, qui, de leur propre chef, avaient commencé de célébrer la fête de la Conception de la sainte Vierge. L'homme de Dieu donnait pour raison que l'Église romaine n'avait pas encore donné cet exemple, qu'elle n'avait pas permis d'en prendre l'initiative, qu'il était on ne peut plus téméraire de se permettre la célébration d'une fête sous quelque prétexte que ce

fût, ou l'introduction d'une nouveauté, sans avoir consulté le Saint-Siége. Ce n'est pas que S. Bernard fut opposé à tout pieux accroissement au culte de la Vierge. Il désirait au contraire cet accroissement, mais il ne le voulait qu'après la sanction apostolique. S'il eut vécu de nos jours, le dogme de l'Immaculée Conception n'aurait pas eu de plus ardent promoteur. Comme à Liége, comme à Reims, je vois le moine debout à côté du souverain Pontife. Hors de cette sanction, les plus pieuses entreprises semblaient téméraires à cette intelligence droite, bien digne d'être consultée par les plus grands maîtres, comme le consulta le savant Hugues de Saint-Victor, lorsque, animé du zèle de la foi, il voulut écrire à Jean, archevêque apostat d'Hispalis, en Espagne, lequel, effrayé des menaces d'un tyran arabe, ne rougit pas, au grand scandale de toute l'Église, de renier Jésus-Christ.

Dernière maladie de Louis XI. son admirable profession de foi.

7. Ce fut dans l'année 1137 que mourut Louis-le-Gros roi de France, l'hôte et le défenseur d'Innocent II. Il faut lire dans Suger le récit de la fin admirable de ce prince[1]. Il a montré une constance héroïque au milieu des souffrances d'une maladie des plus cruelles ; il s'est dépouillé de tout ce qui pouvait paraître un signe d'attachement aux choses de la terre ; il ne croit pas avoir assez fait pour le salut, il veut faire sa profession de foi publiquement, et la voici : « Moi Louis, pécheur, je confesse un seul et vrai Dieu, Père et Fils et Saint-Esprit ; qu'une personne de cette sainte Trinité, à savoir le Fils unique et consubstantiel et coéternel de Dieu le Père, incarné de la très-sainte Vierge Marie, a souffert, est mort et a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père ; qu'il jugera les vivants et les morts dans le dernier et grand jugement. Cette Eucharistie de son corps très-saint, nous croyons qu'elle est ce même corps qui a été pris de la Vierge, et qu'il a légué à ses disciples pour se les unir et pour qu'ils demeurent en lui. Ce sang très-saint, nous croyons bien fermement qu'il est le même sang qui coula de son côté quand il était suspendu à la croix ; nous le confessons et de

[1] Suger. Arb. *Vita Ludovici Grossi,* cap. ultim. *Patri lat.* tom. CLXXXVI, col. 1337, 1338.

bouche et de cœur. Et nous désirons ardemment que notre décès soit fortifié par ce saint Viatique, et trouve en lui la défense et la protection la plus certaine. » A l'approche de la mort, comme durant sa vie, le monarque proteste contre les hérésies qui s'étaient répandues sous son règne. Au milieu de l'admiration de tous, après avoir fait d'abord la confession de ses péchés, après avoir ensuite communié avec une dévotion sans égale au corps et au sang de Jésus-Christ, l'auguste malade ressent un calme extraordinaire.

Mort d'un roi. Mort d'un pèlerin. Éléonore d'Aquitaine.

8. Comme s'il revenait soudain à la santé, il retourne à son appartement; et, rejetant toute la pompe et tout le luxe d'un roi, il se couche sur un suaire de lin. Le spectacle de tant d'abaissement après tant de grandeur, de tant d'humilité après tant de puissance, arrache des larmes à tous les yeux. Et lui de s'écrier : « Gardez-vous, amis bien chers, de pleurer sur moi ; réjouissez-vous plutôt sans réserve de ce que la miséricorde de Dieu m'a permis de me préparer ainsi que vous le voyez à aller au-devant de lui. » C'est en ces circonstances que lui fut apportée la nouvelle de la pieuse fin du duc d'Aquitaine. Guillaume était mort en chemin, durant le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Ainsi parle Suger. D'autres disent qu'il mourut dans cette église même. Il n'avait pas plus de trente-huit ans. Quelques diocèses de la vieille Aquitaine l'honorent comme un saint et célèbrent sa fête. Par ses austérités il avait paru vouloir réparer, non-seulement ses désordres, mais ceux du licencieux troubadour son père. Dans son testament était exprimé le vœu que sa fille unique Éléonore se mariât au fils de Louis VI ; il lui léguait pour dot son duché ; cette princesse, objet de tant d'espérances et cause de tant de calamités, en épousant Louis-le-Jeune, recula jusqu'aux Pyrénées les bornes de la monarchie. Quant à la fable inventée par des écrivains postérieurs, qui fait survivre le duc Guillaume X pendant de longues années encore, sous l'habit d'ermite, en Toscane, elle tient si peu debout, qu'il est inutile de s'attarder à la discuter. Peu de jours après l'arrivée des messagers qui apportaient la nouvelle du mariage, le roi quittait enfin ce monde pour une vie meilleure, dans sa soixantième année après trente ans de règne.

9. C'est donc sous le règne de Louis VII, trois ans après son avénement, que se produisit la longue vacance du siége de Bourges, en 1139. La discorde qui en fut la conséquence prit de telles proportions, que le Pape et le roi de France y furent mêlés. Une fraction du clergé de Bourges, avec l'assentiment de Louis, voulait mettre à sa tête un clerc de la chapelle royale, du nom de Cadurque, bon courtisan, mais mauvais esprit, qui ne put garder la charge de chancelier, et qui devait mourir doyen de Saint-Aignan d'Orléans. Les autres donnaient la préférence à Pierre de la Châtre, parent d'Aimeric, chancelier du pape. Innocent sacra Pierre, et l'envoya à Bourges, après avoir privé son compétiteur de tout honneur ecclésiastique. Louis VII fort irrité répondit en interdisant à Pierre l'entrée de ses Etats. Innocent à son tour mit l'interdit sur le royaume. Thibaut, comte de Champagne reçut dans ses terres l'archevêque exclu par le roi. Celui-ci appela ses barons aux armes et marcha contre Thibaut. En 1143, il prit Vitry, dont on incendia l'église ; treize cents habitants périrent dans les flammes. La personne du roi demeura trois ans sous le coup de l'interdit. En 1142, Innocent avait adjoint comme légat en France, à Geoffroy de Chartres, le cardinal Yves ou Yvon, du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, ancien chanoine régulier de Saint-Victor de Paris. Ce fut à la prière de Thibaut et de S. Bernard, et principalement à cause du comte de Vermandois, Raoul, qui avait chassé sa femme légitime, pour s'unir à Pétronille, sœur de la reine. Le légat excommunia le comte, et suspendit les évêques de Laon, de Noyon et de Senlis, qui avaient consacré ce divorce. Les conseillers du roi étaient Joscelin évêque de Soissons et Suger abbé de Saint-Denys. S. Bernard fit à cette occasion une véritable campagne épistolaire contre toutes les usurpations et qui n'est pas un de ses moindres titres de gloire. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, intervint auprès d'Innocent II en faveur de Louis VII.

Deux compétiteurs à l'archevêché de Bourges. Interdit lancé sur le royaume.

10. Sur ces entrefaites, le légat Yvon mourut. Ce fut pour les ennemis de S. Bernard une occasion de le calomnier auprès du Pape, en l'accusant d'avoir dilapidé, plutôt que distribué aux pauvres, les biens laissés par le cardinal. Il sentit qu'on lui faisait un

S. Bernard calomnié. Sa dernière lettre au pape Innocent II.

crime avant tout, sans oser le dire, de l'influence qu'il exerçait dans l'Eglise : la lettre apologétique qu'il écrivit à cette occasion, est la dernière qu'il adressa directement à Innocent II. Cette lettre est ainsi conçue : « A son seigneur et très-vénérable père Innocent, Bernard un pur néant, ce qu'il est en réalité. — Je m'étais cru jusqu'ici quelque chose, si peu que ce fût ; désormais, me voilà réduit, sans le savoir, à n'être qu'un pur néant. Je ne puis dire, en vérité, que je n'étais qu'un pur néant, lorsque les yeux de mon maître se reposaient sur son serviteur, et que son oreille était attentive à mes prières ; lorsque sa main allait au-devant de tout ce que j'écrivais pour le recevoir, qu'il le lisait la joie au visage, qu'il répondait à toutes mes demandes avec la bienveillance la plus entière. Maintenant je suis, il faut que je l'avoue, moins que la moindre des choses ; je ne suis rien, puisque depuis hier et avant-hier il a de moi détourné sa face. Et pourquoi ? Quel est mon péché ? Un bien grand, je le confesse, si j'ai distribué la fortune du cardinal Yvon, de sainte mémoire, selon mon caprice, et non point d'après son expresse volonté. Voilà cependant l'accusation portée jusqu'aux oreilles de mon maître, si je suis bien informé. Mais vous vous rendrez maintenant à l'évidence sur cette affaire, j'en suis convaincu, et la vérité me délivrera. Mon ignorance ne va point jusqu'à ne pas savoir que les biens dont il n'a pas disposé, appartiennent à l'Eglise. Laissez-moi donc vous faire entendre la vérité sans détours. Si le mensonge se trouve dans ma bouche, c'est ma bouche même qui prononcera ma condamnation.

Justification du saint. son zèle persévérant.

11. « Quand l'homme se dépouilla de l'homme, j'étais absent... que dis-je ? j'étais bien loin. J'appris de ceux qui étaient là qu'il s'était préoccupé de son testament ; ce qui a été fait, il l'a écrit et fait lui-même ; lui-même, il a réservé de ses biens ceux qu'il a voulu réserver, et les a partagés à qui il a voulu les partager. Pour le reste, c'est aux deux abbés alors auprès de lui et à moi-même qui étais absent, qu'il confia le soin d'en faire le partage, parce que nous devons connaître les retraites les plus pauvres des saints. Les deux abbés vinrent à ma demeure, et ne m'y trouvant pas — j'étais retenu bien loin par l'ordre que vous m'aviez donné de tra-

vailler au rétablissement de la paix — ils ne laissèrent pas de faire le partage du dépôt d'Yvon, comme il leur sembla bon de le faire, non-seulement sans aucune connivence de ma part, mais encore à mon insu. Et maintenant, si tel est votre bon plaisir, que l'éclat de l'évidence chasse votre colère ; que votre front désormais ne soit plus chargé d'ombres contre moi, votre sourcil de menaces ; que sur votre visage revienne la douce sérénité d'autrefois, et que la bonté, qui est sa chaude lumière, y brille encore et l'épanouisse sans cesse ! Sans doute j'ai dû m'avouer que mes lettres trop fréquentes vous ont déplu ; mais toute crainte sur ce point est désormais inutile : c'est un excès dont je me corrigerai sans peine. Je le sais, je le sais, mes forces ont été au-dessous de ma présomption ; ne pas me rappeler qui je suis et à qui j'écrivais, c'était une témérité. Mais c'est derrière le bouclier de votre bienveillance, que je trouvais tant d'audace, vous ne le nierez point ; et puis, j'étais poussée par la charité chrétienne. Suis-je pour quelque chose en mes écrits ? Pour bien peu, si j'ai bonne mémoire. Mais rien de trop. Je tempérerai, autant que faire se pourra, mon zèle avec la science, et je mettrai, pour la fermer, mon doigt sur ma bouche. Il me vaut mieux encourir la disgrâce de quelques amis, que lasser l'oint du Seigneur par de trop fréquentes requêtes. Et voilà pourquoi, dans ce moment même, je n'ai point osé vous écrire au sujet des périls qui menacent l'Eglise, du fléau du schisme que nous craignons, des difficultés sans nombre dont le poids nous accable. J'ai, à ce sujet, écrit aux saints évêques attachés à votre personne, et c'est de leur bouche que vous pourrez entendre, s'il vous plaît de le savoir, ce que j'ai dû leur écrire. » Après cette lettre, il n'en demeura pas moins, par voie indirecte, jusqu'à la mort du Pontife, le champion de la bonne cause ; je n'en veux pour preuve que la lettre qu'il adressait, presqu'au même moment, au sujet du schisme qui menaçait l'Église de France, aux cardinaux Albéric d'Ostie, Etienne de Préneste, Igmare de Tusculum et Gérard chancelier. D'autre part, il s'adressait à Louis VII lui-même, pour le ramener dans la bonne voie. Tout était encore en suspens, lorsqu'Innocent II touchait au terme de sa vie mortelle.

Mort d'Innocent II.

12. En ce temps-là, Innocent s'épuisait en efforts contre les Romains rebelles, qui s'obstinaient au rétablissement de leur ancien Sénat. C'est au milieu de ces travaux qu'après treize ans et sept mois de règne, il parvint au repos éternel, le 24 septembre 1143. Il avait créé cent dix cardinaux, dont dix-huit diacres, vingt prêtres et soixante-douze évêques. Il fit rebâtir ou restaurer un grand nombre d'églises et d'oratoires. Son frère l'évêque d'Albano, qui termina la restauration de la basilique de Calixte, du titre de Sainte-Marie au-delà du Tibre, l'y fit ensevelir à l'intérieur de la grande porte, avec une épitaphe des plus simples, qui rappelle qu'Innocent II a été second pape issu de la famille des Papareschi.

§. III. Synchronismes.

Martyre de s. Canut le Jeune. L'Église d'Allemagne.

13. Outre les événements d'un rapport immédiat avec la personne du Souverain Pontife, bien d'autres avaient dû se produire pendant ce règne de près de quatorze années. En Danemark, l'an 1130, eut lieu le martyre de S. Canut, roi des Obotrites et duc de Sleswig, fils du roi Eric-le-Bon, que Magnus, fils du roi Nicolas, fit traîtreusement mettre à mort. Eric-le-Bon roi de Danemark, partant pour la guerre de Jérusalem, confia le royaume et son fils Kanut à son frère Nicolas, qui lui fit le serment, s'il ne revenait pas de son pélerinage de transmettre la couronne à l'enfant, quand il serait majeur. Eric étant mort en revenant de Palestine, Nicolas conserva le sceptre, parce que Kanut était encore trop jeune. Nicolas avait un fils du nom de Magnus, dont les embûches parurent redoutables à Kanut, lorsqu'il eut grandi en âge. Dans ces circonstances, Kanut acheta de l'empereur Lothaire le royaume des Obotrites et se fit son vassal. Mais quelques années après Magnus fit périr dans un guet-apens ce prince vertueux. Il y a eu deux rois du nom de Kanut comptés au nombre des saints et couronnés de la gloire du martyre. Les Obotrites étaient possesseurs du Mecklembourg. Quant au Sleswig, c'est la Rutland méridional, province que la Prusse a dernièrement enlevée au Danemark avec celle de Holstein. L'Eglise venait alors de traverser dans ces contrées de notables

difficultés. Adalbéron, archevêque de Hambourg, s'était plaint souvent à Calixte II et à Honorius II de ce qu'Acérus, évêque de Lunden, en Suède, et les autres évêques danois, lui refusaient l'obéissance qui lui était due comme à leur métropolitain, contrairement aux priviléges concédés par plusieurs Pontifes romains. Innocent II, après Calixte et Honorius, leur avait ordonné de revenir à l'obéissance à l'égard de l'Église de Hambourg, ou, s'ils croyaient avoir quelque raison juste à faire valoir, de venir l'établir devant le Saint-Siége. Comme ils ne se rendaient pas à cet ordre, Innocent, à la prière de l'empereur Lothaire, qui avait l'Église de Hambourg dans ses États, fit restitution à l'archevêque de l'évêché de Lunden, et de tous ceux « du Danemark, de la Suède, de la Norwège, des îles Fœroé, du Groënland, de l'Islande. » C'était en 1133.

Sollicitude du Pape pour les Églises du Nord. Bruno archevêque de Cologne

14. En même temps, le Pape écrivait dans le même sens à Nicolas roi de Danemark et au roi de Suède pour les prier de contribuer à réduire à l'obéissance les évêques de leurs royaumes. Adalbéron était évêque de Brême et de Hambourg, dont les deux siéges avaient été réunis. Après le martyre de S. Kanut, le roi de Danemark Magnus exerça de cruels traitements contre plusieurs Teutons établis sur ses terres, ce qui détermina l'empereur à diriger une expédition contre lui. Le jour de Pâques 1134, il était à Alberstadt. Le roi de Danemark y étant venu, fit sa soumission, donna des ôtages, et jura que nul ne monterait sur le trône danois que du consentement de l'empereur. A cette époque, le Saint-Siége était représenté en Allemagne par Guillaume, cardinal-évêque d'Albano. C'est Guillaume qui sacra Bruno successeur de Frédéric au siége de Cologne. Au concile de Reims, S. Bernard et Bruno s'étaient voués l'un à l'autre une amitié sincère, et lorsque ce dernier eut été élu archevêque de Cologne, il ne voulut point se déterminer avant d'avoir pris le conseil du saint abbé de Clairvaux. On connaît la délicate réponse de S. Bernard, si flatteuse pour le fondateur de l'Ordre de Prémontré : « Vous avez le seigneur Norbert (alors archevêque de Magdebourg,) que vous pouvez voir, qui est sur les lieux, et que vous consulterez avec plus de fruit à ce sujet. » Peu de temps après, au mois de juin 1134, S. Norbert quittait cette vie pour une

vie meilleure. L'illustre archevêque de Mayence Adalbert ne devait lui survivre que deux ans. Il était alors légat du Saint-Siége, après Albéron, archevêque de Trèves, qui l'avait été l'année précédente, et il fut remplacé lui-même par Théduin, cardinal du titre de Sainte-Rufine. Au commencement de décembre 1137, l'empereur Lothaire allait à son tour rendre ses comptes à Dieu ; la mort le surprit dans une pauvre chaumière, au milieu des montagnes de la Rhétie, près de Trente. Il y eut après lui un interrègne de quatre mois, parce qu'il ne laissait pas de descendant mâle. Il avait en mourant désigné pour son successeur son gendre Henri, duc de Bavière ; mais sa volonté ne devait pas être respectée.

Conrad empereur d'Allemagne et roi des Romains. Henri de Bavière meurt dans l'abandon.

15. Une assemblée générale des grands de la nation avait été indiquée pour la Pentecôte prochaine, à Mayence. Quelques-uns des barons, craignant qu'Henri duc de Bavière, alors le plus grand dans le royaume et par son nom et par sa situation, ne prévalût grâce à sa puissance, se réunirent vers le milieu du carême, à Coblentz, et y proclamèrent Conrad le quatre-vingt-quatorzième empereur depuis Auguste, en présence du cardinal Théduin, légat du Saint-Siége, qui promettait l'assentiment du souverain Pontife, du peuple romain et des villes d'Italie. Conrad prévenu accourt au palais d'Aix-la-Chapelle ; l'archevêque de Cologne nouvellement intronisé ne pouvant, comme c'était la coutume, procéder au sacre, parce qu'il n'avait pas reçu le pallium, le légat le remplace, en présence de ce même archevêque de Cologne et de celui de Trèves. « Après cela, » dit Othon de Freisingen, « le jour de la Pentecôte, dans cette même ville (Coblentz,) le roi Conrad, au milieu du plus magnifique appareil de la royauté et d'un grand concours de barons, tînt une assemblée, où tous les Saxons, venus avec Richize, veuve du précédent empereur, se réunirent à sa puissance de leur plein gré. Seul de tous les princes, le duc Henri était absent, gardant les insignes de la royauté. Rendez-vous lui fut assigné à Ratisbonne, le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, pour les rendre. Il y vint, et séduit par des promesses de toute sorte, il remit ces insignes ; mais, comme on ne lui tint point parole, il se retira sans être rentré en grâce, sans avoir fait la paix avec Con-

rad. Frappé dans sa puissance et dans ses sentiments d'animosité par la volonté divine, il est enfin proscrit par le jugement du plus grand nombre des princes assemblés à Wurtzbourg, et dépouillé de son duché. Chose étonnante ! ce prince auparavant si puissant et dont l'autorité, comme il s'en vantait, s'étendait d'une mer à l'autre, c'est-à-dire du Danemark, jusqu'en Sicile, tomba tout à coup dans une telle déchéance, que, délaissé de presque tous ses amis en Bavière, il partit en fugitif et se retira dans la Saxe, suivi seulement de quatre compagnons[1]. » Peu de temps après, consumé de chagrin, il mourut dans l'abandon. Conrad, après avoir été fait roi des Romains, écrivit à S. Bernard et lui reprocha d'avoir autrefois favorisé Lothaire contre lui. La réponse de l'incomparable docteur fut des plus dignes : en montrant la droiture de sa conduite passée, il donne au nouveau roi les plus sages conseils.

Église d'Angleterre. Mort d'Henri Ier. Étienne lui succède.

16. Comme nous l'avons dit avec tous les historiens de l'époque, c'est convaincu par S. Bernard qu'Henri Ier d'Angleterre avait épousé, contre l'avis de ses évêques, la cause d'Innocent, malgré les menées de Gérard d'Angoulême en faveur d'Anaclet. Il alla trouver le nouveau Pape à Chartres, tomba à ses pieds et lui promit l'obéissance d'un fils respectueux. Ce pontife en retour confirma la concession que son prédecesseur avait faite à Guillaume, archevêque de Cantorbéry, qui, en qualité de métropolitain et de légat, continua à gouverner l'Église britannique pendant le reste du règne de Henri. « L'espoir que par ses soins la couronne était assurée à sa fille Mathilde adoucit les derniers moments d'Henri. » Il mourut le 1er Décembre 1135, au château de Lyon sur l'Andelle, entre Rouen et Gournay, assisté par l'archevêque Hugues ; et sa mort différa bien de sa vie, puisqu'elle fut éminemment chrétienne. Il sut pardonner et se repentir. Etienne son neveu, comte de Boulogne, « qu'il avait traité avec l'affection d'un père et qu'il regardait comme le futur protecteur de sa fille, s'empara du trône. Etienne était le troisième des quatre fils qu'Adèle, sœur d'Henri, avait donnés à son mari, le comte de Blois... Par son mariage avec

[1] OTTO FRISING. *De Reb. gest. Frider.* ad annum 1137.

la fille du comte de Boulogne, il avait hérité des États de son beau-père... Il ne pouvait prétendre à la couronne par sa naissance ; mais c'était une faible objection, qu'on eût pu faire également aux quatres monarques qui l'avaient précédé... Il fut accueilli avec bienveillance par les citoyens de Londres qui le proclamèrent immédiatement roi, et par les habitants de Winchester, que son frère, » évêque de cette ville, « avait attachés à ses intérêts... On résolût de procéder sur l'heure au couronnement... Le nouveau roi promit avec serment de ne point retenir à son profit les domaines épiscopaux vacants, de ne molester aucun laïc ou clerc dans la possession de ses bois et forêts, et de ne plus lever le danegelt...

David d'Écosse. Bataille de l'étendard. Un légat apostolique.

17. « David, roi d'Ecosse, fut le premier qui tira l'épée pour la cause de Mathilde. » Une première fois, il conclut promptement la paix avec Étienne. Mais bientôt il recommença les hostilités. Les Écossais firent la guerre avec une férocité de sauvages : profanation des églises, incendie des villages et des monastères, massacre des enfants, des vieillards et des gens sans défense. « On dit qu'un petit nombre seulement de femmes, distinguées par leur naissance et leur beauté, furent épargnées par le caprice de ces barbares; puis traînées en Écosse ; leurs ravisseurs les retinrent comme esclaves ou les échangèrent avec les chefs voisins contre des bestiaux. Dans le désespoir général, Thurstin, le vénérable archevêque d'York, déploya dans un corps décrépit toute l'ardeur d'un jeune guerrier. Il rassembla les barons du nord, qui se rendirent à York avec leurs vassaux et furent rejoints par les curés, accompagnés de leurs plus braves paroissiens. » Ils gagnèrent la fameuse bataille de l'Étendard ou de Northalerthon. C'est dans ces circonstances que David « reçut à Carlisle la visite du cardinal Albéric, récemment débarqué en Angleterre comme légat du Pape. Ce vertueux moine était passé par tous les lieux qui venaient d'être le théâtre des déprédations écossaises ; il était si ému des horreurs dont il avait été témoin qu'il conjura le roi, à genoux, de consentir à la paix. David fut inexorable ; mais, par respect pour le prélat, il accorda une trêve de deux mois, promit la délivrance de toutes les femmes qui avaient été conduites en esclavage, et donna sa parole

que, dans les guerres futures, on respecterait les églises et qu'on protégerait l'enfance et la faiblesse. La paix, cependant, fut conclue au commencement de l'année suivante 1139. »

Exactions d'Étienne. synode de Londres, 1138. Guerre civile.

18. Étienne, après avoir dirigé ses armes contre les laïques, les avait tournés contre le clergé. Ses favoris lui persuadèrent que la ruine de Roger, évêque de Sarum, naguère premier ministre de la couronne, était nécessaire à sa propre sûreté. Il le fit arrêter, et l'obligea de lui céder tous ses châteaux ; les deux neveux de Roger, Alexandre, évêque de Lincoln, et Nigel, évêque d'Ely, furent également spoliés. « Le clergé reçut la nouvelle de cet outrage avec surprise et consternation... Henri, » frère du roi, « qu'Innocent II avait récemment revêtu de l'autorité de légat du Pape, somma Étienne de justifier sa conduite devant un synode d'évêques. Dans cette assemblée (29 août 1138), Albéric de Vere, comme conseiller du roi,... en appela au pape, et défendit au concile de pousser plus loin la procédure. Le légat fit néanmoins une dernière tentative ; accompagné de Théobald » le nouvel archevêque de Cantorbéry, « il alla se jeter aux pieds de son frère. Étienne resta inflexible... L'Angleterre fut alors livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. » Étienne fut fait prisonnier à la bataille de Lincoln (2 février 1141), chargé de chaînes et renfermé dans le château de Bristol. Tout fléchit le genou devant l'impératrice Mathilde; l'évêque de Winchester lui-même la reconnut pour *England's lady* (dame d'Angleterre, reine). L'accession de Mathilde à l'autorité souveraine fut ratifiée par le synode des 8 et 9 avril suivant. Mais « elle s'aliéna l'affection de ses amis par son arrogance, et enflamma la haine de ses ennemis en multipliant les amendes et les persécutions, » La femme du monarque captif (elle s'appelait aussi Mathilde) souleva Londres, et l'impératrice ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. L'évêque de Winchester était rentré dans le parti de son frère. Attaqué par l'impératrice et ses adhérents, il fut vainqueur, et le roi put-être rendu à la liberté. Désormais, la puissance des deux partis se balancera. Etienne sera nominalement reconnu dans l'Est du royaume et Mathilde dans l'Ouest. Etienne « eut l'imprudence de forcer le clergé à se jeter dans les

bras de ses ennemis. Son frère Henri avait exercé le pouvoir dont le pape l'avait revêtu d'une manière suspecte et quelquefois arbitraire. Il avait même formé le projet de rendre son siége de Winchester indépendant de celui de Cantorbéry, et d'obtenir, à l'aide du roi et du pontife, les honneurs métropolitains; » mais c'est sur ces entrefaites que son protecteur Innocent II mourut[1].

S. Malachie primat d'Irlande se rend à Rome. Le manichéisme en Irlande.

19. En 1139, S. Malachie, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande, se rendit à Rome, afin d'y recevoir le pallium, tant pour sa propre Eglise, que pour une autre Eglise métropolitaine de la même île. Innocent II le reçut avec les marques de la plus grande bienveillance ; lorsque le saint archevêque voulut reprendre le chemin de sa patrie, après un mois de séjour dans la Ville Eternelle, il le fit son légat pour toute l'Irlande. Il lui promit les deux pallium, après que la demande en aurait été faite solennellement, à la suite d'un synode général. Il ne lui refusa qu'une chose, l'autorisation de se retirer à Clairvaux, estimant plus utile de le réserver à d'autres labeurs. Comment, après son retour en Irlande, Malachie eut à combattre un hérétique sacramentaire, S. Bernard nous l'apprend dans la biographie qu'il a faite de notre saint : « Il y avait à Lesmor un certain clerc, dont la vie était, dit-on, correcte, éloge que ne mérita point sa foi. Savant à ses propres yeux, il prit sur lui de dire qu'il n'y a dans l'Eucharistie que le sacrement, et non l'objet du sacrement, la seule sanctification des espèces, et non la réalité du corps de Notre-Seigneur. Sur quoi Malachie, après l'avoir maintes fois, mais en vain, repris en secret, le fit comparaître publiquement, hors de la présence de toute personne laïque, afin de le guérir s'il se pouvait, sans le couvrir d'ignominie. Ce fut donc devant une assemblée de clercs que notre homme eut la faculté de répondre et de soutenir sa manière de voir. Il employa toutes les ressources de son esprit, qui n'étaient certes pas ordinaires, pour exposer son erreur et s'efforcer de la défendre contre l'argumentation nette et vigoureuse de Malachie. Terrassé de l'avis de tous dans cette lutte, il en sortit couvert de honte, mais non

[1] Lingard, *Hist. d'Anglet.*, xi, pag. 242 et sqq.

corrigé. Il prétendait que les armes de la raison n'étaient pour rien dans sa défaite, qu'il était la victime de la pression épiscopale : Malachie, Malachie ! s'écriait-il, malgré mon bon droit, vous avez voulu m'abreuver de honte, et vous avez parlé contre la vérité, contre votre propre conscience.

Un sectaire obstiné, puis converti par un miracle.

20. Le saint apôtre, que tant d'endurcissement afflige, et qu'émeut encore plus le péril de la foi indignement outragée, assemble l'Église, reprend publiquement le coupable, et publiquement l'exhorte à venir à résipiscence. Les évêques et tout le clergé l'en conjurent avec le prélat ; et, comme le rebelle reste inflexible, ils le frappent d'anathème et le déclarent hérétique. Même ce coup de tonnerre ne lui fait point ouvrir les yeux : « Tous, s'écrie-t-il, vous favorisez un homme plutôt que la vérité. Pour moi, ce n'est le crédit de personne qui me pourra faire déserter la vraie foi ! » A cette parole, Malachie ne peut contenir l'amertume de son cœur : Puisse Dieu mettre dans votre bouche, même malgré vous, l'aveu de la vérité ! Et comme le malheureux hérétique ose répondre : *Amen*, l'assemblée se retire. Le cœur profondément ulcéré, cet homme forme le dessein de fuir, ne pouvant se résoudre à porter le poids de la répulsion et du déshonneur. Emportant ce qui lui appartenait, il sortait de la ville. Mais voilà que saisi d'une infirmité soudaine, il s'arrête, les forces l'abandonnent, il tombe là même sur le sol et s'y débat, haletant, brisé. Passant d'aventure par cet endroit, un idiot en vagabondage se heurte à notre homme. — Que faites-vous donc là, lui demande-t-il. Et lui de répondre : Un cruel malaise m'a saisi ; je ne puis ni continuer ma route ni retourner sur mes pas. Alors l'idiot, Cette infirmité, dit-il, n'est autre chose que la mort. Il ne parlait point ainsi par lui-même ; le Seigneur reprenait par la bouche d'un fou celui qui n'avait pas voulu se rendre aux sages conseils des esprits sensés. L'idiot ajouta : Retournez à votre maison ; je vous y aiderai. C'est sous la conduite de ce guide que le fugitif rentre dans la ville ; ou plutôt, il rentre en lui-même, il retourne à la miséricorde de Dieu. Sans aucun retard, il fait appeler l'évêque : la vérité est reconnue, l'erreur est rejetée, le coupable confesse en pleurant son crime, il est absous, il de-

mande le Viatique, on l'accorde à cette âme réconciliée ; une mort sainte efface son parjure presque au même moment où sa bouche venait de le rétracter. C'est ainsi qu'à l'étonnement de tous s'accomplit sur l'heure la parole de Malachie, qui avait dit avec l'Écriture : L'affliction ouvre l'intelligence. » Dans son voyage de Rome, soit en allant soit en revenant, le saint archevêque d'Armagh n'avait pas manqué de s'arrêter à Clairvaux, pour y puiser une édification qu'il y porta lui-même[1]. Il se lia dès lors avec Bernard d'une amitié qui ne peut exister qu'entre de telles âmes. Loin de s'altérer par l'effet du temps et de l'absence, elle prendra chaque jour de sublimes développements. Les liens se multiplieront, Clairvaux fondera des colonies en Irlande. Malachie reviendra mourir entre les bras de Bernard.

§ IV. L'Espagne et l'Orient

L'Espagne à l'époque d'Innocent II. Désastre de Fraga. Héroïsme d'Alphonse d'Aragon.

21. Dans la péninsule Hispanique, en Portugal, l'année 1130 vit mourir Thérèse, femme de Henri comte de Portugal et fille d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon. Cette même année, sur les instances d'un prince Maure dépouillé de ses possessions, Alphonse VII activa les préparatifs contre les Maures ; en 1131, il ravagea tout jusqu'aux portes d'Hispalis et de Cordoue ; il vint de nouveau mettre le siége devant Cordoue. L'année suivante, il ne put continuer les hostilités, parce que la guerre civile, déjà commencée depuis plusieurs mois, troublait le royaume, — état de choses qui devait se prolonger encore jusqu'en 1133. A la reprise de la croisade, il met le siége devant l'important château-fort de Mequinenza, en Aragon. Sommés de se rendre, les habitants, qui s'enorgueillissaient de leurs ressources et qui croyaient n'avoir rien à redouter dans leurs murailles, refusèrent d'en sortir même aux conditions les plus favorables. Le roi d'ailleurs, en enveloppant dans ses actes d'arbitraire chrétiens et Sarrasins, s'était aliéné tous les esprits. Mequinenza prise, il alla faire le siége de Fraga, dans la même

[1] S. Bernardi, *Vita*, *S. Malachiæ* cap. xvi.

province. Il la serrait étroitement depuis plus de douze mois, lorsqu'une nombreuse armée, commandée par Buchar, fils d'Ali roi de Maroc, arriva au secours de la place, au mois de Juillet. La bataille fut livrée sous les murs de la ville, entre les deux fleuves, la Cinca et la Sègre. L'armée des chrétiens avait été décimée, qu'Alphonse combattait encore ; il avait résolu de lutter pour Jésus-Christ jusqu'à la mort. Il ne se serait point retiré, si l'évêque d'Urgel ne lui eût par deux fois donné cet ordre : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, je vous ordonne de vous retirer sur-le-champ de ce lieu, de peur que, vous succombant, tous les chrétiens de ce pays ne soient soumis par les Infidèles, et que ce désastre public ne retombe sur les chrétiens qui demeurent dans cette province. » Quand le roi fut en lieu sûr, il n'avait plus avec lui que dix de ses compagnons d'armes ; l'évêque et les autres braves demeurés sur le champ de bataille pour couvrir la retraite de leur souverain, étaient tous glorieusement tombés pour Dieu et la patrie.

Ramire de moine devenu roi.

22. Moins de deux mois après cette sanglante défaite de Fraga, le roi mourait de chagrin. Après sa mort, comme il ne laissait pas de fils, sa succession servit pendant quelque temps de prétexte aux discordes civiles. « Enfin, » dit Orderic, « les Aragonais élurent et se donnèrent pour roi Remigius — lisez Ramire — prêtre et moine, qui était frère du prince défunt. Les Navarrais mirent à leur tête comme roi leur gouverneur Garcion, (Garcias.) Ramire ou Raminire, de sang royal, ayant été moine et prêtre au monastère de Saint-Pons de Thomières, dans le Narbonnais, déjà depuis plus de quarante ans. Les troubles étaient inévitables à la mort d'Alphonse. Un grand nombre de seigneurs Aragonais voulaient donner la couronne à l'un des plus nobles d'entre eux, Pierre de Tarasie ou d'Atherasie ; mais deux des barons, jaloux de conserver la fidélité à la race légitime, firent revenir la majorité de ce premier projet ; et c'est ainsi que Ramire fut rappelé de son monastère pour monter sur le trône[1]. La raison d'Etat voulait que le monarque pût se

[1] Des historiens modernes ont fait Ramire abbé de Saint-Faconde, et puis successivement évêque de Burgos, de Pampelune, de Roses et de Barbastro. Devant les documents contemporains, cette fable ne tient pas. L'erreur vient

marier ; Innocent II accorda les dispenses, et Ramire épousa Mathilde, sœur de Guillaume IX d'Aquitaine et veuve du vicomte Aymeric de Toarce. De cette union naquit Pétronille, qui fut mariée au comte de Barcelone, Raymond-Béranger IV. Pour Garcias Ramirez, à qui les Navarrais avaient donné la couronne, il était l'un des dix qui sortirent la vie sauve, avec Alphonse VII, du champ de bataille de Fraga. Il arrivait légitimement au trône comme petit-fils du roi Sancho mort en 1076. Il fut l'allié d'Alphonse VIII de Castille, couronné empereur d'Espagne à Léon par Raymond archevêque de Tolède, en 1134.

De roi devenu moine. Fin de l'empereur Alphonse VIII.

23. L'empereur et son beau-frère, devenu roi d'Aragon par son mariage avec Pétronille, suivi de l'abdication de Ramire, qui voulut rentrer dans sa cellule pour y attendre une couronne autrement précieuse que celles d'ici-bas, soutinrent de longues guerres contre le comte de Portugal Alphonse Henriquez, qui ne perdait pas une occasion de secouer le joug odieux de la vassalité d'Espagne, et contre Garcias Ramirez, frustré dans son attente de réunir le sceptre d'Aragon à celui de Navarre. Ces démêlés ne devaient se terminer qu'en 1144, par le mariage de Ramirez, veuf de sa première femme Marguerite, avec Urraque, fille naturelle de l'empereur, et par celui de l'infant de Castille Sancho avec l'infante de Navarre Sancha. Les divisions des princes chrétiens amenèrent de nouvelles attaques des Infidèles. Ces guerres contre les Maures se firent avec des succès divers. Alphonse Henriquez, par ses exploits, mérita que le titre de roi lui fut donné par son armée sur le champ de bataille. D'autre part, une grande révolution s'était accompli chez les musulmans d'Afrique : les Almohades venaient de renverser les Almoravides vaincus, malgré les secours de l'empereur, dont ils avaient sollicité tardivement l'alliance ; ils durent se réfugier aux îles Baléares : Alphonse VIII, forcé de céder aux forces supérieures de Ben-Cosaï et d'Al-Moumen, mourut de ses blessures dans

d'une fausse interprétation de la chronique manuscrite de l'*Aula Dei*, interprétation qui est le fait de Jean Briz, dans son histoire de la célèbre chartreuse de Pénaflor.

le défilé de Muradal (21 août 1157), en apprenant la chute de Grenade, dernier boulevard des Almoravides.

Jérusalem sous le Pontificat d'Innocent II.

24. Le 21 août 1131, les chrétiens de la Palestine pleuraient la perte de leur roi Baudoin II ; vrai confesseur du Christ, après avoir délivré Antioche des Turcs, sentant les atteintes de la maladie, il prit l'habit religieux, et après avoir fait vœu de professer la vie régulière s'il vivait, il rendit son âme à Dieu. Il eut pour successeur Foulques son gendre, comte de Tours, du Mans et d'Anjou, qu'il avait uni en mariage avec sa fille aînée Mélisinde. Antérieurement Foulques, après la mort de sa première femme, était venu à Jérusalem. Il s'y était concilié la faveur du roi et l'amitié de tous les barons. Il était retourné dans sa patrie ; mais Baudoin le rappela, lui donna la main de sa fille, et le désigna pour son successeur. En 1138, l'Église d'Orient fut troublée par les démêlés survenus entre Foulquier archevêque de Tyr et Guillaume patriarche de Jérusalem. Lisons à ce sujet Guillaume de Tyr, qui sera plus tard lui-même successeur de Foulquier : « Le premier archevêque latin de Tyr fut remplacé par Foulquier de sainte mémoire, aquitain, homme de religion et craignant Dieu, peu lettré, mais ferme et ne connaissant que la discipline. Dans son pays, il avait été abbé des chanoines réguliers à l'Abbaye de Celles. Il l'était au temps du schisme entre le pape Innocent II et Pierre de Léon, lorsque Gérard d'Angoulême, partisan de Pierre, ne ménageait aucune vexations à ceux de l'autre camp.

Deuxième archevêque latin de Tyr. Son voyage à Rome.

25. «Foulquier, homme d'une droiture exemplaire, ne pouvant se plier à ces procédés, prit congé de ses frères, vint à Jérusalem pour s'y consacrer à la prière. Après avoir fait de nouveau profession de la vie régulière dans le cloître de l'Église du Saint-Sépulcre, il fut appelé au siége archiépiscopal de Tyr. Il gouverna cette Église avec courage et bonheur pendant douze ans, le quatrième avant moi, qui suis maintenant à la tête de ce troupeau, moins pour avoir mérité cette charge, que grâce à la volonté et à la patience du Seigneur. Après avoir reçu le sacre des mains de Guillaume, patriarche de Jérusalem, il voulait, à l'exemple de son prédécesseur, se rendre à Rome pour y recevoir le pallium ; le patriarche

et ses conseillers l'entourèrent de tant d'embûches, qu'il ne put gagner la Ville Éternelle qu'après s'être échappé de leurs mains à travers les plus grands dangers. » Innocent II, à cette occasion, dut adresser une lettre sévère au patriarche. Il lui rappelait que l'autorité de Pierre sur l'Église universelle est d'institution divine; il s'étonnait, après tous les sacrifices de l'Église romaine pour la délivrance de l'Église d'Orient, que le patriarche eût fait preuve de si peu de reconnaissance à l'égard de cette tendre mère ; il le menaçait, si cet état de choses ne cessait aussitôt, d'affranchir de son obédience le métropolitain de Tyr et ses suffrangants. L'Eglise d'Orient était dans cet état de division, lorsque, en 1142, le roi Foulques mourut d'une chute de cheval, laissant la succession au trône à son fils Baudoin âgé de treize ans, sous la tutelle de la reine Mélisinde.

Constantinople à l'époque d'Innocent II. Rejetons du vieux manichéisme.

26. A Constantinople, dans le même temps, nous n'avons guère à signaler que l'hérésie de Constantin Chrysomale, contre lequel le patriarche Léon Stypiote réunit, en 1140, un synode, qui le condamna. Chrysomale, mort depuis quelques années et dont on ne pouvait proscrire que les écrits, qui furent voués aux flammes du bûcher, continuait en les exagérant les erreurs des Bogomiles; sa doctrine était une des innombrables formes du manichéisme. Nous n'avons plus à caractériser ces erreurs que nous avons maintes fois déjà rencontrées sur nos pas à l'occasion d'hérésiarques plus anciens. Nous ne pouvons pas néanmoins ne pas signaler la hardiesse avec laquelle Chrysomale érigeait en principe absolu la négation de toute autorité, quand il disait : « Toute marque d'honneur et de déférence envers une puissance quelconque, est un acte de culte envers Satan. » Proudhon, dans un temps encore bien près de nous, n'a fait qu'approprier dans les termes aux habitudes de l'esprit moderne, cette formule de l'hérésiarque du XIIe siècle. La condamnation des livres de Chrysomale n'était qu'un coup indirect porté aux Bogomiles ; trois ans plus tard, Michel Oxite, qui venait de remplacer Léon Stypiote sur le siége patriarchal de Constantinople presque au même temps où Manuel remplaçait sur le trône impérial d'Orient son père Jean Comnène, et où la tiare

passait à Rome de la tête d'Innocent II à celle de Célestin II, dut assembler un autre synode et sévir contre les personnes mêmes. La sentence synodale frappait un moine appelé Niphon, les pseudo évêques Clément et Léonce, et ce qui est plus grave, le futur successeur de Michel, Cosmas, parce qu'il était le protecteur de Niphon.

§ V. ABAILARD ET SAINT BERNARD

Le pseudo-théologien dogmatise encore. Eésumé de ses erreurs.

27. En Occident, le naturalisme philosophique, ce manichéisme déguisé, se remettait en pleine lumière, affichait de nouveau ses orgueilleuses prétentions. Après ses derniers malheurs à Saint-Gildas et la cession du Paraclet à Héloïse, Abailard n'avait rien imaginé de mieux que de revenir à Paris reprendre son école ; et c'est encore la théologie qu'il voulut enseigner, quand il savait par expérience combien il eût agi plus prudemment en se renfermant dans les études philosophiques ou littéraires, objet de ses premiers travaux et de ses véritables triomphes. Les mêmes réclamations s'élevèrent. L'Abbé de Saint-Thierry, ce Guillaume que nous avons rencontré naguère à Clairvaux, et que son amour pour la science, comme son zèle pour la foi, classait parmi les hommes distingués de l'époque, dénonçait à saint Bernard, en même temps qu'à Geoffroy de Chartres, le novateur relaps. « Pierre Abailard recommence, disait-il, a publier ses funestes doctrines, par ses enseignements et ses écrits. Ses livres se répandent dans les provinces, passent les mers et franchissent les Alpes. Ne se flatte-t-il pas qu'ils sont estimés et lus avec faveur dans la ville même de Rome? Cet homme vous craint ; si vous gardez le silence, si vous fermez les yeux, il ne craindra plus personne ; et dès lors à quels excès, à quelles extravagances, ne le verra-t-on pas se porter? Guillaume indique ensuite les principales erreurs qu'il a remarquées dans les ouvrages du péripatéticien ; il les réduit au nombre de treize. Les voici complètement résumées, quoique dans leur forme la plus succinte : 1° Abailard définit la foi l'estimation des choses invisibles ; estimation ou jugement, c'est le point de départ du natura-

lisme ; 2° Il affirme qu'en Dieu les noms des trois personnes n'ont qu'une signification indéterminée ; 3° Que le Père est la pleine puissance, le Fils une puissance limitée, le Saint-Esprit, aucune puissance ; 4° Que le Saint-Esprit n'est pas de la même substance que le Père et le Fils ; 5° Qu'il est l'âme du monde ; 6° Que nous pouvons vouloir et faire le bien sans le secours de la grâce ; 7° Que Jésus-Christ ne s'est pas incarné et n'a pas souffert pour nous délivrer de la servitude du démon ; 8° Que Jésus-Christ Dieu et homme n'est pas la troisième personne de la Trinité ; 9° Que dans l'Eucharistie, la forme du pain et du vin demeure en l'air ; 10° Que les suggestions du démon sont toutes physiques ; 11° Que nous participons à la peine, mais non à la coulpe du péché originel ; 12° Qu'il n'y a de péché que dans le mépris de Dieu ; 13° Qu'il n'existe aucun péché de concupiscence ou d'ignorance. On le voit, c'était la résurrection du Pélagianisme, la destruction du surnaturel, la porte ouverte à la démoralisation.

Charité de s. Bernard. Abailard le défie. Concile de Sens.

28. Pour convertir une âme qui pouvait en pervertir tant d'autres, Bernard n'hésite pas, malgré ses nombreuses occupations et sa faiblesse toujours croissante, à faire le voyage de Paris ; il s'abouche avec Abailard et le ramène par la persuasion à la pureté de la doctrine catholique. Le fier dogmatiseur se soumet comme un enfant et ne recule devant aucune promesse. Mais, à peine le saint l'a-t-il quitté que l'amour-propre se révolte ou cède à de perfides insinuations. Un nombreux concile doit se réunir à Sens. Abailard va trouver l'archevêque, se plaint de l'Abbé de Clairvaux et demande une conférence publique, un tournoi doctrinal, dont les évêques réunis seront les juges. Il ne doute pas que l'éclat de son élocution et l'habileté de sa dialectique ne lui procurent dans ce combat une victoire décisive ; il a choisi les armes et le terrain. L'archevêque transmet à Bernard cette sorte de cartel et le presse vivement de se rendre au concile. Le bruit de ce défi se répand de toutes parts ; on attend avec impatience, ou même avec anxiété, la réponse de Bernard d'abord, puis le jour de la lutte. Le saint religieux, dont l'humilité répugne à se donner en spectacle comme le représentant de la vérité et le tenant de l'Église, décline ce

périlleux honneur. Ses amis insistent, précisément dans l'intérêt de l'Église et de la vérité. Le concile s'ouvre le 2 juin 1140, lundi de la Pentecôte. Il est présidé par le métropolitain de Sens et l'évêque de Chartres, Geoffroy, légat du Saint-Siége. Là se trouvent Hélie, évêque d'Orléans, Hugues d'Auxerre, Hatton de Troyes, Manassès de Meaux; l'archevêque de Reims, Samson, avait également voulu s'y rendre avec quelques-uns de ses suffragants, parmi lesquels on remarque Joscelin de Soissons et Geoffroy de Châlons-sur-Marne. Le roi de France Louis VII y paraît à la tête de ses plus puissants feudataires, Guillaume, comte de Nevers, Thibaut de Champagne et Raoul de Vermandois. Les écolâtres en renom et les savants théologiens étaient accourus en grand nombre.

Fuite d'Arnaud des Brescia. Défaillance de son maître.

29. Abailard vint entouré de quelques partisans; mais là se trouvaient des vides; plusieurs manquaient au rendez-vous. Le plus fanatique, Arnaud de Brescia, qui les jours précédents ne le quittait pas plus que son ombre, s'était prudemment éclipsé; ce qu'Abailard n'observa pas sans une vive inquiétude. Sur l'invitation du président, Bernard se lève et lit au milieu du silence général sept propositions capitales extraites des ouvrages du novateur. Il le somme ensuite de les dénier ou de les prouver, s'il les reconnaît pour siennes. Dans ce dernier cas, il se déclare lui-même prêt à les refuter. Devant une attitude aussi nette, une aussi catégorique énonciation, Abailard se trouble, décline le combat et se retire du concile, en interjettant appel au Souverain Pontife. Adversaires et partisans restent également désappointés. L'issue ne pouvait pas être plus misérable pour sa réputation, ni la démarche moins régulière pour un religieux. Le concile se contenta de réprouver les doctrines, sans rien décréter par rapport au docteur, mais en soumettant le jugement à l'autorité suprême. Voilà le fait dans toute sa simplicité, tel qu'il résulte de tous les documents de l'époque. Nul moyen d'en contester la réalité ou d'en atténuer la signification. Voilà le rôle que joua dans cette solennelle circonstance le prétendu vainqueur de saint Bernard, dont les philosophes et les historiens ne cessent de chanter le triomphe. Peut-on mentir plus audacieusement contre une plus complète évidence?

Abailard confondu prend le chemin de Rome. Lettres de s. Bernard.

30. En quittant l'assemblée, Abailard annonça qu'il prenait le chemin de Rome. Saint Bernard prit les devants en écrivant au Pape deux lettres, l'une en son nom, l'autre au nom et par ordre du concile. « C'était bien folie à moi, dit-il dans la première d'espérer un peu de repos, quand aurait disparu la rage léonine. Il est vrai qu'elle a cessé, mais non mon labeur et ma peine. Comme nous échappions au lion, le dragon nous tendait ses embûches. Celui-ci n'est peut-être pas moins dangereux guettant sa proie dans les ténèbres, que ne l'était celui-là rugissant sur les hauteurs. Mais il ne se tient déjà plus dans les ténèbres, il affronte le grand jour; ses virulantes feuilles sont répandues avec profusion, ses livres volent au loin. Dans les villes, dans les châteaux, les ténèbres sont données pour la lumière; à tous est versé le poison, au lieu du miel, ou plutôt dans le miel même. Pour les peuples et les nations, on forge un nouvel évangile, on propose une nouvelle foi, on établit un fondement autre que le fondement antique. On discute des vices et des vertus en dehors de la morale, des sacrements de l'Église en dehors de la foi, du mystère de la sainte Trintié sans droiture et sans modération. Il s'avance ce Goliath confiant dans sa taille et sa force, couvert de cette armure qui brilla dans maints combats, précédé de son écuyer Arnaud de Brescia. L'écaille se joint à l'écaille, rien ne transpire à travers. L'abeille de France a donné le signal à l'abeille d'Italie; les voilà marchant contre le Seigneur et son Christ... Ce n'est pas sans verser des larmes que je descends dans l'arène contre le nouveau Goliath, quand tout le monde se prépare à ce spectacle. On craint que mon refus ne scandalise le peuple chrétien et ne redouble l'audace de l'ennemi. Dieu permet qu'il succombe. C'est à vous maintenant, ô successeur de Pierre, à juger s'il doit trouver un refuge auprès du siége de Pierre, celui qui combat les enseignements de Pierre. Vous êtes l'ami de l'Epoux, songez qu'il vous appartient de mettre l'Epouse à l'abri du mensonge et de l'iniquité. »

Condamnation prononcée par Innocent II.

31. La réponse d'Innocent ne se fit pas attendre. Elle condamnait formellement les innovations d'Abailard, en l'assimilant aux anciens hérétiques, en le frappant d'excommunication avec tous ses

sectateurs, s'il persévérait dans les mêmes doctrines. S. Bernard les réfuta dans une longue lettre que tous les éditeurs enlèvent à la correspondance du saint, pour la ranger parmi ses principales œuvres. Il n'est pas d'erreur ou de proposition téméraire émise par Abailard, pas d'insinuation cauteleuse, pas de subtilité, pas de sophisme, que l'œil du génie ne mette complètement à nu, que sa main puissante ne réduise à néant. « C'est la raison humaine que le concile de Sens condamna, » ose écrire un historien moderne. Disons plutôt et pour rendre témoignage à la vérité, qu'il condamna la déraison humaine, l'abus et l'opposé de la philosophie, en condamnant les aberrations théologiques.

Réfutation écrite par S. Bernard. Caractère propre de ce génie.

32. Cela ressort avec une lumière irrésistible du traité composé contre ces mêmes aberrations. S. Bernard n'est, à proprement parler, d'aucune école philosophique. Par l'élévation de sa pensée, par la trempe même de son esprit, par l'éducation qu'il s'était faite, il plane bien haut au-dessus de toutes les écoles. Sans avoir besoin d'un échafaudage d'emprunt, d'une méthode conventionnelle, il plonge au sein de la vérité. Ni les réalistes ni les nominaux ne peuvent le réclamer pour leur disciple on leur coryphée. La synthèse et l'analyse lui sont également familières; il en est également indépendant. Il ne procède ni de Platon ni d'Aristote; nourri des livres saints, il procède de la Bible, il procède de Dieu. Les divines écritures se sont emparées de lui, ont pénétré son intelligence dans tous les sens : elles constituent sa doctrine et sa langue. Voilà le secret de sa supériorité; c'est avec de telles armes qu'il confond toutes les hérésies et soumet tous les pouvoirs au saint empire de l'Église. Abailard n'en a pas attendu les coups; il s'est acheminé vers Rome; mais, apprenant que Rome l'a déjà condamné, il interrompt son voyage et va demander un asile à Cluny.

Abailard se retire à Cluny, sa fin chrétienne.

33. Pierre le Vénérable l'accueille avec une naïve admiration. Il obtient de lui la promesse qu'il renoncera pour toujours à ses périlleuses idées, seul moyen d'échapper à ses fatigantes et stériles agitations. Les paisibles habitants de Cluny seront désormais ses élèves, auxquels il ne transmettra que l'enseignement consacré

par la tradition. Partagées entre l'étude et la prière, ses dernières années s'écouleront dans une douce paix, gage et prélude de la paix éternelle. Avec le concours du saint Abbé de Citeaux, Pierre obtient sans peine que Bernard intervienne dans cet heureux arrangement et qu'il se réconcilie pleinement avec son imaginaire antagoniste, son réel détracteur. Cette réconciliation amène celle de l'hérétique repentant avec Rome; l'excommunication est levée. Abailard commence une vie nouvelle et goûte un bonheur inconnu. Pierre le Vénérable l'entoure de ses attentions et de ses soins; il nous a laissé de lui le plus complet éloge, le vrai portrait d'un saint, pendant cette courte et dernière période de son existence. Elle ne dura que deux ans. Minée par ses longues infortunes, beaucoup plus que par le nombre de ses années, la santé d'Abailard déclinait de jour en jour. Il fallut priver les moines de ses leçons et l'abbaye de sa présence. Le charitable Abbé l'envoya dans une maison de son ordre, le prieuré de saint Marcel, près de Châlons-sur-Saône, séjour renommé par la salubrité de l'air et le plus agréable de toute la Bourgogne. Ce fut en vain; après une amélioration passagère, le mal empira. Voyant arriver son heure suprême, Abailard renouvela sa rétractation, qu'il avait déjà consignée par écrit et dans laquelle on ne voit rien que de parfaitement catholique. Ayant fait sa profession de foi d'une manière aussi touchante qu'explicite, il fit celle de ses péchés avec les sentiments du repentir le plus sincère et de la plus vive piété. Puis il reçut le saint Viatique et ne tarda pas à s'endormir du dernier sommeil.

Pierre le Vénérable écrit à l'abbesse du Paraclet.

34. Cette fin chrétienne d'un philosophe qui n'avait cessé de côtoyer l'abîme pendant une vie si tourmentée, c'est son hôte qui la retrace dans une lettre à l'abesse du Paraclet. Héloïse devait-elle imiter enfin cette conversion? Il est permis de le croire. Elle eut tout le temps, d'arracher de son cœur les funestes attaches que la mort avait brisées; car elle devait survivre vingt ans à celui dont le nom est inséparable du sien. Abailard mourut en 1142, elle mourut en 1162. L'abbé de Cluny poussa la complaisance jusqu'à faire transporter au Paraclet, sans pompe, avec des précautions timides et furtives, le corps d'Abailard. Il composa même son épi-

taphe, ou la pompe ne manque pas, ni l'exagération, ni l'enthousiasme. Il poussa la charité plus loin; il alla visiter Héloïse, dont il admirait l'érudition, dont il affirmait la sainteté. Les grandes âmes ont de ces généreuses illusions qui ne sont pas inutiles au salut du monde, qui font éclore la vertu parce qu'elles y croient d'avance. Quant aux œuvres d'Abailard, nous en avons assez dit sur la principale, son Introduction à la théologie. Ajoutez à ce traité, qui n'est pas déjà considérable et qui n'a guère pour objet que le premier des mystères, l'Abrégé qu'il crut devoir en donner; puis une élucubration de morale, intitulée : *Scito teipsum*; puis encore un dialogue assez long entre un philosophe, un chrétien et un juif, avec le recueil de ses lettres et quelques poésies sacrées, d'un mérite fort contestable, ou plutôt sans aucune inspiration, c'est tout ce qui nous reste d'un esprit qu'on veut absolument, dans un intérêt trop facile à comprendre, nous faire accepter pour un génie. N'allons pas oublier les Sentences contradictoires sur toute sorte de sujets, extraites des auteurs de toutes les époques; le *Sic et non*, le pour et le contre. En éditant cette patience et téméraire collection, qui n'a pas d'autre mérite, M. Cousin pensait poser sur le front d'Abailard une couronne posthume; il n'en est rien : copier sans commentaire ne fut jamais créer. Le philosophe ecclectique donnait un aliment de plus au scepticisme et faisait indirectement sa propre apologie.

Deux humbles précurseurs : Algerus de Liége, Rupert de Deuz.

35. Dans les luttes qu'il soutenait pour la saine doctrine et contre les erreurs de son temps. S. Bernard n'eut pas seulement des auxiliaires, il eut des précurseurs. Je ne puis consentir à m'éloigner de cette période si féconde en événements sans mentionner deux hommes à peu près oubliés ou méconnus par les historiens : Algérus de Liége et Rupert de Deutz. Le premier fut d'abord écolâtre de l'église Saint-Barthélémy dans sa ville natale. Ses éclatants succès dans cette utile et modeste fonction le firent transférer à la cathédrale peu d'années après. Il composa plusieurs remarquables ouvrages; mais le plus remarquable est son traité sur l'Eucharistie, dirigé contre les erreurs contemporaines. Pierre le Vénérable mettait ce livre au-dessus de tous ceux qu'on avait

écrits sur le même sujet et dans la même direction. Un traité du même auteur sur la miséricorde et la justice n'offre pas moins d'intérêt, en montrant combien Algérus était nourri de l'étude des Pères. Il met largement à contribution S. Augustin, S. Amboise, S, Jérôme, S. Léon, S. Isidore de Séville. A la mort de Frédéric, l'évêque martyr de Liége, son ami, dégoûté du monde, il embrasse la vie religieuse et va se renfermer au monastère de Cluny. La date de sa mort est peu certaine. Les quelques érudits, Cave, Doujat, Iselin, s'accordent à la placer entre 1128 et 1130. Rupert est encore moins connu, bien que méritant d'avantage de l'être, à certains égards. On ne sait ni son origine, ni sa nationalité, ni le temps de sa naissance. Les Allemands le réclament pour eux, non sans une apparence de raison, puisqu'il fut supérieur de l'Abbaye de Deutz, en face de Cologne. Il avait reçu son éducation chez les Bénédictins de St-Laurent, près de Liége. Cette maison était depuis longtemps un célèbre foyer d'études, dont lui-même écrira la monographie. Ses prédilections intellectuelles l'entraînant vers la philologie et la métaphysique sacrée. Il a constamment pour objectif de lutter contre les tendances que des maîtres renommés montraient alors pour le naturalisme. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, c'est un pionnier qui marche en avant de S. Bernard. Ses vues d'ensemble sur la Bible sont marquées d'un caractère d'élévation qu'on trouverait difficilement n'importe à quelle époque. Ni les calomnies ni les persécutions ne pouvaient manquer à cet intrépide défenseur de la vérité catholique. Il fut contraint d'abandonner son couvent et d'aller demander un asile à l'Abbé de Sigebert, qui plus tard fut évêque de Ratisbonne. Ses commentaires sur les livres saints le placent au premier rang parmi les exégètes de son siècle. Il montre là qu'il savait l'hébreu, n'en déplaise aux détracteurs du moyen-âge. Nommons seulement ses principaux ouvrages après celui-là : *De Victoria Verbi Dei*; *Dialogus inter Christianum et Judæum* ; *De Glorificatione Trinitatis.* Rupert a de plus écrit plusieurs notices historiques et quelques traités de morale ou d'ascétisme, où domine toujours le sentiment du surnaturel. Sa doctrine sur l'Eucharistie, malgré certaines

ambiguités de langage, est en réalité celle de l'Eglise catholique ; et c'est en vain que les protestants en Allemagne[1], ont voulu s'emparer de son nom pour autoriser leurs erreurs. Il ne merite ni leurs éloges intéressés ni les critiques de certains théolégiens, qui s'en tiennent beaucoup trop à la lettre. Il mourut en 1125, selon l'opinion la mieux établie. Il a donc vu tomber sous les premières attaques de S. Bernard les funestes tendances qu'il avait lui-même combattues.

S. Bernard écrit à l'évêque de Constance et au légat Guy de Castello.

36. Le saint Abbé de Clairvaux ne laissaient pas ses œuvres incomplètes. Abailard terrassé, il poursuivit l'hérésie doctrinale et politique dans son plus dangereux représentant. Voici ce qu'il écrivait à l'évêque de Constance : « Auprès de vous s'est réfugié cet Arnaud de Brescia qui porte au front l'anathème de Rome. Ce qu'il ne peut plus chez les siens, il ne cesse de le tenter chez les étrangers. Il agite les peuples, il flatte les grands. Sa bouche est pleine d'amertume, ses pieds marchent rapidement dans une voie sanglante. Ennemi de la croix de Jésus-Christ, il sème la discorde, détruit la paix, fabrique de schismes, rompt l'unité, s'insurge contre les évêques, brave le pouvoir pontifical, bouleverse l'Eglise, sous les dehors de la pénitence et de la piété. Sachant cela, pouvez-vous ne point obéir à ce précepte de l'apôtre : « Otez le mal du milieu de vous ? » I *Corinth.* V, 13. Peut-être cependant vaudrait-il mieux l'enchaîner que l'expulser, de peur qu'il ne porte ailleurs ses ravages. Ainsi l'avait ordonné le Pape dans sa prévoyante charité ; mais il ne s'est jusqu'ici trouvé personne pour accomplir le bien[2].» Dans les mêmes circonstances, Bernard écrivait au légat Guy de Castello : « On me rapporte que vous êtes circonvenu par Arnaud de Brescia, cet homme dont la parole est un miel et la doctrine un poison, ayant les apparences de la colombe et les armes cachées du scorpion. Brescia l'a réjeté de son sein, Rome l'a frappé de son anathème, la France l'a chassé, la

[1] SCHRÖCK, *Histoire de l'Eglise Chrétienne*, tom. XXVIII, pag. 54 ; NÉANDER, *Histoire de la Religion*, tom. V, pag. 449.
[2] S. BERNARDI Epist. CXCV.

Germanie l'abhorre, l'Italie le repousse; et vous l'auriez accueilli ? Prenez garde que votre autorité n'augmente ses moyens de nuire ; il en a l'art et la volonté. Je suppose, si réellement vous avez cet homme auprès de vous, ou bien que vous ne le connaissez guère, ou mieux que votre intention est de le convertir. Plaise à Dieu que votre tentative ne soit pas inutile ! Est-ce d'une telle pierre qu'on suscite un enfant d'Abraham ? L'Eglise certes vous en aurait une grande reconnaissance. Il est permis d'essayer; mais la sagesse ne permet pas de dépasser le nombre déterminé par S. Paul : « Après une ou deux corrections, évitez l'homme hérétique, sachant qu'il est alors entièrement perverti. » *Tit.* III, 10. Après cela, recevoir un tel homme dans son intimité, lier avec lui de fréquents colloques, c'est éveiller l'idée d'un assentiment, c'est fournir des armes à l'ennemi. La vigueur apostolique ne l'a pas sans raison rejeté par-delà les Alpes. Or quelle cité, l'ayant accueilli, n'a pas désiré le renvoyer à sa terre natale ? Cette attitude vis-à-vis de tous, cette haine universelle, justifie pleinement la sentence portée contre lui; sa conduite en proclame la justice, quand sa langue se tait ou la nie. Favoriser un tel être, ne serait-ce pas se mettre en opposition avec le seigneur Pape, ou même avec le Seignenr Dieu. J'espère de votre sagesse et de votre droiture qu'instruit maintenant de la vérité, vous ne poserez à cet égard aucun acte qui ne tourne à votre honneur et ne serve à l'Eglise[1].»

§. VI. CÉLESTIN II, LUCIUS II (1143 — 1145.)

Élection de Célestin II. Travail de paix et d'union.

37. A Innocent II succéda Guy de Castello, d'origine Toscane, avant cela cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc, qui reçut à son élection le nom de Célestin II. Cette élection eut lieu le vingt-six septembre, trois jours après la mort de son prédecesseur, et son intronisation se fit le même jour. Les cardinaux craignaient des troubles à Rome pour la conservation du Sénat rétabli sur ses anciennes bases, ménagé de loin par les excitations et les intrigues de l'éternel agitateur Arnaud de Brescia. De là leur diligence en

[1] S. BERNARDI Epist, CXCVI.

cette occasion. Pierre le Vénérable écrivit à ce sujet au nouveau Pontife une lettre de félicitation fort remarquable. Saint Bernard lui adressa pareillement une lettre touchant le schisme de l'Eglise d'York. Enfin Célestin II rétablit la paix entre le Saint-Siége et le roi de France Louis VII, ou plutôt le rétablissement de la paix fut dû à l'intervention de S. Bernard, qui la ménagea aussi entre le roi et le comte Thibaut de Champagne. Cette réconciliation de Louis VII et du comte fut entière : le roi, devenu veuf de sa seconde femme Constance de Toulouse qu'il épousa après son divorce avec Eléonore d'Aquitaine, contractera une nouvelle union avec Adèle fille de Thibaut, qui sera la mère de Philippe-Auguste.

Schisme d'York. S. Bernard et Pierre le Vénérable.

38. Quant au schisme de l'église d'York, il commence à la mort de l'archevêque Turstin, et se prolonge jusqu'au pontificat d'Anastase IV. Il y eut une double élection : les uns choisirent pour archevêque Guillaume, fils d'Emma, sœur d'Etienne roi d'Angletarre ; les autres portèrent leurs suffrages sur Henri de Murdach, qui ne devait prévaloir qu'après l'avènement, d'Eugène III, grâce au constant patronage de S. Bernard. Après la mort d'Henri de Murdach, Guillaume obtint d'Anastase IV son rétablissement, en 1153, mais périt l'année suivante par le poison. C'est aussi sous le régne de Célestin II que Raymond IV de Barcelone, qui ne voulut jamais prendre le titre de roi d'Aragon, disant qu'il aimait mieux être le premier des comtes que de n'être même pas le septième parmi les rois, introduisit en Espagne l'ordre militaire des Templiers. Signalons enfin la traduction latine du Coran par Pierre le Vénérable, publiée à cette époque, et commencée en 1141 par le saint abbé, pendant son voyage en Espagne. Célestin II occupait le trône pontifical depuis cinq mois et demi à peine, lorsqu'il s'endormit dans le Seigneur, le neuf mars 1144.

Élection de Lucius II. Légats en Angleterre.

39. Trois jours après la mort de Célestin II, les cardinaux élurent Gérard Caccianamici, qui prit le nom de Lucius II. Il était né dans la province d'Emilie, à Bologne. Il devint camérier ; le pape Honorius II l'avait fait cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem et bibliothéoaire de l'Eglise Romaine. Innocent II, après

la mort du cardinal Aymeric, se l'attacha de plus près en lui confiant les fonctions de chancelier. Le premier soin de Lucius fut l'envoi de légats *à latere*, Albéric d'Ostie en France, et Ymard de Tusculum en Angleterre. Ce dernier fut appelé peu de temps après en France, avec les mêmes pouvoirs, à l'occasion des démêlés entre le comte d'Anjou Guillaume III de Nevers et Ponce abbé de Vézelai. Le souverain Pontife fit aussi venir à Rome treize moines de Cluny, et leur fit don du sélèbre monastère de S. Sabas. Ils furent comme le Pape lui-même, l'objet des plus vives attaques de la part des Arnaldistes.

Arnaud de Brescia à Rome. Le Pape blessé à mort dans une sédition.

40. Lucius dut appeler à son secours le roi Conrad, pendant que les Arnaldistes de leurs côté intriguaient auprès du même prince, dont ils prétendaient défendre les intérêts en persécutant l'Eglise. Heureusement toutes leurs tentatives furent vaines de ce côté. Mais le moine tribun Arnaud était alors à Rome ; il règnera dix ans, tantôt visible tantôt caché, parmi des séditions incessantes. Son fantôme de sénat, machine composée de pièces hétérogènes, fonctionnait très-mal : c'était le désordre couvert d'un nom romain. Pour comble d'anomalie, les rebelles élurent Patrice le frère de l'antipape Anaclet, Jourdain, le seul du reste des membres de sa famille qui déserta la bonne cause. Vers ce même temps, l'Eglise de Milan était troublée par la querelle des chanoines et des moines se contestant les uns aux autres le droit de sonner les cloches. Les consuls de la ville, pris pour arbitres, entendirent les deux parties dans le palais, en présence de l'archevêque Robald, et réglèrent la part des uns et celle des autres au droit, objet du litige. Peu de temps après, Robald quittait cette vie ; il eut Obert pour successeur. A Rome, les Arnaldistes se montrait de plus en plus audacieux. Lucius, résolu d'en finir avec le Sénat, monte au Capitole avec une nombreuse milice, pour les disperser honteusement. Le Sénat et la populace courent aux armes ; le Pape et les siens sont contraints de battre en retraite. On les poursuit à coups de pierres, dont une, lancée au hasard, atteint le Pontife. Peu de jours après, le vingt-cinq avril 1145, il avait cessé de vivre, après un règne trop court de onze mois et demi.

CHAPITRE VII

PONTIFICAT D'EUGÈNE III, (1145-1153). LA CROISADE DANS L'INSPIRATION.

§ I. Débuts du nouveau Pape.

1. Election d'Eugène III. Récit de Liber Pontificalis. — 2 Fureurs des Arnalistes. Lettre de S. Bernard aux cardinaux. — 3. S. Bernard écrit au pape Eugène, puis aux Romains. — 4. Les Arméniens catholiques. Un évêque syrien. — 5. Le prêtre Jean. Sa puissance, ses exploits. — 6. Préliminaires de la deuxième croisade. Eugène III écrit à Louis VII. — 7. Retour momentané du Pape à Rome. Nouvelles séditions. Il part, pour la France.

§ II. La deuxième croisade acclamée.

8. Assemblée de Vézelai. Des croix, des croix ! Roger de Sicile. Manuel de Constantinople. — 9. Les principaux croisés. Concile de Chartres. — 10. S. Bernard nommé chef de la croisade. Sa lettre au Pape. — 11. Suite de cette lettre. Dans les malheurs passés puiser un nouveau courage. — 12. Magnifique exhortation de S. Bernard aux peuples chrétiens. — 13. Encouragements et reproches également sublimes.

§ III. S. Bernard en Allemagne.

14. Souvenir de la première croisade. Sages conseils. — 15. Le fanatique Radulphe pousse au massacre des Juifs. — 16. Comment S. Bernard et Pierre le Vénérable prennent la défense des persécutés. — 17. Griefs contre les Juifs. — 18. Les lettres de S. Bernard falsifiées. — 19. S. Bernard aux bords du Rhin. Radulphe converti. — 20. Sainte Hildegarde. Ses révélations. — 21. Conrad d'Allemagne prend la croix. Deux croisades simultanées.

§ IV. Plan de S. Bernard et d'Eugène III.

22. Danois et Saxons contre les idolâtres de la Slavonie. — 23. Deux croisades dans le Midi. — 24. Grandeur et unité du plan de la croisade. — 25. Coup d'œil du génie sur l'Espagne et l'Afrique. — 26. Route marquée pour la grande croisade. — 27. Suite de la croisade contre les Slaves. Remarquable aperçu d'un chroniqueur.

§ V. Croisade d'Espagne.

28. Puissance des Maures abattue. Abdelmumen chef des Almohades. — 29. Enthousiasme religieux et guerrier des Espagnols. — 30. Conquêtes des chrétiens sur les Maures. — 31. Auxiliaires étrangers. Prise d'Almeria. — 32. Prise de Santarem, de Lisbonne et de Tortose. — 33. Victoire d'Alphonse VIII sous les murs de Cordoue. Sa mort.

§ VI. Croisade en Afrique.

34. Roger de Sicile concourt au plan général. Ses rapides progrès. — 35. Il se détourne de son but. Ses vues ambitieuses. — 36. Ses châtiments réitérés. Sa foi sincère. — 37. Malheurs des chrétiens indigènes en Afrique. — 38. Mort de Roger. Ses pâles successeurs. — 39. Dernières catastrophes sur le sol africain.

§ I. Débuts du nouveau Pape.

Election d'Eugène III. Récit du *Liber Pontificalis.*

1. Aussitôt après la mort de Lucius, en présence des troubles excités dans Rome par les Arnaldistes, les cardinaux se réunirent d'un commun accord dans l'église du monastère de Saint-Césaire ; et là, par l'Inspiration de Dieu, au lieu choisir le nouveau Pontife dans leurs rangs, ils tournèrent les yeux vers l'Abbé de Saint-Anastase aux Trois-Fontaines, de l'ordre de Cîteaux, Bernard de Pise, ou mieux de Montemagno, château voisin de cette ville. S. Bernard l'avait mis naguère, sous Innocent II, à la tête de cette abbaye. C'était un religieux que sa rare droiture et sa prudence consommée dans la conduite des affaires désignaient aux suffrages des cardinaux, vu les difficultés présentes : ils avaient fait l'épreuve de sa pénétration au-dessus de tout éloge ; il eut l'unanimité des votes exprimés. Lisons maintenant le *Liber Pontificalis :* « Le

nouvel élu fut conduit au palais de Latran, puis intronisé selon la coutume, et reçut le nom d'Eugène III. Il devait, le dimanche suivant, recevoir la consécration à Saint-Pierre, comme on l'avait décidé conformément aux prescriptions canoniques. Il reçut avis que le sénat se disposait à faire annuler son élection, à moins que, se courbant devant leur volonté, il ne donnât à leur usurpation la confirmation de l'autorité pontificale. Il profita donc du silence de la nuit pour sortir de la ville avec un petit nombre de fidèles, et chercha un asile sûr dans la citadelle de Monticelli. Le lendemain, ayant réuni autour de lui tous les pères, qu'avait dispersés la crainte des fureurs du peuple, il gagna, avec son entourage, le monastère de Farfa, dans la Sabine. Le dimanche suivant, il reçut la grâce de la consécration pour la plénitude de son Apostolat, selon la coutume de l'Église et par la faveur de Dieu. La nouvelle s'en répandit aussitôt, comme un chant de joie, chez toutes les nations, et l'Église universelle en tressaillit d'allégresse. »

Fureurs de Arnaldistes. Lettre de S. Bernard aux cardinaux.

2. Que firent alors les Analdistes de de Rome? Dès qu'ils virent qu'Eugène et tous les cardinaux s'étaient échappés de leurs mains, ils se livrèrent à la démolition et au pillage des maisons de ses partisans. Leurs excès provoquèrent une magnifique lettre de S. Bernard au peuple romain lui-même, et nous les trouvons énergiquement flétris dans le récit d'Otton de Freisingen. S. Bernard, que la renommée avait instruit de l'élévation de son disciple, mais ignorant les détails de sa fuite, étonné de n'être pas informé par Eugène lui-même, avait d'abord écrit au nouveau Pontife et aux cardinaux ; c'est quand il sut tout, qu'il s'adressa au peuple romain, pendant que, d'autre part, il appelait le roi Conrad à la défense de l'Église. Aux cardinaux il disait : « Que Dieu vous pardonne ; qu'avez-vous fait? Vous venez de rappeler au milieu des hommes un homme gisant dans le tombeau ; celui qui fuyait les agitations et les sollicitudes, vous l'y replongez, vous le lancez dans les foules... Pourquoi confondez-vous la pensée de l'indigent. Avait-il donc quitté Pise, pour que Rome devint sa possession... N'est-ce pas une chose ridicule de placer un homme couvert de haillons dans un riche palais, d'arracher à ses mains un instru-

ment de travail, la hache ou la bêche, pour lui confier le sceptre de l'univers? Est-ce ridicule, est-ce miraculeux? L'un des deux sans nul doute. On va redisant que c'est là l'œuvre du Seigneur. Je ne dis pas le contraire ; mais je suis loin d'être rassuré. Mon fils est délicat et timide, il a passé sa vie dans le calme et le repos : saura-t-il gérer les affaires extérieures, commander avec autorité, porter cette charge formidable aux épaules d'un géant, ou même aux épaules d'un ange? Il est de votre devoir, mes bien-aimés Pères, il est de votre intérêt de soutenir par votre zèle et votre obéissance ce que vous avez vous-même fait. Aidez-le de toutes vos forces dans l'œuvre pour laquelle vous l'avez choisi[1].»

S. Bernard écrit au pape Eugène, puis aux Romains.

3. S'adressant ensuite au Pontife lui-même, Bernard lui disait : « J'attendais de vous une lettre ; les bénédictions de la douceur semblaient devoir me prévenir. J'attendais de vous un envoyé fidèle, qui me raconterait tout en détail, un de mes fils venant adoucir ma tristesse. Mais non je suis dans l'obligation de vous écrire le premier ; je ne puis vous refuser le peu qui me reste maintenant à vivre. Mes jours ne sauraient désormais se prolonger, je n'ai devant moi que le sépulcre. Je parlerai donc à mon fils ; le fils est devenu le père. Vous savez cependant comme je vous ai moi-même engendré par l'Évangile. Quel est donc notre espoir et notre joie, et notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous en présence de Dieu?... La confiance que l'Église vous témoigne et la joie qu'elle ressent, vous disent ce que vous devez accomplir pour elle. Ce n'est pas seulement vos biens, c'est votre vie même qu'il faut lui sacrifier... En dépouillant le titre de père, je n'en ai dépouillé ni les terreurs, ni les angoisses, ni l'amour, ni les entrailles. Considérant la hauteur, je redoute la chute ; du faîte de la dignité, je reporte mes regards vers l'abîme dont elle détermine la profondeur... Ne soyez pas vous-même sans crainte ; vous êtes monté plus haut, gardez-vous des pensées superbes. Terrible est le poste que vous occupez, terrible la responsabilité qu'il entraîne. Il fut consacré par le dévouement et le sang de Pierre... Oh ! qui

[1] S. BERNARDI Epist. CCXXXII.

me donnerait de voir, avant de mourir, l'Église de Dieu comme elle était dans les jours antiques, quand les apôtres lançaient leurs filets, non pour pêcher l'or et l'argent, mais pour pêcher les âmes ! Combien je désire que vous ayez les discours de celui qui vous a légué sa place... Soyez l'homme fort, redoublez de courage ; que les ennemis de Sion soient confondus [1]. » Aux Romains révoltés contre le nouveau Pontife, il fait les plus énergiques représentation et les plus sanglants reproches : « A quoi pensez-vous, Romains, d'offenser ainsi les princes de la terre, vos protecteurs directs, vos amis les plus sincères ? Par cette intolérable fureur, par cette démence, vous attaquez également le Roi du ciel, puisque vous tentez d'amoindrir et de déshonorer ce siége apostolique dont vous eussiez dû vous montrer, dans votre intérêt même, les plus intrépides défenseurs, seuls contre tous, s'il l'avait fallu. Vous abaissiez votre tête, qui est la tête de l'univers. Vos pères ont soumis le monde à votre antique cité ; et vous travaillez à faire de cette cité la fable du monde. O peuple insensé ! qu'est devenue Rome, du moment où le Pontife a disparu, si ce n'est un tronc sans tête, une figure ravagée et n'ayant plus ses yeux, une face ténébreuse ? Encore n'est-ce là que le commencement de vos maux ; nous en craignons de plus terribles. Hâtez-vous de vous réunir, brebis dispersées ; revenez à votre Pasteur, à l'Évêque de vos âmes. Nous vous en conjurons de la part du Christ, réconciliez-vous avec Dieu, en vous réconciliant avec vos pères. J'entends Pierre et Paul, que vous avez chassés dans la personne d'Eugène. Réconciliez-vous avec les milliers de martyrs qui restent au milieu de vous, mais contre vous, si vous persistez à vous séparer de l'Église universelle [2]. »

Les Arméniens catholiques. Un évêque syrien.

4. Eugène, repoussé de Rome, avait dû se retirer à Viterbe, qui sembla pendant quelques années avoir détrôné la ville éternelle. Des députations de tous les points de l'univers vinrent l'y visiter. Il faut en lire l'intéressant récit dans les mémoires de l'évêque

[1] *Ejusd.* Epist. CCXXXVIII.
[2] *Ejusd.* Epist. CCXLIII.

historien[1], venu lui-même, en cette occasion, du fond de l'Allemagne en Italie. Il s'y trouvait à côté de l'évêque de Lincoln, récemment élu. Je laisse parler Otton : « En ce moment des députés des évêques d'Arménie et de leur métropolitain, que les Arméniens appellent catholique, c'est-à-dire Universel, à cause du nombre considérable d'évêques, — plus de mille, disent-ils, qui lui sont soumis, — ces députés, dis-je, accomplissent un voyage de seize mois pour se rendre auprès du souverain Pontife, exilé à Viterbe par la persécution. Au nom de leur Église, ils le saluent, lui font l'hommage d'une entière dépendance, et lui exposent, devant une nombreuse assemblée, dont je faisais partie, les motifs de leur pèlerinage. Les voici : Leur rit, semblable au rit grec à certains égards, en diffère sur quelques pratiques : Ils emploient le pain fermenté comme les Grecs ; mais ils ne mêlent pas l'eau au vin comme les Grecs et nous. Ils continuent en outre à célébrer la Nativité du Seigneur le jour de l'Épiphanie, et ne font de ces deux fêtes qu'une même solennité. Sur ces questions et sur d'autres qui les séparaient des Grecs, ils prenaient l'Église romaine pour juge ; ils venaient la consulter. » Après avoir dit avec quelle sagesse Eugène régla toutes les affaires des Arméniens, Otton continue : « Là encore nous vîmes l'évêque de Gébélet, » l'ancienne Byblos de Syrie, que les Croisés appelaient aussi Bersabée, et qui est la Djébaïl de nos jours. « C'est par ses soins surtout qu'Antioche demeura pleinement soumise au Saint-Siége de Rome. Il se plaignait du patriarche d'Antioche son métropolitain et de la mère du prince de cette ville, fille du défunt roi de Jérusalem Baudoin, qui le frustraient du butin pris sur les Sarrasins ; fondant son droit sur l'antique exemple d'Abraham, qui, rapportant à Dieu sa victoire, fit don à Melchisedech d'une part des dépouilles ; il en revendiquait la dîme, et requérait l'autorité du siége apostolique à ce sujet. »

Le prêtre Jean ; sa puissance, ses exploits.

5. Otton ajoute : « Nous l'avons entendu déplorer avec larmes le péril de l'Église d'outre-mer, après la prise d'Édesse. Il se proposait de passer les Alpes pour solliciter le secours du roi des Ro-

[1] Otto Frisin, vii, 31-33.

mains et du roi de France. Il racontait aussi qu'un grand potentat nommé Jean, qui habitait au-delà de la Perse et de l'Arménie, dans l'extrême Orient, roi et prêtre de ses peuples, chrétiens comme lui, mais Nestoriens, avait fait la guerre, peu d'années auparavant, aux frères Samiardes, rois de la Perse et de la Médie[1] ; il était venu les attaquer jusque dans Ecbatane, siége de leur empire. Ces rois s'étant portés à sa rencontre avec leur armée de Perses, de Mèdes et d'Assyriens, on combattit pendant trois jours, les uns et les autres aimant mieux mourir que battre en retraite. Enfin le prêtre Jean — c'est ainsi qu'on a coutume de l'appeler — ayant mis les Perses en déroute, demeura vainqueur à la suite du plus terrible carnage. L'évêque de Gébélet disait qu'après cette victoire, Jean mit ses troupes en route pour porter secours à l'Eglise de Jérusalem. Arrivé sur les bords du Tigre et n'ayant aucun moyen de le franchir avec son armée, il apprit que la glace lui pourrait fournir en hiver un pont naturel vers le Nord ; il prit cette direction. Il attendit quelques années que le fleuve fût pris; la température rendit vaine cette attente. La maladie, sous un climat qu'elles n'avaient pas habitué, décima ses troupes, et il se vit contraint de regagner ses États[2] » Or pendant que le prélat syrien

[1] Ces frères Samiardes sont Mohammed et Sandjar, fils du plus grand sultan Sedjoucide, Mélekschah. Ils avaient d'abord contraint leur frère aîné Barthiaroc à partager avec eux ses Etats ; à la mort de Barthiaroc 1105, ils firent un nouveau partage. Sandjar, disent les histoires, livra 19 batailles et n'en perdit que 2. Au prêtre Jean revient donc la gloire d'avoir infligé l'une de ces deux défaites à l'orgueilleux sultan qui s'était fait surnommer le *second Alexandre*.

[2] Au temps de Baronius, d'après l'opinion générale, le prêtre Jean n'était autre que le roi d'Abyssinie ou d'Ethiopie au XIe siècle. A la fin du XIVe siècle, Pierre Covilhan, envoyé dans ces contrées par le roi de Portugal Jean II y fut informé de l'existence d'un prince éthiopien très-puissant qui professait la religion chrétienne. Il se rendit donc à la cour du *grand-Négus*, et comme il trouve de nombreux traits de ressemblance entre les fonctions de prêtre et roi de ce prince et ce qu'on racontait en Europe du véritable prêtre Jean, il crut que *Prêtre-Jean* ou *Prète-Jean* n'était qu'une traduction de grand-négus. A son retour en Europe, il y répandit cette opinion, qui ne trouva pas un seul contradicteur. Avec le temps, les explorations dans les Indes ont fait reconnaître que l'empire du prêtre Jean avait été, non pas en Afrique,

racontait, à Viterbe, ces merveilleuses choses sur ce roi, « issu des Mages de l'Orient et qui portait un sceptre d'émeraude, » ce roi de son côté, dit la chronique d'Albéric des Trois-Fontaines, auteur du

mais en Asie, et qu'on trouve encore de nos jours des traces de ce prêtre Jean, qui a un rôle considérable à son époque, dans les pays que comprenait l'ancien royaume de Tanchut. Voici ce que dit le célèbre voyageur vénitien Marco-Polo, qui visita ces lointaines contrées vers 1272 : « De la province d'Egrigaja, en allant vers l'Orient, on est conduit au Tendue ou Tanchut, royaume de la Tartarie, qui comprend un grand nombre d'autres royaumes, comme celui de Lhasa, etc. On y trouve de belles villes et des places bien fortifiées. C'est le Tanchut qu'habitait ce grand roi dont la renommée s'est répandue par toute la terre, et qu'on appelle vulgairement le Prêtre Jean. Aujourd'hui encore cette province paie tribut au grand Khan, et son roi est de la race du Prêtre Jean. Bien qu'il y ait là quelques idolâtres et quelques mahométans, la majeure partie de la population est chrétienne, et ces chrétiens occupent le premier rang dans la province. » En quelle année finit le règne du Prêtre Jean, on l'ignore ; mais nous savons par Guillaume de Nangis, qui écrivait à la fin du XIII[e] siècle, que David, fils de ce Jean, régna jusqu'en 1202 : « Les Tartares, » dit-il à cette date, « se levant dans l'Orient, après avoir mis à mort leur souverain David, roi de l'Inde, sortirent pour la première fois de leur pays pour la destruction des peuples. » Or le vénitien Marino Sanuto, auteur des premières années du XIV[e] siècle, dit à son tour que David, « fils du Prêtre Jean, autrefois souverain et roi de l'Inde, » et qui était roi de l'Inde lui-même, s'étant montré despote envers les Tartares, ceux-ci le massacrèrent avec tous ceux de sa famille, à l'exception de sa fille unique, qui devint la femme de Gengis-Khan. Vincent de Beauvais, antérieur à Marino Sanuto et à Guillaume de Nangis, puisqu'il mourut en 1264, consigne le même fait, dans son *Miroir Historique*, sous la même date de 1202, et ajoute que « la fille de David donna des fils à Gengis-Khan. » Joinville, presque contemporain de Vincent de Beauvais (1223-1319), ajoute son témoignage, dans l'*Histoire de saint Louis*, à ceux dont nous venons de parler. L'époque de cette révolution est donc certaine. Or les Tartares vainqueurs ne furent pas hostiles aux Chrétiens. Matthieu Paris, en 1237, produit une lettre écrite d'Orient par Philippe, prieur de l'Ordre des Prêcheurs, à Grégoire X, dans laquelle, après avoir parlé de quelques princes orientaux, il ajoute : « D'un autre encore, qui est à la tête de tous ceux que l'hérésie Nestorienne a séparés de l'Eglise, et dont la suprématie s'étend sur toutes les Grandes Indes, sur le royaume du Prêtre Jean et sur des contrées encore plus reculées vers l'extrême Orient, nous avons reçu déjà plusieurs lettres ; il y déclare à notre frère Guillaume de Montferrat, qui est demeuré quelque temps auprès de lui avec deux autres frères versés dans la langue de ce peuple, qu'il a la volonté d'obéir à l'Eglise et de rentrer dans le sein de l'unité catholique. » Ce passage seul ne suffirait-il pas à prouver que l'empire du Prêtre Jean était situé en Asie, et non pas en Afrique? Mais les preuves

XIIIe siècle, envoyait une ambassade à l'empereur de Byzance Manuel et à celui d'Allemagne Frédéric Barberousse. Dans sa lettre à l'empereur Manuel, le prêtre Jean l'engageait, disait-on, à venir

de ce fait abondent. Guillaume de Tripoli, de l'Ordre des Prêcheurs, rapporte qu'en 1098, année de la prise d'Antioche par les Croisés, Koiris-Khan était le souverain des contrées orientales de l'Asie, et qu'à sa mort un prêtre Nestorien, qui fut appelé le Prêtre Jean, s'empara de la couronne. Albéric, de l'ordre de Citeaux, moine de l'abbaye des Trois-Fontaines, au milieu du XIIIe siècle, parle à son tour longuement du Prêtre Jean, dans ses *Accessiones Historicæ*, et nous apprend que ce prince, qu'il appelle roi des Indes, envoya des ambassadeurs, en 1145, l'année même où l'évêque de Gébélet était à Viterbe, aux empereurs Manuel de Constantinople et Frédéric Barberousse d'Allemagne. Enfin Job Ludolf, le savant orientaliste de la fin du XVIIe siècle, discute à fond les différentes opinions émises sur le nom de Prêtre Jean, que Scaliger, Grotius et d'autres faisaient dériver de la langue persane ; il démontre que leur manière de voir n'a pas de fondement sérieux; il donne lui-même une nouvelle et plus simple explication de ce nom, également tirée de la langue persane, et d'après laquelle *Præster Khan* signifierait *Khan des adorateurs*, c'est-à-dire *prince des Chrétiens*. Cette explication est aussi peu fondée que les autres. Ce roi Jean fut tout simplement appelé *Prêtre*, parce qu'il était réellement prêtre nestorien, comme nous l'ont appris déjà Guillaume de Tripoli et d'autres chroniqueurs. Dans l'Eglise d'Orient, il était permis aux prêtres de cohabiter avec les épouses prises en mariage avant la réception des Ordres sacrés ; c'est ainsi que Jean eut un successeur du nom de David. Antioche ayant été prise par les Croisés en 1098, Koiris-Khan dut mourir peu de temps après, et c'est entre cette date, mais postérieurement à la mor de Barkiaroc en 1105, et quelques années avant 1145, époque à laquelle Otton de Freisingen recueillait le récit de l'évêque de Gébélet, qu'il faut placer la grande victoire du Prêtre Jean sous les murs d'Ecbatane. Le règne de Jean fut long, puisque le pape Alexandre III lui adressait une lettre en 1177, près de trois quarts de siècle après la prise d'Antioche. On peut admettre que le premier roi converti du Tanchut ou de Karaït prit le nom de Jean au baptême, et qu'il demeura comme nom de famille à ses descendants. Il se fit, autour de ce nom de Prêtre Jean, toute une légende, que les Nestoriens opposèrent avec empressement aux travaux des Croisés. Les successeurs du premier roi Karaïte converti ayant été également chrétiens, l'exagération alla grandement son train. « Les croisades, » selon la judicieuse remarque du *Dictionnaire de Théologie* des savants docteurs Wetzer et Welte, « amenèrent de nombreuses relations entre les Chrétiens d'Occident et ceux d'Orient, et de ce commerce résulta la légende de ce colosse qui excita pendant tant de siècles la curiosité des peuples... Il est même assez probable que les Croisés et beaucoup d'auteurs occidentaux mirent sur le compte de la race royale du prêtre Jean les nouvelles obscures qui leur étaient parvenues des conquêtes et des formidables victoires des Khans de Mongol en Asie. »

le trouver, lui disant « qu'il le nommera suprême intendant de sa cour, étant le plus riche d'entre les monarques ; car soixante-dix rois lui paient tribut ; il règne sur les trois Indes ; le lait et le miel coulent dans ses États, si vastes qu'ils ne peuvent être comparés qu'aux étoiles du ciel et au sable de la mer ; que les dix tribus d'Israel le servent ; qu'en allant à la guerre il fait porter devant lui treize croix précieuses que suivent d'innombrables troupes ; que son palais est bâti sur le modèle de celui que l'apôtre S. Thomas fit construire par Gundafor, roi des Indes ; que chaque jour douze archevêques dînent avec lui à sa droite,vingt évêques à sa gauche; que son maître d'hôtel est primat du royaume et roi lui-même ; son échanson, archevêque et roi ; son maréchal, archimandrite et roi ; son cuisinier en chef, abbé et roi, » etc.[1]. Nous retrouverons, en 1177, le prêtre Jean dans ses relations avez le pape Alexandre III.

Préléminaires de la deuxième croisade. Eugène III écrit à Louis VII.

6 Quand les députés envoyés de Syrie en Europe eurent fait connaître les maux causés par les Infidèles, la prise d'Edesse, les dangers que couraient Antioche et Jérusalem, on s'occupa sans délai d'une d'une nouvelle Croisade. Eugène III tourna toute son activité vers ce but, et s'adressa d'abord au roi de France. « Louis VII, » dit Otton de Freisingen, « qui nourrissait le secret désir d'aller à Jérusalem, parce que son frère Philippe, engagé dans le même vœu, avait été empêché de l'accomplir par une mort prématurée, ne voulut pas différer son projet plus longtemps ; il convoqua quelques-uns de ses barons, et leur fit connaître sa pensée. Il y avait alors en France un abbé du monastère de Clairvaux appelé Bernard, vénérable de vie et de mœurs, loué de tous pour sa religion éclairée, comblé de tous les dons de la science, célèbre par plusieurs miracles. » C'est un étranger, mais un contemporain qui parle de la sorte. Il y a quelque chose de singulièrement expressif dans le vague même de ce témoignage. « Les barons décidèrent de l'appeler, et de le consulter comme un divin oracle sur ce qu'il fallait décider. On le mande, on lui expose le désir du roi

[1] SCHRÆCKII. *Hist de l'Eglise*, XXV, pag. 189-191,

d'aller en Palestine. Bernard, craignant que sa seule décision ne fût de trop peu de poids en une aussi grave affaire, répond que le parti le plus sage est de la soumettre à l'examen du Souverain Pontife. Une ambassade est donc envoyée à Eugène III et lui soumet la question. Le Pape, jaloux de suivre les exemplés de ses prédécesseurs, et se souvenant qu'Urbain avait trouvé dans un fait de cette nature l'occasion de recevoir dans l'unité de la paix l'Eglise d'Outre-mer et deux siéges de patriarches, Antioche et Jérusalem, séparés de l'obéissance au Siége de Rome, approuve le dessein de Louis, en vue de l'accroissement qu'il pouvait procurer à la Foi : la mission de prêcher la Croisade et de tourner les esprits vers ce noble but fut confiée à l'abbé de Clairvaux, regardé par tous les peuples de la France et de l'Allemagne comme un prophète ou un apôtre. Eugène III répond à Louis et aux grands de son royaume[1]. » Cette lettre est datée de Vétralla, place forte peu éloigné de Viterbe ; elle allait soulever l'Occident[2].

Retour momentané du Pape à Rome. Nouvelles séditions. Il part pour la France.

7. Eugène, le jour de la Noël de cette même année 1145, était rentré à Rome, après avoir, avec le secours des Tiburtins, obligé les Romains à lui demander la paix. La dignité de Patrice fut aboli, la ville eut à sa tête uu préfet comme autrefois, et le sénat fut

[1] Otto Fris, *de Gest. Frid.*, I, 34.

[2] Des historiens récents, dont l'opinion fait autorité dans cet enseignement *laïque* qui fait tant de bruit aux portes de l'Eglise, et qu'on peut assurément rendre *gratuit* pour ce qu'il vaut, mais par où l'on voudrait aussi rendre *obligatoire* l'erreur absolue, le pur athéisme, ont très sérieusement écrit, avec cet imperturbable dédain de la vérité qui ne va pas sans l'absence de toute critique historique, qu'au point de vue de l'organisation matériclle, en ce qui touche aux approvisionnements, il n'y avait pas eu chez les Papes l'ombre d'une combinaison. Nos modernes Tacites peignent à la jeunesse des écoles es Urbain II, les Eugène III, les Clément III, les Innocent III, les Honorius III, les Grégoire IX, et d'autres pontifes à peine moins illustres, comme envoyant à la boucherie les peuples fanatisés par leurs prédicateurs, avec ce *cœur léger*, dont la France connaît un récent exemple. Nous renvoyons ces *graves* auteurs, qui trouvent plus commode de calomnier le moyen-âge que de l'étudier, à la lettre d'Eugène III. Ils y liront ce qui suit, en se réservant le soin de traduire : « Quicumque vero ære premuntur alieno, et tam sanctum iter puro corde inceperint..., liceat eis terras, sive cæteras possessiones suas, postquam commoniti propinqui sive domini, ad quorum feudum pertinent, *pecuniam* commodare aut noluerint, aut non valuerint, Ecclesiis vel

sous l'autorité du Souverain Pontife. C'est pendant ce séjour à Rome qu'il appela Pierre le Vénérable, pour lui confier la mission de rétablir la paix entre les villes de la Toscane, qui se faisaient alors une véritable guerre d'extermination : le saint abbé n'y put réussir et dut regagner la France, après avoir secoué sur elles la poussière de ses pieds. D'autre part, les Arnaldistes ne tardèrent pas à susciter de nouveaux troubles à Rome. Eugène III fut obligé de sortir une seconde fois de son palais de Latran, et de se réfugier, au-delà du Tibre, au château Saint-Ange. C'est alors qu'à l'exemple de ses prédécesseurs persécutés, le Souverain Pontife résolut de se rendre en France. Il prit la route de terre par Sienne, Pise, Brescia ; il arriva par la Bourgogne, au commencement de l'année 1147. Louis VII le reçut avec les plus grands honneurs dans sa Capitale et ne cessa de donner, jusqu'à son départ pour la Terre-Sainte, les plus touchantes marques de vénération. Après ce que nous avons dit sur Pascal II, Gélase II et Innocent II, plus n'est besoin d'entrer dans les détails de ces réceptions royales ; marchons droit aux événements. Pendant que le Pape traversait les douloureuses épreuves qui le mirent dans la nécessité de quitter l'Italie, les préparatifs de la Croisade avaient suivi leurs cours. Louis VII avait pris la croix pour accomplir le vœu qu'il avait fait

personis Ecclesiasticis, vel aliis quoque fidelibus libere sine ulla reclamatione impignorare. » Cette même lettre d'Eugène III leur apprendra que les Souverains Pontifes qui permirent les Croisades, non-seulement se préoccupèrent du côté financier de l'entreprise, mais qu'ils eurent fort à cœur de ne voir partir que des soldats parfaitement préparés à la guerre. Nous ne saurions résister au plaisir de leur signaler, à cet égard, un autre passage, qui nous semble prouver que les hommes du moyen-âge étaient loin d'être aussi arriérés qu'on voudrait bien le faire croire : « *Præteria* » — ce *præterea* montre que l'auteur de la lettre vient d'indiquer d'autres mesures *matérielles* à prendre. — « Quoniam illi, qui domino militant, nequaquam in vestibus pretiosis, nec cultu formæ, nec canibus, vel accipitribus, vel *aliis quæ portendant lasciviam,* debent intendere, prudentiam vestram in Domino commonemus, ut qui tam sanctum opus incipere decreverint, ad hæc non intendant ; sed in *armis, equis, et cæteris*, quibus infideles expugnent, totis viribus studium et diligentiam intendant. » Si l'histoire du moyen-âge était mieux connue, peut-être aurait-on, dans un temps qui n'est pas loin de nous, puisé un enseignement utile dans ces paroles d'un Pape du XII[e] siècle.

d'expier l'incendie de Vitry, en portant les armes contre les Infidèles. Une première assemblée des grands à Bourges, durant les fêtes de Noël, 1145, avait produit peu de résultat, malgré l'éloquent discours de l'évêque de Langres Geoffroy sur la ruine d'Edesse appelée Rohes par les Croisés. Les détails de cette catastrophe étaient connus par le récit des députés d'Antioche et de Jérusalem venus en France pour implorer le secours des Chrétiens d'Occident.

§ II. La deuxième croisade acclamée.

Assemblée de Vézelai. Des croix, des croix! Roger de Sicile. Manuel de Constantinople.

8. Une seconde assemblée à Vézelai, dans le diocèse d'Autun, fut décisive. On y était accouru en si grand nombre, qu'il fallut tenir la réunion en rase campagne. Sur un échafaudage en bois préparé pour la circonstance, Louis VII parut la poitrine ornée de la croix que venait de lui envoyer le Pape. Saint Bernard prit alors la parole, et l'enthousiasme qu'il excita fut si grand, qu'il dut déchirer son manteau pour en faire des croix. C'était aux fêtes de Pâques 1146. La grandeur du spectacle rappelle celui de Clermont. Le cri sublime : Dieu le veut! est seulement remplacé par celui non moins sublime: des croix! des croix! Le départ fut fixé à l'année suivante. S Bernard, qui cachait une rare énergie dans un corps frêle et presque mort d'avance, selon l'expression d'un auteur contemporain, vole de ville en ville, et dans un court espace de temps le nombre des Croisés dépasse toutes les espérances. Louis VII de son côté, plein du zèle de la Foi, écrit à Roger roi de Sicile au sujet de son départ prochain, et Roger promet des approvisionnements de toute nature et des vaisseaux ; s'il s'engage, il ne peut lui-même partir pour la Croisade, à envoyer son fils. Une autre députation se rendit au nom du roi de France à Constantinople auprès de l'empereur — c'était Manuel — « dont je ne connais pas le nom, parce qu'il n'est pas écrit au livre de vie, » dit Eudes de Deuil, successeur de Suger à l'abbaye de Saint-Denis. « Ce prince, dans une longue épître où il prodiguait à notre roi toutes sortes d'adulations en l'appelant saint, ami et frère, promit beaucoup ; mais il

devait violer toutes ses promesses. » D'autres ambassadeurs négociaient le passage et le ravitaillement de l'armée auprès du roi d'Allemagne Conrad et du roi de Hongrie Geysa II ; ils en obtenaient la réponse la plus favorable. Enfin un grand nombre de barons de ces pays, excités par l'exemple du monarque français, lui écrivaient pour lui faire part de leur résolution de le suivre. « Tout allait donc à souhait, » ajoute Eudes, « cependant la nouvelle en son vol passe les mers, se répand en Angleterre et pénètre jusqu'au fond des autres îles. On prépare des navires dans les ports afin de suivre le roi avec une flotte.

Les principaux croisés. Concile de Chartres.

9. « Pendant que le roi surveillant toutes choses règle l'état du royaume, pendant qu'il assure la paix à ses sujets pour l'avenir, les députés arrivent de toutes parts à Paris. Lorsqu'il y rentre, tous se présentent en même temps à lui ; ils lui remettent les lettres des princes et des barons, et confirment de vive voix ce que ces lettres promettent. Le roi n'a qu'à choisir à qui sera donnée sa confiance, sur quel secours il s'appuiera. Mais il avait pour habitude d'appeler au conseil ceux qui devaient être à la peine. » Parmi les plus grands personnages d'alors qui avaient pris la croix à Vézelai, dès la première heure, avec Louis VII, nous pouvons citer Eléonore sa femme, Robert de Dreux et de Pierre de Courtenai, ses frères Henri comte de Meaux, le comte de Flandre Thierry, Aluin évêque d'Arras, Geoffroy évêque de Langres, Gaucher de Montjoye Alphonse Jourdain comte de Toulouse, Manassès de Bouillon, Eurard de Breteuil. Le concile général de Chartres, précédé d'une assemblée à Laon, courronna l'œuvre de Vézelai. Les archevêques, les évêques et les abbés s'y rendirent de tous les points de la France. et le roi y assista entouré de ses barons. Pierre le Vénérable, invité par S. Bernard et Suger à s'y trouver, nous apprend dans ses lettres quel vif regret il eut de ne pouvoir y paraître à côté d'eux, au moment où « les frère du temple, le roi de Jérusalem, la Croix elle-même de Notre-Seigneur et Sauveur étaient avec beaucoup d'autres assiégés dans Antioche, et allaient être bientôt tous pris, si Dieu n'étendait promptement le bras et ne leur prêtait le secours de sa main. » Le premier acte de ce Concile, qui eut lieu le troi-

sième dimanche après Pâques de l'année 1146, n'est pas la moins étonnante chose de cette divine épopée des Croisades, où la réalité est autant au-dessus du merveilleux que peut créer le génie d'un Homère ou d'un Virgile, que le plan de la Providence est au-dessus des conceptions humaines.

S. Bernard nommé chef de la croisade ; sa lettre au Pape.

10. Du consentement de tous, S. Bernard est élu chef de la Croisade ; tout lui doit être soumis[1]. Voici d'ailleurs l'admirable lettre qu'il adressait au Pape après le Concile : « Ce n'est pas une futile parole qui a retenti ; elle est triste plutôt et grave. Triste pour qui? ou plutôt pour qui ne l'est-elle pas? Seuls, les fils de colère ne sentent pas la colère ; au lieu de s'attrister avec ceux qui sont tristes, ils sont dans la joie, dans l'allégresse au milieu des plus grandes calamités. Du reste, c'est ici une commune tristesse, parce que la cause est commune. Vous avez bien fait de louer, de corroborer de l'autorité de vos lettres le zèle si méritant de notre Eglise des Gaules. Il n'y a pas — j'ose vous le dire — dans une affaire si générale et si grave, à se conduire avec tiédeur, ou même avec timidité. J'ai lu cette parole d'un sage : Il n'est pas un homme fort, celui dont le courage ne grandit pas avec la dificulté même. Et moi je dis : La confiance de l'homme fidèle doit croître au milieu des épreuves. Les eaux sont entrées jusqu'à l'âme de Jésus-Christ, les larmes ont mouillé sa prunelle. Il faut maintenant tirer du fourreau l'une et l'autre épée dans la passion du Seigneur, le Christ souffrant de rechef là même où il souffrit une première fois. Et par qui doivent-elles être tirées, si ce n'est pas vous? L'une et l'autre sont à Pierre : l'une doit être mise à nu sur un signe de lui, et l'autre par sa main même, toutes les fois que la nécessité le demande. Au sujet de celle qui semblait le moins lui appartenir, il lui fut dit: Remettez uotre épée dans le fourreau. Elle lui appartenait donc certainement ; mais ce n'était pas sa main qui la devait tirer. Il est temps et il est nécessaire, j'en ai la conviction, de les faire briller toutes deux par la défense de l'Eglise d'Orient. Représentant de Jésus-Christ, négligeriez-vous d'imiter son zèle? Que

[1] Otto Fris., *de Gest. Frid.*, I, 37.

serait-ce qu'occuper le premier rang et en décliner les devoirs? La voix a crié : Je viens à Jérusalem pour y être crucifié de nouveau. Cette voix, trouverait-elle tous les autres cœurs tièdes, toutes les autres oreilles serait-elles scandalisés, que je ne le serais point moi-même. Loin de s'effrayer des vides faits dans la première armée, il s'appliquera davantage à les combler. L'homme ne fera-t-il point ce qu'il veut? Pour moi, après des maux si grands, comme chrétien et fidèle j'aurai l'espérance des jours meilleurs ! et j'estimerai toute joie que nous soyons tombés en ces épreuves diverses.

Suite de cette lettre. Dans les malheurs passés puiser un nouveau courage.

11. « Sans doute nous mangeons le pain de la douleur, sans doute nous sommes abreuvés du vin de la componction. Pourquoi perdez-vous confiance, ami de l'épouse, comme si l'époux bon et sage n'avait pas réservé jusqu'à maintenant le bon vin, selon sa coutume? Qui peut dire quand Dieu reviendra pour pardonner, et laissera la bédédiction après lui? N'est-ce pas ainsi qu'agit d'habitude et que juge la Providence divine? Vous le savez, vous à qui je parle. Quand de grands biens ont été donnés aux hommes, pourquoi n'auraient-ils pas été précédés de grands maux? et sans m'arrêter à d'autres exemples, l'unique et inestimable bienfait de notre salut n'a-t-il pas été précédé de la mort du Sauveur? Vous donc, ami de l'époux, prouvez-lui dans la nécessité que vous l'aimez. Si vous avez ce triple amour au sujet duquel fut interrogé votre prédécesseur, si c'est de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces que vous chérissez Jésus-Christ, et vous le devez, vous ne ménagerez rien, vous n'invoquerez aucun prétexte, en cet imminent péril de son épouse : tout ce que vous avez de forces, tout votre zèle, toute votre sollicitude, toute votre autorité, tout votre pouvoir, vous emploierez tout à sa délivrance. Aux grands dangers les grands secours. C'est le fondement qu'on ébranle ; à l'écroulement dont on nous menace il faut opposer tous nos efforts. Tout cela, je l'ai dit à cause de vous avec confiance, mais avec le zèle de la Foi. Quant à cette particularité — vous la connaissez déjà, si je ne me trompe, — que les membres de l'assemblée de Chartres, dont la décision a lieu de me surprendre, m'ont choisi comme chef et prince de l'armée, tenez pour certain que

ma pensée et ma volonté n'y eurent et n'y ont aucune part, et qu'il ne m'est pas possible, autant qu'il m'est permis de mesurer mes forces, d'atteindre jusque-là. Qui suis je, pour oser présider à l'ordonnance des camps et des batailles? pour paraître devant des hommes d'armes? Y a-t-il rien de plus étranger à ma profession, alors même que mes forces pourraient y suffire, que l'expérience de ces choses ne me manquerait pas? Mais en cela même il ne m'appartient pas d'éclairer votre sagesse. Vous n'ignorez rien de toutes ces choses. Seulement je vous conjure, au nom de cette charité que vous me devez d'une manière particulière, de ne pas me mettre à la merci des volontés des hommes; ainsi qu'il vous incombe à vous seul de le faire, recherchez le dessein de Dieu, et que par vos soins, selon que sera la volonté du ciel, il soit fait de moi sur la terre. »

Magnifique exhortation de S. Bernard aux peuples chrétiens.

12. Partout où S. Bernard, plein de zèle pour l'œuvre que lui avait confiée Eugène III, ne put être présent par la prédication, il intervint par des lettres les plus propres à persuader. Il y disait : « Voici maintenant, mes frères, le temps favorable, voici maintenant le jour de l'abondance du salut. Et vraiment, la terre a été ébranlée, elle a tremblé, parce que le Dieu du ciel a commencé la perte de sa terre : sa terre, puisqu'il a voulu s'y rendre visible, et que, pendant plus de trente ans, il conversa avec les hommes; sa terre, dis-je, resplendissante de l'éclat de ses miracles, consacrée par son propre sang, où s'épanouirent les premières fleurs de la résurrection. Et maintenant, ce qui est la juste expiation de nos péchés, les ennemis de la croix ont levé leur tête sacrilège; leur glaive a dévoré la terre de bénédiction, la terre de la promesse. Le jour est proche, si celui qui résistera ne se montre point, où ils feront irruption dans la cité même du Dieu vivant, briseront le creuset de notre salut, souilleront les lieux saints qu'a recouverts de sa pourpre le sang de l'Agneau sans tache. O douleur! c'est pour engloutir le sanctuaire même de la religion chrétienne que s'ouvre leur bouche, c'est le lit nuptial lui-même qu'ils veulent envahir et fouler aux pieds, ce lit où pour nous notre vie s'est endormie dans la mort. Que faites-vous, hommes forts? Que faites-vous, serviteurs

de la Croix? Abandonnerez-vous aux chiens la nourriture sainte, les perles aux pourceaux? Qu'il est grand le nombre des pécheurs qui, par l'aveu de leurs péchés dans les larmes, ont obtenu le pardon, après que les épées de leurs pères eurent retranché l'immonde cancer du paganisme. Il voit cela, l'esprit du mal, et ses dents frémissent, et ses os se sèchent d'envie. Il aiguillonne les instruments de malice. De tant de piété, il voudrait ne laisser subsister ni signe ni vestige, s'il pouvait à tout événement — daigne Dieu conjurer ce fléau! — s'emparer de ce saint des saints. Il y aurait là pour tous les siècles à venir une inconsolable douleur, parce que ce serait une perte irréparable ; il y aurait particulièrement pour cette génération criminelle une confusion immense, un opprobre éternel. Quelle est donc notre pensée, mes frères? Le bras du Seigneur est-il raccourci, sa main est-elle devenue impuissante à procurer le salut, parce que pour la défense et la revendication de son héritage il appelle d'infirmes vers de terre? Ne peut-il pas envoyer de ses Anges plus de douze légions, ou encore ordonner d'un seul mot, et la terre sera délivrée? Il est absolument en sa dépendance, lorsqu'il veut, de tout pouvoir. Mais je vous le dis, le Seigneur votre Dieu vous éprouve. Il tourne ses regards sur les enfants des hommes, pour en trouver, s'il se peut, un seul qui comprenne, et qui le cherche, et qui s'afflige sur son abandon. Car le Seigneur a compassion de votre peuple. Ils se sont grièvement blessés dans leur chute ; mais il tient en réserve pour eux le remède du salut.

Engagements et reproches également sublimes.

13. Considérez à quelles ineffables prévenances il a recours pour vous sauver, et demeurez dans l'admiration. Voyez quel est l'abîme de son amour, et soyez pleins de confiance, pauvres pécheurs. Il ne veut pas votre mort : il veut que vous vous convertissiez et que vous viviez ; il cherche l'occasion, non contre vous, mais pour vous. Qu'est-ce en effet autre chose que la plus exquise et la plus parfaite occasion de salut, telle que Dieu seul peut la trouver, lorsque ce sont des homicides, des voleurs, des adultères, des parjures que sa toute-puissance daigne appeler à son service? Gardez-vous de manquer de confiance, pécheurs : le Seigneur est plein de bon-

té. S'il voulait vous punir, outre qu'il ne réclamerait pas votre service, il le repousserait si vous l'offriez. Je vous le dis encore, songez aux trésors de bonté du Dieu Très-Haut, etudiez attentivement les desseins de sa miséricorde : il a besoin de vous, ou plutôt il feint d'en avoir besoin, parce qu'il désire vous venir en aide en vos propres besoins. Il veut se faire débiteur, pour rendre comme solde à ceux qui combattront pour lui, le pardon de leurs fautes et la gloire de l'éternité. Bienheureuse donc, m'écrierai-je, la génération qui rencontre le temps d'une si abondante miséricorde, que trouve debout cette année de réconciliation avec Dieu, ce vrai Jubilé. Car cette bénédiction se répand sur le monde entier, et tous avec une ardente émulation volent se ranger sous l'étendard de la Vie. Puis donc que votre terre est féconde en hommes forts, qu'on la sait pleine de robustes jeunes gens, que votre gloire est connue du monde entier, et que la renommée de votre courage a rempli toute la terre, vous aussi ceignez vos reins, prenez les armes ; elles sont bénies quand le zèle du nom chrétien les accompagne. Mettez fin à cette antique coutume, qui n'est pas une milice, mais qui est la malice même, de vous terrasser entre chrétiens, de vous perdre entre vous, de vous dévorer les uns les autres. Malheureux peuples ! quelle folie cruelle les pousse à percer du glaive le corps du prochain, dont l'âme peut-être périt en même temps? Mais il n'échappe pas à la mort, celui-là même qui croit avoir conquis la gloire : et la joie criminelle d'avoir vu tomber celui qu'il appelle un ennemi, sera le glaive qui percera son âme. S'exposer à cette alternative, c'est de la folie, et non du courage ; c'est de l'audace, non de la bravoure, c'est de la démence. Vous avez aujourd'hui, vaillants soldats, vous avez, natures guerrières, l'occasion de combattre sans un tel risque : ici, vaincre est une gloire et mourir est un gain. Si vous êtes un marchand sage, si vous avez le désir des vrais biens, je vous indique un riche marché ; à vous de voir qu'il ne se tienne point sans vous. Prenez l'emblême de la Croix, et vous obtiendrez par là le pardon de toutes les fautes dont vous ferez l'aveu d'un cœur contrit. A l'achat ce lambeau d'étoffe coûte peu ; mais pour l'épaule qui le porte avec foi, son prix est le royaume du Ciel.

§. III. S. Bernard en Allemagne.

Souvenirs de la première croisade: Sages conseils.

14. Cette lettre est adressée aux Franconiens et aux habitants de la Bohême. S. Bernard adressa les mêmes exhortations, presque dans les mêmes termes, dans diverses autres contrées. La fin de la lettre mérite une attention particulière, parce que le saint abbé y fait une juste critique de l'entraînement téméraire qui avait caractérisé le début de la première Croisade. « Il est indispensable, écrivait-il, que vous vous teniez pour avertis, mes très-chers frères ; si par malheur quelqu'un d'entre vous, avide d'exercer le commandement, voulait devancer dans l'expédition l'armée de son pays, il ne doit point l'oser faire ; s'il feint d'être envoyé par nous, cela ne saurait être ; s'il montre des écrits comme s'ils étaient donnés par nous, vous devez les juger complétement faux ou subreptices. Il importe d'élire pour chefs des hommes de guerre, versés dans leur art ; il importe que l'armée du Seigneur parte toute en même temps, afin qu'elle soit partout en force, et qu'elle n'ait à souffrir de la violence de qui que ce soit. Il se trouva dans la première expédition, avant que Jérusalem ne fût prise, un homme du nom de Pierre, dont vous avez dû vous-mêmes, ou je me trompe fort, entendre parler souvent. Cet homme, entraînant en avant avec les siens le populaire qui lui avait donné sa confiance, jeta sa colonne dans de tels dangers, qu'un bien petit nombre échappèrent : tous ou presque tous périrent de faim ou par le fer. Il est à craindre que, si vous agissiez de même, vous n'eussiez le même sort. Puisse-t-il détourner de vous ce malheur, le Dieu qui est béni dans les siècles ! Ainsi soit-il. »

Le fanatique Radulphe pousse au massacre des Juifs.

15. Avant ces dernières exhortations, la lettre de S. Bernard aux peuples d'Allemagne leur conseillait de mettre fin à l'extermination des Juifs. Voici ce que dit à ce sujet Otton de Freisingen ; c'est le récit d'un témoin oculaire[1]. : Sur ces entrefaites le moine Radulphe, homme revêtu, il est vrai, de l'habit religieux, et de plus

[1] Otto Frisin. *de gest. Frid.*, i, 39.

imitateur austère des pratiques de la vie religieuse, mais peu lettré, se lève dans ces contrées de la Gaule qui sont voisines du Rhin ; il entraîne à prendre la croix des milliers d'habitants de Cologne, Mayence, Worms, Spire, Strasbourg, des autres villes de ce pays et de leurs environs. A ses prédications enthousiastes il avait la témérité de mêler de funestes excitations : on devait massacrer, comme ennemis de la religion chrétienne, les Juifs disséminés par petites colonies dans les villes et les bourgs. Cette fausse doctrine se propageant dans un grand nombre de localités de France et d'Allemagne' s'enracina si fortement, que beaucoup de Juifs ayant reçu la mort dans cette sédition tumultueuse, les autres cherchèrent asile et protection auprès du roi des Romains. De là vint qu'un grand nombre fuyant cette persécution barbare, se réfugièrent à Nuremberg, où résidait le prince, ou bien dans d'autres municipes qui relevaient directement de lui, afin d'avoir la vie sauve. Mais l'Abbé de Clairvaux, proclamant le devoir de se tenir en garde contre la doctrine de Radulphe, envoya des messagers ou des lettres, aux peuples de France et d'Allemagne, où il prouva péremptoirement, d'après l'autorité des Saints-Livres, que les Juifs. en expiation de l'excès de leurs crimes, doivent être, non pas mis à mort, mais restez dispersés. » Il existe une de ces lettres de S. Bernard contre l'ermite Radulphe, qui prêchait le massacre des Juifs ; elle est adressée à l'archevêque de Mayence Henri ; on y lit entre autres choses :

Comment s. Bernard et Pierre le Vénérable prennent la défense des persécutés.

16. « Cet homme, dont vous me parlez dans votre lettre, n'est ni l'envoyé d'un homme, ni l'envoyé de Dieu. S'il se vante d'être ermite ou moine pour s'attribuer comme tel le droit ou la mission de prêcher, il peut et il doit savoir qu'un moine a pour partage, non pas d'enseigner, mais de pleurer ; aux yeux d'un moine, une ville doit paraître un cachot, il doit faire son Eden d'une solitude. Et lui au contraire hait la solitude comme un cachot, et fait son Eden de la ville. Homme sans cœur ! homme d'une impudence rare ! sa folie s'est élevée sur le candélabre, afin que tous voient qui se trouve dans la maison. Trois choses en lui méritent le blâme le plus sévère : l'usurpation de la prédication, le mépris de l'autorité des évêques, l'impunité promise à l'homicide. Ton enseignement n'est

pas à toi ; il est à celui qui t'a envoyé, à ton père. Mais il te suffit sans doute d'être semblable à ton maître. Il fut, lui, homicide dès le commencement ; il est menteur, il est le père du mensonge. Monstrueuse science ! Sagesse de l'enfer, contraire aux prophètes, ennemie des apôtres, subversive de la piété et de la grâce ! la plus impure des hérésies ! courtisane sacrilége, qui a conçu la douleur et enfanté l'iniquité ! Je voudrais...mais il ne convient pas d'en dire davantage. Enfin, pour résumer en quelques mots mon sentiment à cet égard, c'est un homme grand à ses propres yeux, plein de l'esprit d'arrogance, dont les paroles et les actions font voir qu'il s'efforce de se faire un nom semblable à celui des grands de la terre ; mais il n'a pas les moyens d'y parvenir. » De son côté, en ce qui touche à l'extermination des Juifs, Pierre le Vénérable, écrivant à Louis VII au sujet de la croisade, s'occupe aussi de cette question ; il est d'avis qu'il ne faut pas les massacrer sans doute, mais qu'il ne faut pas non plus tolérer leurs excès, lorsqu'ils arrachent aux chrétiens des intérêts usuraires, ou qu'ils achètent à vil prix les objets volés ; il conseille comme un juste châtiment de les dépouiller, et de consacrer ces ressources à l'entretien des soldats qui vont combattre pour Jésus-Christ[1].

Griefs contre les Juifs.

17. Si les Juifs à cette époque furent l'objet de l'exécration générale, c'est qu'à l'antique malédiction qui pèse sur toute leur race, se joignaient de récents forfaits, que leur avait suggéré la haine implacable dans laquelle ils ont toujours enveloppé tous les chrétiens avec Jésus-Christ. Sans prétendre en aucune façon excuser les représailles, signalons pour l'honneur de la vérité quelques-uns de leurs crimes, qui ne semblent pas douteux. Cette année même, « à Norwich, en Angleterre, » écrit Robert du Mont, « les Juifs crucifièrent un enfant chrétien, du nom de Guillaume. On rapporte qu'une clarté miraculeuse révéla le lieu où ils l'avaient secrètement enseveli hors de la ville ; ainsi découvert par les fidèles, son corps fut honorablement placé dans l'église. » On trouve un autre exemple d'un enfant chrétien crucifié par les

[1] PETR. CLUN., Epist. v, 32.

Juifs en Angleterre, en 1140; un autre en 1181; un autre en 1251. Les témoignages ne sont pas équivoques, ni sans portée.

Les lettres de S. Bernard falsifiées.

18. Nous avons vu S. Bernard mettre les peuples en garde contre des lettres qui pourraient leur être adressées en son nom. C'est qu'à cette époque il eut à souffrir des tromperies d'un de ses moines admis dans son intimité, qui, au moyen d'un seing faux, s'était servi, selon son caprice ou ses intérêts, de lettres attribuées ainsi à l'illustre Abbé, et qui avaient reçu des destinations différentes. Le faussaire put se dérober quelque temps à toutes les recherches; il fut enfin découvert, et S. Bernard dans sa correspondance nous apprend qu'il avait nom Nicolas. Cet homme pervers avait de rares qualités, dont on ne peut que déplorer le mauvais usage, puisqu'il avait pu imiter à s'y méprendre le style admirable de l'immortel docteur, qui le compare au trop fameux Arnaud de Brescia. Nicolas était passé du monastère de Moutier-Ramey, dans le diocèse de Troyes, à celui de Clairvaux ; ses mœurs en apparence irréprochables, la vivacité de son esprit, la facilité et l'élégance de sa parole, qui l'avaient rendu cher à Pierre-le-Vénérable, le recommandaient à S. Bernard. Il devint le secrétaire du grand homme, qui le tint jusqu'en 1151 en une singulière estime. Il fallut les preuves palpables de la fraude et les aveux de Nicolas, pour rompre cette intimité, grâce à laquelle l'hypocrite moine s'était fait un grand renom. Comme Pierre le Vénérable et comme S. Bernard, le comte Henri de Champagne fut longtemps le jouet de cet habile intrigant. Après sa chute, Nicolas chercha vainement de toutes parts le repos qui semblait le fuir. Les vicissitudes de son existence inquiète, le ramenèrent à Moutier-Ramey, où il finit ses jours.

S. Bernard aux bords du Rhin. Radulphe converti.

19. Revenons à S. Bernard, à son zèle infatigable pour l'œuvre de la Croisade. A la fin de 1146, nous le trouvons en Allemagne, et voici ce qu'Otton de Freisingen, qui prit la croix comme tant d'autres, écrit à cet égard : « Après avoir recruté, pour l'expédition d'Outre-mer, d'innombrables guerriers dans la France occidentale, Bernard, plein du zèle de l'apostolat, décide qu'il étendra sa mission, autorisée et recommandée par le Pape, au royaume

des Francs orientaux, tant dans le but d'amener, par ses saintes exhortations, le prince des Romains à prendre la Croix, que dans celui d'imposer silence à Radulphe, qui, à l'occasion des Juifs, excitait dans les villes de fréquentes séditions du peuple contre les seigneurs. A cette nouvelle, le prince fixa le jour de la Noël pour une assemblée à Spire, l'Abbé de Clairvaux s'y rend. Conrad avec son neveu Frédéric, d'autres puissants et illustres personnages se laissent persuader de prendre la croix, grâce aux miracles publics ou secrets de l'homme de Dieu. » Les choses n'allèrent pas aussi vite, ni surtout aussi facilement que le dit l'historien germanique ; on le verra : « Bernard se rendit ensuite à Mayence, où il trouva Radulphe au faîte de la considération et de la faveur populaire. L'ayant fait venir et l'ayant averti de ne pas violer la règle monastique en courant le monde, et de ne pas s'arroger de sa propre autorité le ministère de la parole, il le changea si bien, que le moine rebelle lui promit obéissance et rentra dans sa cellule, à la grande indignation du peuple, parmi lequel le respect seul pour la sainteté de Bernard arrêta la sédition sur le point d'éclater[1]. » Je ne sais si le thaumaturge opéra jamais une plus difficile conversion, un miracle plus étonnant. A la fin d'octobre, S. Bernard était à Worms, où sa parole recrutait un grand nombre d'adhérents à la guerre sainte. Quelques jours après, il est à Francfort auprès de Conrad, qui, tout en lui témoignant la plus grande déférence, ne se montre nullement disposé à prendre la croix. De Francfort il se rend à Bingen sur les bords du Rhin.

saint Hildegarde ; ses révélations.

20. Il y vit l'abbesse sainte Hildegarde, qu'il avait déjà, par plusieurs lettres, prémunie de sages conseils. Il examina mûrement les livres écrits par cette vierge chrétienne, et dit ensuite à ceux qui l'entouraient : « Ces écrits ne sont point l'œuvre d'une intelligence humaine ; ils sont d'inspiration divine et dictés par le Saint-Esprit. » Le chapelain de la sainte ayant affirmé que bien des gens les regardaient « comme des rêves de femme, les conceptions extravagantes d'un cerveau dérangé, » Bernard dit à Hildegarde :

[1] OTTO FRISIN. *de gest. Frid.*, I. 39.

« Pour vous, très-chère fille, ne craignez point les opprobres des hommes ; vous avez Dieu pour défenseur. » La cellule de l'humble religieuse, à partir de ce moment surtout, devint pour toute l'Allemagne un rayonnant foyer d'intelligence chrétienne et d'amour divin. Le chronographe d'Auxerre dit concernant la même Hildegarde : « En ce temps vivait en Allemagne une vierge admirable, à qui la vertu d'en haut avait accordé le don de la grâce à tel point que, bien que simple religieuse et illétrée, elle avait pourtant de fréquentes extases et apprenait en vision des choses qu'elle pouvait, non pas seulement raconter, mais, ce qui est plus merveilleux, rendre en latin, et composer ainsi des livres de doctrine catholique. » Au sujet de ces écrits, l'esprit prophétique de S. Bernard venait de devancer les décisions du Concile de Trèves qui sera présidé par Eugène III[1].

Conrad d'Allemagne prend la croix. Deux croisades simultanées.

21. A la fin de novembre, de Bingen le saint Abbé s'étant rendu à Constance, à la prière d'Hermann, évêque de cette ville, qui le reconduisit d'abord à Bâle, ensuite jusqu'à Strasbourg. Aux fêtes de Noël, nous le retrouvons à la diète générale de Spire. « C'est là, » dit un auteur contemporain, « que le roi Conrad célébra cette fête, là qu'il fut couronné, là que se tint l'assemblée des évêques et des grands. Le saint y était venu avec le désir de rétablir la paix entre divers princes, dont les inimitiés retardaient le départ de l'armée chrétienne. » Conrad répugna longtemps à faire le voyage d'outre-mer, il ne s'y laissa pas décider sans peine. « Il dit enfin à Bernard : Je suis prêt à servir Dieu, puisqu'il m'en donne l'ordre. — Il reçut aussitôt la croix des mains de l'éloquent apôtre, qui prit sur l'autel et lui remit l'étendard que sa main seule devait porter dans les combats. Avec lui reçurent la croix son neveu le duc Frédéric le jeune, qui fut empereur dans la suite, et des milliers de barons. » C'est le futur Barberousse. S. Bernard d'ailleurs prêchait, non pas une seule, mais deux croisades aux Allemands, l'une en Palestine et l'autre contre les peuples du Nord encore païens. Suivant la destination, les adhérents recevaient des

[1] TRITHEIM. *Chronic. hirsaug.* ad annum 1147.

images différentes de la sainte Croix. Écoutons à ce sujet Otton de Freisengen, témoin oculaire : « Les Saxons, qui ont pour voisins des peuples plongés dans les immondes désordres de l'idolâtrie, refusant de partir pour l'Orient, reçurent de leur côté, pour porter la guerre contre ces idolâtres, des croix ne différant des nôtres, qu'en ce qu'au lieu d'être simplement cousues au manteau, elles étaient maintenues en relief par une rosette. » L'historien danois Saxo Grammaticus, secrétaire de l'archevêque de Lund, Axel ou Absalon, et qui est aussi un témoin oculaire, nous a laissé des renseignements plus étendus sur cette même expédition contre les païens du Nord :

§ IV. Plan de S. Bernard et d'Eugène III.

Danois et Saxons contre les idolâtres de la Slavonie.

22. « Vers ce temps-là, dit-il, le Pontife romain, voyant la cause de Dieu presque écrasée et détruite par les fureurs de la Barbarie, écrivit de toutes parts en Europe, invitant toute la Chrétienté à prendre les armes contre les ennemis de notre Foi. Chaque contrée catholique recevait l'ordre de marcher contre le pays barbare qui lui était voisin. Aux Danois il fut enjoint de ne pas se soustraire à leurs devoirs d'intérêt général envers la religion par la continuation de leurs discordes privées, et de prendre les insignes de la sainte entreprise. C'est pourquoi Canut et Suénon, après s'être mutuellement donné des otages, et avoir fait trêve à leurs dissentions, font la paix pour un temps, dans le but de mieux conduire la Croisade ; ils détournent le fer de leur propre sein pour le consacrer à la vengeance des intérêts sacrés de Dieu. Ils sacrifient à leur alliance pour l'expédition commune leur différent au sujet de la possession de la couronne, et leurs forces réunies se dirigent vers la Slavonie, que les Germains doivent envahir de leur côté, suivant la promesse qu'ils en ont faite. Et en effet, dès que la flotte des Danois a paru, les Saxons courent les joindre sur le rivage ; enflammés eux-mêmes du désir de venger la religion, ils se font leurs compagnons dans la guerre sainte[1]. » Saxo explique ensuite

[1] Saxo Gramm.. xiv.

avec détail l'avortement de cette expédition, les princes étant revenus à leurs guerres intestines. Mais ce qui ne put être fait cette année contre les idolâtres du Nord, Waldemar, fils du martyr S. Canut, roi de Danemark, l'accomplira bientôt avec un plein succès.

23. Eugène III, outre qu'il avait dirigé ce courant de la Croisade contre les païens des pays slaves, avait aussi tourné une flotte contre ces Sarrazins qui possédaient encore une grande partie de l'Espagne : le fait est consigné dans la chronique de Dodechin. Ajoutons à cela, pour mettre en pleine lumière le caractère de généralité de cette croisade, que les historiens semblent n'avoir pas saisi, que Roger, roi de Sicile et de Naples, prit part au mouvement de toute la chrétienté contre les infidèles, en portant la guerre sur le sol africain, dans cette Tripolitaine dont les habitants avaient autrefois, pendant les guerres puniques, fait trembler la Rome des Scipions jusque dans Rome même, et naguère encore avaient conquis et tenu sous leur joug la Sicile et le pays de Naples à peu près tout entier. Citons à ce sujet un auteur du temps : « Roger roi de Sicile, dit-il, s'empara sur les païens de la province de Tripoli en Afrique. A cette expédition prit part, et une part des plus utiles, Richard de Linghenc, excellent capitaine, » que l'armée royale trouva dans ces lointaines contrées. « Il y était venu du comté de Bavière, » pour faire la guerre à son propre compte, « et ses exploits lui avaient valu de la part du roi Roger le don du comté de l'île d'Andri, récemment conquise sur l'empereur de Constantinople. »

Deux croisades dans le Midi.

24. Les historiens, avons-nous dit, n'ont pas assez mis en relief le caractère de généralité que prit cette croisade, sous l'impulsion du génie. Le monde s'ébranle et pousse S. Bernard, S. Bernard mène le monde. Le grand homme est là, dans l'ampleur de ce plan concu pour terrasser l'ennemi sur tous les points à la fois ; et l'on se prend à regretter qu'en se dérobant à l'honneur du commandement général, que lui avait décerné le concile de Chartres, il en ait abandonné l'execution à des chefs imprudents qui compromirent le succès. Ici, au Nord, en 1047, Gottschalk, petit fils de

Grandeur et unité du plan de la Croisade.

Mistewoï, aidé des Danois et d'Ordulf, duc de Saxe, avait soumis les Efdrids ou Obotrites et les autres Slaves des bords de la Baltique ; il avait fondé le royaume de Slavonie, où les conquérants avaient introduit le Christianisme ; mais vers 1080 s'était produite une terrible réaction païenne sous Kruko, prince de Rugen, qui asservit la Slavonie. Henri, fils de Gottschalk, et son successeur le prince danois Canut Laward tentèrent en vain de la reconquérir. Après l'assassinat de ce dernier, en 1131, elle venait d'être définitivement démembrée[1]. Au retour chez les Slaves des cultes d'Hertha et de Svantovit, dont l'île de Rugen était le siége principal[2], la Croisade opposait les Saxons et les Danois, c'est-à-dire les anciens fondateurs du royaume chrétien de Slavonie, qui avait eu si peu de durée.

Coup d'œil du génie sur l'Espagne et l'Afrique.

25. Sur un autre point, en Espagne, les discordes sanglantes où les Maures s'entre-détruisaient après l'écroulement de l'empire des Almoravides, vaincus par les Almohades, et la séparation violente

[1] Ce n'est pas la première trouée que font dans l'histoire les habitants de l'île de Ruger. Au v[e] siècle, ils descendent dans la Germanie méridionale, et y fondent un empire, appelé de leur nom *Rugiland*, qui se composait de ce qui est aujourd'hui la Moravie et l'Autriche, au nord du Danube. Là, ils sont entraînés sur l'Italie, avec les Turcilinges et les Scirres, par Odoacre ; avec, les Hérules, ils prennent Rome et portent le coup mortel à l'empire romain d'Occident, en 476. Après la destruction de l'empire d'Odoacre par les Lombards (495), les Rugiens et les Hérules vaincus cherchent un asile dans le Rugiland, d'où les mêmes Lombards les chassent, après une lutte acharnée de plus de vingt ans et les refoulent vers la Baltique. Le nom de Rugiland disparut alors.

[2] Hertha était adorée comme créatrice et conservatrice de tout ce qui couvre la terre. On conservait un char qui lui était consacré, et sur lequel on la promenait à certaines époques. Svantovit ou Sviatovid, était plus particulièment le dieu des Rugiens. Il avait, dans leur île, un temple fameux à Arthona où l'on venait en pélerinage lui offrir des dons. On entretenait en son honneur un beau cheval blanc que le grand-prêtre seul montait et une seule fois l'an. Sa fête principale avait lieu vers le temps de la moisson. Svantovit était représenté sous la forme d'un colosse à quatre têtes, sans barbe, les cheveux frisés, revêtu d'un habit court, tenant un arc et une corne dans ses mains. On le consultait sur la guerre et sur la récolte. On brûlait souvent les captifs en son honneur. C'est dans l'île de Rugen que l'on trouve le plus d'antiquités germaines et qu'elles y sont le mieux conservées.

de l'Espagne musulmane d'avec l'Afrique,semblaient mettre toutes les chances favorables du côté des chrétiens de la Péninsule. Eugène III et S. Bernard amenèrent donc, par l'intermédiaire d'Alphonse VIII de Castille, qui portait le titre d'empereur, la conclusion d'une trêve entre Garcias Ramirès,roi de Navarre,et Raymond Béranger IV, comte de Barcelone, et dirigèrent vers l'Espagne deux flottes, l'une par l'Océan pour venir en aide au roi de Portugal, et l'autre par la Méditerranée, pour seconder les opérations des princes chrétiens contre Cordoue. Plus loin, en Afrique, le démembrement du même empire des Almoravides avait produit parmi les sectateurs du Prophète des déchirements non moins profonds. Les efforts des Fatimites d'Égypte pour ressaisir, à la faveur de ces troubles, leur domination d'autrefois sur toute la côte septentrionale d'Afrique,n'échappèrent pas à la vigilance du grand Abbé de Clairvaux ; son génie prévit les funestes conséquences qu'aurait pour la cause chrétienne tout agrandissement des possessions de cette dynastie musulmane. Il profita de son ascendant sur Roger de Sicile pour porter les croisés de son royaume contre la Tripolitaine, dans le double but d'empêcher, de ce côté, tout accroissement des Fatimites, et de faire de la Mauritanie Tingitane et de l'Espagne des Sarrasins, par l'établissement d'un État chrétien dans la Mauritanie Césarienne, comme un tronçon détaché du corps musulman, dont cette séparation rendrait l'anéantissement plus facile.

Route marquée pour la grande croisade.

26. En Asie, malgré la perte d'Edesse, l'usurpation du pouvoir suprême par les émirs chargés du gouvernement des provinces, qui prenaient le nom d'Atabeks, n'osant prendre le titre de sultans, comme les sultans Seldjoucides n'avaient osé prendre le titre de Califes et s'étaient contentés du nom d'émir-al-omra, tout en dépouillant les Califes de leur pouvoir temporel, était un indice certain de décomposition dans le colosse musulman. Il fallait saisir l'occasion favorable pour frapper encore là sur l'hydre un coup décisif, qui, en séparant en deux tronçons ce qu'il en resterait, rendrait sa mort inévitable, si l'on ne laissait pas, aux blessures que le monstre se faisait à lui-même, le temps de se refermer. Et

maintenant, il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte, pour demeurer convaincu que le gros de la Croisade, pour aborder l'ennemi, devait prendre la route de Constantinople, afin d'opérer une puissante diversion par l'Asie-Mineure sur les derrières des deux empires Seldjoucides d'Iconium et de Mossoul. Il y avait tant de grandeur dans ce vaste plan d'Eugène III et de S. Bernard, il poussait si bien chaque peuple selon ses traditions providentielles, que depuis sept siècles et demi bientôt, à travers l'histoire, on voit chacun d'eux obéir à son courant d'alors : Christian IV, Gustave-Adolphe, Charles XII marchaient dans la route jadis suivie par Suénon III et Canut V ; l'Angleterre s'est toujours montrée très-jalouse de son influence au Portugal ; cent ans ne se sont jamais écoulés sans que les habitants de la Péninsule hispanique aient fait une apparition dans le Maghreb ; les regards de l'Italie sont toujours tournés vers la Tripolitaine ; la France a ses campagnes d'Égypte et de Syrie, et sa conquête d'Alger ; enfin la question d'Orient est le nœud gordien de la politique européenne : et si l'on ne peut nier que les données du problème ont été changées, qui oserait affirmer qu'on n'en a point, par là même, éloigné la solution, et qu'Eugène III et S, Bernard n'en étaient pas plus près que la diplomatie moderne ? Quiconque consultera l'Histoire dans un esprit de vérité, ne tardera pas à demander pardon à la mémoire du grand pontife et du grand abbé du XII[e] siècle d'avoir eu la pensée de les mettre en comparaison avec les pygmées de notre temps.

Suite de la Croisade contre les Slaves. Remarquable aperçu d'un chroniqueur.

27. Helmold, de Lubeck, dit dans sa chronique des Slaves : « Il ne s'était pas vu dans les temps récents, et il n'y a pas d'exemple depuis le commencement du monde, de la réunion d'une si grande armée, d'une armée si considérable. Ils reçurent le sceau de l'emblème de la Croix sur le vêtement et sur l'armure. *Or il parut bon aux auteurs de l'expédition de diriger une partie de l'armée vers les contrées de l'Orient, une autre vers l'Espagne, et la troisième contre les Slaves, qui habitent près de nous.* [1] » Il raconte dans les chapitres

[1] Ces paroles d'Helmold, *Chronique des Slaves*, chapitre 60 : « *Visum autem fuit auctoribus expeditionis* partem exercitus unam destinari in partes Orien

suivants que la première armée, qui était la plus nombreuse, s'en alla par terre avec Conrad, roi d'Allemagne, Louis, roi de France, et les principaux princes de l'un et de l'autre royaume ; que la seconde fut portée par une flotte jusqu'en vue de la Bretagne, d'où elle fit voile vers la Péninsule hispanique, et qu'elle prit terre à Porto, ville de la Galice, pour se rendre d'abord en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle ; puis il ajoute : « La troisième armée des croisés dévoua ses travaux à la nation des Slaves, c'est-à-dire aux Obotrites et aux Lutriciens [1], nos voisins, pour venger les massacres et les exterminations qu'ils avaient faits des chrétiens, et surtout des Danois. Les capitaines de cette expédition étaient Albéron, archevêque de Hambourg, tous les évêques de la Saxe, » et les barons de ce pays. Les Croisés avec leur flotte vinrent à l'embouchure de la Trave, qui passe à Lübeck dans la Wagrie du Holstein. Le jour où se célèbre le vénérable martyre des saints Jean et Paul, » ils firent irruption sur les Lubéciens, dont ils firent un grand carnage. Deux troupes de cavalerie, parcourant tout le territoire des Wagariens, démolirent tout ce qu'ils trouvèrent aux environs de Sigeberg, » qui est une ville de la Wagrie comme Lübeck. Il y avait donc, alors encore, un grand nombre d'infidèles dans ces contrées. Nous avons vu que les Danois de Canut et de Suénon étaient venus prendre part à cette croisade, que les divisions des chefs firent échouer. L'évêque Ascérus qui avait reçu le commandement de la flotte, s'acquitta mal de sa mission, et rendit inutiles les exploits des autres croisés, auxquels Saxo-Grammaticus rend une éclatante justice dans son Histoire de Danemark [2].

tis, alteram in Hispanian, tertiam vero ad Slavos, qui juxta nos habitant, » confirment pleinement notre thèse sur l'unité et la généralité du plan d'Eugène III et de saint Bernard. Il semble tout d'abord qu'il n'y soit pas question de l'expédition de Roger de Sicile en Afrique ; mais le même chroniqueur la raconte ensuite ; elle est donc implicitement comprise dans sa classification, par cette désignation vague « in partes Orientis, » vers les contrées de l'Orient.

[1] On peut voir ce que nous avons dit de ces peuples dans ce même volume, à propos de la mission de S. Otton de Bamberg, et ce que nous disons plus haut, en note, des Rugiens et des cultes d'Hertha et de Svantovit.

[2] SAXO GRAMM., *Hist. Dan.*, XIV, pag. 254.

§ V. CROISADE D'ESPAGNE

Puissance des Maures abattue. Abdelmumen chef des Almohades.

28. En 1144, les Maures qui habitaient l'Espagne, avaient été vivement attaqués par les Amohades, et Tessephin, leur empereur n'avait pu leur envoyer des secours. Il avait réuni une grande armée contre Abdelmumen ; mais celui-ci, habile dans l'art de la guerre, se maintint dans les montagnes, pendant que la famine et la maladie décimaient les troupes de Tessephin, dans une plaine marécageuse, où elles avaient établi leur camp. Abdelmumen les mit en déroute, et força son adversaire à chercher un asile dans Oran, place forte célèbre située sur le bord de la mer. Il fut contraint de chercher un nouvel asile, et comme Abdelmumen le poursuivait dans sa fuite, il tomba de cheval et mourut, pendant l'hiver de 1145. Les exploits insignes de Tessephin lui avaient acquis un grand renom ; mais, lorsque la fortune lui fut moins souriante, il encourut un entier discrédit. Après sa mort, des troubles profonds s'élevèrent parmi ses corréligionnaires. La majeure partie des Maures d'Espagne se sépara des Maures d'Afrique, et chacun s'empara de ce qu'il put dans l'Espagne des Sarrasins. Les Almoravides du Maroc, à la nouvelle de la mort de leur empereur, portèrent son frère au trône. Abdelmumen occupait toujours les importantes places d'Oran et de Fez. Les Maures espagnols de Valence, Murcie, Tortose et Herda massacrèrent alors tous les Africains, et Safadaula, roi de Cordoue, à la tête des peuples de la Bétique, sévit avec non moins de cruauté dans Cordoue, Grenade, Jaën, Andujar. Abengamia, vice-roi pour l'empereur Almoravide et homme fort magnanime, conserva la citadelle de Cordoue. Mais ses partisans ne pouvaient attendre aucun secours de l'Afrique, parce que les Almohades mettaient tout à feu et à sang dans ce pays. Jamais déchirements plus profonds n'eurent lieu en Espagne, où, comme en Afrique, les Maures s'entre-détruisaient. Alphonse VIII, roi de Castille et empereur, envoya des troupes au roi Safadaula, ami des Chrétiens ; mais ce fut en pure perte, parce que les Mahométans n'avaient qu'antipathie pour ce prince, qu'ils regardaient comme un apostat, comme un appui secret du christianisme.

Enthousiasme religieux et guerrier des Espagnols.

29. Au commencement de 1146, Safadaula tombait sous le poignard d'Aben-Haudi. Abengamia, qui régnait à Alméria, s'empara de Cordoue, et Aben-Haudi mis en fuite implora le secours d'Alphonse. L'empereur parvint à se rendre maître de Cordoue; mais il mit cette ville au pouvoir d'Abengamia, qui lui avait promis hommage. Or Abengamia viola sa promesse. L'empereur, se voyant privé du secours des princes Chrétiens, convoque au mois de novembre une assemblée générale, pour amener la réconciliation de Garcias Ramirès, roi de Navarre, et de Raymond-Béranger IV, comte de Barcelone. Il ne put obtenir qu'une trève, pendant laquelle les trois princes devaient combattre les Musulmans. Aussitôt le roi Garcias s'avança contre l'ennemi avec ses Navarrais alertes et bien exercés; au mois de janvier 1147, il était sous les murs de Cordoue révoltée contre les Chrétiens; il s'en rendait maître le même mois. L'empereur de son côté se rendait maître de Calatrava. Les historiens espagnols nous ont conservé avec le plus grand soin les événements de cette croisade. Ce récit fut fait en vers barbares par un auteur anonyme du temps, que Sandoval rapporte; il est plein de barbarismes, mais aussi et plus encore de hauts faits accomplis pour l'exaltation de la Foi. « Les chefs espagnols se réunirent. Les Francs par mer et par terre recherchent les guerres contre les Maures. Tous les pontifes de Tolède ou de Léon, après avoir tiré du fourreau le glaive de Dieu et l'épée des hommes, convient les grands et pareillement invitent les petits à venir tous avec assurance et à se montrer forts dans les combats. Le peuple des Espagnes brûlant de combattre contre les Sarrasins..., tous les Almariciens connurent la voix du jour de colère. » Les Espagnols avaient surtout à cœur la prise d'Alméria, qui était un repaire de pirates. Les Galliciens attaquèrent l'ennemi au mois de mai: « Au mois de mai, l'armée gallicienne s'avance, fortifiée par le miel de l'ordre qu'elle a reçu de Saint-Jacques. »

Conquête des chrétiens sur les maures.

30. Le romancero parle ensuite du siége d'Andujar, en Andalousie, par le roi de Navarre. « Il se hâte à la guerre; il porte le manteau et les insignes royaux en tous lieux, le cher gendre de l'empereur qui a nom Garcias. Or à Pampelune s'unit tout l'Alava,

la Navarre étincelle aussi sous le glaive. Entouré de tous ces appuis, il est plein de joie, sûr de l'issue de la bataille, le fils de Ramire, héritier plus tard — je l'espère du moins — de la vaillance du roi. » Et plus loin : « S'appuyant sur de tels secours et sur de si fortes colonnes, portant haut ses étendards, l'Espagne envahit la côte d'Andujar. Et d'abord Andujar abreuvée du vin de la douleur, est assiégée sur l'ordre de l'auguste empereur. Cette place forte est prise, et Véra est enveloppée à son tour. Ainsi pendant trois mois ils (les habitants) dépensent successivement les fruits de la terre; ils consomment tout ce qui avait été produit par le travail. Les forces sont épuisées, plus d'aliments ; après avoir donné des otages, ils implorent déjà les liens de la paix. En demandant de vivre, ils donnèrent leurs personnes et leurs biens au roi. Banos aussi, noble place forte, fait sa reddition, et de même la célèbre Baéna... Se rend encore aux invincibles étendards de l'empereur, une autre noble ville appelée Baéza; à la vue de tant de bannières, frappée d'une grande épouvante, elle se dépouille de son antique fierté, elle courbe la tête, ploie le genou, se réjouit de s'être rendue, puisqu'elle est impuissante pour la résistance. Les autres châteaux du Maure qui sont autour d'elle, demandent tous la vie sauve pour prix de leur reddition... A la tête de toutes ces villes et du Maure subjugué est mis un consul intrépide sous les armes. Après l'entier accomplissement de tous les exploits que nous avons dits, le temps de l'expédition révolu, selon l'antique coutume des ancêtres, les citoyens retournent avec la palme vers les murs paternels, à l'exception d'un petit nombre que retient la vigilance du roi. »

Auxiliaires étrangers. Prise d'Alméria.

31. A ce moment arrivent de nouveaux Croisés par la Méditerranée. « La belle jeunesse des Francs, ayant déployé ses voiles, vous salue d'une voix puissante. Votre parent Raymond, selon sa promesse, attend aussi sur le rivage de la mer avec ses soldats en armes. Mais l'ennemi fond contre eux, aveuglé par la fureur. En même temps viennent et le peuple de Pise et celui de Gênes. L'illustre Guillaume de Montpellier est le chef de toute l'expédition... Mille vaisseaux les conduisent, on dit que trois seulement ont déjà

débarqué leurs troupes... La renommée le dit, et ce récit fait frissonner les vaillantes cohortes. Le voisin parle ainsi à son ami et compagnon : Jusques à quand les guerres se mêleront-elles aux guerres de toute part ? La nouvelle est chère au roi, elle est amère pour nous. De toute part les ennemis sont sur notre chemin comme des barrières, et la longue route est pour nous hérissée d'épines. Il ne nous reste ni boisson ni aliment au milieu des rochers ; les oiseaux du ciel déchireront nos corps. Parmi les pontifes présents, l'évêque d'Astorga voyant cela, lui dont brille l'illustre épée, encourage de la voix les cohortes plus que ne le font ses collègues ; il fortifie de ses discours ce peuple déjà près de sa fin. » Ce vaillant évêque d'Astorga s'appelait Arnold ; il parvint à procurer des subsides à cette armée en détresse, qui put opérer sa jonction avec Raymond de Barcelone et les Croisés venus par mer de France et d'Italie. Les chrétiens prirent alors l'offensive, Alméria fut emportée d'assaut, et vingt mille Maures qui s'étaient refugiés dans la citadelle, rachetèrent leur vie à prix d'argent. Alméria, autrefois appelée Abdéra, ou le grand port, était à cette époque une des plus fortes places du littoral méditerranéen. Elle fut prise sur les maures au mois d'octobre 1147. Tous les historiens rendent cet hommage à Garcias Ramirès, roi de Navarre, qu'il n'abandonna pas un seul instant Alphonse, pendant toute l'expédition. Justinien dit dans ses annales de Gênes : « De mémoire d'homme, jamais flotte aussi puissante n'était sortie du port de Gênes. » Mais qu'était donc devenue, au début de la Croisade, cette « armée pélerine » du Nord, comme l'appelle Helmold, de qui nous avons appris qu'après avoir pris terre à Porto, en 1147, elle était allée se faire bénir à Saint-Jacques-de-Compostelle ?

Prise de Santarem, de Lisbonne et de Tortose.

32. Les historiens rapportent que cette année-là, Alphonse, roi de Portugal, prit d'assaut Scalabis, vulgairement appelée Santarem, l'une des plus fortes places de la Lusitanie, sur les bords du Tage, à treize lieues à l'orient de Lisbonne, et qu'il se rendit maître de Lisbonne elle-même après un siége de cinq mois. Ils ajoutent qu'elle n'eût pas été prise sans l'intervention d'une innombrable flotte de Français, d'Anglais, de Flamands, d'Allemands et

d'hommes du Nord, C'est le 25 octobre suivant les uns, le 21 d'après Dodechin, qu'eut lieu cette grande victoire, qui amena l'extermination de deux cent mille sarrasins. La flotte des Croisés se composait de près de deux cents vaisseaux construits en Angleterre ou en Flandre. Hobeden parle aussi de la coopération de ces Croisés à la prise d'Almeida et à la conquête des pays qui l'avoisinent [1]. Malheureusement Raymond Béranger détourna vers ses Etats le courant de la Croisade, quand il aurait fallu au contraire porter tous les efforts vers le midi de la Péninsule, pour y asseoir fortement la domination de la Croix, avant que la victoire définitive des Almohades au Maroc leur permît d'intervenir de ce côté du détroit. En 1148, le treize décembre, Raymond s'empara de Tortose, ville forte sur l'Ebre, dont la possession était de la dernière importance pour lui, parce que de là les Maures avaient accès dans toute la Catalogne. Il dut ce succès considérable aux Croisés ; et ce qui le prouve, c'est le partage qu'il fit de sa conquête, n'en gardant que la suzeraineté : un tiers de la ville fut donné à son sénéchal ou chambellan Guillaume Raymond de Moncade, le second tiers aux Gênois en récompense de leurs exploits dans cette guerre, et le dernier tiers à Guillaume, seigneur de Montpellier. L'année suivante, Raymond Béranger se rendait maître d'Herda et de Fraga. Dès lors il ne s'arrêta plus dans la voie de ses conquêtes sur les Maures.

33. Le danger grandissait toujours du côté de l'Afrique : Abdel-Mumen poursuivait le cours de ses victoires ; il s'était emparé de Salé, sur les bords de l'Atlantique, et de Ceuta, la clef du Maroc et de l'Espagne ; il venait enfin d'entrer en vainqueur dans le Maroc, y avait mis à mort le roi Ishac et passé au fil de l'épée tous les Almoravides. L'année d'après (1149), les Almoravides d'Afrique s'étant tous levés dans un suprême effort, ils furent si pleinement défaits, il en fut fait une extermination si complète, qu'à l'avenir on ne trouve même pas leur nom dans l'histoire. Sous les Almoravides, l'antique Eglise d'Afrique n'avait pas cessé d'exister ;

[1] HOVEDEN., I, pag. 489.

mais la secte des Almohades détruisit de fond en comble toutes les églises et massacra sans pitié jusqu'au dernier des chrétiens Mozarabes. C'en était fait de l'Eglise d'Afrique, l'une des plus florissantes des temps primitifs. Abengamia, roi de Cordoue, qui s'était mis sous la suzeraineté d'Alphonse, empereur des Espagnes, et que ce dernier avait mis à la tête du pouvoir à Cordoue sous le contrôle d'un préfet chrétien, auquel les tributs étaient acquittés, se révolta dès 1158. Ce traître s'efforça de persuader à l'empereur qu'il allait le mettre, s'il venait, en possession de Jaen, ville forte d'Andalousie, à quelques lieues de Cordoue. Les barons ne voulurent point permettre que l'empereur courût cette aventure, et le comte Manrique de Lara, qui n'hésita pas à braver ce danger, fut à peine entré dans Jaen avec les siens, qu'ils furent tous jetés en prison, et ne furent délivrés qu'à la mort d'Abengamia. En 1156, Abdelmumen fait passer en Espagne une armée de trente mille hommes, qui soumet tous les Maures de ce pays, malgré la victoire qu'Alphonse VIII, secondé par Raymond Béranger et Garcias Ramirès, remporta sous les murs de Cordoue. Alphonse mit Abengamia dans la nécessité de se reconnaître son vassal; mais cette expédition fut plus glorieuse qu'utile: à peine les princes chrétiens eurent-ils repris le chemin de leurs Etats, qu'Abengamia et les Maures de Cordoue se soumirent à Abdelmumen. Deux chartes de l'époque nous signalent, comme s'étant particulièrement distingués dans cette campagne, deux nobles de la suite d'Alphonse VIII; ils s'appellent Cautivus et Martin Diaz. Au retour de l'expédition, le valeureux Garcias Ramirès mourut, après seize ans de règne sur la Navarre. Il avait épousé en secondes noces Urraque, fille naturelle d'Alphonse VIII. Outre son fils Sanche, qui lui succéda, il laissait deux filles, dont l'une, Sancha, fut mariée au roi de Castille Sanche-le-Sage, et l'autre, Marguerite, au roi de Sicile. A partir de cette époque, Alphonse VIII parvint rarement à donner quelque énergie à la guerre des chrétiens contre les infidèles. Néanmoins, quand la mort le prit, en 1157, quatre ans après son mariage avec Rica ou Riquilda, fille de Wladislas, duc de Pologne, ce fut au retour d'une expédition contre les Mau-

res, au lieu appelé Fresneda, non loin du port ou col de Muradal, dans la Sierra-Morena, ce même col à l'entrée duquel, cinquante-cinq ans plus tard, les rois de Castille, de Navarre et d'Aragon réunis devaient remporter sur les Arabes l'immortelle victoire de las Navas de Tolosa. Avant son mariage avec Rica, Alphonse VIII avait associé au trône ses deux fils, désigné Sanche pour la couronne de Castille et Fernand pour celle de Léon. Il avait également deux filles, Constance mariée à Louis VII de France et Sancha qui fut reine de Navarre.

§ VI. **CROISADE EN AFRIQUE.**

Roger de Sicile concourt au plan général ; ses rapides progrès.

34. Roger, roi de Sicile et de Naples, fidèle au plan d'Eugène III, qui, comme nous l'a dit Saxo-Grammaticus, avait ordonné à chaque peuple de la chrétienté de s'avancer « contre la barbarie qu'elle avait pour voisine,» *confinem sibi barbariem incessere jubebantur,* ayant équipé une flotte considérable, attaqua la Mauritanie césarienne, sur laquelle dominait Alhasan de la famille des Zirides. Déjà Malte et les îles qui l'avoisinent étaient au pouvoir de Roger ; restait à prendre l'île-de-Gerbes, à un mille environ de la côte Africaine de Tripoli. Roger, après s'être emparé de ce nid de pirates, en 1147, attaqua Tripoli, port de mer défendu par une forte enceinte de pierre ; il la prit, emmena les femmes captives et fit passer les pirates au fil de l'épée. L'année suivante, il porta son armée contre Al-Mahdya, sur la côte orientale de la région de Tunis, à vingt lieues à l'est d'Adrumète. Le port et la ville d'Al-Mahdya avaient été fondés sur les ruines d'Aphrodixium, en 915, par Obéid-Allah-el-Mahdy ; elle avait été la capitale des premiers fatimistes ; elle était encore la principale résidence des Zirides de l'Afrique proprement dite. Le roi Alhasan effrayé s'enfuit de son palais, et alla solliciter le secours d'Abdelmumen, qu'il trouva trop occupé de la conquête du Maroc, pour en pouvoir rien obtenir. D'ailleurs Abdelmumen, ne prévoyant pas les conséquences que pourrait avoir contre le naissant empire des Almohades l'établissement durable d'un Etat chrétien sur la côte

d'Afrique, ne voulut voir dans la croisade du roi de Sicile qu'un fait passager tout à son avantage, qui portait un premier coup à la domination des Zirides, et qui lui faciliterait la conquête de leurs possessions dans le Maghreb, qu'il rêvait déjà. Malheureusement l'avenir donna raison aux ambitieux calculs du disciple de Mohammed-el-Mahdy.

35. Après la fuite d'Alhasan, Al-Mohey tomba au pouvoir du roi de Sicile, qui s'empara aussi de Cafza et des autres places fortes de la région, dont les habitants devinrent ses tributaires. Mais Roger, avide du titre d'empereur et dont toutes les pensées étaient tournées vers Constantinople, conduisit mollement les affaires du nord de l'Afrique. Une première fois, il avait échoué auprès de Jean Comnène dans sa tentative d'obtenir pour son fils la main d'une princesse du sang impérial; il renouvela la demande auprès de Manuel, et ne fut pas plus heureux. Vivement irrité de ce nouveau refus, il laissa languir l'expédition d'Afrique, et, faisant construire une nombreuse flotte dans les ports de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, il la dirigea contre les Grecs sous le commandement de ses plus habiles amiraux. Après avoir pris Corfou, l'armée sicilienne s'avance au cœur de la Grèce, s'empare de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes, se charge d'un immense butin, et pour infliger une dernière honte à Manuel, emmène captifs les ouvriers qui travaillent la soie et la pourpre pour la maison impériale.

Il se détourne de son but. Ses vues ambitieuses.

36. Pendant que Roger détourne ses pensées du Maghreb, Abdelmumen, qui a complétement anéanti les Almoravides du Maroc, et dont les armes sont victorieuses en Espagne, s'avance avec de nombreuses troupes contre la Mauritanie sitifienne. Là régnaient les descendants d'Hammad, de la famille des Zirides ou Zéirites, dont le dernier fut Allah-Zibilla, arrière-neveu d'Aunasar, qui, sous le pontificat de Grégoire VII et d'Urbain II, s'était montré tolérant envers les chrétiens. Les Almohades, beaucoup plus nombreux que les Maures, leur firent éprouver de grandes pertes. L'année d'après, en 1253, Abdelmumen s'emparait de Bougie, capitale des Hammadides, et de toutes leurs places fortes. Les belli-

Malheurs des chrétiens indigènes en Afrique.

queux indigènes de ce pays alliés aux Maures opposaient au conquérant une redoutable barrière ; mais ils furent complétement défaits dans une bataille décisive, et la Calaat Hammad, résidence royale des Hammadides, fut pillée et détruite de fond en comble. La gravité de ces événements rendit quelque vie aux opérations militaires des Siciliens dans ces contrées. En 1153, les amiraux de Roger prennent l'île de Carcone, à l'Orient d'Al-Mahdya ; ils se rendent maîtres de Tunis et de Bone. La conquête de ces places était de la plus haute importance ; la dernière était l'ancienne Hippone, la ville épiscopale de S. Augustin. Grâce à la tolérance des Hammadides, la religion chrétienne y gardait comme un reflet de primitive splendeur. Les Mozarabes, fuyant le fanatisme exterminateur des Almohades, avaient fait de Bone et de Tunis leur dernier asile.

Ses châtiments réitérés. Sa foi sincère.

37. Dieu ne tarda pas à montrer à l'ambitieux vainqueur l'inanité de ses desseins : la mort semble vouloir ne faire qu'une gerbe de toute sa famille, l'une des plus florissantes de ce temps. Voici ce que dit la chronique de S. Romuald, archevêque de Salerne : « D'abord moururent sa femme, l'illustre reine Elvire, dont il avait eu tant d'enfants, et sa fille ; puis trois de ses fils, le prince Tancrède de Tarente, Alphonse prince de Campanie et Henri ; en dernier lieu, Roger, duc d'Apulie, son premier-né, mourut l'an 1149 de l'incarnation du Seigneur, bel homme, vaillant guerrier, pieux, bienveillant, plein d'aménité, très-aimé de son peuple. Le roi Roger, éprouvé par tant de fléaux, les soutint toujours avec les sentiments d'un père qui n'a pas oublié malgré toutes ses violences qu'il est chrétien. Comme il ne lui restait pour héritier que Guillaume, prince de Capoue, craignant de le perdre encore par une conséquence de la fragilité humaine, il prit en mariage Sibylle, sœur du duc de Bourgogne ; mais elle mourut peu de temps après à Salerne, et fut ensevelie au monastère de Cava. En troisième noces, il s'unit à Béatrix, fille du comte de Réteste, et il en eut une fille, qu'il appela Constance.» En dernier ressort, « il fit sacrer roi de Sicile son fils Guillaume, prince de Capoue, et l'associa au trône. »

38. Pour comble de malheur, l'année suivante, le 27 février 1154, Roger succombait à son tour, après avoir exercé le pouvoir pendant 25 ans et demi, dont 22 ans comme roi de Sicile et de Naples. Il laissait le sceptre à son fils Guillaume, que d'autres soins détournèrent de l'active défense de la cause chrétienne en Afrique. Roger, malgré ses fautes, mérite d'être compté au nombre des grands rois. A la fin de sa vie, enrichi du butin gagné dans un grand nombre de guerres, il restaura merveilleusement, à l'extrémité de Palerme, la citadelle qui tombait de vétusté, et dont il fit sa résidence et celle de ses successeurs. Ils demeurèrent longtemps à Palerme plutôt qu'à Naples, bien que souverains aussi de ce dernier pays, afin de surveiller de plus près l'esprit de révolte des Sarrasins encore établis en Sicile, et les entreprises possibles des Sarrasins d'Afrique, leurs voisins. Les rois de Sicile se bornèrent désormais à se tenir sur la défensive. Aussi voyons-nous Abdelmumen, cinq ans après la mort de Roger, sentant qu'il n'avait rien à redouter de Guillaume, que ses propres sujets détestaient, et qui ne jouissait d'aucune considération, reprendre son dessein de soumettre tout le nord de l'Afrique et d'en chasser tous les chrétiens. Il accueille avec empressement les députés du Zab, dont les habitants étaient également les ennemis acharnés des chrétiens, qu'ils avaient persécutés de toutes les manières.

Mort de Roger. Ses pâles successeurs.

39. Abdelmumen, sortant du Maroc avec une armée de cent mille hommes, se porta directement sur Tunis, dont il fit le siège. Guillaume de Sicile, tout entier aux divisions intestines de son royaume, ne pouvait pourvoir à la sûreté de la place, trahi qu'il était par son premier ministre Maïo. L'empereur Almohade força donc Tunis à se rendre, et vint ensuite assiéger Al-Mahdya par terre et par mer. Comme le siége traînait en longueur, il se rendit maître en même temps de Tripoli, de Sousse, et en général de toutes les places fortes de la région, dont les habitants, tant de la montagne que de la plaine, furent vaincus et soumis. La garnison d'Al-Mahdya, manquant de vivres, promit de livrer la place dans un certain délai, si des secours ne lui étaient pas envoyés. De toutes les conquêtes de la Croisade de Roger sur le sol africain, il ne res-

Dernières catastrophes sur le sol africain.

tait plus que cette ville. Les Siciliens, ouvrant enfin les yeux, envoyèrent une flotte pour la ravitailler; mais elle fut défaite et mise en fuite par celle des Almohades, et le 21 janvier 1161, les chrétiens durent livrer la place. Abdelmumen, maître de tout le Maghreb, pouvait aller achever la conquête du midi de l'Espagne, commencée par ses lieutenants. Quand, le 11 juin 1163, la mort le surprit dans le port de Salé, au retour de son second voyage dans la Péninsule, il laissait à son fils Yousouf un immense empire, qui s'étendait depuis les confins de l'Egypte jusqu'aux frontières de la Castille. C'est ainsi que, par une mystérieuse permission de Dieu, les étroites passions de l'homme font misérablement échouer les larges conceptions du génie. Quand, au bout de sept siècles, les chrétiens reviendront subjuguer par les armes le littoral africain, ils ne comprendront plus ce qu'ils sont allés faire sur cette terre arrosée du sang des martyrs. Un pontife en aura l'intelligence; par son inspiration et son dévouement, malgré tous les obstacles, il renouera les anciennes traditions.

CHAPITRE VIII.

PONTIFICAT D'EUGÈNE III (1145-1153). LA CROISADE DANS L'EXÉCUTION.

§ I. Désastres réitérés dans l'Asie-Mineure.

1. Départ de la grande croisade pour l'Orient. — 2. Ambassade de l'empereur grec Manuel Comnène. — 3. L'empereur d'Allemagne égaré par les Grecs dans l'Asie-Mineure. — 4. Extermination de l'armée teutonique. — 5. Conrad rejoint et quitte les Français. Victoire du Méandre. — 6. Funeste bataille de Laoodicée sur le Lycus. — 7. Héroïsme de Louis VII. Il échappe aux mains des Turcs. — 8. Marche désastreuse. Louis s'embarque pour Antioche.

§ II. Événements antérieurs en Orient.

9. La Palestine à l'arrivée des Croisés. Joscelin II comte d'Edesse. — 10. Prise d'Edesse par Zengui. Le jeune Baudouin III roi de Jérusalem. — 11. Zengui meurt assassiné. Ses deux fils. — 12. Bosra capitale de l'Idumée. Vaine tentative des Chrétiens pour s'emparer de cette ville. — 13. Joscelin II reprend sa capitale et la perd de nouveau. Retraite lamentable. — 14. Ténébreuses menées de la reine Eléonore.

§ III. Les Croisés en Palestine.

15. Etats chrétiens en Orient. Entrée du roi de France à Jérusalem. — 16. Concile de Saint Jean d'Acre. Dénombrement des personnages présents à ce concile. — 17. Marche des chrétiens sur Damas. Les alentours de cette ville. — 18. Les chrétiens s'emparent des vergers de Damas. — 19. Les bords du Barady. Coup extraordinaire frappé par Conrad. — 20. Perfides conseils. Aveugle confiance. — 21. Siége levé. Funestes conséquences. — 22. Appréciation de l'historien Guillaume de Tyr.

§ IV. Revers en Orient.

23. Conrad et Louis reprennent le chemin de l'Europe. — 24. Triste dénouement. Influences et causes diverses. — 25. Remarquable aveu d'Otton de Freisingen. — 26. Raymond de Poitiers et Nour-Eddyn. Le téméraire prince d'Antioche meurt en héros. — 27. Eloges et regrets qui lui sont donnés. — 28. Sa veuve Constance secourue par le patriarche et le roi.

§ V. Luttes des princes latins en Orient.

29. Fin lamentable de Joscelin II, Noble conduite de sa veuve. — 30. Reconstruction de Gaza. Importance de cette place. — 31. Funestes divisions entre Baudouin III et sa mère Mélisinde. — 32. Deux traités de paix entre la mère et le fils. Le second est maintenu. — 33. Incursions des Turcs. Le comté d'Edesse convoité par l'empereur de Constantinople. — 34. Cession malheureuse de ce comté. La comtesse émigre avec sa famille et ses sujets. — 35. Séparation déchirante. Emigration protégée par Baudouin III. — 36. Un ami fidèle. Sécurité inattendue.

§ VI. Nouveaux dangers.

37. Prétendants à la main de Constance d'Antioche. Assemblée générale de Tripoli. — 38. Assassinat du comte de Tripoli. — 39. Les émirs Hiaroquin. Ils attaquent Jérusalem à l'improviste. — 40. Défaite des envahisseurs. Leur extermination.

§ VII. Siége d'Ascalon.

41. Résolution adoptée par les chrétiens. Topographie d'Ascalon. — 42. Fortifications dont cette place est entourée. Ses ressources. — 43. Importance d'Ascalon pour l'Egypte. Le nombre des assiégeants inférieur à celui des assiégés. — 44. Chrétiens et musulmans rivalisent d'ardeur et de prudence. — 45. Tour de bois construite par les assiégeants. Assiégés secourus. — 46. Rainaud de Châtillon épouse Constance d'Antioche. Nour-Eddyn s'empare de Damas.

§ VIII. Prise d'Alcalon.

47. Efforts des assiégés pour brûler la tour de bois. Impétuosité punie. — 48. Un moment d'hésitation chez les chrétiens. Complet abattement dans la ville. — 49. Remarquable discours d'un Ascalonite pour conseiller la red-

dition. — 50. Les étendards du roi flottent sur les tours d'Ascalon. Les habitants se retirent. — 51. Entrée triomphale des chrétiens dans la ville conquise. Evêque nommé.

§. 1. Désastres réitérés dans l'Asie-Mineure.

Départ de la grande croisade pour l'Orient.

1. Au commencement de l'année 1147, Eugène III avait envoyé deux légats *à latere* pour l'expédition en Terre-Sainte : Guy Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogone, devait accompagner le roi de France ; Théodin, cardinal-évêque de Porto, devait remplir la même charge auprès de Conrad. « Le jour du *Circumdederunt me*,» écrit Eudes de Deuil, « c'est-à-dire le dimanche de la Septuagésime, qui tombait cette année là le 16 février, le roi Louis convoque une assemblée générale des grands à Etampes, avec mission d'élire d'un commun accord la régence qu'ils devaient tous subir. » S. Bernard, qui était de retour de l'Allemagne, prit une part active aux délibérations de ce congrès. Quelques voix s'élevèrent pour parler de la traîtrise des Grecs : le roi se montra au-dessus de toute crainte. Les prélats et les grands du royaume, selon la faculté que leur en avait donnée Louis, élurent pour la régence pendant l'absence du roi, Suger, abbé de Saint-Denis, et Guillaume II, comte de Nevers. Mais ce dernier « avait fait vœu d'entrer à la Chartreuse, et peu de temps après il entrait en effet dans cette austère et pieuse retraite. » Avant de partir, le roi donna pour collégues à Suger, Samson archevêque de Reims, et, pour que le glaive séculier ne fît point défaut, le comte Raoul de Vermandois. Le jour de la Pentecôte fut fixé pour le départ, et Metz fut choisi comme lieu de réunion. Le pape Eugène III était à Paris, où il célébra la fête de Pâques dans l'église de Saint-Denys. Selon la constante coutume de ses prédécesseurs, Louis le-Jeune se rendit à ce monastère, pour recevoir l'oriflamme ou le royal étendard, que lui remit Eugène ; le Pape lui donna de plus l'aumônière du pèlerin et le bourdon bénit. C'est après cela que le roi se rendit à Metz, ma plume tremble en écrivant ce nom, et mes yeux se voilent de larmes. Le courageux chrétien, le monarque français était là le jour de la Pentecôte. L'empereur Conrad était

déjà parti de Ratisbonne depuis Pâques. Le 29 juin, l'armée française était à Worms, quittait la vieille terre et franchissait le Rhin.

Ambassade de l'empereur grec. Manuel Comnène.

2. En arrivant à Ratisbonne, le roi Louis fut abordé par des ambassadeurs grecs, qui lui portaient les dépêches et les paroles les plus flatteuses de la part de Manuel, empereur de Constantinople. Les guerriers francs eurent un mouvement de surprise et de dégoût en voyant les manières obséquieuses et presque serviles des envoyés bysantins ; mais l'emphase orientale des lettres elles-mêmes et les hyperboles outrées, dont elles étaient remplies, les choquèrent bien davantage. « Un tel discours est bon pour un histrion, dit l'historiographe Eudes de Deuil, et non pour un monarque. » Le roi Louis s'impatientait et rougissait de recevoir en face de pareils compliments, une aussi fastidieuse harangue. Prenant compassion de lui, l'évêque de Langres, ancien prieur de Clairvaux, un digne disciple de S. Bernard, interrompit le lecteur et l'interprète. « Mes amis, s'écria-t-il, ne parlez pas si souvent de la gloire incomparable, de l'incomparable majesté, de la sagesse et de la piété du roi de Franee. Il se connaît, et nous le connaissons. Dites-lui sans détours et sans ambages ce que vous lui vouvoulez. » Comnène voulait que le roi de France s'engageât à ne prendre ni ville ni château de son empire, Louis et ses barons accordèrent cette première demande sans difficulté ; mais, quand il fut question de lui remettre les places de son ancien domaine qu'on enlèverait aux Turcs, on se montra moins facile ; il fut convenu que ce point délicat serait traité par les souverains eux-mêmes, à leur prochaine entrevue dans la capitale de l'Orient. L'expédition française continua son chemin, sympathiquement accueillie dans toute l'étendue de l'empire teutonique ; elle mit quinze jours à traverser la Hongrie, et de Belgrade, par la Bulgarie, elle gagna Constantinople, où le roi Louis célébra la fête de S. Denys avec les Grecs.

L'empereur d'Allemagne égaré par les Grecs dans l'Asie-Mineure.

3. Conrad avec son armée avait devancé les Français en Asie-Mineure. Laissant à gauche la Galatie, la Paphlagonie et les deux Ponts, à droite la Phrygie et la Lydie, il avait fait route à travers

la Bithynie, qu'il traversa tout entière, passant près de Nicopolis, capitale de cette contrée, et laissant sur la droite Nicée, où se réunit, au temps de Constantin, le concile de trois cent dix-huit Pères contre les dogmes impies d'Arius. De là, son armée entra en Licaonie. Le sultan d'Iconium, qui en est la capitale, attendait, avec d'innombrables troupes, l'occasion favorable pour couper le passage aux croisés. Conrad, sur sa demande, avait obtenu de Manuel des guides connaissant parfaitement tous les pays qu'il fallait traverser. Ces guides, pleins d'une insigne mauvaise foi, soit qu'ils en eussent reçu l'ordre de leur maître, soit qu'ils eussent été corrompu par l'or des ennemis, engagèrent à dessein la colonne dans d'étroits défilés, où les mahométans plus nombreux devaient en avoir facilement raison. Ils avaient promis que l'armée expéditionnaire atteindrait Iconium sous peu de jours. Mais, en attendant, elle était en butte aux attaques incessantes d'un ennemi qu'on ne pouvait saisir. Avec leurs coursiers infatigables et et rapides, les Turcs fondaient sur le Teutons, et se dérobaient sans peine à leur pesante cavalerie. Conrad, quand le délai fut passé sans que le but eût été atteint, fit appeler les guides grecs devant le conseil de ses lieutenants, et leur demenda d'où venait que le nombre de jours qu'ils avaient fixé eux-mêmes, se fût écoulé sans résultat. Ceux-ci, payant d'audace, affirmèrent de nouveau que toute la colonne serait rendue sous les murs d'Iconium dans les trois jours. Conrad crut à leurs paroles en toute simplicité, et déclara qu'on patienterait encore pendant trois jours. Or la nuit suivante, pendant que toute la colonne réparait ses forces dans le sommeil, ces scélérats quittèrent le camp des chrétiens à la dérobée, abandonnant sans guide tout ce peuple, qui s'était confié à leur loyauté. Le lendemain, quand on les chercha pour se mettre en route, force fut de reconnaître leur trahison. Pour eux, afin que rien ne manquât à la noirceur de leur crime, ils avaient promptement rejoint la colonne du roi de France, et y répandaient la nouvelle que Conrad, sous leur conduite, avait pris Iconium et l'avait ruinée de fond en comble, après un éclatant triomphe remporté sur les ennemis.

Extermination de l'armée teutonique.

4. Quant à Conrad, lorsqu'il vit l'armée sans guides, il réunit les principaux chefs, pour délibérer sur le parti à prendre. Les uns furent d'avis qu'il fallait retourner sur ses pas, les autres qu'il fallait poursuivre en avant. Pendant ces divisions du conseil, dans un pays inconnu et au moment où les vivres allaient faire défaut, on annonce soudain qu'une innombrable armée de Turcs est dans le voisinage. Or l'armée allemande avait été conduite par les traîtres qui la guidaient, au fond d'un désert stérile. On aurait dû prendre à droite, par les fertiles campagnes de la Licaonie, où l'on aurait trouvé tout en abondance, et l'on s'était écarté d'Iconium sur la gauche, dans les déserts de la Cappadoce. Pendant que l'armée de l'empereur s'épuisait ainsi par la disette au sein de régions inconnues, par la longueur de fatigues, par la difficulté des chemins, par le manque de véhicules, les satrapes Turcs fondent tout-à-coup sur elle. Aidées de leur rapides chevaux et de la légèreté de leurs armures, — ils étaient armés d'arcs et de flèches seulement — leurs troupes se jettent sur le camp avec de grands cris et y sèment le désordre parmi nos guerriers écrasés du poids de leurs cuirasses et de leurs boucliers sous un ciel torride ; ils ne pouvaient pas, avec leurs chevaux harassés et mourant de faim, poursuivre l'ennemi, qui se dérobait après chaque attaque, pour renouveler bientôt une autre irruption plus meurtrière. Il arriva donc, par un secret, mais juste jugement de Dieu, que des soixante dix mille cavaliers et de l'innombrable infanterie de la colonne de Conrad, il n'échappa qu'un dixième à peine. L'empereur avec un petit nombre de barons fut de ces derniers, et put, à travers des difficultés inouïes, ramener les débris de son armée dans les environs de Nicée. Les vainqueurs, chargés de riches dépouilles, étaient rentrés dans leurs garnisons ou leurs camps, pleins de l'espérance, après la défaite des Allemands, d'arrêter plus aisément encore la colonne moins nombreuse du roi de France, dont on annonçait l'approche.

Conrad rejoint et quitte les Français. Victoire du Méandre.

5. Pendant ce temps Louis VII, après avoir fait passer l'Hellespont à ses troupes, était venu camper près de Nicée ; il délibérait sur la route à prendre, quand il apprit la défaite de Conrad. Bien-

tôt après arrive le jeune et vaillant duc de Souabe Frédéric, neveu de l'empereur et qui devait lui succéder. Il amène une entrevue entre Conrad et Louis, pour s'entendre enfin, quoique tardivement, sur le chemin à suivre. Il fut décidé qu'on poursuivrait l'expédition. Mais un grand nombre des croisées, surtout de la colonne allemande, oublieux de leurs serments, reprirent le chemin de Constantinople. Ils furent remplacés par d'autres hommes du Nord. D'un commun accord, laissant à gauche la route qu'avait suivie Conrad, et tournant le dos à la Bithynie, ils se dirigent vers le littoral de la mer, et gagnent Smyrne, puis Ephèse. Là Conrad, humilié du rôle que le désastre de son armée lui donnait dans la Croisade, rentre à Constantinople par mer avec les siens, et s'y laisse retenir par les flatteries de son beau-frère Manuel, jusqu'au retour du printemps. De son côté Louis VII, après avoir laissé son armée se refaire à Ephèse de ses longues fatigues et de ses cruelles privations, était allé camper dans les riantes prairies qu'arrose le Méandre. Là pour la première fois les Français purent voir l'ennemi qu'ils brûlaient de rencontrer : comme ils voulaient s'approcher de l'eau, les Turcs, de la rive opposée, leur en interdisait l'approche. Enfin un gué fut découvert, et les chrétiens franchissant le fleuve, malgré la vive résistacce des Turcs, fondirent sur eux, en firent un grand carnage, mirent en fuite ceux qu'ils ne firent pas prisonniers, et s'emparèrent de leur camp, où de riches dépouilles tombèrent en leurs mains. Ce succès redoubla leur courage. Après une nuit de repos, ils se mirent en route pour Laodicée, qu'ils quittèrent pleins d'entrain, après une courte halte.

Funeste bataille de Laodicée sur le Lycus.

6. On parvint au pied d'une montagne escarpée, presque impossible à gravir. L'avant-garde était commandée ce jour-là par un noble aquitain, Geoffroy de Rancun et par Amédée de Maurienne, oncle du roi. Parvenus au sommet, et jugeant, malgré l'ordre reçu d'y camper, que l'on pouvait allait plus loin, la nuit n'étant pas encore proche, ils continuèrent d'avancer et descendirent dans la plaine opposée. Le gros de l'armée et l'arrière-garde, dans la conviction qu'on camperait sur le sommet et qu'il restait peu de che-

min à faire, se mirent à suivre avec mollesse ceux qui les précédaient ; les uns avaient atteint le faîte, quand d'autres s'attardaient sur le versant, et l'armée se divisa. A cette vue les ennemis, qui ne cessaient de marcher parallèlement à l'armée chrétienne, pour tâcher de la surprendre, occupent la pente, entre le gros de la colonne et les retardataires. Quoique coupés en deux tronçons, les Croisés opposent la plus vive résistance ; mais hélas ! la victoire demeura aux Infidèles, et la croisade, déjà bien diminuée, fut réduite à un nombre bien moindre encore. Là périrent plusieurs des plus illustres et des plus vaillants, le comte Gaucher de Montjay, Eurard de Breteil, Itère de Magnac, et bien d'autres, « dont il faut croire que les noms, bien que nous ne les connaissions pas, sont écrits dans les cieux, et dont la mémoire sera bénie dans tous les siècles. En ce jour, » s'écrie Guillaume de Tyr, « en ce jour néfaste pour les nôtres, dans ce désastre trop cruel, tomba la grande gloire des Francs ; leur bravoure, jusque-là redoutable aux Gentils, s'écroula brisée, et devint un jouet, après avoir été longtemps un objet de terreur, pour ces hommes immondes qui ne connaissent pas Dieu. » Louis VII, par un heureux hasard, où plutôt par des prodiges de vaillance, put avec quelques-uns des siens échapper à l'ennemi, et gagner le camp, que Geofroy de Rancun, après avoir franchi les defilés sans obstacle, avait pu établir en un lieu bien choisi.

Héroisme de Louis VII. Il échappe aux mains des Turcs.

7. Le roi, qui marchait à l'arrière-garde pour protéger l'armée contre les retours soudains de la cavalerie turque, voyant le danger des siens, dévore l'espace avec l'élite de ces chevaliers et se jette au fort de la bataille. Qui pourrait retracer les héroïques exploits, les grands coups de lance et d'épée de ces fils aînés de la France. Les Musulmans plient d'abord ; mais ils se forment ensuite par nombreux escadrons, comme une masse compacte, pour écraser cette poignée de héros. La situation des chrétiens est de plus en plus périlleuse ; leurs chevaux ne peuvent se mouvoir sur ces pentes abruptes et rocailleuses. « Noyés dans les rangs épais des ennemis comme dans une mer tumultueuse, selon le mot même du chroniqueur, les chevaliers sont bientôt séparés les uns des autres ;

plusieurs sont renversés et gisent à terre. Louis est toujours debout, frappant d'estoc et de taille ; demeuré seul, entouré par les Turcs qu'il tient encore à distance, il abandonne son destrier, et saisissant les branches d'un arbre, il s'élance sur un rocher. Quelques ennemis l'y poursuivent dans l'espoir de le faire prisonnier, tandis que les autres lui décochent de loin leurs flèches. Grâce à Dieu, son haubert le préserve ; défendant avec son épée ensanglantée le rocher qui lui sert d'asile, il abat les mains et les têtes de plusieurs assaillants. Ignorant qu'ils avaient à faire au roi de France, transportés peut-être d'admiration pour une telle valeur, les Turcs se retirent, pour aller se disputer les dépouilles des morts. » Reportant un douloureux regard sur les abîmes où s'étaient entassés hommes et chevaux, Louis rejoignit ce qui restait de l'arrière-garde ; puis, malgré les Musulmans, à la faveur des ténèbres, il fit encore sa jonction avec l'avant-garde si malheureusement commandée. Le peuple qui s'était sauvé du massacre, demandait la mort des deux chefs, le comte de Savoie et le sire de Rancun. Ce n'est pas sans peine que le roi sauva ces deux guerriers coupables seulement d'imprudence, mais par leur valeur nécessaires à l'armée.

Marche désastreuse. Louis s'embarque pour Antioche.

8. A compter de ce jour, les vivres manquèrent souvent, et l'armée erra sans direction dans des lieux inconnus. Parmi les montagnes de la Carie et de la Pisidie, à travers des difficultés inouïes, on atteignait enfin Attalia, aujourd'hui Satalieh, capitale de la Pamphylie, sur le littoral. La ville, qui dépendait de l'empire de Constantinople, ne pouvait tirer aucun parti des champs fertiles qui sont à ses portes ; les attaques continuelles des Musulmans ne permettaient pas de les cultiver. Elle était néanmoins suffisamment approvisionnée par mer, et ses vergers avec les eaux excellentes qui les arrosent, y rendaient l'hospitalité plus attrayante encore. L'armée, qu'avaient épuisée les fatigues et la disette, put enfin réparer ses forces dans le repos. On ne pouvait pas songer à remettre de sitôt la colonne en marche ; d'autre part, il ne fut pas possible de trouver des navires pour la transporter par mer. Il fallut laisser l'infanterie à Satalieh ; le roi et ses chevaliers s'embar-

quèrent seuls ; ils allèrent l'attendre à Antioche. Vers ce même temps Conrad, après avoir pasée l'hiver à Constantinople, arrivait à Saint-Jean-d'Acre sur une flotte grecque, quelques jours avant l'arrivée, dans ce même port, d'une colonne commandée par Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, fils de ce Raymond qui avait été l'un des héros de la première croisade.

§ II. Événements antérieurs en Orient

La Palestine à l'arrivée des Croisés. Joscelin II comte d'Edesse.

9. Foulques d'Anjou, quatrième roi latin de Jérusalem, laissait deux fils que lui avait donnés la reine Mélisinde : Baudoin III, qui lui succéda, à l'âge de treize ans, et Amauri qui n'en avait que sept. Les historiens du temps, et surtout Guillaume de Tyr, font de Baudoin III le portrait le plus flatteur, tant pour sa beauté physyque et ses élégantes manières, que pour ses qualités intellectuelles et morales. Au début de son règne 1142, la régence fut occupée par sa mère Mélisinde, qui sut, dans des circonstances difficiles, déployer une sagesse et une fermeté rares. Dès que la mort de Foulques fut connue des Turcs, le puissant atabeck de Mossoul, ce redoutable Zenghi, que les Croisés, qui connaissaient mieux la force que le nom de leurs adversaires, appelaient *Sanguin*, résolut de mettre à profit le relâchement inséparable d'une minorité, pour ouvrir une nouvelle campagne contre les chrétiens. De funestes rivalités avaient éteint la charité chrétienne entre le prince d'Antioche Raymond et le comte d'Edesse Joscelin II. D'autre part le jeune comte, contrairement à la coutume de ses prédécesseurs, les deux Baudoins et son père Joscelin de Cournay, avait abandonné la résidence de sa capitale pour le séjour plus agréable de Tel-Bacher. Edesse avait eu, du deuxième siècle avant J. C. au troisième siècle après, des princes particuliers du nom d'Abgar. Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire Ecclésiastique*, rapporte, comme les ayant trouvées dans les archives d'Edesse, une lettre du roi Abgar à Jésus-Christ et la réponse du Sauveur. Cette ville reçut une des premières la doctrine des Apôtres, que ses habitants avaient conservée jusqu'au temps des croisades. Le comté d'Edesse, composé

de la ville et de son territoire, avec Samosate, Saroudj, Tel-Bacher, et d'autres places fortes, premier état chrétien fondé par les Croisés, était regardé comme le boulevard de Jérusalem. Or l'imprudence du comte abandonnait à des mercenaires la garde de sa capitale. Les circonstances étaient favorables pour Zenghy : il réunit une puissante armée, et vint mettre le siége devant Edesse.

Prise d'Edesse par Zenghi. Le jeune Baudoin III roi de Jérusalem

10. A cette nouvelle, Josselin, s'arrachant à sa coupable négligence, réunit quelques troupes et demande de l'aide de toute parts. La régente de Jérusalem répond à son appel et lui envoie une armée sous les ordres du connétable Manassés son parent, de Philippe de Naplouse et d'Elinand de Tibériade. Mais le prince d'Antioche, dont la haine se réjouit des malheurs de Joscelin, diffère l'envoi d'un secours indispensable pour opposer aux Turcs une résistance suffisante. Il donne le temps à Zenghi de saper le rempart et d'ouvrir une large brèche. Les Turcs firent alors irruption dans la place et passèrent tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Il ne pouvait pas arriver de plus grand malheur: la chute de cette place eut dans toute l'Europe un douloureux retentissement ; c'est ce qui détermina une seconde croisade. La prise d'Edesse fut nécessairement suivie d'engagements militaires plus ou moins importants. Baudoin III, apprenant que les Turcs, appelés par des habitants rebelles de la Syrie-Sobah, au-delà du Jourdain, s'étaient fait livrer la forteresse du Val-Moïse, et en avaient massacré la garnison, réunit ses troupes, traverse les montagnes de l'Arabie-Pétrée et se présente tout-à-coup dans la Syrie-Sobah. Les chrétiens ne tardèrent pas à reconnaître l'impossibilité de prendre d'assaut la forteresse du Val-Moïse, où s'étaient réfugiés avec femmes et enfants les traîtres indigènes qui l'avaient livrée aux Turcs. Mais toute la région était complantée de bois d'oliviers fertiles, dont les fruits étaient l'unique richesse des habitants. Les croisés résolurent donc d'arracher ou de détruire ces plantations par les flammes. Dès que les indigènes réfugiés dans le fort se virent menacés d'un tel désastre, ils firent proposer aux assiégeants de leur rendre la citadelle, sous la condition que les Turcs qu'ils y avaient introduits en sortiraient librement et la vie sauve, et qu'ils

n'auraient pas eux-mêmes à redouter la mort comme châtiment de leur récente trahison. C'est ainsi que Baudoin III rentra en possession de cette place importante ; il l'approvisionna largement de vivres et d'armes ; après y avoir laissé une forte garnison, il revint à Jérusalem, plein de la joie de sa première victoire.

Zenghi meurt assassiné. Ses deux fils.

11. Pendant ce temps Zenghi, dont l'orgueil ne connaissait plus de frein depuis la prise d'Edesse, était allé mettre le siége devant Djabar, sur l'Euphrate. Il serrait la place de près, lorsque des eunuques de son entourage, irrités des mauvais traitements qu'il leur avait fait subir, entrèrent en négociation secrète avec le seigneur de la ville ; profitant d'une nuit où l'orgie avait appesanti le sommeil de l'atabeck, ils le percèrent de leurs épées et se réfugièrent dans Djabar, pour échapper au terrible châtiment qui les eût atteints chez leurs coréligionnaires. L'armée turque, surprise par l'événement qui la privait de son chef, prit aussitôt la fuite dans le plus grand désordre. Zenghi eut pour successeurs ses deux fils : l'aîné, Séif-Eddyn-Ghazy, prit le sceptre à Mossoul, et l'autre Nour-Eddyn, monta sur le trône d'Alep, 1145. Peu de temps après, l'arménien Tantaïs, satrape turc de Bosra, capitale de l'Idumée, ayant encouru la disgrâce de Méjer-Eddyn, atabeck de Damas, et de son ministre Méhen-Eddyn, que les historiens des croisades appellent Ainard, et dont l'autorité sur tout le royaume de Damas était de beaucoup plus grande que celle de son maître lui-même, se rendit à Jérusalem et fit à la régente et au roi la proposition de livrer aux chrétiens Bosra, dont il était le gouverneur, avec la forteresse de Selcath, s'il lui était donné une compensation suffisante. Ainard, politique des plus fins, pendant qu'il favorisait les orgies de Méger, son gendre, pour régner sous son nom, s'était ménagé des alliances avec les princes chrétiens, pour tenir en échec son autre gendre, l'ambitieux Nour-Eddyn, dont il pressentait les vues de domination sur toute la Syrie ; il avait en outre marié sa troisième fille à Manguarth, le plus habile capitaine du royaume, afin de pouvoir, le cas échéant, le substituer à l'incapable Méjer et l'opposer au fils de Zenghi, qui ne put en effet renverser son beau-frère

et réunir le royaume de Damas à celui d'Alep, qu'après la mort de son prudent beau-père.

12. Ainard avait, en maintes circonstances, donné aux chrétiens des preuves de sa bonne foi. La proposition du satrape Tantaïs, quelque avantageuse qu'elle fût, ne devait donc point être acceptée à la légère. L'assemblée générale des grands du royaume, après s'être mise d'accord avec le satrape de Bosra, réunit l'armée près de Tibériade, sur les bords du Jourdain. De là Baudoin III, pour ne pouvoir point être accusé de violer le traité conclu avec son père, fit informer Ainard de ce qui se passait. L'adroit ministre de Méjer ne répondit qu'après un mois, quand il eut, à prix d'argent ou par ses instances, appelé à son secours tous les princes voisins ses coreligionnaires. Il offrait au roi, s'il voulait renoncer à son entreprise, de lui rembourser tous les frais exposés pour cette expédition. Baudoin III lui fit répondre à son tour qu'il ne voulait nullement violer les traités, et qu'il se contenterait de ne pas trouver d'opposition au rétablissement de Tantaïs. Les négociations étaient conduites par Bernard Vacher, intime conseiller du roi; le peuple, irrité de tous ces obstacles, ne tarda pas à considérer Bernard comme un traître, demandant à grands cris de marcher en avant. Les chrétiens se mirent donc en marche; ils rencontrèrent l'ennemi dans la plaine de Médan, où se tient chaque année un marché considérable entre les arabes et les autres peuples orientaux. Il n'était plus possible de retourner en arrière; il fallut s'ouvrir un passage l'épée à la main. Après quatre jours, pendant lesquels la colonne fut sans cesse harcelée par les Turcs, on était en vue de Bosra, avec l'espoir d'y entrer le lendemain. Mais au milieu de la nuit, un messager sorti de la ville vint annoncer que la femme de Tantaïs l'avait traîtreusement livré à l'ennemi. Il fallut battre en retraite, et cette fois à travers des dangers plus grands encore, Nour-Eddyn étant venu au secours de son beau-frère avec des troupes considérables. Baudoin parvint cependant à ramener l'armée dans ses États, sans que les Turcs eussent pu les mettre en déroute. Plus tard Tantaïs tomba dans les piéges d'Ainard, qui lui fit crever les yeux, et il mourut misérablement.

Bosra capitale de l'Idumée. Vaine tentative des chrétiens pour s'emparer de cette ville.

Joscelin II reprend sa capitale et la perd de nouveau. Retraite lamentable.

13. Au retour de l'expédition de Bosra, Nour-Eddyn avait dû se porter en toute hâte dans la direction de Mossoul, la succession paternelle ayant fait naître un différend entre lui et son frère Ghazy. Pendant qu'il y était retenu par ce litige, les citoyens d'Edesse firent secrètement prévenir Joscelin qu'il ne restait qu'une bien faible garnison turque dans la ville ; ils le priaient d'accourir avec des troupes, et lui promettaient de lui livrer la place sans difficultés. Le comte, secondé par le vaillant Baudoin de Mares, réunit aussitôt tout ce qu'il peut trouver de cavaliers et de fantassins, surprend Edesse pendant la nuit, avec le concours des citoyens qui lui en ouvrent les portes, et fait passer au fil de l'épée tous les Turcs qu'on y peut rencontrer. Mais un certain nombre de ces derniers parvinrent à gagner la citadelle, largement pourvue de vivres et de munitions, et dont il n'était pas possible aux chrétiens de se rendre maîtres sans machines de guerre. Joscelin envoya donc de tout côté des messagers, pour annoncer qu'il avait repris Edesse, et pour solliciter du secours contre la citadelle. Mais Nour-Eddyn, prévenu de son côté, arrive le premier avec des forces innombrables, et les malheureux Edessans se trouvent cernés entre les attaques des assiégeants et les sorties de la garnison du fort. Il ne leur reste qu'une espérance de salut : se frayer un passage avec le fer à travers l'armée de Nour-Eddyn. Le comte et sa colonne purent gagner la campagne et se diriger vers l'Euphrate ; mais les habitants d'Edesse, qui avaient voulu les suivre avec leurs famille, furent presque tous écrasés ou massacrés à la porte même de la ville. L'armée chrétienne, poursuivie par les Turcs dans sa retraite, fut on ne peut plus maltraitée, et perdit Baudoin de Mares et un grand nombre de ses plus vaillants capitaines. Joscelin dut prendre la fuite et parvint à se réfugier dans Samosate ; le reste de ses troupes se sauva comme il put. C'est à la nouvelle de ce désastre que l'Occident chrétien s'était levé comme un seul homme à la voix de S. Bernard, pour prendre dans l'univers entier une éclatante revanche contre les ennemis de Dieu.

Ténébreuses menées de la reine Eléonore.

14. Raymond, prince d'Antioche, lorsqu'il avait su que Louis VII devait faire la croisade, lui avait envoyé en France de riches pré-

sents, pour se concilier ses bonnes grâces. Dès qu'il apprit que le roi venait de débarquer à l'embouchure de l'Oronte, il vint à sa rencontre avec un grand concours de peuple et de clergé, et lui fit une réception des plus magnifiques. La reine Éléonore, qui suivait l'expédition sans en avoir les sentiments, était sa nièce ; il espérait qu'elle déterminerait le roi à lui prêter l'aide de son armée pour la conquête d'Alep, de Césarée et des provinces voisines. Il échoua devant l'inébranlable dessein de Louis VII de se rendre à Jérusalem. Dès lors, de concert avec sa nièce, femme inconsidéré, avide de plaisirs et peu attachée à ses devoirs d'épouse, il trama toutes sortes de machinations contre son hôte. Louis VII, dans l'intérêt même de son salut, se vit contraint, de l'avis de tout son entourage, de hâter son départ, et de sortir presque en fugitif de cette Antioche, où il avait naguère été reçu avec de si grands honneurs. Dès qu'on apprit à Jérusalem que le roi de France était parti d'Antioche et qu'il se dirigeait vers Tripoli, en Syrie, on craignit qu'il ne s'attardât auprès du comte de cette ville, son parent. Tout fut mis en œuvre pour l'appeler à Jérusalem.

§ III. Les croisés en Palestine.

Etats chrétiens en Orient. Entrée du roi de France à Jérusalem.

15. Il y avait quatre États chrétiens en Asie, fondés par les premiers croisés : au midi, le royaume de Jérusalem, depuis le cours d'eau qui est entre Byblos et Béryte, aujourd'hui Djébel et Baïrout, villes maritimes de la Phénicie, jusqu'au désert qui s'étend au-delà d'El Aris vers l'Egypte ; au nord, le comté de Tripoli, la moderne Trablos, depuis le ruisseau entre Byblos et Béryte, jusqu'à un autre cours d'eau qui a son embouchure non loin de la ville également maritime de Marach ; vers l'occident, la principauté d'Antioche, depuis ce cours d'eau près de Marach, jusqu'à Tarse de Cilicie ; enfin vers l'Orient, le comté d'Edesse, depuis la forêt appelée Marrim jusqu'au-delà de l'Euphrate. A l'annonce de la Croisade, les possesseurs de ces Etats avaient tous conçu l'espérance qu'avec le secours des rois qui allaient venir, ils pourraient s'agrandir au-delà de leurs frontières actuelles. Tous avaient à leurs portes des enne-

mis acharnés, sur lesquels ils auraient voulu conquérir nombre de villes avec leur territoire. Baudoin III et ses barons se croyaient les mieux fondés en leurs espérances : le désir de visiter les Lieux-Saints attirait plus particulièrement dans leur contrée les pèlerins armés de l'Europe. Ils avaient déjà auprès d'eux l'empereur Conrad; le roi de France viendrait assurément le rejoindre, puisque, tout en accomplissant son pélerinage au tombeau du Sauveur, ils pourraient se concerter sur ce qui devait être fait pour l'avantage des intérêts chrétiens. Voilà pourquoi les grands du royaume, craignant que Louis VII ne fût retenu par le comte de Tripoli son parent, qu'il aimait beaucoup, on ne se laissât détourner contre Alep par la reine Eléonore, lui envoyèrent le vénérable patriarche de Jérusalem, pour le décider à venir directement dans la Ville Sainte. Louis VII se rendit à leurs vœux ; et quelques jours après, il arrivait à Jérusalem, dont le peuple et le clergé le reçurent au milieu des hymnes et des cantiques. Lorsque le roi de France et ses barons eurent satisfait leur piété et visité les Lieux-Saints, on décida qu'un Concile général serait tenu à Saint-Jean-d'Acre.

§ III. Expédition contre Damas.

Concile de S. Jean d'Acre. Dénombrement des personnages présents à ce concile.

16. Guillaume de Tyr nous a conservé les noms des principaux personnages qui composaient cette assemblée. Avec Conrad étaient : comme représentants du clergé, Othon, évêque de Freisingen, son frère, Etienne, évêque de Metz, Henri, évêque de Toul et frère du comte Thierry de Flandre, Théodin, évêque de Porto, allemand d'origine et légat du Saint-Siége auprès de l'armée de l'empereur ; du côté des laïques, Henri duc d'Autriche frère de Conrad, le duc Guelf, Frédéric, duc de Souabe, neveu de l'empereur, auquel il devait succéder, Hermann, marquis de Vérone, Berthold d'Andes, qui fut plus tard duc de Bavière, Guillaume, marquis de Montferrat, Guy, comte de Clandrada, et d'autres nobles barons. Autour de Louis VII se tenaient : comme représentants du clergé, Geoffroy, évêque de Langres, Arnould, évêque de Lizieux, Guy de Florence, cardinal prêtre de l'Église Romaine et légat apostolique au-

près de l'armée française ; du côté des laïques, Robert, comte de Dreux et du Perche, frère du roi, Henri comte de Flandre et proche parent du roi de Jérusalem, Yves de Gesle, et nombre d'autres vaillants seigneurs. Dans l'entourage de Baudoin III et de sa mère étaient : comme représentants du clergé, Foulquier, patriarche de Jérusalem, Baudoin, archevêque de Césarée, Robert archevêque de Nazareth, Rorgo, évêque de Saint-Jean-d'Acre, Bernard, évêque de Sidon, Guillaume, évêque de Béryte, Adam, évêque de Panéas, Géraud, évêque de Bethléem, Robert maître de la milice du Temple, Raymond grand-maître des Hospitaliers; du côté des laïques, Manasès connétable du roi, Philippe de Naplouse, Hélinand de Tibériade, Gérard de Sidon, Gautier de Césarée, des Payens, seigneur des contrées au-delà du Jourdain, Balian, Honfroy de Torono, Guy de Béryte, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Après avoir adopté quelques sages mesures d'ordre politique et religieux, presque toutes renouvelées des assemblées antérieures et par conséquent déjà connues, le Concile de Saint-Jean-d'Acre décida que la première expédition serait dirigée contre Damas.

Marche des chrétiens sur Damas. Les alentours de cette ville.

17. Le 25 mai 1148, toutes les forces des chrétiens étaient réunies à Tibériade, d'où, suivant les bords de la mer de Galilée, elles se rendirent à Panéas. On y tint conseil ; et, après avoir interrogé ceux qui connaissaient Damas et ses environs, on résolut de s'emparer d'abord des vergers et des jardins qui entourent la ville et qui l'approvisionnent, ce qui rendrait plus facile la prise de la ville elle-même. Le Liban fut ensuite franchi, et l'on arriva sur le territoire turc, au bourg de Daria, qui n'est qu'à quatre ou cinq milles de Damas et d'où l'œil la découvre tout entière avec ses alentours. Damas est la plus grande ville et la capitale de la petite Syrie, appelée aussi Phénicie du Liban. On croit qu'elle reçut son nom, qui signifie sanguinaire ou sanglante, d'un serviteur d'Abraham qui la fonda. Elle est située dans une plaine stérile, et qui serait complétement aride, si l'on n'avait, dans la partie haute de la région, pris par des canaux les eaux du Barady pour la féconder. Les bords de ces canaux et les deux rives du Barady lui-même, qui coule près du mur oriental de la ville, nourrissent ainsi, grâce

à l'abondance des eaux, de riants jardins et de riches vergers. Arrivés à Daria, les chefs de l'armée chrétienne, pour prévenir toute confusion, assignent à chaque corps l'ordre dans lequel il doit s'avancer. Le roi de Jérusalem et ses troupes, comme plus à même de connaître les lieux, marchent à l'avant-garde. Le roi de France et les siens occupent le milieu de la colonne. L'arrière-garde est formée par les Allemands, l'empereur à leur tête. Du côté du couchant, par où arrivaient les chrétiens, et du côté du nord, les approches de Damas sont couvertes de vergers fort épais, qui s'étendent jusqu'à cinq milles et plus vers le Liban, et qui sont entourés de murs de terre, les cailloux étant rares dans le pays. Entre ces murs, qui divisent les propriétés et qui en défendent l'accès à tout venant, on n'a laissé que quelques passages étroits, pour le service des cultures et pour le transport des fruits à la ville. Ces épais vergers avec les sentiers étroits qui y serpentent sont un moyen de défense pour Damas : il semblait bien difficile, pour ne pas dire presqu'impossible à une armée d'aborder la place de ce côté.

Les chrétiens s'emparent des verges de Damas.

18. C'est par là cependant que les chrétiens avaient résolu de s'ouvrir un accès jusqu'aux remparts. Le roi de Jérusalem engagea donc le premier ses troupes dans ces passages resserrés ; mais elles ne pouvaient avancer que péniblement. A la difficulté des lieux s'ajoutaient une grêle continue de traits décochés par les Turcs embusqués dans les fourrés, et aux carrefours des routes, puis les attaques ouvertes de l'ennemi, qui les avait occupés d'avance. Le peuple de Damas s'était porté en grand nombre sur ce point, pour barrer à tout prix le passage à l'armée chrétienne. Il y avait en outre, au milieu des enclos eux-mêmes, de hautes maisons qui les dominaient et qui avaient été assignées comme postes de combat à ceux dont les propriétés étaient voisines : ils faisaient de chaques enclos comme un retranchement inaccessible, et rendaient fort dangereux le passage des chemins publics, au moyen des traits qu'ils lançaient du haut des toits. Dans les murs de terre qui longeaient les routes, ils avaient pratiqué des ouvertures, par lesquelles les soldats embusqués intérieurement pouvaient voir les passants sans en être aperçus et les percer avec leurs lances. Irrités

des piéges de toute sorte qui les entourent, les chrétiens se tournent contre les clôtures qu'ils renversent; ils font irruption dans les premiers vergers et dans les maisons, ils passent au fil de l'épée ou font prisonniers tous ceux qu'ils y trouvent. Quand ceux qui défendent les jardins plus rapprochés des remparts apprennent ce qui se passe, redoutant pour eux un sort pareil, ils abandonnent leurs postes, et se réfugient en désordre dans la cité. Les chrétiens dès lors purent poursuivre librement leur marche en avant.

Les bords du Barady. Coup extraordinaire frappé par Conrad.

19. La cavalerie des Damascènes et de leurs auxiliaires, informée que les ennemis venaient de ce côté pour assiéger la ville, s'était portée sur la rive du Barady pour en défendre l'accès aux hommes et aux chevaux de l'armée chrétienne, harassés de fatigue et pressés par la soif. Baudoin III et l'avant-garde apercevant le long de la rive une si grande multitude d'ennemis, s'arrêtent un instant : enfin, la nécessité leur rendant de l'audace et des forces, ils essaient par deux fois, mais en vain, de se rendre maîtres du cours du fleuve. Conrad, qui est à l'arrière-garde, étonné de ce qu'on n'avance pas, apprend que les Turcs empêchent les chrétiens d'approcher du Barady. Emporté par la colère, il traverse les rangs des Français avec son entourage, arrive à toute bride sur le lieu de la lutte. Là, il descend de cheval avec les siens ; couverts de leurs boucliers, ils abordent les Turcs à la pointe de l'épée. L'attaqueest si prompte et si vive, qu e les Turcs se replient en désordre et rentrent dans Damas, laissant les chrétiens maîtres du fleuve. Dans cette attaque, Conrad frappa un coup d'épée, qui le rendit la terreur des infidèles : rencontrant un adversaire qui lui tenait tête avec une rare valeur, bien que le musulman eût un casque, il le pourfendit depuis le crâne jusqu'à la ceinture. Ce fut pour les témoins une soudaine, mais hélas ! trop rapide apparition du grand Godefroy de Bouillon. Une fois maîtres des jardins et du fleuve, les chrétiens n'avaient plus à craindre le manque de vivres ou d'eau. Les Damascènes se crurent perdus ; la résistance ne leur paraissait pas possible. On y délibéra dans la consternation, et recourant aux moyens suprêmes, on éleva des barricades dans tous les quartiers, qui étaient du côté où campait l'armée chrétienne. Il

ne leur restait qu'une espérance, celle de s'échapper en fuyant par l'autre côté avec leurs enfants et leurs femmes, pendant que les vainqueurs s'occuperaient à rompre ces barrières.

Perfides conseils ; aveugle confiance.

20. Dans cette extrémité, quand tout était prêt pour la fuite, leurs chefs parvinrent à trouver, au moyen d'habiles émissaires, parmi ces barons chrétiens invincibles au fer, quelques-uns d'entre eux qui consentirent, pour de l'or, à jouer le rôle de Judas. Ceux-ci, pour les sommes qu'ils venaient de recevoir et pour celles qu'on leur promettait encore, descendirent dans le crime assez bas pour conseiller et pour persuader aux princes pélerins, pleins de confiance en leur loyauté, d'abandonner les jardins et de porter le camp de l'autre côté de la ville. Pour colorer leur trahison, ils alléguaient qu'au midi et à l'orient il n'y avait ni des vergers qui pussent faire redouter une surprise des alliés de Damas venant à son secours, ni des maisons à prendre encore, ni fleuve qui rendît l'accès du rempart difficile ; que le mur était bas, fait uniquement de briques crues, pouvant à peine soutenir l'assaut ; qu'il n'y serait besoin ni de machines de guerre ni de grands efforts, que ce mur céderait, en quelque sorte, à une poussée de main, et qu'on entrerait sans peine dans la place. Ces traîtres n'avaient qu'un but : éloigner l'armée d'une position qui ne permettait pas aux assiégés une plus longue résistance, et la porter dans une autre où la continuation du siége serait impossible. Ils furent malheureusement écoutés, et lorsque la disette de vivres et d'eau se fit sentir dans les nouveaux campements, il n'était guère possible de reconquérir la position avantageuse dont on s'était une première fois emparé avec tant de peine.

Siége levé : funestes conséquences.

21. Les Turcs s'étaient maintenant établis dans les vergers beaucoup plus fortement qu'ils ne l'avaient fait d'abord, quand ils étaient loin de craindre une attaque de ce côté. D'autre part, on n'avait assurément pas assez de vivres pour le temps qu'eût exigé la prise de la ville par l'orient et le midi. Les chefs de la croisade tinrent donc conseil, et il fallut se résigner à lever le siége, non sans une vive irritation contre les conseillers perfides qui avaient rendu nécessaire ce honteux retour. Il advint de là que les rois et les ba-

rons d'Europe, non-seulement tinrent pour suspects les princes de la Palestine pendant le temps qu'ils séjournèrent en Orient, et se montrèrent tièdes pour les intérêts du royaume, mais encore qu'après être retournés dans leur patrie, ils ne purent oublier l'injure qu'ils en avaient reçue, et ne cessèrent jamais de leur être antipathiques. Cette défiance se transmit même aux générations suivantes, et refroidit de beaucoup le zèle des chrétiens d'Occident pour les expéditions en Terre-Sainte. « Il me souvient, » dit Guillaume de Tyr, « d'avoir maintes fois interrogé des hommes pleins de prudence, ceux qui gardaient encore le souvenir le plus clair de cette époque, et cela, avec l'intention surtout de consigner dans cette histoire, si je pouvais le découvrir, quelle fut la cause d'un si grand malheur, qui furent les auteurs d'un si grand crime, comment un si abominable dessein put avoir son plein effet. Pour ce qui est de la cause assignée, j'ai trouvé des récits différents. L'opinion des uns était que le comte de Flandres, qui était, comme nous l'avons dit, de cette expédition, avait fourni l'occasion à ce mal. Le comte, après que nos légions se furent approchées de Damas, qu'elles eurent occupé par la force les vergers et mis le siége devant la place, alla, dit-on, trouver en secret et séparément chacun des rois, et demanda, avec les plus pressantes prières, que la ville lui fût donnée quand on l'aurait prise ; on ajoute qu'il obtint la promesse qu'il sollicitait.

22. « A cette nouvelle, plusieurs barons de notre royaume, et même quelques-uns d'Occident, s'indignèrent de ce qu'un si grand prince, à qui ses possessions pouvaient suffire, et qui paraissait combattre gratuitement pour le Seigneur, demandait qu'une part si consérable lui fût donnée en Palestine. Nos barons attendaient un accroissement pour eux de tout ce qui s'ajouterait au royaume avec l'aide et par les travaux des princes d'Europe. Cette colère les conduisit à la criminelle pensée d'aimer mieux conserver Damas aux ennemis que la voir devenir le partage du comte. Il leur paraissait souverainement injuste, après avoir combattu toute leur vie pour le royaume et supporté des travaux inouïs, que des nouveaux-venus recueillissent les fruits de leurs fatigues, pendant

Appréciation de l'historien Guillaume de Tyr.

qu'on les oublierait et qu'on leur ôterait jusqu'à l'espoir d'une récompense, à laquelle il semblait que leurs mérites leur eussent donné droit depuis longtemps. D'autres disent que le prince d'Antioche, vivement irrité de la manière dont le roi de France s'était séparé de lui, sans paraître se souvenir de ses prévenances et sans lui être d'aucun secours, s'était adressé à certains princes de l'armée, dont il avait obtenu qu'ils empêcheraient, pour ne pas perdre ses bonnes grâces, les efforts de Louis d'arriver au but désiré, qu'ils agiraient de telle sorte que ce dernier serait contraint de repartir avec la honte d'avoir renoncé à son entreprise. D'autres enfin disent qu'il n'y a pas eu d'autre intervention en cette affaire, que celle des sommes énormes comptées par les ennemis aux traîtres qui nous valurent une si grande déception ; ils se plaisent à répéter que depuis, par l'effet de la volonté divine, toute cette richesse mal acquise s'est trouvée maudite et complétement inutile à ses possesseurs. Et maintenant quels hommes furent les instruments de ce crime abominable? Là-dessus, les opinions ont été plus nombreuses encore, et je n'ai pu rien découvrir de certain. Quels qu'ils soient toutefois, qu'ils sachent qu'ils porteront un jour le juste châtiment de leur crime, à moins que par un sincère repentir, ils n'obtiennent de Dieu, dont la miséricorde est infinie, le don gratuit de sa clémence[1].»

§ IV. Revers en Orient.

Conrad et Louis reprennent le chemin de l'Europe.

23. On voit maintenant quelle déplorable cause perdit le succès de l'expédition de Damas si glorieusement commencée. Les résultats que portait en elle la seconde croisade d'Orient, devaient tous tomber dans l'abîme de la désunion des cœurs, ouvert par les misérables calculs de l'avarice et les rampantes inspirations de la jalousie. De retour à Jérusalem, les rois convoquèrent une nouvelle assemblée des prélats et des barons : ils auraient voulu tenter quelque grande entreprise qui rendît leur nom recommandable à la

[1] Guill. Tyr. *Hist. er. Riransmarin.*, xvii, 7 ; *Patr. lat.*, tom. cci, col. 679, 680.

postérité. Quelques-uns proposaient d'attaquer Ascalon, que possédaient encore les infidèles, qui était en quelque sorte située au milieu du royaume, et jusqu'où l'on pouvait transporter sans difficulté tout ce qu'il fallait pour en faire le siége. Il était facile et opportun, disaient-ils,de la rendre au culte chrétien. Mais ce projet, quelque séduisant qu'il fût,n'eut pas alors de suite.En présence de ces tergiversations sans fin, l'empereur Conrad prit le parti de retourner en Europe. Quelques années après, il mourait à Bamberg, et sa succession passait à son neveu Frédéric de Souabe. Quant au roi de France, il prolongea son séjour en Orient jusqu'après les fêtes de Pâques de 1149. En quittant la Terre sainte, il exprima le vif désir d'y retourner un jour. Plusieurs de ses compagnons d'armes y restèrent pour continuer à lutter pour leur antique religion et leur seconde patrie. A son retour, il fut pris en mer par la flotte byzantine. Elle le menait à l'empereur Manuel, qui faisait alors le siége de Corfou, lorsqu'il fut délivré par Georges, amiral du roi de Sicile, qui venait de porter le ravage sur tout le littoral grec, et jusque dans les jardins du palais impérial de Constantinople. Roger, et après lui Eugène III, firent à Louis VII le plus cordial accueil. Ah! que le roi de France dut amèrement regretter voyant la loyale conduite et la sincère affection de Roger de Sicile à son retour, après avoir fait une cruelle expérience de la duplicité des Grecs, de n'avoir pas écouté le conseil de ce prince, quand il l'engageait à passer par son royaume et à se rendre directement par mer en Palestine!

Triste dénouement. Influences et causes diverses.

24. Ne sommes-nous pas autorisés à penser que sur ce point capital de la route à suivre au départ, on se rendit aux désirs de Conrad, trompé par les intrigues de son beau-frère, et qu'on alla contre l'avis de S. Bernard? Pour qui veut se souvenir des relations antérieures de S. Bernard avec Roger, le doute n'est pas possible : consulté, comme il le fut assurément, sur la route qu'il fallait prendre, et connaissant les offres faites par Roger à Louis VII, offres qu'il avait inspirées peut-être, il dut tracer aux Croisés leur itinéraire par la Sicile. Mais nous savons combien peu, au début, l'idée de la Croisade souriait à Conrad ; n'y a-t-il pas lieu de croire

que, pour le déterminer, S. Bernard lui fit certaines concessions, celle, par exemple, de passer par Constantinople, plutôt que par toute autre voie? — Mais pourquoi, dira-t-on, le grand Abbé de Clairvaux ne s'opposa-t-il pas au départ de Louis VII par cette route? — Où est, répondrai-je, la preuve qu'il ne le fit point? Peut-on affirmer que la reine Eléonore, alléchée par l'espoir des fêtes qui lui seraient données à Constantinople, et peu séduite à l'idée d'une longue et monotone traversée en mer, ne fit pas prévaloir son caprice? Quoiqu'il en soit, l'insuccès de la Croisade ne peut être en rien imputé à S. Bernard. Ni l'imprudence grave qui fut commise au début, quand les armées se mirent en route séparément, et qui causa tant de maux avant même d'arriver en Palestine, ni les funestes divisions qui amenèrent la levée du siége de Damas, ne peuvent remonter jusqu'à lui. La conduite elle-même de Louis VII et de Conrad, au milieu des dangers, est au-dessus de tout éloge, et la conception du plan d'attaque contre Damas est une victorieuse réponse au reproche d'incapacité. Le reproche qu'il faut leur faire, c'est de n'avoir pas eu la fermeté de suivre partout et toujours les conseils de S. Bernard. Là est la vraie cause de l'insuccès de l'entreprise; nous n'en voulons d'autre garant que le témoignage d'Otton de Freisingen.

Remarquable aveu d'Otton de Freisingen.

25. Quand au retour des voix s'élevèrent pour accuser S. Bernard, voici ce que leur répondait ce vénérable évêque, frère de l'empereur et qui avait fait la Croisade : « Si nous disons que le saint abbé fut animé de l'Esprit de Dieu pour nous animer à cette guerre, mais que, par notre orgueil et notre insubordination, *nous n'avons pas gardé ses salutaires avis*[1], et qu'ainsi c'est avec justice que nous avons récolté la perte des biens et des personnes, nous ne dirons rien qui ne soit conforme à la raison et justifié par les exemples de l'antiquité. » Au lieu de murmurer contre S. Bernard, il eût fallu reprendre la Croisade, et, profitant de la leçon infligée par la Providence, se tenir soigneusement en garde contre les fautes qu'on venait de commettre. Le grand homme, le grand saint,

[1] Salubria mandata non observantes. » OTTO FRISIN. *de Gest. Frid.* I, 60.

plein d'abnégation de lui-même, ne se souvenant que des intérêts sacrés de la religion, voulut provoquer cette entreprise ; mais, sur les remontrances du conseil de son ordre, il dut renoncer à ce généreux projet. Ce fut un malheur qu'il ne se trouvât pas assez tôt une autre grande âme pour se faire l'apôtre de cette idée ; les exploits accomplis par Baudoin III et les barons d'Orient, sans aucun secours étranger, prouvent quels immenses résultats eût pu produire une entente immédiate de toute la chrétienté. Suger lui-même, mais sur la fin de sa vie, voulut reprendre à son compte l'idée qu'il avait d'abord combattue ; nous le verrons agiter dans sa puissante tête l'idée d'organiser une nouvelle croisade.

Raymond de Poitiers et Nour-Eddyn. Le téméraire prince d'Antioche meurt en héros.

26. Dès le jour où Louis VII, vivement pressé par les lettres de Suger, quitta la Terre-Sainte, la condition des Latins d'Orient devint visiblement plus embarrassée. Les Infidèles avaient vu les labeurs sans fruit des grands rois et des princes, regardés jusque là comme les colonnes les plus solides de la chrétienté ; ils se riaient de leurs inutiles efforts, de leurs forces brisées, de leur gloire mourante. De là vint qu'aussitôt après le départ des deux rois, Nour-Eddyn, ayant rassemblé de toutes parts une innombrable armée, prit insolemment l'offensive sur les confins de la principauté d'Antioche, et mit le siége devant le château de Népa. L'irascible et téméraire prince Raymond, qui ne prenait conseil que de lui-même, n'attendant pas ses chevaliers, auxquels il avait donné l'ordre de se réunir, partit imprudemment avec quelques troupes, et fit diligence vers Népa, dont Nour-Eddyn faisait encore le siége. Celui-ci se replia sur-le-champ en lieu sûr, de crainte que Raymond n'arrivât à la tête de forces considérables. Pendant qu'il se tenait sur l'exspectative, cherchant à connaître par des espions ce qui se passait, le prince, regardant la levée du siége de Népa comme un succès, battit ouvertement la pleine campagne, au lieu de se mettre lui-même en observation avec les siens dans ses places fortes de la frontière. Alors Nour-Eddyn exécute pendant la nuit un mouvement tournant, enveloppe de son armée le prince et sa petite troupe, comme une ville dont on fait le blocus. Le matin venu, quand Raymond vit le piége, il eut un moment d'hésitation ; force

lui fut cependant de tout disposer pour l'attaque. Le combat s'engage ; mais le plus grand nombre des chrétiens, ne pouvant soutenir une lutte inégale, prennent la fuite, abandonnant leur chef avec quelques soldats. Raymond, dont les dangers grandissaient le courage, se fait comme un sanglant piédestal des ennemis qu'abat sa fulgurante épée. Le nombre des victimes à immoler semblait croître, à mesure qu'il multipliait autour de lui la mort : la fatigue ralentit son bras, les cimeterres ennemis atteignirent sa vaillante poitrine, il tomba percé de vingt coups à la fois. Dans leur rage, ses vainqueurs séparèrent la tête et le bras droit du tronc, et n'abandonnèrent son corps au milieu des autres cadavres, qu'après l'avoir horriblement mutilé. Là périt à côté du prince un noble et puissant seigneur digne d'éternels regrets, Rainald de Mares, à qui le comte d'Edesse avait uni sa fille.

Éloges et regrets qui lui sont donnés.

27. « Raymond de Poitiers, » dit Guillaume de Tyr, « fut un prince magnanime, très-expérimenté dans l'art des combats, redouté des ennemis plus qu'on ne saurait dire, et qui cependant connut peu la prospérité. Ses nombreux exploits et les monuments de sa magnificence mériteraient un panégyrique particulier ; mais notre dessein de faire hâte à la suite des événements généraux, ne nous laisse pas le loisir de nous attarder aux détails biographiques, ne serait-ce que pour les esquisser à grands traits. Il fut tué l'an 1148 de l'Incarnation du Seigneur, la treizième année de son règne, le 29 du mois de Juin, fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, entre Apamée et la forteresse de Rugia, au lieu appelé Fontaine-murée. Son corps, qu'à certaines cicatrices et à d'autres signes où reconnut parmi les autres cadavres, fut porté à Antioche, et solennellement enseveli avec ceux de ses prédécesseurs, dans le vestibule de l'Eglise du Prince des Apôtres. Nour-Eddyn, pour accroître sa renommée et comme garant de sa victoire, tant on avait la croyance de s'être défait en Raymond du plus redoutable adversaire de la gentilité, prit la tête et la main droite, qu'il avait fait séparer de son corps, et les envoya au chef suprême des Sarrasins, le calife de Bagdad, et aux autres Satrapes Turcs d'Orient. Antioche, veuve de l'appui et du gouvernement d'un si grand

prince, ne put contenir sa douleur : au milieu des larmes, d'une voix plaintive, entrecoupée de soupirs et de sanglots, chacun rappelait à l'envi les éclatants exploits du héros. Sa mort n'attrista pas que l'Église Latine d'Orient ; elle fut bientôt connue de la chrétienté tout entière, et partout grands et petits, » à l'exception de Joscelin II d'Edesse, « en éprouvèrent la plus vive douleur[1]. » Les plus vaillants étaient tombés avec Raymond et Rainald de Mares ; Nour-Eddyn put parcourir et ravager toute la principauté, sans trouver de résistance sérieuse.

Sa veuve Constance secourue pàr le patriarche et le roi.

28. Il passa sous les murs d'Antioche même, éclairant sa route à la lueur des incendies, mit à sac le monastère de Saint-Siméon, situé sur le faîte des montagnes, entre la ville et la mer, descendit de là sur la plage, que son pied n'avait jamais foulée, et se lava dans les flots en présence des siens, pour montrer qu'il avait poursuivi jusque-là sa marche victorieuse. Au retour, il s'empare du château d'Harenc, à dix milles à peine d'Antioche ; il y établit une forte garnison, après l'avoir mis en état de soutenir un long siége. L'épouvante glaçait tous les cœurs. Constance, veuve de Raymond, tutrice de deux fils et de deux filles en bas âge, demeurait seule à la tête de l'État. En ces circonstances difficiles, Aimeric, patriarche d'Antioche, porta seul quelque soulagement à tant de maux, en consacrant sa fortune, qui était considérable, à lever des troupes et à les solder. Cette généreuse conduite donna le temps à Baudoin III d'accourir avec une armée, dont la présence ranima les courages abattus. Il fallut néanmoins renoncer au siége d'Harenc, qu'on avait résolu de reprendre, et Baudoin rentra dans Antioche. Pendant son séjour dans cette ville, il apprit que Maçoud, sultan d'Iconium (Konieh), à la nouvelle de la mort de Raymond, ayant envahi la Syrie à la tête de troupes innombrables, avait pris un grand nombre de villes et de places fortes, et pressait le siége de Tel-Bacher, où était enfermé le comte Joscelin II avec sa femme et ses enfants. Le roi fit aussitôt partir son connétable Honfroy avec soixante mille hommes, pour protéger Hasert, une

[1] GUILL. TYR. *Hist. rerum transmarin.* III part. XVII, 9 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 682.

autre place forte, contre toute surprise des Turcs. Pendant ce temps, Joscelin avait pu négocier la paix avec le sultan. Aussitôt après sa délivrance, il se rendit à Antioche, suivi d'une faible escorte, pour remercier le roi de sa généreuse intervention. Il en repartit bientôt, en même temps que Baudoin reprenait le chemin de son royaume, après avoir assuré la tranquillité d'Antioche, autant que les circonstances le permettaient.

§ V. Luttes des princes latins en Orient.

Fin déplorable de Joscelin II. Noble conduite de sa veuve.

29. Joscelin, homme de plaisir, fils dégénéré d'un père vertueux, avait ressenti une joie coupable à la mort de Raymond de Poitiers, sur laquelle il fondait d'ambitieuses espérances. L'heure du châtiment divin était venue. Parti d'Antioche la nuit, il s'était, à l'insu de son escorte, mis à l'écart avec le page qui tenait son cheval, lorsqu'il fut pris par des brigands en embuscade, qui le chargèrent de liens et le conduisirent à Nour-Eddyn. Il fut jeté dans les prisons d'Alep, où il finit misérablement sa vie oublieuse des devoirs les plus sacrés. Il languissait déjà depuis quelque temps dans les chaînes, lorsqu'on sut à Edesse la vérité sur sa disparition. Son épouse, que Guillaume de Tyr ne nomme pas, « femme chaste, modeste et craignant Dieu, restait avec un fils en bas âge et deux filles. Elle s'applique, dans la mesure de ses forces, à bien gouverner la principauté d'Edesse, avec les conseils des grands qui n'avaient pas péri; et, déployant des talents au-dessus de son sexe, elle ne négligea rien pour approvisionner les places fortes restées debout, d'armes, d'hommes et de vivres. « Ainsi donc, juste punition de nos péchés, remarque l'historien de cette époque, les deux importantes régions, dépourvues de meilleurs conseils, se soutenant à peine, étaient gouvernées et protégées par de faibles femmes, » mais dont la tête et le cœur étaient au niveau de leur périlleuse mission. La reine Mélisinde à Jérusalem ne montrait pas un moindre courage. Son fils, le jeune Baudoin III, héros sur les champs de bataille, poussé par des intrigants, lui causait à l'intérieur de cruelles sollicitudes, aggravées plutôt que suspendues par les dangers du dehors.

Reconstruction de Gaza. Importance de cette place.

30. Les Ascalonites étaient au rang des ennemis les plus acharnés du royaume de Jérusalem. Les chrétiens avaient établi, au nord et à l'est du territoire de ce peuple, une ligne de places fortes capables d'arrêter leurs excursions ; mais du côté du midi, le royaume leur était ouvert encore. Baudoin III et sa noblesse résolurent donc de relever l'antique ville de Gaza, dont il ne restait que les ruines désertes, à dix milles au sud d'Ascalon : c'était compléter la ligne de défense qui acculait les Ascalonites à la mer. Au jour convenu, tout le peuple, comme un seul homme, accourt au lieu de ces ruines ; chacun revendique sa part du travail commun, on lutte d'ardeur pour la reconstruction de la ville. Gaza, après avoir été, dès les âges les plus reculés, une des cinq riches métropoles des Philistins, avait été l'une des Eglises les plus florissantes des temps primitifs du Christianisme ; de ses monuments, de ses églises, de ses belles maisons, de ses nombreuses citernes et de ses fontaines d'eaux vives, il restait assez dans les marbres et les pierres de ses ruines, pour attester son antique splendeur. Le noyau de la ville couronnait une colline,sur les pentes de laquelle s'était formée, au-dessous et autour des murs, une seconde enceinte assez étendue. Relever les deux enceintes était inutile, et d'ailleurs au-dessus des forces dont on disposait ; les chrétiens se bornèrent à l'occupation de la première enceinte. Un solide rempart et de fortes tours s'élevèrent sur des fondements convenables, et l'œuvre était, avec l'aide de Dieu, menée en peu de temps à bonne fin. D'un commun accord, la garde de Gaza fut confiée aux chevaliers du Temple, avec concession perpétuelle de la propriété du pays adjacent. Les Templiers rendirent dans ce poste les plus grands services à la cause chrétienne. A peine le roi et le patriarche étaient de retour à Jérusalem, que la garnison de Gaza eut à repousser les assauts des troupes auxiliaires que le sultan d'Égypte envoyait aux Ascalonites trois ou quatre fois l'an. Les Égyptiens, après plusieurs jours d'un siége inutile, continuèrent leur marche vers Ascalon. Gaza depuis cette époque sut si bien se faire respecter des ennemis, que les secours d'Égypte ne vinrent plus à Ascalon que par mer.

Funestes divisions entre Baudoin III et sa mère Mélisinde.

31. Tous les embarras du royaume semblaient donc être du côté d'Edesse et d'Antioche. Malheureusement, il y avait à Jérusalem même des germes de discordes intestines. La reine Mélisinde, elle aussi fille, femme et mère de rois, était demeurée, à la mort de son mari, avec deux enfants mineurs; elle exerçait la régence du royaume qu'elle avait porté en dot à Foulques d'Anjou. Avec le conseil des princes, grâce à des talents au-dessus de son sexe, elle avait su faire bénir son administration, et son fils aîné Baudoin III, même après être monté sur le trône, s'était avec raison abandonné tout entier à sa direction. Parmi les conseillers de la reine-mère, le plus influent était son cousin Manassès, qui, dès son arrivée dans la Palestine, avait reçu d'elle, avec le titre de connétable, le commandement suprême des armées. Orgueilleux de la faveur dont il jouissait, Manassès, par ses insolences, amassa contre lui la colère de tous les barons, et, s'ils n'eussent été contenus par l'autorité de Mélisinde, leur haine se fût assurément traduite en voies de fait. Le connétable, par son mariage avec la veuve de Balian I, mère d'Hugues, de Baudoin et de Balian II de Rama, était devenu l'un des plus riches seigneurs du royaume. Le premier et le plus redoutable ennemi du protégé de Mélisinde, c'était le roi lui-même, qui l'accusait de lui enlever les bonnes grâces de sa mère. Les barons, qui ne demandaient qu'à secouer l'odieuse domination du ministre, poussaient Baudoin à éloigner des affaires Mélisinde, pour mieux renverser Manassès : n'était-il pas d'âge à gouverner par lui-même? Cédant à ces avis, Baudoin résolut de se faire couronner solennellement le jour de Pâques; comme le patriarche et quelques esprits sages, soucieux de la paix du royaume, le conjuraient d'associer sa mère à cet honneur, pour n'en rien faire, il remit la cérémonie au lendemain, et parut en public la couronne au front, à l'insu de Mélisinde. Puis, ayant convoqué les grands, il se rend chez sa mère, où il exige impérieusement qu'elle partage avec lui le pouvoir, et qu'elle lui livre la moitié de l'héritage de son aïeul.

Deux traités de paix entre la mère et le fils. Le second est maintenu.

32. Après une délibération des plus orageuses, l'héritage est enfin divisé en deux parts; le choix étant laissé à Baudoin, il prend

Tyr et Saint Jean d'Acre avec leurs dépendances, du côté de la mer, laissant à la reine Jérusalem et Naplouse avec leurs dépendances. C'est alors que le roi fit son connétable de Honfroy de Torono, qui possédait de vastes et riches domaines dans les montagnes de la Phénicie, voisines de Tyr. On put croire que ce partage assurerait la paix. Il n'en fut rien ; le roi, poussé par ses conseillers habituels, résolut de dépouiller entièrement sa mère. Celle-ci, confiant la garde de Naplouse à quelques seigneurs fidèles, fut obligée de s'enfermer dans Jérusalem. Baudoin à la tête de son armée assiége Manassès dans son château de Mirabel, le force à se rendre et à renoncer à tout pouvoir en Orient, s'empare de Naplouse, et marche sur Jérusalem, à la poursuite de sa mère. Abandonnée de presque tous les barons, avec quelques fidèles, parmi lesquels Amalric comte de Joppé et son jeune fils, Philippe de Naplouse et Rohard, Mélisinde se réfugie dans la citadelle. Le patriarche Foulquier, avec quelques membres les plus recommandables du clergé, se porte à la rencontre du roi, pour essayer de le ramener au respect des droits de sa mère, et se voit contraint, sans avoir rien obtenu, de rentrer dans la ville, dont les habitants ouvrent les portes à l'armée de Baudoin, qui met aussitôt le siége devant la citadelle. La garnison se défendit vaillamment pendant plusieurs jours. Enfin on convint de la paix sur des nouvelles bases : la reine-mère cédait à son fils la capitale du royaume, et se contentait de Naplouse et de ses dépendances ; le roi promettait de ne la troubler jamais dans cette possession, et il tint en effet sa promesse.

Incursions des Turcs. Le comté d'Edesse convoité par l'empereur de Constantinople.

33. A la nouvelle de la capture de Joscelin d'Edesse, le sultan d'Iconium, à la tête d'une innombrable cavalerie, s'était emparé de presque toutes les possessions chrétiennes voisines de son empire. Les habitants de ces contrées, incapables de résistance, lui avaient livré tous les châteaux-forts, ne demandant pour eux, leurs femmes et leurs enfants, que la liberté de sortir sains et saufs, pour de se rendre à Tel-Bacher, résidence de la veuve du comte ; cette ville, bien fortifiée et possédant une nombreuse garnison, leur paraissait un asile plus sûr. Maçoud s'était donc rendu maître de

presque toute la région, lorsque de graves affaires le contraignirent de rentrer dans ses Etats. Mais, après son départ, on eut des dangers non moins grands à redouter : Nour-Eddyn, le plus puissant des princes turcs et le plus acharné de tous les ennemis des Chrétiens, faisait de continuelles incursions ; aucun habitant n'osait paraître hors de l'enceinte des villes. Baudoin, maître de Jérusalem, comprit que ces pays, où deux femmes courageuses portaient le fardeau d'une administration des plus difficiles, réclamaient ses soins les plus prompts ; bien que nul des seigneurs du territoire de Naplouse ne le voulût suivre, accompagné de son connétable Honfroy et de Guy de Béryte, il s'adjoignit au passage les troupes du comte de Tripoli, et quelques jours après Antioche saluait son arrivée comme celle d'un libérateur. Pendant ce temps l'empereur de Constantinople, informé de la situation critique des Edessans, avait envoyé dans ce pays un de ses généraux avec une forte armée : il offrait à la comtesse et à ses enfants une honorable compensation, un revenu annuel dont il fixait le chiffre s'ils consentaient à lui céder les quelques places fortes du comté dont les Turcs ne s'étaient pas encore rendus maître. Plein de confiance en ses immenses ressources, Manuel avait la conviction, non-seulement de conserver ces places, mais de reconquérir en peu de temps tout le reste de la province.

Cession malheureuse de ce comté. La comtesse émigre avec sa famille et ses sujets.

34. Les ambassadeurs grecs se rendirent auprès de Baudoin III à Antioche; ils exposèrent l'objet de leur mission devant les barons assemblés. Les avis se partagèrent : les uns disaient que les choses n'étaient pas tellement désespérées, qu'il fallût recourir à cette mesure extrême ; les autres répondaient qu'il valait mieux y recourir avant que tout le comté fût devenu la proie des ennemis. Le roi, considérant que le comté d'Edesse, en l'état des choses, ne pouvait se défendre plus longtemps contre les Turcs, que les soins de son propre royaume ne lui permettaient pas un long séjour loin de Jérusalem, qu'il était au-dessus de ses forces d'administrer sans trop d'embarras deux provinces à quinze jours de marche de sa capitale, et pensant ainsi mieux assurer la conservation d'Antioche, mit fin aux délibérations qui traînaient en longueur : il

décida qu'après accord sur les conditions, on livrerait aux Grecs les places du comté d'Edesse qu'on possédait encore. Le traité conclu avec le consentement de la comtesse et de ses enfants, Baudoin, accompagné de ses troupes et du comte de Tripoli, des grands de sa suite et de ceux d'Antioche, conduisit les Grecs à Tel-Bacher. Il prit avec lui la comtesse et ses enfants, avec tous ceux de ses sujets, tant Latins qu'Arméniens de tout sexe, qui voulurent quitter le pays, et remit la province aux mains des Grecs. Les places que les Latins possédaient encore à ce moment étaient Tel-Bacher, Hamtab, Rauendel, Ranculet, Bile, Samosate, et quelques autres peut-être. Il n'était pas facile de conduire jusqu'en lieu sûr toute cette multitude sans armes et tous ces bagages, que l'armée de Baudoin avait pris sous sa protection. Nour-Eddyn accourait comme à la prise d'une proie facile. Baudoin et les émigrants étaient à peine à cinq ou six milles de Tel-Bacher, dans les environs de Tulupa, que les légions de Nour-Eddyn couvraient toutes les routes. Le château d'Hamtab n'était pas loin ; il s'agissait de s'y réfugier. Le connétable Honfroy disposa l'armée chrétienne comme pour l'attaque, pendant que les ennemis attendaient, se croyant sûrs de la victoire. Leur avidité fut déçue : l'armée chrétienne et les émigrants qu'elle protégeait entrèrent sains et saufs dans la place.

Séparation déchirante. Émigration protégée par Baudoin III.

35. Le lendemain, avant l'aube, on tint conseil. Il se trouva deux barons, le connétable et Robert de Sourdeval, ce dernier de la principauté d'Antioche, qui supplièrent le roi de leur donner cette forteresse, promettant, avec l'aide de Dieu, de la défendre contre les incursions des Turcs. Baudoin, persuadé qu'une telle tâche serait au-dessus de leurs forces, remit Hamtab aux Grecs, et fit donner l'ordre à la population de tout préparer pour se mettre aussitôt en route. « Quel déchirant spectacle, » s'écrie Guillaume de Tyr, « que celui de ces nobles hommes et de ces illustres dames, des vierges ingénues et des petits enfants, quittant avec des sanglots et des soupirs gros de larmes le sol natal, le toit des ancêtres, la terre maternelle, et s'acheminant avec des pleurs et des lamentations vers l'exil chez un autre peuple ! Il n'y a pas de cœur si

dur, fût-il de fer, que n'eussent profondément ému ces voix plaintives, entrecoupées de larmes et de sanglots[1]. » Quand on voulut se mettre en marche, les ennemis occupaient les deux bords du chemin. On décide alors que le roi formera l'avant-garde avec cent chevaliers, et règlera la marche de la multitude des piétons, qui seront au centre avec les bagages ; que les barons d'Antioche formeront la haie à droite et à gauche de la colonne, avec un nombre suffisant de chevaliers pour que chaque flanc soit protégé ; que le comte de Tripolis et le connétable Honfroy de Torono seront à l'arrière-garde avec deux cents chevaliers, et soutiendront l'effort des ennemis. On avança de la sorte jusqu'au soir, au milieu d'attaques continuelles et d'engagements incessants. « La quantité des flèches lancées par les ennemis sur l'armée fut si grande que les traits étaient plantés aussi drus sur tous les bagages que les piquants au dos d'un hérisson ; en outre, la poussière et la chaleur accablante comme elle est d'habitude au mois d'Août, jointes aux ardeurs de la soif, exténuaient le pauvre peuple. » La poursuite des Turcs, étonnés du courage et de la constance des chrétiens, ne cessa qu'à l'entrée de la nuit.

Un ami fidèle; sécurité inattendue.

36. Le connétable Honfroy, les voyant s'éloigner, se laissa entraîner à leur poursuite en leur donnant la chasse avec son arc. A ce moment, un Turc vient à sa rencontre ; « il dépose ses armes et joint alternativement les mains vers le flanc, ce qui chez ces peuples est un signe de vénération. C'était le serviteur dévoué d'un prince turc très-puissant, à qui le connétable était uni par une alliance fraternelle. Le prince, très-fidèle à cette amitié envoyait son serviteur pour saluer Honfroy, et pour lui donner les renseignements les plus précis sur la situation de l'armée turque. Il lui faisait dire que Nour-Eddyn et les siens avaient résolu de repartir, dès cette nuit-là même, pour leur pays ; ils manquaient complétement de vivres dans leur camp, et de là venait qu'on avait dû abandonner la poursuite des chrétiens. » Le connétable rejoignit aussitôt l'armée, et fit part au roi de tout ce qu'il venait d'appren-

[1] GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.*. XVII, 17 ; *Patrol. lat.*, tom. CCI, col. 631.

dre. On campa, pour la nuit, en un lieu appelé Joha. Les jours suivants, le peuple traversa sans obstacle la forêt de Marris, et l'on atteignit la frontière chrétienne, puis Antioche, sans avoir à soutenir d'autres fatigues que celles d'un long voyage. Nour-Eddyn, quand il vit le comté d'Edesse sans autre protection que celle des Grecs, dont il connaissait la mollesse, multiplia ses excursions pour fatiguer les nouveaux venus. Enfin, il envahit le pays avec de nombreuses troupes, et le soumit en moins d'un an, après en avoir violemment chassé les garnisons byzantines. La chrétienté d'Orient perdit ainsi sa province la plus fertile et la plus riche, où cinq cents chevaliers avaient des fiefs avantageux. Les archevêchés d'Edesse, d'Héliopolis où Balbeck et de Corna étaient détachés de l'Eglise d'Antioche et devenaient la proie des infidèles.

§ VI. NOUVEAUX DANGERS.

37. La ruine du comté d'Edesse inspira de vives craintes à Baudoin au sujet de la principauté d'Antioche, où le soin des intérêts de Jérusalem ne lui permettait que de rares et courtes apparitions. Il ne cessait donc d'engager la princesse Constance, à choisir un nouvel époux, qui prendrait le fardeau des affaires publiques. Il y avait alors dans l'entourage du roi d'illustres et nobles seigneurs, qui rendaient le choix facile : Ives de Nesle, comte de Soissons, magnifique, mais prudent, toujours maître de soi, et qui jouissait en France d'une grande autorité ; Gauthier de Falcomberge, châtelain de Saint-Aldemar, et dans la suite seigneur de Tibériade, non moins prudent avec des manières exquises, sage dans les conseils, invincible dans les combats ; Raoul de Marle, d'une haute noblesse, à la connaissance accomplie de la guerre joignant l'habileté d'un politique profond. Ces trois prétendants étaient également dignes de la couronne de prince d'Antioche. Mais la noble veuve, quelque pressante que fût la raison d'Etat semblait, après avoir recouvré sa liberté, redouter fort de l'engager de nouveau dans les liens du mariage. Le roi crut qu'il l'amènerait à consentir, en réunissant à Tripolis une assemblée générale des grands des trois

Prétendant à la main de Constance d'Antioche. Assemblée générale à Tripolis.

Etats chrétiens. Le patriarche d'Antioche et ses suffragants, la princesse et ses barons y furent invités ; la reine Mélisinde y vint avec les nobles de sa suite. La princesse fut inébranlable dans sa résolution ; il lui suffisait, disait-elle, d'avoir pour guide les excellents conseils du patriarche. Et de fait la rumeur publique accusait le patriarche Aimeric, esprit fin et dissimulé, de maintenir la veuve de Raymond de Poitiers dans son antipathie pour le mariage, afin de dominer plus librement sous son nom sur toute la principauté. L'assemblée se sépara donc sans aucun résultat.

Assassinat du comte de Tripoli.

38. A cette même époque, il y avait mésintelligence entre le comte de Tripoli et sa femme, sœur de la reine Mélisinde. La reine-mère, n'ayant pu réussir à les réconcilier, résolut d'emmener sa sœur avec elle, et le même jour où Constance quittait Tripoli, elle en sortait elle-même pour se rendre à Naplouse. Le comte, de son côté, qui venait de reconduire la princesse d'Antioche à quelque distance, rentrait dans la ville par une autre porte, il tomba sous les poignards des fanatiques sectaires du Vieux de la Montagne. A côté de lui tombèrent Raoul de Merle et un hommes d'armes qui l'accompagnaient. En apprenant la lugubre nouvelle, tout le peuple en armes se jette sur les étrangers et les massacre, croyant punir en eux quelqu'un des Haschischins, auteurs du forfait. Les cris de la foule indignée attirèrent l'attention du roi, qui jouait pour se délasser. Quand on lui dit la mort tragique du comte, il ne put maîtriser sa douleur, et ce fut les yeux mouillés de larmes qu'il donna l'ordre de faire retourner sur leurs pas sa mère Mélisinde et la comtesse sa tante. On fit à la victime de magnifiques funérailles. Le comte laissait un fils de douze ans, appelé Raymond comme lui, et une fille plus jeune encore que son frère. Baudoin convoqua tous les grands du comté, et leur fit prêter serment de fidélité à la veuve et aux enfants de son oncle. Il reprit ensuite, avec sa mère et ses barons le chemin de son royaume [1].

Les émirs Hiaroquin. Ils attaquent Jérusalem à l'improviste.

39. Vers la fin de 1152, Jérusalem fut attaquée par une nom-

[1] GUILL. TYR., XVII, 18, 19 ; *Patrol. latin.*, tom. CCI. col, 698-694.

breuse armée d'infidèles, aux ordres de plusieurs émirs, dont le nom était des plus illustres chez leurs coreligionnaires, et qui portaient le surnom d'Hiaroquin. La Ville-Sainte, avant d'avoir été délivrée par les chrétiens, était au pouvoir de leur famille. Excités par leur mère, qui ne cessait de leur reprocher leur pusillanimité, leur lâche résignation et leur triste déchéance, ils voulaient revendiquer Jérusalem comme leur appartenant par droit héréditaire. A Damas, où ils avaient fait séjour pour laisser reposer leur armée, on avait vainement essayé de les détourner de leur téméraire entreprise. Ils s'étaient remis en route, avaient passé le Jourdain, et campaient maintenant sur le mont des Oliviers, qui domine la ville, dont il n'est séparé que par le torrent de Cédron et la vallée de Josaphat. Du haut de cette cime, appelée en leur langue le Djebel-Tor, et qu'à rendue si tristement célèbre la trahison de Judas, leurs regards embrassaient librement tout l'intérieur de Jérusalem. Les chrétiens y étaient restés en petit nombre ; à la nouvelle de cette soudaine invasion, ils avaient concentré leurs forces à Naplouse, pour laquelle ils craignaient l'attaque des émirs, parce qu'elle était mal fortifiée. La garnison de Jérusalem ne voulut pas laisser aux ennemis le temps de constater sa faiblesse ; après avoir invoqué la bénédiction du ciel sur ses armes, elle fit une impétueuse sortie contre les Turcs, qu'elle surprit et refoula sur la route qui descend vers Jéricho et le Jourdain. C'est un chemin étroit et fort inégal, taillé dans les rochers au bord des précipices. Les fuyards, que l'épée des chrétiens a poussés en désordre, se culbutent entre eux, et le plus grand nombre nombre périssent en tombant dans les abîmes, où les ont précipités leurs propres compagnons d'armes affolés de peur.

Défaite des envahisseurs. Leur extermination

40. D'autres avaient eu le temps de trouver pour fuir des voies moins périlleuses ; mais ils y furent poursuivis avec acharnement, et la plupart tombèrent sous le fer des défenseurs de la ville. Les chevaux étaient harassés à la suite des fatigues d'un long trajet, et d'ailleurs ils devenaient plutôt un danger qu'un secours dans les étroits sentiers de la montagne ; les cavaliers turcs, changés en piétons, écrasés du poids de leurs armes, sans expérience des ma-

nœuvres du fantassin, se laissèrent massacrer sans essayer de se défendre, comme un stupide troupeau. Il fut fait un si grand carnage d'hommes et de chevaux, que la multitude des cadavres empêcha de poursuivre les premiers fuyards. Mais d'autre part l'armée chrétienne de Naplouse, informée de la marche des Turcs sur Jérusalem, s'était portée vers le Jourdain pour les prendre à revers. Ils occupaient la rive, quand les infidèles échappés à la poursuite de la garnison de Jérusalem, vinrent donner tête baissée dans leur rangs. Un certain nombre eurent le temps de se jeter dans le fleuve ; mais de ceux-là mêmes, qui ne connaissaient pas les gués, la plupart furent entraînés par le courant, et bien peu se sauvèrent. De sorte que, selon l'énergique expression de Joël, appliquée par Guillaume de Tyr à la la circonstance : « Le ver dévora ce qu'avait laissé la sauterelle. » On évalue à cinq mille le nombre des ennemis qui périrent dans ce combat. Les chrétiens, chargés de riches dépouilles, rentrèrent dans Jérusalem pour glorifier Dieu de leur victoire.

§ VII. Siége d'Ascalon

Résolution adoptée par les chrétiens. Topographie d'Ascalon.

41. Enhardis par ce succès, petits et grands décidèrent d'un commun accord qu'on frapperait un grand coup contre les Ascalonites, dont le voisinage et les fréquentes incursions créaient un continuel danger. On résolut de tenter tout au moins l'anéantissement des vergers qui entourent leur ville, et dont les habitants retirent leurs revenus les plus clairs et leurs provisions les plus sûres. L'arrivée inattendue de l'armée chrétienne jeta la panique parmi les Ascalonites, au point qu'ils s'enfuirent tous derrière leurs remparts. Voyant l'épouvante qu'ils inspiraient, les chrétiens conçurent la pensée de faire plus que le ravage autour de la ville : ils en formèrent le siége aussitôt. Quand se furent réunies toutes les forces du royaume, appelées par messages exprès, ils firent le serment de ne rentrer dans leurs foyers qu'après l'avoir prise. C'était le 25 janvier 1153. Là se trouvaient, autour de Foulquier, patriarche de Jérusalem, Pierre archevêque de Tyr, Baudoin arche-

vêque de Césarée, Robert archevêque de Nazareth, Frédéric évêque de Saint-Jean-d'Acre, Géraud évêque de Bethléem, plusieurs abbés, Bernard de Trémelaï grand-maître des Templiers et Raymond grand-maître des Hospitaliers ; autour du roi Baudoin III, Hugues d'Ibelina, Philippe de Naplouse, Honfroi de Torono, Simon de Tibériade, Gérard de Sidon, Guy de Bérithe, Maurice de Montréal, Rainaud de Châtillon et Gauthier de Saint-Audemar, ces deux derniers marchant a la solde du roi. « Ascalon, » dit Guillaume de Tyr, « est une des cinq villes des Philistins, située au bord de la mer, ayant la forme d'un demi-cercle, dont le diamètre repose sur la ligne du littoral, tandis que la courbe du demi-cercle s'arrondit vers l'Orient. La ville tout entière est couchée, comme dans une fosse inclinée vers la mer, au pied d'épaisses digues de terre, dont la main des hommes l'entoura de tous les côtés, et qui portent les remparts avec de nombreuses tours ; construction solide, si bien liée dans toutes ses parties qu'elle est devenue plus dure que la pierre. L'épaisseur du mur est proportionnée à l'élévation, qui est suffisante ; il est ceint au-dedans et au-dehors d'avant-murs construits avec le plus grand soin et la même solidité.

Fortification dont cette place est entourée, ses ressources.

42. Aucune source ne coule ni dans l'enceinte d'Ascalon, ni dans le voisinage ; mais on y trouve, à l'intérieur et à l'extérieur, de nombreux puits aux eaux savoureuses, exquises à boire, et pour comble de précaution, les habitants ont construit à l'intérieur des citernes qui recueillent les eaux de pluie. Dans le parcours des murs s'ouvrent quatre portes, flanquées de tours hautes et solides. La première, à l'aspect du levant, est appelée Grand'Porte ou porte de Jérusalem, parce qu'elle est du côté de la Ville Sainte ; elle est entre deux tours fort élevées, qui semblent commander à la ville qu'elles dominent, et la couvrir de leur puissante protection. On arrive à la Grand'Porte que par les anfractuosités d'un chemin couvert ménagé dans les avant-murs, et coupé de deux portes plus petites, tant au-dedans qu'au dehors. La seconde est au couchant et s'ouvre sur le littoral ; c'est la Porte de la Mer. La troisième, au midi, conduit à Gaza, ce qui lui a fait donner le nom de cette ville. La quatrième, celle du nord, s'appelle porte de Joppé, qui

est la ville la plus voisine sur le même rivage. Le littoral d'Ascalon ne s'y prêtant pas, cette ville n'a pas et n'eut jamais ni port, ni rade sûre pour les vaisseaux. C'est une plage sablonneuse, ouverte aux vents, qui maintiennent une forte houle, et dont le calme plat, fort rare en ces parages, permet seul l'accès sans danger. La campagne autour de la ville, obstruée par les sables, ne connaît d'autre culture qu'à celle de la vigne et des arbres fruitiers ; il faut en excepter quelques très-petits vallons, vers le nord, où des transports de terre végétale et l'arrosage des puits fournissent aux habitants une maigre provision de céréales et de fourrage.

Importance d'Ascalon pour l'Égypte. Le nombre des assiégeants inférieur à lui des assiégés.

43. Le chiffre de la population était fort élevé, parce que tout enfant mâle, dès le jour de sa naissance, prélevait, sur le Trésor du sultan d'Égypte, la solde d'un soldat en campagne. Ascalon était pour le sultan et pour les grands d'Egypte, l'objet d'une sollicitude de tous les instants ; ils pensaient que, si cette place leur était prise et passait au pouvoir des chrétiens, il ne leur resterait plus qu'à voir nos princes descendre librement et sans obstacle dans leur royaume, et s'en emparer en peu de temps. Ils la regardaient donc comme la clef de l'Egypte. Quatre fois l'an, par mer où par terre, ils ravitaillaient les habitants avec une véritable prodigalité, afin que cette possession de Palestine leur assurât un entier repos sur les bords du Nil, pendant que les Chrétiens usaient autour d'elle les ressources de leur valeur[1]. Voilà comment, plus de cinquante ans après la conquête de la Terre-Sainte par les croisés, Ascalon était encore au pouvoir des Infidèles. Baudoin III et ses barons, en essayant de prendre cette ville par eux-mêmes, sans aucun secours d'Occident, alors qu'on venait de perdre le comté d'Edesse, et qu'il eût été imprudent de dégarnir de leurs troupes la principauté d'Antioche et le comté de Tripoli, où la présence de deux femmes à la tête des affaires pouvait attirer à tout instant l'invasion turque, semblaient poursuivre une entreprise bien au-dessus de leurs forces, pour ne pas dire un espoir insensé. Non-

[1] GUILL. TYR. *Hist. rer. transmar.*, XVII, 22 ; *Patrol. lat.* tom. CCI, col. 696-698.

seulement la place était des plus fortes et des mieux approvisionnées ; mais en outre, pendant les neuf premiers jours du siége, le nombre des assiégés pourvus d'armes et parfaitement exercés à les manier, était double de celui des assiégeants. On sait que Louis VII et Conrad avaient reculé devant cette entreprise, après leur insuccès devant Damas. A leur retour en Europe, un seul homme et un homme d'Eglise, l'abbé Suger, celui-là même qui avait montré, dit-on, de l'éloignement pour la croisade dans l'origine, quand il entendit les injustes murmures qui grondaient sourdement autour de l'œuvre de S. Bernard, avait eu, à soixante-dix ans, la noble pensée de provoquer une croisade nouvelle, pour venger la Chrétienté de l'échec de Damas et réaliser le projet avorté du siége d'Ascalon ; mais sa pensée ne trouva pas d'écho, et il était mort depuis un an, le 13 janvier 1152, n'ayant pu faire autre chose pour la Terre-Sainte, que l'envoi de la plus grande partie de ses trésors aux chevaliers du Temple.

Chrétiens et Musulmans rivalisent d'ardeur et de prudence,

44. C'est dans ces circonstances que le roi, le patriarche de Jérusalem, Pierre archevêque de Tyr, les grands du royaume, princes et prélats, et les citoyens des différentes villes assiégeaient Ascalon par terre, tandis que Gérard de Sidon, avec quinze navires fins voiliers, croisait en mer pour empêcher les secours d'entrer dans la place, et les messagers d'en sortir. Il ne se passait pas de jour qui n'eût son assaut, et le plus souvent les chrétiens avaient l'avantage. L'abondance était au camp ; ils y vivaient sous la tente dans une sécurité non moins grande qu'en leurs maisons ; tandis que les assiégés, toujours sur le qui-vive, passaient la plus grande part des nuits sans sommeil, faisant de fréquentes rondes sur le rempart, à la clarté de lanternes placées de distance en distance, et dont l'huile soigneusement renouvelée nourrissait la lumière, protégée par du verre contre les vents. Les chrétiens de leur côté faisaient bonne garde, de crainte d'être surpris par quelque sortie des habitants, et leurs espions surveillaient la campagne dans les environs de Gaza, par où les Egyptiens auraient pu venir au secours de la ville. Le siége durait depuis deux mois dans ces conditions, lorsque, vers le temps pascal, des pélerins en nombre consi-

dérable se trouvèrent réunis à Jérusalem. On mande aussitôt à tous les visiteurs des Saints-lieux de se rendre à l'armée, sur l'ordre du roi et sous la promesse de la solde habituelle, aux marins de réunir leurs vaisseaux, petits et grands, à la flotte de Gérard de Sidon. Quelques jours après, grâce au vent favorable, tous les navires étaient en vue d'Ascalon, et l'armée de terre s'était accrue de cavaliers et de fantassins pleins de courage. De là, dans le camp, la joie et l'espoir de la victoire ; chez les ennemis, l'inquiétude grandissant de jour en jour, le défaut de confiance en leurs propres forces, l'envoi de fréquents messages au calife d'Egypte pour demander un prompt secours. Haphed-Lénidillah, devant ces alarmantes nouvelles, pressait la réunion de sa flotte, qu'il chargeait de troupes, d'armes, de vivres et de machines de guerre.

Tour de bois construite par les assiégeants. Assiégés secourus.

45. Pendant ce temps les chrétiens avaient acquis à chers deniers des vaisseaux ; avec les mâts et les principales membrures ils avaient construit un château de bois d'une grande hauteur, extérieurement revêtu de cuirs qui le protégeaient contre le feu, afin que ceux qui recevaient l'ordre d'y monter pour attaquer la ville, fussent en sûreté contre de tels accidents. Ce qui resta du bois des navires servit à la construction de béliers pour battre en brèche le rempart, et de tortues à l'abri desquelles on pouvait avancer impunément jusqu'au pied de la muraille et aplanir les levées de terre. Lorsque tout fut prêt, et qu'on eut disposé le terrain au-devant de la partie du mur où il parut qu'il convenait d'appliquer la tour de bois, les chrétiens y poussaient avec de grands cris cette formidable machine, du haut de laquelle on pouvait voir tout ce qui se faisait dans la ville, et se mesurer de près avec les défenseurs des tours voisines. Les assiégés se portaient en grand nombre sur la partie du rempart à laquelle s'appliquait le château mobile, et s'escrimaient contre le géant de l'arc et de la baliste, mais sans grand dommage pour les assaillants. Bien que ce fut sur ce point que l'action était le plus chaude et le combat continuel, il se passait ailleurs de brillants épisodes, où des deux parts les héroïques exploits ne faisaient point défaut. Le siège durait depuis cinq mois, et chez les chrétiens, qui sentaient mollir la résistance

grandissait chaque jour l'espoir du succès, lorsqu'à l'horizon parut tout-à-coup la flotte égyptienne. Cette vue ranime tous les courages dans Ascalon, dont les habitants saluent avec des cris et des transports d'allégresse l'arrivée de ce secours, qu'ils regardent comme un gage certain d'une prompte délivrance. Gérard de Sidon accourt d'abord avec ses vaisseaux pour s'opposer au passage des Egyptiens ; mais il est contraint de reconnaître que la lutte serait impossible avec des forces dix fois supérieures, et ce n'est que dans une prompte retraite qu'il trouve son salut et celui de ses marins. Soixante-dix galères et autant de navires de toute forme purent donc jeter dans Ascalon, en hommes, en armes et en vivres, un secours qui semblait anéantir les espérances des chrétiens.

Rainaud de Châtillon épouse Constance d'Antioche. Nour-Eddyn s'empare de Damas.

46. Ceux-ci n'en demeurèrent pas moins fermes dans le serment qu'ils avaient fait de ne point renoncer à leur entreprise ; si bien que Bernard évêque de Sidon étant mort, son successeur Amalric, abbé du monastère de Prémontré de Saint-Joseph d'Arimathtie, fut sacré par Pierre archevêque de Tyr dans l'église de Lydda, près d'Arimathie, parce qu'il n'était permis à personne de dépasser un rayon de quelques lieues au-delà de la ville assiégée. D'autre part Baudoin III, dans la ferme volonté de ne se point laisser distraire de ce siége, s'empressa de consentir au mariage de sa cousine Constance, princesse d'Antioche, avec Rainaud de Châtillon, en faveur duquel elle s'était enfin déterminée, après avoir repoussé les vœux de bien d'autres prétendants des plus illustres. Il ne se laissa même pas détourner par une puissante diversion opérée dans le Nord par Nour-Eddyn. L'ambitieux atabech d'Alep, ayant appris la mort de son beau-père Ainard, premier ministre de Méjer-Eddyn roi de Damas et notre allié, envahit avec une puissante armée la Damascène, où il comptait de nombreux partisans, avec le projet de renverser son beau-frère. Le roi de Jérusalem ne crut pas pouvoir affaiblir son armée d'Ascalon, pour venir en aide aux Damascènes qui l'appelaient à leurs secours contre l'envahisseur, et l'imbécile Méjer, incapable de défendre ses Etats, fut contraint de fuir vers l'Orient après avoir perdu sa couronne. Ce changement de maître à Damas, que les circonstances ne permirent pas de

conjurer, porta néanmoins un grave préjudice à la cause chrétienne. Ainard avait toujours recherché l'alliance des chrétiens, jusqu'au point de leur payer un tribut annuel ; Nour-Eddyn était, au contraire, leur ennemi le plus acharné, d'autant plus redoutable qu'aux talents et à la bravoure du guerrier il joignait toutes les qualités d'un grand prince, aimant les sciences, fondant des villes, des collèges, des hôpitaux, des caravansérails et des mosquées. Damas prise sans que les chrétiens eussent consenti à s'affaiblir devant Ascalon, le puissant atabeck voulut intervenir d'une manière moins indirecte ; il mit le siége devant Panéas, voisine des nouvelles limites de son royaume. Mais Baudoin ne bougea pas, et Panéas se défendit si bien toute seule, que son ennemi fut contraint de s'eloigner.

§. VIII. Prise d'Ascalon.

Efforts des assiégés pour brûler la tour du bois. Impétuosité punie.

47. Le roi et les princes poursuivaient donc avec vigueur le siége d'Ascalon. La porte de Jérusalem était l'objet d'incessantes attaques, meurtrières pour les habitants; les machines de toute sorte battaient sans relâche les tours et la muraille; on lançait dans la place de lourdes pierres, qui multipliaient la mort et renversaient les maisons. Les combattants du château de bois causaient des dommages intolérables, non-seulement à ceux qui leur ripostaient des tours et des murs, mais encore à quiconque se hasardait dans les rues de la ville. Les assiégés résolurent d'en finir avec ce terrible engin : ils décidèrent qu'au prix de tous les dangers, on jetterait entre le mur et ce château, pour l'incendier, des matières combustibles imprégnées de poix et d'huile. C'est ce qui fut fait. Mais, par une faveur visible de la Providence, le vent en repos jusque-là se mit à souffler de l'Est avec une telle violence, qu'il tourna contre le rempart toute la force de l'incendie, et qu'à l'aurore, toute la construction entre deux tours s'écroulait avec un horrible fracas, écrasant ou blessant de ses ruines quelques-uns des gardiens du château de bois, que les flammes avaient respecté. Mise sur pied en sursaut par ce bruit épouvantable, toute

l'armée prend les armes, et accourt pour entrer par cette brèche, qui semble ouverte par la main de Dieu. Le grand-maître des Templiers et les siens, arrivés les premiers, s'emparent du passage, et n'en permettent l'accès à nul autre, afin d'avoir la plus riche part du butin, la coutume étant que tout ce dont on pouvait s'emparer dans une ville prise, appartenait au premier occupant et à ses héritiers. Cette cupidité, qui retardait la chute d'Ascalon, devait être funeste à Bernard de Trémelai et à ses quarante compagnons. Les habitants, qui les voient en petit nombre, reprennent courage, fondent sur eux et les passent tous au fil de l'épée ; en même temps, ils referment la brèche avec les mâts énormes et les matériaux que les navires leur fournissent en abondance. A la grande confusion des chrétiens, ils pendent à leurs créneaux les cadavres des chevaliers du Temple, insultant par leurs cris et leurs gestes à la douleur des assiégeants, qui sentent faiblir leur confiance et leur courage.

Un moment d'hésitation chez les chrétiens. Complet abattement dans la ville.

48. L'ardeur des guerriers attachés au château de bois était en outre bien refroidie ; ils savaient que le mur en s'écroulant avait fortement atteint les bases de la machine ; ils en suspectaient désormais la solidité. Le roi, consterné de l'événement, assemble le conseil dans sa tente, en présence du bois de la vraie croix. Les avis se partagent : les uns, et pour la plupart les princes laïques, regardent la continuation du siége comme une folie, et parlent de retour ; les autres, ayant à leur tête le patriarche, l'archevêque de Tyr et le grand-maître des Hospitaliers, soutiennent avec chaleur qu'il faut aller jusqu'au bout de l'entreprise. Le roi semblait pencher pour le premier parti ; ce fut pourtant l'avis du patriarche qui l'emporta. Les hostilités sont donc aussitôt reprises, et cette fois avec une telle ardeur, que les ennemis partout battus retombèrent dans le découragement. Pour mettre le comble à leur épouvante, il arriva qu'une énorme moellon, lancé par une machine tomba sur une poutre que portaient quarante des leurs et les écrasa tous sous leur fardeau. Ils durent demander une suspension d'armes pour ensevelir leurs morts. Les pertes qu'ils avaient éprouvées étaient si grandes, que les magistrats qui survivaient as-

semblèrent tout le peuple au milieu des larmes et des sanglots.

Remarquable discours d'un Ascalonite pour conseiller la reddition.

49. L'un d'eux, de l'avis unanime du conseil de la ville, tint ce discours : « Hommes d'Ascalon, qui habitez à l'intérieur de ces portes, vous savez, et nul ne le sait mieux que vous, quelle lutte périlleuse et difficile nous avons soutenue, pendant cinquante ans déjà, contre ce peuple de fer, et d'une ténacité sans égale en ses desseins. Vous savez aussi par expérience combien de fois à la guerre ils ont mis en déroute nos ancêtres, et combien de fois, prenant la place des pères, les fils se sont levés pour de nouvelles guerres contre eux, avec le désir de repousser leurs outrages et de conserver ce lieu, d'où nous tirons notre origine, avec nos femmes et nos enfants, et ce qui est le plus grand de tous les biens, la liberté. Cinquante-quatre années seront bientôt révolues, depuis que ce peuple qui nous a causé tant de maux, parti des extrêmes pays de l'Occident pour monter jusqu'à nous, s'est violemment emparé, grâce à la force de sa main, de toute la contrée qui s'étend de Tarse de Cilicie jusqu'en Egypte. Seule, cette cité, par les mérites et le courage de nos devanciers, est demeurée debout jusqu'à ce jour, et sans défaillance, au milieu d'adversaires si redoutables. Mais les épreuves qu'elle a soutenues jusqu'à présent, comparées aux calamités qui la menacent, peuvent être estimées légères ou plutôt nulles. Et maintenant encore la volonté de résister n'est affaiblie en aucun de nous ; mais l'armée est brisée, épuisées sont les ressources, le poids des fatigues nous écrase ; les ennemis innombrables, sans cesse en éveil, s'obstinent à notre ruine avec un tel acharnement, que les âmes et les corps ont perdu tout leur ressort dans ces épreuves sans relâche, et nous enlèvent le pouvoir de porter plus longtemps le fardeau. De là l'avis des anciens, si tel est aussi votre sentiment, qu'il est expédient, sous le coup des circonstances et des calamités présentes, d'envoyer des députés, au nom de tout le peuple, à ce puissant roi qui nous assiége. Ils s'efforceront d'obtenir de lui notre sortie libre, avec femmes et enfants, serviteurs et servantes, et nos divers biens mobiliers, aux conditions les plus tolérables ; et, nous le disons en gé-

missant, pour mettre fin à tant de maux, ils lui résigneront la ville. » [1].

Les étendards du roi flottent sur les murs d'Ascalon. Les habitants se vêtirent.

50. D'unanimes acclamations accueillirent ce discours; on choisit aussitôt les députés parmi les plus sages de la ville, et après avoir obtenu du roi la permission d'entrer dans le camp des chrétiens, ils firent connaître aux princes asssemblés l'objet de leur mission. L'accord fut fait sur cette base, que les Ascalonites auraient trois jours pour vider la place. Quelques instants après, les étendards du roi flottaient sur les plus hautes tours d'Ascalon, et les chrétiens les saluaient par des hymmes d'actions de grâces. Les habitants apportèrent tant de diligence aux préparatifs de départ, que dès le second jour ils se mettaient en route. Ils furent, comme il avait été convenu, protégés par une escorte jusqu'à l'antique ville d'el-Aris, dans le désert. Les malheureux Ascalonites, dont le dessein était de descendre en Egypte chercher une nouvelle patrie, allaient bientôt avoir à regretter les plus mauvais jours du siége. Lorsque l'escorte des chrétiens, qui les avait protégés jusqu'à la frontière, les eut quittés, ils se mirent sous la conduite d'un aventurier turc, du nom de Nocquin, dont les mœurs dissolues et la révoltante déloyauté ternissaient la rare bravoure sous les armes. Ils le connaissaient pour l'avoir vu longtemps combattant à leur solde; ils le crurent sincère, quand il annonça qu'il voulait partager leur sort et se rendre avec eux en Egypte. Mais, dès qu'il les vit privés de toute protection, au mépris de la bonne foi et de l'humanité, il fondit sur eux avec sa bande de soudards, et, après s'être chargé de leurs dépouilles, les abandonna sans ressources et sans guide dans le désert, où il périrent tous

Entrée triomphale des chrétiens dans la ville conquise. Évêque nommé.

51. Après qu'ils eurent dit à la patrie leur dernier adieu, le roi et les princes, le patriarche et les prélats, suivis du clergé et du peuple, précédés du bois de la vraie croix entraient solennellement dans Ascalon au chant des cantiques, dont la principale mosquée, qui fut désormais dédiée à l'apôtre S. Paul. Peu de jours après, le patriarche, malgré les vives réclamations de Gérard

[1] GUILL. TYR., XVII, 29; *Patrol. lat.*, col. 705, 706.

évêque de Bethléem [1], ordonnait évêque de la ville un chanoine règulier de l'église du Saint-Sépulcre appelé Absalon. La cause fut portée plus tard à l'audience du Souverain Pontife, qui décida en faveur de l'évêque de Bethléem. Baudoin III, après avoir, d'après les conseils de sa mère, fait des dons de biens et de terres, tant dans la ville que dans son territoire, à ses guerriers les plus méritants, et aussi à des occidentaux comme prix de leur intervention, céda libéralement la seigneurie de la conquête à son jeune frère Amalric, comte de Joppé. Ascalon tomba au pouvoir des chrétiens le 19 août 1153, l'année même où Anastase IV remplaçait Eugène III sur le trône pontifical de Rome [2].

[1] Ses droits sur Ascalon étaient consignés dans un acte qui remontait à quarante-trois ans. Cf. tom. xxv de cette *Histoire*, p. 154.

[2] Guillaume de Tyr dit qu'Ascalon fut prise le 12 août 1154; il a été induit en erreur sur ce point par ceux qui lui firent le récit de cet événement. Jean de Ceccano dans sa chronique, l'anonyme du Mont Cassin, le moine d'Ursperg, Guillaume de Nangis, le continuateur de Sigebert, sont tous unanimes sur la date du 19 août 1153. Le continuateur de Sigebert, dont le récit du siége d'Ascalon, très-détaillé, ne contredit celui de Guillaume de Tyr que sur la date de la reddition de la ville, ajoute ces mots caractéristiques : « Vir ille, qui præsens fuit, et omni tempore obsidionis in exercitu duravit, quod vidit nobis narravit. Cet homme, qui était présent, et qui fit partie de l'armée pendant toute la durée du siége, nous a raconté ce qu'il a vu. »

CHAPITRE IX.

PONTIFICAT D'EUGÈNE III (1145-1153). ROYAUME DE JÉRUSALEM.

§ I. Hospitaliers et Templiers en Palestine.

1. Rainaud de Châtillon et le patriarche d'Antioche Aimeric. — 2. Accusations portées contre les Hospitaliers. Leurs torts incontestables. — 3. Origine des Hospitaliers. Négociants d'Amalfi. — 4. Pieuses fondations. Les Hospitaliers se prétendent exempts de l'ordinaire. — 3. Réclamations épiscopales. Opinion hasardée de Guillaume de Tyr. — 6. Révolution de palais en Egypte. Les Templiers et Noser-Eddyn.

§ II. Rapports de S. Bernard avec l'Orient.

7. Tendre affection. Blâme sévère. Indomptable espérance. — 8. Sentiments d'un vrai soldat de Jésus-Christ. Union des Templiers et des Hospitaliers. — 9. Première lettre de S. Bernard à la reine Mélisinde. Devoirs de la royauté. — 10. Seconde lettre à la même. Double honneur : noblesse et vertu. Obéir pour régner.

§ III. Prévarications des princes latins.

11. Rainaud de Châtillon livre au pillage et à l'incendie l'île de Chypre. — 12. Acte de spoliation commis par le roi Baudouin. Funestes conséquences. — 13. La ville de Panéas assiégée par Nour-Eddyn, secourue par Baudouin III. — 14. Imprudence des chrétiens. Stratagème des Turcs. Baudouin mis en fuite. — 15. Cruelle incertitude sur le sort du roi. Second siége de Panéas. Héroïsme des assiégés. — 16. Dernières extrémités. Le roi revient au secours de la ville.

§ IV. Croisade partielle des Flamands.

17. Arrivée du comte de Flandre. Négociations auprès de l'empereur Manuel pour le mariage du roi. — 18. Siége de Césarée. Prétentions fatales de Rainaud de Châtillon. — 19. Persistance impolitique et criminelle. Basse cupidité — 20. Ce que pouvait le comte de Flandre pour les chrétiens d'Orient. Circonstances favorables. — 21. Siége et prise du château d'Harenc. — 22. Mort de Foulquier. Amaury élu patriarche. — 23. Nour-Eddyn assiége la caverne de Suita. Il est défait par l'armée chrétienne.

§ V. Période de relèvement.

24. Mariage de Baudouin III avec Théodora nièce de Manuel Comnène. — 25. Manuel en Cilicie. L'orgueilleux Châtillon humilié. 26. Sibylle de Flandre, Baudouin III et Manuel. L'Arménie vassale. — 27. Antioche reçoit avec honneur l'empereur de Constantinople. Accident de Baudouin. — 28. Nour-Eddyn envahit le territoire de Konieh. Baudouin III ravage la Damascène. — 29. Rainaud de Châtillon puni de sa rapacité.

§ VI. Période de décadence.

30. Le cardinal Jean légat d'Alexandre III. Le filleul de Baudouin III. — 31. Négociations pour le mariage de l'empereur Manuel avec une princesse du sang de Baudouin. — 32. Tergiversations byzantines. Amère déception du comte de Tripoli. — 33. Le sang du grand Bohémond s'unit à celui des Comnène. Mort de Mélisinde. — 34. Vengeance du comte de Tripoli. Maladie mortelle de Baudouin III. — 35. Sa mort chrétienne. Ses funérailles Hommage d'un ennemi.

§. I. Hospitaliers et Templiers en Palestine.

Rainaud de Châtillon et le pâtriarche d'Antioche. La famine.

1. Aimeric, patriarche d'Antioche, avait vu avec peine le mariage de la princesse Constance avec Rainaud de Châtillon. Il perdait l'influence qu'il avait exercée jusque-là sur les affaires. Le dépit lui inspira des propos blessants sur la personne et sur les actes du nouveau prince, à qui des esprits brouillons, comme il arrive toujours en pareil cas, ne tardèrent pas à les faire connaître. Rainaud dans sa colère oublia toute mesure : le patriarche fut arrêté brutalement, et jeté dans les prisons du château qui commande la ville. Le prince avait une telle soif de vengeance, que

cet attentat lui parut peu : le successeur de Pierre, du prince des apôtres, un vieillard depuis longtemps malade, serré dans d'étroits liens, après qu'on eut enduit de miel son crâne chauve, fut assis pendant tout un jour sous les rayons d'un soleil brûlant, sans que personne lui fît l'aumône d'un peu d'ombre, sans qu'aucune main chassât les mouches qui le dévoraient. Informé de cette coupable conduite du prince, Baudoin III lui fait porter une lettre sévère par Frédéric évêque de Saint-Jean-d'Acre et son chancelier Raoul. Le patriarche, remis en liberté, quitta son diocèse et se réfugia dans le royaume de Jérusalem, où l'hospitalité pleine d'égards du roi et de la reine-mère, des grands et des prélats, le retint quelques années. L'année suivante, une terrible famine désola ces contrées ; le boisseau de blé se vendait quatre sous d'or, une somme relativement énorme. N'eussent alors été les immenses approvisionnements qu'on avait trouvés dans Ascalon après l'avoir prise, tout le peuple aurait péri de faim. Bientôt la campagne qui avoisine Ascalon et que la crainte des invasions avait fait laisser inculte pendant près de cinquante ans, dès qu'elle eut de nouveau senti le travail des bras et de la charrue, se couvrit de riches moissons; on vit régner une abondance dont on ne connaissait pas d'exemple.

Accusations portées contre les Hospitaliers. Leurs torts incontestables.

2. Un malheur étant conjuré, ce fut une discorde nouvelle qui troubla la chrétienté d'Orient. Les prélats se plaignaient de graves atteintes portées à leurs droits par les Hospitaliers, et, à leur tête, par Raymond du Puy, leur grand-maître. Ils les accusaient de laisser assister à la célébration des saints mystères, les excommuniées et les interdits, que leurs crimes avaient fait rejeter de l'Eglise ; de ne leur refuser ni le viatique et l'extrême onction quand ils étaient malades, ni la sépulture après leur mort. S'il arrivait que l'énormité des fautes commises eût fait fermer les temples de toute une cité, ou celui d'un municipe, leur premier soin était d'agiter les cloches à toute volée et d'appeler à grand bruit les peuples frappés d'interdiction aux offices divins, afin de bénéficier des offrandes et des autres redevances dues aux mères églises. Ils ne présentaient pas leurs prêtres, pour les faire agréer, aux évêques des provinces, et, s'ils les rejetaient, ils n'en informaient nullement

l'autorité diocésaine. Ils refusaient absolument la dîme sur leurs biens fonds et sur leurs revenus. Il n'y avait pas d'Église cathédrale qui ne leur fit ces reproches ; le patriarche et l'Église de Jérusalem avaient surtout à se plaindre de leurs outrages incessants. « Devant les portes de l'église de la sainte Résurrection, » dit Guillaume de Tyr, « en esprit de mépris et pour la honte de ce sanctuaire, ils imaginèrent d'élever des constructions beaucoup trop somptueuse et de beaucoup plus hautes que celles de cette église elle-même, qui a été consacrée par le sang précieux du Sauveur cloué sur l'arbre de vie, et qui, après qu'il eut souffert pour nous sur la croix, le reçut dans une sépulture sacrosainte. En outre, toutes les fois que le patriarche selon la coutume, afin de parler au peuple, montait à ce lieu où le Sauveur du monde fut crucifié pour notre salut, et d'où il répandit sur tout l'univers les trésors de la rédemption, les Hospitaliers, pour porter quelque empêchement aux actes du prélat et à la mission qui lui était confiée, mettaient en branle tant de cloches, et si grosses, et avec tant d'ardeur, et si longtemps, que le prédicateur n'avait pas assez de voix pour se faire entendre ; quels que fussent ses efforts, les fidèles ne l'entendaient pas en réalité. Le patriarche s'étant plaint à maintes reprises de ces vexations, la malice de ses contradicteurs étant notoire, les remontrances réitérées qui leur furent faites les trouvèrent incorrigibles ; ils laissèrent même échapper la menace de violences plus graves. Et ce fut fait : leur audace sacrilége et leur esprit de fureur alla si loin, qu'ayant pris les armes, ils firent irruption dans ce sanctuaire aimé de Dieu, comme ils l'eussent fait dans la maison d'un soldat mercenaire, et qu'ils y lancèrent, comme dans une caverne de voleurs, de nombreuses flèches. Plus tard moi-même je les ai vues et bien d'autres ont pu les voir réunies en un faisceau, suspendues devant le saint lieu du Calvaire où fut sacrifié notre Seigneur. [1] »

Origine des Hospitaliers. Négociants d'Amalfi.

3. Mais, pour remonter à la source du litige, remontons à l'origine même de la maison des Hospitaliers. Lorsqu'au temps de

[1] Guill. Tyr., *Hist. rer. transmar.*, xviii, 3 ; *Patrol. lat.*, tom. cci, col. 711.

l'empereur Héraclius, le royaume de Jérusalem, avec la Syrie, l'Égypte et les contrées voisines, fut tombé au pouvoir des ennemis de la vraie foi, des Occidentaux en grand nombre n'en continuèrent pas moins à visiter les Saints Lieux, ou par piété, ou dans un but de commerce, ou pour ces deux motifs ensemble. Les Italiens d'Amalfi surtout entretinrent les relations commerciales les plus actives avec ces contrées, dont les gouverneurs pour le calife d'Egypte et le calife lui-même leur accordèrent toute liberté de circulation. Fort attachés aux traditions des ancêtres et à la foi chrétienne, ils ne perdaient aucune occasion de visiter les Lieux Saints. Ils obtinrent bientôt la permission d'avoir à Jérusalem un pied-à-terre, comme ils en avaient dans toutes les villes maritimes, depuis Alexandrie jusqu'à Lasakieh. Alors comme aujourd'hui, Jérusalem était partagée en quatre parties à peu près égales, et les Chrétiens ne pouvaient habiter que dans l'un de ces quartiers, celui où se trouve le Saint-Sépulcre. C'est là que les Amalfitains, sur l'emplacement qui leur fut concédé, devant la porte de l'église de la Résurrection, à un jet de pierre de distance, fondèrent un monastère en l'honneur de Marie mère de Dieu, et bientôt, pour donner l'hospitalité aux femmes, un second monastère sous le vocable de Marie-Madeleine. Ces constructions, à cause de la nationalité des fondateurs et des moines et religieux qui les desservaient, furent dites couvents des Latins. Mais se rendaient à Jérusalem les pélerins des autres nations, gens de toute classe qui, ayant à traverser un territoire ennemi pour arriver jusque-là, n'avaient pour la plupart plus rien de leurs provisions de route quand ils y parvenaient ; demi nus, mourrant de faim et de soif, ils attendaient à la porte de la ville, d'avoir la pièce d'or qu'il fallait payer aux Turcs pour y rester.

Pieuses fondations. Les Hospitaliers se prétendent exempts de l'Ordinaire.

4. Le patriarche, le clergé et le « malheureux petit peuple des *Suriani*[1] » ou chrétiens indigènes ne leur pouvaient venir en aide ni pendant leur séjour dans la Terre Sainte, ni pour le retour dans

[1] Guillaume de Tyr, « popellus miser Surianorum. » *Hist. rer. transmrn.*, xviii, 5 ; *Patrol. lat.*, t. cci, pag. 713.

leur patrie, les moines du Mont-Cassin et les religieuses qui desservaient les deux monastères de Sainte-Marie-Latine et de Sainte-Marie-Madeleine joignirent à leur établissement un lieu d'hospitalité pour les pélerins, où ils les recueillaient et les secouraient, valides ou malades : ils mirent cette maison avec son oratoire sous l'égide de saint Jean l'Aumonier, pour continuer l'œuvre de charité de ce généreux patriarche d'Alexandrie, qui avait été le bienfaiteur de l'Eglise de Jérusalem, au temps de la persécution des Persans, avant la conquête des Sarrasins. Les Amalfitains soutinrent leur fondation, qui n'avait ni revenus ni biens, de leurs offrandes annuelles jusqu'à la conquête de la Terre-Sainte par les premiers Croisés. Ceux-ci y trouvèrent, comme Abbesse, une noble dame romaine, qui avait renoncé aux avantages du monde pour servir les pauvres de son sexe, et pour Abbé, le vénérable Gérard Tum, qui fut le fondateur et le premier grand-maître des chevaliers de Saint-Jean, et qui eut pour successeur Raymond du Puy, celui-là même sous lequel l'ordre, devenu riche et puissant depuis la conquête, s'était affranchi de la juridiction des Abbés. Il fondait sa prétention d'être exempt de l'ordinaire sur une bulle de 1113, de Pascal II, qui le plaçait « sous le patronage immédiat de l'Église Romaine et sous la protection du bienheureux Pierre prince des apôtres [1] ; » il invoquait de plus un rescrit formel de 1154, d'Anastase IV, où il était expressément défendu « à tous, clercs ou laïques, d'exiger la dîme des biens ou des revenus » des chevaliers de Saint-Jean, « et à tout évêque de promulguer la sentence d'interdit ou d'excommunication majeure dans les Églises de leur juridiction [2]. » Nous verrons tout à l'heure pourquoi Guillaume de Tyr, dont nous avons voulu suivre le récit sur cette affaire, parce que nous aurons à l'apprécier, n'a parlé que vaguement d'exemptions accordées par le Souverain Pontife, et s'est bien gardé de toute indication claire des lettres apostoliques que nous venons de signaler.

[1] Cf. Chapitre III, page 225, nos 1 et suivants du t. XXIII, et chapitre II, page 251, nos 26 et suivants du t. XXIV de cette histoire.

[2] Cf. Annotateurs de Baronius, année 1155, no 7 sur les nos 25 à 30, *Annal. Eccles.*, t. XIX, pag. 95.

5. Le patriarche Foulquier, bien que presque centenaire, accompagné de Pierre archevêque de Tyr, de Frédéric évêque de Saint-Jean-d'Acre, d'Amalric évêque de Sidon, de Baudoin archevêque de Sidon, de Constantin évêque de Lidda, de Régnier évêque de Sébaste, d'Herbert évêque de Tibériade, fit le voyage d'Italie pour demander au pape Adrien IV l'abolition des priviléges accordés aux Hospitaliers par son prédécesseur Anastase. Mais le souverain Pontife ne voulut rien changer à ce qui avait été fait en faveur de cet Ordre. S'il faut en croire Guillaume de Tyr, le bruit aurait couru qu'Adrien IV, « avait été circonvenu dès longtemps et corrompu par les Hospitaliers, qui l'avaient entrainé dans leur parti au moyen de présents considérables. » Cet auteur ajoute : « Sur un si grand nombre de cardinaux, à peine s'en trouva-t-il deux ou trois, tels qu'Octavien et Jean de Saint Martin, autrefois archidiacre de Tyr lorsque Foulquier en était archevêque, qui, suivant le Christ, voulussent pieusement soutenir la cause de son ministre. Tous les autres, s'éloignant à la suite des présents, se détournèrent dans les voies de Balaam fils de Bosor » [1]. N'est-il pas évident par là que Guillaume de Tyr se laisse ici surprendre en flagrant délit de partialité ? Il descend à une noire insinuation contre le pape Adrien IV, dont tous les actes révèlent au contraire un cœur incorruptible ; il déverse le blâme sur les meilleurs cardinaux, pour prodiguer la louange à Octavien, qui fut plus tard l'anti pape Victor IV, et à Jean cardinal de Saint-Martin, le seul qui joignit sa voix, dans l'élection d'Octavien, à celle de Guy de Crème, plus tard anti-pape lui-même sous le nom de Pascal III. Et Guillaume de Tyr est en cela d'autant plus répréhensible qu'Alexandre III était reconnu comme pasteur de l'Eglise universelle, tant en Orient qu'en Occident. Nous avons dû d'autant plus nous attacher à détruire les insinuations de cet auteur contre les chevaliers de Saint-Jean, contre le Sacré-Collége de 1155 et contre Adrien IV lui-même, qu'il occupe incontestablement le premier rang parmi les

Réclamations épiscopales. Opinion hasardée de Guillaume de Tyr.

[1] Guill. Tyr., *Hist. rer. transmar.* xviii, 7 et 8 ; *Patrol. lat.*, t. cci, col. 716 et 717.

historiens contemporains des croisades, et que son témoignage peut rarement être mis en défaut.

Révolution de palais en Égypte. Les Templiers et Noser-Eddyn.

6. A la même époque s'accomplit en Egypte une révolution de palais, qui faillit amener le renversement des Fatimites. Habeis, le plus puissant des soudans ou lieutenants-généraux du calife Haphed-Lénidillah, profitant de la facilité d'accès auprès du souverain que lui donnaient ses fonctions de premier ministre, l'assassina dans l'appartement le plus retiré du palais. Il se proposait de porter au califat son fils Noser-Eddyn, espérant ainsi demeurer toujours à la tête des affaires. Il fallait pour cela qu'on n'eût aucun soupçon de l'événement pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'il se fût emparé de tout le palais et des trésors, avec le secours de ses amis et de ses familiers réunis en toute hâte, et qu'il pût résister à ceux qui voudraient lui faire payer de sa tête le crime qu'il avait commis. Il fut trompé dans son attente. Quelques heures après tout était découvert, et le peuple, se levant comme un seul homme, assiégeait sa maison et demandait sa mort à grands cris. Ne trouvant pas d'autre moyen de salut, Habeis ouvre sa fenêtre, et jette au milieu de cette foule qui vociférait contre lui l'argent, l'or, les pierreries, tout ce qu'il a de plus précieux. Pendant que le peuple dans son avidité se précipite sur ces richesses, le soudan, escorté de ses fils, de ses neveux et de ses amis, s'éloigne vers le désert, dans la direction de Damas. On se met à leur poursuite; mais Noser-Eddyn, et les mieux armés ou les plus vaillants de l'escorte, abattent ou repoussent ceux qui les serrent de trop près; leurs compagnons sèment à dessein sur la route des objets d'or ou d'argent et des étoffes de prix, que les Egyptiens s'attardent à ramasser et dont le partage amène de sanglantes querelles. Le stratagème eut un plein succès : la poursuite cessa. Les fugitifs n'étaient sortis de ce danger que pour tomber dans un autre. Les chretiens, informés de leur passage, s'étaient mis en embuscade. Habeis et ses gens donnèrent tête baissée dans le piége, et, dès le premier engagement, le soudan tomba percé de coups. Malgré des prodiges de vaillance, son fils Noser-Eddyn, toute sa famille et toutes les richesses qu'ils apportaient d'Egypte tombèrent aux mains des

vainqueurs. Le butin fut énorme. Les Templiers, outre que leur part fut la plus considérable, parce que la majorité des soldats de l'expédition était des leurs, eurent en partage Noser-Eddyn, dont la bravoure et la science militaire étaient en grand renom parmi les Egyptiens, mais qui s'était fait abhorrer d'eux à cause de son despotisme et de ses cruautés. Sa captivité fut longue ; il y apprit le latin, et se fit instruire des premiers éléments de la foi ; il demandait avec instance la régénération en Jésus-Christ, lorsque les chevaliers, à qui ces instances mêmes semblèrent sans doute un prétexte pour recouvrer la liberté, le vendirent pour soixante milles pièces d'or aux Egyptiens, qui le réclamaient pour le faire mourir. Ceux-ci l'enfermèrent, les mains et les pieds liés avec des chaînes de fer, dans une cage de fer comme ses chaines, et leurs chameaux l'emportèrent sur les bords du Nil, où on lui arracha la vie par les plus affreuses tortures, en coupant ses membres à menus morceaux. C'était la justice musulmane.

§ II. Rapports de saint Bernard avec l'Orient.

7. Que les Templers fussent complices de ces atrocités, cela ne nous paraît nullement croyable. Les éléments de leur trop fameux procès ne commencent pas à cette époque. L'institut était alors, malgré quelques défaillances, dans tout l'éclat de son dévouement, dans toute la ferveur de son origine. Saint Bernard avait un oncle dans l'Ordre militaire des Templiers, et cet oncle était resté dans la Palestine, pour y soutenir les intérêts de la chrétienté, après la fatale issue de la croisade. C'était un personnage important, comme on voit dans la lettre même que le saint lui écrivait. Or, il n'est nullement question dans cette page historique des graves désordres signalés par Guillaume de Tyr, ce qui nous induit à croire qu'ils étaient purement accidentels. Elle renferme d'ailleurs un assez beau témoignage pour ces religieux guerriers. « La lettre que vous m'avez naguère transmise m'a trouvé gisant sur mon lit. Je l'ai saisie d'une main empressée, je l'ai lue avec bonheur, avec bonheur je l'ai relue ; mais combien j'eusse été plus heureux de vous voir vous-même! Vous

Tendre affection. Blâme sévère. Indomptable espérance.

avez un égal désir de me voir, elle l'atteste ; elle atteste aussi vos craintes pour cette terre que le Seigneur honora de sa présence, pour cette cité qu'il consacra par son sang. Malheur à nos princes. Ils n'ont rien fait de bon dans l'héritage du Seigneur ; ils font un mal incroyable dans leur propre héritage ; ils n'ont aucune pitié de l'affliction de Joseph. Nous avons cependant confiance que Dieu ne repoussera pas son peuple choisi, qu'il ne reniera pas son héritage. La droite du Très-Haut déploiera sa puissance, il aura le secours de son bras ; et tous sauront qu'il est bon d'espérer dans le Seigneur, plutôt que d'espérer dans les princes.

Sentiments d'un vrai soldat de Jésus-Christ. Union des Templiers et des Hospitaliers.

8. « C'est avec vérité que vous vous comparez à la fourmi. Que sommes-nous autre chose, nous tous habitants de cette terre, enfants des hommes, nous épuisant à poursuivre des biens trompeurs, à nous emparer de vains fantômes ? Que reste-t-il à l'homme de ses longs et pénibles labeurs ? il se consume sous le soleil. Elançons-nous donc au-dessus de cet astre, et que notre conversation soit dans les cieux ; que l'âme aille d'avance où le corps la suivra. Là, mon cher André, là est le fruit de votre travail, là votre récompense véritable. Vous militez sous le soleil, mais pour celui dont le trône est au-dessus du soleil. N'attendons que de lui les palmes et les couronnes. Vous désirez donc me voir, et vous me dites que de ma volonté dépend la réalisation de ce vœu ; vous déclarez que vous n'attendez que mon ordre. Je souhaite que vous veniez, mais aussi je le redoute ; dans cette douloureuse alternative, moi non plus je ne sais que choisir. A vouloir satisfaire votre désir et le mien, n'est-il pas à craindre que votre départ ne soit un surcroit de désolation pour ce royaume où vous avez acquis une si haute renommée ? Je n'ose pas vous donner un ordre ; je désire bien cependant vous voir avant de mourir. Vous êtes beaucoup mieux en position d'apprécier et de comprendre si vous pouvez vous absenter sans préjudice et sans scandale. Votre retour en Occident ne serait peut-être pas inutile ; peut-être ramèneriez-vous à Jérusalem de valeureux compagnons, avec le secours de la grâce, de nouveaux défenseurs pour l'Église de Dieu, connu et aimé comme vous l'êtes. Dieu peut bien vous accorder de pouvoir dire avec le

patriarche Jacob : « J'ai traversé ce Jourdain avec mon bâton, et voilà que je retourne avec une triple escorte. » *Genes.* XXXII, 10. Si vous devez venir, ne tardez pas, je me borne à cette prière, de peur qu'en arrivant vous ne me trouviez plus. Mon corps tombe en dissolution, je ne pense pas être longtemps sur cette terre. Puisse-t-il m'être donné, mais toujours selon la volonté divine, d'être au moins un instant réconforté par votre aimable et douce présence, avant de m'en aller ! J'écris à la reine, comme vous me l'avez demandé ; je me réjouis du bon témoignage que vous lui rendez. Saluez de ma part le maître et tous vos frère du Temple ; saluez aussi dans le Seigneur les Hospitaliers. Ne m'oubliez pas auprès des captifs et des autres saints ; implorez pour moi le secours de leurs prières.[1] »

Première lettre de s. Bernard à la reine Mélisinde. Devoirs de la royauté.

9. Voici ce qu'il arrivait à la reine Mélisinde fille de Baudouin du Bourg, veuve de Foulques d'Anjou, mère du jeune Baudouin III et régente du royaume : « Parmi les soins multipliés et les incessantes affaires qui vous assiégent à la cour, il me semblerait inconvénant de vous écrire, si je ne voyais en vous que votre puissance, votre royauté, votre noble généalogie. Tout cela brille aux yeux des hommes ; ceux qui n'ont pas de tels biens, portent envie à ceux qui les possèdent, et les proclament heureux. Mais quel est le bonheur qu'on trouve dans ces possessions, qui toutes se flétrissent comme l'herbe et tombent si vite comme la fleur des champs ? Ce sont des biens, si l'on veut, mais changeants et mobiles, mais passagers et périssables, parce que ce sont des biens charnels. En vous écrivant donc, je ne fais pas grande attention à ce qui ne donne après tout qu'une grâce illusoire, une vaine beauté. J'aurais beaucoup à vous dire ; je vous dois cependant une parole abrégée, à cause de vos sollicitudes et des miennes. Agréez un conseil bien court, mais utile, venant d'une terre lointaine, comme un petit grain qui pourra donner naissance à de riches moissons. Recevez donc ce conseil de la part d'un ami, plus jaloux de votre honneur que de votre bien-être. Nul ne peut mieux vous conseiller qu'un

[1] S. BERNARDI. Epist. CCLXXXVIII.

homme indifférent à vos trésors, mais pleins d'affection pour vous. Après la mort du roi votre mari, tant que le roi votre fils est encore jeune, incapable de porter le fardeau royal, tous les yeux se portent vers vous ; sur vous seule repose la charge accablante de la royauté. Il faut que vous mettiez la main aux fortes œuvres, que dans un corps de femme vous montriez un courage viril. Il faut que vous disposiez tout avec tant de prudence et de mesure que tous ceux qui vous verront, vous estiment un roi plutôt qu'une reine ; il ne faut pas qu'on dise parmi les nations : Où donc est le roi de Jérusalem ? — Mais je n'ai pas, me direz-vous, les qualités nécessaires. Ce sont là d'immenses devoirs ; ils dépassent ma force et ma science. C'est la mission d'un homme courageux ; et je ne suis qu'une femme, faible de corps, mobile de cœur, sans prévoyance au conseil, inexpérimentée dans les affaires. — Je sais, ma fille, je sais que ce sont là de grands devoirs ; mais je sais encore une chose, c'est que, si les agitations de la mer atteignent à des hauteurs admirables, admirable est le Seigneur dans les hauteurs. Oui, ces devoirs sont grands ; mais grand est aussi notre Dieu, grande sa puissance.[1] »

Seconde lettre à la même. Double honneur : Noblesse et vertu. Obéir pour régner.

10. Plus tard il écrivait encore à l'illustre reine de Jérusalem : « Je m'étonne de n'avoir pas depuis longtemps reçu de vos lettres, ni vos salutations accoutumées. Supposez-vous que nous ayons oubliée votre ancienne bienveillance, que nous avons tant de fois éprouvée ? Je ne sais quelles rumeurs sinistres sont néanmoins venues jusqu'à nous ; sans vouloir y croire, nous avons gémi dans la seule appréhension d'une atteinte même légère faite à vos sentiments. André, mon bien cher oncle, en qui nous avons une confiance absolue, nous a rassurés ensuite, en nous écrivant combien la paix et la douceur présidaient toujours à votre conduite, la prudence et la modération à vos conseils ; combien vous aimez nos frères du Temple et les admettez dans votre intimité ; par quelles sages mesures et quelles énergiques précautions vous obviez aux périls qui menacent la Terre Sainte. Telles sont, qui pourrait en

[1] S. Bernardi. Epist. CCLIV.

douter, telles sont les œuvres que doit accomplir une femme forte, une humble veuve, une sublime reine. Il ne vous est pas moins glorieux, dans l'estime surtout des chrétiens, de vivre en véritable veuve qu'en reine véritable. Ceci vous appartient par voie de succession, cela s'acquiert par la vertu ; l'un vient de la race, l'autre est un don direct de la munificence divine : double honneur, et selon le siècle, et selon la religion, mais toujours émanant de Dieu... Heureuse êtes-vous, je le répète, si comme une veuve désolée vous vous livrez entièrement à la direction divine. Vous ne sauriez bien gouverner, sans être bien gouvernée vous-même. La reine du midi vint entendre la sagesse de Salomon, pour apprendre à régner sur elle-même et sur les autres. « Nous avons ici plus que Salomon ; » *Math.* XII, 42 ; je veux dire Jésus et Jésus crucifié. Demandez-lui de vous diriger et de vous instruire ; vous saurez régner en mettant ce conseil en pratique, vous aurez le vrai bonheur, le bien vous sera facile. Que le Seigneur vous bénisse du haut de Sion. La voie vous est ouverte ; rien ne pourrait excuser un manque de résolution ou de courage.» [1]

§. III. Prévarications des princes latins.

Rainaud de Châtillon livre au pillage et à l'incendie l'île de Chypre.

11. L'année suivante (1156), Rainaud de Châtillon, prince d'Antioche, prêtant encore l'oreille à des conseils pervers, viola de nouveau la justice : ses légions s'emparèrent de vive force de l'île de Chypre, voisine des Etats chrétiens d'Orient, remplie de fidèles, et dont la population amie avait toujours servi les intérêts du royaume de Jérusalem. Voici quel fut le prétexte de cette violence. Un noble et puissant Arménien des environs de Tarse, appelé Toros, encourait à tout instant par son inconstance la disgrâce de l'empereur de Constantinople ; se croyant sûr de l'impunité, parce qu'il était fort loin du siége de l'empire, et qu'il avait sa retraite au milieu de montagnes inaccessibles, il mettait au pillage les plaines de la Cilicie, un des Etats les plus fidèles de son propre maître. L'empereur écrivit à Rainaud, le priant de délivrer ses sujets de Cilicie des incursions de Toros ; s'il fallait de l'argent pour cette

[1] *Ejusd.* Epist. CCLXXXIX.

entreprise, il enverrait la somme nécessaire en temps opportun. Le prince d'Antioche réunit ses troupes, entra en Cilicie et en chassa Toros après avoir exterminé son armée. L'honnête rétribution qu'il attendait pour ce service se faisant trop attendre, ce fut alors qu'il se jeta sur l'île de Chypre. Les Cypriotes informés par leurs amis du continent, avaient réuni toutes les forces de l'île; mais l'invasion de Rainaud fut si soudaine, il défit si complètement leur armée, qu'il ne se trouva plus personne qui osât se lever contre lui. Ne rencontrant plus d'obstacle, il déchaîna ses fureurs à travers toute l'île, renversant et réduisant en poudre villes et châteaux, saccageant les monastères, livrant à la lubricité de la soldatesque les vierges du Seigneur. L'or et l'argent et les objets de prix semblaient inépuisables; mais la perte de ces richesses n'eût été rien aux yeux des Cypriotes, si l'on eût épargné la chasteté de leurs femmes et de leurs filles. Enfin, les envahisseurs quittèrent Chypre, après l'avoir entièrement dépouillée, et leur flotte les rapporta dans leur patrie. « Bien mal acquis ne profite pas, » dit le proverbe; en peu de temps, les trésors ravis aux Cypriotes s'en étaient allées en orgies et en folles dépenses.

Acte de spoliation commis par le roi Baudoin. Funestes conséquences.

12. De son côté, le roi Baudoin III se laissait lui-même induire au mal par de perfides conseillers. Il avait solennellement permis naguère à des nomades Arabes et Turcomans de dresser leurs tentes dans la forêt du Liban voisine de Panéas, et d'y faire librement paître leurs bestiaux, moyennant redevance. Ces tribus de pasteurs étaient riches surtout en chevaux. Le roi se laissa persuader de faire une soudaine irruption contre ces étrangers, que l'abondance des pâturages avait attirés en grand nombre; c'était une proie facile, et Baudoin, écrasé de dettes, ne savait où puiser pour satisfaire ses créanciers. La forêt fut entourée, et l'on y fit une battue, comme s'il se fût agi de l'extermination de bêtes fauves. Tous ceux de ces malheureux nomades qui ne voulurent pas consentir à livrer leurs bestiaux pour avoir la vie sauve, s'ils n'eurent pas à subire immédiatement la mort, furent réduits à la plus dure servitude. Jamais peut-être butin aussi considérable n'avait été fait : le moindre soldat eut plusieurs chevaux pour sa

part. Mais cette déloyale violation de la foi donnée ne tarda pas à porter des fruits amers. La ville de Panéas était dans l'héritage de Honfroy de Toono, connétable du roi. Las des dépenses et des soins incessants qu'elle lui occasionnait, il en céda la moitié aux Hospitaliers, du consentement de son maître. Elle touchait au territoire des ennemis, et l'on ne pouvait y entrer ou en sortir sans danger. Les Hospitaliers résolurent de l'approvisionner pour longtemps en hommes, en vivres et en armes, et dirigèrent vers ses portes une caravane de chameaux portant les provisions de bouche et de guerre, sous la protection d'une puissante escorte, qui devait former la garnison. Comme on approchait de la ville, les Turcs, qui avaient eu vent de cette marche, tombent sur les chrétiens, massacrent presque toute l'escorte, mettent en fuite ou font prisonnier le reste, et s'emparent de tout l'approvisionnement. Les chevaliers, redoutant pour l'avenir de semblables dépenses à faire en pure perte, renoncèrent au don qui leur avait été fait, et rendirent au connétable leur moitié de Panéas.

La ville de Panéas assiégée par Nour-Eddyn, secourue par Baudoin III.

Nour-Eddyn, fier du premier succès qu'il avait obtenu, vint mettre le siége devant la ville sans désemparer. Panéas avait une citadelle, pourvue de soldats, d'armes et de provisions, autant que les circonstances l'avaient permis ; la ville prise, cette forteresse était un dernier refuge pour les habitants. Toutefois pleins de confiance en leurs remparts, qui leur avait suffi dans de pareilles rencontres, ils résolurent de les défendre tout d'abord ; mais leur imprudence les fit échouer dans cette généreuse entreprise. Nour-Eddyn ne leur laissait de repos ni le jour ni la nuit ; il leur avait tué beaucoup de monde, un grand nombre étaient dangereusement blessés, et les défenseurs étaient clair semés sur les murailles. L'exemple seul du connétable et de son fils ranimait et soutenait les courages près de défaillir. Un jour, les Turcs se montrant plus pressants que de coutume, les assiégés ouvrent leurs portes et tentent une sortie. Ils provoquent sans circonspection l'ennemi à des engagements continuels, puis cherchent à rentrer dans la ville. Les Turcs ne leur laissent pas le temps de refermer la porte, les suivent dans les rues et dans les maisons l'épée aux reins, en font un grand

carnage et restent maîtres de la place. Ceux des chrétiens qui parviennent à se réfugier dans la citadelle sont en bien petit nombre. Baudoin, à la nouvelle que Panéas est aux abois, hâte la marche de son armée vers le théâtre de la lutte. Nour-Eddyn, se jugeant incapable de la soutenir contre des troupes fraîches, incendie la ville, lève le siége précipitamment, et feint de regagner ses États ; mais, au lieu d'y rentrer, il cache son armée dans les forêts voisines, et se tient prêt à tout événement. Le roi, qui trouve Panéas vide d'ennemis, en assure le ravitaillement autant que le lui permettent les difficultés du moment ; il y séjourne jusqu'à ce qu'avec le secours des bras qu'il appelle de toutes parts, les fortifications, les édifices et les maisons des particuliers elles-mêmes aient été relevés de leurs cendres.

Imprudence des chrétiens ; stratagème des Turcs. Baudoin mis en fuite.

14. Persuadé désormais que sa présence n'était plus nécessaire, de l'avis même de son conseil, il renvoie l'infanterie, et décide que la cavalerie seule l'accompagnera dans son retour à Tibériade. Il prend donc la route du midi, et campe le premier soir sur les bords du lac Méléha. La retraite précipitée des Turcs avait eu tellement les apparences de la fuite, que les chrétiens en avaient conçu une aveugle confiance en eux-mêmes ; ils ne prirent aucune précaution pour le repos de la nuit. Nour-Eddyn, informé de tout ce qui se passait : renvoi de l'infanterie, départ de Philippe de Naplouse et de quelques autres princes avec leurs forces, désordre dans lequel on campait près du lac, lève son propre camp, gagne la rive du Jourdain avec ses troupes, le passe au gué de Jacob, et se met en embuscade sur l'autre rive, que l'armée du roi devait suivre le lendemain. Dès le jour venu, les chrétiens se remettent en marche sans défiance, sans précaution, en désordre, devisant entre eux, et donnent tête baissée dans le piége : quand il veulent recourir à leurs armes et se mettre en ordre pour résister, il est trop tard, la déroute se déclare ; quelques chevaliers seuls restent en présence des bataillons ennemis. Baudoin, à la vue du désastre de son armée, n'a d'autre moyen de salut que la fuite à travers la montagne voisine, avec la petite troupe qui s'était serrée autour de lui. Les turcs se précipitent sur ses traces, ils le pressent de moment en

moment, et ce n'est que grâce à la vitesse de son cheval qu'il parvient, à travers mille périls, à se réfugier dans le château de Séphet, situé sur cette même montagne. Le plus grand nombre des barons chrétiens avaient été tués. Dans le vertige de la panique, la plupart, chefs et soldats, préférant à l'honneur une vie misérable dans une honteuse servitude, s'étaient rendus à l'ennemis ; citons, parmi les plus hauts personnages qui livrèrent leur épée, Hugues d'Helim, Odon de Saint-Amand, maréchal du roi, Jean Gotman, Rohard de Joppé, Ballian son frère, Bertrand de Blanquefort, grand-maître des Templiers.

Cruelle incertitude sur le sort du roi ; second siége de Panéas. Héroïsme des assiégés.

15. Pendant quelques jours, le royaume fut dans la plus cruelle incertitude sur le sort du roi : Il est tombé percé de coups, disaient les uns ; et les autres : Les ennemis, sans le savoir, l'ont emmené captif au milieu des autres barons qu'ils ont pris ; et les autres enfin : Avec l'aide de la protection divine, il a pu s'arracher sain et sauf au désastre de l'armée. Pour lui, dans l'ignorance la plus complète de ces rumeurs alarmantes, il attendit à Séphet, avec les débris de ses troupes, que les Turcs eussent évacué le pays. Dès qu'il le put, il gagna Saint-Jean-d'Acre, où le peuple le reçut avec les mêmes transports de joie que s'il fût revenu de la mort à la vie. Le désastre de Méléha eut lieu en 1156, le 19 juin. Nour-Eddym n'était pas homme à s'endormir dans la joie de la victoire : à peine avait-il rapporté dans ses Etats l'énorme butin fait par ses troupes dans cette expédition, qu'il réunissait une armée nouvelle, et reprenait le siége de Panéas, avec la conviction que le roi et les princes chrétiens, dont il venait d'écraser les forces, ne lui porteraient aucun secours. Les habitants instruits par une récente et douloureuse expérience, s'étaient cette fois volontairement enfermés dans la citadelle. Honfroy de Torono en avait confié la garde à l'un de ses parents, Guy de Scandalion, habile et vaillant capitaine, mais quelque peu mécréant, et comptant beaucoup plus sur lui-même que sur Dieu. Guy de Scandalion ne négligeait ni la parole ni l'exemple pour donner à la résistance une infatigable énergie : toujours présent et payant de sa personne partout où l'action était la plus chaude, il appuyait l'exécution de

ses ordres de la promesse d'un prochain secours et d'une gloire impérissable. Aussi l'attitude admirable de la garnisson et des habitants, au milieu de labeurs et de veilles sans repos, étonnait-elle les ennemis. Mais Nour-Eddyn, résolu à lasser l'héroïsme de la défense par l'acharnement de l'attaque, et disposant de forces bien supérieures qui permettaient aux siens de se relever, rendait de jour en jour plus critique la situation des assiégés.

Dernières extrémités. Le roi revient au secours de la ville.

16. Devant cette situation périlleuse, Baudoin et ceux de ses barons qui avaient échappé au désastre de Méléha, réunissent ce qui reste de troupes dans le royaume, appellent au secours de Panéas le prince d'Antioche et le comte de Tripoli. Le rendez-vous est à Noire-Garde, position qui domine la ville assiégée. Le prince et le comte rejoignent le roi. L'armée chrétienne était en nombre si respectable, que Nour-Eddyn, bien que ses machines eussent entamé déjà la citadelle sur plusieurs points et rendu certaine la chute de la place, toujours plein de prudence, recula devant une bataille avec l'armée de secours, et, levant le siége en toute hâte, se retira jusqu'au cœur de ses Etats. Cette prompte retraite, de la part d'un si puissant ennemi, montre d'une manière évidente en quelle estime il avait son jeune adversaire, le roi de Jérusalem. Elle montre encore, mieux que toutes les dissertations, ce qui restait aux Chrétiens de ressources et de courage, malgré les revers éprouvés, les fautes commises, les espérances déçues. Ils gardaient leur meilleur boulevard du côté de la Célé-syrie. Antioche au nord, même après la chute d'Edesse, eût pu défier, sous un prince plus sage, si non plus courageux, la puissance néanmoins si redoutable des souverains de Mossoul et d'Alep. En face de l'Egypte, qui tant de fois depuis la conquête avait saccagé leur provinces du Midi, jeté l'alarme dans leurs châteaux et menacé leur capitale elle-même, se dressait maintenant Ascalon. Ils allaient en outre recevoir un secours inattendu, provoqué par une femme héroïque.

§ IV. — Croisade partielle des Flamands.

Arrivée du comte de Flandre. Négociations auprès de l'empereur Manuel pour le mariage du roi.

17. Le désastre de Méléha avait eu du retentissement en Europe : Sibylle, sœur de Baudoin III par son père Foulques d'Anjou, avait fait de nouveau prendre les armes à son mari Thierry, comte de Flandre ; ils abordaient bientôt à Béryte, amenant un puissant secours, et les chrétiens de la Palestine accueillaient en eux avec des cris de joie l'espérance de voir une trêve à leurs maux. C'est dans ces circonstances que les grands du royaume, ecclésiastiques et séculiers, considérant que le roi Baudoin était en âge de se marier, après mure délibération, envoyèrent à Constantinople Attard évêque de Nazareth et Honfroy le connétable de Torono, pour essayer d'obtenir de Manuel pour leur maître la main d'une princesse du sang impérial. Afin que, dans l'intervalle de ces négociations, le comte de Flandre et les Croisés qu'il amenait eussent l'occasion de quelque grande prouesse, on décida de tenter une entreprise du côté du nord, avec le concours de Rainaud de Châtillon et du comte de Tripoli. L'armée chrétienne, réunie à La Boquée, dans le comté de Tripoli, fit une soudaine irruption en territoire turc. Après avoir vainement essayé d'emporter d'assaut le château de Rugium, sur le conseil de Rainaud, on prit le chemin d'Antioche ; et, comme on y délibérait sur le parti à prendre, arriva la nouvelle que Nour-Eddyn, le plus puissant de leurs ennemis, qui avait établi son camp avec une innombrable armée près du château de Népa, était déjà mort, ou tout au moins dans un état qui ne laissait aucune espérance. Le porteur de cette importante nouvelle avait vu la veille le camp des ennemis dans un tel désordre, que les tentes de l'atabeck y avait été livrées au pillage, et qu'au milieu des cris, des larmes et d'une confusion extrême, l'armée s'était dispersée dans tous les sens. Nour-Eddyn n'était pas mort ; mais il était atteint d'un mal qui semblait sans remède. La relation du messager était vraie. Les serviteurs du farouche soudan, frappé d'une soudaine attaque de de paralysie, l'avaient emporté en litière jusqu'à son palais d'Alep.

Siége de Césarée. Prétentions fatales de Rainaud de Châtillon.

18. Sur-le-champ, les princes chrétiens envoient des députés à Toros, le prince le plus puissant d'Arménie, et l'engagent à les rejoindre avec son armée pour une expédition en Célé-Syrie. Quelques jours après, Toros était à Antioche, et l'on suivait les bords de l'Oronte pour attaquer Césarée, qu'il ne faut pas confondre avec une autre ville célèbre du même nom, capitale de la Cappadoce, patrie de S. Basile qui en fut évêque, et séparée d'Antioche par plus de quinze jours de marche à travers plusieurs provinces; tandis que la Césarée de Célé-Syrie est à la tête d'un diocèse suffragant du patriarcat d'Antioche. Cette dernière occupe une assez belle position : le bas de la ville est en plaine, la ville haute a pour couronnement une forte citadelle, étroite et longue, dont l'accès, indépendamment de l'élévation, est rendu difficile par la ville d'un côté, et de l'autre par le fleuve. Les princes chrétiens, avant d'entreprendre le siége de Césarée, avaient fait le partage du territoire envahi et tiré les lots au sort. Du consentement de tous, le roi avait réservé la ville pour le comte de Flandre, comme le plus capable, grâce à la force de ses troupes et à ses richesses, d'en conserver la conquête contre les ennemis. Les opérations étaient donc poussées avec la plus grande vigueur. Les assiégés, tous adonnés au commerce, n'avaient aucune expérience des choses de la guerre; confiants dans la puissance de Nour-Eddyn, qu'ils croyaient en bonne santé, et dans leurs fortifications, ils avaient été surpris par un siége auquel ils étaient loin de s'attendre; ils en supportaient difficilement les fatigues et les maux. Après quelque jour d'une molle résistance, les habitants se retiraient dans la citadelle, abandonnant la ville, où les Chrétiens se précipitaient par la brèche qu'ils venaient d'ouvrir. Quand il fut question d'achever la conquête par la prise de la citadelle, à quoi tout le monde souscrivait, Rainaud de Châtillon, tout en se rangeant à l'avis commun, souleva un incident frivole qui perdit tout.

Persistance impolitique et criminelle. Basse cupidité.

19. D'après lui, cette ville et ses dépendances, ayant fait partie, dès le début des croisades, de l'héritage du prince d'Antioche, quiconque la posséderait devrait foi et hommage à ce prince. Le comte de Flandre répondit qu'il était prêt à jurer fidélité au roi,

mais qu'il ne pouvait agir de même à l'égard d'un prince d'Antioche, que ce fût Rainaud, qui administrait en ce moment la principauté, ou le jeune Boémond, qui était regardé comme devant sous peu rentrer en possession de l'héritage de ses pères, un comte de Flandre n'ayant jamais dû foi et hommage qu'aux rois. Cette controverse puérile se prolongeant sans issue possible, on évacua la ville au moment où l'on touchait au succès, et l'armée reprit le chemin d'Antioche, sans autre résultat obtenu qu'un immense butin. La politique de Rainaud de Châtillon et de ses conseillers, tortueuse comme celle de Raymond de Poitiers son prédécesseur, qui avait fait échouer la seconde croisade, amena l'insuccès de cette entreprise tentée avec les secours amenés d'Occident par le comte de Flandre, entreprise dont les conséquences auraient été certainement des plus heureuses et des plus fécondes pour la prospérité de la Chrétienté d'Orient. L'impopularité de Thierri à son autre voyage en Palestine, après que la crainte d'arriver trop tard au partage des conquêtes que l'on croyait faire, lui eut fait abandonner près de Satalieh l'infanterie et les pèlerins qu'il devait conduire, ne leur laissant que l'alternative de la mort ou d'une dure servitude, expliquerait au besoin la répugnance des barons à le voir investi de la principauté de Damas ; ce qui n'excuse nullement, il va sans dire, le moyen déloyal d'une entente avec l'ennemi, comme quelques-uns s'en rendirent coupables. Mais est-il cette fois dans les mêmes conditions ? Seul, alors que l'Europe entière fermait l'oreille au récit des maux du royaume de Jérusalem, n'a-t-il point, à la nouvelle du désastre de Méléha, laissé le gouvernement de son comté à son fils Philippe, pour voler, avec des forces considérables levées à ses frais, au secours des vaincus ?

Ce que pouvait le comte de Flandre pour les chrétiens d'Orient. Circonstances favorables.

20. Les événements survenus depuis la conquête opérée par Godefroy de Bouillon ne justifiaient-ils pas une insignifiante modification du premier partage ? N'était-il pas préférable que, sans parler du passé, Rainaud laissât à Thierri Césarée, qui assurait aux Chrétiens la possession de tout le cours de l'Oronte et un point important du littoral ? Certes Tierri, devenu baron en Syrie, ne se serait pas tenu pour satisfait avec le mince Etat de Césarée ; il se

serait, ici ou là, taillé une part de lion dans les possessions des Infidèles, et n'est-il pas croyable qu'alors, par compensation ou de toute autre manière, il eût été le premier à favoriser le retour de la principauté d'Antioche à ses anciennes limites? Quoi qu'il en soit, jamais peut-être, depuis cinquante ans, occasion plus favorable ne s'était offerte aux Chrétiens d'asseoir leurs affaires, et toute division était une lonrde faute. Le monde musulman était profondément divisé autour d'eux. Sérif-Eddyn-Ghazy, sultan de Mossoul, se jetait sur Alep, prenait la ville, et ne s'en éloignait, au moment de s'emparer de la citadelle, qu'en apprenant que son frère Nour-Eddyn respirait encore. La reine Mélisinde et Baudoin de l'Isle, régent en l'absence du roi, avec les quelques troupes restées dans le royaume, pouvaient reprendre aux Turcs une forteresse de la frontière de Galaad, au-delà du Jourdain, que l'imprudence de la garnison avait perdue. C'était évidemment l'heure de la victoire.

Siége et prise du château d'Harenc.

21. L'armée réunie à Antioche ne voulut pas se séparer sans la mettre à profit, et le comte de Flandre, n'écoutant que les inspirations de la charité chrétienne, bien que l'expédition proposée servît plus particulièrement les intérêts de la principauté d'Antioche, fut un des plus zélés à l'appuyer dans le conseil. Il s'agissait de l'attaque du château d'Harenc, à douze mille à peine d'Antioche, dont Nour-Eddyn s'était emparé sur Raymond de Poitiers, et qui portait le ravage jusqu'aux portes d'Antioche. Le jour de la Noël, toute l'armée était réunie devant Harenc, et en formait le siége. Tous les soins des médecins les plus fameux d'Orient n'ayant produit aucune amélioration dans l'état de l'atabeck d'Alep, l'entreprise commençait sous les auspices les plus favorables. Harenc était sur une colline, dont le peu d'élévation eût fait croire que c'était une butte faite de main d'homme. Pendant que leurs machines battaient en brêche les murailles, les assiégeants, abrités sous des tortues, minaient la butte. Un événement inespéré hâta le dénouement : une énorme pierre lancée par la baliste des chrétiens tomba sur le commandant de la forteresse et l'écrasa ; lui mort, la garnison fut en désarroi comme un troupeau sans berger. Quel-

ques jours après, elle rendait la place au roi, sous la condition d'être conduite par une escorte jusqu'en lieu sûr, — ce qui fut fait. Baudoin remit Harenc à Raïnaud de Châtillon, et l'on reprit le chemin d'Antioche, d'où le roi et le comte de Flandre rentrèrent à Jérusalem, après avoir fait route jusqu'à Tripoli avec le comte de cette ville.

22. Le patriarche Foulquier était mort dans le temps de l'expédition de Césarée. Les prélats s'assemblèrent à Jérusalem pour lui donner un successeur. L'influence d'une sœur du roi, du nom de Mélisinde comme sa mère, et celle de la comtesse de Flandre, également sœur du roi, ne furent pas étrangères, suivant Guillaume de Tyr, à l'élection d'Amaury, prieur de l'église du Saint-Sépulcre, né à Nesle, en France, dans le diocèse de Noyon. Il fut promu malgré les réclamations d'Hernésius, archevêque de Césarée et de Raoul, évêque de Béthléem, qui menacèrent d'en appeler au Souverain Pontife. Amaury ne manquait pas d'instruction ; mais il était trop simple, disait-on, et dépourvu de toute aptitude pratique. Guillaume de Tyr ajoute qu'il envoya Frédéric, évêque de Saint-Jean-d'Acre, à Rome, pour plaider sa cause auprès du pape Adrien IV, et que cet évêque, en l'absence des opposants et au prix de grandes largesses, lui ayant obtenu la faveur du Saint-Siége, rapporta même de son voyage le pallium au nouveau patriarche. Nous n'avons pas à revenir sur ce que valent les insinuations de l'historien des Croisades, au sujet des faveurs obtenues par des présents auprès d'Adrien IV.

Mort de Foulquier. Amaury élu patriarche.

23. Cependant les médecins avaient réussi à rendre quelque ressort aux membres de Nour-Eddyn. Il s'était fait transporter dans la Damascène, et, pour donner le change autant à ses propres sujets qu'aux ennemis, en accréditant le bruit d'un entier rétablissement, il profita de l'été de 1157 pour mettre le siége devant une forteresse que possédaient les chrétiens dans le pays de Suita. Cette forteresse était une caverne entourée de retranchements et suspendue au flanc d'une haute montagne fort escarpée ; on n'y arrivait que par un étroit sentier, qui coupait les rochers en écharpe et serpentait péniblement au bord des abîmes. A l'intérieur

Nour-Eddyn assiége la caverne de Suita. Il est défait par l'armée chrétienne.

des retranchements qui entouraient la plate-forme et dans la caverne elle-même étaient aménagées des casemates pour la garnison ; il y avait une source d'eau vive intarissable, qui achevait d'en rendre le séjour aussi commode que le permettait l'étranglement de la plate-forme, inaccessible à toute surprise par le pied ou par la cime du rocher. La conservation de ce refuge, regardé comme imprenable, était d'une haute importance pour le pays de Suita, voisin des frontières turques et que les incursions des Damascènes pouvaient inquiéter à tout instant. Nour-Eddyn trouvait la forteresse peu approvisionnée de vivres ; quand les Suitains sentirent les premières horreurs de la famine, ils essayèrent de parlementer : si dix jours s'écoulaient sans qu'on leur vînt en aide, la forteresse devait être remise aux Turcs. Le roi et le comte de Flandre, informés de tout ce qui se passait, arrivaient en toute hâte à la tête de leur armée ; ils campaient le quatrième jour dans les environs de Tibériade, près du pont sous lequel passent les eaux du Jourdain en sortant du lac de Génézareth. Nour-Eddyn, contrairement à la tactique qui lui avait valu la plupart de ses victoires, et qui consistait, lors de l'approche des ennemis, à se replier en lieu sûr pour y attendre les événements, céda aux instances de Syracun, chef de sa milice, homme d'une bravoure à toute épreuve, mais présomptueux à l'excès : les Turcs levèrent le siége de Suita, et se portèrent à la rencontre des Chrétiens. Le roi, avisé dans la nuit du mouvement offensif de Nour-Eddyn, appelle dès le matin les chefs au conseil. Après avoir humblement prié devant le bois de la vraie Croix que portait Pierre archevêque de Tyr, on décide d'une voix unanime qu'on ira surprendre l'ennemi dans les positions de Puthaha, qu'il a prises la veille pour la nuit. La lutte fut acharnée ; mais les Turcs perdirent tant de monde, qu'ils se virent enfin contraints de prendre la fuite, laissant Baudoin et Thierri maîtres du champ de bataille. C'était le 15 juillet 1157 ; Puthaha fut, à un an d'intervalle, la glorieuse revanche de Méléha. L'armée chrétienne, après être allée réparer la forteresse de Suita, et l'avoir laissée bien pourvue d'armes, de provisions de bouche et de soldats expérimentés, rentra triomphalement dans ses foyers.

§ 5. Période de relèvement.

24. Attard archevêque de Nazareth mourut à Constantinople, dans le temps qu'il y négociait auprès de Manuel le mariage de Baudoin avec une princesse du sang impérial ; ses restes furent rapportés à Nazareth pour y être ensevelis par son successeur Létard, prieur de la même église avant d'être promu archevêque. Les trois députés qui lui survivaient, Honfroy de Torono, Joscelin Pessel et Guillaume des Barres, après de laborieux pourparlers, obtinrent enfin pour le roi de Jérusalem la main de Théodora, fille d'Isaac et nièce de Manuel, jeune princesse de treize ans d'une beauté remarquable. La dot était des plus riches, et Baudoin de son côté assurait à Théodora, si elle lui survivait, la possession viagère de Saint-Jean-d'Acre avec les dépendances. Les accords ratifiés de part et d'autre, la fiancée du roi se mit en route pour la Syrie, sous la garde des trois ambassadeurs et de princes de l'empire choisis parmi les plus grands pour lui faire cortége. Au mois de septembre, elle abordait à Tyr ; quelques jours après, le sacre et les noces avaient lieu solennellement à Jérusalem. Amaury, patriarche élu de Jérusalem n'étant pas encore sacré lui-même, ce fut Aimeri patriarche d'Antioche qui plaça le diadème sur le front de Théodora et bénit son union avec Baudoin. Les mœurs du jeune roi, avant le mariage, n'avaient pas été, dit-on, à l'abri de tout reproche ; mais il fut depuis inébranlable dans ses devoirs d'époux, et son affection profonde pour la reine le détacha de toutes les frivolités de la vie.

Mariage de Baudoin III avec Théodora, nièce de Manuel Commène.

25. Toros, ce puissant prince arménien dont le prince d'Antioche avait réprimé les déprédations en Cilicie, au compte de l'empereur de Constantinople, et que nous avons trouvé plus tard uni aux chrétiens latins dans l'expédition de Césarée, avait une seconde fois fait invasion dans les parties basses de la Cilicie, et c'était maintenant avec tous les caractères d'une véritable conquête : Tarse et Anzabra, les deux métropoles de la province, Marach, Adana, d'où il avait chassé les gouverneurs impériaux,

Manuel en Cilicie. L'orgueilleux Châtillon humilié.

étaient en son pouvoir. Manuel ne pouvait plus demander à Raînaud la répression de Toros : peut-être même était-il dans ses projets de venger contre Rainaud lui-même les spoliations et les violences dont il s'était rendu coupable dans l'île de Chypre. L'empereur réunit donc lui-même une nombreuse armée, passa l'Hellespont, et se présenta si subitement en Cilicie, que Toros, alors à Tarse, eut à peine le temps, avant l'arrivée des premiers bataillons, de s'enfuir dans ses forteresses de la montagne. Rainaud de Châtillon, à son tour, qui n'était pas sans avoir quelques remords au sujet de sa conduite en Chypre, qui ne pouvait non plus se dissimuler, malgré ses passions jalouses et cupides, qu'à lui seul était encore dû l'échec des chrétiens à Césarée, n'attendit pas même l'arrivée prochaine du roi, dont le crédit sur son beau-père de fraîche date pouvait être regardé comme irrésistible. Avec quelques-uns de ses conseillers et Girard évêque de Laodicée, il accourut au-devant de Manuel, qu'il rejoignit à Marach en Cilicie. Après de longs débats, il n'obtint sa grâce qu'en se soumettant à la plus honteuse humiliation. « Nu-pieds, » dit Guillaume de Tyr, « portant, au lieu de brassards, des manches de laine écourtée jusqu'au coude, une corde autour du cou, tenant son épée nue par la pointe pour en présenter la garde à l'empereur, en présence de toutes les légions, il fut présenté à l'autocrate ; et là, prosterné à ses pieds et baisant la terre, il garda si longtemps cette posture humiliante, qu'il devint pour tous un objet de dégoût [1]. »

Sibille de Flandre. Baudoin III et Manuel. L'Arménie vassale.

26. Le roi de Jérusalem, pour aller au-devant de son beau-père, se sépara du comte de Flandre, dont le projet était de partir au premier jour pour retourner en Europe. Thierri laissait en Terre-Sainte sa femme Sibylle, qui avait voulu prendre l'habit religieux de Saint-Lazare de Béthanie [2], Ordre héroïque voué au soin des lépreux. Elle y était entrée dès son arrivée en Palestine, en 1156, et comme elle s'endormit dans le Seigneur en 1165, elle demeura pendant neuf ans la servante des lépreux [3]. D'Antioche, Baudoin III

[1] Guill. Tyr., *Hist. rer. transmar.*, xviii, 23 ; *Patrol. lat.*, t. cci, col. 736.

[2] Cf. chapitre II, § VI, n° 29 du tome xxiv de cette histoire.

[3] Auctar. Affligem, *ad Sigebert. Chronic.*, *Annal. Meyer.*, *Auctar. Aquicint.*

députa vers Manuel Geoffroy, abbé du Temple et Joscelin Pessel, pour le saluer en son nom et solliciter uue entrevue, qui fut gracieusement accordée. Dans les dix jours que Baudoin passa auprès de son beau-père,son affabilité lui concilia l'amitié de tous les princes grecs,non moins que de l'empereur lui-même. Jusqu'à sa mort, ils l'aimèrent comme un fils ou un frère; il avait depuis longtemps cessé de vivre, que sa mémoire était encore bénie à Constantinople. Quelques jours après, Manuel faisait le plus cordial accueil au frère de son gendre, Amaury comte de Joppé et d'Ascalon, et à Hugues de Jébelin, un des barons fait prisonnier à Méléha, qui venait de payer sa rançon aux Turcs. L'empereur et sa suite les comblèrent de présents, comme ils l'avaient fait pour Baudoin, dont le séjour auprès de son beau-père avait eu d'ailleurs un résultat important. La fuite de Toros dans ses montagnes était loin d'avoir fait renoncer les Grecs à le châtier, et le jour fut fixé pour se mettre en route. Baudoin intervint alors, et avec l'agrément de l'empereur, chercha tous les moyens d'amener une réconciliation. Toros, pour rentrer en grâce, dut se soumettre à la restitution de toutes les places que réclamaient les Grecs, et se reconnaître homme-lige des souverains de Constantinople. Il faut avouer que, sous Manuel, ces Grecs du Bas-Empire savaient assez bien profiter des occasions et sauver les apparences; il y a comme un reflet du passé dans leur rôle et leur attitude. Après avoir passé le temps pascal en Cilicie, l'armée grecque porta son camp aux portes d'Antioche.

Antioche reçoit avec honneur l'empereur de Constantinople. Accident de Baudoin.

27. Le patriarche suivi de tout son clergé, le roi, le prince d'Antioche, le comte de Joppé, un grand nombre de barons et le peuple en foule allèrent au-devant de Manuel, et le menèrent processionnellement dans la ville, jusqu'au palais, où il entra la couronne de laurier sur la tête et revêtu de tous les insignes impériaux, au chant des hymnes et des cantiques, au bruit des trompettes et des tambours, après avoir visité la cathédrale, dédiée au Prince des Apôtres. Lorsqu'on eut donné quelques jours au repos, et qu'avec le faste habituel aux monarques et aux grands de Byzance, le peuple eut été comblé de libéralités de toute sorte, le

Cour voulut chercher des distractions à la chasse. Le jour de l'Ascension, comme on fouillait en tous sens des terrains incultes et accidentés, fort propres à ce genre d'exercice, le cheval du roi, emporté sur la pente d'une colline obstruée de broussailles et d'épais buissons, s'abattit, et dans la chute, Baudoin eut le bras cassé. A la nouvelle de l'accident, Manuel accourt, s'agenouillant à côté du blessé, le panse lui-même et lui prodigue les soins les plus tendres, au point que cet empressement arrache des murmures aux princes grecs, qui croient y voir un oubli de la majesté impériale. Mais Manuel, quand on fut de retour au palais, ne se départit pas un seul intant, pendant toute la maladie de Baudoin, de son rôle de garde-malade, faisant lui-même chaque jour les pansements prescrits. Dès que Baudoin fut en pleine convalescence, l'empereur décida que son armée, de concert avec l'armée des Latins, ferait un mouvement offensif vers Alep, traînant avec elle les machines et les instruments nécessaires pour un siége. On porta le camp au lieu appelé le gué de la Baleine, et l'on envoya de là des messagers à Nour-Eddyn, alors dans sa capitale, avec mission de lui réclamer les plus notables des prisonniers de Méléha qui n'avaient pu payer leur rançon. On prévoyait un refus ; c'était la guerre. Mais l'Atabeck, dompté par la maladie, et n'estimant pas d'ailleurs son armée capable de se mesurer sans désavantage avec les forces réunies sur sa frontière, accorda tout ce qu'on voulut. Au nombre des prisonniers qui recouvrèrent la liberté en cette circonstance, on cite Bertrand, fils naturel du comte de Saint-Gilles. Peu de temps après, Manuel rentrait à Constantinople, où le rappelaient les soins de son gouvernement, et Baudoin à son son tour, après le départ de son beau-père, regagnait ses Etats avec les barons de sa suite.

Nour-Eddyn envahit le territoire de Konieh. Baudoin III ravage la Damascène.

28. Le départ de Manuel et le retour de Baudoin à Jérusalem semblaient présenter à Nour-Eddyn une occasion favorable pour quelque entreprise fructueuse. A ce moment, Kilidje-Arslan II, sultan de Konieh, dont les Etats touchaient aux siens, était, comme il le fut du reste pendant tout son règne, en même temps occupé à combattre une révolte des princes de sa famille, et à sou-

tenir la guerre contre les Grecs du côté de l'Anatolie. Ces circonstances déterminèrent l'atabeck d'Alep à tenter un agrandissement de son empire au détriment du territoire de Konieh. Il entreprit la conquête de la ville de Mares et des châteaux-forts de Cressus et de Behetselin. Le roi de Jérusalem de son côté, quand il sut que son puissant voisin était retenu au loin avec toutes ses forces, entra tout-à-coup dans la Damascène, où ne restaient que de faibles garnisons, et livrant tout au pillage et aux flammes, promena son armée en tous sens dans le pays, sans trouver de résistence, depuis Ophra, dans les déserts d'Arabie, jusqu'à Damas. Le gouverneur de Damas était Négen-Eddyn. N'ayant aucun moyen de soutenir la lutte, il obtient une trêve de trois mois, au prix de quatre mille pièces d'or et de la délivrance des captifs. Baudoin, qui fermait d'abord l'oreille à toutes les propositions de paix, accepta sur l'avis qu'il reçut que sa mère Mélisinde était gravement malade. A l'expiration de la trêve accordée à Négen-Eddyn, l'état de la reine-mère n'était ni meilleur ni pire ; les soins des plus habiles médecins et de ses deux sœurs, la comtesse de Tripoli et l'abbesse de Saint-Lazare de Béthamie, n'y avaient rien changé. Le roi, informé que Nour-Eddyn n'avait pas encore quitté le territoire de Konieh, envahit de nouveau la Damascène, qu'il pilla sans trouver plus de résistance que dans sa première excursion, et revint à Jérusalem chargé de dépouilles.

Rainaud de Châtillon puni de sa rapacité.

29. Peu de temps après, Rainaud de Châtillon, sur la nouvelle qu'il y avait dans l'ancien comté d'Edesse, du côté de Marèse et de Turlupa, loin des garnisons, dans un canton dont les habitants étaient peu versés dans le maniement des armes, une grande quantité de troupeaux dont on pouvait aisément s'emparer, partit avec ses troupes. Voilà bien Châtillon ; décidément cet homme déshonorait les armes et la cause des chrétiens. Il rencontra, sans doute, comme on le lui avait dit, des bestiaux en grand nombre ; mais ils appartenaient à des familles amies. Dans toute cette contrée, il y avait peu de Turcs, les soldats seuls des garnisons, chargés de conserver la conquête et de recueillir pour leurs maîtres les contributions imposées aux habitants. Tout le peuple de la campagne

était composé de Chrétiens, de Surianes [1] et d'Arméniens, exclusivement adonnés à la vie agricole ou pastorale. Rainaud, chargé du butin qu'il avait fait sans qu'on eut essayé de la moindre résistance, put donc reprendre aussitôt le chemin d'Antioche, se croyant sûr de l'atteindre sans encombre. Il comptait sans Négédin, gouverneur d'Alep, ami de Nour-Eddyn et l'un de ses plus fidèles lieutenants, qui accourut pour lui barrer le passage, entre Cressus et Mares, aux défilés de Commi. Le soir, dès qu'on fût informé de l'arrivée des Turcs, le prince et les siens pouvaient, comme c'était l'avis des plus sages du conseil, abandonner leur prise, ce qui leur eût permis de gagner la principauté sans danger; l'avis contraire prévalut, et le combat s'engagea dès l'aurore. Il fut court : les troupes de Rainaud prirent la fuite, et lui-même, qui voulut résister, fut chargé de chaînes, traîné jusque dans Alep avec les plus vaillants de ses compagnons d'armes, et jeté, pour l'expiation de ses péchés, dans les cachots de Nour-Eddyn. Dieu n'avait pas permis qu'il lui fût possible, bien qu'il eût tout fait pour cela, de tomber glorieusement sur le champ de bataille, après avoir chèrement vendu sa vie, comme autrefois son prédécesseur Raymond de Poitiers à la Fontaine-Murée. La défaite de Commi eut lieu le 23 novembre 1160.

(*a*) Dès l'époque de la persécution des chrétiens de la Mésopotamie, de la Syrie et de la Palestine par le roi de Perse Chosroès le Grand, beaucoup cherchèrent un asile dans les solitudes voisines de ces contrées, depuis Damas jusqu'à la mer Rouge, solitudes qui portaient des noms particuliers suivant leur situation, mais dont l'ensemble avait été de tout temps désigné sous le nom générique de déserts de Sur. Les rapides progrès de l'Islanisme refoulèrent encore un plus grand nombre de chrétiens indigènes dans ces déserts. Lorsqu'au fanatisme exterminateur des premiers temps de la conquête eut succédé quelque tolérance, la plupart de ces chrétiens consentirent, comme les Mozarabes d'Espagne, à vivre sous la domination des Mahométans, en conservant leur Foi, et tout en demeurant fidèles à leur goût pour la garde des troupeaux, que leur avait donné la vie nomade du désert; ils se rapprochèrent des villes et s'adonnèrent à la culture du sol. C'est de ces Surianes que le patriarche Siméon était le pasteur spirituel à l'arrivée des premiers croisés, qui les rencontrèrent jusqu'aux portes de Jérusalem, mais surtout dans le pays d'Edesse, où ils formaient même la majorité de la population urbaine. Cf. Div. Hieronym., *Lib de Sit. et Nom. locor. hebraic.* ad verbum Sur.

§. VI. Période de décadence.

30. Le schisme qui divisait l'Église entre Alexandre III et l'antipape Victor IV eut son contre-coup de quelques jours à Jérusalem. Le cardinal Jean, du titre des SS. Jean et Paul, envoyé comme légat en Orient par Alexandre III, venait d'aborder à Byblos sur un navire de Gênes. Avant d'entrer dans le royaume, il voulut sonder les dispositions du roi et des grands. Une réunion des prélats, à laquelle assistait le roi et la plupart des barons, eut lieu à Nazareth pour délibérer sur la conduite à tenir. Quoique l'avis du roi fût qu'il fallait autoriser le cardinal à visiter les Lieux-Saints, mais ne pas se prononcer dans un schisme encore récent en le recevant comme légat, le sentiment de l'archevêque Pierre, et des partisans d'Alexandre III prévalut. C'est vers cette époque, qu'Agnès, fille du comte d'Edesse et femme d'Amaury, comte de Joppé, mit au monde un fils, auquel le roi donna son nom sur les fonts baptismaux. Comme on lui demandait en riant : « Quel don ferez-vous à ce neveu, que les fonts baptismaux ont fait votre fils adoptif? — Le royaume de Jérusalem, » répondit-il avec sa courtoisie ordinaire. C'est comme s'il eût présagé lui-même, alors qu'il était dans la force de l'âge et que la reine était pleine de jeunesse, qu'il sortirait de la vie sans laisser d'enfants.

Le cardinal Jean légat d'Alexandre III. Le filleul de Baudoin III.

31. La mésaventure de Rainaud de Châtillon, quoique bien méritée par ses crimes et peu regrettable pour le déloyal chevalier, était une véritable calamité publique pour la principauté d'Antioche. Une députation se rendit d'Antioche à Jérusalem pour supplier Baudoin III de porter quelque consolation à ce peuple en larmes. Ce vœu rencontra l'accueil d'un cœur généreux et paternel ; Baudoin fit le voyage d'Antioche, combla la princesse des plus affectueuses attentions, donna pour la circonstance la direction des affaires au patriarche, jusqu'à son retour, et ne quitta pas le pays qu'il n'eût expédié les questions les plus urgentes, et pris toutes les mesures que commandait la situation. A peine était-il rentré dans ses Etats, qu'il recevait de Constantinople une ambas-

Négociations pour le mariage de l'empereur Manuel avec une princesse du sang de Baudoin.

sade, chargée d'une mission secrète auprès de lui, et de la remise d'une lettre autographe de l'empereur. Les envoyés étaient Gundostéphanes, parent de Manuel, et Trifille, secrétaire particulier de la couronne, habile homme s'il en fut, et fort soigneux des intérêts de son souverain. A travers l'emphase orientale et les protocoles bysantins, la lettre du beau-père à son gendre disait en somme : « Vous savez, prince qui êtes très-cher à nous-même et qui avez l'amour des peuples de tout notre empire, qu'Irène, d'heureuse et illustre mémoire dans le Seigneur, après avoir partagé avec nous notre empire sacré, a clos le dernier jour de la vie, pour être associée aux esprits élus, nous laissant pour héritière de notre empire commun une fille unique. Pour nous, soucieux de la succession de l'empire et n'ayant pas une postérité d'un sexe meilleur, nous avons diligemment étudié, avec les illustres conseillers de notre palais sacré, la question d'un second hymen. Enfin, sur l'avis favorable et du consentement de tous les princes, il a plu que nous nous joignions pour compagne à la souveraineté une personne de votre sang, cher entre tous aux peuples de notre empire ; et, quelle que soit celle de vos cousines que vous choisirez pour nous, ou la sœur de l'illustre comte de Tripoli, ou la sœur la plus jeune du magnifique prince d'Antioche, selon votre choix, ayant toute foi en votre loyauté, ce sera elle qne nous prendrons pour être notre compagne et pour associée à l'empire.»[1]

Tergiversations bysantines ; amère déception du comte de

32. Le roi, flatté de la préférence que lui accordait Manuel et de la confiance qu'il lui témoignait, promit de donner tous ses soins à cette importante affaire ; il le fit avec d'autant plus d'empressement, que cette nouvelle alliance avec la famille impériale de Constantinople lui semblait devoir exercer l'influence la plus heureuse sur l'avenir de son royaume. Après avoir pris l'avis de ses conseillers intimes, il appela les envoyés de Manuel et leur désigna la princesse Mélisinde, sœur du comte de Tripoli, comme le meilleur choix à faire. Les ambassadeurs, tout en donnant un plein assentiment aux vues de Baudoin, firent observer qu'il con-

[1] Guill. Tyr.. *Hist. rer. transmar.*, xviii, 30 ; *Patrol. lat.*, t. cci, col. 743.

venait d'en référer à leur maître. On comptait si bien à Jérusalem sur un prompt succès, qu'on fit toute diligence pour préparer à la princesse destinée au trône impérial une garde-robe digne de sa prochaine élévation. Les dépenses furent si exagérées, qu'elles allaient bien au-delà de ce que pouvait faire le royaume. Cependant Gundostéphanos et Trifille faisaient un minutieux examen de toutes choses ; une année se passa en envois et en réceptions de fréquents courriers entre Constantinople et Jérusalem. Le roi et le comte, les parents et les amis de la princesse n'y tinrent pas plus longtemps ; les ambassadeurs furent mandés, et on leur proposa brusquement cette alternative, ou de retirer sans détour leur parole donnée et de solder les dépenses faites en vue du mariage, ou de mettre un terme à des atermoiements de toute sorte en exécutant sans retard les conventions qu'ils avaient acceptées. Le comte surtout était écrasé par la dépense; il avait fait équiper magnifiquement douze galères, qui devaient conduire Mélisinde à son époux. Tous les grands d'Antioche et de Jérusalem étaient accourus à Tripoli, où la plupart étaient à la charge du comte, pour y attendre le départ de la princesse qu'on croyait très-prochain.

Le sang du grand Bohémond s'unit à celui des Comnène. Mort de Mélisinde

33. Les Grecs, par des réponses évasives, essayèrent encore de faire traîner la chose en longueur; alors le roi, pour couper court à leurs sophismes, envoya un message secret à l'empereur lui-même. Le porteur de la lettre était Othon de Risberges. Il fut de retour plutôt qu'on ne l'attendait, et il apprit au roi que toutes les négociations relatives à ce mariage déplaisaient à Manuel. Baudoin, profondément blessé de cet insuccès d'une affaire entreprise sous ses auspices, retira aussitôt sa parole. Gundostéphanos et Trifille, redoutant la colère du comte de Tripoli, s'enfuirent à Chypre sur la première nacelle qu'ils purent trouver. Les grands accourus de toutes parts à Tripoli regagnèrent leurs terres. Quant au roi, il voulut profiter du voisinage d'Antioche pour s'y rendre une seconde fois. Il y surprit les ambassadeurs de Manuel, qu'il croyait rentrés de Tripoli à Constantinople, négociant activement auprès de la princesse le mariage de la plus jeune de ses filles,

Marie, avec l'empereur. Il avaient une lettre de leur souverain, scellée de son sceau, qui leur donnait de pleins pouvoirs pour la conclusion de ce mariage. Baudoin, bien que froissé de l'échec qu'avait subi son amour-propre, par égard pour une orpheline qui était de son sang, se fit médiateur en cette affaire, qui fut menée à bonne fin après des alternatives diverses. Une flottille fut donc équipée au port Saint-Siméon, à l'embouchure de l'Oronte ; la princesse Marie et sa suite y prirent place pour se rendre dans la capitale de l'Orient. Baudoin ne s'éloigna pas d'Antioche sans avoir marqué son séjour par de sages mesures et d'utiles travaux ; entr'autres, il fit relever le fort du Pont-de-fer, point stratégique d'une haute importance. C'est lorsqu'il venait de terminer cette œuvre, qu'il apprit que sa mère Mélisinde avait quitté cette vie d'inquiétudes pour aller dans l'éternel repos d'un monde meilleur ; elle était morte en chrétienne.

Vengeance du comte de Tripoli. Maladie mortelle de Baudoin III.

34. Pendant ce temps le comte de Tripoli, sentant bien que les forces de son petit Etat ne lui permettaient point de lutter ouvertement contre Manuel, et ne pouvant se résigner néanmoins à ne pas tirer vengeance de l'injure qu'il avait reçue, met aux mains de pirates recrutés de toutes parts la flotte qu'il avait équipée dans un tout autre dessein ; il leur donne la mission de tout livrer au pillage sur les côtes de l'empire de Byzance. Ils ne répondirent que trop bien aux secrets désirs du comte, en semant en tous lieux le rapt, l'incendie et la mort. Les églises furent profanés, les portes des monastères ouvertes par effraction. Bien peu de pélerins purent atteindre la Terre Sainte sans avoir été cruellement dévalisés, et s'ils ne mouraient pas de faim ensuite, ils étaient réduits à la mendicité pour le reste de leurs jours. La vengeance alla peut-être plus loin. Vers cette époque, à l'entrée de l'hiver, le roi de Baudoin prit une médecine, comme il le faisait chaque année. Il suivit cette fois la prescription de Barac, médecin arabe ou juif du comte de Tripoli. Les pilules prescrites devaient contenir un poison, puisque l'expérience qui en fut faite plus tard sur un chien, amena la mort de cet animal peu de jours après. Depuis le moment où le roi fit pour la première fois usage de cette médecine, la dyssenterie et

la fièvre le tourmentèrent et ne firent que croître de jour en jour. Les progrès du mal le déterminèrent à quitter Antioche pour se rendre à Tripoli. Quand il reconnnut que tout espoir de guérison était inutile, il se fit transporter à Béryte, où, sur son ordre, se réunirent autour de lui les prélats et les grands du royaume, auxquels il adressa les exhortations les plus touchantes et les plus nobles conseils.

Sa mort chrétienne ; ses funérailles. Hommage d'un ennemi.

35. En leur présence, d'une voix pieuse et ferme il émit la profession détaillée de sa foi ; il fit ensuite, avec humilité et le cœur contrit, la confession de ses péchés aux prélats qui l'entouraient. L'extrême-Onction et le saint Viatique lui furent alors administrés par des mains tremblantes. Lui ne baissa pas le regard devant la mort et ne frémit nullement à son approche. Ce fut dans ces dispositions qu'il rendit son âme au Seigneur, le 10 février 1162, la vingtième année de son règne. Il n'était âgé que de trente-trois ans. Comme il mourait sans héritier, il légua la couronne à son frère Amaury, comte de Joppé et d'Ascalon. Ses restes furent portés à Jérusalem au milieu des plus grandes marques d'amour et de déférence. Ce n'étaient point seulement les habitants des villes que traversait le convoi royal, qui se pressaient en pleurs autour de lui et lui faisaient escorte à travers tout leur territoire ; les populations des montagnes voisines accouraient elles-mêmes, et les larmes de ceux qui arrivaient, grossissaient le pieux tribut de larmes payé par ceux qui se retiraient. Ainsi de Béryte à Jérusalem, pendant huit jours, les manifestations de la douleur publique ne s'interrompirent jamais auprès de ce cercueil d'un monarque chéri de tous ses sujets. « Les voies de Sion pleurent, » avait dit Jérémie. Cette étonnante parole s'accomplissait à la lettre. C'était moins le deuil d'un roi que le deuil anticipé d'un royaume ! La dépouille mortelle de Baudoin III fut réunie à celle de ses prédécesseurs, dans l'église du Saint-Sépulcre. Même les infidèles le pleurèrent, et l'on dit que Nour-Eddyn, à certains conseillers qui l'engageaient à profiter de la circonstance des funérailles pour ravager le territoire des chrétiens, répondit : Il faut compatir à

leur juste douleur et lui laisser un libre cours; ils viennent de perdre un prince comme il n'en reste pas un autre aujourd'hui dans tout l'univers. [1]

[1] Guill. Tyr.. *Hist. rer. transmar.*, xviii, 33, 34 ; *Patrol. lat.*, t. cci, col. 245-248.

CHAPITRE X.

PONTIFICAT D'EUGÈNE III (1145-1153). DERNIÈRES ANNÉES.

§ I. Heureuse intervention du Pape.

1. Dissensions religieuses en France apaisées par Eugène III. — 2. Patrie, famille et jeunesse de Nicolas Brekspear. Son entrée en religion. — 3. Nicolas est fait cardinal. Deux futurs papes. — 4. Tumulte à Sainte Geneviève de Paris. Réforme du chapitre. — 5. Agitations prolongées. Prudence et fermeté de Suger.

§ II. Le Nominalisme théologique.

6. Synode de Paris. Gilbert de la Porrée. — 7. Erreurs de Gilbert. Concile de Reims. — 8. Symbole de foi promulgué à la suite du concile. — 9. Le désordre continue. Impunité dénoncée par saint Bernard. — 10. Condamnation et soumission de Gilbert. — 11. Vives représentations des cardinaux au Pape contre S. Bernard. — 12. Réponse de S. Bernard. Tout s'éclaircit et se calme. — 13. Révélations de Ste Hildegarde examinées et confirmées par le souverain Pontife. — 14. Eugène III visite Clairvaux. Sa mortification et son humilité. — 15. Le pape à Cîteaux. Miracle opéré par S. Bernard.

§ III. Mission de S. Bernard a Toulouse.

16. Lettre de S. Bernard au comte de Toulouse. — 17. Dévouement du saint. Fureurs de l'hérésiarque. Légation apostolique. — 18. Itinéraire de la légation. Son arrivée à Sarlat. — 19. Miracle opéré par saint Bernard. Comment il est accueilli par la ville de Toulouse. — 20. Les sectaires et leur chef. Innombrables conversions. — 21. Le miracle inaugure, accompagne et suit la mission de saint Bernard. — 22. Réception faite à saint Bernard dans la ville d'Albi. Effet merveilleux de sa prédication. — 23. Lettre de saint Bernard aux Toulousins après sa mission.

§ IV. Expansion de la vie monastique.

§ V. Synchronismes religieux et politiques.

§ VI. Affaires d'Allemagne.



§. I Heureuse intervention du Pape.

Dissensions religieuses en France, apaisés par Eugène III.

1. Bien des événements, et des plus considérables, s'étaient accomplis autour de la Papauté, pendant la seconde croisade et dans le courant du règne de Baudoin III à Jérusalem, dont nous n'avons pas voulu rompre l'unité. Cette période du XIIe siècle, qui est le siècle de S. Bernard, n'en est ni la moins grande ni la moins vivante. Revenons en arrière jusqu'à la fin de l'année 1146, et au moment où Eugène III entre en France par la Bourgogne, à l'exem-

ple de ses prédécesseurs persécutés, pour ne pas envenimer par sa présence les désordres excités en Italie par les Arnaldistes. L'Église de France, à cette époque, était loin de jouir de la plénitude de la paix. Dans le nord, il était question de scinder un diocèse pour en former deux, chose toujours grave et difficile. L'union datait de loin ; elle avait poussé de profondes racines. A peu près cinq cents ans auparavant, à la mort de S. Eleuthère, S. Medard, déjà évêque de Noyon, avait été fait en outre évêque de Tournay. Depuis, les diocésains de Tournay avaient fait maintes tentatives pour secouer le joug des prélats de Noyon, pour avoir de nouveau leurs évêques particuliers. Pascal II sur l'avis d'Ives de Chartres et Calixte II à la prière du roi Louis le Gros avaient fermé l'oreille à leurs vœux. Ils venaient maintenant, grâce à l'intercession de S. Bernard, de les voir exaucés, en 1146, par Eugène III, qui avait lui-même, avant de quitter Rome, donné la consécration épiscopale à leur évêque élu, Anselme abbé de Saint-Vincent de Laon, et rétabli la séparation des deux diocèses. Avant de passer les Alpes, Eugène III avait également coupé court à des désordres qui s'étaient produits au monastère de Saint-Ruf, près d'Avignon, contre l'abbé Nicolas de Brekspear. Nicolas, avant d'être à la tête de ce monastère, avait été pendant plusieurs années chanoine régulier dans la même maison. Voici ce qui nous est raconté du pieux chanoine dans un auteur contemporain[1] :

Patrie, famille et jeunesse de Nicolas Brekspear. Son entrée en religion.

2. « Anglais de nation, il eut pour père un homme obscur et sans fortune, qui laissa le siècle et son fils impubère encore, pour se faire moine à Saint-Alban — le père de Nicolas s'appelait Robert. — Nicolas devenu adolescent, ne pouvant pas fréquenter les écoles à cause de son indigence, allait chaque jour au monastère solliciter quelque maigre ressource pour vivre. Le père rougit de cette conduite de son enfant, secoua ses instincts paresseux par de mordantes paroles, et, le laissant dénué de tout secours, le chassa de sa présence avec colère. Abandonné par son protecteur naturel, ne pouvant plus compter que sur lui-même, poussé par le besoin à oser

[1] GUILL. NEUBRIG., *de Reb. Anglic.*, II, 6.

quelque chose, Nicolas prit ses dispositions pour franchir la mer et se rendre dans les Gaules ; il se sentait naïvement honteux de travailler aux champs ou de mendier dans sa patrie. Comme le succès semblait le fuir encore plus en France, il s'avança plus loin et parvint à pied jusqu'au-de-là du Rhône, dans ce beau pays qu'on nomme la Provence. Il y a dans cette contrée un célèbre monastère de clercs réguliers, du nom de Saint-Ruf — il était dans la banlieue d'Avignon et devait être plus tard transféré à Valence. — Arrivé là et trouvant l'occasion de gagner sa vie, Nicolas s'efforça de mériter les bonnes grâces des frères, — les auteurs appellent les chanoines réguliers tantôt frères et tantôt moines. — Il était pour eux un serviteur docile, prévenant, empressé. Avec un corps aux formes élégantes, une réelle distinction, une figure agréable, de la prudence dans les discours, une obéissance toujours en éveil, une constànte mausuétude, il plut à tous. Pressé de prendre l'habit de l'Ordre, il n'eut pas moins de bonheur à le revêtir que les religieux n'en témoignèrent à le lui donner. Il passa plusieurs années dans ce monastère, s'appliquant de tout son pouvoir à la stricte observation de la règle. Comme il avait l'esprit pénétrant et la parole facile, une lecture assidue et attentive lui fit faire de grands progrès dans la science et dans l'éloquence. Il advint de là que l'Abbé étant mort — il s'appelait Guillaume et mourut en 1137, — les chanoines le choisirent à l'unanimité pour père. Il était à leur tête depuis quelque temps, lorsqu'ils eurent regret, pour ne pas dire qu'ils s'indignèrent contre eux-mêmes, d'avoir élevé au-dessus d'eux un mendiant de la vieille, un vagabond étranger : ils lui devinrent infidèles et hostiles. Ces sentiments haineux s'envenimant de jour en jour, jusqu'à leur faire voir d'un mauvais œil un homme en qui ils avaient mis toutes leurs complaisances, ils inventèrent contre lui dans leurs conciliabules des chefs d'accusation, et l'appelèrent devant le Saint-Siége.

Nicolas est fait cardinal. Deux futurs papes.

3. « Eugène, de sainte mémoire, qui occupait alors le trône Pontifical, après avoir entendu les plaintes de ces fils rebelles, remarquant la sagesse et la modestie de Nicolas dans sa défense, consacra avec succès ses soins au rétablissement de la paix entre eux ;

par l'autorité et par la permission, il leur montra si bien et si souvent qu'ils devaient cesser leurs querelles et conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, qu'il les renvoya réconciliés à leur monastère. Mais l'esprit de malice, qui ne sait pas la douceur du repos, ne se reposa pas longtemps en effet, et la tempête gronda avec une recrudescence de rage. Les frères en appelèrent au même vénérable Pontife, quand leurs plaintes et leurs récriminations bourdonnaient encore à ses oreilles. Répondant alors avec la bonté et la prudence d'un père aux intérêts de l'une et de l'autre partie, je sais, dit-il, le siége de la plaie faite par Satan, je sais la cause de cette tempête parmi vous ; allez, choisissez-vous quelqu'un avec qui vous puissiez, ou plutôt vous vouliez vivre en paix ; celui-ci ne vous sera plus désormais à charge. — Sur quoi il congédia les frères, et, retenant l'Abbé au service du Siége de Pierre, il le créa cardinal-évêque d'Albano. » Nicolas de Brekspear devait, quelques années après, être Pontife Romain sous le nom d'Adrien IV. En 1145, Eugène III avait fait cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc Roland Paparo, de Sienne, qui devait également porter plus tard la tiare sous le nom d'Alexandre III.

Tumulte à sainte Geneviève de Paris. Réforme du chapitre.

4. Suivons maintenant Eugène III dans son voyage en France. A peine entré en Bourgogne, il visita Cluny, qu'il quitta pour se rendre à Dijon, où Louis VII vint au-devant de lui pour lui faire les honneurs de son royaume. De cette ville, il passa par Autun, et se rendit à Paris, où il se trouvait le jour de Pâques, 22 avril 1147. Quelques jours après, il voulut célébrer les Saints mystères dans l'église de Sainte-Geneviève, parce qu'elle était décorée du titre d'Apostolique. Là s'éleva, quand allait commencer la cérémonie, une contestation déplorable en elle-même, mais heureuse dans ses résultats, entre la suite d'Eugène III et les serviteurs des chanoines, au point qu'on en vint aux voies de fait, et que les gens du chapitre, outre qu'ils maltraitèrent ceux du Pape, allèrent jusqu'à frapper le roi, qui s'était entremis pour les apaiser. L'occasion était violente ; mais Suger, qui méditait la réforme de Sainte-Geneviève, ne la laissa point échapper. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin furent placés dans cette église dès l'année suivante. Un saint reli

gieux, Odo, prieur de Saint Victor, fut élu pour Abbé. Il n'exerça pas longtemps cette charge ; à sa mort, le prieur Garin fut élu pour lui succéder. Le nouvel abbé travaillait par tous les moyens à faire élire prieur un homme de son choix, et les autres religieux ne s'y refusaient point. Mais le candidat voulait faire reconnaître son élection par le roi, prétextant que Sainte-Geneviève était une abbaye royale. Il y réussit, malgré l'opposition du plus grand nombre, et surtout de Guillaume, qui fut plus tard Abbé de Roschild en Danemark, où il s'illustra par sa sainteté. Seulement lorsque ce prieur ainsi nommé par le roi voulut agiter la cloche pour convoquer les chanoines au réfectoire, Guillaume, indigné de l'injure faite aux prérogatives de l'Ordre, le repoussa durement et se saisissant de la cloche, remplit l'office de prieur. L'Abbé punit ce mouvement de zèle pour la justice comme un acte d'insubordination : Guillaume, condamné à faire publiquement pénitence, ne refusa pas de se soumettre, tout en déclarant néanmoins que ce n'était pas un prieur, mais un violateur des droits de l'Institut qu'il avait empêché de remplir l'office de prieur. La cause fut portée devant Eugène III, alors à Sens, et celui-ci releva Guillaume de la sentence de l'Abbé, dont il blâma sévèrement l'imprudente conduite.

Agitations prolongées. Prudence et fermeté de Suger.

5. Ces détails paraissent bien minimes, ils le sont en réalité ; mais ils ont leur importance, et, par rapport à notre objet, leur importance historique. Nous voyons par là les dificultés qu'il fallait surmonter, les résistances qu'il fallait vaincre, pour substituer aux chapitres séculiers ceux qui professaient la vie religieuse, les chanoines de S. Augustin. Pour aplanir les obstacles et consolider l'établissement nouveau, le souverain Pontife et le roi de France s'en reposèrent absolument sur l'Abbé Suger. Ils ne pouvaient mieux placer leur confiance, lui-même ne pouvait mieux la justifier. Sa conduite en cette occasion est un modèle de prudence et d'énergie. Il sut parlementer, recourir aux prières, faire des concessions ; mais ils ne sacrifia jamais les intérêts de la réforme ecclésiastique. Aux anciens chanoines séculiers qui ne voulurent pas accepter la règle monastique, il assura jusqu'à leur mort les revenus de leurs prébendes. Pour les réguliers qu'il leur substituait, il pourvut am-

plement aux dépenses nécessaires. D'abord, il avait compté sur la bienviellance et le concours de Gilduin Abbé de S. Victor, religieux exemplaire, esprit élevé, homme de dévouement et de zèle. C'est lui qu'il désirait placer à la tête de la nouvelle abbaye ; et voici ce qu'il écrivait au Pape : « Je me flattais de l'avoir pour promoteur, ou du moins pour auxiliaire, de ce pieux dessein. Assuré des bénédictions qui s'attachent à tout ce qu'il entreprend pour Dieu, je voulais le laisser maître d'arracher et de détruire, de planter et d'édifier ; peine inutile. » Repoussé de ce côté, le ministre ne perd pas courage ; c'est alors qu'il se rejette sur le prieur Odo. Mais l'Abbé résiste encore ; il faut employer des amis communs pour obtenir son adhésion. Enfin le vingt-quatre août, fête de S. Barthélemy, Suger lui-même était allé prendre Odo dans l'abbaye de S. Victor, pour le mener processionnellement à Sainte-Geneviève. Il l'investit ensuite de tous les droits, de tous les priviléges inhérents à sa dignité. C'est ce qu'il mande au Pape : « Les ordres de votre Sainteté sont désormais remplis. Il ne s'agit plus que de maintenir mon ouvrage. Nous le prévoyons, il s'élèvera des hommes jaloux, intéressés, impatients de la règle ou simplement ennemis du bien. Votre autorité sera nécessaire ; vous ne pourrez les réprimer qu'en tournant contre eux le glaive remis en vos mains. Il y aura des appellations rebutantes, d'incessantes récriminations, des procédures peut-être ; coupez court à tout ; l'œuvre alors subsistera pour le bien des fidèles et l'honneur du clergé. » Grâce à de sages et fortes mesures, l'œuvre fut décidément établie ; elle a prospéré dans le cours de plusieurs siècles.

§ II LE NOMINALISME THÉOLOGIQUE.

6. Pendant son séjour à Paris, le Souverain Pontife tint un synode pour juger Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, accusé d'hérésie. Laissons encore parler Otton de Freisengen[1]. Pour rendre la physionomie d'une époque rien à notre sens comme

Synode de Paris. Gilbert de la Porrée.

[1] OTTO FRISIN., *in Frid.*, I, 46, 47.

le langage de l'époque elle-même, en dépit des imperfections, et souvent par les idées personnelles dont il est empreint. « Il y eut alors en Aquitaine et dans la ville de Poitiers, un évêque du nom de Gilbert. Originaire de cette ville, depuis sa jeunesse jusqu'à ses vieux jours, il cultivait en divers lieux de la Gaule l'étude de la philosophie ; de fait et de nom il en était l'un des maîtres. Peu avant ce temps il avait été élevé en cette même ville au faîte épiscopal. Esprit vaste et subtil, dialecticien pénétrant, il avait accoutumé de dire beaucoup de choses autrement que le commun des hommes. Or, dans une circonstance où il présidait une grande assemblée du clergé de son diocèse, il mêla au discours qu'il fit en guise d'exhortation quelques vues insolites au sujet de la foi à la Sainte Trinité. Deux de ses archidiacres, Arnaud et Calon, le déférèrent à l'examen du Souverain Pontife et du Saint-Siége, comme fauteur d'une doctrine contraire à celle de l'Église. Dans ce but, ils s'étaient mis tous deux en route, et étaient allés trouver à Sienne en Toscane le Pontife Romain, lorsqu'il se rendait de Rome dans les Gaules. Après leur avoir donné audience et quand il connut le motif de leur voyage, le Pape leur répondit en peu de mots qu'il se rendait dans les Gaules, et que là il s'édifierait pleinement sur cette question, parce qu'il serait plus à même de l'examiner, grâce au grand nombre d'hommes érudits qui étaient dans ce pays. Les archidiacres retournent alors en France, et consultent Bernard, Abbé de Clairvaux, qu'ils font pencher en faveur de leur cause contre l'évêque. Autant cet abbé était animé d'un zèle ardent pour la religion, autant il sortait de sa mansuétude habituelle et devenait, en quelque sorte, sujet à prévention, — la prévention est ici dans l'esprit du chroniqueur, — quand il s'agissait de maîtres qui, confiants dans la sagesse du siècle, s'attachaient trop à suivre la raison humaine. Il les abhorrait, et s'il était mis sur leur compte quoi que ce fut de dissonant avec la foi chrétienne, il prêtait facilement l'oreille à de semblables propos. » Ainsi s'exprime Otton, qui plus tard, lorsque son esprit eut une vue plus claire des choses, rétracta les louanges exagérées qu'il avait données à Gilbert, pour rendre pleine justice à S. Bernard. L'exemple d'Arnaud de Brescia,

d'Abailard et de Gilbert lui-même prouve combien était dans le vrai le grand Abbé de Clairvaux.

7. Dès que les propositions entachées d'hérésies émises par l'évêque de Poitiers lui furent pleinement connues, cet infatigable athlète de la foi n'eût point de repos qu'il n'eût amené la comparution de l'hérésiarque devant les conciles, pour l'obliger à répondre aux accusations portées contre lui. « Gilbert, » continue Otton, « qui s'était soumis dès l'adolescence à l'enseignement des grands maîtres, tels qu'Hilaire de Poitiers, après lui Bernard de Chartres, en dernier lieu les deux frères Anselme et Raoul de Laon, et qui se fiait plus à leur autorité qu'à sa propre intelligence, avait puisé dans leurs leçons, non pas des connaissances superficielles, mais une solide instruction. Il ne s'était pas affranchi prématurément de la férule ; la gravité de ses mœurs et de sa conduite étaient en parfaite harmonie avec l'austérité de la science ; c'était aux choses sérieuses, et non pas aux jeux de l'imagination, qu'il avait appliqué son esprit. Il résultait de là que, mesurant le moindre geste et jusqu'au son de la voix, il se montrait, non moins que dans les actes, difficile dans les paroles, si bien que ce qu'il disait entrait parfois dans les intelligences exercées et cultivées; dans les têtes frivoles, jamais.» Cet éloge de Gilbert, qu'Otton rétracta solennellement à son lit de mort [1], ne montre que plus combien était nécessaire le synode de Paris assemblé par Eugène III pour juger ce faux docteur. Gilbert continuait l'erreur des nominalistes, sa logique l'avait conduit, à travers les catégories d'Aristote, à cette monstrueuse conséquence que l'essence divine, c'est-à-dire la forme par laquelle Dieu est Dieu, n'est pas Dieu, de même que la nature humaine n'est pas l'homme, mais la forme par laquelle il est homme ; de plus, il faisait clairement entendre que la nature divine ne s'est pas incarnée. A un autre point de vue, il devançait les protestants, quand il annihilait le mérite de l'homme, pour dire que nul n'est méritant excepté Jésus-Christ. Il ajoutait à cela cette opinion non moins erronée, que le baptême n'a son efficacité sacramentelle que

Erreurs de Gilbert. Concile de Reims.

[1] RADEVIC., *in Frid.*, II, 11.

pour ceux qui sont prédestinés au salut. Adam de Petitpont, depuis peu chanoine de l'Eglise de Paris, et Hugues de Champfleury, chancelier royal, déposèrent, sous la foi du serment, que Gilbert avait en effet exprimé quelques-unes de ces propositions en leur présence. Les discussions s'étant prolongées pendant plusieurs jours, Eugène III remit la cause à l'année suivante, au concile de Reims, qui eut lieu le quatrième dimanche du Carême, 21 mars 1148, et où furent condamnés Eon de Bretagne, les Henriciens du Midi et les apostoliques de Cologne, comme nous l'avons déjà raconté.

Symbole de foi promulgué à la suite du concile.

8. Voici le symbole de foi que le suprême docteur fit promulguer après le concile, contre les erreurs de Gilbert : « L'an du Seigneur onze cent quarante-huit, sous le pape Eugène III, ce symbole a été confirmé dans le concile de Reims par les Pères des provinces : Nous croyons et nous confessons que la simple nature de la divinité est Dieu, et qu'on ne peut nier en aucun sens catholique que la divinité soit Dieu et que Dieu soit la divinité. S'il est dit quelque part qu'il est sage par la sagesse du Seigneur, grand par sa grandeur, Dieu par sa divinité, et autres choses semblables, nous croyons qu'il n'est sage que par cette sagesse qui est Dieu lui-même, grand que par cette grandeur qui est Dieu lui-même, éternel que par cette éternité qui est Dieu lui-même, un que par cette unité qui est lui-même, Dieu que par cette divinité qui est lui-même, c'est-à-dire qu'il est sage, grand, éternel, un, Dieu par lui-même. Lorsque nous parlons des trois personnes, Père et Fils et Saint-Esprit, nous proclamons qu'elles-mêmes sont un seul Dieu, une seule substance divine ; et réciproquement, lorsque nous parlons d'un seul Dieu, d'une seule substance divine, nous confessons que Dieu seul lui-même, que l'unique substance divine est trois personnes. Nous croyons et nous confessons que Dieu seul, Père et Fils et Saint-Esprit, est éternel, et qu'il n'y a pas absolument de choses en Dieu, qu'on les appelle relations, ou propriétés, ou singularités, ou unités, ou de tout autre nom qu'on les désigne, qui ne soient pas Dieu. Nous croyons et nous confessons que la divinité elle-même, qu'on la nomme substance divine ou nature divine, s'est incarnée, mais dans le Fils. » Ce symbole, auquel nous au-

rons à revenir tout à l'heure, est postérieur au Concile. Quant à l'assemblée elle-même, elle arrêta dix-sept canons. Une page rétrospective nous en donnera mieux la notion que ne le ferait une sommaire analyse.

Le désordre continue. Impunité dénoncée par s. Bernard.

9. Quatre ans après, S. Bernard, dans son livre *de la Considération*, adressait à Eugène III les plaintes que voici : « Il m'est facile, tout en passant sous silence de nombreuses ou plutôt d'innombrables prescriptions négligées et foulées aux pieds, de vous montrer arraché plus d'un plant de votre propre main. Votre bouche n'a-t-elle point promulgué les canons sanctionnés par le concile de Reims ? Qui les observe ? qui les a observés ? Vous êtes dans l'illusion, si vous croyez qu'ils sont respectés. Nous ordonnons, avez-vous dit, que les évêques aussi bien que les clercs, soit par la superfluité et l'indécente variété des couleurs ou la molle recherche des habits, soit par la coupe des cheveux, ne scandalisent pas ceux qui les voient, tandis qu'ils doivent être leur règle et leur exemple ; qu'ils condamnent plutôt tout égarement dans leurs actes, de manière à inspirer par leur conduite l'amour de l'innocence, comme l'exige la dignité de leur rang dans la hiérarchie sainte ; et si, avertis par leurs évêques, ils n'obéissent pas dans les quarante jours, qu'ils soient privés de leurs bénéfices ecclésiastiques par l'autorité des mêmes prélats. Quant aux évêques, s'ils négligeaient d'appliquer cette peine, comme les fautes des inférieurs doivent être mises à la charge des supérieurs faibles et négligents, qu'ils ne remplissent pas la charge de pontife jusqu'à ce qu'ils aient imposé aux clercs de leur juridiction la peine établie par nous [1]. A cela nous avions cru devoir ajouter que nul ne devait être nommé archidiacre ou doyen, avant d'avoir été ordonné diacre et prêtre ; que les archidiacres et les doyens qui n'ont pas reçu les ordres, seraient privés du rang où ils avaient été élevés, s'ils poussaient la désobéissance jusqu'à ne vouloir pas les recevoir. Il était également défendu d'accorder ces honneurs à des adolescents, qui n'ont pas encore atteint l'âge du sacerdoce, quel que soit d'ailleurs l'éclat de leur nais-

[1] *Conc. Rhem.*, can. 2 et 9.

sance ou le mérite de leur vie. Ce sont là vos paroles et vous les avez vous-même sanctionnées : et le résultat ? Encore des adolescents, encore ceux qui n'ont pas reçu les ordres sacrés sont promus dans l'Eglise. Pour ce qui regarde la première prescription, le luxe des vêtements est interdit, mais il n'est pas restreint. La peine est édictée sans doute ; mais elle n'est nullement appliquée. Quatre ans sont déjà passés, depuis que nous avons entendu promulguer le commandement, et nous n'avons eu à pleurer sur aucun clerc privé de son bénéfice, sur aucun évêque suspendu de ses fonctions. Ce qui a été fait doit nous arracher les larmes les plus amères. Qu'est-ce donc ? L'impunité fille de l'incurie, mère de l'insolence, racine de l'impudeur, nourrice des transgressions [1]. »

Condamnation et soumission de Gilbert.

10. Ce fut après l'établissement des dix-sept canons que la cause de l'évêque de Poitiers fut introduite. S. Bernard soutint l'accusation avec sa véhémence habituelle, avec une logique si écrasante, qu'Eugène III, pour épargner à l'évêque la honte d'une grande publicité, décida qu'on ne continuerait les débats qu'après la dissolution du concile. Ecoutons le biographe du grand Abbé de Clairvaux. « Au Concile que le vénérable pape Eugène célébra dans la ville de Reims, Bernard, cet atlète sans égal de la sainte Eglise en son temps, plaida chaleureusement pour elle contre Gilbert : il perça d'abord à jour tout ce que Gilbert s'efforçait de cacher en jouant sur les mots ; puis, tant par ses arguments que par les témoignages des saints, il prit corps à corps l'erreur nouvelle dans une discussion de deux jours. Voyant alors que certains de ceux qui présidaient, tout en reconnaissant ce qu'il y avait d'attentoire à la foi dans la doctrine incriminée, hésitaient cependant encore à flétrir la personne du novateur, emporté par le feu de son zèle, il provoqua une réunion séparée de l'Eglise des Gaules dont il faisait partie. Puis, du commun avis des Pères des dix provinces, d'autres évêques et de plusieurs abbés, sous la dictée de l'homme de Dieu, à des dogmes nouveaux, on oppose un symbole nouveau. Il est revêtu de la signature de chacun des adhérents, afin que le zèle de

[1] BERNARD., *Consid.* IV.

tous, non moins irréprochable que leur foi, éclate à tous les yeux. C'est ainsi qu'enfin le jugement apostolique et l'autorité de l'Eglise universelle condamnent l'erreur dénoncée. On demande à l'évêque Gilbert s'il souscrit à cette condamnation : il y souscrit, et rejetant publiquement ce qu'il avait d'abord écrit et affirmé, il obtient le pardon, d'autant plus qu'on avait préalablement établi cette condition que la discussion n'aurait lieu que sur sa promesse de corriger volontiers sa manière de voir d'après la décision de la sainte Eglise [1]. » Il suit de là que Gilbert, bien qu'il eût formulé des propositions entachées d'hérésie, ne fut pas hérétique, puisqu'il fut entièrement exempt de l'obstination qui, selon S. Augustin, fait un homme hérétique. Aussi ne fut-il pas privé de son rang d'évêque. Quant au Symbole nouveau, écrit alors par S. Bernard, nous dit son biographe, et signé par les évêques, pour comprendre la controverse dont il fut la source contre Eugène III de la part des cardinaux, il faut recourir au récit d'Otton de Freisingen [2] : « Le Synode fini, et de salutaires canons ayant été promulgués pour ajouter de nouveaux décrets aux anciens ou pour les confirmer, les plus sages et les moins éloignés de Reims sont retenus pour terminer la cause de l'évêque Gilbert. »

Vives représentations des cardinaux au Pape, contre S. Bernard.

11. Il reproduit ensuite le débat, présidé par le Souverain Pontife, qui parfois y prenait part ; il rapporte le Symbole nouveau œuvre de S. Bernard ratifiée par toute l'Église des Gaules ; puis il continue : « Cet acte de l'Eglise des Gaules émut si vivement les cardinaux, qu'ils entrèrent, l'indignation au cœur, dans le lieu de l'assemblée, et comme un seul homme ils dirent sans détour au Pontife : Vous devez savoir qu'ayant été promu au gouvernement de toute l'Église par nous, sur qui tourne comme sur des gonds l'axe de cette Église universelle ; devenu d'homme privé père de tous les fidèles, il importe qu'à l'avenir vous soyez, non pas à vous, mais à nous ; qu'au lieu de faire prévaloir les amitiés privées et récentes sur les amitiés anciennes et communes, vous veilliez à

[1] Gofrid., *Vit. S. Bern.*, III, 5.
[2] Otto Fris., *in Frider.*, I, 56, 57.

l'utilité de tous. Votre devoir ne serait-il plus de maintenir avec soin les prérogatives de la Curie romaine selon les obligations de votre charge ? Or qu'a fait votre abbé, et avec lui l'Église des Gaules ? Par quelle témérité a-t-il levé la tête contre la primauté et la domination du Siége de Rome ! Ce Siége n'est-il pas le seul qui ferme et personne n'ouvre, qui ouvre et personne ne ferme ? Lui seul ayant le droit de décider en matière de foi catholique, nul ne peut porter atteinte à ce privilége inaliénable. Et voici que ces Gaulois, rejetant avec mépris notre intervention, agissant en notre absence, ont été assez présomptueux, sans nous consulter et comme voulant mettre la dernière main à une sentence inachevée, pour écrire leur foi à la suite des canons qui ont été naguère discutés avec notre partipation. Certes, s'il se fût passé quelque chose de semblable en Orient, à Alexandrie ou à Antioche, devant tous les patriarches, rien ne se fût maintenu sur de fermes fondements sans le concours de notre autorité. Bien plus, d'après les enseignements et les exemples des anciens Pères, on réserverait la décision définitive à l'examen de Rome. Comment donc ceux-ci osent-ils commettre en notre présence une usurpation interdite à ceux qui sont le plus loin de nous et plus grands que nous ? C'est pourquoi notre volonté est que vous vous leviez promptement contre une nouveauté si tèméraire, et que vous ne mettiez aucun retard à châtier leur audace. »

Réponse de s. Bernard. Tout s'éclaircit et se calme.

12. Tel était le langage adressé au Pape par tout le Sacré-Collége s'il faut du moins s'en rapporter au chroniqueur allemand. Mais il est entaché d'une exagération manifeste, que nous n'avons pas atténuée, laissant au lecteur le soin d'en faire justice. Il poursuit : « Autant il y avait de Cardinaux, autant on eût dit de Paul résistant en face a Pierre, lui reprochant d'être de connivence avec les auteurs de ce qui s'était fait ; il leur paraissait qu'il était répréhensible, puisque les définitions de la foi n'appartiennent à nul autre qu'à eux, cet autre d'ailleurs eût-il une vie exemplaire, eut-il le don des miracles, comme c'était le cas pour Bernard. Quelque saint qu'il fût, par cela même qu'il était encore dans cette demeure de chair, il était de beaucoup inférieur à l'Ange, à qui l'Apôtre ne pensait pas qu'une si grande prérogative pût être laissée. Celui-là

même qui a dit: « Ne savez-vous point que nous jugerons les Anges eux-mêmes? » a formulé sans détour et sans hésitation cette grave sentence: « Quand même un Ange descendrait du ciel pour vous annoncer autre chose que ce que nous avons annoncé, qu'il soit anathème. » Le pape les calme comme il peut par de douces paroles, mande l'Abbé, le presse de questions sur la rédaction du symbole. Bernard répond avec humilité et respect « que les évêques et lui n'ont rien défini de ce que disent les canons du concile; l'évêque de Poitiers leur a jeté de défi : Que votre foi soit écrite. » Comme il ne voulait pas le faire seul, il a simplement exposé sa manière de voir en la corroborant de l'autorité et du témoignage des autres ; qu'ils n'entendent rien imposer, rien décider par eux-mêmes ; qu'ils soumettent tout au souverain Pontife, entouré de son auguste conseil. Cette humble et modeste réponse apaisa l'irritation des cardinaux, mais avec cette réserve que l'écrit promulgué à l'insu, pour ainsi dire, de la curie, n'aurait aucune autorité, ne serait point regardé dans l'Église comme Symbole véritable, tel que ceux qu'on a coutume de faire dans les conciles contre les hérésies, à moins qu'il ne fût confirmé par l'Église romaine elle-même. Ce qui fut accepté.

Révélations de ste Hildegarde examinées et confirmées par le souverain Pontife.

13. Après le Concile de Reims, comme le pape Eugène, écrit l'abbé Théodore dans les actes de Sainte Hildegarde [1], « était à Trèves, où il avait été appelé par Adalbéron archevêque de cette ville, il sembla bon à l'archevêque de Mayence et aux principaux du clergé formant synode, d'en référer à la connaissance du successeur de Pierre, afin de savoir s'il fallait accepter ou rejeter les visions de Sainte Hildegarde, vierge vouée à la vie monastique. Le Pape, qui était doué de la plus haute discrétion, bien qu'étonné au récit d'une si grande nouveauté, sachant que toutes choses sont possibles à Dieu, plein du désir de s'informer de cette affaire avec plus de soin, envoya le vénérable évêque de Verdun, avec le primicier Adalbert et d'autres personnes d'élite, au monastère où cette vierge vivait cloîtrée depuis tant d'années, afin d'apprendre d'elle-

[1] Apud Sur., tom. v, die xvii Sept.

même ce qu'il en était, sans bruit et sans stimulant de vaine curiosité. Hildegarde leur ayant fait connaître avec simplicité ce qui la concernait, les envoyés revinrent vers le Souverain Pontife, et firent cesser son attente et celle de tous, en rapportant ce qu'ils avaient entendu. Ces informations prises, le Pape ordonne qu'on lui présente les écrits de la bienheureuse, qu'on avait apportées de ce cloître ; il les prit lui-même, et, remplissant l'office de lecteur, il en donna publiquement connaissance à l'archevêque, aux cardinaux, à tous les membres du clergé présents. Publiant ensuite les réponses de ceux qu'il avait envoyés pour éclaircir cette affaire, il porta tous les cœurs et toutes les voix à louer et à bénir le Créateur. Là se trouvait entre autres l'Abbé de Clairvaux Bernard, de sainte mémoire, qui intercédait, avec l'assentiment universel pour que le Souverait Pontife ne permît pas qu'une si pure lumière fût étouffée dans les ténèbres du silence, et pour qu'il confirmât de son autorité une si grande grâce, que le Seigneur avait daigné manifester en son temps. Le père commun des fidèles, donnant avec autant de bonté que de pénétration son adhésion à ces vues, par une lettre à cette bienheureuse vierge, l'exhorta à écrire, en lui accordant au nom de Jésus-Christ et de S. Pierre la liberté de publier toutes les révélations qui lui était faites par le Saint-Esprit. » Dans les œuvres de Jean de Salisbury, à la fin de la cent-soixante onzième lettre du livre premier de la correspondance de S. Thomas Becket, se trouve un passage qui prouve combien ce grand prélat avait une estime particulière pour les visions et oracles de sainte Hildegarde.

Eugène III visite Clairvaux ; sa mortification et son humilité.

14. Après ce voyage de Trèves, Eugène III, reprenant le chemin de Rome, visita le monastère de Clairvaux, l'heureux berceau, de sa vocation religieuse, le séjour de ses meilleures années, « offrant, » dit un témoin oculaire, [1] « la gloire du Pontificat romain aux yeux des pauvres. Tous admirent dans cette suprême élévation la modestie suprême, la vertu d'une sainte profession maintenue avec persévérance sur un si haut faite, en sorte que l'humilité unie à

[1] BERN. BONNEVAL., *Vit. S. Bern.*, II, 8.

la grandeur se mêle assez à l'éclat extérieur du rang pour montrer que la vertu l'alimente toujours intérieurement. Une tunique de laine adhérait à sa chair ; nuit et jour vêtu d'une cucule, il la portait debout, il la portait sur sa couche. Gardant au-dessous l'habit monastique,il se montrait Pontife au-dehors et par les mœurs et par les vêtements, résolvant ce difficile problème d'être en un seul homme l'expression de personnes diverses. On plaçait autour de lui des coussins rehaussés de broderies. Son lit recouvert de riches étoffes était entouré d'une courtine de pourpre. Mais, si l'on eût écarté ces couvertures, on eût trouvé sous un grossier tissu de laine des sarments coupés à morceaux et cousus avec de la paille fortement comprimée. L'homme s'en tient au visage, Dieu voit au fond du cœur : Eugène III donnait satisfaction et aux regards de Dieu et aux regards des hommes. Quand il exerce le ministère de la parole, ce n'est pas sans verser des larmes et sans mêler à ses discours des soupirs venus du fond du cœur ; il exhorte et console les fidèles, il se montre à eux comme leur frère et leur compagnon, et non pas comme un seigneur et un maître. Le grand nombre de gens qui l'accompagnaient le lui permettant pas de séjourner à Clairvaux trop longtemps, il salua les frères et reprit, » après quelques jours, « le chemin de l'Italie. »

15. Eugène III visita également Cîteaux, berceau de l'Ordre de S. Bernard, et nous lisons à ce propos dans le pieux biographe : « La même année, les abbés ayant été réunis à Cîteaux selon la coutume, le même vénérable pape fut présent à cette assemblée, moins pour la présider au nom de l'autorité apostolique, que pour résider au milieu d'eux et comme l'un d'eux au nom de la charité fraternelle. Le soir venu et l'assemblée dissoute, Bernard s'était retiré dans la cellule où il s'étendait sur sa rude couche, lorsqu'on vint lui présenter un enfant atteint de surdité. Cet enfant était du voisinage, et, d'après ce que nous avons su plus tard, occupé de bonne heure à la garde d'un troupeau. Frappé d'une terreur subite, il avait totalement perdu la faculté d'entendre. Le serviteur de Dieu, après s'être mis en prière, imposa les mains à l'enfant, et lui demanda s'il entendait. Et celui-ci de s'écrier aussitôt avec un

Le Pape à Cîteaux. Miracle opéré par S. Bernard.

admirable élan de joie pieuse : J'entends, seigneur, j'entends! et il embrassait si étroitement les genoux du saint, qu'on ne put l'en détacher qu'à grand'peine. Son cri avait été entendu ; le jeune pâtre fut présenté au Souverain Pontife et aux personnes de son entourage ; le miracle eut un immense retentissement.» Le saint avait reçu du pape, en 1147, la mission d'évangéliser les contrées dont Toulouse est la capitale.

§. III. MISSION DE S. BERNARD A TOULOUSE.

Lettre de s. Bernard au comte de Toulouse. Ravages exercés par l'hérésie.

16. Avant de se rendre dans le Midi pour y combattre les erreurs et les abominations du Manichéisme, voici ce que S. Bernard écrivait au comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, le dernier fils de Raymond IV : « Que n'avons-nous pas ouï dire, que ne savons-nous pas des ravages exercés dans les Eglises de Dieu par l'hérétique Henri, ravages qui se continuent encore? Il sévit dans vos États ce loup rapace caché sous une peau de brebis, mais facile à reconnaître d'après l'indication du Seigneur : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » *Matth*, . VII 15. Les basiliques demeurent sans peuples, les peuples sans prêtres, les prêtres sans respect, les chrétiens sans le Christ. Les églises sont regardées comme des synagogues ; on nie la sainteté du divin sanctuaire ; on ne tient plus les sacrements pour des choses sacrées ; les jours de fête sont privés de leur solennité. Les hommes meurent dans leurs péchés ; les âmes sont jetées pêle-mêle devant le redoutable tribunal, n'ayant pas été réconciliés par la pénitence, ni fortifiées par la sainte communion. Les enfants des chrétiens n'ont plus accès à la vie du Christ, puisqu'on leur refuse la grâce du baptême ; on ne leur permet plus d'approcher du salut, alors que le Sauveur crie pour eux avec tant de miséricorde : « Laissez les petits enfants venir à moi. » *Matth.* XIX, 14. Pourquoi, je vous le demande, envier aux petits enfants l'Enfant Sauveur qui leur est né? Mais c'est-là une envie diabolique ; par une telle envie la mort entra dans l'univers. L'hérétique pense t-il que les petits n'ont pas besoin de Sauveur, parce qu'ils sont petits?... Non, il ne vient pas de Dieu cet homme dont les actes et

les paroles sont aussi contraires à Dieu. Et cependant, ô douleur! il est écouté par un grand nombre, il a tout un peuple qui le suit. Peuple infortuné! à la voix d'un seul hérétique ont fait silence en lui les voix des prophètes et des apôtres, qui ne cessent de chanter, dans un même esprit de vérité, l'union de l'Église sortie de toutes les nations pour n'en former qu'une en Jésus-Christ. Les divins oracles sont donc convaincus de mensonge; les yeux et les intelligences du monde entier sont également dans l'erreur, lisant la prédiction et la voyant accomplie. Cette vérité manifeste pour tous, lui seul, par un aveuglement incompréhensible et pleinement judaïque, s'obstine à ne pas la voir, ou s'efforce de l'anéantir. Par je ne sais quel art satanique, il a fait qu'un peuple dénué de raison et de sentiment repousse l'évidence, n'en croit plus à ses propres yeux...

17.. « Touché d'une si profonde misère, bien que je sois accablé par la maladie, j'ai pris le chemin de vos contrées, personne n'étant là pour résister à l'étrange et furieux animal qui les dévaste, personne pour accomplir l'œuvre du salut. Il était chassé de toute la France, à cause des mêmes déprévations; il n'a trouvé d'accès que dans vos province. Or, qu'il puisse là, sous votre domination, donner sûrement carrière à toute sa rage, jugez vous-même, illustre prince, si cela convient à votre honneur. Je ne m'étonne pas, du reste, que ce rusé serpent ait trompé votre religion, en se convrant des plus belles apparences. Sachez ce qu'il est au fond. C'est un apostat de la pire espèce; il a quitté l'habit religieux, la profession monastique, pour retourner aux ignominies de la chair et du siècle, comme le chien à son vomissement. La honte ne lui permettant pas d'habiter parmi ses proches, au milieu de ceux qui le connaissaient, ou plutôt expulsé par eux à cause de ses crimes, il a ceint ses reins, s'est mis à courir par des routes ignorées, vagabond et fugitif sur la terre. Comme il ne manquait pas d'instruction, il a prêché pour vivre; et ce que lui rapportait au-delà sa parole vénale, il le consumait dans le jeu, quand il ne l'employait pas à satisfaire de plus ignobles passions... Telle est, je vous l'ai dit, la cause de ma prochaine arrivée. Je ne viens pas de moi-même; c'est l'appel de l'Église et sa commisération qui m'envoient vers

Dévouement du saint. Fureurs de l'hérésiarque. Légation apostolique.

vous. S'il nous est donné d'arracher cett efatale épine et ses rejetons, avant qu'ils aient acquis plus de force, ce n'est pas à moi, qui ne suis rien, c'est aux saints évêques dont je suis le compagnon, c'est à votre coopération puissante que le mérite en sera dû. Dans ce nombre est le vénérable évêque d'Ostie, délégué spécialement dans ce but par le Siége apostolique : il a déjà fait de grandes choses en Israël ; par lui le Seigneur a procuré de nombreuses victoires à son Eglise. Il est de votre intérêt de lui faire un accueil honorable, ainsi qu'à tous ses coopérateurs ; faites en sorte que les labeurs de ces hommes éminents, se dévouant au salut de votre peuple, et même à votre salut personnel, ne soient pas inefficaces. »[1]

Itinéraire de la légation ; son arrivée à Sarlat.

18. Malgré ses infirmités, qui s'aggravaient de jour en jour, Bernard suivit de près cette lettre. Il ne marchait pas seul, comme il vient de le dire; le Pape avait mis à la tête de cette mission le cardinal Albéric évêque d'Ostie, l'un des personnages les plus éminents du Sacré-Collége, en lui donnant le titre et les pouvoirs de légat. Nous avons vu combien de légations, non moins difficiles qu'importantes, Abéric avait déjà remplies pour la gloire de la religion et le bonheur des peuples. Il n'avait pas cependant voulu s'engager dans cette nouvelle entreprise sans se faire accompagner de plusieurs prélats, aussi distingués par leur science que par leur zéle et leur piété. De ce nombre était le saint évêque de Chartres, cet inséparable ami de Bernard dans les expéditions de ce genre. Comme on se dirigeait vers le Midi en passant par Poitiers, non loin de cette ville le grand Abbé de Clairvaux tomba dangeureusement malade ; on craignit un instant pour ses jours. C'était l'œuvre elle-même qui périclitait dans sa personne ; l'infériorité de son rang n'empêchait pas qu'il n'en fût l'âme et le chef véritable, dans l'estime de tous, dans celle en particulier de ses collègues. Dieu permit qu'il recouvrât assez de force et de santé pour se remettre en route, ou plutôt le feu de l'amour Divin remplaçait en lui le flamme de la vie physique prête à s'évanouir. Il n'avait plus que six ans à passer

[1] S. BERNARDI Epist. CCXLI.

sur la terre, et la mort était empreinte sur chacun de ses traits. L'itinéraire se continua par Angoulême, Bordeaux, Bergerac, Périgueux et Sarlat. Cette dernière ville était un centre redouté de l'hérésie manichéenne. S. Bernard l'ébranla d'abord par l'éloquence de ses prédications, puis acheva de la convertir par la puissance de ses miracles. Il faut en citer un, quelles que soient les limites qui nous sont imposées. L'histoire générale n'a-t-elle pas pour objet de manifester l'action divine au sein de la nature humaine?

Miracle opéré par s. Bernard. Comment il est accueilli par la ville de Toulouse.

19. Les habitants accouraient et se pressaient autour du thaumaturge, lui présentant des pains à bénir. — A ce signe, leur dit-il, vous discernerez les vérités que nous vous prêchons des erreurs que vous prêchent les hérétiques. Faites goûter de ce pain à vos malades ; ils seront guéris. — Oui sans doute, ils le seront, crut devoir ajouter l'évêque de Chartres, s'ils en mangent avec une véritable foi. — Cette restriction lui semblait dictée par la prudence. — Ce n'est pas ce que je dis, reprit alors Bernard avec un saint enthousiasme, je dis simplement qu'ils seront guéris par là même qu'ils en mangeront ; et de la sorte nul ne pourra douter que nous ne soyons les envoyés de Dieu, les ministres de sa parole. — La prédiction fut pleinement justifiée par l'événement. Bernard se hâta de quitter la ville et se garda bien d'y revenir, de peur d'être accablé par la foule enthousiaste et reconnaissante. On l'attendait impatiemment à Toulouse, où sa réputation l'avait précédé. La réception fut empreinte d'un respect religieux, d'une vénération profonde. Les Toulousains virent en lui le grand saint beaucoup plus que le grand homme. Dès son arrivée, il ne passa pas un jour sans annoncer la parole évangélique ; et ce n'est pas seulement l'erreur, c'est le vice qu'il attaquait dans ses sermons avec autant de succès que de zèle. Le peuple ne comprenait pas toujours l'orateur ; mais on le comprenait bien moins en Allemagne : ici comme là-bas, l'éloquence de la sainteté soulevait les masses, excitait d'incroyables transports, opérait les conversions les plus éclatantes. Geoffroy de Clairvaux, son biographe occulte, l'accompagnait dans cette mission ; il ne sait comment exprimer le spectacle dont il est le témoin. C'était une exubérance, une

exaltation, une fougue de sentiments pieux qui se renouvelait sans cesse. Le séjour de Bernard à Toulouse ne fut pas de longue durée il suffira pour reculer d'un demi-siècle l'explosion imminente du socialisme manichéen.

Les sectaires et leur chef. Innombrables conversions.

20. La secte se recrutait ostensiblement parmi les classes laborieuses; et de tous les corps de métier, les tisserands se distinguaient par leur obtination et leur fanastisme. Qui pourrait savoir pourquoi? Je l'ignore; mais c'est un trait que je relève dans tous les historiens sans exception. Les hommes du peuple n'étaient pas les seuls ni les plus dangereux partisans du faux ermite Henri. Beaucoup de nobles et de riches le favorisaient en secret et le tenaient caché dans leurs demeures; car il avait disparu du moment où les missionnaires s'étaient mis à l'œuvre. N'ayant pas sans doute oublié sa déconvenue et son humiliation lors de sa conférence avec Hildebert, le saint évêque du Mans, il n'allait pas se commettre avec un antagoniste tel que S. Bernard. On eut beau l'engager à se produire, à venir en public soutenir la vérité de sa doctrine; il resta sourd à tous les appels, fuyant de bourgade en bourgade, ne trouvant jamais de retraite assez cachée. L'œuvre sainte se continuait d'une manière merveilleuse. En peu de jours, Toulouse parut avoir changé de face; le légat et ceux qui l'accompagnaient estimèrent qu'elle était entièrement délivrée de l'hérésie. Les nobles promirent de ne plus accorder leur protection ni donner asile aux dissidents fugitifs. De sages et sévères mesures sont adoptées par les magistrats pour assurer la paix de l'Eglise et le triomphe de la vertu. Quelle était alors l'attitude du comte de Toulouse, de cet Alphonse Jourdain, qui semblait avoir d'abord favorisé les hérétiques, comme certains historiens l'insinuent, comme le ferait même présumer la précédente lettre? Ce qu'on peut dire de mieux, c'est qu'il ne se trouve nulle part en opposition avec la pacifique croisade, et que peu de mois après il partait pour la croisade guerrière de l'Orient, où la mort l'attendait, où ses cendres devaient être mêlées à celles de son père. Les conversions opérées parmi les Toulousains n'avaient pas été aussi faciles qu'on serait tenté de le penser par la promptitude et le nombre. Ni les exhor-

tations ni les raisonnement n'en venaient toujours à bout ; les miracles avaient plus d'une fois été nécessaires. Ils ne manquèrent pas. Encore ici nous devons en citer un par égard pour notre siècle, qui ne croit plus ou s'efforce du moins de ne pas croire, bien qu'il soit permis de lui faire l'application de ce vers célèbre :

« Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles? »

Le miracle inaugure, accompagne et suit la mission de Bernard.

21. L'Abbé de Clairvaux avait reçu l'hospitalité dans le monastère de Saint-Sernin, alors occupé par des chanoines réguliers. L'un d'eux était connu de toute la ville et des environs, parce qu'il exerçait la médecine et qu'il avait acquis une grande réputation dans son art. Or, il était lui-même malade, paralysé depuis sept mois, quand arrivèrent les misionnaires apostoliques. En ce moment, on n'attendait que son dernier souffle. Animé d'une vive foi, le moribond se fait transporter dans une chambre voisine de celle où logeait Bernard. Il le supplie d'entendre sa confession, puis avec la même confiance il lui demande la santé. A l'heure même, sur un signe de croix formé par le saint, il s'élance de sa couche, et le suit partout, avec des transports de reconnaissance et de joie, comme le paralytique de l'Évangile. Le miracle ne pouvait être nié ; une ville entière vit la guérison. Le chanoine ne voulait pas se séparer de son bienfaiteur ; il devint son frère en embrassant l'Ordre de Citeaux. Après quelques années de profession il revint dans la province de Toulouse et fut Abbé de Valdeau. Le zèle de Bernard ne se renferma pas dans la ville même ; il s'étendit à des bourgs environnants, où son souvenir est resté malgré les révolutions et les siècles. On connaît dans le Toulousain le bourg S. Bernard. La prédiction apostolique était partout également fructueuse, à part une exception, que les chroniqueurs du temps et les traditions locales ne nous laissent pas ignorer. A quatre ou cinq lieues de Toulouse, vers le Levant, les hérétiques, désignés alors sous le nom commun d'Ariens, avaient leur principal repaire dans la petite ville de Verfeil. Elle ne contenait guère qu'une centaine de maisons plus ou moins fortifiées, réunis par une même enceinte, et toutes habitées par des chevaliers qui ceux-là ne dissimulaient point leur

amour pour cet étrange arianisme, la haine dont ils étaient animés pour le clergé, la protection dont ils couvraient les sectaires. « Là se trouvait le siége de Satan, » dit le pieux biographe que nous suivons. Bernard n'hésita pas à venir attaquer l'hydre de l'hérésie jusque dans son antre. Il y fut admis, il prêcha dans l'église ; mais à peine avait-il commencé que les principaux de ses auditeurs sortirent, non sans affecter un air d'ostentation et de mépris. Leur exemple entraîne tout le reste. Loin de se déconcerter, le prédicateur sort à son tour et se met à prêcher sur la place publique. Dès les premiers mots, les braves chevaliers prennent la fuite et vont se cacher de tous les côtés, laissant le petit peuple écouter encore le saint. Cela ne fait pas néanmoins leur compte ; ils se ravisent et reviennent au sermon, mais pour l'empêcher en poussant de continuelles clameurs. Ne pouvant remplir son ministère, Bernard secoue la poussière de ses pieds; il s'éloigne en jetant sa malédiction sur le château. Un choniqueur du treizième siécle déclare que cette malédiction eut les plus terribles effets. Lui-même avait vu dans son enfance le dernier maudit du château de Verfeil, tombé dans la plus extrême misère, objet de répulsion et de pitié.

Réception faite à S. Bernard dans la ville d'Albi. Effet merveilleux de sa prédication.

22. Après avoir quitté le pays de Toulouse, S. Bernard se dirigea vers la ville d'Albi, qui devait plus tard donner son nom à l'hérésie manichéenne. Presque tous les habitants en étaient infectés; elle en était déjà le centre et la capitale. Le légat Albéric avait précédé le saint de deux jours. Les habitants lui firent une réception insultante et dérisoire. C'est au bruit des tambours, avec une escorte d'ânes, parmi les chansons et les huées qu'ils l'introduisirent dans leur ville. Le prélat ayant voulu célébrer la messe à son arrivée, trente personnes au plus se trouvèrent réunies. Mais le troisiéme jour, quand le saint Abbé fut aux portes, toute la population, seigneurs et magistrats en tête, était accourue pour le recevoir avec les démonstrations de la joie la plus expansive et du respect le plus profond. Aucun désordre, rien de malséant dans cet entousiasme, bien qu'on se disputât le bonheur de contempler ses traits amaigris et de toucher les bords de sa robe. Le lendemain, fête de S. Pierre, comme il devait prêcher,

la vaste cathédrale ne pouvait contenir la multitude avide de l'entendre ; elle refluait au dehors. « Je suis le semeur de l'Évangile, s'écrie l'orateur planant sur l'immense assemblée ; mais le champ est envahie déjà par la mauvaise semence. Je ne désespère néanmoins ni de votre raison ni de votre cœur. Deux Doctrines sont en présence ; je veux que vous puissiez choisir. » Entrant aussitôt en matière, il parcourt les points essentiels de division et de controverse, en commençant par le sacrement de l'autel. Il oppose sur chacun les enseignements de l'Eglise catholique à ceux de l'hérésie, et par la comparaison même fait admirablement ressortir la supériorité des uns sur les autres ; puis, s'animant par degrés, cédant au torrent de son éloquence, il venge la vérité de Dieu méconnue, son amour outragé. Tout à coup il s'arrête, et demande à ses auditeurs quelle est celle des deux doctrines qu'ils veulent maintenant embrasser. Tous répondent d'une voix unanime qu'ils vivront et mourront dans la religion de Bernard. — De l'Église notre mère, poursuit-il ; jurez de lui demeurer à jamais fidèles ; levez la main au ciel en signe de votre retour. — Tous encore la lévèrent, en poussant des acclamations mêlées de sanglots et de larmes. S'il n'est pas permis à l'historien d'omettre de pareilles scènes, il n'a nul besoin de les commenter. La conversion des habitants d'Albi ne fut pas moins durable que sincère ; et ce n'est pas leur rechute dans l'hérésie, comme certains auteurs le prétendent, qui justifie le nom sous lequel elle est désignée. Les fatigues de cette laborieuse et féconde mission avaient épuisé les forces de ceux qui l'accomplirent. Des deux principaux chefs, le cardinal Albéric et l'évêque de Chartres, aucun ne devait assister au concile de Reims, tenu l'année suivante. Ces grandes lumières de l'Église, ces illustres amis de Bernard, s'éteignirent avant l'époque si rapprochée de la solennelle réunion. Bernard lui-même revenait presque mourant à Clairvaux, mais pour retourner bientôt à de nouvelles luttes. Dans un instant nous le suivrons, pour respirer une dernière fois les doux et vivifiants parfums de sa solitude et de son âme. Citons auparavant sa lettre aux habitants de Toulouse. Ce n'est pas nous détourner du but, c'est nous hâter de l'atteindre.

Lettre de s. Bernard aux Toulousains après sa mission.

23. L'arrivée de notre bien cher frère et coabbé Bernard de Grand'-Selve, nous a rempli d'allégresse ; nous nous sommes réjoui sur ce qu'il nous a dit de vous, de la constance et de la sincérité de votre foi envers Dieu, de votre affection persévérante et dévouée envers nous, du zèle et de l'aversion que vous montrez envers les hérétiques ; si bien que chacun de vous peut dire en toute justice : « N'ai-je pas haï, Seigneur, ceux qui vous haïssaient, et ne frémissais-je pas contre vos ennemis ? Je les haïssais d'une haine parfaite, ils sont devenus mes ennemis à moi. » *Psalm.* CXXXVIII. 21, 22. Nous rendons grâces à Dieu de ce que notre visite au milieu de vous n'a pas été stérile. Rapide a été notre séjour, mais non infructueux. La vérité vous étant manifestée par nous, et non-seulement par la parole, mais encore et surtout par la puissance divine, les loups se sont trouvés pris, alors que venant à vous sous une peau d'agneau, ils dévoraient votre peuple comme le pain qui nous sert d'aliment, comme des brebis destinées à la boucherie ; se sont également trouvés pris les renards qui démolissaient la précieuse vigne du Seigneur, votre ville ; pris,et non cependant arrêtés.Donc, mes bien-aimés, ne vous lassez pas de les poursuivre, saisissez-les, n'ayez point de relâche, qu'ils n'aient entièrement disparu, qu'ils ne se soient éloignés de toutes vos frontières ; car il est trop dangereux de dormir près des serpents. Ils ont tendu leurs embûches, ils se tiennent dans leurs repaires secrets avec les riches du monde, afin de donner la mort aux innocents. Voilà « les voleurs et les larrons » que stigmatise le Seigneur dans l'Evangile. *Joan.* X. 8. Pervertis qu'ils sont, ils aspirent à pervertir, flétrissant votre bonne renommée, corrompant votre foi... Qui me donnerait d'avoir la possibilité de revenir au milieu de vous ?Je conserve toujours le désir et le projet, si la volonté de Dieu daigne me le permettre, de vous voir une seconde fois, quoique malade et débile, dans l'intérêt de votre instruction et de votre salut. En attendant, demeurez fermes dans le Seigneur, mes bien-aimés, soyez ce que vous avez été dès le principe, n'oubliez aucune de nos leçons. Obéissez à votre évêque, ainsi qu'à tous vos autres supérieurs, les préposés de l'Eglise. Appliquez-vous à la pratique de l'hospitalité ; c'est

ainsi que beaucoup se sont rendus agréables à Dieu. Abraham votre père, par le saint zèle qu'il déployait à recueillir les étrangers, mérita d'avoir les anges pour hôtes. Loth son neveu, pour un semblable dévouement, par cette pieuse coutume, eut à se réjouir de les avoir reçus. Ce ne sont plus les anges, c'est le Seigneur même des anges que vous recevrez dans les étrangers, que vous nourrirez dans les pauvres, que vous vêtirez dans ceux qui sont nus, que vous visiterez dans les malades, que vous rachèterez dans les captifs. De tels sacrifices nous méritent Dieu, qui dira dans son jugement : « Ce que vous avez fait aux plus petits des miens, c'est à moi que vous l'avez fait. » *Matth.* xxv, 40. Je vous renouvelle encore, mes bien-aimés, un avertissement que je vous ai donné quand j'étais parmi vous : ne recevez jamais un prédicateur étranger ou bien inconnu, s'il n'a mission du souverain Pontife, ou permission de votre évêque. « Comment prêcheront-ils, dit l'Apôtre, s'ils ne sont envoyés ? » *Rom.* x. 15. Voilà ceux qui, se revêtant des dehors de la piété, mais en ayant absolument renié la vertu, mêlant aux enseignements célestes de profanes nouveautés, d'expression ou de sens, comme du poison au miel. Tenez-les donc à distance, comme de vrais empoisonneurs ; sous la peau des brebis, reconnaissez les loups rapaces. Nous vous recommandons celui qui vous portera notre lettre, le vénérable Abbé de Grand'Selve, ainsi que sa maison, devenue maintenant la nôtre ; car elle s'est récemment affiliée à notre Ordre, elle est désormais unie à l'Église de Clairvaux. Montrez-nous par votre conduite envers lui et envers les saints qui lui sont unis, combien par nos exhortations vous avez progressé dans les œuvres de miséricorde ; donnez-nous en eux la preuve de la charité et du dévouement que vous avez pour nous. Tout ce que vous leur ferez de bien, tenez-le pour fait à moi-même. Que la grâce de Dieu et sa paix soient avec vous [1]. »

[1] S. BERNARDI Epist. CCXLII.

§ IV. Expansion de la vie monastique.

Prospérité religieuse de Clairvaux; ses nombreuses colonies.

24. Dans sa chère abbaye, au milieu de ses frères, Bernard retrouvait un bonheur à peu près sans mélange. Clairvaux était pour lui le vestibule du ciel. Malgré ses continuelles souffrances et le rapide dépérissement de sa santé, les pieux exercices de la vie religieuse luï semblaient un délassement plutôt qu'une fatigue. La joie dont son cœur était inondé se reflétait sur son visage et débordait dans ses discours. Au sein de la prospérité la plus étonnante, régnaient toujours à Clairvaux la même abnégation, la même pauvreté, le même détachement des biens terrestres, la même mortification de l'esprit et du corps, le même amour des choses saintes, la même ferveur et la même charité. L'attrait demeurait aussi toujours le même. De tous les points de l'Occident accouraient de nombreux novices. Dans les dernières années que le saint Abbé passa sur la terre, il compta jusqu'à sept cents religieux réunis autour de lui. Chose plus étonnante encore, il fonda par lui-même cent soixante Abbayes. Quelque temps après sa mort, elles s'élevaient au nombre de huit cent, répandues dans toutes les parties de l'Europe, gardant religieusement le souvenir sacré de leur filiation, reconnaissant celle de Clairvaux pour leur mère. Bernard se survivait en quelque sorte dans ses enfants. L'expansion de l'Ordre pendant sa vie, nous pouvons encore l'expliquer par son influence universelle, par la bonne odeur de son nom, et spécialement par ses admirables lettres. C'est là qu'il faut en revenir, quand on désire avoir de l'homme et de l'institution une pleine connaissance. Dans ces âges de foi, qui pouvait résister à des exhortations comme celles qu'on va lire? Il apprend qu'un noble cœur hésite encore de par le monde ; il écrit à ce lutteur chancelant et relève son courage.

S. Bernard exhorte un frère qui chancelle.

25. «Faut-il s'étonner que vous flottiez sans cesse entre les prospérités et les adversités, quand vous n'aurez pas encore affermi vos pieds sur la pierre ? Une fois que vous aurez résolu et juré de garder les jugements de la divine justice, rien de tout cela ne pourra

vous séparer de la charité du Christ, O si vous saviez ce que je veux dire ! « Sans vous, mon Dieu, l'œil de l'homme n'a pas vu les biens que vous avez préparés à ceux qui vous aiment. » *Isa.* LXIV, 4. Mais vous, frère, qui lisez les prophètes, à ce que j'apprends, pensez-vous avoir l'intelligence de ce que vous lisez ? Si vous avez cette intelligence, vous sentez dès lors que le sens intime de la leçon prophétique c'est le Christ. Voulez-vous mieux le saisir et plus vite, vous y parviendrez en le suivant, plutôt que par la simple lecture. Pourquoi chercher le Verbe sous l'écorce des mots, quand s'étant fait chair il s'offre lui-même à nos yeux ? De l'obscurité des Prophètes il a passé sous les regards des Pêcheurs ; de la montagne ombreuse et couverte d'épaisses forêts, comme l'époux s'élançant de sa couche nuptiale, il est descendu dans le champ de l'Evangile. Désormais que celui qui a des oreilles pour entendre, l'entende élevant ainsi la voix sous les lambris du Temple : « Quiconque a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ; » *Joan.* VII, 37 ; et encore : « Venez à moi, vous tous qui succombez sous le poids du labeur et de la peine, et je vous ranimerai. » *Matth.* XI, 28. Craindriez-vous de succomber là précisément où la vérité promet de nous ranimer ? Si l'eau qui tombe des nues, qui vient d'une source ténébreuse, vous plaît à ce point, combien vous sera plus agréable celle que vous puiserez aux claires et pures fontaines du Sauveur ? Dès que vous auriez un peu goûté de cette fleur du froment qui rassasie Jérusalem, comme vous laisseriez avec joie les Juifs attachés à la lettre ronger leur pain sec et grossier ! Puissé-je mériter de vous avoir un jour pour condisciple à l'école de la piété, sous la direction du divin Maître ! Que ne m'est-il donné de purifier d'abord le vase de votre cœur, pour le placer ensuite sous cette onction qui nous instruit amplement de tout. Avec quel amour et quelle magnificence vous ferait part de ces pains chauds et, comme on dit, tout à l'heure sortant du four, celui qui si souvent les rompt à ses pauvres ! Que je voudrais pouvoir vous communiquer mes impressions et recevoir les vôtres, quand serait tombée sur nous cette douce pluie de la céleste doctrine que Dieu dans sa bonté réserve à ses enfants ! Croyez à mon expérience, vous trouverez au

milieu des bois quelque chose de plus que dans les livres. Les arbres et les rochers vous enseigneront ce que vous n'avez jamais appris de tous vos maîtres. Vous imagineriez-vous n'avoir pas la possibilité d'extraire le miel de la pierre, l'huile du roc le plus dur? Est-ce que les montagnes ne distillent pas la douceur? les collines ne donnent-elles pas des ruisseaux de lait et de miel? le froment n'abonde-t-il pas dans les vallées[1]?

Il applaudit à celui qui remporte la victoire.

26. Un jeune homme vient de briser les liens qui l'attachaient à la terre pour aller à Dieu; Bernard le félicite en ces termes: « La parole a retenti, beaucoup sont édifiées; disons mieux, elle réjouit la cité de Dieu tout entière, les cieux en sont dans la joie, la terre en tressaille, toute langue glorifie le Seigneur au sujet de votre conversion. Oui, la terre est émue, parce que les cieux ont distillé leur rosée, à la face du Dieu de Sinaï, parce qu'ils ont en ces derniers jours répandu avec plus d'abondance que de coutume cette pluie spontanée que Dieu tient à part pour son héritage. On ne verra pas en vous la croix de Jésus-Christ demeurer stérile, comme elle l'est chez beaucoup, qui sont les vrais enfants de la défiance, et qui, renvoyant de jour en jour de se convertir au Seigneur, sont enlevés par une mort imprévue et descendent en un clin d'œil au fond des enfers. Il a pleinement refleuri, tel qu'un vigoureux rejeton, ce bois où fut suspendu le Seigneur de gloire, celui qui est mort, non-seulement pour sauver une nation, mais pour réunir en un seul corps tous les enfants de Dieu, dispersés auparavant sur la terre. C'est lui, lui seul qui vous a recueillis, vous aimant comme ses entrailles, comme le plus précieux fruit de sa croix, comme la plus digne rémunération du sang qu'il a versé. Or, si les anges se réjouissent à l'occasion d'un pécheur qui fait pénitence, combien plus ne se réjouiront-ils pas à l'occasion d'un si grand nombre de pécheurs, et de tels pécheurs? Plus ils étaient distingués dans le siècle, par le savoir, la naissance, la jeunesse, plus étaient nombreux ceux qu'ils entraînaient par leur exemple dans la voie de la perdition. J'avais lu: « Dieu n'a pas choisi beaucoup de nobles, ni beau-

[1] S. BERNARDI Epist. CVI.

coup de sages, ni beaucoup de puissants ; » *I Corinth.* I, 26, 27 ; et voilà maintenant, par une exception à la règle, quelle est la multitude qui se convertit, comment se manifeste l'admirable puissance de Dieu. La gloire présente est méprisée, on foule aux pieds la fleur de la jeunesse, la noblesse du sang est comptée pour rien, la sagesse du monde est tenue pour folie, on n'acquiesce pas à la chair et au sang, on renonce aux affections des parents et des amis, on regarde comme une ordure les faveurs, les honneurs et les dignités, pour gagner Jésus-Christ. Je vous louerais si je devais reconnaître que ce qui vous est arrivé vient de vous ; mais non, le doigt de Dieu est là, ce changement est entièrement l'œuvre de la droite du Très-Haut ; c'est le don le plus magnifique, un don parfait, et nul doute qu'il ne descende du Père des lumières. Aussi devons-nous en rapporter à lui seul toute la gloire ; lui seul accomplit de semblables merveilles ; il a fait qu'elle ne restât pas stérile en vous cette abondante rédemption qu'il possède en lui-même. Et maintenant que faut-il faire, mes bien-aimés, si ce n'est aviser à tous les moyens pour que cette louable entreprise soit heureusement réalisée ? Appliquez-vous donc à la persévérance, l'unique vertu qui soit couronnée... Autant je vous félicite, chers enfants, autant je me félicite moi-même d'avoir été digne d'être le ministre d'un si généreux dessein. En vous donnant mes conseils, je m'engage à vous donner aussi mon concours. Si vous estimez que je vous sois nécessaire, ou simplement capable de vous aider, je ne repousse pas le travail, je ne vous manquerai pas selon mes forces. Avec un plein dévouement je place mes épaules, bien que fatiguées déjà, sous le fardeau qui se présente, dès qu'il m'est imposé par le Ciel. D'un cœur joyeux et d'une main empressée, selon le langage reçu, j'accueille les concitoyens des saints, ceux qui veulent appartenir à la maison de Dieu. Combien volontiers, obéissant à la sentence du prophète, je cours avec des pains à la rencontre de ceux qui fuient devant le glaive, je porte l'eau à ceux qui ont soif ! *Isa.* XXI, 14. Tout ce que j'aurais encore à vous dire, je l'ai mis dans la bouche de notre cher ou plutôt de votre cher Godefroi. Tout ce qu'il vous dira de notre part sera bien réellement notre pensée. »

Leçon faite aux parents sur la vocation religieuse des enfants.

27. Voici ce que Bernard écrivait aux parents de ce même jeune homme : « Si de votre fils Dieu fait aussi le sien, que perdez-vous, que perd votre fils lui-même ? De riche qu'il était il devient plus riche, sa noblesse s'agrandit, sa gloire s'illumine ; et, ce qui l'emporte infiniment sur tous ses avantages, de pécheur il devient saint. Il faut qu'il se hâte de parvenir à ce royaume qui lui a été préparé dès l'origine du monde, et pour atteindre ce but, il doit passer avec nous le peu de temps qui lui reste à vivre encore ; jusqu'à ce que, s'étant débarrassé de toutes les souillures du siècle, de toute poussière terrestre, il soit en état d'entrer dans le céleste séjour. Si vous avez pour lui un amour véritable, vous ne manquerez pas de vous réjouir, parce qu'il va vers son Père, et quel Père ! Bien qu'il aille à Dieu, vous ne le perdez en aucune sorte ; par lui vous acquérez même de nombreux enfants. Nous tous qui sommes à Clairvaux ou sortis de Clairvaux, nous l'acceptons pour frère, et vous pour parents. Mais peut-être redoutez-vous pour son corps l'austérité de notre vie, le sachant tendre et délicat. Il est dit de cette crainte : « Ils ont tremblé là où il n'y avait aucun sujet de trembler. » *Psalm.* XIII, 5. Ayez confiance, consolez-vous ; je lui tiendrai lieu de père, il sera mon enfant, jusqu'au jour où le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation le reprendra de mes mains. Gardez-vous de gémir, ne versez pas des larmes ; Godefroi court au bonheur, et non à la tristesse. Oui, pour lui je serai un père, une mère, un frère, une sœur. Je lui ferai droits les sentiers tortueux, j'aplanirai devant lui les voies les plus ardues ; je tempèrerai si bien toutes choses, je les disposerai d'une telle façon que l'âme progresse et que le corps ne défaille pas. Il servira le Seigneur dans la joie et l'allégresse, il ne cessera de chanter en marchant dans les voies du Seigneur combien la gloire du Seigneur est grande. »

Lettre de Pierre le Vénérable à S. Bernard.

28, Je ne pense pas qu'un saint ait jamais reçu d'un autre saint une lettre semblable à celle qu'on va lire. S'il y en a qu'on ait ainsi loués après leur mort, j'ignore s'il en est un qui se soit entendu dire de son vivant : « A la forte et splendide colonne de tout l'Ordre religieux, ou plutôt de l'Église de Dieu tout entière, au sei-

gneur Bernard Abbé de Clairvaux, Pierre, l'humble Abbé de Cluny salut, le salut que Dieu a promis à ceux qui l'aiment.

Si j'en avais le droit, si la divine volonté n'y faisait obstacle, si la voie de l'homme était en son pouvoir, j'aimerais mieux être uni par un lien indissoluble à votre chère béatitude, que tenir ailleurs le premier rang ou régner sur les mortels. Eh quoi ! ne devrais-je pas préférer à tous les royaumes de la terre une cohabitation qui fait la joie non-seulement des hommes, mais des anges eux-mêmes? Si je vous proclame le concitoyen de ces esprits célestes, bien que l'espérance ne soit pas devenue la réalité, grâces à Dieu je ne commets pas un mensonge. S'il m'avait été donné d'être avec vous ici-bas jusqu'à mon dernier souffle, peut-être me serait-il donné d'être également avec vous pour toujours où vous serez ensuite. Après qui pourrais-je courir si ce n'est après vous, attiré par l'odeur de vos parfums ? Puisque ce continuel bonheur m'est refusé, que ne m'est-il fréquemment accordé ! Et, comme cela même n'est pas, puissé-je au moins voir souvent des hommes qui me viennent de vous ! Cette consolation étant encore assez rare, je veux que sans retard votre sainteté visite celui qui l'aime par son cher disciple Nicolas, en qui repose une partie de votre esprit, si je ne me trompe, et bien certainement tout le mien. En lui je vous verrai, saint frère, je vous entendrai par lui ; par lui je vous manderai des choses que je veux secrètement soumettre à votre sagesse. »

29. Il n'était pas facile, on l'avouera, de répondre à cette lettre; voici comment répond saint Bernard : « Homme bon, que faites-vous ? Vous louez un pécheur, vous béatifiez un misérable ! Il ne vous reste plus qu'à prier pour que je ne tombe pas dans l'illusion. J'y tombe infailliblement si, me complaisant dans de tels éloges, je vais m'ignorer moi-même. C'est ce qui m'était presque arrivé pendant que je lisais la lettre de votre béatitude et de ma béatification. Que je serais maintenant heureux, si les paroles pouvaient dnnner le bonheur ! Je déclare cependant que je le suis, mais de votre bienveillance, non des louanges que vous me décernez. Je suis heureux de votre affection pour moi, de mon affection pour vous. Encore ne dois-je que goûter à peine ce mets délicieux ; je

Réponse du saint Abbé de Clairveaux.

ne saurais me permettre de le savourer, comme on dit, à pleine bouche. Vous me demandez pourquoi ? C'est que je ne vois rien en moi qui mérite un si grand amour, surtout de la part d'un tel homme ; et je ne puis pas ignorer que vouloir être aimé plus que de juste est une atteinte portée à la justice. Qui me donnerait d'imiter une aussi profonde et remarquable humilité, autant que je l'admire ? Que ne m'est-il accordé de posséder votre sainte et douce présence, je ne dis pas toujours, ni souvent même, mais au moins une fois dans l'année ? J'ai la persuasion que je m'en retournerais jamais sans un grand avantage. Non, je ne contemplerais pas en vain ce modèle de la vertu, ce résumé de la discipline, ce miroir de la sainteté. Ce que j'ai si peu jusqu'à ce jour, faut-il le reconnaître, appris à l'école de Jésus-Christ, je ne le percevrais pas inutilement par le témoignage des yeux, voyant combien vous êtes, vous aussi, doux et humble de cœur. Je m'arrête ; si je persistais à vous traiter comme je me plains d'avoir été traité par vous, j'aurais beau dire la vérité, je ne me conformerais pas à la loi que la vérité nous impose : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. » *Tob.* IV, 16. »

§ V. Synchronismes religieux et politiques.

Différend entre les Églises de st David et de Cantorbéry. Lettre du Pape.

30. Étant encore en France, Eugène III s'était efforcé d'apaiser un différend épineux survenu entre Théobald archevêque de Cantorbéry et Bernard évêque de Saint-David's qui lui refusait obéissance. Écoutons à ce sujet l'auteur des *Annales d'Angleterre* [1] : « Le roi Henri, après avoir soumis le pays de Galles, voulut assujettir l'Église de Ménévia (aujourd'hui Saint-David's) et les autres Églises du pays de Galles suffragantes de celle de Ménévia, à l'Église d'Angleterre, c'est-à-dire à la primatiale de Cantorbéry ; dans ce but, il fit subroger à Wilfrid, évêque de Ménévia, Bernard, clerc de sa cour, et grâce à la pression royale, le fit sacrer à Cantorbéry ; ce fut le premier évêque de Ménévia qui reçut l'onction des mains de l'archevêque de Cantorbéry. Après lui David et Pierre, sous la

[1] ROGER., part. post. an. 1149, in fine.

même pression des rois d'Angleterre, furent pareillement sacrés par l'archevêque de Cantorbéry, et prêtèrent un serment contraire aux canons, dans l'intention de ne pas susciter contre l'Église de Cantorbéry un procès interminable au sujet du droit métropolitain. Toutefois Bernard, après la mort du roi Henri Ier, éleva la question du droit contre Théobald archevêque de Cantorbéry. » L'histoire nous a conservé une lettre d'Eugène III, qui prouve avec quel soin il instruisit cette affaire. « Eugène évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au vénérable frère Théobald archevêque de Cantorbéry, salut et bénédition Apostolique. — Notre vénérable frère Bernard évêque de Saint-David, venant en notre présence, avait affirmé de vive voix que l'Église de Saint-David fut autrefois métropole, et demandé que cette dignité lui fut rendue par nous. Comme, pour veiller à l'issue de cette requête, il prolongeait son séjour à notre cour, vous-même enfin, mon frère archevêque, vous levant comme partie adverse, lui présent, vous avez déposé auprès de nous une plainte contre lui, prise de ce qu'il s'était soustrait à l'obéissance qui vous était due comme premier métropolitain, de ce qu'il était désobéissant et rebelle à votre égard, alors que votre prédécesseur l'avait sacré en vertu de son droit de premier métropolitain ; qu'il avait lui-même, de vive voix et par écrit, fait profession d'obéissance à l'Église de Cantorbéry, et qu'en bien des circonstances plus tard, comme les autres suffragants, il vous avait obéi et avait été assistant auprès de vous. Pour lui, il n'a pas pu nier la consécration ; mais il a nié formellement avoir fait profession et preuve d'obéissance. Ce qu'entendant, vous avez produit devant nous deux témoins, qui ont certifié l'avoir vu et entendu, après sa consécration, faire de vive voix et par écrit profession de suffragant à l'égard de votre Église. Nous donc, après avoir entendu et contrôlé avec grand soin les motifs allégués de part et d'autre ; après avoir attentivement examiné vos témoins, sur l'avis préalable de nos frères, nous avons reçu leur serment, et comme interprète de la justice, nous avons prescrit au même évêque de vous rendre obéissance et respect comme il le doit à son premier métropolitain. De là vient que, voulant conserver à toute Église et aux dignitaires

des Églises leur rang, selon la justice, nous avons désigné à vous et à lui la fête de la bienheureuse Luce de la prochaine année, afin que ce jour-là, les deux parties étant présentes, nous connaissions l'entière vérité sur le rang et la liberté dus à l'Église de Saint-David, et que nous décidions ensuite, au nom du Seigneur, ce qui sera juste. Donné à Meaux, le troisième jour des Calendes de Juillet. » Cette lettre ést du 30 juillet 1147.

Tyrannie du roi d'Angleterre, Étienne. Double châtiment.

31. L'archevêque de Cantorbéry, à son retour du concile de Reims en Angleterre, eut à souffrir une injuste persécution de la part du roi Etienne, parce que, dit S. Thomas Becket, plus tard archevêque de la même Eglise, appelé par le pape Eugène, il s'était rendu au concile malgré la défense du roi. Il y eut d'ailleurs une autre cause à cette persécution : sur la défense du Souverain Pontife, Théobald ne voulut point couronner Eustache, fils d'Etienne. Voilà ce que dit S. Thomas Becket, pour montrer l'attachement inébranlable et constant des prélats de Cantorbéry au Saint-Siége, même contre la volonté des rois d'Angleterre. Quant à ce que le pape Eugène fit contre le même roi, insoumis aux avertissements de Rome, S. Thomas nous l'apprend en ces termes à la fin de cette même lettre, adressée au cardinal Boson : « Le roi Etienne ne cessa point de persécuter notre prédécesseur, jusqu'à ce que le pape Eugène, de pieuse mémoire, mettant un terme à tout appel, eut lancé l'anathème sur sa tête et enjoint à tous les évêques de mettre à exécution sur ses États la sentence d'interdit. Le loup n'est pas aisément repoussé de la bergerie, à moins d'être effrayé par les aboiements des chiens et par le bâton du berger [1]. » S. Thomas revient au même sujet, dans une autre lettre adressée au pape Alexandre III : « Etais-je archevêque, » dit-il, « quand son père défendit aux envoyés d'Eugène d'entrer sur cette terre ? Étais-je archevêque, quand Grégoire cardinal diacre de Saint-Ange, prévoyant sa tyrannie, conseilla au pape Engène de laisser couronner Eustache fils du roi Étienne, disant qu'il est plus facile de tenir un bélier par les cornes qu'un lion par la queue ? Cette histoire vous

[1] JOAN. SARISB., *Epist. S. Thom.*, I, 136.

est connue [1]. » Tel est le langage de S. Thomas à Alexandre. Mais cette histoire, connue quand il écrivait, le fut très-peu au temps où elle se passa ; ce qu'il y a d'évident toutefois, et c'est le point capital, c'est que la résistance du pape Eugène suffit pour qu'Eustache, fils du roi Etienne, ne fût point couronné. Et l'an 1152, le jour de Saint-Laurent, le même Eustache, comme il envahissait une terre de Saint-Edmond, paya sa dette à la vengeance divine, qui le frappa de mort subite.

S. Malach retourn Clairvau

32. Ajoutons à cet aperçu du voyage d'Eugène III en France que le 13 ou le 14 octobre 1148 arrivait à Clairvaux, du fond de l'Irlande, S. Malachie, qui croyait y trouver encore Eugène III, alors déjà rentré en Italie. Le saint évêque d'Armagh tomba malade quatre ou cinq jours après son arrivée, et s'endormit dans le Seigneur, le quatre des nones de novembre (2 novembre) de cette même année, à l'âge de cinquante-quatre ans. Le jour qu'on le mit au tombeau, S. Bernard, qui lui était très-uni dans les liens de l'amour en Jésus-Christ, admirateur sincère de ses vertus et de sa sainteté, prononça son panégyrique, qui nous est demeuré ; il a aussi écrit sa biographie, non moins digne de l'auteur qui l'a composée que du héros qu'elle célèbre. Il existe enfin trois lettres de S. Bernard et de S. Malachie, à l'époque où ce dernier envoya d'Irlande quelques-uns des siens, pour qu'ils fissent l'apprentissage de la règle cistercienne. De ce nombre fut Chrétien, que S. Bernard, après avoir mis à l'épreuve ses mérites, renvoya en Irlande pour y former de nouveaux disciples. Ce Chrétien, homme doué de grandes vertus, était abbé de Mielfontaine quand S. Malachie mourut, et ce fut lui qui lui succéda à l'archevêché d'Armagh. Voilà le simple précis et comme le squelette des faits ; pour les animer il faut entendre S. Bernard retraçant cette dernière visite de son illustre ami :

Dernie jours du s archevê

« 33. Quel jour de fête que celui de son arrivée ! Quelle allégresse, quelle bienfaisante clarté n'a-t-il pas répandue dans nos âmes ! C'est bien le jour que le Seigneur a fait ; par quels trans-

[1] IBID., IV, 14.

ports ne l'avons-nous pas célébré ! Quoique tremblant et débile, avec quel empressement ne suis-je pas allé moi-même à la rencontre du saint voyageur ! Comme je me précipitai dans ses bras, comme je reçus dans les miens la grâce qui me venait du ciel ! O mon père, avec quel visage radieux et quelle joie dans l'âme, ne vous ai-je pas introduit dans la maison de ma douce mère ! Quels jours heureux, mais en trop petit nombre, n'ai-je pas ensuite passés avec vous ! Et lui, notre cher hôte, il se montrait à tous également heureux, plein de mansuétude, d'une merveilleuse affabilité, d'une reconnaissance incroyable. Il était venu des confins les plus éloignés de la terre, non pour recueillir la parole de Salomon, mais pour la faire entendre. Nous l'entendons ce sage par excellence, nous le possédons. Hélas ! quatre ou cinq jours s'étaient à peine écoulés, qu'il fut saisi par la fièvre ; il tombe sur son lit, et nous sommes tous frappés du même coup. Notre joie se change en tristesse ; la tristesse n'exclut pas cependant l'espoir. Vous eussiez alors vu les frères courir autour de lui, s'employer à son service, impatients de donner ou de recevoir. Tous montrent la même sollicitude, tous déploient la même activité, tous le pressent d'accepter de leur main les remèdes ou la nourriture. « Tout cela, leur dit-il, est inutile ; mais par amour pour vous j'obéis à vos ordres. » Il savait que l'heure de sa mort était venue. Comme les frères qui l'avaient accompagné, lui représentaient qu'il ne devait pas désespérer de la vie, qu'il n'existait aucun alarmant symptôme, il leur répondit : « Cette année Malachie doit dépouiller son enveloppe mortelle. Le moment est près où mes liens vont se dissoudre, vous ne l'ignorez pas. Je sais en qui j'ai mis ma confiance ; mon désir ne peut manquer de s'accomplir entièrement, puisqu'il l'est en partie déjà. Celui qui par sa miséricorde m'a conduit en ce lieu selon ma demande, ne me refusera pas la fin que je ne lui ai pas moins demandée. Quant à mon pauvre corps, il reposera dans ce monastère : pour mon âme, je l'abandonne au Seigneur. » Il ordonne bientôt après qu'on prépare l'huile sainte. Mais, pour recevoir l'Extrême-Onction et le Saint Viatique, ne voulant pas que la communauté monte à sa chambre, située dans un étage supérieur, il

descend à la salle conventuelle. Les derniers sacrements lui sont administrés. Il se recommande alors aux prières des moines et les recommande à Dieu ; puis il remonte et s'étend de nouveau sur son lit, pour attendre la seconde visite céleste.

34. « Il meurt comme il l'avait prédit, et sa mort est un véritable triomphe, bien qu'elle soit un deuil pour nous. Mais est-il bien raisonnable de pleurer outre mesure sur Malachie, comme si sa mort n'était pas précieuse, comme s'il ne fallait pas y voir un paisible sommeil, la prise de possession de l'éternelle vie ? Mon ami dort, et je verserais d'intarissables larmes ? Je pleurerais quand il se dérobe à toutes nos peines ? Il entre dans la félicité, il est admis au sein de la gloire, il est introduit dans la joie de son Seigneur, et je le poursuivrais de mes lamentations[1]. » Ce que Bernard ne dit pas, ce que rapporte un de ses biographes, c'est que le saint archevêque d'Armagh fut enseveli dans une robe de bure appartenant à l'Abbé de Clairvaux, qui lui-même garda celle du mort pour y dormir son dernier sommeil. C'est dans une chapelle de la Vierge, spécialement aimée par Malachie, que son corps fut déposé. « Ce dépôt vous appartient, ô bon Jésus, s'écrie le biographe, quoique vous nous l'ayez confié ; c'est votre trésor, remis en notre garde. Nous le conservons pour vous le rendre, le jour où vous le redemanderez. Faites seulement qu'il ne reparaisse pas à la lumière sans être accompagné de ceux qui partagèrent sa demeure ; faites que nous ayons pour guide et pour chef celui que nous avons eu pour hôte. » Pendant sa vie, Malachie n'avait cessé d'opérer des miracles, ils se multiplièrent sur son tombeau. Ses funérailles même furent signalés par la subite guérison d'un paralytique. A ce don il joignait celui de prophétie ; il en donna des preuves sans nombre. Est-ce une raison cependant pour lui attribuer toutes celles qui courent sous son nom, la fameuse prophétie des Papes en particulier ? Nous ne pouvons pas le croire ; nous pouvons encore moins rentrer dans les discussions dont elle fut si souvent l'objet. La mort du grand archevêque fut sans doute une blessure pour le

Sa mort, sa sépulture, ses miracles.

[1] S. Bernardi, *Vita S. Malachiæ*, cap. ultim.

cœur de Bernard, mais une blessure qui n'était pas sans compensation, sans un secret bonheur, comme il le dit si bien lui-même. Il en portait une autre dans son cœur, mille fois plus cruelle et plus profonde.

Épreuves et sentiments de s. Bernard au sujet de la croisade.

35. Les désastres arrivés en Orient étaient alors connus dans toute l'Europe. Sur lui seul semblait peser le fatal dénouement de la croisade. Les récriminations s'élevaient de toutes parts, non moins injustes qu'ineptes. Il est si naturel aux hommes qui ne font jamais rien, rien de grand et d'utile pour les autres, de tomber impitoyablement sur ceux qui tentent de nobles et généreuses entreprises, quand elles ont échoué. Pour ces sages du monde, si prudents et si réservés, dont l'existence se traîne terre à terre, en réalité l'inspiration n'est rien, ni le dévouement, ni le sacrifice ; le cadavre est tout. Le grand homme pleurait bien assez en lui-même sur la ruine de ses desseins, sur les malheurs de l'Église orientale, sur la mort de tant de héros, stérilisée par les plus misérables passions humaines. Fallait-il donc que son deuil fût aggravé par des plaintes plus stériles encore, par le poignant spectacle de la déraison et de la lâcheté ? Longtemps il garda le silence, ne parlant qu'à Dieu de sa douleur, voyant au-dessus des accidents vulgaires, au-delà du dénouement immédiat, devançant les suprêmes arrêts de l'histoire. Ce n'est que deux ans après que son âme s'épanche dans celle du Pontife qui subit maintenant son humiliation, comme il fut le complice de sa vaste et sublime pensée. Il s'excuse d'avoir interrompu son œuvre, le magnifique traité de la Considération : « Nous sommes tombés sur un terrible temps, qui semblait nous annoncer la fin de la vie, à plus forte raison des études. Provoqué par nos péchés, le Seigneur a prévenu, pour ainsi dire, le jour de son jugement. Oubliant sa miséricorde, il a châtié la terre dans son équité ; il n'a ménagé ni son peuple ni son propre nom. Les Gentils ne demandent-ils pas encore : « Où donc est leur Dieu ? » *Psalm.* CXIII, 2. Faut-il s'en étonner ? Les enfants de l'Eglise, ceux qui s'appellent chrétiens, ont succombé dans les déserts, frappés par le glaive ou consumés par la faim. La honte a couvert les princes, à cause de leurs dissensions ; le Seigneur les a fait errer

en dehors de tout chemin, parce qu'ils avaient abandonnée la voie droite. Ils ont rencontré sur leurs pas l'écrasement et l'infortune, la terreur et le désespoir ; la confusion s'est introduite dans les conseils de leurs rois. Triste retour des choses humaines ! nous avions dit : La paix, la paix, et la paix n'a pas existé ; nous avions promis le bien, et c'est la perturbation. Serions-nous coupables de témérité ou d'irréflexion dans cette œuvre? Nous avons assurément couru vers le but, mais non dans l'incertitude ; nous vous obéissions, ou plutôt par vous nous obéissions à Dieu. Ne pouvons-nous pas imiter la patience de Dieu même? il supporte les sacriléges clameurs et les insolents blasphèmes qui renouvellent ceux des Egyptiens. Les jugements de Dieu sont équitables, qui ne le sait? Comment l'audace des hommes ose-t-elle récriminer contre des événements qu'elle ne saurait comprendre? Souvenons-nous des anciens jours, dans l'espoir d'y puiser une consolation, selon la parole du prophète. Mais pourquoi rappeler ce que personne n'ignore[1]... »

36. Au mois d'octobre 1148, Eugène III était de retour dans le voisinage de Rome, où la faction d'Arnaud de Brescia l'empêchait d'entrer. Ce fut dans ces circonstances qu'il envoya le cardinal Nicolas de Brekspear, évêque d'Albano, qui fut plus tard le pape Adrien IV, en Danemark, pour établir une métropole dans ce lointain pays. Nicolas tint un concile, dont Jean Olaüs fait ainsi le récit ; « Cette légation de Nicolas eut pour but l'érection chez les Norvégiens d'un siége métropolitain avec la plénitude du pouvoir pontifical. Il voulut y parvenir par la tenue d'un concile provincial, qui se réunit à Linkœping en Suède, l'an 1148. Mais les Goths et les Suédois ne purent s'accorder ni sur la ville ni sur la personne digne d'un si grand honneur ; le légat, frustré dans son espérance, dut s'éloigner, ce qu'il fit après avoir sacré S. Henri évêque d'Upsal. Déjà la Suède au temps d'Edmond, fils d'Olaüs, avait reçu de Pologne l'archevêque Schotkonung, qui avait été en différend au sujet de la prééminence avec les Goths et l'archevêque

Légation de Nicolas Brekspear en Suède. Inconciliables prétentions.

[1] S. Bernardi, *de Consideratione*, II, 1.

de Brême. Les Goths pensaient qu'il fallait obéir plutôt à Brême qu'à Upsal. A cause de ce différend, la dignité archiépiscopale eut quelques années d'interruption en Suède. On dit que Nicolas, pour n'avoir pas un échec complet sur ce point de sa mission, déposa le pallium archiépiscopal entre les mains d'Eschille, archevêque de Lunden, pour le remettre à celui que les Goths et les Suédois éliraient à la majorité des suffrages. » Mais au temps où écrivait Olaüs, il ne s'était « trouvé encore aucun prélat suédois qui eût voulu se soumettre à l'archevêque de Lunden, pour recevoir de lui les insignes de sa dignité. Et cette dignité purement nominale s'éteignit avec Eschille, si tant est qu'elle eût été jamais accordée [1]. » Olaüs ajoute plus bas que ce fut Alexandre III qui confirma le titre de métropole à l'Eglise d'Upsal. Saxo Grammaticus [2] et Guillaume de Neubrige [3] ont raconté cette même légation de Nicolas, sans rien changer à la substance.

Les archevêques de Cologne et de Mayence devant Eugène III. Désintéressement du Pape.

37. En 1151, les deux primats de Germanie, l'archevêque de Cologne et celui de Mayence, depuis quelque temps divisés, sont appelés devant le Saint-Siége pour y soutenir leurs prétentions et plaider leur cause. Ils se présentent chargés d'objets précieux et d'argent, qu'ils offrent au Pape, dont les ressources étaient alors épuisées en raison des dépenses de toute nature qu'avait nécessitées et que nécessitait encore la guerre contre les Arnaldistes de Rome. Mais Eugène ne voulut rien accepter de leurs dons ; ils furent contraints de les remporter en Allemagne. Après avoir examiné la cause de l'un et de l'autre, il renvoya absous l'archevêque de Cologne reconnu innocent, et prononça la nécessité d'une plus ample information à l'égard de celui de Mayence ; ce qui devait être l'objet d'une prochaine légation. Cette dernière cause était pendante depuis le temps du départ de la Croisade pour la Palestine, alors que le prélat se plaignait auprès de S. Bernard d'être en butte aux calomnies de ses adversaires. C'était le troisième successeur du grand Adalbert. Il se nommait Henri : caractère faible, dont la vie fut

[1] JOAN. OLAUS, XVIII, 17. 18 et XIX, 6.
[2] SAXO GRAMM., XIV.
[3] WILL. NEUBRIG., II, 6.

sans cesse agitée, bien qu'on l'eût surnommé l'*Heureux*. On l'accusait de dilapidation, quand selon toute apparence il était seulement coupable d'incurie. Il finira par une mort sainte dans un cloître. Voici ce que lui dit S. Bernard : « Déposer vos plaintes en mon sein, c'est le signe et le gage de votre dilection, et surtout l'indice de votre rare humilité. Qui suis-je donc, ou quelle est la maison de mon père, pour que ce soit à moi qu'on en réfère du mépris déversé sur un archevêque, de l'injure faite à une Eglise métropolitaine ? Ne suis-je pas un tout petit enfant, pour qui son entrée et sa sortie sont un mystère ? Je n'ignore point toutefois cette parole de vérité sortie de la bouche du Très-Haut. « Il est nécessaire que le scandale arrive ; mais malheur à celui par qui il arrivera[1] ! » Quant à la comparution des deux primats devant le Saint-Siége, et au refus d'Eugène III d'accepter leurs présents, voici comment en parle S. Bernard dans son ouvrage *de la Considération*, adressé l'année suivante à Eugène III, et dans lequel, au livre III, après s'être fortement élevé contre l'avarice des évêques, il ajoute à la louange de ce Souverain Pontife : « Ils sont venus deux, riches tous deux et tous deux accusés : l'archevêque de Mayence et celui de Cologne. A l'un sa grâce a été gratuitement accordée ; à l'autre, indigne, je crois, de sa grâce, il a été dit : Vous sortirez avec le même vêtement sous lequel vous êtes entré. Parole magnifique ! parole pleine d'apostolique liberté ! En quoi est-elle moindre que cette autre : « Que votre argent demeure avec vous pour votre perdition, » si ce n'est qu'il y a dans l'une plus de zèle et dans l'autre plus de modestie ? »

38. L'événement le plus important peut-être de cette année 1151, ce fut le synode de Beaugency, au sujet du divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine. Ici, laissons parler l'abbé Suger, qui fut, selon Baronius, présent à cette assemblée : « Des parents du roi fort au courant de sa généalogie vinrent le trouver, et lui firent remarquer qu'il y avait, entre lui et son épouse Eléonore, un tel degré de parenté, que toute convention matrimoniale était nulle

Divorce de Louis VII et d'Eléonor ; synode de Beaugency.

[1] BERNARD., *Epist.* CCCLXV.

de plein droit ; ils offraient sous la foi du serment de prouver leur assertion. Le roi répondit qu'il n'était pas dans l'intention de la garder contre Dieu et la loi de l'Eglise, sa volonté ferme étant au contraire que toutes les institutions de l'Eglise, et par conséquent la loi du mariage, fussent inviolablement respectées. Afin que la vérité sur cette affaire pût être pleinement acquise, il fit solennellement convoquer à Beaugency, pour le jour de mars qui était la veille de Pâques Fleuries, Hugues archevêque de Rouen, Samson de Reims, et Lanfred IV de Bordeaux avec leurs coévêques et les barons de France. En leur présence comparurent ceux qui avaient offert de prouver la consanguinité entre le roi et la reine ; issus eux-mêmes de la même race, ils attestèrent avec serment que le roi et la reine avaient entre eux de tels liens de parenté, que selon Dieu et selon la loi conjugale, le divorce devait être prononcé. La preuve étant suffisante, il y eut du consentement des parties dissolution du mariage en présence des prélats, » etc. L'historien raconte ensuite le second mariage d'Eléonore avec Henri Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou, ainsi que le second mariage de Louis VII avec Constance, fille du roi d'Espagne Alphonse VIII.

Maladie de Suger. Lettre de s. Bernard à son illustre ami. Perte irréparable.

39. C'est là que s'arrêtent ses récits, toujours d'après l'illustre Annaliste ; il mourut le 13 janvier 1152. La lettre que Suger reçut de saint Bernard pendant la maladie qui devait l'emporter ne saurait être passée sous silence : « A son très-cher et très-intime ami Suger, par la grâce de Dieu Abbé de Saint-Denis, frère Bernard souhaite la gloire qui vient du dedans et la grâce qui vient d'en haut. Homme de Dieu, ne craignez pas de dépouiller cet homme qui vient de la terre, qui vous rabaisse jusqu'à la terre, qui tâcherait même de vous rabaisser jusqu'aux enfers. Il est la souffrance, le fardeau, l'implacable adversaire. Quoi de commun entre vous et les dépouilles terrestres, quand vous prenez le chemin du ciel, quand vous allez revêtir l'étole de la gloire ? Elle est là sous votre main ; mais elle ne se donne pas à l'homme dejâ vêtu : c'est la robe nécessaire, et non l'ornement superflu. Résignez-vous donc avec patience, ou mieux consentez volontiers à vous trouver dans un état de nudité. Dieu lui-même veut être vêtu par nous, mais

quand il est nu, dans une complète indigence. L'homme de Dieu ne retournera pas à Dieu, sans que l'homme terrestre, l'homme de la terre soit auparavant retourné dans la terre. Ces deux hommes sont d'implacables ennemis ; aucune paix n'est possible, à moins qu'ils ne soient séparés. Si la paix existe, ce ne sera pas la paix du Seigneur, la paix avec le Seigneur. Vous n'êtes pas, vous, de ceux qui disent : « La paix ! tandis qu'il n'y a pas de paix. » Vous attendez la paix qui surpasse tout sentiment ; les justes attendent que vous ayez reçu la récompense, la joie de votre Seigneur. 2. Pour moi, bien cher ami, je désire de toute mon âme vous voir avant cela, afin que la bénédiction du mourant me soit donnée. Comme la voie de l'homme n'est pas en son pouvoir, je n'ose pas vous promettre d'une manière certaine ce dont je ne suis point certain ; mais cette possibilité que je ne vois pas encore, je m'efforce de l'obtenir. Peut-être viendrai-je, peut-être ne viendrai-je pas. Quoi qu'il arrive, il n'y aura pas de fin à l'amour que je vous ai voué dès le principe. Je l'affirme sans hésitation, celui que j'ai tant aimé, je ne saurais définitivement le perdre. Non, je ne le perds pas, il me précède ; mon âme est attachée à la sienne par un ciment qui ne peut se dissoudre, par un lien qui ne peut se briser. Du moins, ne nous oubliez pas quand vous serez parvenu là où vous nous prévénez, afin qu'il nous soit bientôt donné d'y venir à votre suite. En attendant n'ayez pas la moindre crainte que votre doux souvenir s'éloigne jamais du nôtre, bien que votre présence nous soit retirée et nous laisse dans les larmes. Après tout néanmoins, Dieu peut encore vous accorder à nos prières, vous conserver à nos besoins ; rien ne doit ébranler cette espérance. » C'était là plutôt un encouragement qu'une espérance véritable. Suger avait juste soixante-dix ans. Cette organisation si puissante, dans un corps chétif, ne succombait pas sous le poids de l'âge ; elle était usée par l'immensité de ses travaux. Nous tenons à lui rendre un suprême hommage ; plus n'est besoin de donner son portrait, ni de faire son éloge, ni de résumer sa vie. Ce prêtre du moins n'a pas été dédaigné par l'histoire. Pour mieux le louer, elle lui prête des paroles ou des actes qu'il eut répudiés, elle en efface

d'autres qu'elle ne comprend pas. Suger approuva le divorce de Louis VII avec Éléonore d'Aquitaine. Dans sa pensée, comme dans celle de son siècle, l'honneur primait l'intérêt. Que devient alors cette phrase qu'on lit à peu près dans tout les livres : Si Suger avait vécu, le divorce n'aurait pas été prononcé ; la France eût conservé ses magnifiques possessions ? La France ! nul ne l'a jamais servi comme l'immortel Abbé de Saint-Denis. Elle n'a jamais eu d'aussi grand ministre ; je ne dis pas de plus grand. Et cette charge, il l'a portée sans dévier, sans orgueil et sans faiblesse, pendant trente-cinq années ! Régent du royaume, il fut acclamé par le monarque et la France entière : Père de la Patrie ! Cet homme ne fut pas seulement un administrateur incomparable : il était historien, stratégiste, orateur, érudit, architecte, mais architecte éminent et créateur. Ce n'est ici qu'une pierre d'attente ; nous l'étudierons sous cet aspect en traitant de l'architecture gothique. La mort de Suger fut un deuil public, une perte irréparable.

§. VI. Affaires d'Allemagne.

Jean Paparo légat en Irlande; Jourdain des Ursins légat en Allemagne.

40. Dans l'année 1151, le pape Eugène envoya le cardinal Jean Paparo comme légat en Irlande, pour qu'il y portât quatre pallium, ce qui n'avait jamais eu lieu. Le légat établit trois archevêchés, à Casshel, à Dublin et à Connath. Saint Bernard fait les plus grands éloges des cardinal Paparo, à l'occasion de cette division de l'Irlande en quatre métropoles ; il critique vivement au contraire la conduite du cardinal Jourdain, légat en Allemagne auprès de Conrad roi des Romains. Voici comment il en parle dans une lettre au cardinal d'Ostie : « Votre cardinal est passé d'une nation à l'autre, d'un royaume chez un autre peuple, laissant partout chez nous de honteuses et abominables traces de son passage. Depuis le pied des Alpes et le royaume teutonique, parcourant en tous sens presque toutes les Eglises de France et de Normandie jusqu'à Rouen, comme successeur des Apôtres, il les a remplies, non de l'Évangile, mais de sacrilége. On raconte qu'il a partout commis des actes honteux, emportant les dépouilles des Eglises,

élevant aux honneurs ecclésiastiques des jeunes gens efféminés, partout où il l'a pu, avec la volonté de le faire dans celles où il ne le pouvait pas. Plusieurs ont payé rançon, afin qu'il ne les visitât point. Là où il ne pouvait aller, il excerçait ses rapines et ses extorsions par l'envoi de ses créatures. Il s'est rendu la fable des écoles, des cours, des grands et des pauvres. Clercs et séculiers, tout le monde déverse sur lui le blâme. Pauvres et riches, moines et laïcs se plaignent de lui. Les hommes de sa profession sont ceux qui ont le plus en horreur sa réputation et sa vie. C'est là le témoignage que lui rendent et ceux du dedans, et ceux du dehors. Il en est tout autrement du vénérable Jean Paparo, dont l'éloge est dans toutes les bouches, comme d'un homme qui a partout honoré son ministère. Lisez cette lettre au souverain Pontife. Il verra ce qui doit être fait d'un tel homme. Pour moi, j'ai déchargé mon âme du fardeau. Je le dis néanmoins avec la franchise qui m'est habituelle : Ce sera son bien, s'il épure lui-même sa cour. J'avais résolu de me taire ; mais le vénérable prieur de Mont-Dieu m'a de toutes façons pressé d'écrire. Et sachez que ce que j'ai dit est au-dessous de de ce qui se dit publiquement [1]. »

41. C'est en 1152, quatre ans après le Concile de Rheims, que le pape Eugène III reçut de saint Bernard les cinq livres *de la Considération*. Quant à l'erreur de ceux qui prétendent qu'ils furent adressés à ce Souverain Pontife dès le commencement de son règne, elle est manifeste, puisque l'auteur, au sujet des saints canons du Concile de Rheims qu'on n'observe pas, dit lui-même : « Voici déjà la quatrième année, depuis que nous avons entendu promulguer ce commandement ; et nous n'avons eu encore à pleurer sur aucun clerc privé de son bénéfice, sur aucun évêque suspendu de sa charge [2]. » Ce fut à la prière du Pape que le grand Abbé de Clairvaux écrivit ces livres, ainsi qu'il le déclare dans la Préface : « Vous ne commandez pas, vous demandez, alors qu'il vous siérait mieux de donner des ordres. » Dans cette œuvre immortelle, ce n'est pas seulement Eugène, ce sont tous les Pontifes qui ont pu et

S. Bernard et le livre de la Considération.

[1] BERNARD., *Epist.* CCXC.
[2] BERNARD., *de Consid.* IV.

peuvent puiser de surs enseignements, pour la bonne administration de l'Eglise. Bernard y déplore beaucoup d'abus qu'Eugène III aurait du réformer lui même, entre autres l'envoi trop souvent réitéré mais inutile de légats dans les diverses contrées du monde catholique [1]. Il déplore aussi les appels au Saint-Siége, trop fréquents, captieux et inutiles ; il gémit sur le peu de fruit qu'on retire de la célébration des conciles ; il s'indigne du grand nombre de ministres de l'Evangile qui cherchent leurs intérêts temporels, et non les intérêts de Jésus-Christ. Dans le quatrième livre, le saint Abbé tonne contre les Romains, indignes fils et sujets toujours rebelles. Il ne faut pas oublier néanmoins, en lisant les pages indignées de saint Bernard, qu'elles tombent seulement sur les Arnaldistes. « Que dirai-je de ce peuple ? » s'écrie-t-il. « C'est le peuple de Rome. Je ne puis exprimer en moins de mots et avec plus d'énergie ce que je pense de vos diocésains. Qu'y-a-t'il d'aussi connu à travers les âges, que l'esprit de révolte et le faste des Romains ? Race étrangère à la paix et coutumière des révolutions, race dure, intraitable, qui n'a su jamais obéir, que lorsqu'elle n'a pas eu la puissance de résister. Voilà la plaie ! A vous en incombe le traitement ; les palliatifs ne vous sont point permis. Vous vous riez de moi, ayant peut-être la persuation qu'elle est incurable. Loin de vous toute défiance : il vous sera demandé compte du traitement, ce qui ne veut pas dire de la guérison... Je sais que le cœur de ce peuple est endurci ; mais Dieu a le pouvoir de faire sortir de ces pierres des fils d'Abraham : qui sait s'il ne changera point à leur égard et ne leur pardonnera pas, s'il ne se tournera point vers eux et ne les guérira pas ? » Cette prophétique application de la prophétie de Joël ne tarda pas à s'accomplir : l'année même Eugène III faisait la paix avec les Romains et rentrait dans la Ville Éternelle.

Mort de Conrad. Élection de Frédéric Barberousse.

42. Vers ce même temps, le 15 février 1152, survenait à Bamberg un événement qui pouvait avoir les conséquences les plus considérables : la mort de Conrad, roi des Romains. Il s'était confié à des médecins venus d'Italie ; il y eut des soupçons d'empoisonnement,

[1] BERNARD., *de Consid.* III.

et la rumeur publique accusa Roger de Sicile d'avoir eu part à ces machinations ténébreuses. Conrad avait régné quinze ans. On lui donnait communément le titre d'empereur, bien que les guerres civiles qui déchiraient l'Italie et Rome elle-même, n'eussent pas permis qu'il reçut la couronne impériale. A son lit de mort, délibérant sur la future succession avec les principaux princes de l'Empire, il écarta lui-même la candidature de son fils Frédéric, encore dans l'enfance, pour conseiller l'élection du duc de Souabe son neveu, qui s'appelait aussi Frédéric, politique habile, doué des qualités qu'exigeait le gouvernement de l'empire Romain. Il en fut ainsi : élu par la diète Francfort, le 4 mars, Frédéric, surnommé Barberousse à cause de la couleur de sa barbe, fut couronné le 9 du même mois. Dès qu'il eut pris possession du trône, Frédéric II envoya comme ambassadeurs à Rome Ebérard évêque de Bamberg et Hillin archevêque élu de Trèves. Cette démarche eut pour résultat un traité d'alliance entre le Saint-Siége et l'Allemagne. La Bibliothèque du Vatican en a conservé le protocole : « Au vénérable seigneur en Jésus-Christ, Eugène, par la grâce de Dieu pontife du Siége Apostolique, Frédéric, par la même grâce empereur des Romains et Auguste, filial amour et révérence due en Jésus-Christ. Sa majesté le Roi, au nom de la dignité royale, demande l'affermissement, sous la sauvegarde d'une réciproque sollicitude, des conventions qui procurent, au su de tous, le bien de la concorde et de la paix. Il a le désir de travailler, avec un zèle diligent, avec une vigilante exactitude, au maintien constant de ce bien entre le sacerdoce et l'empire, dans une indissoluble charité. A cette fin, le concordat qui suit ayant été conclu entre vous et nous, par la volonté divine, nous avons ordonné de le rapporter fidèlement dans le présent contrat, avec les mêmes mots et dans l'ordre définitivement arrêté du consentement de l'une et de l'autre partie, afin d'éviter jusqu'aux apparences d'un changement introduit de notre chef. Au nom du Seigneur. Amen. »

Concordat entre le souverain Pontife et le nouveau roi de Germanie

43. Voici la teneur du Concordat et de la Convention arrêtés entre le seigneur Apostolique Eugène et le seigneur Fréderic empereur des Romains, par l'intermédiaire de Grégoire de Sainte-Marie

au-delà du Tibre, Hubald de Sainte-Praxède, Bernard de Saint-Clément, Octavien de Sainte-Cécile, Roland de Saint-Marc, Grégoire de Saint-Ange, Guy de Sainte-Marie dans le Portique, et Brunon, abbé de Caravalle, au nom du Saint-Siége; Anselme, évêque de Hambourg, Hermann évêque de Constance, et les comtes Oldéric d'Inspruch, Guido Guerra et Guido de Baldra, pour l'Empire. Le roi fait prêter serment à l'un de ses principaux ministres sur sa vie de roi, et lui-même, en engageant sa foi, sa main dans la main du légat du pape, a promis qu'il ne fera ni trève ni paix, ni avec les Romains ni avec Roger roi de Sicile, sans le libre consentement et la volonté de Rome et du pape Eugène ou de ses successeurs qui voudront tenir les conventions présentes. Il travaillera selon ses forces à soumettre les Romains à la Papauté, comme ils ne furent jamais mieux soumis depuis un siècle. Il conservera et défendra de tout son pouvoir contre tous les hommes, comme avocat dévoué, l'honneur du Saint-Siége et les régales de Saint-Pierre; il aidera de tout son pouvoir à recouvrer celles qu'il n'a pas, les défendant quand elles seront recouvrées. Il ne concèdera non plus au roi des Grecs aucune terre du côté de la mer. Si ce dernier faisait une invasion, il ne négligera rien pour la repousser le plus promptement qu'il pourra avec les forces de son royaume. Il fera toutes ces choses et les observera sans fraude et sans arrière-pensée. Le seigneur Pape de son côté, comme dépositaire de l'autorité Apostolique, et avec les cardinaux déjà nommés, en présence des délégués du roi, a promis, et il observera sa promesse, qu'il honorera le roi comme le fils le plus cher de saint Pierre; que, lorsqu'il viendra pour obtenir la plénitude de la souveraineté, sans difficulté et sans contradiction, autant qu'il est en lui, il le couronnera empereur; qu'il l'aidera dans les limites de sa charge à maintenir, augmenter et consolider l'honneur de l'empire; que, s'il se trouve des hommes assez téméraires pour tenter de fouler aux pieds ou de violer les droits et l'honneur de l'empire, il se souviendra de son amour pour la dignité royale, et les avertira canoniquement de donner satisfaction. Et si, malgré l'avis du Saint-Siége, ils refusent avec mépris de respecter les droits et les

honneurs dus au roi, ils seront frappés de la sentence d'excommunication. Il ne concédera également au roi des Grecs aucune terre de ce côté de la mer ; et si ce prince tentait une invasion, il ne négligera point de lui opposer les forces de S. Pierre pour le repousser. Toutes ces conventions seront observées de part et d'autre sans fraude et sans arrière-pensée, à moins qu'elles ne viennent à être changées du libre et commun accord des deux parties. Sceau de Frédéric, invincible empereur des Romains. Collationné par moi, Arnould, chancelier. Donné à Constance, le dix des calendes de mars, indiction quinzième (22 mars), l'an de l'Incarnation du Seigneur onze cent cinquante-deux, sous le règne de Frédéric, glorieux roi des Romains, et la première année de son règne. »

Intrusion d'un archevêque de Magdebourg. Lettre du Pape aux évêques allemands.

44. « Peu de temps après ce traité, » dit Othon de Freisingen, « il arriva que l'Eglise de Magdebourg, que l'on sait être la métropole de la Saxe, étant veuve de son pasteur, s'assembla pour élire un nouvel archevêque. Or, comme les uns portaient leurs suffrages sur le prévôt et les autres sur le doyen de cette Église, on décida, pour mettre fin à cette division, d'aller trouver le roi Frédéric, alors en Saxe. Ce prince essaya d'abord de tous les moyens pour rétablir la paix et l'unité ; n'y réussissant pas, il amena par la persuasion l'un des deux partis, celui du doyen, à élire Guicmann évêque de Ceïts, encore jeune, mais de noble maison ; et, l'ayant fait venir, il lui concéda les régales de cette église. Le tyran commence de bonne heure à se dévoiler : oubliant ses récentes promesses, invoquant un antécédent honteux pour l'empire et mille fois condamné, il pense à ce sujet que l'Église, au temps où, sous Henri V, fut vidée la querelle des Investitures, laissa le droit au prince, quand après la mort d'un évêque les suffrages sont partagés, d'investir un évêque de son choix d'après l'avis du conseil des grands, et qu'aucun élu ne doit être sacré avant d'avoir reçu les régales de la main du roi par le sceptre... Quelle douloureuse surprise causa cet événement au Souverain Pontife, nous l'avons appris, tant par sa réponse à quelques évêques, qui pour l'amour du roi écrivirent à Rome en cette occasion, que par le langage des cardinaux qu'il envoya plus tard en Allemagne. Voici d'ailleurs sa

propre lettre : « Eugène évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, aux vénérables frères les archevêques Eberard de Salzbourg, Artewic de Brême, Hillin de Trêves, Eberard de Bamberg, Hermann de Constance, Henri de Ratisbonne, Otton de Freisingen, Conrad de Passau, Daniel de Prague, Anselme de Hambourg, Burchard d'Eischstad, salut et bénédiction Apostolique. — La lettre, que pour la cause de l'Église de Madgdebourg nous a fait parvenir votre prudence, nous l'avons accueillie avec la bienveillance qui vous est due. Mais en la lisant nous avons reconnu, ce qui nous a rempli d'une douloureuse surprise, qu'elle contient une toute autre manière de voir que celle qui vous est imposée par les obligations du pontificat. La divine Providence, en vous établissant au faîte de l'Église, vous a fait un devoir d'en rejeter avec une constante énergie tout ce qui peut nuire, pour y conserver ce qui doit être utile ; et dans cette occasion, les suggestions de votre lettre nous révèlent que vous êtes attentifs, non point à ce qui est profitable à l'Eglise de Dieu, à ce qui est d'accord avec la sanction des sacrés canons, à ce qui était par conséquent conforme à la volonté divine, mais à ce qui peut plaire aux princes de la terre. Vous qui auriez dû détourner leur esprit de toute intention peu droite et leur montrer la voie du Seigneur, vous ne leur avez point conseillé ce qui est droit, vous ne vous êtes point dressés comme le rempart de la maison d'Israël ; bien plus, alors que, suivant le langage du Prophète, ils bâtissaient leur mur, vous l'avez enduit, — je ne saurais le dire sans un profond étonnement — de limon sans mélange de pailles.

Suite de ce document. Translation des évêques.

45. « Ce n'est point ainsi que pensait le prince des Apôtres ; il voulut que le fondement de toute son Eglise reposât sur la confession de sa foi ; les enfants du siècle se levant contre les Apôtres et les menaçant des supplices et de la mort, s'ils prêchaient au nom de Jésus-Christ, il répondit, plein de confiance dans la force du Seigneur : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Vous au contraire, pour ne point paraître en dissentiment avec les princes de la terre, vous accordez votre faveur à cette cause, quand la constitution de l'Eglise et la volonté divine y sont opposées. L'o-

racle de la loi ne permet point les translations des évêques sans qu'elles aient été jugées manifestement utiles et nécessaires; elles doivent être précédées de la concorde du peuple et du clergé, bien plus entière que dans les autres élections. A la translation de notre vénérable frère Guicmann évêque de Ceïts, il n'y a aucun de ces motifs, et ce n'est que la faveur du prince qu'on ménage. Sans égard pour ce qui est nécessaire à cette Église, sans considération pour l'utilité même du candidat élu par le prince, contre la volonté du clergé, malgré les réclamations du plus grand nombre, dit-on, vous prétendez qu'il doit être implanté dans l'Église de Magdebourg. Sur quoi notre surprise est d'autant plus grande, que les actes antérieurs de la personne nous ont fait connaître et son poids et sa science; nous n'ignorons pas tout-à-fait jusqu'à quel point elle serait utile. Et comme, quels que soient ceux qu'agite le souffle des vents du monde, nous qui sommes établis sur cette pierre inébranlable qui mérita d'être choisie pour fondement de l'Église, nous ne devons pas et nous ne voulons point être emportés en tous sens au vent de toute doctrine, ni dévier sous une impulsion quelconque du droit chemin des sacrés canons, par les présentes nous vous mandons de ne plus accorder à l'avenir votre faveur à cette cause, et de vous appliquer à obtenir par vos exhortations de notre très-cher fils Frédéric, que Dieu en ce temps a élevé au faîte de la puissance royale pour la conservation de la liberté de l'Église, qu'il se désiste lui-même de ses intentions à cet égard, et qu'il ne donne plus désormais sa protection, contre Dieu, contre les sacrés canons, contre les devoirs de la dignité royale; qu'il laisse au contraire à l'Église de Magdebourg, comme aux autres Églises du royaume que Dieu lui a confié, l'entière liberté d'élire selon Dieu qui elles voudront; qu'il entoure ensuite de sa faveur, comme il sied à la majesté royale, l'élection qu'elles auront faite. Donné à Segni, le seize des calendes de Septembre » (17 août 1152). Importante en elle-même, cette lettre tend à prouver combien sont injustes la plupart des historiens, quand ils accusent le pape Eugène III de complaisance ou de faiblesse.

Mort de Thibaut de Champagne ; ses héritiers.

46. Nous ne saurions nous résoudre à sortir de cette année 1152, sans consacrer quelques lignes à la mort d'un homme qui fut une des plus nobles figures de son temps. Bien que Vincent de Beauvais et Robert du Mont, que beaucoup d'historiens plus récents ont suivis, aient rattaché à l'année précédente la mort de Thibaut IV, comte de Champagne, de Chartres et de Blois, les écrivains de son époque et d'autres fournissent la preuve qu'il la faut différer à celle-ci. Il quitta cette vie pour une vie meilleure du 8 au 9 janvier. Outre six filles, dont l'une, Adèle, fut reine des France, il eut quatre fils : Henri, comte palatin de Troyes, si célèbre par ses largesses et ses libéralités ; Thibaut, comte de Blois et de Chartres ; Etienne, comte de Sancerre, et Guillaume, d'abord archevêque de Sens, de Reims ensuite. « Alors, dit Robert du Mont, mourut le vénérable comte Thibaut de Blois, neveu du roi Henri (d'Angleterre) et frère d'Etienne roi des Anglais, prince d'une grande sainteté, d'une haute sagesse, intègre daus ses mœurs, libéral pour les pauvres. Il eut pour successeurs ses trois fils : Henri, l'aîné, hérita du comté de Troyes et de Champagne, de tout ce qu'avait possédé son père au-delà de la Seine ; Thibaut, le second, reçut le comté de Chartres, le Blaisois et le Dunois ou territoire de Châteaudun, dépendant du pays de Chartres, près du Loir ; Etienne, le troisième, eut le comté de Sancerre, noble ville du pays de Bourges, illustre par l'ancienneté de son titre de Comté, dont le nom moderne est une altération de *Sacrum Cæsaris*, qu'elle portait au temps de la domination romaine. »

Légation en Allemagne pour la cause de l'archevêque de Mayence. Déposition prononcée.

47. L'année suivante, les cardinaux Bernard et Grégoire furent envoyés en Allemagne comme légats, pour juger la cause de l'archevêque de Mayence. A cette occasion, S. Bernard leur écrivit une lettre qui doit être rapportée. « Aux seigneurs et pères les révérends légats du Siége Apostolique, le fils de leur sainteté, Bernard, que l'on appelle abbé de Clairvaux : puissent-ils plaire à Dieu en toutes choses, et recueillir de leur légation des fruits abondants qui lui soient agréables ! Bien qu'éloigné de corps, nous sommes près de vous par l'affection et la bonne volonté, désirant et demandant dans nos prières que vos actes et vos intentions aient constamment pour but tout ce qui est utile et convenable. De là vient qu'ayant

appris que ce malheureux archevêque de Mayence est appelé devant vous pour y répondre à ses adversaires, nous allons en sa faveur faire appel à votre bonté. Nous croyons, en effet, que ce sera faire honneur à votre ministère, si, autant qu'il est permis sans blesser la justice, vous prêtez l'appui des épaules de votre autorité à la tour qui penche, à la muraille ébranlée; si vous ne souffrez point, et vous le pouvez, que le roseau battu par les vents soit brisé, que la lampe qui fume soit éteinte. Qu'il éprouve, nous vous en conjurons, que lui ont été utiles et notre pierre et sa simplicité, à cause de laquelle on dit qu'il a été circonvenu par des faux frères, plutôt qu'on ne peut le juger digne de la déposition. » L'archevêque Henri fut pourtant déposé, et le chancelier Arnold le remplaça. Ce dénouement de la cause était-il conforme ou contraire à la justice, les avis sont partagés. S. Bernard invoquait la simplicité d'Henri comme une excuse; et l'évêque Conrad, dans sa chronique de Mayence, le proclame innocent. Au contraire, Otton, évêque de Freisingen, dont la vie intègre et les mœurs pures répondaient à la science la plus solide, conclut à la culpabilité. Voici ce qu'écrivait, cent ans après l'événement, l'évêque Conrad, qui rejette toute la faute sur la trahison d'Arnold et la vénalité des légats :

Cette déposition fût-elle injuste ou méritée?

48. « Henri, l'archevêque d'alors, homme pacifique et bienveillant, s'attira des persécutions à cause même de cet amour de la paix et de la vérité. Comme il avait sans cesse à cœur l'entière possession par le clergé de l'honneur qui lui était dû, l'application de la justice au gouvernement du peuple et la joie de tous dans les douceurs de la joie publique, voilà qu'il fut accusé auprès du pape de somnolence et d'inutilité. Le vénérable prélat, informé de ce qui se passait, résolut d'envoyer incontinent au Souverain Pontife une personne chargée de présenter sa défense. Il fit donc partir un confident pour lequel il n'avait rien de caché, Arnold, ecclésiastique qu'il venait d'élever à la dignité de chancelier du diocèse; il ne pensait pas que ce bienfait de fraîche date pût être mis en oubli. C'est pour cela qu'il l'avait encore établi prévôt de Saint-Pierre, et qu'il le nomma chambellan de la ville de Mayence. Arnold avait un esprit délié, la parole facile, un talent réel, une habileté peu commune; de

plus, il avait su ramasser de grandes richesses. Arrivant à la cour de Rome avec l'ambition d'obtenir le siége de Mayence, il capta la faveur de certains cardinaux à prix d'or, et plus particulièrement de deux avec lesquels il en vint à concerter les moyens de préparer et de consommer son élévation. Enfin, guidé par eux et sûr de lui-même, il commença de diriger des accusations contre son maître, qu'il avait mission de défendre. Son audace ne connut bientôt plus de mesure ; il demanda et obtint comme légats et juges en cette affaire les deux cardinaux qu'il avait corrompus... Les légats arrivent donc à Worms, l'archevêque est appelé et comparaît : tous les moyens de défense qu'il présenta furent vains, ses juges n'en voulurent admettre aucun... Il fut dépouillé de son siége et remplacé par Arnold. L'empereur Frédéric, disait-on, avait prêté les mains à ce dénouement, mais en secret... » Toutes ces accusations sont graves. Quelle en est la valeur? Nous devons nous borner à mettre les opinions en présence. Henri se retira dans un monastère de Cisterciens, où il mourut avant la fin de l'année.

Mort d'Eugène III.

49. Le 8 juillet de cette même année 1153, le pape Eugène mourait à Tibur. Son corps fut rapporté à Rome au milieu d'un concours immense du peuple et du clergé. Son règne avait duré huit ans, quatre mois et dix jours. Les auteurs du temps rapportent plusieurs miracles dus à son intercession après sa mort. Le trait le plus saillant de son grand caractère fut une aversion profonde pour tout ce qui pouvait avoir quelque apparence de vénalité. Les témoignages des contemporains sont unanimes sur ce point, quand il eût suffi de celui de S. Bernard. « Il ne voulut jamais consentir, » dit Jean de Salisbury, « à recevoir le moindre présent d'un homme engagé dans un procès ou qu'il croyait menacé d'un procès. Un jour, comme un prieur peu riche, dont il n'avait pas encore entendu la cause, lui offrait en arrivant un marc d'or et le pressait de l'accepter avec de grandes marques de vénération. Eh quoi ! lui dit-il, vous n'êtes pas encore entré dans la maison, et vous en voulez déjà corrompre le maître ? Le saint Pontife appelait corruption tout ce qui était offert pendant qu'une cause était pendante. [1] »

[1] JOAN. SARESB., V, 15.

CHAPITRE XI.

ANASTASE IV ADRIEN IV (1153-1159.)

§ I. Mort de S. Bernard.

1. Election d'Anastase IV. Sa condescendance. Sa mort) — 2. S. Bernard approche de sa fin. Progrès alarmants de sa maladie. — 3. Prolongation inespérée de son existence. Suprême effort de sa charité. — 4. Il sauve la ville de Metz et la province. — 5. Lettre de S. Bernard à l'Abbé de Bonneval, Arnold de Chartres. — 6. Derniers moments du saint. Son obéissance posthume. — 7. S. Bernard apparaît à Guillaume de Montpellier, moine de Grand'Selve. — 8. Aperçu sommaire des œuvres de S. Bernard.

§ II. Événements d'Angleterre et d'Allemagne.

9. Mort de David I roi d'Écosse. Ses vertus et sa piété. — 10. La guerre civile s'éteint en Angleterre. — 11. Mort d'Henri de Murdach, archevêque d'York. — 12. Plaintes des habitants de Lodi auprès de Frédéric Barberousse, — 13. Outrage fait par les Milanais au roi de Germanie.

§ III. Un pape anglais.

14. Election d'Adrien IV. Ses antécédents. — 15. Lettre d'Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, au Pape Adrien. — 16. Félicitations exagérées. Conseils inopportuns. Prière hypocrite. — 17. Sentiments vrais de la nation anglaise. Députation auprès d'Adrien. — 18. Combien lourd et terrible est le fardeau de la papauté. — 19. Duplicité du roi d'Angleterre Henri II.

§ IV. Commencements de S. Thomas Becket.

20. Théobald archevêque de Cantorbéry. Son affection pour Thomas Becket. — 21. Thomas archidiacre de Cantorbéry, puis chancelier d'Angleterre. —

22. Luxe déployé par le chancelier. — 23. Habile politique et pacifique guerrier. — 24. Conflits entre Rome et Palerme. Guillaume le Mauvais.

§. I. Mort de S. Bernard.

Election d'Anastase IV; sa condescendance, sa mort.

1. Après la mort d'Eugène III, la vacance du Saint-Siége ne dura que deux jours. Le Conclave élut à l'unanimité, sons le nom d'Anastase IV, Conrad, citoyen romain du quartier de la Suburra, fils de Bénédict. Il avait d'abord été chanoine régulier, puis cardinal évêque de la Sabine. Il avait une longue expérience dès affaires de la cour Pontificale, ayant rempli les fonctions de vicaire du Pape pendant le long séjour de son prédécesseur hors de Rome ; il avait su, au milieu des circonstances les plus difficiles, acquérir une grande influence sur le peuple Romain. Otton de Freisingen, qui l'appelle un « vétéran de la cour romaine, » semble croire qu'Eugène III, avant sa mort, avait manifesté le désir que la tiare passât sur la tête de ce sage et vénérable vieillard, espérant sans doute que ce choix mettrait un terme aux divisions sans cesse renaissantes entre le Saint-Siége et les factions remuantes de Rome. Telles n'étaient point les vues de la divine Providence. Anastase IV ne devait porter que bien peu de temps les fardeau du Souverain Pontificat, et ce fut pour terminer par un acte de faiblesse à l'égard de l'empereur d'Allemagne une affaire qu'Eugène III avait laissée parfaitement engagée. « Anastase, » dit Otton de Freisingen, « avait envoyé le cardinal Gérard pour terminer la cause de l'archevêque élu de Magdebourg. Le légat étant allé trouver le prince, qui célébrait la Noël dans cette ville, voulut y trancher certaines questions, sans s'inquiéter du bon plaisir de Frédéric, dont il encourut ainsi la colère. Il reçut l'ordre la plus sévère de partir, avant d'avoir pu rien faire de sa mission, il dut céder à la violence et s'éloigner sans bruit ; il mourut en route. L'empereur envoya aussitôt au pape Anastase une députation, dont faisait partie Guicmann, » — l'archevêque intrus, — « et fit obtenir à ce dernier non seulement la réhabilitation de sa conduite, mais encore le pallium. Ce fut toutefois au grand scandale de plusieurs, qui avaient entendu les membres de la cour de Rome déclarer hautement qu'ils

seraient inébranlables et ne permettraient jamais un tel abus. Il en résulta que, non-seulement dans les affaires séculières, mais aussi dans les affaires ecclésiastiques, l'influence du prince acquit un grand accroissement [1]. » Ce que n'ajoute pas Otton, c'est que le sentiment religieux diminua d'autant dans l'âme de Frédéric, et que son audace à violer les droits de l'Église grandissant de jour en jour ; il donna le scandaleux spectacle d'une insubordination indigne d'un prince chrétien. Anastase IV venait à peine, dans un désir trop grand de paix, de faire au successeur des Henri IV et des Henri V cette concession, empêché sans doute par la pureté de ses intentions de prévoir l'abus qu'on ne manquerait pas d'en faire, lorsque Dieu l'appela dans un monde meilleur, le 2 décembre 1154, après un régne de seize mois et vingt-quatre-jours. Il fut enseveli dans la basilique de Latran, dont il avait été toute sa vie le bienfaiteur. Son corps fut mis dans le merveilleux mausolée de porphyre que l'empereur Constantin avait autrefois fait élever pour sa mère Hélène. Anastase l'avait fait transporter à Saint-Jean-de-Latran, dans l'église construite par le même empereur hors des murs de Rome.

S. Bernard approche de sa fin. Progrès alarmants de sa maladie.

2. Le régne si court d'Anastase IV ne peut fournir à l'histoire qu'un petit nombre d'événements ; mais il en est un qui suffit à rendre son souverain impérissable, je veux dire la mort de S. Bernard, quarante-trois-jours après celle du pape Eugène. Bernard, n'avait jamais eu qu'une santé débile et chancelante, nous l'avons souvent remarqué. C'est ce qui rend plus merveilleuse encore l'activité qu'il déploya pendant tout le cours de sa rapide existence. Dans les dernières années surtout, son corps était d'une faiblesse extrême, tandis que son âme conservait toujours la même vigueur. Ses courses à travers l'Europe occidentale, ses écrits incessants, la multiplicité des affaires et l'importance des intérêts qui, de tous les points du monde, venaient solliciter son intervention, ne lui laissaient pas un instant de relâche. On ne comprend même pas comment il pouvait suffire à tout, sans jamais rien perdre de son calme

[1] Otto Frisin., *in Frider.* II, 10.

intérieur, de son recueillement monastique, de sa constante union avec Dieu. Plus on examine ce prodige, moins on peut l'expliquer. Il y a là plusieurs vies réunies et concentrées dans une seule. Depuis quelque temps ce n'était plus un valétudinaire, c'était presque un moribond que les peuples et les rois voyaient apparaître. Cet homme paraissait doué d'une sorte d'ubiquité, non-seulement intellectuelle et morale, mais encore visible à tous les yeux. Les forces physiques étaient cependant épuisées ; elles ont des bornes que l'humanité ne saurait franchir : la grande lumière qui brillait sur l'univers allait bientôt s'éteindre. Dans les derniers mois de 1152, le malade ne quittait guère sa rude couche de cénobite que pour se rendre à l'office du chœur, célébrer les saints mystères, exhorter ses religieux. Tout annonçait une fin prochaine. Les rigueurs de l'hiver augmentaient l'oppression d'une manière alarmante. Chose que nous tenons à remarquer, S. Bernard était consumé par la même maladie que l'avait jadis été S. Jean Chysostome.

Prolongation inespérée de son existence; suprême effort de sa charité.

3. L'Abbaye tout entière était dans l'anxiété, comme suspendue au souffle haletant de son bien-aimé père. Le coup mortel ne semblait retardé que par les prières et les larmes des enfants, par la sainte violence qu'ils faisaient au Ciel. Plus rien ne le retenait sur la terre. Il ne s'y trompait pas ; dans un intervalle de répit, il leur adressait ce tendre reproche : « Vous avez été les plus forts, vous l'avez emporté. Mais pourquoi gardez-vous ici cet homme misérable ? Epargnez-moi, je vous en conjure, épargnez-moi ; de grâce, laissez-moi partir ! » Dans une autre circonstance, le danger s'étant de nouveau manifesté, et les religieux ne pouvant dissimuler leurs craintes, « Rassurez-vous, leur dit-il, avec un doux sourire, ce n'est pas l'hiver qui me tuera ; la divine miséricorde me permettra de voir les beaux jours du printemps et de l'été même. »[1] Cette prophétie, dans l'opinion unanime des moines, se heurtait contre une véritable impossibilité. Parmi ses continuelles souffrances, Bernard ne cessait de prier ou de travailler. Pas de lacune ni de déclin dans cette sublime intelligence. Mais

[1] ALAN. *Vita S. Bernardi*, cap. XXX.

le corps délabré dut lui-même obéir encore une fois à son impulsion il dut descendre de sa couche, comme mu par un ressort étranger, et s'éloigner du monastère. On était dans les premiers jours de 1153. « Notre vénéré père attendait avec courage, dans sa chère maison de Clairvaux, la consommation de sa course, quand un grave malheur survint au peuple de Metz, terriblement opprimé par les princes du voisinage. » Les Messins étaient sortis contre leurs oppresseurs et leur avaient livré bataille ; mais ils venaient de succomber, et deux mille environ étaient morts soit par le fer de l'ennemi, soit dans les eaux de la Moselle. Les hostilités allaient continuer, une cruelle dévastation menaçait la province entière.

4. Alors le vénérable Hillin, archevêque de Trèves et métropolitain de Metz, persuadé qu'un seul homme pouvait apaiser les esprits, dominer la situation, empêcher de nouveaux désastres, se rend à Clairvaux : il se prosterne aux pieds de Bernard et le conjure de venir aux secours de ce peuple infortuné. Allant ensuite d'un moine à l'autre, il les suppliait également de lui venir en aide dans une telle extrémité. Touché par ces humbles prières, puisant dans son cœur une force inconnue, le saint Abbé suivit l'archevêque. A leur arrivée, les deux partis étaient en présence, sur les rives opposées du fleuve. Une conférence est réunie ; mais les seigneurs résistent, et c'est en vain que Bernard les exhorte à la paix ; ils lèvent brusquement la séance et s'éloignent sans même le saluer, n'ayant pas le courage de soutenir son regard. Ils considèrent la victoire comme certaine ; ils n'entendent pas, en écoutant sa parole, s'exposer à perdre leur proie. On ne pensait plus qu'à recourir aux armes, lorsque Bernard dit aux frères qui l'accompagnaient : « Soyez sans trouble, la paix désirée sera conclue, malgré toutes les difficultés et tous les obstacles. » Pendant ces retards, la multitude accourait, amenant ses malades. Comme toujours en pareille circonstance, des guérisons miraculeuses ont lieu ; des acclamations de reconnaissance et de joie se font entendre. Vers le milieu de la nuit, la députation des seigneurs, honteuse de sa retraite, revient trouver le saint. Pour le dérober à la foule, qui l'accablait de son

Il sauve la ville de Metz et la province.

empressement, on le transporte dans une île. Les principaux des deux partis s'y transportent à leur tour, la conférence est reprise : les objections sont résolues, les ressentiments se dissipent, les fiers barons courbent la tête et disent en soupirant : « Il faut bien que nous écoutions celui que Dieu lui-même écoute, et pour qui tant de miracles sont opérés. — Ce n'est pas pas pour moi qu'il les opère, répond Bernard, c'est pour son peuple, c'est pour vous. » Il règle toutes les conditions d'une paix durable, il les impose à toutes les volontés ; les ennemis se jettent dans les bras les uns des autres, se jurant une éternelle amitié : la ville et la province sont sauvées. C'est le dernier voyage de S. Berard, c'est au dehors son dernier triomphe. Se dérobant aux applaudissements, il se hâte de regagner la Vallée d'Absinthe, pour attendre la mort, pour boire le calice jusqu'à la lie.

Lettre de s. Bernard à l'abbé de Bonneval, Arnold de Chartres.

5. Il peint lui-même son état dans une lettre à l'Abbé de Bonneval, Arnold de Chartres, dont il avait reçu quelques rafraîchissements : « Votre délicate attention, preuve de votre charité, je l'accepte avec cette charité même, sans plaisir d'aucune sorte. Et quel plaisir peut-on goûter quand tout est absorbé par l'amertume? Excepté de ne pas manger, rien ne m'est agréable. Le sommeil s'est éloigné de moi ; pour suspendre un instant ma souffrance, je n'ai pas même le bénéfice de l'assoupissement. Tout le mal que j'éprouve est dans la débilité de mon estomac. A chaque minute, le jour et la nuit, il exige d'être réconforté par quelques gouttes d'un liquide quel qu'il soit ; il se révolte inexorablement contre tout aliment solide. Le peu qu'il admet, encore ne le prend-il pas sans une grande douleur ; il en craint seulement une plus grande en se privant de tout. Si parfois il consent à recevoir un peu plus, la douleur devient intolérable. Mes pieds sont enflés, l'enflure gagne mes jambes ; on dirait une hydropisie. Malgré tout cela, pour qu'un ami plein de sollicitude n'ignore rien de ce qui regarde son ami, quant à l'homme intérieur, et je manque de sagesse en vous le disant, l'esprit est dégagé dans une chair infirme. Priez le Sauveur, qui ne veut pas la mort du pécheur, de ne plus retarder mon départ dont l'heure est venue, mais de le protéger. Suppléez à mon

défaut de mérite par la ferveur de vos prières, afin que le serpent qui nous tend ses embûches, ne trouve nulle part où planter sa dent venimeuse. J'ai moi-même dicté cette lettre, pour vous donner un gage de mon affection dans l'empreinte de ma pensée. J'eusse mieux aimé cependant vous répondre que vous écrire. [1] » Un deuil anticipé planait sur toute l'Abbaye et s'étendait à tous les monastères où la maladie de Bernard était connue. La douleur était peinte sur tous les visages ; les religieux qui l'entouraient et le servaient ne pouvaient plus lui cacher leurs larmes.

6. Parfois, comme les disciples d'un autre grand thaumaturge, S. Martin de Tours, ils lui faisaient de tendres reproches : « N'avez-vous pas pitié de cette maison, père ? n'avez-vous pas pitié de vos enfants, après leur avoir toujours montré tant de sollicitude et de tendresse ? » C'était bien lui déclarer qu'il dépendait de lui de vivre encore. Levant alors les yeux au ciel, il s'en remettait à la divine miséricorde, et redisait l'admirable parole de S. Paul placé dans la même alternative. Il devenait cependant de plus en plus manifeste qu'il était entraîné du côté de Jésus-Christ, vers la gloire céleste. Le vingtième jour du mois d'Août venait de paraître, il reçut l'Extrême Onction, cet invincible athlète à qui ne restait qu'une victoire à remporter ; puis le saint Viatique, avant-goût et gage du bonheur éternel. A la troisième heure, il se dégage sans effort de ses liens terrestres pour aller au sein de Dieu, dans la vision béatifique, recevoir le prix de ses vertus incomparables et de ses immenses labeurs. Sa dépouille mortelle gardait le reflet de la grande âme qui venait de la quitter. Les funérailles n'eurent plus rien des angoisses et de la tristesse causées par la mort ; elles furent un véritable triomphe. Beaucoup d'abbés, plusieurs évêques, tous les seigneurs des environs, un peuple innombrable étaient accourus pour rendre au saint, au génie, au bienfaiteur un suprême hommage. Les bienfaits miraculeux se renouvellent et se multiplient autour de son cercueil ; ils se continuent sur sa tombe. Incessament le monastère est envahi ; le silence et la discipline sont en péril. Le digne suc-

Derniers moments du saint ; son obéissance posthume.

[1] S. BERNARDI Epist. CCCX.

cesseur d'Étienne, l'Abbé de Citeaux nommé Gosvin, fait défense à Bernard, au nom de l'obéissance religieuse, d'opérer en ce lieu de nouveaux miracles ; et Bernard obéit : les miracles cessent. Je ne sais s'il existe un trait aussi sublime dans les annales de la sainteté.

S. Bernard apparaît à Guillaume de Montpellier, moine du Grand'Selve.

8. Le vieux biographe en rapporte un autre ; je ne puis m'empêcher de le citer, tant il me semble renfermer de sens et répondre aux intimes aspirations de notre pauvre humanité. Dans l'abbaye de Grand Selve, au pays toulousain, vivait un humble moine, modèle d'abnégation et d'humilité pour tous ses frères. Il avait auparavant brillé du plus vif éclat dans le monde ; c'était Guillaume de Montpellier. Depuis sa retraite, il était allé visiter l'illustre Abbé de Clairvaux, pour avoir le bonheur de le contempler et de l'entendre. Au moment de le quitter, il se montrait inconsolable à la pensée qu'il ne le reverrait plus. « Soyez sans crainte, lui répondit l'homme de Dieu, je vous affirme que vous me reverrez. » Le pieux moine attendait l'effet de sa promesse, quand une nuit il vit apparaître saint Bernard, qui lui disait : « Frère Guillaume. — Me voici, maître. — Viens avec moi. — Où donc ? — Viens avec moi jusqu'à la base du mont Liban. » Lorsqu'ils y furent parvenus, le saint lui dit : Demeure là, pendant que je vais sur la montagne. — Et pourquoi voulez-vous monter ? — Pour apprendre. — Et que voulez-vous apprendre, vous, père, que nous tenons pour le premier de tous dans la science ? — Nulle science ici-bas, nulle connaissance du vrai ; là-haut la pleine contemplation de la vérité. En prononçant cette parole, Bernard le quitta, et Guillaume le voyait s'élever sur la montagne. Comme il s'éveillait, le premier mot qui s'offrit à son intelligence fut celui-ci de l'Apocalypse : « Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. » *Apoc.* XIV, 13. Le matin, en abordant l'Abbé et les frères, il leur annonça que le saint devait avoir quitté la vie [1]. On nota le jour, et dans la suite on apprit que c'était bien réellement celui de sa mort. Après avoir, dans la trame générale des événements contemporains, esquissé d'une manière forcément trop rapide la vie de l'homme extraordi-

[1] ALAN. *Vita S. Bernardi.* cap. XXXI.

naire qui les domina tous, et que nous regardons comme le plus grand peut-être, comme le plus complet qui jamais ait existé sur la terre, nous ne consentons pas à nous séparer de lui sans exprimer le regret de n'avoir pu le rendre tel que nous l'avons vu.

8. Il nous reste encore à reporter un coup d'œil sur la série de ses œuvres. Dans l'édition de Mabillon, ses Lettres sont au nombre de quatre cent quarante, monument éternel de la piété, de la science, de l'inépuisable charité et du zèle infatigable de saint Bernard. Elles sont encore une image vivante de l'époque, le plus précieux document à consulter ; et de là les nombreuses citations que nous en avons faites, mettant également à profit les recherches et les notes du savant éditeur. Ces lettres forment son premier volume. Le second comprend : 1° Le traité de la Considération, adressé au pape Eugène. C'est ici le plus considérable et le plus connu des ouvrages du saint. Il se divise en cinq livres, ayant chacun son objet spécial, mais tendant tous vers le même but, la direction du souverain Pontife, de tout prélat, de tout ecclésiastique et même de toute âme chrétienne vers la méditation et le salut, l'étude de soi-même et de Dieu, parmi les agitations et les devoirs extérieurs de la vie présente. 2° De l'Office des évêques ou des obligations de l'Episcopat ; le titre même, sur lequel nous avons déjà porté notre attention, indique assez l'objet de ce beau travail. 3° De la Conversion par rapport aux clercs. On peut regarder cette œuvre comme l'extension et le complément de l'œuvre précédente, puisque l'auteur y parle des vertus nécessaires au clergé et des vices qui peuvent flétrir son honneur en paralysant son ministère. 4° Du Précepte et de la Dispensation. Là S. Bernard s'occupe de l'état religieux, de la législation monastique, de la sublimité de cette vocation et des devoirs qu'elle impose. 6° Apologie à l'Abbé Guillaume, où le docteur se justifie du reproche qu'on lui faisait de rapetisser l'Ordre des Bénédictins, dont cependant Citeaux et Clairvaux étaient les rejetons ; il y montre les intimes rapports et les intérêts communs de tous les Ordres entre eux. 6° Eloge de la nouvelle milice, où revit l'idéal des Templiers, tel que

Aperçu sommaire des œuvres de s. Bernard.

le comprenait celui qui leur avait donné leur règle. 7° Des Degrés de l'humilité et de l'orgueil, le premier ouvrage que le saint publia, quand il était bien jeune encore. 8°De l'Amour de Dieu. 9° de la Grâce et du libre Arbitre. 10° Du Baptême. 11° Des Erreurs d'Abailard. 12° Vie de S. Malachie. Le troisième volume renferme l'immense collection des sermons, et dans le quatrième sont les discours sur le Cantique des Cantiques, interrompus par la mort. Signalons enfin trois oraisons funèbres prononcées par S. Bernard une pour Gérard son frère, deux pour S. Malachie. Au sentiment de l'humaniste Erasme, rien de plus parfait n'a paru depuis les grands orateurs chrétiens du quatrième siècle.

§. II Evénements d'Angleterre et d'Allemagne.

Mort de David Ier roi d'Écosse : ses vertus et sa piété.

9. En rappelant à lui ce prodigieux génie, dont le XIIe siècle devrait porter le nom dans l'histoire, la Providence divine semblait donner une éclatante preuve du libre jeu qu'elle laisse aux événements humains, puisqu'elle ne les soumet que pour un temps bien court à l'action des influences les plus salutaires. Séparons-nous donc de cette dure couche du cénobite, dans laquelle S. Bernard vient de trouver celui qu'il aime [1], pour continuer notre tâche d'historien. C'est d'ailleurs auprès d'un autre lit de mort que le devoir nous ramène ; mais non dans l'étroite et pauvre cellule d'un monastère : cette demeure est un palais, cet agonisant est un roi, le roi David Ier d'Ecosse. Ici, je laisse la parole au continuateur de l'Histoire des rois d'Angleterre de Siméon de Durham, au prieur Jean d'Exham. Il va nous montrer comment ce prince rachetait ses emportements pendant la guerre par ses vertus, sa magnificence et sa piété. « David roi d'Ecosse, » écrit cet auteur, « surpris par la maladie à Kartel (Carlisle), mourut le neuvième jour des calendes de juin (24 mai 1153). Sa mémoire sera bénie dans tous les âges. Il a été le modèle des princes de notre temps. Plein de

(*a*) S. Bernard fut arrêté par la mort, dans son Commentaire du *Cantique des Cantiques*, sur ce verset : « In lectulo meo quæsivi quem diligit anima mea. » *Cant.* III, 1,« j'ai cherché dans ma couche le bien-aimé de mon âme. »

dévotion pour les divins offices, il entendait chaque jour toutes les heures canoniales, sans en excepter les vigiles des défunts. Comment ne point proclamer à sa louange qu'il a su, dans un esprit de conseil et de force, imposer un frein aux instincts cruels d'une nation barbare ; qu'ami des pauvres jusqu'à leur laver fréquemment les pieds, il ne se lassa jamais de leur prodiguer la nourriture et le vêtement ; qu'il construisit et dota de terres et de revenus suffisants les monastères de Saltehou, de Mailros, de Neubothle, d'Holmcoltran, de Jeddwert, situés en-deça de la mer d'Ecosse, outre les bonnes œuvres qu'il a faites en Ecosse même et en d'autres lieux ? Car sa magnificence est allée jusque chez les nations étrangères, au secours des pélerins, des religieux et des laïques. Plus digne encore de louanges, oserai-je ajouter, en ce que sans cesse par la frugalité de la table et la simplicité du vêtement, par la sainteté d'une conduite irréprochable, par l'austérité de ses mœurs, il s'est montré l'émule des héros de la vie cénobitique.» Il régna vingt-neuf ans. Son corps, transporté à Dunfermelin, fut enseveli dans le sépulcre des rois d'Ecosse, où repose aussi la reine sainte Marguerite sa mère... Le comte Henri fils de David étant mort, tout le peuple du royaume prit Malcholm IV, fils de Henri, enfant qui n'avait encore que douze ans, et l'établit roi à la place de son aïeul, conformément à la coutume de cette nation.

La guerre civile éteint en Angleterre.

10. A la même époque, des événements qui n'étaient pas sans importance s'accomplissaient en Angleterre. C'est encore à Jean d'Exham que j'en emprunte le récit. « Eustache fils du roi d'Angleterre étant mort, Henri évêque de Windsor travailla très-activement à rapprocher le duc Henri (Plantagenet) des marches du trône. Grâce à sa médiation, son frère le roi Etienne et le duc Henri (il était duc de Normandie), ayant mutuellement donné et reçu le serment, se lièrent dans les conventions d'un traité de paix. Il fut arrêté entre eux que le duc Henri disposerait des affaires du royaume, et serait regardé comme héritier de la couronne après le roi Etienne ; il devait s'entendre au sujet de ces affaires avec l'évêque de Windsor comme avec un père ; il devait en outre assurer à Guillaume fils du roi Etienne, avec le comté de Warem, ce

qui lui revenait par droit héréditaire, c'est-à-dire deux autres comtés en Angleterre. Le plus grand nombre des grands du royaume acquiescèrent à cet arrangement, et le roi Etienne appesantit sa main et courba quiconque lui fit résistance. Aussitôt un édit des princes alliés ordonna dans toutes les provinces de mettre un terme aux violences, d'arrêter le pillage, d'expulser du royaume les soldats mercenaires et les archers de nationalités étrangères, de jeter bas les fortifications que chacun avait construites sur sa terre après la mort du roi Henri (Beauclerc). La justice et la paix furent rétablies en tous lieux dans le royaume. » La paix fut réellement faite entre Théobald archevêque de Cantorbéry et Henri évêque de de Windsor, et rendue à toute l'île que la guerre civile avait embrasée pendant tant d'années. Puis le roi conduisit le duc Henri à Londres avec lui, et la concorde fut confirmée avant la Noël. « Telle fut, » dit Matthieu de Paris, « la fin de cette guerre qui avait sévi pendant dix-sept ans. »

Mort d'Henri de Murdach, archevêque d'York.

11. C'est ici le lieu, pour la date, de parler de la mort d'Henri de Murdach, archevêque d'York ; mais peut-être aurions-nous dû, sans respect pour la chronologie et à l'exemple d'un auteur du XII[e] siècle [1], enregistrer cette mort à côté de celle d'Eugène III et de S. Bernard. « Trois hommes illustres, » dit cet écrivain, « rapprochés pendant leur vie par une étroite amitié, moururent en ce temps-là, séparés dans la mort par un court intervalle, je veux dire le page Eugène à Rome, S. Bernard abbé de Clairvaux, Henri archevêque d'York. Eugène et Bernard, prirent les devants ; Henri marcha de près sur leurs traces. La nouvelle du passage d'une vie à l'autre des deux premiers (Eugène et Bernard) s'étant répandue, alors que le troisième (Henri) survivait encore, Guillaume, autrefois archevêque d'York, qui demeurait à Windsor, conçut l'espoir de recouvrer son siége (le premier l'avait déposé, le second l'avait fait déposer, et le troisième avait recueilli sa succession), se rendit à Rome en toute hâte : il ne récriminait pas contre le jugement qui l'avait exclu, il sollicitait humblement miséricorde. La nou-

[1] GUILLELM. NEUBRIG., I, 26,

velle certaine du décès de l'archevêque d'York (Henri) survenant, donnait un grand poids à ces humbles prières ; mais l'évêque élu de Durham, qui était arrivé le premier à Rome, avait été solennellement sacré archevêque d'York par Anastase IV, et, pendant que la cause de Guillaume était encore en instance, il était reparti pour l'Angleterre. On adoucit néanmoins la rigueur du premier jugement, et Guillaume éprouva l'effet de la clémence du Saint-Siége. Le pape et les cardinaux eurent compassion de ses cheveux blancs, grâce surtout à l'intervention de Grégoire, cardinal de haute naissance, homme à la parole facile et d'une habileté rare, un vrai Romain. Guillaume fut donc rétabli dans son archevêché, et rapportant le pallium, qu'il n'avait pu jamais obtenir jusque-là, il revint à Windsor, le samedi saint » de l'armée suivante. Bientôt après il mourut avec les sentiments d'une piété profonde.

Plaintes des habitants de Lodi auprès de Frédéric Barberousse.

12. Cette année 1153, deux citoyens de Lodi, mise sous le joug par les Milanais, allèrent trouver l'empereur Frédéric à la diète qu'il tenait à Constance, pour lui exposer les griefs de leur ville contre ses oppresseurs. «Auprès d'Hermann évêque de Constance, » dit un auteur d'après le récit des frères Moréna, écrivains de cette époque, se trouvaient deux citoyens de Lodi, Abernaud dit l'Allemand et Homobond des Maistres, qui négociaient en Germanie pour une affaire privée. En considérant avec curiosité le spectacle nouveau pour eux des demi-dieux de la cour, l'affluence du monde et la majesté du cérémonial, ils s'aperçurent que de fréquentes plaintes soumettaient à César les plus petits différends, que les opprimés avaient recours à lui contre les puissants oppresseurs, et qu'il ordonnait que justice fût faite à tous... Ils résolurent de plaider auprès de l'empereur la cause commune à tous leurs compatriotes... Frédéric donna l'ordre de les faire paraître en sa présence. Il leur demanda qui ils étaient et ce qu'ils demandaient... Alors Abernaud, versé dans la langue allemande : « Nous sommes de Lodi, dont les habitants sont les plus malheureux de tous les hommes ; nous souffrons de la part des Milanais des traitements que des barbares eux-mêmes n'imposeraient pas à leur plus mortel ennemi. » L'assemblée eut pitié d'eux. « Dans la suite de César

on désigne Sicher, diligent, actif, jeune, avec mission d'employer toute son éloquence à plaider à Milan le cause des habitants de Lodi.

Outrage fait par les Milonais au roi de Germanie.

13. « Sicher arrive dans la Péninsule ; les citoyens de Lodi la reçoivent avec des larmes de reconnaissance, mais s'efforcent de le détourner de son projet d'aller à Milan. Prières inutiles ! il s'y rend avec une téméraire confiance. « Il produit devant le Sénat la lettre de l'empereur, il expose l'ordre qu'il a reçu de défendre la cause des habitants de Lodi. Comme ces derniers l'avaient prédit, les Milanais lui font le plus mauvais accueil. Sans le moindre respect pour César, émus de colère, ou plutôt emportés par une aveugle fureur, les consuls brisent les tablettes contre terre, ils les foulent aux pieds, ils réduisent en poudre les sceaux dont elles étaient revêtues et font un mortel outrage à l'image de César. Voyant cela, craignant pour lui-même des violences plus irréparables encore, Sicher disparait ; il a le bonheur de trouver un moyen de fuir à travers la multitude frémissante ; il regagne Lodi pendant la nuit. De ce qu'il a fait, de ce qu'il a vu, des dangers qu'il a traversés, il fait le récit aux habitants de cette ville, et il se hâte de retourner en Allemagne. L'épouvante fut grande à Lodi, et ce n'était pas sans raison : les Milanais méditèrent d'abord contre eux les plus terribles représailles. Mais bientôt, soit que la réflexion leur eût fait craindre les suites de leur faute contre César, soit parce qu'ils étaient occupés de leur guerre avec Pavie, ou pour un motif qu'on ignore, ils abandonnèrent ce dessein [1]. » Ce fut là l'origine de la guerre d'Italie ; mais la première expédition de Frédéric dans la Péninsule est de l'année suivante, et se rattache au règne du pape Adrien, successeur d'Anastase IV.

§ III Un pape Anglais.

Éléction d'Adrien IV ; ses antécédents.

14. A la mort d'Anastase, le Saint-Siége ne fut vacant qu'un seul jour. Le cardinal Nicolas Brakespeare, évêque d'Albano, lui succéda sous le nom d'Adrien IV. « Il se trouva, » dit le recueil du

[1] TRISTAN. CHALC., VII.

Vatican, « un Anglais du nom de Nicolas qui, au temps de son adolescence, pour progresser dans l'étude des lettres, quittant sa patrie et sa famille, vint à Arles. Comme il s'y appliquait aux lettres dans les écoles, Dieu voulut qu'il visitât le monastère de Saint-Ruf, et qu'il y prit l'habit religieux, après avoir fait profession de de la vie canonique. Il progressa sans cesse dans le bien par la grâce divine ; et après avoir été nommé prieur dans cette maison, il y fut ensuite élevé à la dignité d'Abbé,du consentement unanime de tous les frères. Les intérêts de l'Eglise qui lui était confiée l'appelèrent à Rome.» On sait déjà quelle affaire avait attiré Nicolas en Italie. « Après y avoir terminé sa mission, il se disposait à rentrer dans son monastère, lorsque le pape Eugène, d'heureuse mémoire, le retint auprès de lui et du commun avis du sacré collége le sacra évêque d'Albano. Peu de temps après, frappé de sa prudence et de son honnêteté, le Souverain Pontife l'envoya comme légat en Norvège pour répandre dans cette contrée la parole de vie, et pour s'appliquer à gagner des âmes au Dieu tout-puissant. Pour lui, comme ministre de Jésus-Christ, comme fidèle et sage dispensateur des dons mystérieux de la Bonté céleste, il répandit avec soin les semences et les enseignements de l'Eglise chez ce peuple grossier, encore barbare. La divine Providence voulant préparer le jour de son Apostolat, après la mort du pape Eugène et l'élection d'Anastase, il retourna, par la volonté de Dieu, au sein de la sainte Eglise de Rome, sa mère, laissant la paix à ces lointains pays, la loi à des barbares, le repos aux Eglises, l'ordre et la discipline au clergé, un peuple agréable à Dieu et plein d'ardeur pour les bonnes œuvres. Il était là quand le pape Anastase mourut. Le lendemain, tous les évêques et les cardinaux s'étant réunis à Saint-Pierre pour le choix d'un pasteur, il arriva, non sans l'intervention de l'inspiration divine, qu'ils furent unanimes sur la personne de Nicolas, et tant clercs que laïques, l'acclamant Pape élu de Dieu sous le nom d'Adrien, malgré lui, malgré sa résistance, ils l'intrônisèrent sur le Siége de Saint-Pierre, par la volonté du ciel, le troisième jour des nones de décembre (3 décembre), l'an 1154 de l'Incarnation de notre Seigneur. C'était un homme plein de bonté,

et de patience, versé dans la langue grecque et dans la langue latine, à la parole abondante, à l'éloquence polie, habile dans le chant liturgique, remarquable prédicateur, lent à la sévérité, prompt à l'indulgence, donnant avec joie, prodigues d'aumônes, orné de toutes les vertus qui sont le fruit de nos mœurs[1]. »

Lettre d'Henri II Plantagenet roi d'Angleterre, au pape Adrien.

15. Nous avons rapporté en leur lieu les humbles commencements de Nicolas Breakspear, nom qui signifie *brise-lance*. Ce que nous n'avons pas dit, c'est que le père de ce prélat, le seul Anglais qui se vit jamais assis sur la chaire de Saint-Pierre, s'appelait Robert Chambers. Il était ensuite entré dans les ordres, puis dans le monastère de S. Alban, prêtre obscur[2] d'Abbots-Langley, dans le Hertfordshire, et non point mendiant, comme l'ont insinué certains auteurs[3]. Le même mois qui fut témoin de l'élévation de Nicolas Breakspear au trône du Vatican, vit le couronnement comme roi d'Angleterre d'Henri Plantagenet, duc de Normandie, fils de l'impératrice Mathilde et de Geoffroy d'Anjou. Il avait pris en mariage Eléonore répudiée par Louis VII roi de France. S. Bernard, dans la *Vie de S. Malachie*, nous apprend qu'Etienne le prédécesseur de Henri, mort en cette année 1154, avait interdit aux évêques d'Angleterre, à cause de ses différends avec Eugène III, de se rendre auprès du Souverain Pontife. Henri II prit d'abord une toute autre attitude vis-à-vis du Saint-Siége. A peine eut il appris l'avènement d'Adrien, enfant de son peuple, qu'il lui adressa la lettre suivante que nous a conservée Pierre de Blois[4] : « Un souffle agréable a touché nos oreilles : nous avons appris que votre récente promotion, comme une resplendissante aurore, a dissipé les ténèbres de la désolation qui pesait sur l'Eglise Romaine. La chaire Apostolique est dans la joie d'avoir trouvé la consolation de son veuvage ; toutes les Eglises sont dans la joie de voir lever une clarté nouvelle, dans l'attente qu'elle croîtra jusqu'à leur donner la pleine

[1] *Cod. Vatic. Roman. Pontif...*

[2] JOHN LINGARD, traduit par Camille Baxton, *Histoire d'Angleterre*, tom. I, page 260.

[3] M. N. BOUILLET, *Dict. d'Hist. et de Geogr.*, tom. I, page 18.

[4] PETR. BLES., *Epist.* CLXIII.

lumière du jour. Mais c'est surtout notre Occident qui tressaille d'allégresse d'avoir mérité d'être l'égal de l'Orient en versant sur l'univers cette lumière. Oui, le soleil de la Chrétienté s'était couché naguère vers l'Orient, et par un don divin c'est l'Occidént qui l'a fait renaître. Voilà pourquoi, très-saint Père, recevant avec transport et fierté la nouvelle de votre élévation, et chantant avec de pieuses louanges les grandeurs de la majesté divine, nous révélons nos vœux avec abandon à votre cœur paternel, pleins de confiance en son amour à cause de notre piété filiale. Puisqu'un fils selon la chair exprime volontiers à son père son affection selon la chair, combien plus volontiers un fils selon l'esprit doit-il exprimer ses souhaits spirituels à son père selon l'esprit.

16.« Certes,entre tous nos motifs de joie, ce n'est pas le moindre de voir que la main de Dieu a conduit votre très-vénérable personne pour la planter spirituellement au milieu du paradis comme un arbre de vie, ou mieux pour la transplanter de notre terre dans son Eden. Vous vous appliquez par les œuvres fructueuses et les saints enseignements, à réconforter toutes les Eglises,jusqu'à faire avec le zèle le plus fervent que toutes les nations proclament bienheureuse la nation qui a vu naître votre béatitude. C'est aussi un ardent et sincère désir de notre cœur, que l'esprit des tempêtes, dont le souffle violent se déchaîne d'habitude contre les plus hauts sommets, ne vous ébranle jamais sur le roc de la sainteté, de peur qu'au faîte le plus haut ne succéde. — Puisse Dieu détourner de telles calamités ! — dans la chute le plus profond abîme. Nous souhaitons encore de toute notre âme que vous n'apportiez aucun retard, puisque vous êtes le pilote de l'Eglise universelle, à vous entourer de cardinaux qui connaissent votre fardeau, qui veuillent et puissent le porter avec vous, ne s'arrêtant pas aux affections de la patrie terrestre, au rang selon la naissance, au poids que donne le pouvoir, mais se montrant pleins de la crainte de Dieu, de la haine de l'avarice, de la soif du juste, du zèle fervent des âmes. Ce n'est pas non plus notre moindre désir, puisqu'on ne saurait dire que l'indignité des ministres ne soit un grand fléau pour les Eglises, de vous voir, toutes les fois que

Félicitations exagérées. Coseils inopportuns. Prière hypocrite.

vous aurez à pourvoir à la collation dignités et des prébendes, veiller avec la plus grande sollicitude à ce qu'aucun indigne ne fasse irruption dans le patrimoine de Jésus crucifié. L'heureuse terre de notre heureuse rédemption, cette terre consacrée par la naissance, la vie et la mort du Sauveur, cette terre que la piété chrétienne doit vénérer entre toutes, étant, comme vous l'apprend l'œil vigilant de la foi, sans cesse troublée par les incursions des infidèles, notre plus vif désir est que vous appliquiez à sa délivrance toutes les ressources de votre sollicitude. Quant à l'empire de Constantinople, autrefois illustre et maintenant accablé sous le poids de la désolation, qui pourrait ne pas soupirer après le jour où votre prévoyante sagesse lui donnera la sonsolation qu'il lui faut? Nous devons, en un mot, et en considération de votre honneur et par zèle pour l'intérêt commun, vouloir que le choix de Dieu vous ayant mis à la tête de l'Eglise universelle, vous veilliez assidûment à la constitution et à la réforme de toutes les Eglises. Nous avons d'ailleurs pleine confiance en Dieu, et nous espérons que, comme vous élevant de vertus en vertus et d'honneur en honneur, vous avez eu soin de répandre la lumière selon les besoins des âmes, de même parvenu au faîte de la dignité Apostolique, vous ne négligerez rien pour éclairer et embraser de zèle les Eglises qui vous sont soumises, si bien que nul n'échappe à votre lumière et à votre chaleur ; et vous laisserez en sortant de cette vie de si nobles exemples de sainteté, que la terre qui vous a vu naître et qui se fait gloire de votre heureux commencement, pourra se glorifier encore plus dans le Seigneur de votre heureuse fin. Nous demandons enfin à votre cœur paternel, nous vous conjurons avec une entière confiance de nous soutenir et de nous recommander spécialement à Dieu, le peuple anglais et nous-même, dans vos discours et dans vos prières. »

Sentiments vrais de la nation anglaise. Députation auprès d'Adrien.

17. Les actions d'Henri ne tarderont pas à montrer ce que valaient ces sentiments exprimés avec une telle emphase qu'on croirait cette lettre écrite de Byzance. Disons à l'honneur de la nation anglaise qu'on ne saurait la faire complice de la duplicité de son roi, et que c'est avec une allégresse sincère qu'elle reçut la nou-

velle de l'avènement d'Adrien IV. « Chacun, » dit Lingard [1], ressentit un mouvement d'orgueil à voir un compatriote élevé à la première dignité du monde chrétien ; et trois évêques furent députés au nouveau pape pour le complimenter au nom du roi et de la nation. Adrien s'ouvrit sans réserve à Jean de Salisbury, moine instruit qui les accompagnait, lui parla avec un regret réel de son élévation et se plaignit de la multiplicité des affaires qui absorbaient tout son temps et toute son attention. Le récit de ces confidences d'Adrien mérite d'être rapporté tel qu'il est dans Jean de Salisbury [2] : Je prends le pape Adrien — daigne Dieu lui donner d'heureux jours ! — à témoin de cette vérité qu'il n'y a pas d'homme plus à plaindre que le Pontife Romain, de condition plus malheureuse que la sienne. La Providence lui épargnât-elle toute autre contre-temps, il ne peut que succomber bien vite sous le seul fardeau de ses labeurs. Il a trouvé, déclare-t-il, tant de misères sur ce Siége, qu'en comparaison de ses peines d'aujourd'hui, toute l'amertume du passé n'est que miel et bonheur dans la vie.

Combien lourd et terrible est le fardeau de la papauté.

48. La chaire du Pontife Romain, dit-il, est hérissée d'épines dont les dards acérés le percent de toutes parts ; le manteau d'écarlate est si lourd, qu'il affaisse, écrase et brise les épaules les plus robustes ; il n'est pas étonnant que la couronne brille, car elle est de feu, *coronam claram merito videri, quia ignea est*. Il aimerait mieux, ajoute-t-il, n'avoir jamais quitté le sol natal de l'Angleterre, ou encore être demeuré toujours caché dans sa cellule de Saint-Ruf, que d'être entré dans de telles angoisses ; il ne s'y soumet, que parce qu'il n'ose point résister aux desseins de la divine Providence... Il me l'a répété bien souvent : montant de degré en degré depuis le plus humble rang dans le cloître jusqu'au faîte du Pontificat, à mesure qu'il s'élevait, il laissait au-dessous quelque peu du bonheur et de la paix des premiers jours. Mais je veux rappeler ses paroles mêmes, puisqu'il daigne, quand je suis auprès de lui, n'avoir rien de caché pour moi : Le Seigneur, dit-il, m'a étendu sans

[1] John Lingard, trad. de Camille Baxton, *Hist. d'Anglet.*, tom. i, page 260.
[2] Joan. Saresb., *Polycrat.*, viii, 23.

cesse entre l'enclume et le marteau ; puisse-t-il maintenant sous le fardeau dont il a chargé ma faiblesse, mettre sa main, car il est au-dessus de mes forces !... » Ces confidences d'Adrien IV nous autorisent à croire qu'il n'avait qu'une confiance fort limitée aux promesses d'un prince tel qu'Henri II, dont la maxime était qu'il vaut mieux être coupable de fausseté que laisser échouer ses entreprises favorites. La duplicité était si bien le trait distinctif du caractère de ce prince que, d'après des historiens anglais ses contemporains, l'adresse de félicitations adressée au nouveau pape cachait un motif intéressé.

Duplicité du roi d'Angleterre Henri III.

19. Ecoutons ce que dit Lingard à ce sujet : « S'il faut en croire un récit un peu suspect, l'objet de cette ambassade (celle des trois évêques au nouveau Pontife pour le complimenter) était de consulter le pape sur un cas très-singulier. Geoffroy, père du roi, avait, sur son lit de mort, exigé des barons et des prélats qui l'entouraient le serment de ne point laisser inhumer son corps jusqu'à ce qu'Henri eût solennellement juré de remplir les dispositions secrètes de son testament. Le jeune prince, comme il est naturel, hésita : cette exigence même prouvait que les dispositions, quelles qu'elles pussent être, se trouvaient contraires à ses intérêts ; fatigué néanmoins par l'importunité de ses amis et blessé de l'idée de mettre obstacle à l'enterrement de son père, il consentit à faire le serment prescrit. On ouvrit le testament en sa présence et l'on y trouva que le comte léguait l'Anjou, ce patrimoine de sa famille, à Geoffroy, son second fils, dans le cas où Henri hériterait du trône d'Angleterre. On dit que le roi sollicitait actuellement du pontife de l'absoudre de l'obligation de ce serment imprudent, et qu'Adrien y consentit en se fondant sur ce qu'il avait juré sous l'influence d'une force majeure et sans connaissance des conséquences du serment. Mais toute cette narration tient plutôt du roman que de l'histoire ; et, comme il n'est pas aisé de la concilier avec les relations des écrivains nationaux, nous pouvons croire que l'historien de Newbridge, qui nous l'a transmise, a été quelquefois trompé dans sa cellule du Yorkshire par de faux rapports sur les affaires du continent. »

§. IV. Commencements de S. Thomas Becket.

20. Quoi qu'il en soit, l'attitude d'Henri II fut d'abord correcte vis-à-vis du clergé. « Parmi ceux qui avaient des droits bien fondés à la reconnaissance du roi, » continue Lingard, « l'un des principaux était Théobald, archevêque de Canterbury. Il avait souffert le bannissement pour la cause de Plantagenet, avait refusé de placer la couronne sur la tête d'Eustache, avait négocié le traité entre Henri et Etienne, et enfin avait contribué puissamment à maintenir la tranquillité publique après la mort soudaine de ce dernier. Ces service ne furent pas oubliés, et le primat, pendant deux ans, occupa la première place dans les conseils de son souverain. Quand l'âge et les infirmités l'avertirent de se retirer, son affection pour Henri, qu'il aimait comme son propre fils, l'induisit à recommander à la faveur royale un ministre dont les connaissances méritaient l'estime et dont la sagesse pouvait guider l'inexpérience du jeune monarque. Dans cette vue, et à la persuasion de l'évêque de Winchester, Théobald fit venir son propre archidiacre, Thomas Becket. Becket était fils de Gilbert, l'un des principaux citoyens de Londres, le compatriote et l'ami de l'archevêque. Dans son enfance, il avait été confié aux soins des chanoines de Merton, et il continua ensuite ses études aux écoles métropolitaines d'Oxford et de Paris. Quand son père mourut, il fut admis dans la famille de Théobald, et, du consentement de son protecteur, il quitta de nouveau l'Angleterre pour se fortifier dans la connaissance des lois civiles et ecclésiastiques. Il assista aux leçons de Gratien, à Bologne, et d'un autre célèbre professeur à Auxerre.

Théobald archevêque de Canterbury, son affection pour Thomas Brecket.

21. A peine fut-il de retour que ses connaissances furent appréciées et récompensées : il obtint des emplois dans les églises de Lincoln et de Saint-Paul ; on lui conféra la prévôté de Beverley ; et, après la promotion de Roger de Pont-l'Evêque au siége d'York, il reçut l'archidiaconat de Canterbury, la plus riche dignité de l'Angleterre après les évêchés et les abbayes, qui donnaient le rang de barons à leurs professeurs. Son prédécesseur l'avait toujours re-

Thomas archidiacre de Canterbury, puis chancelier d'Angleterre.

gardé d'un œil de jalousie, et la rivalité qui commença dès lors entre eux continua à les diviser le reste de leur vie. Par ses intrigues, Becket avait été deux fois éloigné du service de Théobald ; mais, après la promotion de Roger, le nouvel archidiacre gouverna sans obstacle, il devint le conseil favori du primat : comme son représentant, il se rendit deux fois à la cour du pape, et ce fut à son influence que le public attribua l'attachement inébranlable de Thomas à la cause de Mathiide. La recommandation de ce prélat le fit remarquer de Henri, et son mérite personnel fut un titre à la protection et à l'amitié du monarque. Il le nomma chancelier, gouverneur du jeune prince, et le rendit dépositaire de la faveur royale. [1] La rapidité de son élévation ne fut pas supérieure à l'éclat de sa carrière. Il déployait dans son équipage toute la magnificence d'un prince ; sa table était ouverte à tous ceux que leurs affaires appelaient à la cour [2]... L'orgueil du roi jouissait de la grandeur et de l'influence de son favori ; il vivait avec Becket dans les termes de la plus grande familiarité... Presque toutes les mesures utiles qni illustrèrent le commencement du règne de Henri sont attribuées aux conseils de Becket. Mais le nouveau chancelier ne s'en tint pas à donner des conseils, et, quand l'occasion s'en présenta, il joua le rôle de négociateur et de guerrier... Envoyé en France, il en étonna les habitants par sa magnificence, et sut endormir les soupçons de Louis VII par son adresse.

Luxe déployé par le chancelier.

22. « Quand il entrait dans une ville, » dit Stéphanides,[3] « le cortége

[1] Le chancelier, en vertu de sa charge, était garde des sceaux du roi, signait ses dons et ses conventions, avait le soin de la chapelle royale, et la tutelle des baronies et des évêchés vacants. Il avait aussi le droit de siéger dans le conseil sans y être appelé. On regardait cet honneur comme un pas vers l'évêché, et par conséquent, pour éviter toute simonie, c'était une de ces charges qu'on ne pouvait acheter. STEPHANIDES, 13. Le chancelier, à cette époque, n'avait aucune autorité sérieusement judiciaire : la première mention qui soit faite de la cour de la chancellerie se trouve sous le règne d'Edouard Ier. SPELM., *Archéologie*, 107.

[2] Son biographe parle ici d'une circonstance qui fait connaître les mœurs de ce temps. Le nombre des hôtes non invités était souvent plus grand que la table n'en pouvait recevoir. Becket, afin qu'ils ne souillassent pas leurs vêtements en s'asseyant à terre, avait soin de faire, tous les jours, couvrir le parquet d'herbe ou de paille fraîche. [3] STEPHAN. 14.—[1] STEPHAN. XX, 2.

s'ouvrait par deux cent cinquante jeunes gens chantant des airs nationaux; ensuite venaient ses magnifiques levriers. Ils étaient suivis de huit chariots, traînés chacun par cinq chevaux et menés par cinq cochers en habit neuf. Chaque chariot était couvert de peaux et protégé par deux gardes et par un gros chien, tantôt enchaîné sous le chariot, tantôt assis dessus en liberté. Deux de ces chariots étaient chargés de tonnaux d'ale (bière) pour distribuer à la population ; un autre portait tous les objets nécessaires à la chapelle du chancelier, un autre encore le mobilier de sa chambre à coucher, un troisième celui de sa cuisine, un quatrième sa vaisselle d'argent et sa garde-robe ; les deux autres étaient destinés à l'usage de sa suite. Après cela venaient douze chevaux de somme, sur chacun desquels était un singe avec un groom derrière, à genoux ; paraissaient ensuite les écuyers, portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers ; puis encore d'autres écuyers, des enfants de gentilhommes, des fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval ; le dernier de tous enfin, arrivait le chancelier lui-même conversant familièrement avec quelques amis. Comme il passait, on entendait les habitants du pays s'écrier : Quel homme doit donc être le roi d'Angleterre, quand son chancelier voyage avec tant de pompe ! » On sait la part active qu'il prit à la campagne contre le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles.

23. « Au milieu de la foule des guerriers, » dit Lingard, « nul ne se distinguait autant que le chancelier, qui avait enrôlé, à ses propres dépens, un corps de sept cents chevaliers, et qui marchait à leur tête le premier dans toutes les entreprises... Il resta pour s'assurer des conquêtes que l'on avait faites. Il fortifia Cahors, emporta de vive force trois châteaux regardés comme imprenables jusqu'alors, il jouta contre un chevalier français, dont il ramena le cheval comme preuve honorable de sa victoire... Après avoir réparti les troupes de sa maison en différentes garnisons, il revint en Normandie à la tête de douze cents chevaliers et de quatre mille hommes de cavalerie, qu'il avait récemment levés et qu'il entretenait à ses frais. Chaque chevalier recevait trois schellings (environ

3 fr. 60 c.) par jour pendant quarante jours,et était entretenu à la table du chancelier durant ce temps. S'il eut été un militaire chercheur d'aventures, sa conduite dans cette campagne lui eût valu beaucoup de gloire ; mais elle tint de la douceur et de l'esprit de paix d'un ecclésiastique. Peut-être doit-on accorder quelque chose aux mœurs de ce siècle. Le règne précédent avait souvent vu Henri de Winchester à la tête des armées. Becket pouvait alléguer que ce qu'on avait toléré dans un évêque et un légat pouvait être permis à un diacre et à un chancelier... » Nous n'avons dû rien négliger pour faire connaître ce personnage, qui joua, pendant de longues années, un rôle important sur le théâtre des affaires publiques. Revenons maintenant au cours des événements du règne d'Adrien IV.

Conflits entre Rome et Palerme. Guillaume le Mauvais.

24. Après la mort de Roger de Sicile en 1154, de graves conflits surgissent entre la cour de Rome et celle de Palerme. « Le pape Adrien, » dit la chronique de Romuald, « ayant appris la venue à Salerne de Guillaume roi de Sicile, lui envoya Henri cardinal des SS. Nérée et Achillée ; mais le roi refusa de le recevoir et lui enjoignit de retourner à Rome, parce que dans la lettre apostolique qu'il portait le pape ne donnait à Guillaume, au lieu du titre de roi, que celui de seigneur de Sicile. Ce refus troubla le pape Adrien et toute la cour Romaine ; il les irrita vivement contre le roi. » Voici d'ailleurs le jugement qu'un autre historien [1] porte sur ce prince : « Le roi Guillaume n'ayant hérité que de la puissance, et et non point de la vertu de Roger, se laissa dès le début entraîner assez loin du bon sens, pour mépriser les actes du meilleur des pères, et pour laisser retomber dans le pire désordre une cour qu'avaient améliorée les plus sages réformes. Les hommes qui avaient été les conseillers les plus fidèles de son père furent, ou condamnés à l'exil, ou jetés au fond des cachots. » C'est par de tels actes que ce prince mérita le surnom de Mauvais, qui le distingue dans l'histoire.

[1] FALC., *Histor.*, *Sicil. calamit.*, page 642.

FIN DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU VINGT-SIXIÈME VOLUME

CINQUIÈME ÉPOQUE

(*Suite*)

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DU B. PASCAL II (1099-1118).

1. Pascal II se prépare à la visite de Henri V; ses pressentiments. — 2. Invasion des Teutons en Italie : ravages qu'ils exercent. — 3. Préliminaires du couronnement; engagements réciproques. — 4. Lettre du pape au roi de Germanie. — 5. Entrée de Henri V à Rome; serments renouvelés; de quelle façon ; portique de St-Pierre. — 6. Astuce et violence de l'empereur ; le Pape est fait prisonnier. — 7. Scène de pillage et de meurtre ; les Romains se soulèvent; combat sanglant. — 8. Discours du cardinal Jean, évêque de Tusculum, au peuple romain. — 9. Siége de Rome par les Allemands ; la captivité du Pape s'aggrave de jour en jour. — 10. Admirable résignation de Pascal II ; sa courageuse résistance ; nul espoir de secours.

CHAPITRE II

PONTIFICAT DU B. PASCAL II (1099-1118).

CHAPITRE III

GÉLASE II. (1er février 1118 — 29 janvier 1119.)

CALIXTE II. (31 janvier 1119 — 18 décembre 1124).

45. Chute et fin de l'antipape Bourdin. Améliorations réalisées par le Pape légitime. — 46. Ambassade en Allemagne. Second voyage de Calixte II en Apulie. La paix rétablie entre les princes normands. — 47. Suger élu pendant son absence abbé de Saint-Denis. Sa réception triomphale. — 48. Adalbert archevêque de Mayence, légat apostolique. Péril imminent. Conférence pacifique de Wurtzbourg. — 49. Saint Erminold de Prufingein et saint Frédéric de Liége. — 50. Nouvelle conférence de Wurtzbourg. Concile de Worms. Engagements contratés par Henri V. — 51. Les grands de l'empire signent au traité. Promesses réciproques du Pape. L'union rétablie.

52 Abailard au concile de Soissons. Première condamnation de ses doctrines. — 53. Pierre de Léon légat en Angleterre. Ses vues intéressées et sa conduite équivoque. — 54. Abdication de Pons, abbé de Cluny. Election de Pierre le Vénérable. — 55. Pierre de Léon et le cardinal Grégoire légats en France. Serlon le saint évêque de Séez. — 56. Premier concile œcuménique de Latran. Principaux canons. Absolution solennelle de l'empereur. — 57. Le B. Oldegaire légat du Saint-Siége en Espagne. Saint Bertrand de Comminges. — 58. Le comte de Tarragone, Robert d'Aiguillon et sa femme Sibylle de Capra.

59. Troisième voyage à Bénévent. Saint Jacques de Compostelle érigé en métropole. Braga rétabli. — 60. La croisade espagnole. Victoire d'Arincol. Divisions intestines. — 61. L'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable en Espagne. — 62. Foi des Mozarabes ; leur double émigration. — 63. Le cardinal Pierre de Léon légat en France. Jean de Crême légat en Angleterre. Guillaume Cliton ; sa résistance à l'autorité de l'Eglise et sa soumission. — 64. Mort sainte de Marbod, évêque de Rennes. — 65. Coutume de prendre les archevêques de Cantorbéry parmi les moines. — 66. S. Otton évêque de Bamberg, apôtre de la Poméranie. Succès de sa mission. — 67. Règlements imposés aux Poméraniens convertis. — 68. Jean Comnène vainqueur des Scythes. Triomphe de Marie mère de Dieu à Constantinople. — 69. Le comte d'Edesse et le roi de Jérusalem tombent au pouvoir des Infidèles. — 70. Double victoire remportée par les chrétiens sur les musulmans. Flotte vénitienne. — 71. Mort du pape Calixte II. Résumé de ses œuvres.

CHAPITRE IV.

PONTIFICAT D'HONORIUS II — (21 décembre 1124 — 14 février 1130).

CHAPITRE V

PONTIFICAT D'INNOCENT II. PREMIÈRE PARTIE. (1130-1137).

CHAPITRE VI

PONTIFICAT D'INNOCENT II — SECONDE PARTIE (1137-1143.)

CHAPITRE VII

PONTIFICAT D'EUGÈNE III, (1145-1152). LA CROISADE DANS L'INSPIRATION.

CHAPITRE VIII

PONTIFICAT D'EUGÈNE III (1145-1153.)
LA CROISADE DANS L'EXÉCUTION.

CHAPITRE IX

PONTIFICAT D'EUGÈNE III (1145-1153). ROYAUME DE JÉRUSALEM.

CHAPITRE X

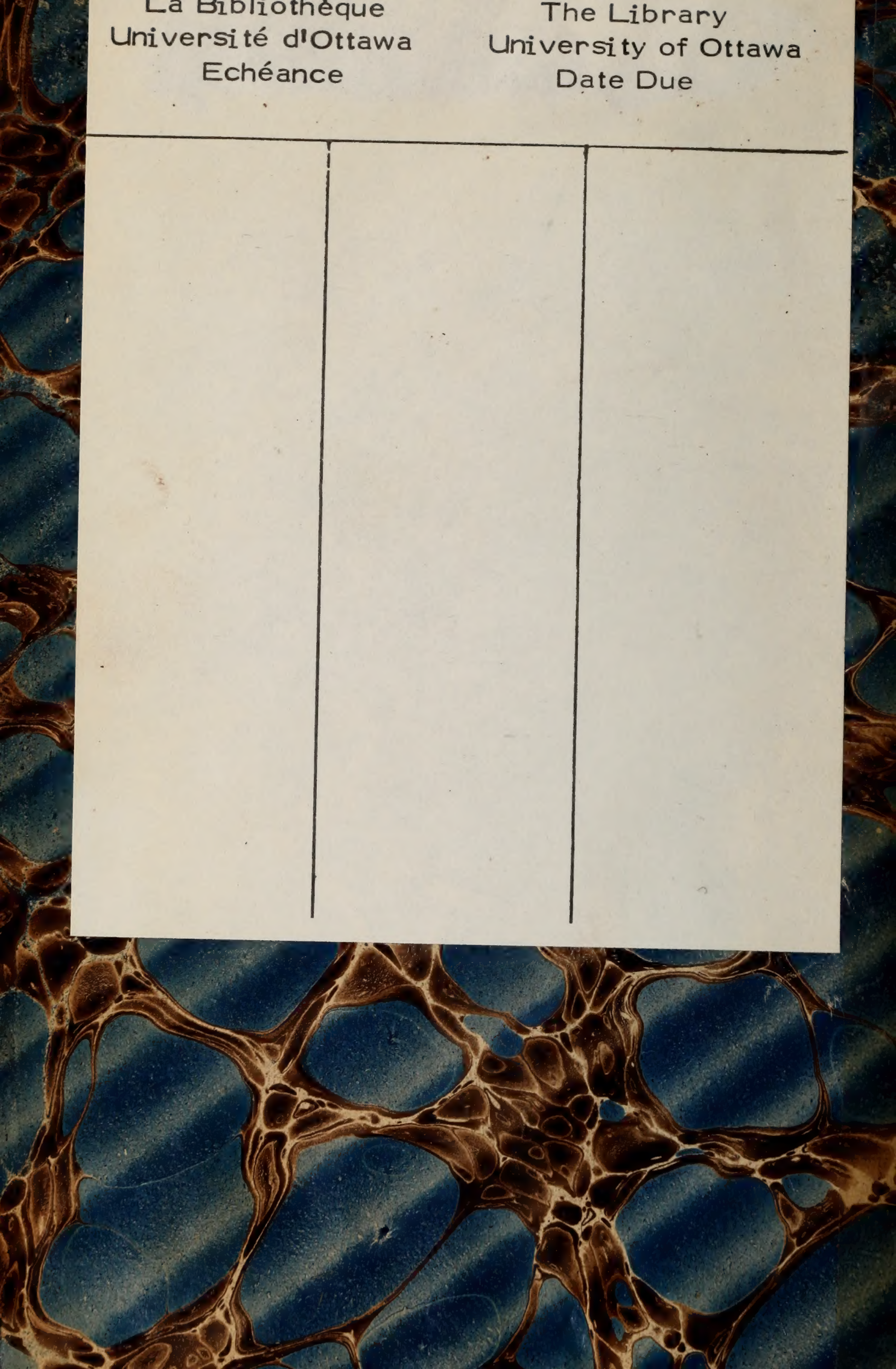
PONTIFICAT D'EUGÈNE III (1145-1153). DERNIÈRES ANNÉES.

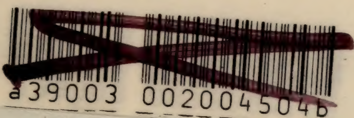
CHAPITRE XI

ANASTASE IV ADRIEN IV (1153-1159.)

FIN DE LA TABLE DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie et Lithographie de DESTENAY.


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due


3 9003 002004504 6